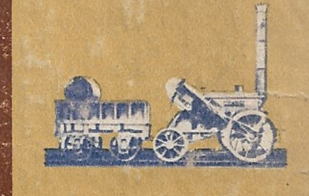
R. OZOUF ET L. LETERRIER







HISTOIRE DOCUMENTAIRE

de l'Antiquité à nos jours





CLASSE DE FIN D'ÉTUDES PRIMAIRES

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN

HISTOIRE

DOCUMENTAIRE

DE L'ANTIQUITÉ A NOS JOURS

PROGRAMMES DE 1945 ET 1947

Nouveau cours d'histoire

par

R. OZOUF ET L. LETERRIER

IMAGES D'HISTOIRE *(Cours élémentaire 1re Année)*

1 volume avec de nombreuses illustrations en couleurs

BELLES HISTOIRES DE FRANCE *(Cours élémentaire)*

1 volume avec de nombreuses illustrations en couleurs

HISTOIRE DE FRANCE *(Cours moyen et supérieur)*

1 volume avec illustrations en couleurs et en noir

HISTOIRE DOCUMENTAIRE *(Classe de fin d'études)*

1 volume avec nombreuses héliogravures et lectures documentaires

NOTRE LIVRE D'HISTOIRE *(Cours moyen, Cours de fin d'études, Préparation au* **C. E. P.***)*

1 volume avec nombreuses illustrations en couleurs et en noir

NOUVEAU COURS D'HISTOIRE

R. OZOUF **L. LETERRIER**

Inspecteurs de l'Enseignement Primaire de la Seine

HISTOIRE
DOCUMENTAIRE
DE L'ANTIQUITÉ A NOS JOURS

CLASSE DE FIN D'ÉTUDES PRIMAIRES

PRÉPARATION AU CERTIFICAT D'ÉTUDES

Programme officiel du 24 juillet 1947

CINQUIÈME ÉDITION

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN
8, RUE FÉROU - PARIS-VIe

PROGRAMME D'HISTOIRE

de la classe de fin d'études

(Arrêté du 24 juillet 1947)

— Notions sommaires tirées des documents littéraires et figurés touchant a civilisation de l'Égypte, de la Grèce et de Rome. Les conditions du travail dans le monde antique (l'esclavage).

Les faits essentiels de l'histoire nationale :

— La Gaule romaine : l'apport romain, la société gallo-romaine;

— La civilisation carolingienne;

— Les Croisades et leurs conséquences;

— La Société féodale en France : les campagnes et les villes. Les conditions de la vie sociale et de la vie économique (le servage), l'Église, les Monastères, Universités, Cathédrales;

— Formation territoriale de la France. Les progrès du pouvoir royal;

— Rivalité entre la France et l'Angleterre : la guerre de Cent Ans et la naissance du sentiment national;

— Inventions et découvertes : leurs conséquences économiques et sociales. La Renaissance. L'Humanisme. La Société au XVIe siècle;

— Le siècle de Louis XIV : activité intellectuelle et artistique.

— La colonisation française : origine, évolution du XVIe au XVIIIe siècle;

— Tableau de la vie économique et sociale en France au XVIIIe siècle. Le mouvement des idées : philosophes et encyclopédistes;

— La Révolution de 1789 : idées directrices; les réalisations dans les domaines administratif, économique, scientifique et social.

— Expansion des idées révolutionnaires en Europe jusqu'en 1815;

— Le progrès des sciences (y compris les sciences de la vie) et le progrès des techniques depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. Naissance et développement de la grande industrie. La conquête de l'espace sur terre, sur mer, dans les airs. Le progrès agricole en France, cultures et techniques. L'évolution de la condition paysanne, organismes collectifs;

La Concentration industrielle. La dépopulation des campagnes et les changements dans l'équilibre démographique;

— Les transformations de la législation sociale et de la condition des travailleurs;

— La démocratie en France, son évolution, rôle de l'État;

— L'œuvre scolaire de la IIIe République;

— Les relations franco-allemandes au XIXe et au XXe siècle.

PRÉFACE

Cet ouvrage, destiné aux élèves des classes ou sections de fin d'études primaires, est **strictement conforme aux programmes officiels du 24 juillet 1947.** Il suffit pour s'en rendre compte de parcourir la table des matières. Nous n'avons pas cru devoir alourdir ce programme, déjà suffisamment copieux, de questions qui appartiennent à celui du cours moyen. En tête de certains chapitres, nous nous sommes bornés à un rappel sommaire des principaux événements politiques étudiés durant les années précédentes. C'est donc bien ***un véritable manuel pour les classes de fin d'études,*** **entièrement nouveau,** que nous avons conçu.

***

Chaque chapitre est divisé en deux leçons. Chaque leçon offre la matière de l'enseignement et de l'étude pour une semaine environ. Elles sont suivies de deux **résumés** à apprendre par cœur, et dont les paragraphes, par souci de clarté, correspondent à ceux du texte. A la fin du résumé, figurent quelques ***dates à retenir.*** Un tableau récapitulatif de ces dates essentielles — une centaine en tout — est placé à la fin de l'ouvrage. Leur nombre ne paraîtra sans doute pas excessif, si l'on considère que la moitié d'entre elles auront déjà dû être apprises au cours élémentaire et au cours moyen.

Des ***Questions et travaux personnels*** terminent chaque leçon. Ils permettent le contrôle des connaissances. Ils suggèrent surtout un grand nombre de recherches à la portée des élèves, en particulier dans le domaine de l'***histoire locale,*** favorisant ainsi, dans la mesure du possible, l'application des **méthodes actives** dans cet enseignement.

***

Nous appelons tout spécialement l'attention des maîtres sur les lectures et sur l'illustration.

1° Des **lectures documentaires,** nombreuses, soigneusement choisies, figurent à la suite de chaque chapitre. Leur originalité est d'avoir été exclusivement empruntées aux documents appartenant à l'époque étudiée dans le chapitre correspondant. Ce sont des **témoignages du temps,** non des récits d'historiens modernes. Nous pensons qu'en

mettant ainsi les enfants directement en contact avec le passé, il leur sera plus aisé de se représenter les hommes et les événements de l'histoire, qui, du même coup, prendront pour eux plus d'attrait.

2° Pour aider leur imagination, nous avons apporté un soin tout particulier à l'**illustration,** elle-même tirée uniquement des œuvres du passé, à l'exclusion de compositions modernes dont la vérité historique est souvent plus ou moins suspecte. Outre les croquis nécessaires pour localiser les faits, nous avons pu faire reproduire, par les procédés les plus récents, de nombreuses gravures, photographies de monuments ou d'œuvres d'art, dessins de l'époque, portraits d'hommes illustres. Une courte légende explique ces gravures dont l'examen attentif par les élèves constituera un excellent **exercice d'observation** et un sûr moyen de rendre la leçon vivante et fructueuse.

Lectures et gravures occupent, à elles seules, plus du tiers (environ 140 pages) de cet ouvrage qui constitue ainsi, à la fois, **un manuel scolaire et un recueil de documents.** Pour chacune des questions du programme officiel, maîtres et élèves y trouveront donc rassemblée toute la matière nécessaire, et nous osons dire suffisante, à un enseignement méthodique comme aux exigences de l'examen final.

***

Nous avons voulu surtout que les élèves s'intéressent vraiment à l'histoire. Aussi n'avons-nous pas hésité à fournir dans le texte de nombreux détails pittoresques et précis, des traits caractéristiques et suggestifs. Des développements tout particuliers ont été réservés, dans la seconde moitié du livre, aux **questions de travail et de civilisation,** aux rapides progrès réalisés par l'homme à l'époque contemporaine. Nous savons que ces problèmes d'actualité suscitent un très vif intérêt chez nos élèves. L'abondance du texte, les tableaux, les statistiques, les graphiques permettront d'éviter la sécheresse et l'abstraction qui sont, trop souvent, les principales causes d'insuccès dans l'étude de l'histoire.

On trouvera, à la fin de l'ouvrage, une liste abondante de questions posées aux candidats aux récents examens du **certificat d'études primaires.** Elles faciliteront les revisions indispensables et indiqueront aux maîtres dans quel sens orienter leur enseignement.

PREMIÈRE PARTIE

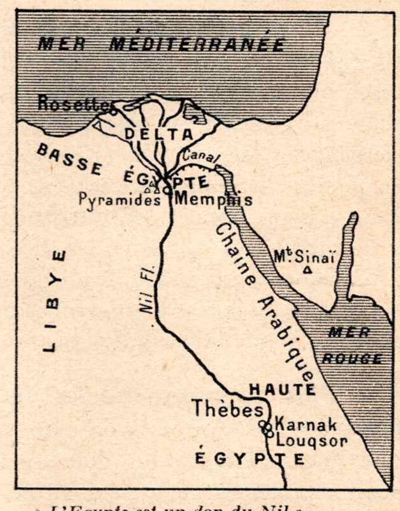
LES CIVILISATIONS DE L'ANTIQUITÉ

CHAPITRE PREMIER

LA CIVILISATION ÉGYPTIENNE

1re Leçon : LE PAYS ET L'HISTOIRE

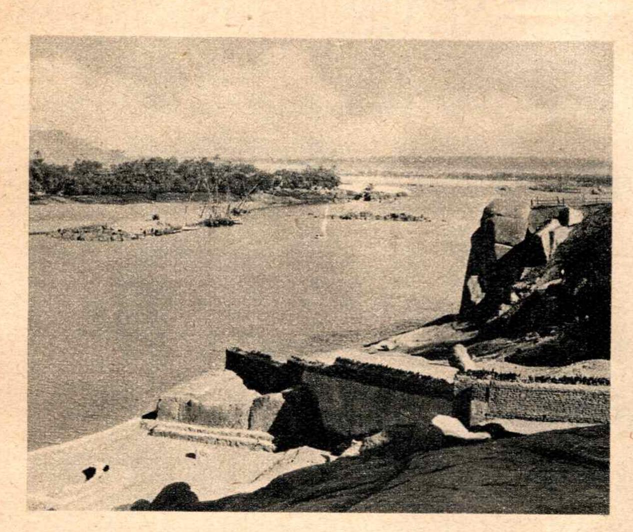
1° Il y a 4 à 6000 ans, de grandes civilisations naissaient autour de la Méditerranée orientale. — Alors que nos ancêtres demeuraient encore à l'état d'hommes préhistoriques, des peuples déjà très civilisés vivaient sur les bords de la Méditerranée orientale et dans les régions voisines. En Mésopotamie, dans la plaine du Tigre et de l'Euphrate, c'étaient les **Chaldéens,** auxquels nous devons les mathématiques et l'*astronomie*. Les **Phéniciens,** établis sur la côte de Syrie, furent de hardis marins et ils inventèrent l'*alphabet*. Les **Hébreux,** peuple de Palestine, dont l'histoire est contée dans la *Bible* (Ancien Testament), apportèrent une religion nouvelle d'où est issu le *christianisme*. Mais la plus durable et la plus importante de ces premières civilisations fut celle des **Egyptiens** qui vivaient dans la vallée du Nil.



« L'Egypte est un don du Nil »
(Hérodote, historien grec).

2° L'Égypte est essentiellement la vallée et le delta du Nil. — Vallée et delta forment, entre le désert de Libye et le désert arabique, une oasis longue d'un millier de kilomètres et large de 30 à 90. Le ciel y est toujours bleu, le soleil très chaud, et le pays serait un désert si le Nil ne le rendait, au contraire, d'une fertilité extraordinaire. Chaque année, de juin à décembre, le fleuve, grossi par les

pluies de l'Afrique centrale, déborde, inonde sa vallée, puis se retire lentement, après avoir imprégné d'eau les terres et déposé un limon noir très riche, qui sert d'engrais.



Paysage Egyptien. — Les bords du Nil.

En hâte, les paysans égyptiens retournaient ce sol ramolli, semaient le grain et, quatre mois après, moissonnaient la récolte. En juin suivant, l'inondation recommençait et la vallée entière se recouvrait d'eau, à l'exception des villages, établis sur des monticules, et des chemins, construits sur des chaussées. Une fois leurs richesses entassées dans des greniers, les Égyptiens célébraient le fleuve nourricier en chantant des hymnes en son honneur.

L'élevage, la chasse et la pêche dans les eaux du fleuve complétant les ressources fournies par la culture permirent à l'Égypte de nourrir une population très dense. Cette population, bien que *surtout agricole*, tissait la laine, le lin et le coton, cuisait des poteries, travaillait le verre, fabriquait des outils et des armes en bronze.

3° *C'est grâce à des découvertes françaises que nous connaissons l'histoire de l'Égypte.* — Un soldat de l'armée de Bonaparte découvrit en 1798 à Rosette, dans le delta, une pierre portant des inscriptions en deux langues : grecque et égyptienne, et des signes appelés *hiéroglyphes* (signes sacrés) qui constituaient l'écriture, jusqu'alors inconnue, des anciens Égyptiens.



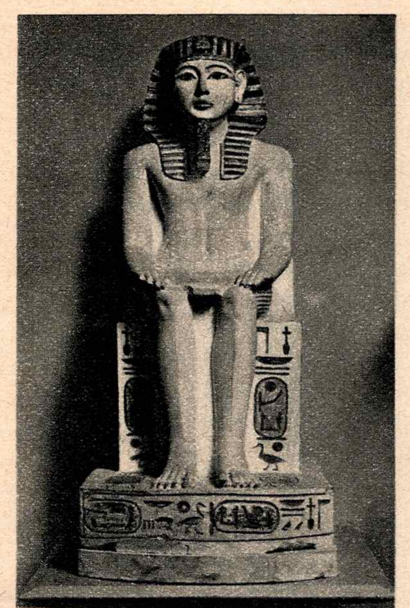
Hiéroglyphes
Ces signes forment le nom d'une célèbre reine d'Egypte : *Cléopâtre.*

Le savant français **Champollion** réussit, en 1822, à déchiffrer ces signes en les comparant avec l'écriture grecque, et c'est grâce à lui que les historiens purent ensuite, en lisant les hiéroglyphes qui couvraient les murs des temples et des tombeaux, apprendre tout ce que l'on sait de l'histoire et de la vie des Égyptiens.

4° *Plus de trente siècles avant J.-C. l'Égypte était déjà un Etat puissant et bien organisé.* — Après avoir été d'abord morcelée en plusieurs provinces ayant chacune leur chef, l'Égypte fut gouvernée par de puissants souverains ou **Pharaons,** qui eurent pour capitale *Memphis*, à l'entrée du delta. Bien des siècles plus tard, Memphis fut ruinée à la suite des invasions de peuples venus de l'Asie, qui durent leur succès aux armes de fer dont ils étaient pourvus, plus résistantes que les armes de bronze des Égyptiens.

Thèbes, en Haute-Égypte, devint la capitale d'un nouvel Empire (2200 av. J.-C.) dont

les Pharaons guerriers conquirent à leur tour de vastes territoires. La civilisation égyptienne fut alors dans toute sa splendeur. Le pharaon **Ramsès II,** que les Grecs appelaient Sésostris, fit édifier des temples magnifiques, sur les murs desquels on grava le récit de ses campagnes victorieuses. Après lui, des luttes entre les rois et les grands prêtres affaiblirent l'Égypte et, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, cette antique civilisation finit par disparaître.



Cl. Giraudon

RAMSÈS II

Remarquer la coiffure royale, la raideur de l'attitude. Sur le piédestal : hiéroglyphes.

2e Leçon : LA CIVILISATION ÉGYPTIENNE

1o La religion. **—** Les Égyptiens étaient un peuple très religieux. Ils adoraient de nombreux dieux : *Râ*, dieu du Soleil ; *Osiris*, dieu du Nil et juge des morts ; *Isis*, sa femme, déesse du ciel et de la lune ; *Horus*, leur fils, souvent représenté avec une tête de faucon. Car ils avaient aussi pour dieux des animaux : le bœuf *Hapis*, le crocodile, le chat, animal sacré qu'il était interdit de tuer sous peine de mort.

Ils pratiquaient avec le plus profond respect le **culte des morts.** Les Égyptiens croyaient que, si le corps peut être conservé intact, l'âme revient l'habiter et qu'une nouvelle vie commence alors pour le défunt dans son tombeau. Aussi avaient-ils pour coutume d'*embaumer les morts*.

Ils faisaient d'abord dessécher le corps dans du sel pendant soixante-dix jours, puis, après l'avoir imprégné d'huiles et de parfums, ils l'entouraient soigneusement de fines bandelettes de lin. Cette ***momie*** était déposée dans un cercueil de bois, lui-même enfermé dans un ***sarcophage*** de pierre. On a retrouvé des milliers de ces momies, et, en particulier, celles des pharaons Ramsès II et Toutankhamon (cette dernière en 1923), parfaitement conservées. Pour permettre au mort de revivre, on déposait dans le tombeau ses meubles, ses armes, ses bijoux, de la nourriture, et on peignait sur les murs des scènes de moisson, de chasse ou de guerre auxquelles il était censé toujours participer.

Cl. Giraudon

ISIS ALLAITANT HORUS

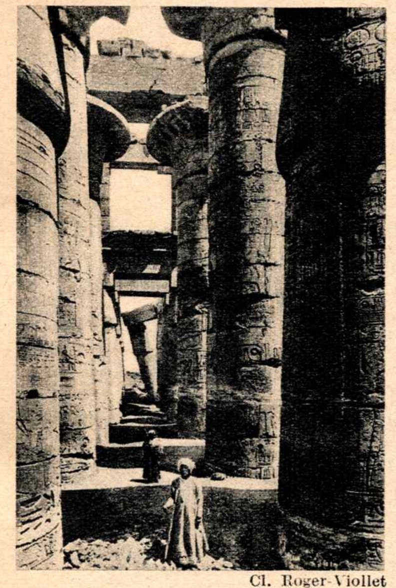
Sur sa tête les cornes de la déesse-vache Hathor (Bronze, Musée du Louvre).

Le dieu *Osiris* devint peu à peu le plus puissant des dieux égyptiens. Il jugeait les âmes

des morts. L'âme pure était celle du mort qui, durant sa vie, s'était montré vertueux et charitable : elle était admise à partager la vie du dieu. L'âme chargée de mauvaises actions était anéantie.

2° Les monuments. — Pour leurs dieux et pour leurs morts, les Égyptiens ont construit les monuments les plus colossaux et les plus durables du monde.

a) **Les temples des dieux.** — Le temple était précédé d'une allée de *sphinx*, lions à tête d'homme, symbolisant la force et l'intelligence. A l'entrée s'élevaient deux *obélisques* et deux énormes tours ou *pylônes*, couvertes d'inscriptions.

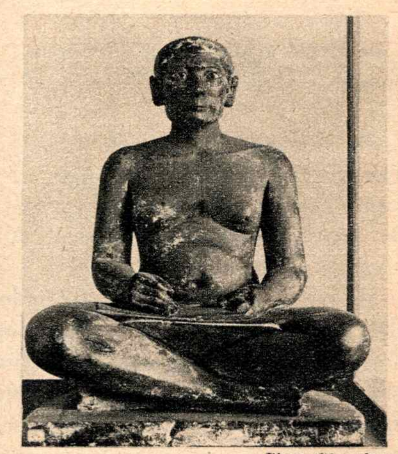


Cl. Roger-Viollet

KARNAK. — Temple de Khonsu.

A l'intérieur, on trouvait d'abord une immense cour publique, puis une salle soutenue par d'épaisses colonnes ; au fond, enfin, réservé aux prêtres et au Pharaon, le *sanctuaire*, renfermant la statue du dieu. Les temples les plus fameux sont ceux de *Karnak* et de *Louqsor*. L'obélisque érigé en 1836 sur la place de la Concorde, à Paris, provient du temple de Louqsor.

b) **Les tombeaux des morts.** — Tantôt ils étaient creusés sous terre ou dans des rochers : on en a trouvé ainsi un grand nombre dans la *Vallée des Rois*, près de Thèbes. Tantôt ils s'élevaient au-dessus du sol, comme les ***Pyramides***, qui étaient des tombes royales. Les plus importantes par leurs dimensions sont les trois pyramides de *Gizeh*, près du Caire. La plus grande a 146 mètres de haut et, selon un historien grec, 100 000 ouvriers furent employés pendant vingt ans à sa construction. Un tel effort donne une idée de la puissance des Pharaons sur leur peuple.



Phot. Giraudon

LE SCRIBE ACCROUPI (*Musée du Louvre*).
Statue en pierre calcaire peinte en rouge brun ; cheveux en noir. Le scribe s'apprête à écrire sous la dictée sur son papyrus. Attitude vivante et expressive.

3° La société. — Cette société était divisée en classes. En haut, le *Pharaon*, fils du dieu Râ, maître absolu de l'Égypte, que les plus grands personnages n'abordaient qu'en « flairant la terre ». Au-dessous de lui, les *prêtres*, très nombreux, gardiens des temples ; les *guerriers*, armés de piques, de haches, d'arcs ; enfin, les *scribes* ou fonctionnaires, gens instruits ayant longtemps étudié dans les écoles. Ces scribes devenaient gouverneurs, intendants, comptables, géomètres, etc... Pour

écrire, ils se servaient d'un roseau, d'encre rouge ou noire et de papier fabriqué avec les feuilles du *papyrus*, plante aquatique des bords du Nil.

Les classes inférieures étaient les *artisans* et les *marchands* : tisserands, cordonniers, menuisiers, maçons, potiers, parfumeurs, etc., et enfin les *paysans*. Ces derniers, les plus nombreux, avaient une existence semblable à celle de nos serfs du Moyen Age. Toutes les terres appartenant au Pharaon, aux prêtres ou aux guerriers, les paysans les cultivaient et payaient des redevances en nature : grains, farine, dattes, peaux, poissons, car il n'y avait pas de monnaie. Le peuple égyptien était de caractère doux, insouciant et gai.

Près de deux mille ans nous séparent à présent de cette société disparue, dont l'influence se fit longtemps sentir dans le monde méditerranéen.

RÉSUMÉ

I

1. Les premières civilisations de l'antiquité sont apparues autour de la Méditerranée orientale.

2. L'Égypte était, grâce au Nil, d'une fertilité extraordinaire.

3. Nous connaissons l'histoire de ce pays depuis la découverte du secret de l'écriture égyptienne par le Français Champollion.

4. Durant quatre mille ans avant notre ère, le peuple égyptien vécut sous l'autorité de ses rois, les Pharaons, dont le plus grand fut Ramsès II (13 siècles av. J.-C).

II

1. Les Égyptiens étaient très religieux. Ils adoraient des dieux représentés parfois avec des têtes d'animaux et embaumaient leurs morts, transformés ainsi en momies.

2. Ils construisirent des monuments colossaux : temples et pyramides.

3. C'était un peuple de paysans et d'artisans, administrés par les scribes, protégés par les guerriers, dirigés par les prêtres, tous soumis au Pharaon.

DATE A RETENIR

Civilisation égyptienne : environ de 4000 av. J.-C. à 500 après J.-C.

Questions et travaux personnels. — 1. *Dessinez un croquis simple de l'Égypte.* — 2. *A quoi est due la fertilité de l'Egypte ?* — 3. *Comment s'appellent les signes de l'écriture égyptienne antique ?* — 4. *Qui en a découvert le sens ?* — 5. *Comment appelait-on les souverains de l'Egypte ?*

1. *Quelles étaient les croyances des Égyptiens ?* — 2. *Que faisaient-ils de leurs morts ?* — 3. *Quel est le principal caractère des monuments égyptiens ?* — 4. *Citez les monuments que vous connaissez.* 5. *Visitez, dans les musées à votre portée, les salles consacrées aux antiquités égyptiennes.*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Hymne au Nil. — « Salut, ô Nil! ô toi qui t'es manifesté sur cette terre et qui viens en paix pour donner la vie à l'Egypte. Tu abreuves la terre en tout lieu, dieu des Grains, seigneur des Poissons, créateur du Blé, producteur de l'Orge... Sitôt qu'il se lève, la terre s'écrie d'allégresse, tout ventre se réjouit, tout dos est secoué par le rire et toute dent broie. Il apporte les provisions délicieuses, il crée toutes les bonnes choses, le seigneur des nourritures agréables et choisies. Il produit le fourrage pour les bestiaux, il pourvoit aux sacrifices pour tous les dieux. Il se saisit des deux contrées, et les greniers se remplissent, les entrepôts regorgent, les biens des pauvres se multiplient : il rend heureux chacun selon son désir... On ne lui sculpte point de pierres ni de statues, on ne l'enchante point par des mots mystérieux, on ne connaît pas le lieu d'où il est. Pourtant tu gouvernes comme un roi dont les décrets sont établis pour la terre entière, par qui sont bues les larmes de tous les yeux et qui est prodigue de ses bontés. »

2. Hymne au soleil. — « Tu t'élèves bienfaisant, Ammon-Râ Hannakhouti ; tu t'éveilles véridique, Ammon-Râ, seigneur des deux horizons! O bienfaisant, resplendissant, flamboyant! Ils rament, tes nautoniers, les Akhimon-Sekou. Tu sors, tu montes, tu culmines en bienfaiteur, guidant ta barque sur laquelle tu croises, par l'ordre souverain de ta mère Nout (la voûte céleste), chaque jour, tu parcours le ciel d'en haut, et tes ennemis sont abattus. Tu tournes ta face vers l'occident de la terre et du ciel. Eprouvés sont tes os, souples tes membres, vivantes tes chairs, gonflées de sèves tes veines, ton âme s'épanouit...

O Râ, donne toute vie au Pharaon! Donne des pains à son ventre, de l'eau à son gosier, des parfums à sa chevelure...

Râ a créé le sol, l'argent et l'or, le lapis vrai à son bon plaisir. Il fait les herbages pour les bestiaux, les plantes dont se nourrissent les humains. Il fait vivant le poisson dans le fleuve, les oiseaux dans le ciel, donnant le souffle à ceux qui sont dans l'œuf. Il vivifie les reptiles, fait ce dont vivent les oiseaux ; reptiles et oiseaux sont égaux à ses yeux. Il donne des provisions au rat dans son trou et nourrit l'oiseau sur la branche. Sois béni pour tout cela. »

3. La Défense des morts. — *Pour permettre à l'âme de se défendre lorsqu'elle comparaît après la mort devant le tribunal d'Osiris, on attache au cou de la momie le* Livre des Morts *où il est écrit :*

« Hommage à toi, Dieu grand, Seigneur de vérité et de Justice!... Je n'ai commis aucune fraude envers les hommes. Je n'ai pas tourmenté la veuve. Je n'ai pas menti devant le tribunal. Je ne connais pas la mauvaise foi. Je n'ai pas imposé à un chef de travailleurs plus de travaux qu'il n'en devait faire chaque jour. Je n'ai pas été négligent. Je n'ai pas été oisif. Je n'ai point commis de sacrilège. Je n'ai pas desservi l'esclave auprès de son maître. Je n'ai pas affamé. Je n'ai pas fait pleurer. Je n'ai point tué. Je n'ai point volé les bandelettes ni les provisions des morts. Je n'ai point usurpé la terre. Je n'ai pas faussé la balance. Je n'ai pas enlevé le lait de la bouche des nourrissons. Je n'ai pas coupé un canal... Je suis pur! Je suis pur! Je suis pur!... O Juges, en ce jour de Jugement suprême, donnez au défunt de venir à vous, lui qui n'a point péché, qui n'a point menti ni fait le mal, mais vit de la vérité et se nourrit de la justice. Ce qu'il a fait, les hommes le disent et les dieux s'en réjouissent : il a donné des pains à l'affamé, de l'eau à l'altéré, des vêtements à celui qui était nu ; il a offert des sacrifices aux dieux, des repas funéraires aux défunts. Sa bouche est pure et ses deux mains sont pures ».

CHAPITRE II

LA GRÈCE ANTIQUE : SES LÉGENDES ET SES CITÉS

1re Leçon : LES ORIGINES DU MONDE GREC

La Grèce, avec ses côtes très découpées, ses presqu'îles, ses baies, ses îles innombrables, ses horizons lumineux était favorable à l'établissement d'un peuple de marins et de commerçants. Les nombreux contacts que, par la conquête, la navigation et le commerce, les Grecs eurent avec les autres civilisations de l'Orient méditerranéen, firent d'eux le peuple le plus intelligent, le plus cultivé, le plus artiste de toute l'antiquité. Le monde civilisé étudie et admire encore aujourd'hui les œuvres magnifiques que produisit le *génie grec* il y a 2 à 3.000 ans.

1° Deux poèmes célèbres, l'Iliade et l'Odyssée, nous font connaître la Grèce primitive. — Venus du nord des Balkans, des peuples encore à demi barbares, appelés **Achéens** ou **Hellènes,** descendirent vers la Grèce (environ 1500 av. J.-C.) et s'y installèrent. Le centre de leur empire fut *Mycènes* dans la presqu'île du Péloponnèse. De là, il rayonnèrent vers toutes les îles de la mer Egée, conquirent la Crète dont ils découvrirent la civilisation raffinée et s'établirent aussi sur les côtes d'Asie Mineure. C'est une de leurs expéditions (vers 1200 av. J.-C.) contre la ville de **Troie,** ou Ilion, bien située à l'entrée des détroits conduisant à la mer Noire, que racontent deux des plus beaux poèmes de l'antiqui-



La Grèce antique.

té : *l'Iliade et l'Odyssée*, attribués à **Homère. L'Iliade** est le récit des combats que, durant dix ans, les Grecs, sous la conduite du roi Agamemnon et d'un autre de leurs chefs, le bouillant Achille, livrèrent aux Troyens. Ils étaient sur le point d'abandonner le siège lorsque l'un d'eux, le rusé Ulysse, ayant caché les meilleurs guerriers grecs dans un énorme cheval de bois, réussit à pénétrer dans la ville et à s'en emparer.

L'Odyssée relate ensuite les multiples aventures d'Ulysse, errant sur les mers dix ans encore avant de pouvoir retrouver sa petite patrie, l'île d'Ithaque, sa femme Pénélope et Télémaque, son fils.

Mais l'*Iliade* et l'*Odyssée* nous font connaître aussi la civilisation grecque primitive (environ 900 ans av. J.-C.) et en particulier les croyances et les légendes dont l'ensemble constitue la *mythologie.*

2° ***Les légendes des Dieux et des héros forment la mythologie grecque.*** — Comme presque tous les autres peuples de l'antiquité (sauf les Hébreux) les Grecs croyaient à l'existence d'une multitude de dieux, semblables aux hommes, mais plus grands, plus beaux, invisibles, immortels, et qui symbolisaient pour la plupart les grandes forces de la nature ou les activités humaines. Le plus puissant de tous était **Zeus** (Jupiter (1), dieu du ciel, armé de la foudre, trônant sur le Mont Olympe, le plus élevé de la Grèce (3.000 m.). Sa femme *Héra* (Junon) protégeait le foyer et la famille. Le royaume des morts était gardé par *Cerbère*, terrible chien à trois têtes et à queue de serpent. Après leur jugement, les bons goûtaient la félicité des Champs-Elysées, tandis que les méchants étaient livrés aux supplices. Un frère de Zeus, *Poséidon* (Neptune), le trident en main, régnait sur la mer, déchaînant ou apaisant les tempêtes. Zeus avait aussi de nombreux enfants : le bel *Apollon*, dieu du soleil et des arts, environné des neuf *Muses*, le brutal *Arès* (Mars), dieu de la guerre; *Héphaïstos* (Vulcain), boiteux et laid, qui forgeait la foudre de son père dans le cratère de l'Etna ; *Aphrodite* (Vénus), déesse de la beauté et de l'amour ; *Athéna* (Minerve), déesse de l'intelligence et de la sagesse, la préférée de toutes.



APOLLON JOUANT DE LA CITHARE.

Entre les dieux et les hommes, les Grecs plaçaient des **héros légendaires** qui avaient accompli de grands exploits et, poursuivis par la fatalité, s'étaient sacrifiés pour le bien de leurs concitoyens. Chaque cité honorait le sien. *Thésée*, celui d'Athènes, avait, racontait-on, tué en Crète le Minotaure, monstre moitié homme, moitié taureau, à qui les Grecs devaient, chaque année, livrer en tribut sept jeunes gens et sept jeunes filles qu'il dévorait. *Œdipe* était renommé à Thèbes pour avoir délivré la ville d'un autre monstre redoutable, le Sphinx. Quant à *Héraclès* (Hercule), ce n'était pas un, mais douze travaux surhumains qui lui valaient sa célébrité dans toute la Grèce et une place privilégiée près des dieux.

---

(1) Entre parenthèses, les noms, qui nous sont plus familiers, donnés plus tard par les Romains à ces mêmes dieux.

3° Devenus de hardis marins, les Grecs colonisent rapidement toute la Méditerranée. — Chassés par de nouvelles invasions, comme celle des *Doriens* aux armes de fer, ou attirés par le commerce, les Grecs primitifs colonisèrent rapidement toutes les côtes de la Méditerranée. En Asie Mineure, ils établirent des ports très actifs : *Smyrne, Phocée, Milet,* par où ils prirent contact avec les civilisations orientales ; sur le détroit du Bosphore : *Byzance* (Constantinople). L'Italie du Sud, la Sicile, furent peuplées de nombreuses et riches colonies : *Naples, Syracuse, Sybaris,* etc., qui devinrent la « Grande Grèce ». Les côtes d'Espagne, d'Afrique, de Gaule virent s'installer partout des commerçants grecs. Ce sont des Grecs venus de Phocée qui fondèrent *Massalia* (Marseille) 600 ans av. J.-C., et d'autres *Nice, Antibes, Agde,* etc. Selon la comparaison d'un ancien, les colonies grecques étaient autour de la Méditerranée « *comme des grenouilles autour d'une mare* ».



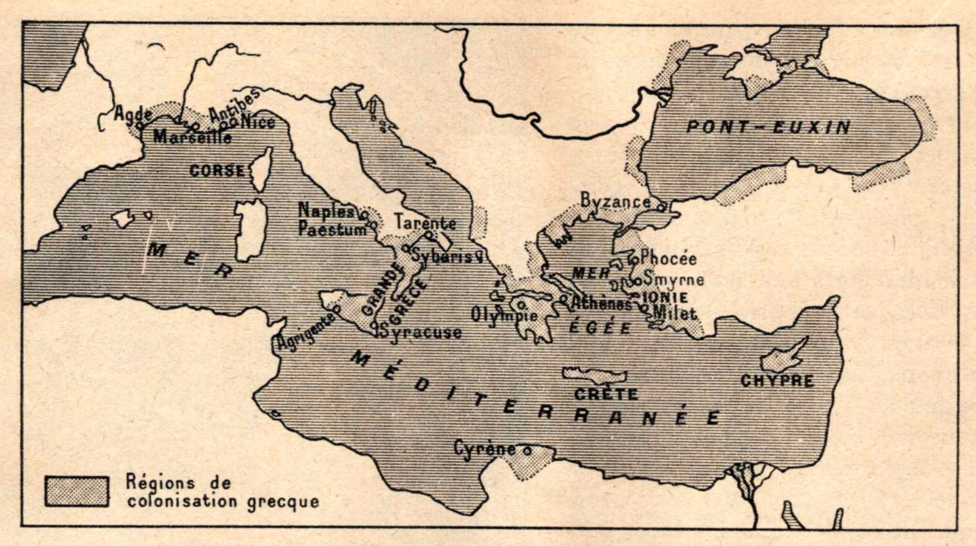
ŒDIPE ET LE SPHINX. (peinture d'une coupe.) Cl. Giraudon

Le Sphinx dévorait tous les passants qui ne pouvaient pas deviner ses énigmes. A la question : « Quel est l'animal qui marche sur quatre pattes le matin, deux pattes le midi, trois pattes le soir ? » Œdipe répondit : « C'est l'homme qui, enfant, se traîne sur les mains et les genoux ; adulte, marche sur ses jambes, et, vieillard, s'appuie sur un bâton ». Le Sphinx, dépité, se jeta dans la mer.

2e Leçon : DEUX CITÉS GRECQUES RIVALES : SPARTE ET ATHÈNES

La Grèce était composée de nombreuses cités, indépendantes et souvent rivales les unes des autres. Les plus célèbres d'entre elles furent Sparte et Athènes.

1° « Sparte est une armée entretenue par des paysans » (Montesquieu). — Une partie des envahisseurs doriens, 8 à 9.000, s'étaient fixés en Laconie, petite plaine du Péloponnèse. Là, ils fondèrent une cité : **Sparte,** suivant les principes d'un législateur nommé Lycurgue. Ils réduisirent à l'état de serfs les habitants du pays, beaucoup plus nombreux, les **Hilotes,** les obligèrent à travailler pour eux et, afin de maintenir leur domination, firent de leur ville une véritable caserne. Toute l'existence des Spartiates était consacrée au métier militaire. Dès la naissance les enfants mal constitués, qui ne pourraient devenir soldats, étaient jetés dans un gouffre du Mont Taygète. A partir de sept ans, les autres, enlevés à leur famille, recevaient une éducation très sévère, les habituant à l'obéissance, au courage et à un tel mépris de la douleur que, dans des concours d'endurance, certains se laissaient fouetter jusqu'à la mort plutôt que de crier. Ils allaient pieds nus, mal vêtus, couchaient sur des roseaux arrachés aux bords du fleuve Eurotas, et, pour se nourrir, étaient souvent contraints de voler.



LES COLONIES GRECQUES AUTOUR DE LA MÉDITERRANÉE.

De vingt à soixante ans, les Spartiates étaient soldats, passant leur temps en marches et en exercices. Le soir, leur repas principal, composé d'un mauvais « brouet noir » (mélange grossier de graisse de porc, de petits morceaux de viande, de sel et de vinaigre) devait être pris, non en famille, mais entre soldats. Ils étaient bien armés et bien protégés : épée, longue lance, casque, cuirasse et jambières de bronze. La « phalange » spartiate, disciplinée, endurcie, fut dans l'antiquité le modèle de l'héroïsme militaire et du dévouement absolu à l'Etat. *Tous vivaient avec cette pensée qu'ils ne s'appartenaient point à eux-mêmes, mais à leur patrie* (Plutarque). Les jeunes filles et les mères étaient animées du même esprit guerrier et patriotique que les hommes.



Cl. Giraudon

COMBAT DE GUERRIERS (HOPLITES)
(d'après un vase grec du musée du Louvre).

On voit sur ce dessin l'intérieur et l'extérieur des boucliers ronds, les casques à crinière et à oreillettes protégeant les joues, les jambières, la lance.

Le gouvernement de Sparte était une **aristocratie** : deux rois et surtout un conseil composé de vingt-huit anciens de plus de soixante ans exerçaient un pouvoir absolu sur toute la cité.

L'assemblée du peuple qui les avait choisis acceptait leurs décisions sans discussion. Cette constitution demeura toujours la même durant l'existence de Sparte.



L'Acropole d'Athènes. Au sommet, le Parthénon.

2° A Athènes, cité de commerçants, de marins et d'artistes, le peuple se gouvernait lui-même (démocratie). — Athènes, capitale de l'Attique, était située dans une région montagneuse, au sol sec et peu fertile. Aussi se tourna-t-elle vite vers la mer et vécut surtout du commerce avec les autres cités de la Méditerranée. D'esprit plus ouvert et de caractère plus indépendant que les Spartiates, les Athéniens formèrent très vite une ***démocratie,*** c'est-à-dire un peuple qui se gouverne lui-même.

Ce ne fut pas sans luttes, d'ailleurs. Primitivement, le pouvoir était exercé seulement par les nobles, riches propriétaires terriens, et à leur profit. Les pêcheurs, cultivateurs, bergers et artisans qui composaient la masse de la cité, exigèrent une part du gouvernement. Il y eut des révoltes et des guerres civiles. Le sage législateur **Solon,** puis plus tard **Périclès** accordèrent alors au peuple toute l'autorité.

Au siècle de Périclès (Ve siècle av. J.-C.) le pouvoir, à Athènes, appartenait donc à l'*Ecclesia*, ou Assemblée du peuple, composée de 30 à 40.000 citoyens libres. Cette assemblée (en fait, à cause de nombreuses abstentions, elle ne comprenait guère plus de 5.000 personnes) se réunissait trois ou quatre fois par mois sur une colline des environs entaillée de gradins. Les projets de loi étaient présentés par des orateurs au peuple qui les votait ou les rejetait, à mains levées. Tout citoyen avait le droit de prendre la parole. C'est d'une manière analogue que les choses se passent encore aujourd'hui dans certains cantons suisses.

L'Assemblée élisait ainsi chaque année 10 *stratèges*, à la fois généraux et ministres, qui assuraient l'exécution des décisions du peuple. Le plus grand de ces stratèges fut *Périclès* qui, constamment réélu, dirigea très habilement la politique d'Athènes pendant vingt ans (449-429 avant J.-C.).

C'était également le peuple qui exerçait la justice. Il n'y avait pas de magistrats, ni d'avocats. 6.000 Athéniens tirés au sort servaient de jurés. Parmi eux, on tirait également au sort, pour

chaque affaire, 500 juges qui condamnaient ou acquittaient après avoir entendu les plaideurs.

L'éducation des enfants à Athènes différait totalement aussi de celle de Sparte. Ils continuaient d'appartenir à leur famille. Les exercices physiques étaient en honneur dès l'enfance et les jeunes Athéniens pratiquaient dans le *gymnase* tous les sports athlétiques. Mais ils avaient le culte de l'intelligence et de la beauté autant que de la force. Ils récitaient les vers de leurs grands poètes, surtout Homère, chantaient en s'accompagnant de la lyre et, plus tard, apprenaient des philosophes l'art de raisonner et de bien parler. Ce n'est qu'à dix-huit ans qu'ils commençaient leur éducation militaire pour devenir d'ailleurs, aux armées, d'excellents soldats, prêts à se sacrifier pour leur patrie.

De longues guerres civiles opposèrent Sparte et Athènes. Un conquérant voisin, Philippe de Macédoine, en profita pour s'emparer de toute la Grèce.

RÉSUMÉ

I

1. La Grèce fut d'abord peuplée par des envahisseurs à demi-barbares. Ils firent la guerre de Troie, racontée par le poète Homère dans l'Iliade et l'Odyssée.

2. Les Grecs croyaient à une multitude de dieux : les principaux étaient Zeus, roi des dieux ; Apollon, dieu du soleil ; Athéna, déesse de l'intelligence. Ils croyaient aussi à l'existence de héros dont le plus célèbre fut Héraclès.

3. Devenus un peuple de marins et de commerçants, ils fondèrent tout autour de la Méditerranée un grand nombre de colonies dont les plus prospères furent Smyrne, Syracuse, Naples, Marseille, Nice.

II

1. Parmi les nombreuses cités grecques, les deux plus célèbres furent Sparte et Athènes. Sparte était une ville de soldats avec un gouvernement aristocratique exercé par les anciens de la cité.

2. Athènes était une ville de commerçants, de marins et d'artistes. Elle possédait un gouvernement démocratique exercé par tous les citoyens libres.

DATES A RETENIR :

XIIe siècle avant J.-C. : Guerre de Troie.

VIe siècle avant J.-C. : Fondation de Marseille.

Ve siècle avant J.-C. : Apogée d'Athènes.

Questions et travaux personnels. — 1. *Quels sont les deux plus grands poèmes de l'antiquité grecque ? Que racontent-ils ?* — 2. *Qu'appelle-t-on, dans le langage actuel, une « odyssée » ?* — 3. *Quels étaient les principaux dieux de la mythologie grecque et que représentaient-ils ?* — 4. *En quoi la mythologie grecque diffère-t-elle principalement de la religion chrétienne ?* — 5. *Héraclès s'est appelé par la suite Hercule : en quel sens, cette expression « un Hercule » est-elle employée ?*

aujourd'hui ? — 6. Dessinez une carte de la Méditerranée en y faisant figurer les principales colonies grecques.

1. Comment vivaient les Spartiates ? — 2. Qu'étaient les Hilotes ? — 3. Qui exerçait le pouvoir à Sparte ? — 4. Comment appelle-t-on cette forme de gouvernement ? — 5. Qui exerçait le pouvoir à Athènes ? — 6. Comment appelle-t-on cette autre forme de gouvernement ? — 7. Laquelle des deux sortes d'éducation, spartiate ou athénienne, auriez-vous préférée pour vous-même ? Pourquoi ?

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Zeus, roi des dieux. — Zeus tient l'assemblée des dieux sur la plus élevée des cimes de l'Olympe. « Ecoutez-moi, dit-il, vous tous, dieux et déesses ; que nulle déesse, que nul dieu ne tente d'enfreindre mes ordres. Celui que je verrai s'éloigner pour porter secours aux Troyens, je le saisirai et le plongerai dans le Tartare ténébreux, au plus profond du gouffre qui s'étend sous la terre, au lieu où s'élèvent les portes de fer et le seuil d'airain, éloigné du palais d'Aïdès autant que la terre l'est du ciel. Il saura désormais combien je l'emporte sur vous tous en puissance. Mais, ô immortels, faites-en l'épreuve, pour que nul ne l'ignore : laissez tomber du ciel une chaîne d'or ; suspendez-vous tous à son extrémité ; vous aurez beau vous fatiguer, vous n'attirerez pas du ciel vers la terre Zeus, suprême arbitre. Mais si, à mon tour, il me plaisait de vous entraîner, j'attirerais la terre elle-même et la mer ; j'attacherais ensuite la chaîne autour de l'Olympe, et les choses resteraient à cette hauteur ; tant je suis supérieur aux dieux et aux hommes ! »

D'après HOMÈRE (*l'Iliade*).

2. Hercule vainqueur du Lion de Némée. — Un lion féroce dévorait les hommes et les troupeaux dans la vallée de Némée. Tenant d'une main son arc et son carquois et de l'autre une massue faite d'un tronc d'olivier, Hercule va à la rencontre du lion. Mais les flèches qu'il lui décoche ne peuvent pénétrer le cuir épais de l'animal. Le lion s'enfuit dans sa caverne ; Hercule l'y suit, lui assène sur le crâne un coup de sa terrible massue d'olivier qui se brise sous la violence du choc, puis il saisit l'animal à bras le corps, étreint son cou musculeux, lui comprime les flancs avec ses jambes et finit par l'étouffer. Hercule arrache ensuite la peau du lion en utilisant pour la déchirer, les propres griffes de l'animal, puis il s'en couvre le corps pour s'en faire désormais une cuirasse.

D'après THÉOCRITE.

3. La fondation de Marseille. — C'est vers 600 avant J.-C. que des Grecs de Phocée en Asie Mineure s'avancèrent en Méditerranée occidentale jusqu'à la côte de notre actuelle Provence. Ils s'établirent à quelque distance de l'embouchure du Rhône sur un rocher relié à la terre ferme par un isthme facile à défendre et y fondèrent *Massalia* qui devint Marseille.

Euxénos, jeune marchand phocéen, aborda sur la côte de la peuplade gauloise des Ségobriges au moment où le roi de cette tribu, Nann, préparait les noces de sa fille Gypsis. Nann invita Euxenos au banquet au cours duquel, suivant l'usage, la jeune fille devait présenter une coupe de vin à celui des convives qu'elle choisirait pour mari. A la fin du banquet, Gypsis entra dans la salle et sans même regarder les prétendants gaulois, elle s'arrêta devant le chef des Phocéens et lui tendit la coupe. Le roi accepta le Grec pour gendre et lui donna le territoire où il avait débarqué : Euxenos y bâtit Marseille.

D'après JUSTIN, historien latin.

4. Le chant de guerre des Spartiates. — « Il est beau que l'homme brave, en combattant pour sa patrie, tombe au premier rang ; mais celui qui déserte sa ville et ses champs fertiles et va mendier,

errant avec sa chère mère et son vieux père et ses petits enfants, celui-là est le plus misérable des hommes...

Nous, courageusement, combattons pour cette terre, mourons pour nos enfants, n'épargnons point notre vie. O jeunes hommes, combattez, pressés l'un contre l'autre, ne craignez que la honte de la fuite, excitez dans votre cœur un vaillant et solide courage, et ne vous inquiétez point de la vie en luttant contre l'ennemi.

N'abandonnez point les vieux guerriers dont les genoux ne sont plus agiles. Il est honteux qu'un vieil homme, tombé au premier rang, gise devant les jeunes hommes avec sa tête blanche, sa barbe blanche, et rende son âme courageuse dans la poussière, le corps dépouillé...

Mais celui qui garde la belle fleur de la jeunesse, vivant, est admiré des hommes et des femmes, et, aussi, quand il tombe bravement au premier rang. Que chacun marche donc au combat d'un pied ferme, en mordant ses lèvres de ses dents. »

TYRTÉE. (Trad. Leconte de Lisle).

5. Le serment prononcé par le jeune éphèbe athénien en recevant ses armes. — Je jure de ne jamais déshonorer ces armes sacrées, de ne jamais abandonner ma place dans la bataille. Je combattrai pour mes dieux et mon foyer, seul ou avec tous. Je ne laisserai pas après moi ma patrie diminuée, mais plus puissante... J'obéirai aux ordres que la prudence des magistrats saura me donner. Je serai soumis aux lois, à celles qui sont maintenant en vigueur et à celles que le peuple établira. Si quelqu'un veut renverser ces lois..., je ne le souffrirai pas, mais je combattrai pour elles, seul ou avec tous. Je vénérerai les cultes de mon père. Je prendrai à témoin Zeus, Arès, et tous les dieux. »

6. La constitution athénienne. — « La constitution qui nous régit n'a rien à envier aux autres peuples ; elle leur sert de modèle et ne les imite point. Elle a reçu le nom de démocratie, parce que son but est l'utilité du plus grand nombre et non celle d'une minorité. Pour les affaires privées, tous sont égaux devant la loi ; mais la considération ne s'accorde qu'à ceux qui se distinguent par quelque talent. C'est le mérite personnel, bien plus que les distinctions sociales, qui fraye la voie des honneurs. Aucun citoyen capable de servir la patrie n'en est empêché par l'indigence ou par l'obscurité de sa condition.

Libres dans notre vie publique, nous ne scrutons pas avec une curiosité soupçonneuse la conduite particulière de nos concitoyens... Malgré cette tolérance dans le commerce de la vie, nous savons respecter ce qui touche à l'ordre public ; nous sommes pleins de soumission envers les autorités établies, ainsi qu'envers les lois, surtout envers celles qui ont pour objet la protection des faibles, et celles qui, pour n'être pas écrites, ne laissent pas d'attirer à ceux qui les transgressent un blâme universel. »

Paroles de PÉRICLÈS rapportées par Thucydide.



CHAPITEAU IONIEN.

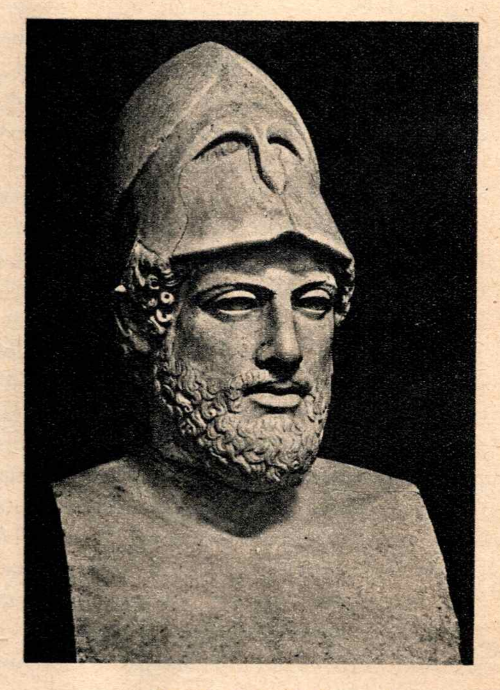
CHAPITRE III

LA CIVILISATION GRECQUE

1re Leçon : LA VIE A ATHÈNES AU SIÈCLE DE PÉRICLÈS

Au ve siècle av. J.-C. la vie à Athènes fut si prospère et la civilisation si brillante, sous la direction de Périclès, qu'on a donné à cette époque le nom de *Siècle de Périclès*, comme on dira plus tard à Rome le *Siècle d'Auguste* et, en France, au XVIIe siècle, le *Siècle de Louis XIV*.

1° Périclès fut le plus grand homme d'Etat de la Grèce. — Né en l'an 500 av. J.-C., d'une famille noble, il se consacra de bonne heure à la philosophie et à la politique. Devenu stratège à cinquante ans, il fit preuve dans ses fonctions de beaucoup de sagesse et de dignité. Aussi ferme à l'égard du peuple qu'à l'égard des nobles, il réussit à maintenir entre eux la paix sociale. Grand orateur, courageux, désintéressé, un peu distant, il fut un véritable chef d'Etat et mérita bien le surnom de « l'Olympien » que ses contemporains lui décernèrent. C'est lui, nous l'avons vu, qui acheva de donner à Athènes sa constitution démocratique.



Buste de Périclès.

2° La société, à Athènes, comprenait des citoyens libres, des métèques et des esclaves. — Il ne faudrait pas croire toutefois que cette démocratie antique était semblable aux démocraties modernes. Athènes, avec son port : *le Pirée*, et les autres bourgades de *l'Attique*, comprenait environ 400.000 personnes qui formaient trois classes bien distinctes :

a) **Les citoyens libres,** âgés d'au moins vingt ans, nés de père et de mère athéniens. Eux seuls participaient aux délibérations de l'Assemblée du peuple ou du tribunal et pouvaient remplir des fonctions publiques. Avec leurs familles, ils formaient tout au plus le tiers de la population.

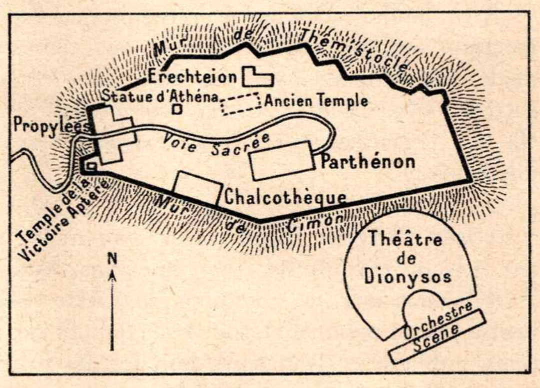


L'ATTIQUE (Athènes et ses environs).

b) **Les métèques,** on appelait ainsi des étrangers venus s'installer à Athènes comme industriels ou commerçants. Ils étaient souvent très riches, payaient les impôts et participaient aux charges militaires. On les admettait aussi aux cérémonies religieuses. Mais ils n'avaient pas le « droit de cité » et, en particulier, ne pouvaient posséder ni terres, ni maisons. Les métèques étaient moitié moins nombreux que les citoyens.

c) **Les esclaves,** comme dans toutes les sociétés antiques, la plus grande partie de la population athénienne était constituée par les esclaves (environ 200.000). Anciens prisonniers de guerre ou bien étrangers pauvres achetés et revendus par des marchands, les esclaves n'avaient aucun droit. Beaucoup d'entre eux étaient domestiques : une famille modeste en possédait cinq ou six, une famille riche en avait jusqu'à cent. D'autres travaillaient dans les mines, les carrières, les ateliers, parfois même au service de l'Etat.

3° *Les Athéniens menaient une vie simple, consacrée aux affaires, à la politique et aux arts.* — Athènes était, au Ve siècle, une ville très populeuse, aux maisons serrées les unes contre les autres dans la plaine, autour du rocher de l'Acropole, réservé aux temples des dieux. Une foule affairée, aimant vivre au grand air, se pressait dans les rues étroites, tortueuses, mal entretenues, ou sur la grande place du marché, l'**Agora.** Beaucoup de maisons n'avaient qu'une seule pièce. Les plus riches comprenaient, autour d'une cour intérieure, un péristyle et de nombreuses chambres. Le *mobilier* était sans luxe : des lits, des peaux de bêtes, des tables légères à trois pieds, des coffres à vêtements, de grands vases d'argile pour les provisions. A cause de la douceur du climat, le *costume* ne se composait, en général, que de deux pièces : une tunique de lin, courte pour les hommes, plus longue pour les femmes, et dont les plis tombaient droit ; un manteau formé d'un simple rectangle de laine et que les Grecs drapaient autour d'eux avec art. La *nourriture* elle-même était très frugale : les repas, pris rapidement, comportaient surtout des mets du pays : des olives, des gâteaux de farine et de miel, des fèves ou des lentilles, parfois un peu de viande de mouton ou de porc, de l'eau ou du vin coupé de beaucoup d'eau. Dans certaines occasions seulement, les Grecs fortunés donnaient de grands banquets où, étendus sur des lits, ils mangeaient et buvaient davantage, conversant entre eux avec animation sur la politique ou les arts, échangeant des propos graves ou des plaisanteries spirituelles.



PLAN DE L'ACROPOLE.

Dans la campagne, les paysans produisaient l'orge et le blé, le vin, l'huile d'olive, élevaient des troupeaux sur les pentes montagneuses. A la ville prospéraient les petits ateliers où l'on travaillait le cuir, le bois, les métaux, où l'on fabriquait les armes, les étoffes et, dans le quartier du *Céramique*, les beaux vases ornés de peintures. Le port voisin, *le Pirée*, enfin, était le grand centre commercial, d'où partaient vers les autres ports de la Méditerranée les productions de l'Attique et par où arrivaient le blé de la Russie méridionale, le lin d'Egypte, l'ivoire d'Afrique, etc.

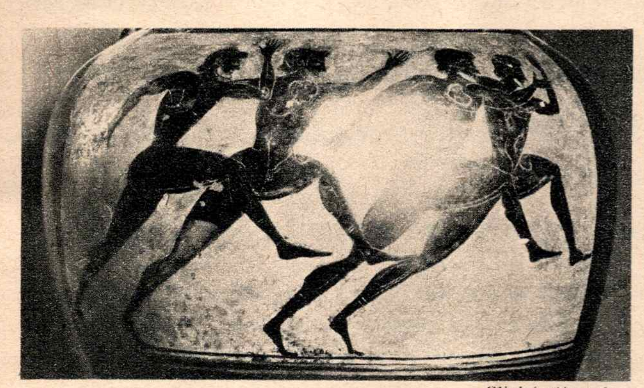


Cliché Giraudon.

VASES GRECS.

4° La religion présidait à tous les actes de la vie des Athéniens et faisait l'unité des cités grecques. — Les dieux du temps d'Homère étaient toujours en grande vénération parmi les Athéniens. Mais il existait, en outre de ce culte public, une religion domestique, propre à chaque famille : le **culte des ancêtres et du foyer.** Chaque maison avait son autel, sur lequel brûlait le feu sacré qui ne devait jamais s'éteindre. Le père, considéré comme le prêtre de la famille, entretenait le foyer, disait devant lui les prières, lui offrait les prémices, c'est-à-dire quelques miettes au début du repas. Ainsi les Grecs pensaient-ils rendre aux âmes de leurs ancêtres, symbolisées par le feu vivant, le culte qui leur était dû et sans lequel elles auraient mené une existence malheureuse.

Ils croyaient aussi aux *présages* et aux *oracles*. Certains de ces oracles étaient connus, non seulement par toute la Grèce, mais encore parmi les autres peuples et on venait de très loin les consulter en pèlerinage. Les plus célèbres furent l'oracle d'Apollon, à Delphes et celui d'Asklépios (Esculape), dieu de la médecine, à Epidaure.



Cliché Giraudon

COURSE DU STADE.

Reproduction d'un dessin figurant sur une des amphores attribuées aux vainqueurs des Jeux Olympiques. A la mort de l'athlète cette amphore était placée dans son tombeau. On notera ici l'élan et la puissance de la foulée.

Mais c'était surtout aux *Grands Jeux* que les Grecs aimaient à se retrouver et à sentir ce qui, malgré leurs rivalités de cité à cité, les unissait en une commune civilisation : leur race, leur langue, leur religion. Tous les quatre ans, avaient lieu à Olympie, en l'honneur de Zeus, les célèbres **Jeux Olympiques.** On s'y préparait des mois à l'avance. Les armées faisaient trêve. Des milliers de pèlerins accouraient de partout. Et, durant sept jours, les athlètes, longuement entraînés, se livraient aux diverses épreuves : courses, sauts, luttes, lancement du disque ou du javelot. Les vainqueurs,



LE PARTHÉNON.

Il avait d'admirables proportions (69 m. de longueur, 30 de largeur, 26 de hauteur). On voit ici le côté nord et la façade principale. Le péristyle est formé de colonnes d'ordre dorique : au-dessus de ces colonnes court une frise sculptée dont on aperçoit quelques fragments. Entre les colonnes, on aperçoit les murs de la nef *(naos)*. La façade est surmontée d'un fronton triangulaire orné de bas-reliefs. Lors du siège d'Athènes, en 1697 par les Vénitiens, un boulet fit sauter la poudrière installée par les Turcs dans le Parthénon : l'édifice a subi de graves dégâts et n'a été qu'en partie restauré.

couronnés d'olivier, rentraient en triomphateurs dans leur cité. On leur élevait des statues et les poètes chantaient leurs louanges.

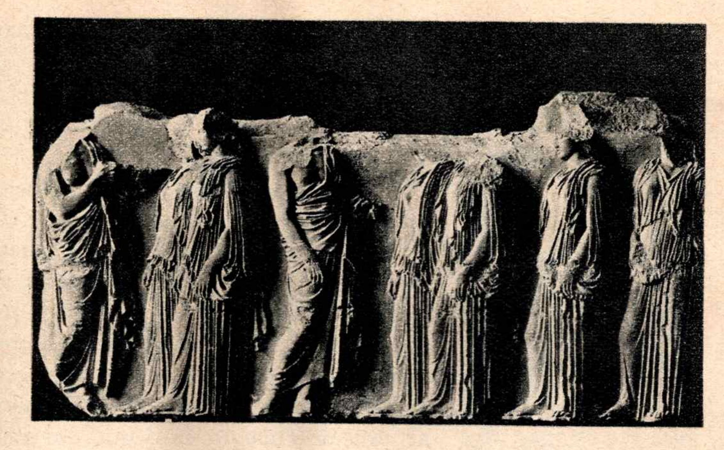
Ainsi la religion était intimement mêlée à la vie grecque. C'est elle aussi qui inspire les plus belles manifestations de l'art grec.

2e Leçon : LES ARTS, LES LETTRES ET LES SCIENCES EN GRÈCE

C'est, en effet, pour remercier les dieux d'avoir donné aux Grecs la victoire sur les Perses et pour embellir Athènes que Périclès fit construire sur l'Acropole les temples les plus magnifiques, aujourd'hui presque en ruines et qui suscitent toujours cependant l'admiration universelle.

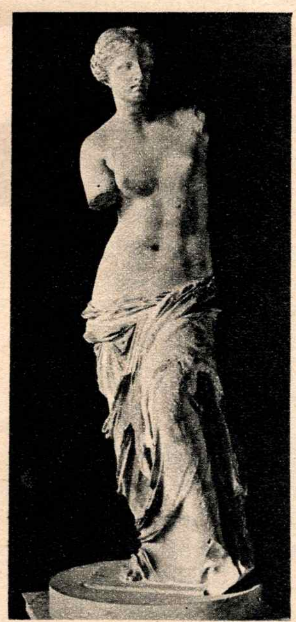
1o Les monuments et les sculptures de la Grèce antique sont parmi les plus beaux que les hommes aient créés. — Périclès confia à son ami, le grand sculpteur **Phidias,** la charge de diriger les travaux et en quelques années l'Acropole fut couverte de temples et de

statues, pour la plupart consacrés à Athéna, la déesse protectrice d'Athènes. On entrait dans l'enceinte sacrée par un portique monumental : *les Propylées.*



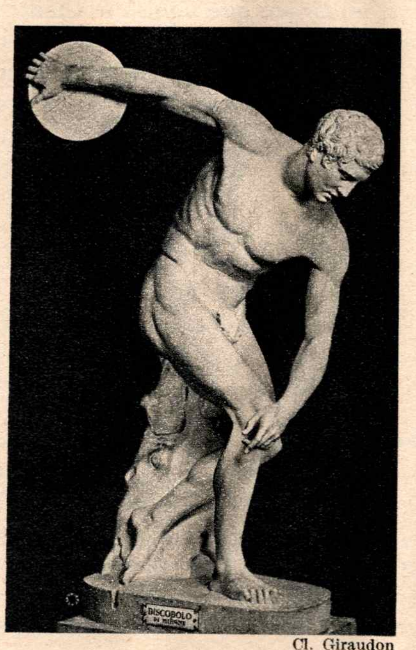
LE CORTÈGE DES PANATHÉNÉES (Frise du Parthénon).

Plus loin s'élevaient de petits temples, tel l'Erechtéion, aux colonnes formées de gracieuses statues de jeunes filles ou *Caryatides.* Au centre, dominant tout de sa masse, le célèbre **Parthénon,** entièrement en marbre. Ses dimensions étaient plus petites que celles de nos cathédrales, car les fidèles n'entraient pas dans le temple, demeure de la déesse. Cérémonies et sacrifices avaient lieu à l'extérieur. Mais ses proportions admirablement calculées, la simplicité de ses lignes, l'élégance de ses colonnes, la richesse de sa décoration donnent une impression d'harmonie et de beauté parfaite. Tout autour, en haut des murs, courait une frise de 160 mètres de long formée de sculptures en bas-relief et représentant la procession des **Panathénées.** Elle comprenait près de quatre cents personnages (magistrats, prêtres, jeunes



Cl. Giraudon

LA VÉNUS DE MILO.



Cl. Giraudon

LE DISCOBOLE DE MYRON.



Cl. Giraudon

LA VICTOIRE DE SAMOTHRACE.



Cl. Giraudon

JEUNE FILLE GRECQUE (Musée du Louvre).

Type des statuettes d'argile trouvées dans des tombeaux à Tanagra, en Béotie. Il s'agit ici d'une jeune fille élégamment vêtue. Ces statuettes étaient coloriées.

filles, cavaliers) et deux cents animaux. C'était une partie du long et solennel cortège qui, chaque année, à l'occasion de la fête d'Athéna, gravissait les pentes de l'Acropole et, au cours de cérémonies sacrées, offrait à la statue de la déesse une robe magnifique, tissée et brodée par les jeunes filles nobles d'Athènes.

A l'intérieur du Parthénon, Phidias avait sculpté une statue d'Athéna en or et en ivoire, et, au dehors, s'élevait une autre statue en bronze, armée et casquée, si haute que les marins passant au large en mer, à dix kilomètres de là, voyaient briller au soleil la pointe de sa lance.

Il y eut encore en Grèce beaucoup d'autres artistes : *Myron*, l'auteur du Discobole ; *Praxitèle* qui sculpta dans le marbre de nombreuses statues de dieux et de déesses ; les génies inconnus, auteurs de la *Vénus de Milo* et de la *Victoire de Samothrace* ; sans oublier les modestes artisans de *Tanagra*, en Béotie, qui moulèrent, en argile coloriée, de charmantes petites statuettes, représentant des personnages dans les attitudes ordinaires de leur vie.

Des peintres célèbres : *Zeuxis, Apelle*, il n'est demeuré aucune œuvre. Par contre, ce sont les innombrables scènes mythologiques ou familières, reproduites en noir ou en rouge sur les *vases* aux formes variées et harmonieuses, qui nous permettent d'évoquer les croyances et la vie des Grecs.

2° C'est en Grèce que naquit le théâtre : tragédie et comédie. — La religion est encore à l'origine des immortels chefs-d'œuvre de la littérature grecque. Il semble bien, en effet, que les premières tragédies soient issues des fêtes sacrées qui avaient lieu en Sicile en l'honneur de Dionysos, dieu de la vigne et des champs. Ce sont d'ailleurs encore les légendes des déesses et des héros, ainsi que l'amour de la patrie, qui animèrent les œuvres des trois grands poètes tragiques grecs du « siècle de Périclès » : ***Eschyle, Sophocle*** et ***Euripide.*** Le poète comique ***Aristophane*** faisait rire les Athéniens aux dépens d'eux-mêmes, en raillant leurs défauts et les intrigues de la politique. Ces représentations avaient lieu, à l'occasion de fêtes religieuses, dans des théâtres en plein-air, tel le théâtre de Dionysos, construit à Athènes au IVe siècle avant J.-C., et qui pouvait contenir, assis sur des gradins, plus de 30.000 spectateurs.

Beaucoup de nos écrivains, et particulièrement l'un des plus grands : Racine (XVIIe siècle) se sont inspirés dans leurs œuvres (*Andromaque, Iphigénie, Les Plaideurs*) des modèles offerts par les poètes de l'antiquité grecque. De nos jours, on cherche encore à les imiter au théâtre.

3° L'histoire, la philosophie, les sciences apparaissent aussi en Grèce. — L'histoire également a été créée par les Grecs. ***Hérodote,*** après avoir fait de nombreux voyages en Asie et en Egypte, raconta ce qu'il avait observé et fut surnommé le « Père de l'histoire ». *Thucydide* et *Xénophon* relatèrent avec exactitude les guerres auxquelles ils avaient participé.

Des orateurs, dont le plus célèbre de tous les temps : ***Démosthène,*** se signalèrent au cours des luttes politiques à l'intérieur des cités ou contre l'ennemi du dehors. Et c'est en Grèce encore qu'enseignèrent la sagesse à leurs contemporains les grands philosophes ***Socrate, Platon, Aristote.*** Ce dernier, génie universel, avait écrit plus de quatre cents ouvrages traitant de toutes

les sciences : il demeura le maître de notre pensée au moyen âge, et même jusqu'au XVIIe siècle. Nos philosophes contemporains étudient toujours, avec un grand respect, les « Dialogues » de Platon ou les « Traités » d'Aristote.

Des savants, dont les noms sont encore honorés, firent faire leurs premiers progrès aux mathématiques (table de *Pythagore*, géométrie d'*Euclide*), et à la physique (principe d'*Archimède*).

Ainsi le génie grec se manifesta brillamment dans tous les domaines, créant des œuvres dont la beauté, souvent imitée, n'a jamais été surpassée depuis. Il devait exercer tout d'abord son influence sur les Romains, qui conquirent la Grèce en l'an 146 av. J.-C.

RÉSUMÉ

I

1. Périclès fut le plus grand homme d'Etat de la Grèce. Il vécut au Ve siècle avant J.-C.

2. La société athénienne, au temps de Périclès, comprenait des citoyens libres, des métèques ou étrangers, et de nombreux esclaves.

3. La vie des Athéniens était très simple. Ils se consacraient aux affaires, à la politique et aux arts. Le port d'Athènes : le Pirée, faisait un grand commerce avec les ports de la Méditerranée.

4. Les Grecs pratiquaient une religion domestique : le culte des ancêtres et du foyer. Ils croyaient aussi aux oracles. Les Grecs se réunissaient tous les quatre ans aux Jeux Olympiques.

II

1. Au « siècle de Périclès », Athènes connut une brillante civilisation. Le grand sculpteur Phidias dirigea la construction du Parthénon. De nombreux autres artistes créèrent des œuvres d'une parfaite beauté, telles que la Vénus de Milo et la Victoire de Samothrace.

2. C'est en Grèce que naquit le théâtre : les plus grands poètes tragiques de cette époque furent Eschyle, Sophocle, Euripide ; le plus grand comique, Aristophane.

3. La Grèce eut aussi des philosophes comme Socrate, Platon, Aristote, des savants comme Euclide et Archimède. Les chefs-d'œuvre du génie grec ont été imités dans toutes les nations civilisées et jamais surpassés.

DATE A RETENIR

Ve siècle avant J.-C. : « Siècle de Périclès ».

Questions et travaux personnels. — 1. *Pourquoi appelle-t-on le Ve siècle de l'antiquité grecque le « siècle de Périclès » ?* — 2. *Quelles étaient les diverses classes de la société à Athènes ?* — 3. *Faites un plan d'Athènes indiquant l'Acropole, l'Agora, le Céramique, plus loin le Pirée.* — 4. *Depuis 1896 ont lieu en Europe, tous les quatre ans, dans une capitale, des « Jeux Olympiques ». D'où vient cet usage ?*

1. Visitez si possible des musées renfermant des antiquités grecques (statues, vases, monnaies, etc.). — 2. Collectionnez des gravures ou des cartes postales représentant des statues et des monuments grecs. — 3. Citez des monuments français qui ressemblent aux temples grecs. — 4. Ne trouve-t-on pas, dans certains de nos édifices actuels, des détails inspirés de l'art grec (frontons triangulaires, colonnes, colonnades, péristyles, etc.)? Citez-en des exemples précis que vous avez pu observer autour de vous. Dessinez-les, d'après observation ou de mémoire. — 5. Quels furent les trois plus grands poètes tragiques de la Grèce? — 6. Les trois plus grands philosophes?

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Les monuments d'Athènes. — Ce qui flatta le plus Athènes, ce qui contribua davantage à son embellissement, ce qui surtout étonna tous les autres peuples, et atteste la vérité de tout ce qu'on a dit sur la puissance de la Grèce et sur son ancienne splendeur, c'est la magnificence des édifices publics dont Périclès décora cette ville...

Ces édifices étaient d'une grandeur étonnante, d'une beauté et d'une élégance inimitables. Tous les artistes s'étaient efforcés à l'envi de surpasser la magnificence du dessin par la perfection du travail. Mais ce qui surprenait davantage, c'était la promptitude avec laquelle ils avaient été construits; il n'y en avait pas un seul qui ne semblât avoir exigé plusieurs âges et plusieurs successions d'hommes pour être conduit à sa fin ; et cependant, ils furent tous achevés pendant le court espace de l'administration florissante d'un seul homme. On dit, à la vérité, que, dans ce temps-là, Zeuxis ayant entendu le peintre Agathareus se glorifier de la facilité et de la vitesse avec laquelle il peignait toutes sortes d'animaux : « Pour moi, lui dit-il, je me fais gloire de ma lenteur. » En effet, la promptitude et la facilité de l'exécution ne donnent ni beauté parfaite ni solidité durable. Le temps associé au travail pour la production d'un ouvrage lui imprime un caractère de stabilité qui le conserve des siècles entiers. Aussi ce qui rend plus admirables les édifices de Périclès, c'est qu'achevés en si peu de temps ils aient eu une si longue durée. Chacun de ces ouvrages était à peine fini, qu'il avait déjà, par sa beauté, le caractère de l'antique; cependant, aujourd'hui ils ont toute la fraîcheur, tout l'éclat de la jeunesse, tant y brille cette fleur de nouveauté qui les garantit des impressions du temps. Il semble qu'ils aient eux-mêmes un esprit et une âme qui les rajeunissent sans cesse et les empêchent de vieillir.

(PLUTARQUE).

2. La religion : un sacrifice aux Dieux. — « Il faut, dit Egisthe à Oreste et à Pylade, que vous assistiez à notre pieux festin. J'offre un sacrifice aux Nymphes. Entrons dans ma demeure. »

Dès que nous sommes entrés, il s'écrie : « Qu'on apporte au plus vite des bains pour nos hôtes, afin qu'ils puissent s'approcher de l'autel et des eaux lustrales. » — « Nous venons de nous purifier, répond Oreste, dans les eaux claires du fleuve. Mais, s'il est permis à des étrangers de prendre part aux sacrifices des citoyens, Egisthe, nous sommes prêts, nous ne refusons pas cet honneur. »

...Les esclaves mettent tous la main à l'œuvre. Les uns vont chercher le vase du sacrifice, les autres apportent les corbeilles, d'autres allument le feu et dressent les bassins autour du foyer : toute la maison est en rumeur. Egisthe répand l'orge sacrée sur l'autel en prononçant ces mots : « Nymphes des rochers, puissé-je souvent encore vous offrir un pareil sacrifice!... » Puis il s'arme d'un couteau droit, coupe quelques poils de la génisse, et de la main droite les jette dans le feu sacré; il frappe la

victime, pendant que de leurs bras vigoureux les serviteurs la soulèvent par les épaules, et, se tournant vers Oreste, il le prie de la dépecer lui-même. Oreste saisit un couteau dorien bien forgé ; il ne veut que Pylade pour l'aider au sacrifice. Il prend alors la victime par le pied et, le bras en avant, il met à nu les chairs blanches. Il la dépouille de sa peau, et il ouvre les entrailles... « Prenons, dit-il, les morceaux qui doivent servir au repas sacré : qu'on me donne un couteau thessalien pour fendre la poitrine de la génisse. » Il saisit l'arme et frappe. Egisthe examine les viscères en les triant avec soin... »

D'après EURIPIDE *(Electre)*.

3. Les jeux : la lutte. — Lorsque Ulysse et Ajax se furent ceints, il s'avancèrent au milieu de la lice, et s'embrassèrent étroitement l'un l'autre de leurs bras vigoureux, comme deux chevrons qu'un charpentier fameux a joints ensemble au faîte d'une maison, pour parer à la violence des vents. Leurs dos craquaient sous l'effort violent de leurs bras hardis ; une sueur humide coulait de leurs membres, de nombreuses tumeurs, rouges de sang, s'élevaient sur leurs flancs et sur leurs épaules : tous deux brûlaient sans relâche du désir de vaincre pour obtenir le trépied bien travaillé. Ulysse ne pouvait faire trébucher Ajax, ni le renverser sur le sol : Ajax ne pouvait triompher de la vigoureuse résistance d'Ulysse. Mais, comme les Grecs, aux belles cnémides, commençaient à s'ennuyer, alors le grand Ajax dit à son adversaire : « Il faut que tu me soulèves ou que je te soulève : Jupiter fera le reste ». A ces mots, il souleva Ulysse, mais celui-ci, n'oubliant pas la ruse, le frappa du pied sur le jarret, et lui fit plier les genoux : Ajax fut renversé en arrière, Ulysse lui tomba sur la poitrine : les Grecs contemplaient cette scène avec admiration...

ILIADE XIII.

4. La mort du philosophe Socrate. — « Criton *(disciple de Socrate)* fit signe à l'esclave qui se tenait tout proche. L'esclave sortit, s'attarda longtemps et revint en amenant l'homme qui devait donner le poison à Socrate, et qui, dans une coupe, l'apportait tout broyé. Aussitôt qu'il le vit :

— « Eh bien ! ô excellent ami, lui dit Socrate, car tu le sais, que faut-il faire ?

— Rien autre, répondit-il, que de te promener après avoir bu jusqu'à ce que tu sentes de la pesanteur dans les jambes, et te coucher ensuite. Le poison ainsi agira de lui-même. »

En ce disant, il lui tendit la coupe. Et Socrate la prit avec le plus grand calme, sans aucunement trembler, sans changer de couleur, ni altérer son visage. Puis, d'un seul trait, avec la plus grande aisance et la plus douce humeur, il absorba le poison. La plupart d'entre nous avaient été jusque-là suffisamment capables de se contenir de pleurer. Mais dès que nous le vîmes boire et sitôt après qu'il eut bu, nous ne le pûmes plus. Socrate alors :

— « Que faites-vous, étranges amis ? nous dit-il. J'avais pourtant surtout fait éloigner les femmes pour éviter de telles discordances, car j'ai entendu dire qu'il faut mourir dans un silence sacré. Gardez donc le calme et montrez du courage. »

Quand nous eûmes entendu ces paroles, la honte nous prit et nous retînmes nos pleurs. Socrate alors, après s'être promené, nous dit qu'il sentait ses jambes s'appesantir. Il se coucha sur le dos, comme l'avait prescrit l'homme qui lui avait apporté le poison. Cet homme alors le toucha et examina de temps à autre et ses pieds et ses jambes. Serrant par la suite un de ses pieds avec force, il lui demanda s'il en avait la sensation. Socrate dit que non. Le même homme alors lui pressa le bas des jambes ; et palpant plus haut, il nous montra ainsi que le corps se glaçait et se figeait.

Puis, le touchant de nouveau, il nous dit que Socrate s'en irait dès que le froid lui gagnerait le cœur. Déjà presque tout le bas-ventre était froid. Socrate alors se découvrit la tête, car il était couvert, et dit en proférant ces dernières paroles :

— « O Criton, fit-il, nous sommes redevables d'un coq à Esculape. Donnez-le lui et ne l'oubliez pas.

— Cela sera fait, répondit Criton ; mais vois si tu n'as pas autre chose à nous dire ? »

A cette demande, il ne répondit rien ; mais, peu d'instants après, il fit un mouvement. L'homme alors le dévoila tout à fait. Socrate avait le regard fixe, et Criton alors lui ferma et la bouche et les yeux.

PLATON. (*Phédon* : traduction Mario Meunier.)

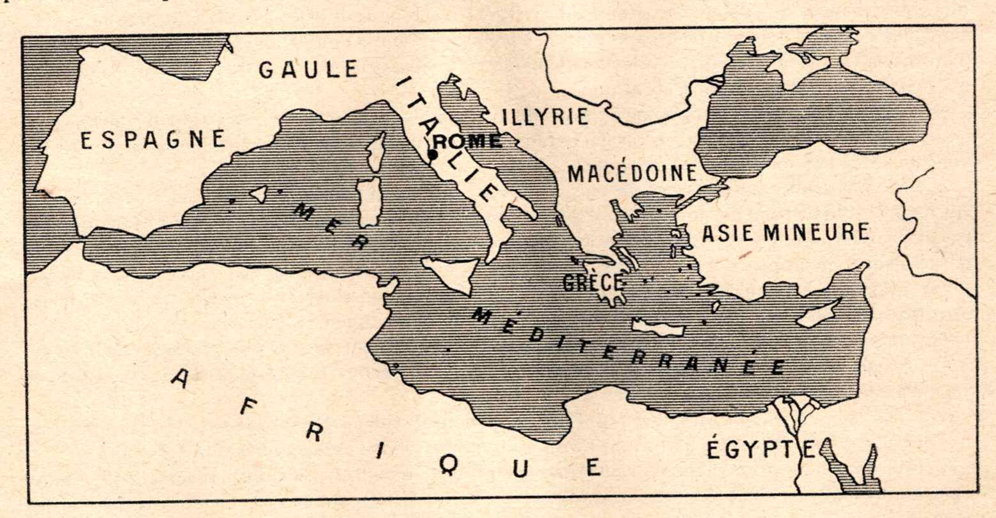
CHAPITRE IV

LA VIE DES ROMAINS SOUS LA RÉPUBLIQUE

Dans le même temps que la civilisation grecque atteignait son apogée, au « Siècle de Périclès » (500 ans av. J.-C.), un autre peuple et une autre civilisation commençaient à grandir, en Italie, au centre du monde méditerranéen. Sur les bords du Tibre, une petite cité était née qui peu à peu au cours des siècles, allait étendre sa domination et devenir au début de notre ère un puissant empire, maître de tout le monde connu. Cette cité s'appelait **Rome** et cet empire, l'**Empire romain.**

1re Leçon : LA RÉPUBLIQUE ROMAINE ET SES CONQUÊTES

1o Les origines légendaires de Rome. — Selon d'anciennes légendes, Rome aurait été fondée, en 753 av. J.-C., par *Romulus*. Les historiens latins racontent que deux jumeaux, Romulus et son frère Rémus, descendants du guerrier troyen Enée, avaient été abandonnés sur le Tibre dans leur enfance et sauvés par une louve qui les allaita. Romulus, devenu grand, et désigné par les dieux pour être le fondateur d'une ville, en traça le tour avec la charrue, sur le *mont*



ROME AU CENTRE DU MONDE MÉDITERRANÉEN.

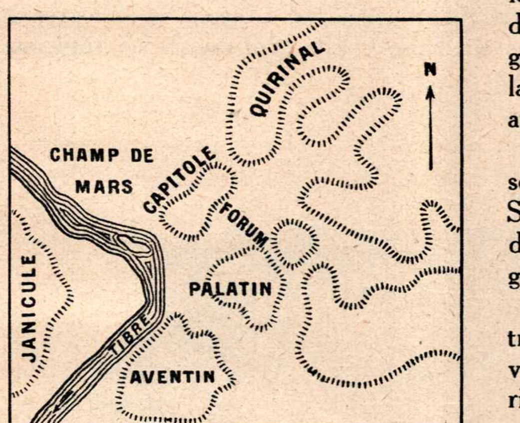
Palatin. Son frère, Rémus, ayant franchi le sillon sans permission, Romulus le tua. Pour peupler cet espace, Romulus accueillit ensuite des étrangers et fit enlever les *Sabines*, jeunes filles d'une bourgade voisine. Peu à peu, Rome s'étendit sur les collines environnantes, puis soumit *Albe*, sa rivale, après un combat entre les champions de chaque armée, les trois *Horaces* et les trois *Curiaces* (1). Notre grand poète Corneille s'est inspiré de cet épisode dans sa tragédie d'*Horace*.



LA LOUVE ALLAITANT ROMULUS ET RÉMUS.

2° La République romaine dura 500 ans et conquit pendant ce temps tous les pays de la Méditerranée. — Après avoir été soumis à des rois, successeurs de Romulus, les Romains, en 509 av. J.-C., instituèrent la République. **La République** devait durer environ 500 ans, c'est-à-dire à peu près jusqu'au début de l'ère chrétienne.

a) *Conquête de l'Italie.* Les Romains soumirent d'abord toutes les tribus voisines. Mais en 390, leur puissance naissante faillit succomber. Les Gaulois de la plaine du Pô en quête de butin, vinrent assiéger Rome, la piller et l'incendier. Les défenseurs se réfugièrent sur la colline du Capitole. On raconte qu'une nuit ils faillirent être surpris par les Gaulois, mais les oies consacrées à la déesse Junon leur donnèrent l'alarme par leurs cris. La faim obligea cependant les Romains à se rendre et comme ils se plaignaient d'avoir à payer en or une trop forte rançon le chef gaulois, Brennus, jeta sa lourde épée dans la balance, du côté des poids, en s'écriant : « Malheur aux vaincus ! »



LES COLLINES DE ROME.

Les Gaulois éloignés, Rome reprit courage. Elle se tourna vers les colonies grecques de l'Italie du Sud (Tarente), et malgré l'aide qu'apporta à ces dernières le roi Pyrrhus avec ses éléphants de guerre, réussit à achever la conquête de l'Italie.

b) *Les Guerres Puniques.* C'est alors que Rome trouva devant elle le plus redoutable de ses adversaires : la colonie phénicienne de **Carthage,** riche et populeuse (400.000 habitants). Carthage convoitait la Sicile, qui était fertile en blé, Rome également. Ce fut le point de départ des *Guerres Puniques* (de *puni*, nom latin des Carthaginois). Elle durèrent un siècle (de 246 à 146 av. J.-C.).

Les Romains, qui n'étaient cependant pas des marins, se construisirent une flotte, et après

(1) Selon la légende, deux des Horaces ayant été tués dès le début du combat, les Curiaces, bien que blessés tous les trois, crurent vaincre facilement le dernier des Horaces. Mais celui-ci, sans blessure, feignit de s'enfuir, puis revenant sur ses adversaires éloignés l'un de l'autre, les massacra sans peine tous les trois.

vingt ans d'efforts, battant sur mer les Carthaginois, purent s'emparer des îles voisines : la Sicile, la Sardaigne et la Corse.

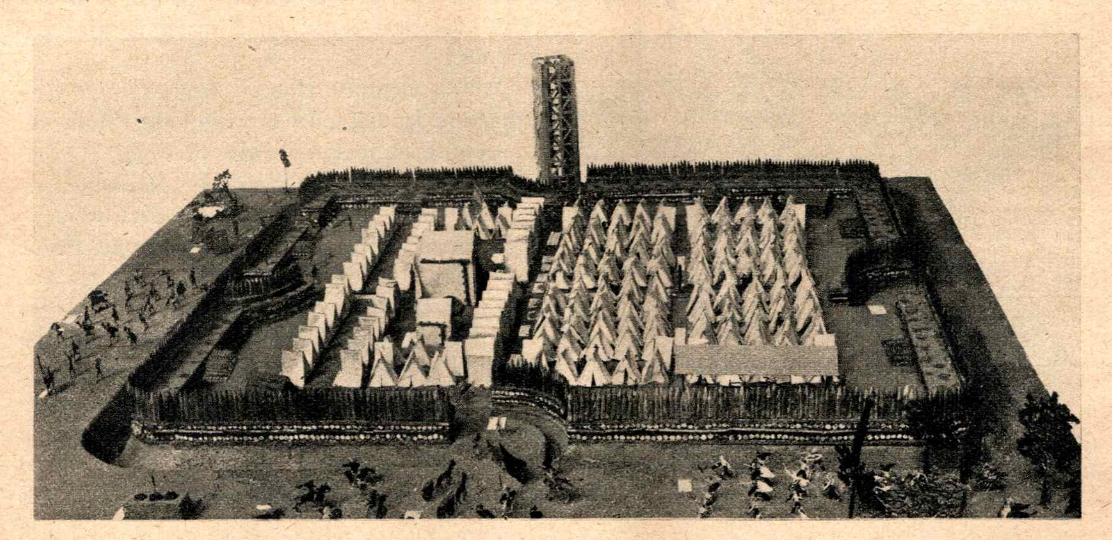
Un grand général carthaginois, *Hannibal*, âgé alors de vingt-huit ans, entreprit d'attaquer Rome par terre. A la tête d'une armée de 50.000 hommes, de cavaliers, d'éléphants de guerre, il passa en Espagne, franchit les Pyrénées, traversa les Alpes au prix de mille difficultés, envahit l'Italie et vainquit toutes les armées romaines. Mais il ne sut pas exploiter sa victoire et Carthage, attaquée à son tour par un général romain, *Scipion l'Africain*, dut demander la paix.

Cela ne suffisait pas à Rome. « *Et je conclus qu'il faut détruire Carthage* », répétait à la fin de tous ses discours, quel qu'en fût le sujet, un sénateur romain, Caton l'Ancien. Le prétexte en fut vite trouvé, et. après une héroïque résistance, Carthage fut prise d'assaut et impitoyablement rasée. Il n'en reste plus trace aujourd'hui.

c) *Conquête de toute la Méditerranée.* — Poursuivant avec ténacité leurs conquêtes, les Romains s'emparèrent, à l'est, de la *Macédoine*, de la *Syrie*, de l'*Asie mineure*, de la *Grèce* et même de l'*Egypte*. A l'ouest, ils occupèrent l'*Espagne*, et pour la relier à l'Italie, s'établirent dans le sud de la Gaule, y fondant des villes, comme Aix et Narbonne. Ils appelèrent cette région la « *Province de Narbonnaise* » ou simplement la Province (d'où est venu le nom de Provence).

Cinquante ans plus tard, la *Gaule* entière était conquise par Jules César. Maîtres enfin de tous les pays qui entourent la Méditerranée, les Romains pouvaient, avec orgueil, l'appeler « Mare nostrum » (Notre mer) et se consacrer, dans la paix, à l'organisation de leur vaste empire.

3° Les succès de Rome furent dus, pour une grande part, à son excellente organisation militaire. — L'armée romaine se recrutait parmi les citoyens et comprenait aussi des Italiens (les alliés) et des étrangers (les auxiliaires). Elle était divisée en **légions.**



CAMP ROMAIN.

Tout autour, fossé et talus planté de pieux formant palissade. A l'intérieur, tentes des soldats : au fond, tour de garde (pour le guetteur).

Chaque légion comptait de 4.000 à 6.000 hommes : infanterie, cavalerie, ouvriers chargés des machines de guerre (génie). Chaque soir, la légion se retranchait dans un camp entouré d'un fossé et d'un talus surmonté d'une palissade. Les Romains excellaient dans l'art des sièges. Ils savaient utiliser les tranchées et les chemins couverts. Ils employaient des tours roulantes, des béliers, des balistes et des catapultes. La discipline était très rigoureuse : les peines allaient de la bastonnade à la décapitation. En outre, les légionnaires étaient animés d'un ardent patriotisme, servi par une persévérance inlassable.

2e Leçon : LA VIE DES ROMAINS SOUS LA RÉPUBLIQUE

1o La République romaine fut, en réalité, une aristocratie gouvernée par les riches. — La population de Rome, qui devait dépasser un million d'habitants, était composée, comme celle d'Athènes, de plusieurs classes :

a) **les patriciens,** peu nombreux, descendants des anciennes et illustres familles qui avaient fondé Rome, et tous riches propriétaires.

b) **Les plébéiens,** pauvres pour la plupart, sauf ceux qui s'adonnaient au commerce.

c) **Les esclaves,** vaincus amenés à Rome, souvent maltraités, de plus en plus nombreux au fur et à mesure que s'accroissaient les conquêtes.

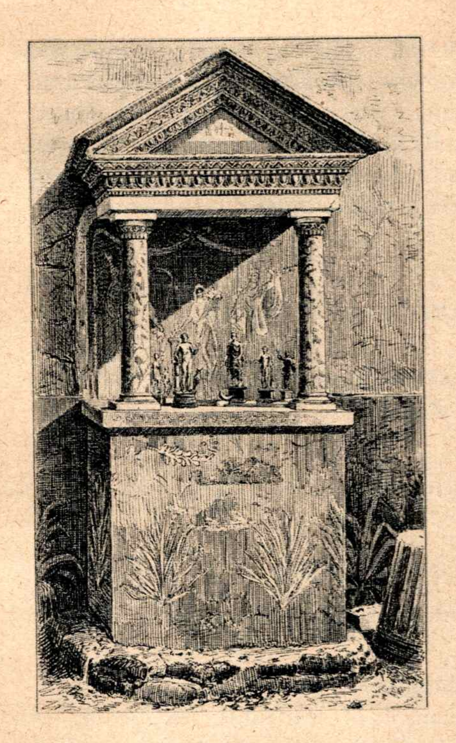
Ce furent les *patriciens* qui renversèrent la royauté et établirent la République à leur profit. A leur tête, ils placèrent deux *consuls*, élus pour un an. Les consuls présidaient le *Sénat*, composé de 300 sénateurs. Dans les cas de danger grave, comme lors des guerres puniques, on confiait tous les pouvoirs, pour six mois au plus, à un *dictateur*. Mais ce fut le Sénat, formé surtout de patriciens, et très respecté, qui, durant toute l'histoire romaine, joua le rôle politique le plus important.

Les *plébéiens*, tenus d'abord à l'écart, réclamèrent une partie de ces magistratures. S'étant révoltés contre les patriciens, ils finirent par obtenir d'avoir des représentants : les *tribuns*, et de faire prévaloir leurs décisions, appelées *plébiscites*. En fait, les riches continuèrent de gouverner.

Toute la vie politique des Romains était concentrée sur le **Forum,** grande place au centre de la ville, qui servait également de marché, et où s'élevèrent, au cours des siècles, de nombreux et beaux monuments. *Nous retrouverons plus tard, dans notre histoire de France, des régimes politiques et des institutions* : *Consulat*, *Sénat*, *plébiscites*, etc., imités de ceux des Romains.

2o La religion romaine comprenait, comme chez les Grecs, deux cultes : le culte du foyer et le culte des dieux. — Les Romains pratiquaient, avec le plus grand respect, le culte de leurs ancêtres, qu'ils appelaient leurs *mânes*. Chaque maison avait son **foyer** qui ne devait jamais s'éteindre et devant lequel le chef de famille célébrait la religion domestique : offrandes, libations et prières. La maison était encore protégée par une multitude de petits dieux, tels le *Lare* dans lequel on a fini par voir l'âme du fondateur de la famille et les dieux *Pénates*, qui veillaient sur les provisions.

La cité, elle aussi, avait son foyer sacré : le temple de *Vesta*, entretenu par six jeunes filles



Autel domestique avec statuettes des dieux.

les *Vestales*. Des prêtres, appelés *pontifes*, assuraient le culte des grands dieux de Rome : **Jupiter,** dieu du ciel et de la foudre, semblable au Zeus des Grecs ; **Mars,** dieu des champs, puis de la guerre ; **Junon,** déesse de la lumière ; **Minerve,** déesse de la sagesse (comme l'Athéna grecque) ; d'autres encore : *Cérès* (moissons) ; *Flore* (fleurs) ; *Pomone* (fruits), etc... Il y en avait tellement que les Romains n'osaient rien entreprendre sans les consulter. Pour connaître leur volonté, il observaient les entrailles des animaux offerts en sacrifice, ou si les oiseaux passant dans le ciel venaient de gauche (mauvais signe) ou de droite (signe favorable). Très superstitieux, ils ne sortaient de la maison que du pied droit, ou ne se faisaient couper les cheveux que pendant la pleine lune, etc. Leur religion, bien qu'ils y fussent très attachés, manquait d'élévation et consistait surtout dans un échange de bons procédés entre eux et leurs innombrables dieux.

3o *La famille, sous l'autorité absolue du père, était très unie et très disciplinée.* — Le père était le *prêtre* de la famille romaine : il disait les prières, offrait les sacrifices, accueillait l'enfant à sa naissance et procédait aux mariages. Il en était aussi le chef absolu, et le seul *juge* ayant droit de vie et de mort sur sa femme et sur ses enfants. Ceux-ci recevaient une éducation très sévère : à l'école, il arrivait souvent qu'ils fussent frappés à coups de verges ou à coups de fouet. A leur majorité, ils demeuraient soumis à leur père tout le temps que celui-ci vivait. La mère de famille, bien que le plus souvent réduite à la tenue du ménage, était très considérée chez les Romains. Une discipline très ferme unissait étroitement entre eux tous les membres de la famille.



Cl. Giraudon

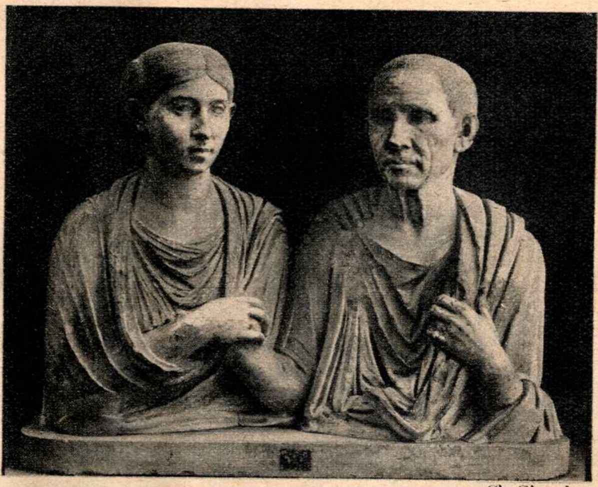
Un sacrifice a Rome.

Ce bas-relief en marbre, du musée du Louvre, montre les trois victimes : un porc, un bélier et un taureau, parées de bandelettes. Le prêtre jette de l'encens sur le feu et se prépare à faire les libations avec le vin de la cruche qu'on tient derrière lui. Le « victimaire » (avant-dernier personnage à gauche) porte sur l'épaule la hache qui servira au sacrifice.

4o *Les mœurs des Romains furent d'abord très simples, mais, enrichis par les conquêtes, ils prirent le goût du luxe.* — Aux premiers temps de la République, les Romains vivaient en paysans, laborieux, simples et rudes. Ils se contentaient d'une nourriture frugale et vivaient dans des maisons

d'une seule pièce, avec une ouverture au milieu du toit pour laisser sortir la fumée. Même les plus grands personnages de l'Etat aimaient cette simplicité : on cite un consul qui mangeait des légumes dans une écuelle de bois, et un autre : *Cincinnatus*, qui retourna paisiblement labourer son champ après avoir rempli les fonctions suprêmes de dictateur.

Mais, enrichis plus tard par l'énorme butin saisi durant leurs conquêtes, les Romains abandonnèrent ces mœurs et prirent le goût du luxe. Les maisons, comme celles retrouvées de nos jours à **Pompéi**, en donnent une idée exacte. Elles devinrent de véritables petits palais, avec de nombreuses pièces, jardins, bassins, statues et peintures. Le costume fut de linge fin au lieu de grosse laine. Les femmes se couvrirent de bijoux, usèrent de fards et de parfums comme en Orient. A l'imitation des Grecs, les Romains prirent leur repas couchés sur des lits, et aimèrent les festins copieux, dégénérant parfois en débauches. Ainsi, les antiques vertus se perdirent. Plus que jamais, les luttes entre les riches et les pauvres, ou *prolétaires*, devinrent vives, et ce fut là l'origine de guerres civiles d'où sortit bientôt la dictature des Empereurs.



Cl. Giraudon

EPOUX ROMAINS.

Ce groupe qui figure à Rome au Musée du Vatican ornait vraisemblablement une tombe. Il s'agit de Romains de condition modeste. L'attitude des personnages et la gravité des visages soulignent la noblesse des sentiments que l'auteur a voulu traduire.



MAISON A POMPÉI.

Cl. Enit

RÉSUMÉ

I

1. Les origines de Rome sont légendaires : elle aurait été fondée par Romulus.

2. Au cours des premiers siècles de son histoire, Rome établit sa domination sur toute l'Italie. Elle lutta ensuite contre Carthage durant les Guerres Puniques et s'assura la maîtrise de la Méditerranée.

3. Cet empire fut conquis grâce à une armée puissamment organisée en « légions » et animée d'un ardent patriotisme.

II

1. C'est la République romaine qui réalisa toutes ces conquêtes. Rome avait alors un gouvernement aristocratique : les patriciens, ayant à leur tête le Sénat et deux consuls, exerçaient tout le pouvoir.

2. La religion romaine comprenait le culte du foyer domestique et le culte des grands dieux de Rome.

3. La famille romaine vivait très unie, sous l'autorité absolue du père, chef de famille.

4. Les mœurs des Romains furent longtemps simples et vertueuses, mais après les grandes conquêtes, les riches se laissèrent corrompre par le luxe, tandis que les pauvres devenaient de plus en plus misérables.

DATES A RETENIR

753 avant J.-C. : Fondation de Rome.

509 avant J.-C. : Etablissement de la République romaine.

Questions et travaux personnels. — 1. *Par qui et où Rome fut-elle fondée ?* — 2. *Examinez une reproduction du tableau du peintre David : Les Sabines (Louvre).* — 3. *Lisez le récit du combat des Horaces contre les Curiaces (Corneille : Horace, Acte IV, scène 2).* — 4. *Combien de temps dura la République romaine ?* — 5. *Par qui Rome fut-elle prise et pillée ?* —6. *Qu'appelle-t-on « Guerres Puniques » ?* — 7. *Quel général faillit vaincre Rome ?* — 8. *Faites une carte des pays conquis par Rome à la fin de la République.*

1. *Comment la société romaine était-elle composée ?* —2.*Quels étaient les divers magistrats romains ?* — 3. *Citez les noms des principaux dieux romains.* — 4. *Y a-t-il encore de nos jours, des superstitions analogues à celles des Romains concernant les signes ou la prédiction de l'avenir ?* — 5. *Quels étaient les droits du père dans la famille romaine ?* — 6. *Quels changements apportèrent les grandes conquêtes aux mœurs des Romains ?*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Traversée des Alpes par Hannibal. — Hannibal demande ce qui arrête la marche; on lui répond que c'est une roche infranchissable. Il vient s'assurer du fait. Un seul parti lui semble alors possible, faire un détour aussi long qu'il le faudra et passer par des lieux non frayés que n'a jamais foulés le pied de l'homme. Mais ce moyen est bientôt reconnu impraticable. Comme l'ancienne neige durcie était recouverte par une nouvelle couche de médiocre épaisseur, le pied posait encore assez solidement sur cette neige molle et peu profonde; mais, quand elle fut fondue sous les pas de tant d'hommes et de chevaux, on marcha sur la première glace et sur l'humide verglas formé par la neige fondante. Ce fut alors une lutte terrible et contre la glace glissante où l'on ne pouvait assurer ses pas, et contre la pente du rocher, où le pied manquait à chaque instant. Vainement essayait-on de se relever à l'aide des genoux et des mains; genoux et mains glissaient de même, et l'on retombait encore. Nulle part une souche, une racine, où la main pût s'accrocher et le pied se retenir. On ne pouvait que rouler sur cette glace unie et dans cette neige fondue.

Enfin, après bien des fatigues inutiles pour les hommes et pour les chevaux, on se résigna à camper sur le sommet; on travailla ensuite à rendre praticable la roche qui seule pouvait donner passage. Forcés de la tailler, les soldats abattirent tout autour des arbres énormes qu'ils dépouillèrent de leurs branches et dont ils firent un immense bûcher. Le feu y est mis, sous un vent violent très propre à exciter la flamme, du vinaigre est versé sur la pierre brûlante afin de la dissoudre. Lorsque le feu l'a calcinée, on l'ouvre avec le fer, la pente est adoucie par de légères courbures, en sorte que les chevaux et les éléphants même peuvent descendre. On avait passé quatre jours autour de ce rocher; les chevaux étaient presque morts de faim.

TITE-LIVE.

2. La discipline dans la Légion romaine. — La principale punition est la *bastonnade*. Le tribun prend un bâton. Il se contente d'en effleurer le condamné. Mais ensuite défilent tous les légionnaires, qui le frappent à coups de bâton ou lui jettent des pierres. En général, il meurt sur place. S'il en réchappe, il n'est pas sauvé pour cela. Il ne peut plus rentrer chez lui où nul n'oserait le recevoir. C'est un homme fini. La bastonnade est infligée à la sentinelle qui a manqué de vigilance, aux voleurs, aux faux témoins, à ceux qui se sont vantés d'un exploit imaginaire pour obtenir une récompense, au lâche qui a abandonné son poste ou jeté ses armes au milieu de la mêlée... Si plusieurs hommes se sont rendus coupables de la même faute ou si une troupe entière a lâché pied, on a recours à un châtiment terrible. Les coupables sont réprimandés, puis on tire au sort *un homme sur dix* auquel est infligée la bastonnade. Les autres ne reçoivent plus que de l'orge au lieu de blé et sont envoyés bivouaquer en dehors du camp, en dehors donc de toute protection.

POLYBE.

3. Le culte du foyer. — *Dans le prologue d'une de ses comédies, Plaute met en scène le Lare d'une maison :* « Je suis le Lare familier de cette maison. Voici bien longtemps que je l'habite et que je la protège. J'ai protégé déjà le grand-père et le père de celui qui l'occupe aujourd'hui. L'aïeul m'avait confié un secret : l'existence d'un trésor qu'il a enfoui sous le foyer. En me comblant d'hommages, il m'avait supplié de me taire. Je l'ai fait. Il était si avare qu'il est mort sans l'avoir révélé même à son fils, qui s'est trouvé dans la gêne. Je me suis mis à observer le fils pour voir quels honneurs il me rendrait. Il m'a négligé complètement. Je l'ai donc laissé mourir dans sa pauvreté. Le fils du fils est venu. C'est le propriétaire actuel de la maison. Il ne vaut pas mieux que son père et son grand-père. Mais il a une fille unique qui, celle-là, me traite en personne de qualité. Chaque jour elle me régale d'encens, de vin ou de quelque autre bonne chose. Elle m'offre même des couronnes. Aussi pour elle ai-je révélé à son père le secret du trésor, afin qu'il puisse lui trouver un mari. »

PLAUTE.

CHAPITRE V

LA CIVILISATION ROMAINE SOUS L'EMPIRE

La République romaine avait duré environ 500 ans (5 siècles av. J.-C.). Elle disparut dans des guerres civiles entre riches et pauvres, entre consuls et généraux victorieux et fit place à l'Empire romain qui subsista également pendant 500 ans (5 siècles après J.-C.) avant de s'effondrer sous les coups des Barbares.

1re Leçon : L'EMPIRE ROMAIN

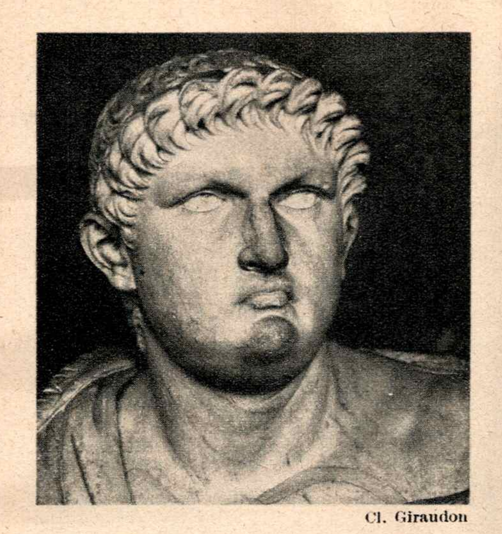
1° Auguste fonde l'Empire romain (27 av. J.-C.). — Un neveu de Jules César, le consul Octave, demeuré seul maître, sut, par sa simplicité et son habileté, se concilier la faveur du Sénat qui le nomma **Auguste,** c'est-à-dire divin, ou sacré. Il entreprit alors de restaurer à Rome l'autorité, l'ordre et la moralité.

Pour atteindre ce but, il se fit accorder tous les pouvoirs d'un Empereur, à la fois chef des armées, chef de la religion ou « Grand Pontife », et gouverneur de toutes les provinces de l'Empire. Celles-ci, bien administrées par des *légats,* connurent la paix et la prospérité, au lieu d'être pillées comme auparavant. A Rome même, il réorganisa tous les services, placés sous la direction de cinq *préfets,* chargés de la police et du ravitaillement. Enfin, il remit en honneur la famille et la religion en empêchant les divorces, en favorisant les familles nombreuses et en encourageant le retour à la terre. Lui-même, pour rehausser la dignité des fonctions impériales, se fit adorer comme un dieu, avec la déesse Rome. A sa mort (14 après J.-C.), le Sénat reconnaissant décréta qu'Auguste aurait son temple et ses prêtres.


Cl. Giraudon

STATUE DE L'EMPEREUR AUGUSTE.

2° Les empereurs romains furent les uns détestables, les autres excellents. — Auguste

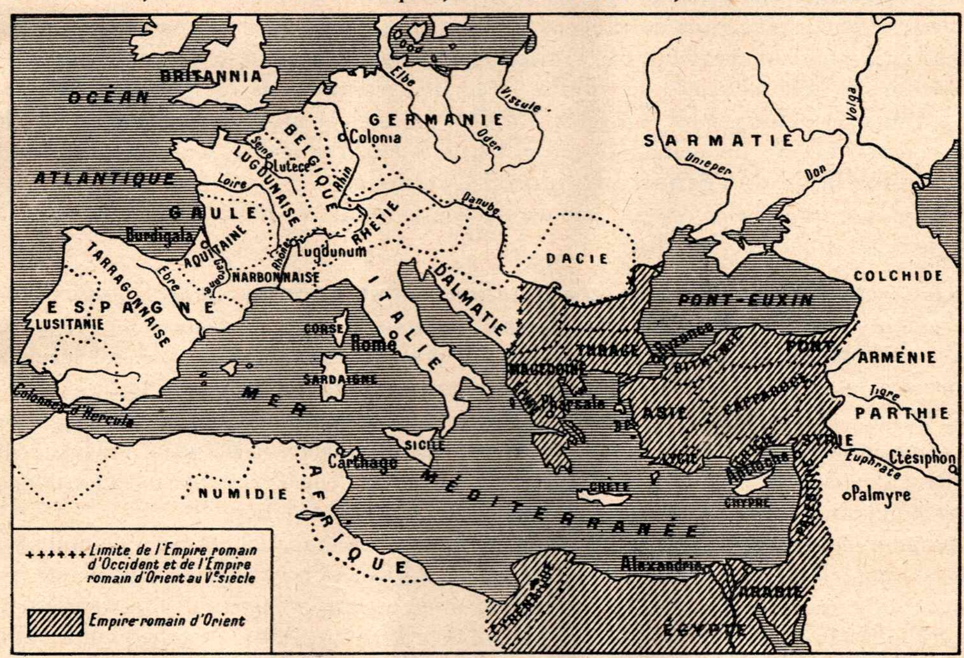


Cl. Giraudon

Néron.
(Musée national, Rome.)

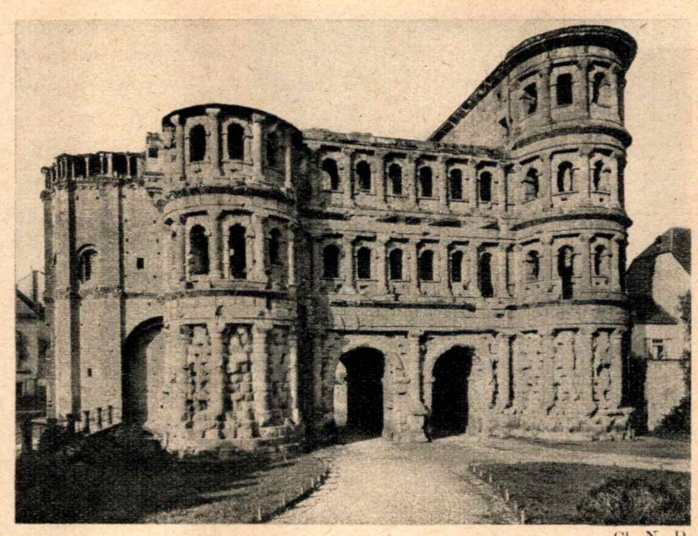
fut le plus grand des empereurs romains. Ses successeurs ne lui ressemblèrent point. Au Ier siècle, *Tibère* se montra un tyran soupçonneux et cruel; *Caligula* était un demi-fou qui ornait son cheval de colliers de perles et voulait le faire nommer consul ! **Néron,** surtout, a laissé dans l'histoire le souvenir d'un monstre sanguinaire. Il fit assassiner son frère Britannicus, ses précepteurs Sénèque et Burrhus, et même sa propre mère Agrippine, en qui il voyait une rivale. Rome ayant été à moitié détruite par un incendie, on accusa Néron de l'avoir provoqué, pour jouir du spectacle. Tué à son tour, il s'écria en mourant : « *Quel grand artiste périt en moi !* »

Par contre, au IIe siècle, Rome connut d'excellents empereurs, **les Antonins,** qui veillèrent surtout à la bonne administration des provinces, déjà menacées par les invasions des barbares. Les meilleurs furent **Trajan** qui occupa la Dacie (appelée la Roumanie depuis sa colonisation par les Romains), *Antonin* surnommé *le Pieux*, et surtout **Marc-Aurèle,** l'empereur-soldat et philosophe qui écrivait chaque soir ses « Pensées », sous la tente où il campait, au bord du Danube, face aux Barbares.



L'Empire romain et ses provinces.

3° *A partir du IIIe siècle commence la décadence de l'Empire romain.* — Les envahisseurs germains continuaient de franchir, en effet, les frontières de l'Empire : le Rhin et le Danube. De nouveau, ce fut l'anarchie militaire. Les armées firent et défirent les empereurs à leur gré. Ceux-ci n'avaient plus guère d'autorité. Pour faciliter l'exercice du pouvoir, l'Empire, en 395, fut divisé en deux parties : **l'Empire d'Occident** avec *Rome* pour capitale, **l'Empire d'Orient** avec pour capitale *Constantinople*, fondée par l'empereur Constantin. Mais ce partage n'arrêta pas la décadence. Par suite de la *dénatalité*, les campagnes et les villes se dépeuplaient, les armées n'avaient plus assez de citoyens romains dans leurs rangs. On les remplaçait par des barbares. Mais soudain, au début du ve siècle, sous la poussée terrible des *Huns* qui arrivaient alors en Europe, tout l'Empire fut envahi, et aucune résistance ne fut plus possible. En 410, Rome fut prise et pillée par les *Wisigoths*. En 476, des mercenaires firent disparaître le dernier des empereurs, encore un enfant. D'autres barbares, les *Ostrogoths*, s'installèrent dans toute l'Italie. **Ce fut la fin de l'Empire romain d'Occident.**



Cl. N. D.

LA PORTE NOIRE A TRÈVES.

Cette porte massive se dresse à l'entrée de la ville de Trèves, sur la Moselle, à proximité du Rhin qui marquait la frontière de l'Empire, face aux Barbares.

L'*Empire romain d'Orient*, devait, par contre, durer jusqu'en 1453, date à laquelle il succomba sous les attaques des Turcs.

4° *Une religion nouvelle : le christianisme, était apparue dans l'Empire romain, au Ier siècle de notre ère (ère chrétienne).* — Sous le règne de l'empereur Auguste, était né, en Judée, **Jésus,** du village de Nazareth. Depuis des siècles, le peuple juif attendait un sauveur ou Messie (en grec : Christ). Jésus prêcha une religion nouvelle toute d'amour, de charité, de paix, et d'espérance en une vie meilleure, qui fut accueillie avec ferveur par les pauvres et les humbles. Mais les prêtres juifs ne voulurent pas reconnaître Jésus pour le Messie attendu et le firent condamner à mort par le gouverneur romain Ponce-Pilate. Jésus fut crucifié, avec d'autres condamnés, en l'an 33, sous le règne de l'empereur Tibère.

La religion chrétienne ou **christianisme** se répandit très rapidement dans l'empire romain. Les disciples de Jésus ou Apôtres : saint Pierre, saint Paul, saint Marc, etc., portèrent partout la bonne parole ou *Evangile*. Des *églises* (du mot grec ecclesia = assemblée) se fondèrent dans toutes les villes et les empereurs les tolérèrent d'abord, comme tous les autres cultes venus de l'Orient. Mais les chrétiens n'adoraient qu'un seul Dieu et brisaient les statues des autres, les



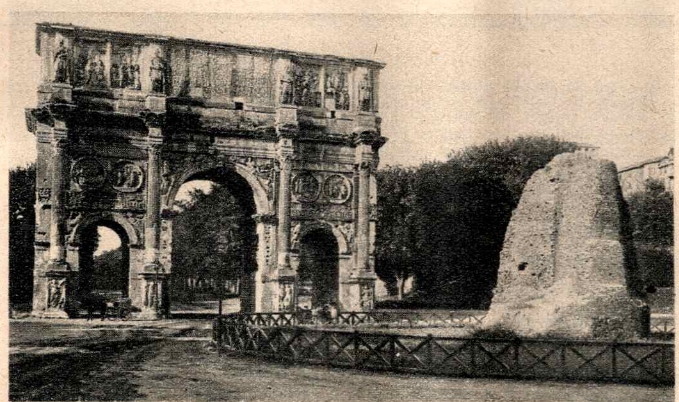
Cl. Laguerre

LA VOIE APPIENNE, près de Rome (état actuel).
Larges dalles de pierre cimentées entre elles. Routes toutes droites.

faux dieux. Ils se réunissaient en secret, dans des carrières souterraines abandonnées, les *Catacombes*, usaient entre eux de signes secrets. Ils furent jugés dangereux pour l'Etat. Les empereurs romains ordonnèrent alors de violentes persécutions. Les chrétiens furent livrés aux bêtes féroces dans les amphithéâtres, crucifiés, brûlés vifs. Rien n'y fit : « *Le sang des martyrs devint de la graine de chrétiens* » (Tertullien). La nouvelle religion gagnait même les grands fonctionnaires romains, si bien qu'au IVe siècle, en 392, l'empereur Théodose, converti à son tour, décida la suppression des cultes païens et fit du christianisme la *religion de l'Etat*.

2e Leçon : LA CIVILISATION ROMAINE SOUS L'EMPIRE

1° Les Romains construisirent dans tout l'Empire de belles villes. — Pendant deux siècles (Ier et IIe siècle après J.-C.), l'Empire avait connu, dans la paix, la **paix romaine**, une belle période de prospérité et de civilisation. Son étendue était considérable puisqu'il comprenait tous les pays méditerranéens et atteignait au nord le Rhin et le Danube. On évalue sa population d'alors à *cent millions* d'habitants. Partout, les Romains y avaient élevé de belles villes, « *autant que de chaumières jadis* », disait un écrivain latin. *Rome* s'était agrandie et embellie de magnifiques monuments. Par son port, *Ostie*, très commerçant, lui parvenaient toutes les richesses du monde antique. Près de Naples, *Pompéi*, ensevelie depuis sous les cendres par une éruption du Vésuve (79 après J.-C.) servait surtout de résidence de campagne pour les riches sénateurs. En



Cl. Alinari

L'ARC DE CONSTANTIN A ROME.
Les *arcs de triomphe*, sortes de portes monumentales, placées sur la voie où passait le cortège du Triomphe, sont parmi les édifices impériaux ceux qui se sont le mieux conservés. L'arc de Constantin que l'on voit ci-dessus est couvert d'inscriptions et de bas-reliefs rappelant les victoires de Constantin.

Algérie, *Timgad* (près de Constantine), en Gaule : *Aix*, *Nîmes*, *Arles*, etc. possèdent encore aujourd'hui des ruines imposantes qui témoignent de la grandeur de l'Empire romain. De belles *routes*, indestructibles, les « *voies romaines* », reliaient entre elles les principales villes. Toutes les provinces, honnêtement administrées par les légats de l'empereur ou les proconsuls, appréciaient les bienfaits de Rome et lui étaient très attachées.

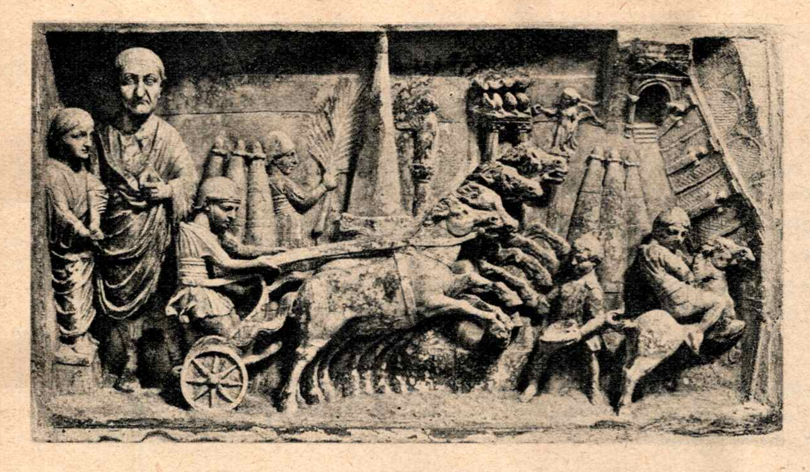
2° *Les monuments romains, grandioses et durables, donnent une idée de cette civilisation.* — Les Romains, s'inspirant de l'architecture grecque, ornèrent toutes leurs villes des monuments les plus grandioses dont beaucoup, grâce à la solidité du « ciment romain », nous ont été conservés. Les plus impressionnants sont des *amphithéâtres* ou *arènes*, destinés aux jeux et aux combats de gladiateurs, tels que les arènes d'*Arles*, de *Nîmes*, et surtout à Rome le **Colisée,** le «Colossal», ainsi appelé à cause de ses énormes proportions et qui pouvait contenir 50 à 60.000 spectateurs. Des *temples* ornés de belles statues de marbre, en l'honneur des dieux et des empereurs, couvraient, à Rome même, le vieux **Forum** et les *Forums impériaux*, créés par César, Auguste ou Trajan. Chaque ville avait aussi le sien. Des **cirques** servaient aux courses de chars, des **théâtres** en plein air, imités des théâtres grecs, accueillaient un public amateur de comédies bouffonnes. Chaque cité, même les plus reculées de l'Empire, avait ses établissements de bains, ou **thermes,** avec bains chauds, froids ou tièdes, piscines de marbre, salles de lecture et de réunions, gymnases, etc. Des **aqueducs,** comme le célèbre « Pont du Gard », amenaient, parfois de très loin, l'eau de source distribuée ensuite par des canalisations aux thermes et aux fontaines publiques. Des **arcs de triomphe** monumentaux des *colonnes* commémoratives, ornées de sculptures en bas-relief, célébraient les conquêtes de Rome. Ainsi, dans tout l'Empire, se retrouvaient les mêmes formes de civilisation.



LE COLISÉE.

Il avait la forme d'une ellipse mesurant 187 mètres de grand axe et 152 mètres de petit axe. Ses murs extérieurs ont 48 mètres de hauteur. Avec ses quatre étages, il pouvait contenir environ 50.000 spectateurs dont l'entrée et la sortie se faisaient très rapidement grâce à de multiples escaliers et de nombreuses portes de dégagement. Le Colisée fut inauguré par Titus en l'an 80.

3° *Les Romains avaient malheureusement le goût des spectacles cruels.* — On travaillait à Rome, et surtout dans les provinces, où l'agriculture, l'industrie et le commerce étaient très actifs. Mais, dans la capitale même, on rencontrait de riches oisifs et surtout des milliers de pauvres sans travail, qui vivaient uniquement des distributions gratuites de l'Etat. **« Du pain et des jeux ! »,** réclamaient-ils avec violence. Les jeux, c'étaient les courses de chars au cirque et surtout les *combats de gladiateurs* à l'amphithéâtre. Ces gladiateurs, armés de façon



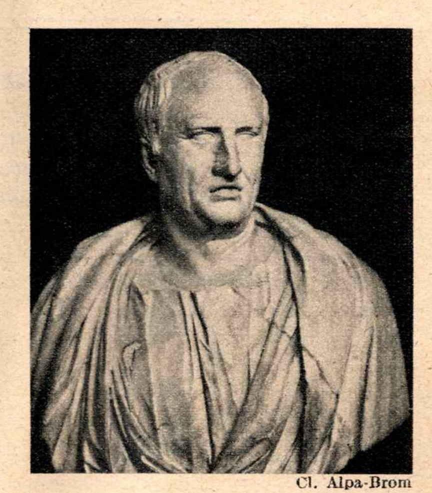
COURSE DE CHARS.

différente, luttaient en présence de la foule qui hurlait de joie lorsque le sang coulait et que le vainqueur achevait d'égorger le vaincu tombé à terre. Au temps des persécutions, le peuple romain fut avide du spectacle des chrétiens livrés dans l'arène aux bêtes fauves, torturés et brûlés vifs. Cette cruauté fut la honte de ce peuple, si grand par ailleurs.

4° *La littérature latine fut très brillante, surtout au « Siècle d'Auguste ».* — Dans l'empire d'Orient, le grec continua d'être la langue la plus répandue. Mais, dans tout l'Occident : en Gaule, en Espagne, en Afrique, ce fut le *latin*, langue des vainqueurs, qui s'imposa. Dès la fin de la République, Rome eut d'illustres écrivains : **Plaute** et **Térence,** auteurs comiques imités par notre Molière ; un grand poète, **Lucrèce** ; un orateur, **Cicéron,** des historiens comme *Jules César* lui-même (*Guerre des Gaules*).

Mais ce fut surtout au siècle suivant, appelé le « *Siècle d'Auguste* », que brilla la littérature latine. Protégés par le riche *Mécène*, ami de l'empereur, le grand poète **Virgile** célébra dans l'*Enéide*, les origines de Rome et, dans ses *Géorgiques*, chanta les joies de la terre ; **Horace** écrivit des Odes patriotiques ; **Tite-Live,** l'histoire de Rome. Plus tard, au IIe siècle, le poète satirique *Juvénal*, le philosophe **Sénèque** les historiens **Tacite** et **Plutarque** (*Vies des Hommes illustres de la Grèce et de Rome*), ajoutèrent encore des œuvres admirables au trésor de la civilisation romaine. Le latin demeura la langue des gens instruits pendant tout le moyen âge et jusqu'au XVIIe siècle. Il est encore étudié aujourd'hui dans nos lycées, avec les principaux chefs-d'œuvre de la littérature latine. Il est demeuré aussi la langue de l'Eglise catholique.

Ainsi, la civilisation romaine, après s'être imposée à un immense empire, ne disparut pas avec lui. Nous la retrouverons dans notre propre pays, en Gaule, où elle a imprimé sa marque plus que partout ailleurs. (Voir chapitre VIII.)



Cl. Alpa-Brom

CICÉRON.

RÉSUMÉ

I

1. Un neveu de Jules César, Auguste, fonda l'Empire romain et lui donna une très bonne administration.

2. Parmi ses successeurs il y eut des monstres comme Néron et des empereurs modèles comme Marc-Aurèle.

3. Après 5 siècles d'existence, l'Empire romain s'effondra, envahi par les Barbares germains.

4. Au Ier siècle, une religion nouvelle, le christianisme, apparut dans l'Empire, et après de nombreuses persécutions, devint religion de l'Etat.

II

1. La civilisation romaine, héritage de la civilisation grecque, se développa, durant deux siècles de paix sous l'Empire. Partout les Romains fondèrent de grandes villes.

2. On admire encore aujourd'hui les beaux monuments qui les ornaient: les amphithéâtres ou arènes, les temples, les cirques, les thermes, les aqueducs, les arcs de triomphe.

3. Les Romains se plaisaient malheureusement aux jeux cruels et sanglants des arènes.

4. La littérature latine nous a laissé les chefs-d'œuvre des poètes comme Virgile et Horace, des historiens comme Tacite et Plutarque, des orateurs comme Cicéron, et la langue latine est toujours en honneur dans notre enseignement.

DATES A RETENIR

Ier siècle avant J.-C. : Siècle d'Auguste.

476 : Chute de l'Empire romain d'Occident.

Questions et travaux personnels. — 1. *Comment prit fin la République romaine ?* — 2. *Que savez-vous de Jules César ?* — 3. *Que fit l'empereur Auguste pour rétablir l'ordre dans l'Empire romain ?* — 4. *Citez de mauvais empereurs, de bons empereurs.* — 5. *Comment prit fin l'Empire romain ?* — 6. *Combien de temps avait-il duré ?*

1. *Qu'appelle-t-on la « paix romaine » ?* — 2. *Citez quelques-unes des grandes villes fondées par les Romains.* — 3. *Faites, s'il y a lieu, la carte des villes de votre région créées à l'époque romaine.* — 4. *Recherchez, observez, dessinez les monuments ou les ruines de monuments romains qui existent dans votre région (voir les « Guides » de voyages).* — 5. *Visitez, dans les musées voisins, les antiquités romaines ou gallo-romaines.* — 6. *Dites quels furent les plus grands écrivains latins.* — 7. *Recherchez, à l'aide du dictionnaire, l'origine latine de quelques mots ou expressions de notre langue française.*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. La reconnaissance à l'égard d'Auguste. — « Oui, par toi, le bœuf peut, sans danger, aller et venir dans les campagnes; les campagnes ont, pour les nourrir, Cérès et la Félicité bienfaisante; sur la mer pacifiée voguent en tous sens les marins. Qui redouterait le Parthe, le Scythe, le Germain, tant qu'Auguste est sauf? Chacun passe le jour sur ses collines et marie la vigne aux arbres, puis s'en retourne joyeux vers le vin et, au second service, te convie à titre de dieu. On te comble de prières, on mêle ta divinité à celle des Lares. Puisses-tu longtemps, ô bon chef, assurer à l'Italie, ces loisirs de fête, disons-nous le matin, à jeun, quand le jour est encore intact; disons-nous après boire, lorsque le soleil s'en va sous l'Océan. »

D'après un poème d'HORACE.

2. Les rues de Rome. — Les voitures qui passent et s'accrochent au tournant de nos rues étroites, et les injures que se disent les charretiers, font un vacarme à réveiller les veaux marins. Le riche, si quelque affaire l'appelle dehors, couché dans sa litière, soulevé sur les bras de ses esclaves, court au-dessus des têtes de la foule qui s'écarte. Chemin faisant, il lit, écrit, ou dort là-dedans. Pourtant il va plus vite que nous. Nous avons beau nous hâter, nous sommes arrêtés par le flot du peuple qui est devant nous, pressés par la foule qui nous suit. L'un me heurte du coude, l'autre plus rudement encore avec une planche : je reçois dans la tête une poutre ou une jarre. Mes jambes se couvrent d'une boue grasse. Voilà un soldat qui me pose son gros pied sur l'orteil, et j'en retire un clou que sa botte y a laissé.

Vois! quelle cohue à cette porte, où fume une sportule! Cent convives! Chacun se fait suivre de sa batterie de cuisine. Que de marmites et d'ustensiles entassés sur la tête de ce pauvre petit esclave! il porte pourtant sans plier cet échafaudage placé sur un réchaud dont sa course avive le feu. Que d'accrocs aux tuniques, déjà sillonnées de reprises!... Voici une voiture chargée de pierres; si l'essieu vient à se rompre, si cette montagne s'écroule et se verse sur la foule, que restera-t-il de ceux qui se trouveront dessous?

Considère maintenant les dangers de la nuit. Mesure de l'œil l'espace qui s'étend du sol aux fenêtres des derniers étages, d'où pleuvent sur nous les tessons, les cruches fêlées. Vois comme leur chute marque et entame le pavé. Il faut être un indifférent qui ne veut pas prévoir les accidents pour aller souper en ville sans avoir fait son testament.

D'après JUVÉNAL.

3. Sénèque flétrit les combats de gladiateurs. — Le hasard m'a conduit au spectacle vers midi; je m'attendais à des jeux, à quelque délassement qui repose les yeux du sang humain. Loin de là : tous les combats précédents avaient été pure clémence. Cette fois, plus de badinage : c'est l'homicide dans sa crudité. Le corps n'a rien pour se couvrir, il est tout entier exposé aux coups, et pas un ne porte à faux. Voilà ce que la foule préfère. Et n'a-t-on pas raison? A quoi servent ces armures, cette escrime, toutes ces ruses? A marchander avec la mort. Le matin, c'est aux lions et aux ours qu'on livre des hommes; à midi, c'est aux spectateurs. On voit aux prises ceux qui ont tué avec d'autres qui tueront, et tout vainqueur est réservé pour une nouvelle boucherie. L'issue de la lutte est la mort : le fer et le feu font la besogne. « Mais, dit-on, cet homme a commis un vol! — Eh bien! il mérite le gibet. — C'est un assassin! — Tout assassin doit subir la peine du talion. Mais toi, qu'as-tu fait, malheureux, pour subir un pareil spectacle? — Les fouets, le feu, la mort, crie-t-on. En voilà un qui s'enferre trop mollement, qui tombe avec peu de fermeté, qui meurt de mauvaise grâce! » — Le fouet les renvoie aux blessures, et des deux côtés ces poitrines nues doivent d'elles-mêmes s'offrir aux coups. Le spectacle est-il trop mou? Pour passer le temps, qu'on égorge encore. Romains, ne sentez-vous donc pas que l'exemple du mal retombe sur ceux qui le donnent?

SÉNÈQUE.

4. Persécution des chrétiens au temps de l'empereur Néron. — Aucun moyen humain, ni les largesses du prince, ni les cérémonies expiatoires ne pouvaient rien contre les bruits infamants qui attribuaient l'incendie aux ordres de Néron. Pour faire taire ces rumeurs, il fit souffrir les plus cruelles tortures à des malheureux, détestés pour leurs abominations, et que le vulgaire appelait chrétiens... On fit de leurs supplices un divertissement : les uns, couverts de peaux de bêtes, périssaient sous la dent des chiens, d'autres étaient mis en croix, ou bien ils étaient enduits de résine et allumés comme des flambeaux, dont on s'éclairait, quand le jour cessait de luire. Néron avait offert ses jardins pour ce spectacle; il donnait en même temps des jeux au cirque, où tantôt il se mêlait au peuple en habit de cocher, et tantôt conduisait un char.

TACITE.

5. Quelques « Pensées » de l'empereur Marc-Aurèle. — Le matin, lorsque tu sens de la peine à te lever, fais cette réflexion : Je m'éveille pour faire œuvre d'homme; pourquoi donc éprouver du chagrin de ce que je vais faire les choses pour lesquelles je suis né. Suis-je donc né pour rester chaudement couché sous mes couvertures ? — Mais cela fait plus de plaisir. — Tu es donc né pour te donner du plaisir ? Ce n'est donc pas pour agir, pour travailler ? Ne vois-tu pas les plantes, les passereaux, les fourmis, les araignées remplissant chacun sa fonction, et servant selon leur pouvoir à l'harmonie du monde!

...La meilleure manière de se venger, c'est de ne pas se rendre semblable aux méchants.

...Quand tu agis, point de nonchalance. Quand tu parles à quelqu'un, point d'agitation. Ne sois pas déréglé dans tes pensées. Que ton âme ne soit ni toujours sombre, ni toujours épanouie. Ne donne pas ta vie tout entière au soin des affaires. Ils tuent, ils massacrent, ils maudissent. Qu'y a-t-il là qui empêche ton âme de rester pure, sage, modérée, juste ? C'est comme si un passant blasphémait contre une source d'eau limpide et douce : elle ne cesserait point pour cela de faire jaillir un breuvage salutaire. Y jetât-il de la boue, du fumier, elle aurait bientôt fait de le dissiper, de le laver; jamais elle n'en serait souillée. Comment pourras-tu donc avoir en toi une source intarissable, et non un puits croupissant ? Conquiers à chaque heure ta liberté, sois bienveillant, simple et modeste.

(Pensées.)

CHAPITRE VI

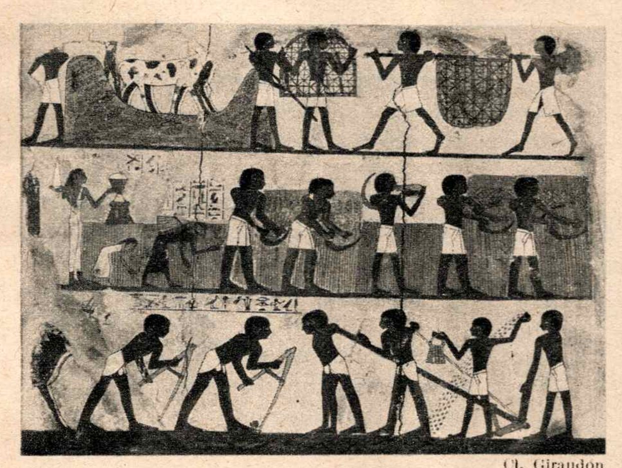
LES CONDITIONS DU TRAVAIL DANS LE MONDE ANTIQUE

1re Leçon : L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE

I° Les premières civilisations de l'antiquité étaient surtout agricoles.

a) **Petite et grande propriété.** — Nous avons déjà vu que les *Egyptiens*, grâce à la fertilité de la vallée du Nil, formaient un peuple essentiellement agricole. Des peintures découvertes sur les murs des tombeaux montrent les labours, les semailles, la moisson et le battage du blé. Les *Grecs* et les *Romains* primitifs étaient, eux aussi, des paysans cultivant quelques champs autour de leur maison. On voyait peu de propriétés de plus de dix hectares. Une vie simple et patriarcale unissait maîtres et serviteurs. Le poète Homère décrit le roi Ulysse en train de labourer son champ, traçant droit son sillon, pendant que sa femme Pénélope tisse les vêtements ou prépare les repas (Odyssée).

Bien des siècles plus tard, au temps des empereurs romains et à la suite des conquêtes, de très grands domaines se constituèrent, qui comprenaient jusqu'à 25.000 hectares. Selon un écrivain d'alors, six propriétaires possédaient à eux seuls la moitié de l'Afrique du Nord. Des milliers d'esclaves et de colons travaillaient pour les enrichir.

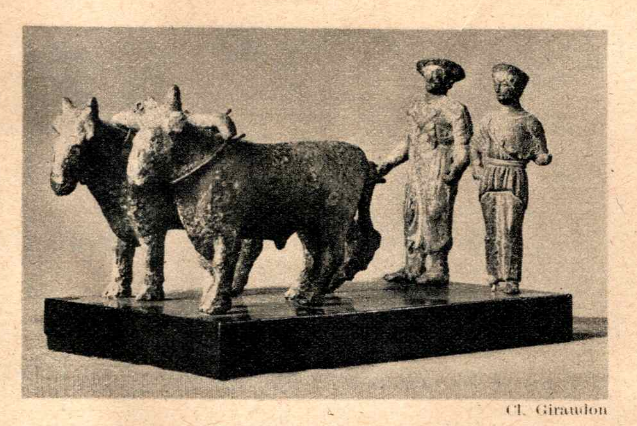


Cl. Giraudon

En bas : LABOURAGE ET SEMAILLES.
Au milieu : LA MOISSON.
En haut : TRANSPORT ET BATTAGE DU BLÉ.
(Fresques égyptiennes au Louvre.)

b) **L'outillage agricole.** — L'outillage était sommaire. On labourait avec **l'araire,** sorte de charrue en bois, sans roues, garnie plus tard d'un soc en fer et traînée par des bœufs. On se servait également de la *bêche* et d'une *houe* en bois à deux dents. Le blé était coupé à la *faucille*, très haut, les épis d'abord, la paille ensuite. Tantôt, on le battait au *fléau*, tantôt il était foulé

sous les pieds des animaux. Il n'y avait pas de moulins. Pour écraser le grain, on le pilonnait dans un mortier, ou on le jetait entre deux grosses pierres plates et rondes posées l'une sur l'autre, celle du dessous immobile, celle du dessus tournant, mue par un esclave ou un cheval.



Cl. Giraudon

Scène de labour dans la Rome primitive.

c) **Les cultures et l'élevage.** — La principale culture était, en effet, celle du *blé*, répandue surtout en Egypte, en Sicile et en Afrique du Nord. Les Grecs aimaient particulièrement le pain d'orge. Partout, on trouvait, comme aujourd'hui dans la région méditerranéenne, la **vigne,** le **figuier,** l'**olivier.** L'huile était très employée, non seulement pour l'alimentation, mais aussi pour les soins du corps. On cultivait encore des légumes : *pois, lentilles, fèves, melons.* Le *miel* des abeilles de Grèce ou de Judée servait de sucre, alors inconnu. On élevait des *bœufs* pour le labour, des *chevaux* pour la guerre, des *porcs* pour la nourriture, et de nombreux troupeaux de *moutons* pour leur laine. Presque tous les poètes de l'antiquité ont chanté les charmes des mœurs pastorales, de la vie des bergers dans la campagne ou près de la mer bleue et ensoleillée.



Cl. Giraudon

Un boucher, a Rome.
L'inscription, moqueuse, signifie : « *Marcio, toujours ivre.* »

2° Peu à peu, au cours des siècles, se développa dans les villes une industrie très variée et souvent très artistique.

a) **Petits et grands ateliers.** — Primitivement chaque famille, comme autrefois chez nous à la campagne, devait subvenir seule à ses besoins. Ulysse avait lui-même taillé son lit dans un beau tronc d'olivier et coupé ses sandales dans une peau de vache. C'est à la maison qu'on boulangeait, qu'on tissait les étoffes, qu'on tournait les vases.

Peu à peu, dans les villes comme Athènes ou Rome, apparurent de nombreux petits **artisans,** travaillant seuls ou avec quelques ouvriers. Dans sa « Vie de Périclès », l'historien Plutarque


Cl. Giraudon

VERRIERS ÉGYPTIENS soufflant dans des tubes pour activer le feu. Au-dessus, des hiéroglyphes.

énumère les divers corps de métiers d'alors: charpentiers, mouleurs, fondeurs, tailleurs de pierre, teinturiers, orfèvres, polisseurs d'ivoire, peintres, brodeurs, cordiers, tisserands, cordonniers, etc. Beaucoup d'entre eux étaient déjà groupés en « *corporations* », comprenant tous les artisans d'une même profession, et qui se soutenaient entre eux.

Par la suite encore, se créèrent de grands *ateliers*, dirigés par des citoyens actifs et avides de s'enrichir. On cite un patron armurier d'Athènes qui employait cent vingt ouvriers, et aussi le célèbre orateur Démosthène qui commandait à vingt ébénistes et à trente armuriers.

b) **L'outillage industriel était rudimentaire.** — L'antiquité ne connaissait pas les machines. Tout le travail se faisait à la main, les esclaves étant chargés des plus gros travaux. Dans les mines, comme les mines d'argent du Laurium, près d'Athènes ou les mines de cuivre de l'île de Chypre, dans les chantiers de constructions navales, on utilisait des *leviers*, des *coins*, des *treuils* et des *poulies*. On connaissait aussi la *vis sans fin*, la *roue hydraulique*, les *pompes aspirantes et foulantes*. Des peintures de vases grecs représentent des forgerons au travail : ils se servent d'*enclumes*, de *soufflets*, de *tenailles*, de *pinces* et de *marteaux* assez semblables à ceux d'aujourd'hui. Les femmes utilisaient des *fuseaux* et des *métiers à tisser* très simples.

Mais déjà apparaissent quelques inventions : ce sont les Egyptiens qui, les premiers, apprennent à fondre du verre opaque. Les **Phéniciens** le rendent transparent et y mêlent des oxydes métalliques qui donnent à leurs vases en verre de belles couleurs irisées. Les Phéniciens découvrent également l'art de teindre la laine blanche avec le suc de la chair d'un coquillage marin, le *murex*, et obtiennent ainsi la teinte *pourpre* donnée aux manteaux des riches sénateur romains ou des empereurs.

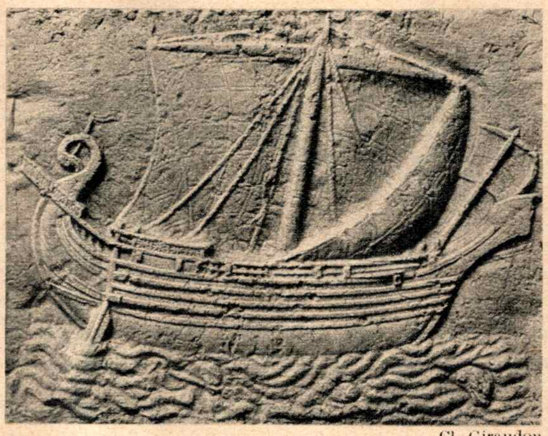
c) **Les productions de l'industrie antique.** — Les fouilles effectuées partout, à Rome, à Pompéi (ville ensevelie par une éruption du Vésuve en 79 après J.-C.) en Grèce, en Egypte, en Syrie, ont permis d'enrichir nos musées des innombrables objets fabriqués dans l'antiquité. On a retrouvé beaucoup de **poteries,** depuis les grandes jarres en terre pour loger l'huile ou les grains jusqu'aux admirables vases grecs aux peintures rouges ou noires. Une industrie aussi prospère était celle des **armes :** javelots, lances, casques, cuirasses, boucliers, souvent ornés de sculptures. On tissait partout des *étoffes*, grossières ou fines ; on travaillait le *cuir* ; on fabriquait des *meubles* : meubles ordinaires ou meubles d'art incrustés d'ivoire ; on ciselait de beaux *bijoux*. Une vie très active régnait dans les grandes cités antiques et de fréquents échanges commerciaux en résultèrent bientôt.

2e Leçon : LE COMMERCE DANS L'ANTIQUITÉ

1° *Le commerce, dans l'antiquité, se faisait surtout par mer.*

a) **La Méditerranée,** mer sans marée, fermée, dont les côtes ne sont jamais très éloignées les unes des autres, et qui est semée d'îles, favorisa de bonne heure les relations entre les divers

peuples de l'antiquité. Les premiers voyageurs et commerçants furent les *Phéniciens*, dont le pays est devenu la Syrie actuelle, et qui possédaient deux grands ports : *Tyr* et *Sidon*. Leurs vaisseaux étaient de grandes barques pontées, à deux rangs de rameurs, avec une large voile soutenue par un mât grossier. Le pilote dirigeait le navire avec deux rames, car l'antiquité ignora le gouvernail. Pas de navigation la nuit. Le soir, les marins tiraient leur navire sur une plage et campaient.



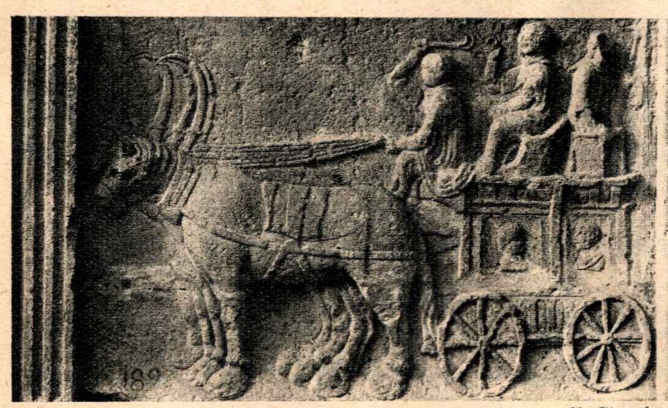
Cl. Giraudon

VAISSEAU PHÉNICIEN.
Remarquer la proue et la poupe relevées, la rame servant de gouvernail à l'arrière (à droite), la grande voile carrée. (Bas-relief de Sidon.)

Les Grecs, les Romains, construisirent plus tard, surtout pour la guerre, de plus grands vaisseaux : les *trières* (ou trirèmes) à trois rangs de rameurs, ayant jusqu'à quarante mètres de long, et deux cents hommes d'équipage.

Tout le long des côtes méditerranéennes, de grands ports furent fondés. Les plus actifs étaient le port du **Pirée,** près d'Athènes, **Ostie,** le port de Rome, **Carthage** (près de Tunis), plus tard **Alexandrie,** en Egypte.

b) **Le commerce par terre** se faisait d'abord très simplement à l'aide de *chars* traînés par des bœufs ou par des chevaux. Mais on n'avait pas encore inventé le collier (au moyen âge seulement) qui s'appuie sur le poitrail et les chevaux, attelés par le cou risquaient de s'étouffer quand ils tiraient une charge trop lourde. En Egypte, en Orient, les transports étaient faits par *caravanes* composées de chameaux.



Cl. Giraudon

CHARRETTE ROMAINE.
Les animaux sont attelés par le cou. (Bas-relief d'Avignon.)

Lorsque les Romains eurent conquis le monde antique, il y tracèrent de magnifiques routes, toutes droites : les **voies romaines.** Avec des fondations de grosses pierres recouvertes de larges dalles, elles étaient si solides qu'on en retrouve encore aujourd'hui les vestiges un peu partout. La « Voie Appienne », allant de Rome à Brindisi, est encore utilisée de nos jours. Des « bornes milliaires » indiquaient les dis-

tances entre les villes. Faites au début pour les déplacements des légions, la paix venue, elles facilitèrent grandement le commerce.

2° ***Les moyens d'échange : la monnaie, l'alphabet.*** — On commença par échanger des marchandises contre d'autres marchandises. Les Phéniciens débarquaient leur cargaison sur une plage, souvent connue d'eux seuls, car ils cachaient soigneusement le but de leurs voyages et n'hésitaient pas à couler un navire étranger qui cherchait à les suivre. Les indigènes apportaient leurs produits. C'était le *troc*. Parfois, s'ils se sentaient en force, les marchands devenaient soudain des *pirates*, enlevaient tout, même les femmes et les enfants attirés par leurs étalages et qu'ils vendaient ensuite comme esclaves.

Environ 700 ans av. J.-C., on imagina, pour faciliter les échanges, de frapper des *monnaies* d'or ou d'argent, d'un poids et par conséquent d'une valeur déterminée d'avance. Partie d'Asie Mineure, cette invention commode, dont nous usons toujours, gagna tout le monde méditerranéen. Chaque pays, chaque ville même eut sa monnaie. D'innombrables pièces, souvent gravées avec art, ont été retrouvées partout.



Cl. Giraudon

MONNAIES ANTIQUES.

C'est pour faciliter leur comptabilité et leur correspondance que les marchands phéniciens inventèrent aussi, vers 1200 av. J.-C., **l'alphabet,** composé de vingt-deux signes seulement, représentant les *sons*, au lieu des centaines de signes dont se servaient les Egyptiens. Cet immense progrès nous a été transmis par l'intermédiaire des Grecs et des Romains.

3° ***Un commerce très actif régnait dans toute la Méditerranée.*** — Des échanges très nombreux se faisaient ainsi d'un pays à l'autre. Au siècle de Périclès, le port du *Pirée*, dont les Grecs étaient si fiers, recevait le blé d'Afrique ou du sud de la Russie, les poissons séchés, les peaux, le papyrus d'Egypte, les tissus de Phénicie, les tapis de Perse, le cuivre et le bronze d'Espagne, etc. Il exportait le miel, l'huile, les raisins, les figues, les vins de la Grèce, les beaux vases, les marbres, les armes sortis des ateliers athéniens.

A *Rome* (Ostie), parvinrent, au temps de la splendeur impériale, tous les produits du monde connu : coton, épices et pierres précieuses de l'Inde, soieries de Chine, encens d'Arabie. De hardis navigateurs phéniciens avaient déjà franchi les « Colonnes d'Hercule » (détroit de Gibraltar) et rapporté l'étain d'Angleterre, l'ambre de la mer Baltique. De plus audacieux encore

firent, en trois ans, vers 600 av. J.-C. le tour de l'Afrique, vingt siècles avant Vasco de Gama.

Ces faits donnent une idée de l'intense activité économique qui régna, durant deux mille ans, dans le monde antique.

RÉSUMÉ

I

1. Les premiers peuples de l'antiquité se livrèrent d'abord à la petite culture et à l'élevage des troupeaux.

2. Ils travaillaient avec des outils très simples : charrues, faucilles, meules de pierre.

3. Dans les villes se développa peu à peu une industrie très variée, dans de petits ateliers d'artisans. Tout le travail se faisait à la main, avec l'aide de quelques outils ressemblant à ceux d'aujourd'hui.

4. Grâce à l'abondance de la main-d'œuvre, les Anciens fabriquèrent de nombreux objets : des poteries, des armes, des meubles, des étoffes, des bijoux.

II

1. Le commerce, dans l'antiquité, se faisait surtout par mer. Les Phéniciens furent les plus hardis marins et les marchands les plus entreprenants de l'antiquité.

Les voies romaines plus tard permirent la pénétration à l'intérieur des terres.

2. L'invention de la monnaie et celle de l'alphabet facilitèrent beaucoup les échanges.

3. Une grande activité commerciale régna longtemps dans tous les ports de la Méditerranée.

DATES A RETENIR

Vers 1200 av. J.-C. : invention de l'alphabet phénicien.

Vers 700 av. J.-C. : invention de la monnaie.

Questions et travaux personnels. — 1. *A quels travaux surtout s'adonnaient les premiers peuples de l'antiquité ?* — 2. *Dessinez les instruments dont ils se servaient pour les travaux agricoles.* — 3. *Quelles cultures pratiquaient-ils de préférence ?* — 4. *Citez les métiers les plus répandus dans l'antiquité.* — 5. *Dessinez, d'après des gravures, les outils dont ils se servaient communément.* — 6. *Quelles étaient les productions principales de l'industrie antique ?*

1. *Sur un croquis très simple de la Méditerranée, indiquez les ports les plus commerçants de l'antiquité (cités dans le texte).* — 2. *Comment se faisait le commerce, par mer, par terre ?* — 3. *Pourquoi les monnaies portaient-elles des dessins gravés des deux côtés ?* — 4. *Quel peuple inventa l'alphabet ? Comment est formé ce mot ?* — 5. *Citez les principaux produits échangés entre les pays de l'antiquité.*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Métiers des champs et métiers des villes en Égypte. — *Un scribe donne à son fils, pour le persuader que sa profession est supérieure à toutes les autres, les détails suivants sur les métiers :*

« Ne te souviens-tu pas de la condition du laboureur au moment où l'on taxe la récolte ? Voici que les vers ont enlevé la moitié du grain et que l'hippopotame a mangé le reste. Les rats sont nombreux dans la campagne et les sauterelles s'abattent sur les champs, et les bestiaux mangent et les petits oiseaux pillent... Quelle calamité pour le laboureur! Ce qui peut rester après cela sur l'aire, les voleurs achèvent de le prendre. Et les courroies sont usées, et l'attelage s'épuise à tirer la charrue. Et le collecteur de l'impôt arrive au port et il taxe la récolte. Il y a là les gardes avec leurs gourdins, les nègres avec leurs lattes de palmier. Voici qu'ils disent : « Donne les grains ! » Il n'y en a pas... Alors ils étendent le laboureur à terre et ils le frappent, ils le chargent de liens et le jettent dans le fossé ; il plonge dans l'eau, il patauge la tête en bas. Sa femme est chargée de liens devant lui, ses enfants sont enchaînés, ses voisins l'abandonnent...

...J'ai vu le forgeron à ses œuvres, à la gueule de son fourneau ; il a les doigts comme de la peau de crocodile et sent plus mauvais que du frai de poisson... Les artisans de toute sorte qui manient le ciseau peinent plus que le paysan ; même la nuit leur maison est éclairée et ils veillent. Le tailleur de pierres, quand ses mains sont lasses repose-t-il ? Il faut qu'il soit au chantier dès le lever du soleil... Le barbier rase jusque dans la nuit ; il se rompt les bras pour emplir son ventre, comme l'abeille qui mange le miel qu'elle fabrique. Le batelier qui transporte ses marchandises jusqu'au-delà du Delta travaille au-delà de ses forces ; les moustiques le tuent... Le cordonnier est très misérable et se plaint éternellement ; sa santé est celle d'un poisson crevé et il n'a à ronger que son cuir. »

(D'après des papyrus égyptiens)

2. Contrat de fermage en Grèce. — « Voici à quelles conditions les gens du dème d'Aixone louent la terre de Phelleis à Autoclès, et à son fils Antéas, pour quarante ans, au prix de cent cinquante-deux drachmes par an, avec cette clause qu'ils pourront planter cette terre et la cultiver de toute autre manière qu'ils voudront.

Le loyer sera payé au mois d'Hécatombéon. S'ils ne le payent pas, les Aixonéens auront la faculté de saisir les récoltes de la terre, et tout autre objet appartenant aux fermiers.

Les Aixonéens s'interdisent de vendre ou de louer l'immeuble avant quarante années. Si les ennemis empêchent la culture ou font des dégâts, les Aixonéens recevront pour tout loyer la moitié des fruits produits par la terre.

A l'expiration des quarante années, les fermiers remettront inculte la moitié de la terre avec la même quantité d'arbres qu'aujourd'hui. Pendant les cinq dernières années, les Aixonéens auront le droit d'envoyer un vigneron sur le fonds.

Le bail commencera, pour les céréales, avec l'archontat d'Eubule ; pour ce qui concerne le bois, l'année suivante.

Les trésoriers du dème feront graver le contrat sur des stèles de pierre que l'on placera l'une à l'intérieur du temple d'Hébé, l'autre dans le portique. Ils feront planter sur l'immeuble des bornes de trois pieds au moins de dimension, deux de chaque côté. Si quelque impôt est établi sur l'immeuble par la république, les Aixonéens le paieront ; si les fermiers le paient, ils en retiendront le montant sur leur loyer.

Défense est faite de transporter aucune parcelle du sol ailleurs que sur un autre point du fonds. »

(Registre des inscriptions de l'Attique.)

3. Division du travail industriel. — « Dans les petites villes, ce sont les mêmes individus qui font lit, porte, charrue, table, et qui même bâtissent les maisons, heureux quand ces métiers donnent de quoi manger à qui les exerce ! Or il est impossible qu'un homme qui fait tant de métiers les fasse bien tous. Dans les grandes villes, au contraire, où une foule de gens ont besoin des mêmes objets,

un seul métier nourrit son homme; quelquefois même il n'exerce pas tout son métier : l'un fait des chaussures d'hommes, l'autre des chaussures de femmes; l'un vit seulement de la couture des souliers, l'autre de la coupe du cuir; l'un taille les tuniques, l'autre se contente d'en assembler les parties. Nécessairement un homme dont le travail est borné à un ouvrage restreint doit y exceller.

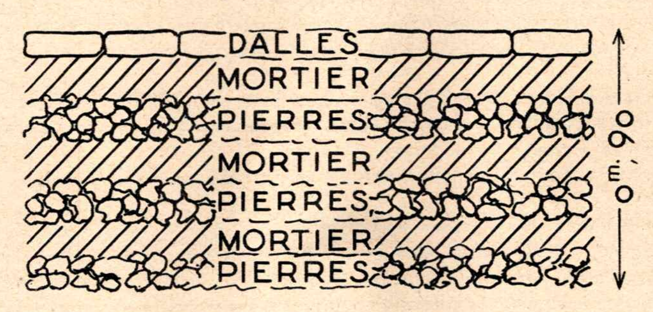
XENOPHON.

4. Pratiques des marchands. — « Tout homme doit mettre sur la même ligne l'altération des marchandises, le mensonge et la tromperie, et c'est une maxime détestable que celle qui est dans la bouche du vulgaire, à savoir que ces sortes de fraudes, quand elles sont faites à propos, n'ont rien que de légitime... Que personne ne se rende coupable, ni en paroles ni en actions, de mensonge, de fraude, d'altération, prenant en même temps les dieux à témoin qu'il ne trompe point. Que celui qui vend au marché un objet quelconque ne mette jamais deux prix à sa marchandise; mais qu'après le premier prix fait, s'il ne trouve point d'acheteur, il la remporte, pour la remettre en vente une autre fois; et que dans le même jour, il ne hausse ni ne baisse sa première estimation. Qu'il s'abstienne aussi de vanter sa marchandise et d'y ajouter des serments. »

PLATON (Lois).

5. Le commerce de Tyr. — Vous receviez le fin lin d'Egypte... la pourpre des îles... Les Carthaginois... remplissaient vos marchés d'argent, de fer, d'étain et de plomb... la Grèce, d'esclaves et de vases d'airain. Les Syriens, fournissaient des perles, de la pourpre, des rubis, de la soie. Les peuples de Juda et d'Israël, le plus pur froment, le baume, le miel, l'huile et la résine. Damas vous apportait de grandes richesses, du vin excellent et des laines d'une couleur vive et éclatante. L'Arabie venait vous amener agneaux, béliers et boucs. D'autres exposaient dans vos marchés tous les plus excellents parfums, les pierres précieuses et l'or, les ouvrages en broderie et les meubles précieux et ils trafiquaient encore avec vous pour des bois de cèdre. Les vaisseaux de la mer ont entretenu votre principal commerce. Vous avez été comblés de biens et élevés dans la plus grande gloire au milieu de la mer.

D'après *la Bible* (Ezéchiel, chapitre XXVII).



COUPE D'UNE VOIE ROMAINE.

CHAPITRE VII

L'ESCLAVAGE DANS L'ANTIQUITÉ

1re Leçon : ORIGINE ET CONDITION DES ESCLAVES

1° Le travail, dans l'antiquité, était accompli en grande partie par des esclaves. — Dans toutes les sociétés antiques, même les plus civilisées, comme Athènes, la plus grande partie des travaux, surtout les plus pénibles, était effectuée par des **esclaves.**

La plupart d'entre eux étaient des prisonniers de guerre que, au lieu de les tuer, le vainqueur avait vendus à des marchands qui suivaient les armées. D'autres étaient fils d'esclaves, d'autres avaient été pris par des pirates. Partout il existait des **marchés d'esclaves,** où ces malheureux étaient offerts aux acheteurs, comme des bêtes dans une foire. Les prix variaient selon leur origine, leur âge, leurs capacités. Il y en avait beaucoup en Egypte, où ils construisirent les *Pyramides.* A *Athènes,* on en comptait environ 200.000, c'est-à-dire la moitié de la population. Mais c'est surtout dans l'*empire romain* que le régime de l'esclavage eut le plus d'ampleur. Derrière leur char de triomphe, les généraux vainqueurs ramenaient d'Afrique, d'Asie, de Gaule ou d'Espagne des milliers de prisonniers. A un certain moment, il y eut jusqu'à cinq millions d'esclaves dans l'empire romain.

PYRAMIDES DES PHARAONS KHÉOPS *(à droite)* ET KHÉPHREN *(à gauche)* ET GRAND SPHINX A GIZÈH.

Ces pyramides ont été construites par des dizaines de milliers d'esclaves.

2° Les esclaves fournissaient une main-d'œuvre abondante et à bon marché. — On peut se demander pour-

quoi tant d'hommes, de femmes et d'enfants étaient ainsi arrachés brutalement à leur pays et transportés ailleurs pour y servir de force. C'est que, nous l'avons vu, les Anciens, qui entreprirent de grands travaux, *ne connaissaient pas les machines*. Pour endiguer les fleuves, creuser des canaux, construire des routes, édifier d'immenses palais ou d'énormes monuments comme ceux de l'Egypte, d'innombrables ouvriers étaient nécessaires. Chez les Romains, les esclaves furent, en outre, un signe de luxe que les riches se plaisaient à posséder. Certains en eurent jusqu'à dix mille à leur service.

Personne ne pensait d'ailleurs, en ce temps-là, que ce fût une injustice de réduire d'autres hommes en esclavage. Un grand philosophe grec, Aristote, écrivait même : *Il y a, dans l'espèce humaine, des individus aussi inférieurs aux autres que la bête l'est à l'homme. Ce sont ces hommes propres aux seuls travaux manuels et qui sont incapables de mieux faire. Y a-t-il une grande différence entre l'esclave et la bête?*

3° *Ils étaient obligés aux plus durs travaux.* — Devenus de véritables *outils vivants* entre les mains de leurs maîtres, traités comme des animaux, mal vêtus et mal nourris, les esclaves étaient contraints naturellement d'accomplir d'abord les plus pénibles besognes : ils ramaient sur les galères, peinaient dans les mines et les carrières, asséchaient les marais, faisaient tourner tout le jour les lourdes meules de pierre. Quand, par suite des guerres, leur nombre s'accrut considérablement, ils furent chargés de toutes sortes de *métiers*. C'est ainsi qu'un riche romain, Crassus, possédait des esclaves cuisiniers, artisans, coiffeurs, médecins, musiciens, professeurs, etc. Il avait même organisé un corps de sapeurs-pompiers qu'il louait fort cher pour aller éteindre les fréquents incendies de la capitale.



Cl. Giraudon.

UN ESCLAVE NÈGRE (Musée du Louvre). A genoux, il semble supplier son maître de ne pas le frapper.

Les esclaves formaient, dans les villes surtout, une population nombreuse et agitée qui vivait dans des conditions misérables.

2e Leçon : RÉVOLTES ET AFFRANCHISSEMENT DES ESCLAVES

1° *Les esclaves n'avaient aucun droit et étaient traités cruellement par leurs maîtres.* — Les esclaves n'avaient pour ainsi dire aucun droit. Ils ne pouvaient rien posséder : s'ils faisaient quelques économies, le maître pouvait s'en emparer. L'esclave n'avait pas le droit de se marier ni d'avoir d'enfants : si cela arrivait, on lui prenait ses enfants et on les vendait.

Il n'avait pas même le droit de vivre, car son maître pouvait le tuer quand il lui plaisait, sans avoir de compte à rendre à personne. A Sparte, les esclaves, appelés **Hilotes,** étaient l'objet du plus grand mépris. Quand on les jugeait trop nombreux, de jeunes Spartiates, armés de poignards, étaient chargés d'aller les tuer la nuit, dans la campagne, comme des bêtes féroces.

Pour la moindre faute : paresse ou vol, les pires châtiments attendaient ces malheureux. A Rome, c'étaient, pour commencer, les coups de bâton ou les coups de fouet, puis les menottes aux mains, les fers aux pieds, la prison dans une cave infecte, sans lumière et sans air, appelée l'*ergastule*. Quand le maître était très en colère, il les faisait marquer au fer rouge, jeter dans un puits ou dans un four, pendre à une fourche, crucifier, enduire de résine et brûler vifs. Des propriétaires romains dressaient leurs esclaves les plus forts ou les plus agiles au métier de *gladiateurs* et les vendaient très cher aux organisateurs des jeux publics qui les envoyaient se massacrer les uns les autres dans les arènes.

Beaucoup d'esclaves s'enfuyaient ou se suicidaient.



Cl. Giraudon

UN DES SUPPLICES INFLIGÉS AUX ESCLAVES.

Attitude de souffrance. (Bronze. Cabinet des médailles. Paris).

2° *Aussi y eut-il souvent des révoltes d'esclaves dans l'antiquité.* — *Histoire de Spartacus.* Las de ces mauvais traitements, des esclaves se révoltaient parfois. On découvrait un jour le maître assassiné. La punition était alors terrible : des centaines de ses esclaves périssaient dans les supplices.

En l'an 74 av. J.-C., à Capoue, près de Naples, des esclaves gladiateurs vivaient enfermés dans une caserne. Sous la conduite d'un des leurs, **Spartacus,** une centaine d'entre eux se révoltent, s'emparent en ville de broches et de coutelas et, ainsi armés, se mettent à piller. Bientôt, d'autres esclaves accourent de partout les rejoindre. Rome, inquiète, envoie contre eux une armée. Ils s'échappent, leur nombre croît de plus en plus, atteint près de 100.000. Spartacus veut les reconduire dans leurs pays, la Gaule, la Grèce et les rendre à la liberté. Mais eux, auparavant, exigent de piller Rome, de se venger de toutes leurs souffrances, de prendre la place de leurs maîtres. Le désaccord se met dans leurs rangs. Un chef romain, le riche Crassus, les poursuit avec une puissante armée. Spartacus est tué dans le combat, les esclaves s'enfuient, mais 6.000 d'entre eux, prisonniers, sont crucifiés sur le bord de la route de Capoue à Rome.

3° *Au début de notre ère, l'esclavage finit par disparaître.* — Tous les maîtres n'étaient pas aussi cruels envers leurs esclaves. A Athènes, il fut interdit de les tuer. A Rome, il vint un temps où ceux qui avaient réussi à s'enrichir achetaient leur liberté à leur maître ou l'obtenaient par testament à sa mort : on les appelait des **affranchis.**

Peu à peu, des voix s'élevèrent en faveur des esclaves. Au 1er siècle de notre ère, le philosophe Sénèque écrivait : *Cet être que tu appelles ton esclave est né d'une même origine que toi. Il jouit du même ciel, il respire, il vit, il meurt comme toi... Vis avec ton inférieur comme tu voudrais que ton supérieur vécût avec toi.*

Mais c'est surtout le **christianisme** naissant, protecteur des faibles et des humbles, qui contribua à modifier les idées des anciens sur ce sujet. Il proclamait que tous les hommes étaient frères et devaient s'aimer les uns les autres. La coutume de s'emparer des prisonniers de guerre finit par disparaître et c'est ainsi que l'humanité supprima ce crime qu'était l'esclavage.

RÉSUMÉ

I

1. Dans l'antiquité, la plus grande partie du travail était accomplie par des esclaves, anciens prisonniers de guerre, qu'on vendait et qu'on achetait sur des marchés.

2. L'esclavage était destiné à fournir une main-d'œuvre abondante qui remplaçait les machines pour l'exécution des grands travaux.

3. Dans les villes, les esclaves exerçaient tous les métiers et vivaient misérablement.

II

1. Les esclaves n'avaient aucun droit. Leurs maîtres pouvaient les torturer et les tuer quand ils le voulaient.

2. Aussi y eut-il souvent des révoltes d'esclaves. La plus importante fut celle du gladiateur Spartacus qui mit en danger la ville de Rome, mais fut, comme toutes les autres, cruellement réprimée.

3. Au début de notre ère, le sort des esclaves s'adoucit et, sous l'influence du christianisme, l'esclavage finit par disparaître.

Questions et travaux personnels. — 1. *D'où provenaient les esclaves ?* — 2. *Où furent-ils les plus nombreux ?* — 3. *A quels travaux étaient-ils employés ?*

1. *Quels étaient les supplices infligés aux esclaves ?* — 2. *Quels sentiments manquaient à leurs maîtres ?* — 3. *Racontez la révolte de l'esclave Spartacus.* — 4. *Qu'appelait-on « affranchis » ?* — 5. *Comparez l'opinion d'Aristote et celle de Sénèque citées dans le texte, dites ce que vous en pensez.* — 6. *A quelle date l'esclavage a-t-il été aboli dans nos colonies ?* — 7. *Existe-t-il encore des esclaves dans le monde ? (Enquête.)*

LECTURES DOCUMENTAIRES

I. Construction de la Pyramide de Khéops. — « Cette pyramide a été faite, comme je vais dire, en gradins que les uns nomment échelons, et d'autres petits autels. Lorsqu'on eut construit la base, on éleva le reste des pierres à l'aide de machines fabriquées avec de courtes pièces de bois ; la force d'une machine agissait d'abord depuis le sol jusqu'au plateau du premier gradin ; on y transportait la pierre que l'on posait sur une seconde machine qui s'y trouvait fixée. De là elle était montée sur le second gradin, et sur une troisième machine. Autant il y avait de rangées de gradins, autant il y avait de machines... Le peuple accablé employa dix ans à construire le chemin par lequel on transportait les pierres, œuvre, à ce qu'il me semble, à peine moindre que la pyramide. »

HERODOTE.

2. Comment étaient nourris les esclaves à Rome. — Les travailleurs recevront pour l'hiver quatre boisseaux de froment et quatre et demi pour l'été; l'intendant et son épouse, le surveillaet et le bouvier recevront chacun trois boisseaux; les esclaves entravés recevront quatre livres de pain pendant l'hiver et cinq depuis l'instant où ils commencent à bêcher jusqu'à la maturité des figues; pour le reste du temps, leur ration sera réduite à quatre livres.

Après la vendange, les esclaves auront de la piquette pour boisson pendant trois mois. Au quatrième mois, ils auront par jour une hémine (1) de vin; du cinquième au huitième mois, ils en auront un setier par jour; enfin du neuvième au onzième mois, ils en recevront trois hémines par jour. En outre, on donnera un congé à chacun pour la fête des saturnales et des compitales. Telle est la quantité de vin que chaque homme consomme dans l'année. On y ajoutera pour les esclaves entravés une ration proportionnée à la somme des travaux : le chiffre de dix quarantales par année n'est pas trop élevé.

Conservez la plus grande quantité que vous pourrez d'olives tombées pour la nourriture des domestiques. Tenez également en réserve les olives récoltées sur l'arbre, mais dont on ne peut tirer que peu d'huile, et ménagez-les afin que la provision s'épuise le plus lentement possible. Quand il n'y aura plus d'olives, donnez de la saumure et du vinaigre. Distribuez à chacun un setier d'huile par mois et un boisseau de sel par an.

CATON *(Economie rurale)*.

3. Les esclaves fugitifs. — *Les évasions d'esclaves étaient fréquentes. Voici un avis trouvé en Egypte et rédigé en grec, concernant la fuite d'un esclave de la ville toute grecque d'Alexandrie :*

« Un esclave d'Aristogène s'est échappé d'Alexandrie. Il se nomme Hermon et est aussi appelé Nilos; Syrien de naissance; environ 18 ans; taille moyenne; sans barbe; jambes bien faites; creux au menton; signe près de la narine gauche; cicatrice au-dessous du coin gauche de la bouche; le poignet droit marqué de lettres barbares ponctuées.

Il avait, quand il s'est enfui, une ceinture contenant en or monnayé trois pièces de la valeur d'une mine et dix perles; un anneau de fer; son corps était couvert d'une chlamyde et d'un périzona.

Celui qui le ramènera recevra 2 talents de cuivre et 3.000 drachmes; celui qui indiquera seulement le lieu de sa retraite recevra, si c'est dans un lieu sacré, 1 talent et 2.000 drachmes; si c'est chez un homme solvable et passible de la peine, 3 talents et 5.000 drachmes.

Si l'on veut en faire la déclaration, on s'adressera aux employés du stratège.

S'est encore échappé avec lui Bion, esclave de Callicrate. Taille petite; épaules larges; jambes fortes; yeux pers. Il avait, lorsqu'il s'est enfui, un himation, et un coffret de femme du prix de 6 talents et 5.000 drachmes de cuivre.

Celui qui le ramènera recevra autant que le premier. »

4. Ordres donnés aux esclaves par un maître. — « Allons venez, approchez, vauriens trop chèrement nourris, trop chèrement achetés, dont pas un n'aurait l'idée de bien faire, et de qui je ne peux tirer aucun service qu'en m'y prenant de la sorte (*il les bat*). Je n'ai pas vu d'ânes comme ces animaux-là, tant ils ont les côtes endurcies aux coups. Qu'on les batte, on leur fait moins de mal qu'à soi-même. Telle est leur nature; c'est la mort aux étrivières. Toutes leurs pensées se réduisent à ceci : profiter de l'occasion et piller, filouter, agripper, emporter, boire, manger, s'enfuir; voilà toute leur besogne. On aimerait mieux laisser des loups dans une bergerie, que de pareils gardiens à la maison. Et cependant, regardez leur mine, on les prendrait pour d'assez bons serviteurs. Mais à l'œuvre, comme ils trompent! Or ça, si vous n'écoutez tous l'ordre que je vous signifie, si vous ne bannissez de votre cœur et de vos yeux le sommeil et la paresse, je vous arrangerai les reins d'importance. Ne vous avais-je pas fait la leçon hier ? N'avais-je pas distribué les emplois ? Mais vous êtes de si mauvais sujets, de tels fainéants, une si misérable engeance, qu'il faut vous avertir de votre devoir à coups de fouet. Ainsi vous le voulez; soyez donc assez durs pour triompher de ceci (*montrant un fouet de cuir*) et de moi... Regardez-les un peu comme ils ont l'esprit ailleurs. Attention! Qu'on m'écoute; prêtez l'oreille à mes discours, race patibulaire. Non, par Pollux, votre cuir ne surpassera pas en dureté le cuir de mon fouet. (*Il frappe.*) Hein! hein! le sentez-vous ? Tenez, voilà comme on en donne aux serviteurs désobéissants... »

D'après PLAUTE.

---

(1) Hémine = environ 1/4 de litre.

CHAPITRE VIII

LA GAULE ROMAINE

1re Leçon : LA GAULE ET LA CONQUÊTE ROMAINE

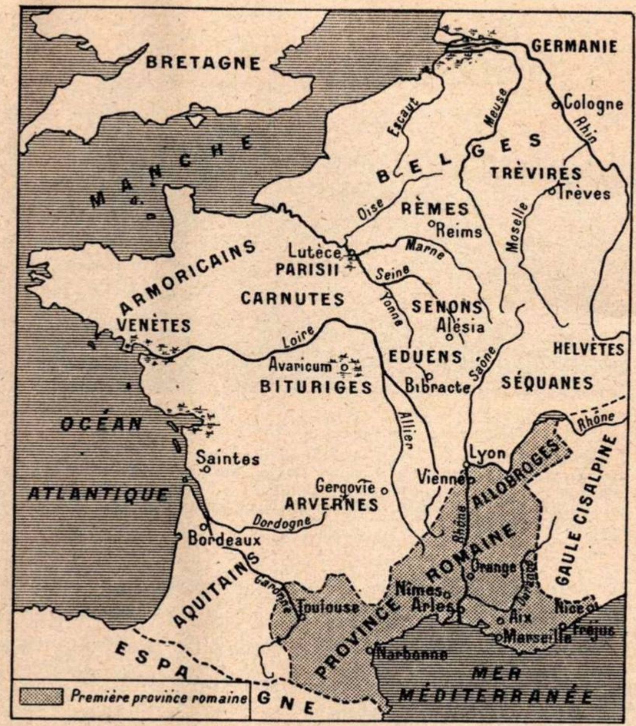
1° La Gaule, avant César, était formée de peuplades très divisées. — Notre pays, qui s'étendait alors du Rhin aux Pyrénées, était déjà occupé par des peuples divers (Ibères, Ligures, etc...) lorsque, à peu près à l'époque de la fondation de Rome, arrivèrent à leur tour, venant de l'est, des envahisseurs aryens, les *Celtes,* que les Romains appelaient *Gaulois.* Et durant des centaines d'années, les Gaulois allaient vivre, indépendants, sur notre sol.

Ils étaient encore à demi barbares. La plus grande partie de la population. qu'on évalue à 12 millions d'habitants, vivait dans des huttes, au milieu des forêts de la *Gaule chevelue* (ainsi disaient les Romains), pratiquant la chasse, l'élevage du porc et surtout l'agriculture. Les villes, avec leurs pauvres maisons de bois, s'étaient fortifiées sur des hauteurs, comme Gergovie, Alésia, ou isolées dans les îles, au milieu des fleuves (Lutèce).

La religion gauloise consistait principalement dans le culte des forces de la nature. Les lacs et les sources avaient le dieu *Borvo* (dont on retrouve le nom dans la Bourboule, Bourbonne-les-Bains, etc.). On fêtait le dieu de la foudre et de la chaleur : *Tarann,* au solstice d'été et le souvenir de ces fêtes subsiste dans les « feux de la Saint-Jean ». Pour honorer ces dieux, on leur offrait des sacrifices, on égorgeait des animaux. Souvent même, les victimes étaient des hommes : criminels ou prisonniers de guerre qu'on brûlait dans de grands mannequins d'osier. Les prêtres de cette religion, les **Druides,** longuement instruits dans des asiles cachés au plus profond des forêts, avaient une grande autorité. Ils exerçaient à la fois les fonctions de magiciens, de juges et de médecins, connaissant seuls les secrets de la nature.

Les Gaulois étaient braves, ne craignant, disaient-ils, qu'une chose : *C'est que le ciel ne tombe sur nos têtes... Encore, le soutiendrions-nous avec nos lances !* Bavards, aimant les beaux discours, querelleurs, ils suivaient volontiers partout en Europe leurs chefs de guerre. C'étaient des Gaulois qui avaient pillé Rome (en 390 avant J.-C.) et les Romains en avaient gardé un mauvais souvenir. Mais lorsque Jules César, gouverneur de la province de Narbonnaise au Ier siècle avant J.-C. entreprit, par ambition personnelle, de conquérir toute la Gaule, il trouva devant lui **un pays affaibli par ses divisions intérieures.**

La Gaule, en effet, comprenait alors environ soixante peuples, souvent en guerre les uns contre les autres : les *Arvernes* (Auvergne), les *Eduens* (Bourgogne), les *Allobroges* (Alpes), les *Carnutes* (Chartres), les *Vénètes* (Morbihan), les *Parisii* (Lutèce), les *Rèmes* (Reims), etc. A l'intérieur même de chaque peuple, la société était divisée en trois clans : la classe des *nobles* ou riches



LA GAULE A L'ÉPOQUE DE LA CONQUÊTE ROMAINE.

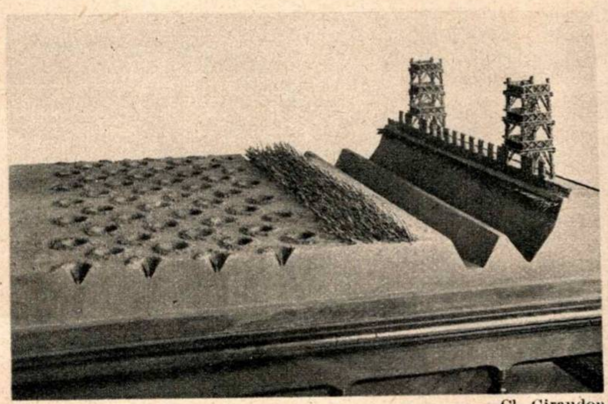
propriétaires, la classe du *clergé*, enfin la classe des *paysans*. Des guerres civiles éclataient à chaque instant entre ces clans. La Gaule était « *un chaos belliqueux et barbare.* »

2° *Jules César sut profiter de ces divisions pour conquérir toute la Gaule.* — César sut habilement tirer parti de ces divisions. En 58 av. J.-C., les Eduens l'appellent pour les protéger contre de nouveaux envahisseurs, les *Helvètes* venant de Suisse et les *Germains* qui traversent le Rhin. César accourt, repousse les barbares, mais au lieu de rentrer en Narbonnaise, il reste sur place avec ses légions bien armées et disciplinées. Les Gaulois, comprenant ses intentions, s'insurgent contre lui. César entreprend alors la conquête de la Gaule. Il soumet successivement les *Belges* au nord, les *Vénètes* à l'ouest (après une bataille navale dans le golfe du Morbihan), les *Aquitains* au sud-ouest. Il fait même des incursions rapides en *Germanie*, au-delà du Rhin et en *Bretagne* (Angleterre) pour montrer sa puissance et intimider ses ennemis. En cinq ans, par le fer et par le feu, toute la Gaule est conquise (58-53 avant J.-C.).

3° *L'indiscipline gauloise fit échouer le soulèvement national tenté par Vercingétorix.* — Conquise, mais non soumise. Indignées des mesures de représailles ordonnées par César, les peuplades gauloises se révoltent toutes ensemble, à l'appel d'un jeune chef arverne, éloquent et brave, **Vercingétorix** (52 avant J.-C.). Celui-ci adopte contre les armées de César une tactique nouvelle : il fait le désert devant elles, détruisant villes et récoltes, les privant ainsi de tout ravitaillement. Il réussit même à délivrer **Gergovie,** près de Clermont-Ferrand, assiégée par les Romains. Ceux-ci

Cl. Giraudon

COMBATTANT GAULOIS ET OFFICIER ROMAIN.
(Bas-relief - Musée du Louvre.)
Noter l'expression d'audace et d'effort du Gaulois, le visage impassible du Romain. A droite, hutte circulaire de Gaulois.



Cl. Giraudon

FORTIFICATIONS ROMAINES DEVANT ALÉSIA.

De droite à gauche, retranchement surélevé avec clayonnages et tour tous les 30 mètres, deux fossés dont un rempli d'eau; fascines ; chausse-trapes (pieux plantés au fond d'un trou conique) ; au-delà, invisibles sur la gravure, pieux hérissant le sol, puis fossé à pic.

doivent s'enfuir en désordre. César sent qu'il va échouer et ordonne la retraite vers l'Italie par la vallée de la Saône et du Rhône. Mais la cavalerie gauloise, indisciplinée, l'attaque, malgré les ordres de Vercingétorix, est battue et obligée de se réfugier sur les hauteurs du plateau d'**Alésia** (Côte-d'Or).

César aussitôt encercle l'armée gauloise et en commence le siège. Une première ligne de fossés, de troncs d'arbres, de pieux pointus plantés au fond de trous, de crochets et pointes de fer dissimulés, avec de hautes tours de bois tous les trente mètres, entoure l'armée gauloise prise au piège. Une seconde ligne de fortifications semblables forme un cercle plus large et empêche les secours de parvenir aux assiégés. Une immense armée de 250.000 hommes, venus de toute la Gaule, essaie de délivrer Alésia, est dispersée et s'enfuit. Vercingétorix et ses troupes vaincues par la famine, se rendent à César. Celui-ci, sans pitié pour son rival malheureux, le fit enfermer en prison à Rome et exécuter cinq ans après, au jour de son triomphe. La prise d'Alésia marqua la fin de la résistance gauloise.

2e Leçon : LA CIVILISATION GALLO-ROMAINE

1o Les Romains surent bien administrer la Gaule et faire accepter leur domination. — Il y eut bien encore quelques révoltes locales, vite réprimées. Mais, dans l'ensemble, la Gaule accepta la loi du vainqueur. Les Romains surent d'ailleurs, avec habileté, s'attirer la sympathie des Gaulois. La paix rétablie, le pays fut organisé en quatre provinces : la *Narbonnaise*, la *Lyonnaise*, la *Belgique* et l'*Aquitaine*. Lyon devint la capitale des Gaules, et chaque année, le 1er août, s'y tenait une *Assemblée des Gaules* où les délégués des peuples gaulois eurent le droit de présenter des vœux et des réclamations à l'Empereur.

Dans chaque *cité*, les nobles gaulois qui avaient soutenu les Romains reçurent de hauts emplois. Pour satisfaire les goûts guerriers des vaincus, Rome les enrôla dans ses légions. Plus tard, au IIIe siècle après J.-C., tous les Gaulois furent déclarés citoyens romains.

Ainsi le mélange des deux peuples se fit très vite. Les chefs gaulois prirent des noms romains : au lieu d'Ambiorix ou d'Orgétorix, ils se firent appeler Claudius Civilis ou Julius Florus. Avec leurs cheveux coupés au lieu d'être longs et flottants, avec leur toge remplaçant la saie, ils finirent par ressembler aux Romains. Ils étaient devenus des **Gallo-Romains.**

2o Grâce à la paix romaine, la Gaule connut une grande prospérité économique. — Songeons que, de la conquête de César jusqu'aux grandes invasions barbares, il s'est écoulé

près de cinq siècles et que la civilisation gallo-romaine a pu s'épanouir en paix durant ces cinq cents ans. Ainsi s'expliquent les immenses progrès apportés en Gaule par Rome.

De grandes étendues de forêts furent défrichées, les marécages asséchés. Les Romains introduisirent dans les campagnes de nouvelles *cultures* : le cerisier, le prunier, le pêcher, l'olivier et surtout la vigne. De grandes propriétés rurales se constituèrent, le riche gallo-romain se fit construire une magnifique *villa* en pierre, avec de nombreuses chambres, bibliothèques, thermes, galeries, jardins. Autour, les bâtiments agricoles pour le logement des esclaves ou des animaux. Beaucoup de noms de villes ou villages actuels sont ceux d'anciens propriétaires gallo-romains (Passy, villa de *Paccius*, Champigny, villa de *Campinius*, Clichy, villa de *Clippius*, etc.).



Cl. N. D.

Arc de Triomphe et mausolée a Saint-Rémy, près d'Arles.
A gauche, mausolée d'une famille de notables du pays, orné de bas-reliefs.
A droite, arc de triomphe avec une seule arche de 7 m. 50 de hauteur.

L'*industrie* gauloise, déjà prospère et très variée, se développa rapidement. On fabriquait des toiles dans le pays de Caux, des draps à Arras, des tissus de lin à Cahors. Les bijoux, les poteries s'exportaient partout. Des manufactures impériales fournissaient les armes : arcs, flèches, cuirasses, épées, boucliers. Il y avait des fabriques de monnaie à Lyon et Arles.

Le *commerce*, très actif, fut facilité par la construction d'un réseau serré de grandes routes dallées, très solides, les *voies romaines* reliant entre elles les principales villes. Lyon était le centre d'où partaient les routes vers Strasbourg, Boulogne, Orléans, Bordeaux, Marseille. Sur les fleuves, circulaient des navires de transport et la corporation des *nautes* parisiens était alors une des plus puissantes.

3° *De grandes villes et de beaux monuments s'élèvent en Gaule.* — C'est à cette époque que naquirent la plupart de nos grandes villes actuelles : Bordeaux, Limoges, Clermont-Ferrand (qui remplaça Gergovie comme capitale des Arvernes), Tours, Troyes, Beauvais et Lyon, centre principal de l'administration romaine en Gaule.

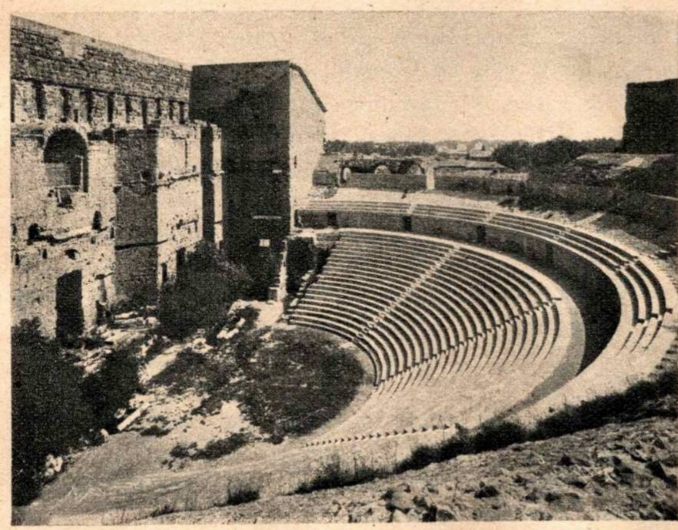
Des maisons de pierre, des ateliers des artisans, il ne nous est rien resté. Mais nous pouvons encore admirer aujourd'hui les magnifiques monuments qu'à l'imitation de ceux de Rome construisirent chez eux les Gallo-Romains : des *arènes*, comme celles de Nîmes, d'Arles, de Nice (Cimiez), de Saintes, de Lutèce ; des *théâtres* (Orange, Lillebonne, Arles), des *arcs de*



Cl. Giraudon

L'ARC DE TRIOMPHE D'ORANGE.

Les trois portes en plein cintre, le fronton triangulaire et les bas-reliefs rappellent les Arcs de triomphe bâtis pour les Empereurs à Rome.



Cl. G. Laguerre.

THÉATRE D'ORANGE.

Le mur du fond à gauche, au-dessus de la scène a 40 m. de haut : la scène elle-même a près de 100 m. de large. Les gradins peuvent contenir 7.000 spectateurs (20.000 jadis), ils étaient protégés du soleil par un voile tendu sur des mâts placés sur le pourtour. Des représentations sont données aujourd'hui encore tous les ans au théâtre d'Orange dont l'acoustique est excellente.

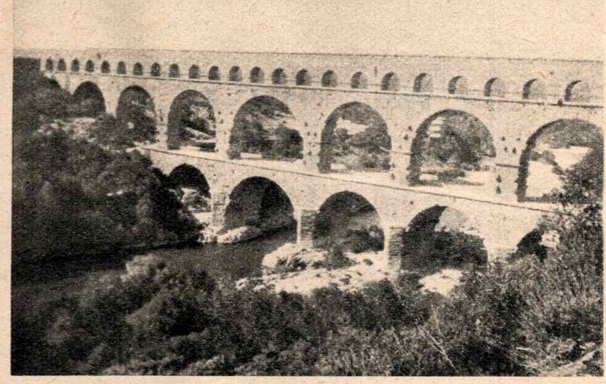
triomphe, à l'entrée des grandes voies romaines dans les villes (Orange, Reims), des *temples* (Maison Carrée de Nîmes, temple de Vienne, temple de Mercure au Puy-de-Dôme). En outre de ces édifices consacrés à la religion ou aux plaisirs, on trouve encore de ces indestructibles constructions que sont les *thermes* (thermes de Julien à Paris, d'Alaune dans le Cotentin) et les *aqueducs* (Pont du Gard, Fréjus) allant capter très loin l'eau des sources pour l'apporter dans les villes.

De grandes *écoles*, des universités où l'on enseignait le grec et le latin furent fondées à Marseille, à Lyon, à Toulouse, à Autun. Peu à peu d'ailleurs, les langues gauloises disparurent pour faire place à la langue latine populaire parlée par les soldats, les marchands, les colons venus cultiver la terre. C'est cette langue latine, à laquelle se mêlaient des mots gaulois et germaniques qui devint la langue du moyen âge, et, peu à peu, notre langue française.

4° La Gaule romaine devint chrétienne en même temps que le reste de l'Empire romain. — Au IIe siècle après J.-C., des prêtres venus de Syrie et entrés en Gaule par Marseille fondèrent une Eglise chrétienne à *Lyon*. Aussitôt, elle est persécutée. En 177, sous le règne du sage empereur Marc-Aurèle, l'évêque Pothin, âgé de 90 ans, est lapidé ; *Blandine*, une jeune

esclave, subit d'affreux supplices, ainsi qu'une cinquantaine d'autres chrétiens. Mais les conversions ne s'arrêtent pas, bien au contraire.

En l'an 250, sept évêques arrivent de Rome, et se partagent la Gaule pour l'évangéliser : parmi eux, *saint Denis* à Paris et *saint Saturnin* à Toulouse sont martyrisés. Au IVe siècle, c'est *saint Martin*, de Tours, un ancien officier romain, qui prêche avec tant de foi et de succès qu'on l'appellera « l'Apôtre des Gaules ». Les villes adoptèrent assez vite la religion nouvelle, les campagnes résistèrent plus longtemps (les mots *paysan* et *païen* ont la même origine latine) jusqu'au moment, en 394, où le christianisme devint la religion officielle de l'Empire romain.

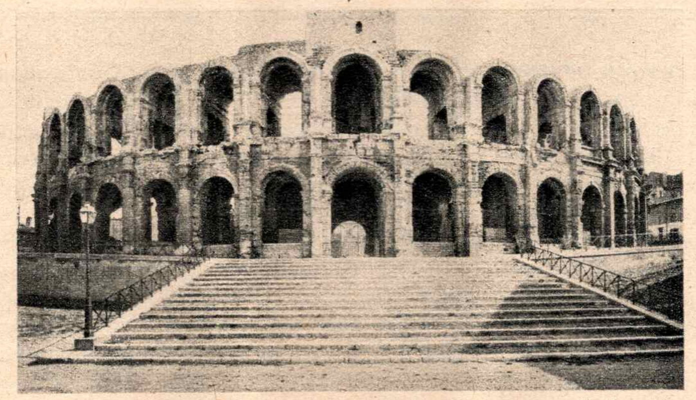


Cl. G. Laguerre.

LE PONT DU GARD.
Partie d'un aqueduc conduisant à Nîmes les eaux de source du voisinage. Hauteur totale : 49 m. Longueur de l'étage supérieur : 275 m.

L'Eglise chrétienne s'organisa alors sur le modèle même de l'administration romaine. Chacune des dix-sept provinces de la Gaule (le nombre s'en était accru au cours des siècles) eut à sa tête un *archevêque*, chacune des cent vingt cités un *évêque*, chaque village un *prêtre*. Cette organisation très solide dura jusqu'à la Révolution.

Sous les attaques répétées des Barbares, la civilisation gallo-romaine, si brillante, allait peu à peu disparaître. La puissance romaine tombait en décadence. Ce furent les évêques qui devinrent les véritables *défenseurs de la cité* et en accordant leur appui à l'un des envahisseurs, le roi franc *Clovis*, contribuèrent à l'établissement en Gaule du pouvoir des *Mérovingiens*.



Cl. Neurdein.

LES ARÈNES D'ARLES (vue extérieure).

RÉSUMÉ

I

1. Avant la conquête romaine, la Gaule comprenait une soixantaine de peuples qui se faisaient souvent la guerre entre eux.

2. Jules César sut habilement profiter de ces divisions pour conquérir toute la Gaule en cinq ans.

3. Un jeune chef gaulois, Vercingétorix, réussit à organiser un soulèvement général de tous les peuples gaulois contre César. Mais, grâce à son habileté militaire, celui-ci réussit à enfermer Vercingétorix à Alésia et l'obligea à se rendre. La résistance gauloise était vaincue.

II

1. Les Romains apportaient leur civilisation en Gaule et surent bien l'administrer en respectant les usages des vaincus. Ceux-ci furent bientôt semblables aux Romains : on les appela des Gallo-Romains.

2. Grâce à la paix romaine, la Gaule devint très prospère. L'agriculture l'industrie et le commerce se développèrent. De grandes et riches villas s'élevèrent dans les campagnes.

3. Des villes nouvelles furent fondées, ornées de magnifiques monuments qui subsistent encore aujourd'hui. Le latin remplaça la langue des Gaulois.

4. A partir du IIe siècle après J.-C. la religion chrétienne s'établit en Gaule, malgré de nombreuses persécutions. Les évêques devinrent peu à peu les véritables chefs des cités et s'en firent les défenseurs au moment où disparaissait la civilisation gallo-romaine.

DATES A RETENIR

58-50 avant J.-C. : Conquête de la Gaule par Jules César.

Ier au Ve siècle : Civilisation gallo-romaine.

IIe siècle : Introduction du christianisme en Gaule.

Questions et travaux personnels. — 1. *Quel était l'aspect de la Gaule avant les Romains ?* — 2. *Dites ce que vous savez de la religion des Gaulois.* — 3. *Faites une carte de la Gaule et indiquez-y les peuples cités dans le texte.* — 4. *Comment s'appelaient les peuplades gauloises de votre région ? Quel était leur principal centre ?* — 5. *Grâce à quelles circonstances César put-il conquérir toute la Gaule ?* — 6. *Racontez l'histoire de Vercingétorix.* — 7. *Dessinez un camp romain.*

1. *Comment la Gaule fut-elle administrée par les Romains ?* — 2. *Quelle était la capitale des Gaules ?* — 3. *Quelles cultures furent introduites en Gaule par les Romains ?* — 4. *Y a-t-il, dans votre région, des traces de voies romaines ?* — 5. *Recueillez des cartes postales ou des gravures reproduisant les monuments romains du sud de la France.* — 6. *Rédigez, en équipe, une monographie illustrée de l'un de ces monuments, s'il s'en trouve dans votre région.* — 7. *Comment le christianisme s'introduisit-il en Gaule ?* — 8. *Montrez le rôle des évêques à l'approche des invasions.*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. L'énergie de Vercingétorix. — « Il rallie à sa cause tous ceux de ses compatriotes qu'il rencontre, les exhorte à prendre les armes pour la liberté commune et, ayant rassemblé de grandes forces, il chasse de l'Etat ses adversaires... Il est proclamé roi par ses partisans, envoie des ambassades de tous les côtés, supplie qu'on reste dans la foi jurée. Rapidement, il s'attache les Senones, les Parisiens, les Pictons, les Cadurques etc., et tous les autres peuples qui touchent à l'Océan ; d'un consentement unanime, le commandement suprême lui est confié.

Revêtu de ce pouvoir, il exige de tous ces Etats des otages, ordonne qu'un nombre déterminé de soldats lui soit rapidement amené, fixe la quantité d'armes que chaque Etat doit fabriquer dans un délai donné, apporte un soin particulier à la cavalerie, joint à une extrême diligence une extrême sévérité dans le commandement, contraint par la rigueur du supplice les hésitants. C'est ainsi qu'une faute grave est punie par le feu et toutes sortes de supplices ; que, pour une faute légère, il renvoie le coupable chez lui après lui avoir fait couper les oreilles ou crever un œil, afin qu'il serve d'exemple et que la grandeur du châtiment frappe les autres de terreur.

JULES CÉSAR.

2. Une ruse de César. — *Pour soumettre les Vénètes, peuple de marins de la côte méridionale de la Bretagne, César construisit une flotte :*

« Une chose que nous avions préparée nous fut très utile : c'étaient des faux bien tranchantes, attachées à de longues perches qui leur servaient de manches. On s'en servait pour saisir et attirer les cordages qui fixaient les vergues au mât ; puis, les rameurs faisant avancer le navire, les câbles se trouvaient rompus, les vergues tombaient nécessairement... deux ou trois de nos vaisseaux entouraient un vaisseau ennemi et nos soldats faisaient tous leurs efforts pour monter à l'abordage. »

JULES CÉSAR.

3. Dans une villa gallo-romaine. — Les bains sont adossés à des rochers couverts de bois, de façon que les bûches que l'on coupe dans la forêt viennent, en roulant, tomber comme d'elles-mêmes tout auprès du fourneau, qui est contigu à la salle des bains chauds. Cette pièce est de la même grandeur que la salle des parfums, qui l'avoisine, si toutefois l'on excepte l'hémicycle des sièges où frémit l'eau chaude dans les canaux flexibles de plomb qui sont dirigés à travers les murs. La salle de vaporisation est éclairée au grand jour... Vient ensuite la salle de bains d'eau froide : elle est vaste et pourrait sans exagération le disputer aux piscines publiques... Elle contient autant de cabines que l'hémicycle compte de sièges. A la naissance de la voûte, l'architecte a percé deux fenêtres, en opposition, afin de permettre aux baigneurs de voir la beauté du lambris. La face intérieure des murailles n'est remarquable que par la blancheur du stuc dont elle est revêtue.

SIDOINE APOLLINAIRE, poète latin du Ve siècle.

4. L'empereur Julien à Paris. — J'étais alors en quartier d'hiver auprès de ma chère Lutèce : les Celtes appellent ainsi la petite ville des Parisii. C'est un îlot jeté sur le fleuve qui l'enveloppe de toutes parts. Des ponts de bois y conduisent de deux côtés. Le fleuve diminue ou grossit rarement ; il est presque toujours au même niveau été comme hiver. L'eau qu'il fournit est très agréable et très limpide à voir et à qui veut boire...

L'hiver y est très doux à cause de la tiédeur, dit-on, de l'Océan, dont on n'est pas à plus de neuf cents stades, et qui, peut-être, répand jusque-là quelque douce vapeur : or, il paraît que l'eau de mer est plus chaude que l'eau douce. Que ce soit cette cause, ou quelque autre qui m'est inconnue, le fait n'en est pas moins réel : les habitants de ce pays ont de plus tièdes hivers. Il y pousse de bonnes vignes, et quelques-uns se sont ingéniés d'avoir des figuiers en les entourant, pendant l'hiver, d'un manteau de paille ou de tout autre objet qui sert à préserver les arbres des injures de l'air.

JULIEN (en 358 après J.-C.)

DEUXIÈME PARTIE

LE MOYEN AGE

CHAPITRE IX

LA CIVILISATION CAROLINGIENNE

1re Leçon : L'ADMINISTRATION DE L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE

1° A la suite des grandes invasions, la Gaule vécut dans l'anarchie durant plus de trois siècles. — Aux cinq siècles de civilisation gallo-romaine succéda une longue période de plus de trois cents ans durant laquelle la Gaule retourna au chaos et à l'anarchie. L'ordre romain et la paix romaine avaient disparu avec l'autorité des empereurs. Les envahisseurs barbares (Francs, Alamans, Burgondes, Wisigoths) vivaient surtout à la campagne. Les villes furent délaissées, les routes cessèrent d'être entretenues, les beaux monuments tombèrent en ruines, l'industrie et le commerce disparurent, l'instruction également, sauf dans quelques couvents.

C'étaient là les débuts d'une nouvelle période de notre histoire : *le Moyen Age* qui devait durer mille ans (environ de 450 à 1450). Trois dynasties de rois : les **Mérovingiens,** les **Carolingiens,** puis les **Capétiens** gouvernèrent alors successivement notre pays. L'empereur Charlemagne (en latin Carolus Magnus ou Charles le Grand) fut un de ceux qui laissèrent dans la mémoire des hommes de ce temps le plus durable souvenir.



Cl. Giraudon

STATUETTE DE CHARLEMAGNE. Bronze doré. Cette statuette représenterait l'empereur Charlemagne portant l'épée de la main droite, le globe impérial dans la main gauche. (Musée Carnavalet. Paris.)



Cl. Giraudon

GUERRIER CAROLINGIEN.

(Musée de l'Armée.)

2° *Charlemagne fut le plus grand conquérant du Moyen Age.* — La légende a représenté Charlemagne comme une sorte de demi-dieu, d'une taille et d'une force surhumaines, imposant et majestueux. Il fut pour des siècles « l'Empereur à la barbe fleurie », le héros des poèmes chevaleresques comme la *Chanson de Roland*. En réalité, il ressemblait aux autres guerriers francs. Il était robuste, aimait beaucoup les exercices du corps, principalement la natation et la chasse.

Surtout, il fut un grand conquérant, comme Alexandre le Grand ou César. Durant les quarante-six années de son long règne (768-814), il dirigea contre ses ennemis cinquante-cinq expéditions guerrières. Comme les empereurs romains, il chercha d'abord à défendre son empire contre de nouvelles invasions. Mais ses guerres eurent en même temps le caractère d'expéditions religieuses. Il combattit les **Lombards,** parce qu'ils avaient attaqué le pape, les **Saxons** parce qu'ils étaient païens et pour les obliger à se faire baptiser, les **Sarrasins** d'Espagne parce qu'ils étaient musulmans. Aussi fut-ce un immense empire chrétien qu'il créa de l'Oder aux Pyrénées et du Danemark jusqu'à Rome.

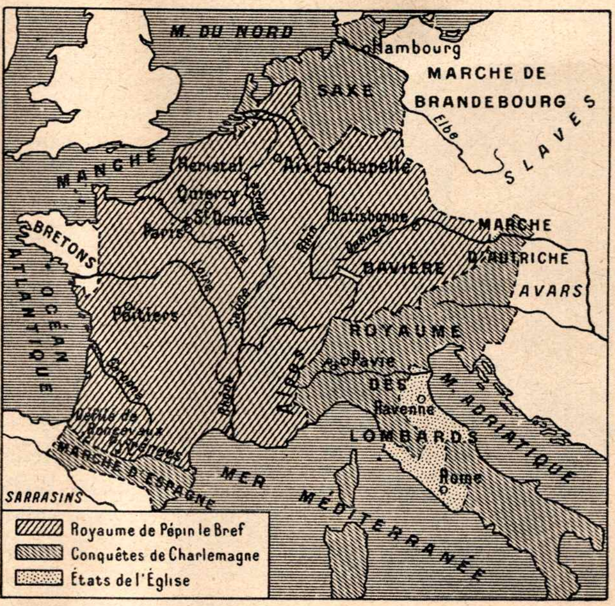
En l'an 800, dans l'église Saint-Pierre-de-Rome, le pape Léon III posa sur la tête de Charlemagne la couronne impériale en s'écriant : « *A Charles-Auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique Empereur des Romains, vie et victoire* ! » Ainsi se réalisait le rêve des peuples d'Occident et surtout du clergé depuis la chute de l'empire romain. Il semblait qu'une nouvelle période de prospérité allait venir. Le nom de Charlemagne était craint et respecté dans toute l'Europe connue et jusqu'en Asie.

3° *Charlemagne rétablit l'ordre dans son empire et sut bien l'administrer.* — Les guerres de Charlemagne avaient lieu généralement durant la belle saison. En hiver, il se consacrait surtout à l'administration de son vaste empire. Sa résidence, pendant longtemps, ne fut pas fixe. Il habita successivement ses nombreuses « villas » d'Attigny (Aisne), de Quierzy-sur-Oise, d'Héristal (Meuse), de Ratisbonne (Danube), quittant chacune d'elles lorsqu'il en avait épuisé les provisions A la fin de son règne, il résida à **Aix-la-Chapelle,** avec son Palais.

Sa vie y était très simple. Il avait conservé le costume des Francs et se couvrait, en hiver, d'une grossière peau de mouton. Il aimait à prendre des bains, avec tout son entourage, dans les thermes d'Aix alimentés par des sources d'eaux chaudes. Il travaillait beaucoup, administrant dans le plus grand détail ses propriétés et voulant tout connaître aussi des affaires de l'Empire.

Le **Palais** comprenait de hauts fonctionnaires : le *Comte du Palais*, le *chancelier*, l'*archi-*

chapelain qui s'occupait des affaires religieuses, le *sénéchal* chargé des vivres, le *bouteiller*, le *comte des étables* ou connétable, le *maréchal des logis*, qui organisait le logement en voyage. Il consultait souvent ces grands officiers. En outre, il réunissait une fois par an, durant les *Champs de Mai*, avant de partir en guerre, tous les grands des provinces. Il écoutait leurs rapports et leur faisait connaître ses lois, rédigées en petits chapitres ou **« Capitulaires ».** Ces Capitulaires formaient une sorte de Code valable pour tout l'Empire. Les principaux concernaient le recrutement des armées. Tout propriétaire de terres devait le service militaire. En cas de guerre, il recevait l'ordre de se présenter dans les douze heures au lieu de réunion, avec ses armes et des vivres pour trois mois. Les plus riches fournissaient un cheval. Des amendes punissaient les retardataires et les déserteurs étaient condamnés à mort. Seuls les pauvres, colons ou serfs, étaient dispensés de faire la guerre.

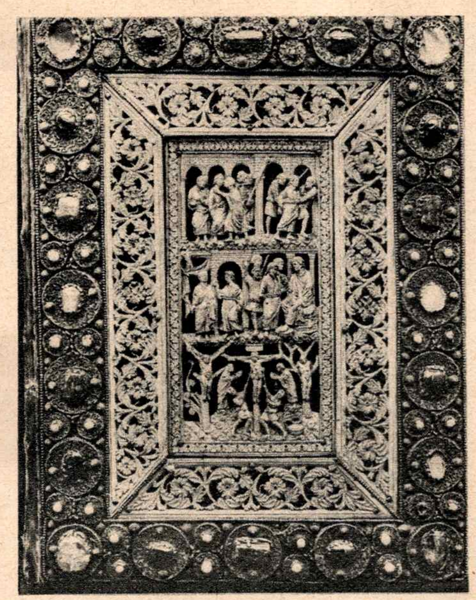


L'Empire de Charlemagne.

L'Empire était divisé en trois cents **comtés,** gouvernés chacun par un *comte* chargé de tous les pouvoirs : finances, armée, justice, et ayant sous ses ordres des *vicomtes*. Charlemagne nommait aussi les **évêques.** Dans les provinces frontières ou **marches,** il désignait des officiers d'un plus haut rang : des *ducs* et des margraves ou *marquis*. Enfin, pour surveiller les uns et les autres Charlemagne envoyait en mission, quatre fois par an, des inspecteurs généraux, les **« missi dominici »** (envoyés du maître) en qui il avait toute confiance. Allant toujours par deux, un comte et un évêque, les « missi dominici » contrôlaient l'exécution des décisions de l'empereur, jugeaient sur place en son nom et revenaient ensuite lui rendre compte de tout.

2e Leçon : LA RENAISSANCE CAROLINGIENNE ET LE DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE.

1° La vie matérielle redevint plus facile. — Grâce à la bonne administration de Charlemagne et à la paix intérieure, l'agriculture, l'industrie et le commerce redevinrent plus florissants. Il y avait encore peu de villes. Les grands propriétaires habitaient la campagne, dans de belles fermes ou **villas.** Autour des monastères et des couvents, les moines s'activaient, eux aussi, au défrichement des forêts ou des landes et à leur mise en culture. C'est ainsi que l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, auprès de Paris, employait environ dix mille paysans à l'exploitation de 36.000 hectares de terres. Les produits agricoles, nombreux, étaient à bon marché : une vache coûtait un sou d'or, et un cheval valait moins que son mors.



Cl. Giraudon

EVANGÉLIAIRE DE METZ.
Magnifique reliure de l'époque carolingienne. Tout autour, pierres précieuses. Au centre, plaque d'ivoire sculpté représentant des scènes de la vie du Christ.

L'*industrie* était d'ailleurs encore peu développée : la principale, l'*orfèvrerie*, faisait la prospérité de Limoges.

De nombreuses *routes* furent tracées ou refaites, des *ponts* construits sur les rivières. Les transports par eau connurent un grand succès et la corporation des nautes ou bateliers, de Lutèce, devint très puissante. Le *commerce*, considéré comme déshonorant par les Francs, était aux mains des Juifs, des Lombards, des Vénitiens. Par les ports de la Méditerranée, les relations avec l'Orient arabe se multiplièrent. De nouveaux ports, Hambourg et Brême, au nord de la Germanie, datent de ce temps. Les premières *foires*, comme la *foire du Lendit*, à Saint-Denis, furent créées.

2o Il y eut, sous Charlemagne, une véritable renaissance des lettres et des arts. — Sous les Mérovingiens, l'ignorance était devenue profonde. L'écriture n'était plus lisible. Charlemagne s'indigna de recevoir de certains moines des lettres « *d'un style grossier et remplies de fautes* ». Il voulut que le clergé fût instruit et, à cet effet, décida qu'il y aurait une école gratuite auprès de chaque couvent ou de chaque église. A Aix-la-Chapelle même, il ouvrit l'*Ecole du Palais* où des clercs instruisirent les jeunes gens destinés à devenir évêques. Charlemagne allait les inspecter souvent, réprimandant les paresseux, promettant aux bons élèves des évêchés et des monastères. C'est à cause du grand intérêt qu'il apporta ainsi à l'instruction que les lycées parisiens fêtent encore chaque année la Saint-Charlemagne.

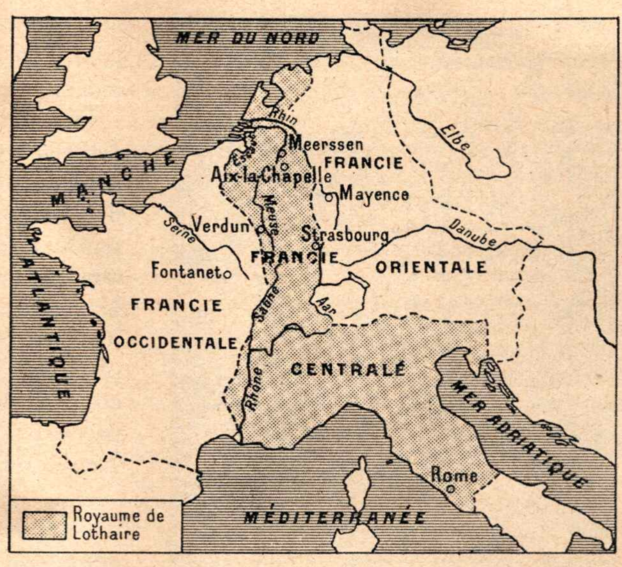
Auprès de lui, dans le Palais également, Charlemagne rassembla une *Académie* de gens savants et lettrés comme l'Anglais **Alcuin.** l'homme le plus instruit de son temps et le Franc **Eginhard** qui écrivit en latin une « Vie de Charlemagne ». De nombreuses *églises* furent construites, mais en grande partie en bois et il n'en reste plus guère aujourd'hui (Baptistère Saint-Jean à Poitiers, église de Germigny-les-Prés, dans le Loiret). Par contre, nos bibliothèques s'enorgueillissent des riches *manuscrits*, composés par les moines copistes en lettres d'or, ornés de belles miniatures, reliés de plaques d'ivoire ciselé, incrustées de pierres précieuses.

Sous le règne de Charlemagne et grâce à son autorité, il y eut donc un renouveau de prospérité économique et intellectuelle. Cette civilisation ne devait malheureusement pas durer. Charlemagne mourut en 814 à 72 ans et fut enterré solennellement à Aix-la-Chapelle. Après lui, tout allait retomber dans l'anarchie et le désordre.

3o L'empire de Charlemagne fut démembré au traité de Verdun (843) et la civilisation carolingienne disparut à la suite de nouvelles invasions. — Selon la coutume des

Francs, les successeurs de Charlemagne, ses trois petits-fils, se partagèrent son immense empire au **traité de Verdun** (843). Le plus jeune, Charles le Chauve, eut pour sa part la Francie occidentale qu'on appela bientôt simplement **la France.** Son frère, Louis le Germanique, obtint la Francie orientale, qui devait être l'*Allemagne*. Entre les deux, Lothaire se vit attribuer un long et étroit territoire, allant d'Aix-la-Chapelle à Rome, qui prit le nom de *Lotharingie*.

Ainsi, par ce traité célèbre, l'empire carolingien se trouvait démembré et, à sa place, naissaient trois grands Etats modernes dont l'histoire allait désormais se poursuivre séparément : la **France,** l'**Allemagne** et l'**Italie.**



Le partage de l'Empire au traité de Verdun (843).

Mais d'autres causes encore achevèrent de désagréger l'empire, ramenèrent le désordre et firent disparaître une fois de plus la civilisation. Aussitôt après la mort de Charlemagne, de nouvelles invasions se produisirent. Les Sarrazins ou *Maures* dévastèrent la Provence et tout le midi méditerranéen. Les *Hongrois* de race jaune comme les Huns, firent des incursions jusqu'en Champagne et dans le Languedoc. Ils laissèrent un si terrible souvenir que, dans nos légendes et nos vieux contes, on a donné leur nom : *hongres* ou *ogres* aux mangeurs de petits enfants.

Mais les plus importantes de ces invasions furent celles des **Normands,** ou « hommes du Nord » venant du Danemark, de Suède ou de Norvège, sur leurs barques solides et rapides. Hardis marins, ils remontaient le cours des fleuves : la Meuse, le Rhin, la Seine, pillant les monastères, brûlant les villages. Un de leurs chefs, Hastings, alla même jusqu'en Italie et menaça Rome. Paris assiégé un an leur résista vaillamment (885). Pour mettre fin à leurs brigandages, un roi carolingien leur céda toute la région de l'ouest de la France qui s'est appelée depuis **la Normandie.** Ses successeurs, s'étant montrés aussi faibles que lui, les grands du



Cl. Giraudon

Barque normande (*Tapisserie de Bayeux*).

Longueur des barques : environ 25 mètres. Remarquer les têtes de dragons, et, à l'arrière, la rame de côté servant de gouvernail. Un marin va attacher l'ancre pour aborder sur le rivage.

royaume devenus tout-puissants, élurent pour roi l'un d'entre eux, le seigneur de l'Ile-de-France, Hugues Capet (987). Ainsi finit la dynastie carolingienne. Rien ne subsistait plus de la grandeur de Charlemagne. Les *Capétiens* allaient avoir à reconquérir patiemment leur royaume et leur autorité.

RÉSUMÉ

I

1. A la suite des grandes invasions du Ve siècle, la civilisation gallo-romaine disparut. La Gaule retomba dans les guerres et dans l'anarchie.

2. Charlemagne fut le plus grand conquérant du Moyen Age. Il combattit les Lombards, les Saxons, les Sarrasins et fonda un immense empire. Le pape de Rome le couronna empereur en l'an 800.

3. Charlemagne sut très bien administrer son empire. Il rédigea des Capitulaires auxquels tout le monde dut obéir. Les provinces furent gouvernées par des comtes et par des évêques. Pour les surveiller, Charlemagne envoya en inspection des « missi dominici ».

II

1. Grâce à la bonne administration de Charlemagne, la paix et l'ordre régnèrent dans les campagnes. L'agriculture et le commerce redevinrent plus prospères.

2. Charlemagne aimait l'instruction. Il créa des écoles auprès des églises et des couvents pour instruire les prêtres. Dans son palais d'Aix-la-Chapelle, il accueillit des écrivains et des artistes.

3. Après la mort de Charlemagne, son vaste empire fut démembré au traité de Verdun et divisé en trois pays : la France, l'Allemagne et l'Italie. De nouvelles invasions, et surtout celles des Normands, achevèrent de faire disparaître la civilisation carolingienne en même temps que l'autorité royale.

DATES A RETENIR

800. Charlemagne est couronné Empereur d'Occident.

843. Traité de Verdun et partage de l'Empire de Charlemagne.

987. Fin de la dynastie carolingienne et avènement d'Hugues Capet.

Questions et travaux personnels. — 1. *Qu'appelle-t-on le Moyen Age ?* — 2. *Faites d'après les gravures et les textes, un portrait de Charlemagne.* — 3. *Contre quels peuples fit-il la guerre ?* — 4. *Dessinez une carte de l'Empire de Charlemagne.* — 5. *Où résidait-il ?* — 6. *Quels étaient les fonctionnaires de son Palais ?* — 7. *Qu'appelait-on « missi dominici » ?* — 8. *Existe-t-il, de nos jours, de hauts fonctionnaires ayant un rôle analogue ?*

1. *Citez des preuves du renouveau de la vie économique au temps de Charlemagne.* — 2. *Que savez-vous des goûts de Charlemagne pour l'instruction ?* — 3. *Quelles œuvres d'art subsistent de*

cette époque ? — 4. Que devint l'empire de Charlemagne après sa mort ? — 5. Faites une carte de cet empire après son démembrement. — 6. Quelles furent les principales invasions du xe *siècle et leurs conséquences ? — 7. Par qui furent remplacés les Carolingiens et à quelle date ?*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Portrait de Charlemagne. — Il était gros et robuste ; sa taille était élevée, quoiqu'elle n'excédât pas une juste proportion... Il avait les yeux grands et vifs, le nez un peu long, de beaux cheveux blancs, la physionomie riante et agréable. Aussi régnait-il dans toute sa personne, qu'il fût assis ou qu'il fût debout, un air de grandeur et de dignité, bien qu'il eût le cou gros et court et le ventre assez proéminent. Sa démarche était ferme, et tout son extérieur présentait quelque chose de mâle, quoique sa voix un peu claire ne convînt pas parfaitement à sa taille... Il se livrait assidûment à l'équitation et à la chasse. C'était chez lui un goût national, car à peine trouverait-on dans le monde entier un peuple qui pût rivaliser avec les Francs dans ces deux exercices. Les bains d'eaux naturellement chaudes lui plaisaient beaucoup... C'est pour cela qu'il fit bâtir un palais à Aix-la-Chapelle, et qu'il y demeura constamment pendant les dernières années de sa vie...

Son costume était celui des Francs. Il portait sur la peau une chemise et un caleçon de lin ; par-dessus, une tunique bordée d'une frange de soie ; aux jambes, des bas serrés avec des bandelettes ; aux pieds, des brodequins. L'hiver, une casaque en peau de loutre ou de martre lui couvrait les épaules et la poitrine. Par-dessus le tout, il revêtait une saie bleue et portait toujours au côté son épée, dont la poignée et le baudrier étaient d'or ou d'argent... Dans les grandes fêtes seulement, ses habits étaient brodés d'or et ses chaussures ornées de pierres précieuses ; une agrafe d'or retenait alors son manteau, et il ceignait un diadème étincelant d'or et de pierreries. Mais, les autres jours, son costume simple différait peu de celui des gens du peuple.

Sa sobriété lui faisait éviter tous les excès de table, surtout ceux de la boisson, car il détestait l'ivrognerie... Il était fort rare qu'il donnât de grands festins, excepté aux principales fêtes... Doué d'une éloquence abondante et facile, il exprimait avec clarté tout ce qu'il voulait dire. Non content de savoir sa langue maternelle, il s'appliqua aussi à l'étude des autres idiomes, et particulièrement du latin, qu'il apprit assez bien pour le parler comme sa propre langue ; quant au grec, il le comprenait mieux qu'il ne le prononçait.

EGINHARD, *Vie de Charlemagne*.

2. Peines édictées contre les Saxons. — « Quiconque entrera par la violence dans une église sera mis à mort. — Quiconque, par mépris pour le christianisme, refusera de respecter le saint jeûne du Carême... sera mis à mort. — Quiconque, à l'instigation du diable et partageant les préjugés des païens, brûlera l'un de ses semblables, homme ou femme, ou donnera sa chair à manger ou la mangera lui-même, sous prétexte que c'est un sorcier... sera puni de la peine capitale. — Quiconque livrera aux flammes le corps d'un défunt, suivant le rite païen, sera condamné à mort. — Tout Saxon non baptisé... qui refusera de se faire administrer le baptême, voulant rester païen, sera mis à mort. — Quiconque complotera avec les païens, contre les chrétiens, sera mis à mort. — Quiconque manquera à la fidélité qu'il doit au roi sera puni de la peine capitale. — Tous les enfants devront être baptisés dans l'année. — Quiconque négligera de présenter un enfant au baptême dans le cours de l'année, sans le conseil ou la dispense d'un prêtre, paiera au fisc une amende de 120 sols s'il est de naissance noble, de 60 sols s'il est homme libre. »

Extrait d'un *Capitulaire* de 785.

3. L'administration des « villas » de Charlemagne. — Nous voulons que nos fermes, établies pour notre service nous profitent à nous et non pas à d'autres. Que nos intendants traitent bien nos serviteurs et ne les emploient pas à leur service particulier, qu'ils n'admettent parmi eux ni larron

ni méchant, qu'ils veillent à ce que tous travaillent à leur ouvrage, qu'ils leur rendent pleine et entière justice. Si l'un d'eux a quelque chose à nous dire dans notre intérêt et contre son maître, que celui-ci ne l'empêche pas de venir jusqu'à nous.

— Les intendants se procureront soit par achat, soit autrement, des semences de bonne qualité. Ils veilleront avec soin à ce que le lard, les viandes séchées ou salées, le vinaigre, le fromage, le beurre, la bière, l'hydromel, la farine, soient faits et préparés avec une extrême propreté. Ils vendangeront avec soin, enfermeront le vin dans des vases en bon état, auront garde de n'en rien perdre et l'enverront dans nos celliers.

— Il y aura toujours dans nos principales fermes au moins cent poules et trente oies. S'il y a des poules et des œufs en trop, on les fera vendre. L'intendant élèvera toujours, pour l'ornement de nos villas, des paons, des faisans, des pigeons et des tourterelles.

— Les intendants auront dans leurs jardins toute espèce de plantes, des lis, des roses, des melons, des citrouilles, des haricots, des pois chiches, du persil, de la chicorée, etc. Pour les arbres fruitiers, il y aura des pommiers de différentes espèces, des poiriers, des châtaigniers, des pêchers, etc.

— Chaque année, à Noël, l'intendant nous présentera un compte exact des bœufs que soignent nos bouviers, des terres à labourer, du gibier pris dans nos forêts avec notre autorisation, des vignes, du foin, des coupes de bois, etc., du grain récolté, des poules et des œufs, des oies, afin que nous sachions très exactement ce que nous avons.

D'après le *Capitulaire De Villis.*

4. Education des enfants de Charlemagne. — Le roi voulut que ses enfants tant fils que filles, fussent initiés aux études libérales, que lui-même cultivait. Dès que l'âge des garçons le permit, il les fit exercer, suivant l'usage des Francs, à l'équitation, au maniement des armes et à la chasse. Quant aux filles, pour qu'elles ne croupissent pas dans l'oisiveté, il ordonna qu'on les habituât au fuseau, à la quenouille et aux ouvrages de laine et qu'on les formât à tout ce qu'il y a d'honnête...

Il apporta une telle surveillance à l'éducation de ses fils et de ses filles que, quand il n'était pas hors de son royaume, jamais il ne mangeait ou ne voyageait sans les avoir avec lui ; les garçons l'accompagnaient à cheval, les filles suivaient par derrière, et une troupe nombreuse de soldats destinés à ce service veillait à leur sûreté.

EGINHARD.

5. Emotion causée par le partage de l'Empire. — Un Empire, beau entre tous, florissait sous un brillant diadème ; il n'y avait qu'un prince et qu'un peuple... Déchue maintenant, cette grande puissance a perdu à la fois son éclat et le nom d'Empire. Ce royaume, naguère si bien uni, est divisé en trois lots ; au lieu de roi, on voit des roitelets, et au lieu de royaume des lambeaux de royaume. L'intérêt général est oublié, chacun s'occupe de protéger son bien. L'Etat est comme une muraille, dont on voit la chute menaçante ; tout penche, le ciment est tombé, toutes les parties sont ébranlées.

FLORUS (diacre de Lyon).

SIGNATURE DE CHARLEMAGNE. (Lire Karolus.)

CHAPITRE X

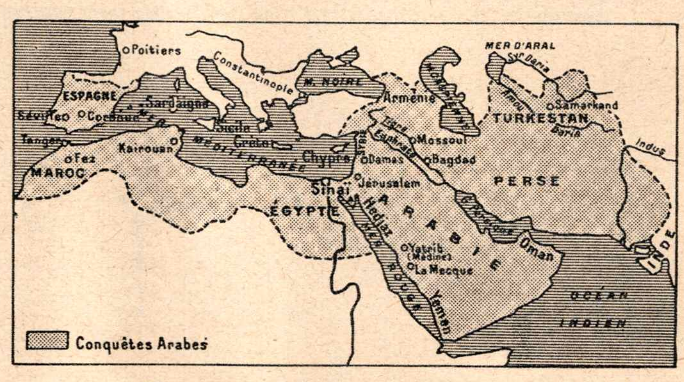
LES CROISADES ET LEURS CONSÉQUENCES

Six siècles environ après le christianisme, une nouvelle religion apparaissait, née aussi en Orient : *la religion musulmane* ou **Islam.** Fondée par un prophète, *Mahomet*, elle est encore pratiquée aujourd'hui, surtout en Asie et en Afrique, par 240 millions de croyants. Au Moyen Age, christianisme et islamisme se heurtèrent durant les *Croisades* : il en résulta d'importantes et durables conséquences pour notre civilisation.

1re Leçon : L'ISLAMISME, LA PREMIÈRE CROISADE (1095-1099)

1° Les Arabes convertis à l'Islamisme, avaient conquis, au Moyen Age, un immense empire et introduit en Europe une brillante civilisation. — Au début du VIIe siècle de notre ère, c'est-à-dire à l'époque des Mérovingiens, un prophète arabe, **Mahomet,** avait prêché une religion nouvelle : la **religion musulmane,** ou « islamisme ». Il enseignait l'existence d'un seul Dieu : **Allah,** à la volonté duquel les croyants devaient se soumettre avec résignation. Les disciples de Mahomet recueillirent ses paroles dans un livre : le **Coran,** qui est pour les musulmans l'égal de la Bible pour les chrétiens. Cette religion n'avait pas de prêtres. Les musulmans doivent faire la prière cinq fois par jour, observer le jeûne un mois par an (le mois du Ramadan), ne pas manger de porc, ni boire de vin.

Mais le Coran disait aussi : « *Combattez ceux qui ne croient pas à Dieu. Le Paradis est à l'ombre des épées. Les braves tombés sur les champs de bataille montent droit au ciel comme des martyrs.* » Ainsi fanatisés, les Arabes, après la mort de Mahomet, s'élancèrent sous la conduite de leurs *Califes* dans d'extraordinaires et rapides conquêtes. En un siècle (632-732), ils occupèrent tout l'Orient jusqu'à l'Inde, tout le nord de l'Afrique, l'Espagne et, enfin, le sud de la Gaule. C'est le maire du Palais **Charles Martel** qui arrêta enfin cette invasion des « Sarrasins », comme on les appelait, à **Poitiers** (732) et les refoula en Espagne.



L'EMPIRE ARABE (à l'époque des Mérovingiens).



Cl. Anderson.

CORDOUE : INTÉRIEUR DE LA MOSQUÉE D'ABD-ER-RHAMAN.

Durant les siècles suivants, les Arabes, dont la civilisation était beaucoup plus développée que la nôtre à cette époque, répandirent dans les pays conquis les fruits de leurs sciences et de leurs arts. En *agriculture*, ils apprirent aux gens d'Occident à irriguer les terres sèches, introduisirent de nouvelles cultures (riz, thé, asperge, échalote, artichaut). Leurs *industries* (étoffes de Damas, cuirs de Cordoue, armes de Tolède, objets de cuivre ciselé, meubles d'ébène enrichis de nacre) firent l'émerveillement de nos féodaux encore grossiers. En *architecture* surtout, ils réalisèrent des chefs-d'œuvre : palais, mosquées, avec leurs salles innombrables, leurs jardins, leurs jets d'eau, leurs portes d'or ciselé. L'*Alcazar* de Séville, l'*Alhambra* de Grenade, la *mosquée de Cordoue* en Espagne, nous donnent encore l'idée de cette civilisation raffinée.

2° Au XIe siècle, les Turcs musulmans remplacèrent les Arabes à Jérusalem et persécutèrent les chrétiens. — Dès le début de leurs conquêtes, les Arabes s'étaient emparés du tombeau du Christ à Jérusalem, mais ils en étaient très respectueux et laissaient les chrétiens y venir en pèlerinage. En 1078, de nouveaux envahisseurs, de race jaune, **les Turcs** s'emparèrent de Jérusalem, et bien plus intolérants que les Arabes, firent subir aux pèlerins chrétiens toutes sortes de vexations et de souffrances.

Ce fut une grande indignation dans toute la chrétienté. La foi était très vive alors et reconquérir le tombeau du Christ sur les « Infidèles » devint pour tous les croyants le moyen d'assurer leur salut. De pauvres gens furent tentés par l'espoir de vivre plus heureux dans des pays lointains et inconnus qu'on disait très riches. Les seigneurs virent, dans une grande expédition guerrière, l'occasion de satisfaire leur goût d'aventures. L'Eglise, qui s'efforçait de les empêcher de se battre entre eux, jugea bon au contraire de les lancer contre les Sarrasins. C'est pourquoi l'idée d'une **Croisade** suscita l'enthousiasme dans toute l'Europe chrétienne.

3° La première Croisade, prêchée en France par le pape Urbain II et le moine Pierre l'Ermite, aboutit à la prise de Jérusalem et à la formation d'un royaume franc en Palestine (1095-1099). — Au retour d'un pèlerinage, un moine d'Amiens, **Pierre l'Ermite,** décrivit au pape les souffrances des chrétiens en Palestine. En 1095, le pape *Urbain II* prêcha la Croisade à Clermont-Ferrand. Aux cris de « *Dieu le veut, Dieu le veut* », des milliers d'assistants se décidèrent à partir.

Sous les ordres de Pierre l'Ermite et d'un pauvre chevalier, Gautier-sans-Avoir, une première



Cl. Roger Viollet.

MOSQUÉE D'OMAR A JÉRUSALEM.

bande de pauvres gens, traînant avec eux leurs femmes, leurs enfants, leurs animaux, leurs meubles, se dirigèrent par la vallée du Danube, vers Constantinople. Arrivés en Asie mineure, ils furent exterminés par les Turcs.

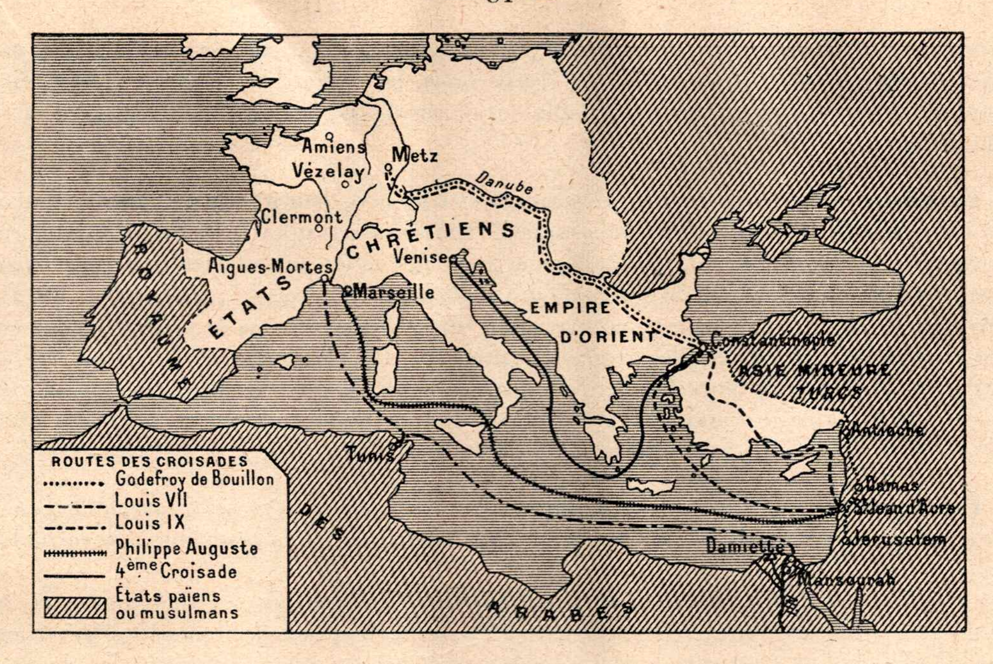
Pendant ce temps, s'organisait la **Croisade des seigneurs.** Bien armés, bien équipés, mais accompagnés eux aussi d'une foule de non combattants, peut-être six cent mille en tout, ils se rendirent à Constantinople par quatre routes différentes. La traversée des déserts d'Asie Mineure fut longue et épouvantable. Presque tous périrent de faim, de soif, de maladie ou sous les flèches des Turcs. Quarante mille d'entre eux parvinrent enfin à Jérusalem, s'emparèrent de la ville et, sans pitié, firent un affreux carnage de tous les Sarrasins qu'ils y trouvèrent (1099).

Leur chef, **Godefroy de Bouillon,** organisa le pays en fiefs, avec suzerains et vassaux, comme en France. Lui-même commanda à Jérusalem, mais il refusa de porter une couronne d'or là où, dit-il, le Christ avait porté une couronne d'épines et il se fit appeler simplement le *Défenseur du Saint-Sépulcre*. Beaucoup de seigneurs rentrèrent en France. Les autres se firent construire de solides châteaux forts. Pour défendre les pèlerins, de nouveaux ordres de moines-soldats, tels que les *Chevaliers du Temple* ou Templiers furent créés. Ainsi la première Croisade avait atteint son but : délivrer le tombeau du Christ et permettre les pèlerinages.

2e Leçon : LES AUTRES CROISADES ET LEURS CONSÉQUENCES

1° Les croisades suivantes échouèrent ou furent détournées de leur but religieux. — Il y eut, par la suite, sept autres grandes croisades, organisées tantôt par l'Eglise, tantôt par les rois, mais qui échouèrent pour la plupart. L'ardeur pour les Croisades allait d'ailleurs s'affaiblissant de plus en plus. Des intérêts politiques et commerciaux remplaçaient maintenant le bel élan du début. Seules, les deux dernières, la 7e et la 8e, prirent à nouveau le caractère de vraies croisades religieuses. C'est qu'elles furent l'œuvre personnelle du grand roi chrétien : Saint Louis.

2° Saint Louis organisa deux croisades en Egypte et à Tunis, qui échouèrent également. — Le tombeau du Christ était retombé aux mains des Sarrasins. Au cours d'une grave maladie, **Saint Louis** fit vœu d'aller le délivrer. Mais, au lieu de se rendre directement en Terre Sainte, il projeta de s'emparer d'abord de l'**Egypte.** En 1248, il s'embarqua à Aigues-Mortes, suivi de nombreux chevaliers. Arrivé devant les bouches du Nil, il prit *Damiette*,



Carte des Croisades.

mais ce succès resta sans lendemain. L'armée des Croisés fut décimée par la maladie et Saint Louis fait prisonnier (1250). Il dut rendre Damiette et payer une lourde rançon pour obtenir sa liberté et celle de ses compagnons. Apprenant la mort de sa mère Blanche de Castille, il rentra en France.

Dix-huit ans plus tard, en 1270, malgré tous ses conseillers, malgré même le refus de son meilleur ami, Joinville, qui ne voulut pas l'accompagner, Saint Louis entreprit une nouvelle croisade dirigée contre le sultan de **Tunis.** Son armée, à peine débarquée, fut atteinte de la peste. Saint Louis lui-même malade, se fit étendre sur un lit couvert de cendres et mourut du terrible mal (1270). Ce fut la dernière des Croisades.

3° *Malgré leur échec, les Croisades ont eu de très grandes conséquences.* — Ainsi les Croisades avaient échoué au point de vue religieux. Jérusalem devait rester aux mains des Turcs jusqu'à nos jours. Mais si leur but immédiat : délivrer le tombeau du Christ, ne fut pas atteint, elles eurent, par contre, de très importantes conséquences économiques, sociales et politiques.

a) **Economiques.** — Les Croisades remuèrent de grandes masses d'hommes. Des courants commerciaux très intenses en résultèrent entre l'Orient et l'Occident. De nombreux navires sillonnèrent la Méditerranée pour transporter les pèlerins. Les ports de Venise, Gênes, Pise, Marseille, devinrent très prospères. Les Croisés rapportèrent en Europe une foule de *produits et d'usages nouveaux* empruntés à la civilisation musulmane. Le *goût du luxe* se répandit en

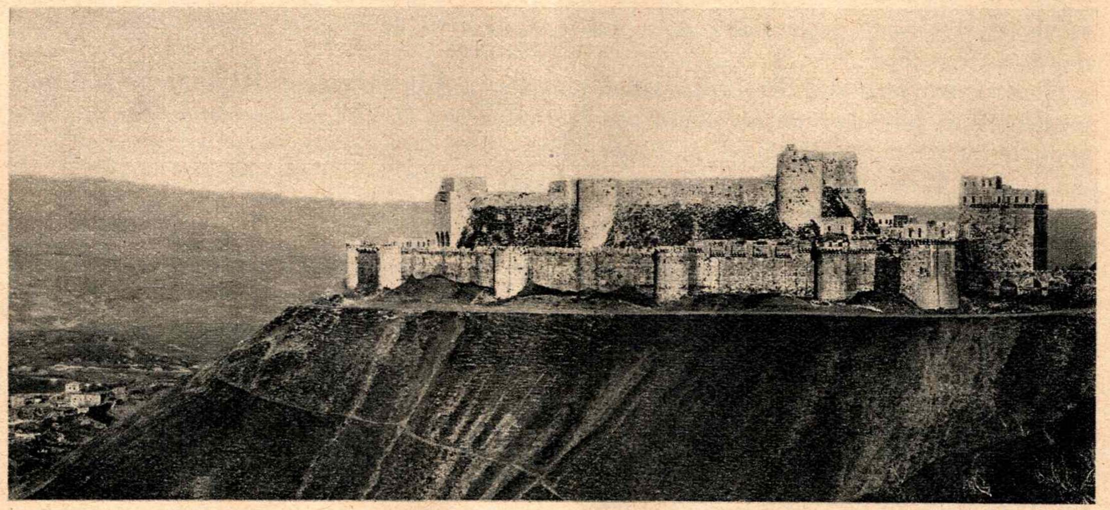
Occident et c'est alors qu'on vit apparaître dans les châteaux ou chez les riches bourgeois les étoffes précieuses, les armes ciselées, les lourds tapis, les miroirs, les parfums, les vêtements de soie, de satin, de velours, et, sur la table, les épices d'Asie, les vins de Chypre, le sucre de canne de Syrie.

b) **Sociales.** — Le contact entre Musulmans et Chrétiens leur apprit à se mieux connaître. Les Croisés apprécièrent l'esprit chevaleresque, la courtoisie des sultans, les Sarrasins admirèrent la fermeté et la foi de Saint Louis prisonnier ; les uns et les autres devinrent plus *tolérants.* On verra même, plus tard, au XVIe siècle, un roi chrétien François Ier, s'allier avec les Turcs.

En France, les Croisades eurent pour résultat un *affaiblissement de la féodalité.* Pour entreprendre de telles expéditions, les seigneurs eurent besoin d'argent. Les bourgeois des villes et les paysans des campagnes leur en offrirent en échange de leur affranchissement. Ainsi, pendant que la noblesse s'endettait et s'épuisait, car un grand nombre de seigneurs périrent en Terre sainte, *le Tiers Etat* prenait de plus en plus d'importance.

c) **Politiques.** — Les rois de France, sauf Saint Louis, ne firent pas des Croisades le principal but de leur politique. Mais ils profitèrent de l'affaiblissement de la féodalité pour *fortifier leur pouvoir*.

Enfin et surtout, les Croisades où les Français étaient de beaucoup les plus nombreux, firent connaître et apprécier notre pays en Orient. Les Arabes appelaient *Francs* tous les étrangers venus d'Occident. Et c'est depuis cette époque que, par ses missions, ses écoles, sa langue, sa civilisation, la France a conservé longtemps dans l'Orient musulman un *grand prestige* et beaucoup d'amitiés.



Cl. Paul Deschamps.

LE KRAK DES CHEVALIERS.

Le plus célèbre des châteaux forteresses construits par les Croisés établis en Palestine. Il domine de 300 mètres la vallée et comprenait deux enceintes abritant une garnison de 2.000 hommes.

RÉSUMÉ

I

1. Au temps des Mérovingiens, un prophète arabe, Mahomet, prêcha en Orient une nouvelle religion : la religion musulmane ou islamisme. Les Arabes, pour répandre cette religion, conquirent un immense empire qui s'étendait de l'Inde à l'Espagne.

2. Les Turcs, ayant remplacé les Arabes à Jérusalem, persécutèrent les chrétiens qui se rendaient en pèlerinage au tombeau du Christ. L'Eglise organisa contre eux une Croisade.

3. La première Croisade fut prêchée en France, à Clermont-Ferrand, en 1095, par le pape Urbain II et le moine Pierre l'Ermite. Après de longues souffrances et des pertes énormes, les Croisés sous la direction de leur chef, Godefroy de Bouillon, s'emparèrent de Jérusalem et fondèrent un royaume franc en Palestine.

II

1. Il y eut en tout 8 croisades. Après la première, la plupart échouèrent ou furent détournées de leur but.

2. Les deux dernières croisades furent entreprises par Saint Louis pour reprendre le tombeau du Christ. L'une était dirigée contre l'Egypte où le roi fut fait prisonnier, l'autre contre Tunis, où il mourut de la peste (1270).

3. Les Croisades ont eu de grandes conséquences pour la civilisation. Elles ont ranimé le commerce et l'industrie, contribué à l'affaiblissement de la féodalité et à l'émancipation du Tiers Etat, favorisé l'accroissement du pouvoir royal en France. C'est aussi des Croisades que date l'influence française en Orient.

DATES A RETENIR

1095. Prédication de la 1re Croisade à Clermont-Ferrand.

1099. Prise de Jérusalem par les Croisés.

1270. Croisade de Tunis et mort de Saint Louis.

Questions et travaux personnels. — 1. *Quel est le fondateur de la religion musulmane ?* — 2. *Comment s'appelle le Dieu des Musulmans ?* — 3. *Quel est leur livre saint ?* — 4. *Que savez-vous des conquêtes arabes ?* — 5. *Citez des monuments construits par les Arabes ?* — 6. *Pour quelle raison furent entreprises les Croisades ?* — 7. *Qui prêcha la première Croisade ?* — 8. *Quels en furent les résultats ?*

1. *Combien y eut-il en tout de Croisades ?* — 2. *Par qui furent organisées les deux dernières Croisades ?* — 3. *Quelles furent les conséquences des Croisades au point de vue économique ?* — 4. *Expliquez pourquoi elles affaiblirent la féodalité ?* — 5. *L'influence française en Orient subsista-t-elle après les Croisades ?*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Extraits du Coran. — a) *La charité.* « Toute bonne action est charité. Quand tu souris à la face de ton frère, quand tu remets un voyageur dans son chemin, quand tu donnes de l'eau à boire à l'altéré, quand tu exhortes ton prochain à bien faire, tu fais de la charité. La vraie richesse d'un homme dans l'autre vie, c'est le bien qu'il a fait dans celle-ci à ses compagnons d'existence. Quand il meurt, le peuple demande : « Quelle fortune laisse-t-il derrière lui ? » Mais les anges demandent : « Quelles bonnes œuvres a-t-il envoyées devant lui ?... »

b) *Le devoir de combattre l'Infidèle.* — Lorsque vous rencontrerez des infidèles, eh bien ! tuez-les au point d'en faire un grand carnage et serrez fort les entraves des captifs. Tuez-les partout où vous les trouverez et chassez-les d'où ils vous auront chassés, car la sédition est pire que le meurtre. Mais ne les combattez pas auprès de la Mosquée sainte, à moins qu'ils ne vous y attaquent. S'ils se désistent, en vérité Allah pardonne ; il est miséricordieux. Mais combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de sédition et que la religion d'Allah soit !

2. Pierre l'Ermite. — Nous le vîmes parcourant les villes et les bourgs et prêchant partout, pressé par la foule, accablé de présents, acclamé de tant de témoignages rendus à sa sainteté, que jamais nul mortel n'a été, je crois, l'objet d'un pareil enthousiasme. Quelque chose de divin se sentait dans ses moindres mouvements, dans toutes ses paroles ; c'était au point que le peuple arrachait, comme si c'eût été des reliques, les poils du mulet qu'il montait... Il allait nu-pieds, portant sur la peau une tunique de laine, sur les épaules une longue robe à capuchon qui lui descendait jusqu'aux talons et, par-dessus, une cape de bure. Le pain était sa seule nourriture ; jamais il ne buvait de vin.

GUIBERT DE NOGENT.

3. Enthousiasme populaire pour la Croisade. — Les comtes songeaient encore à leurs préparatifs, et les chevaliers commençaient à peine à y réfléchir, quand déjà le peuple s'y portait avec une ardeur que rien ne pouvait arrêter. Personne, parmi les plus pauvres, ne songeait à l'insuffisance de ses ressources et aux difficultés d'un pareil voyage. Les Français souffraient alors de la famine : de mauvaises récoltes survenues coup sur coup avaient fait monter le prix du grain à un taux excessif. Tout à coup, le cri de la Croisade retentissant partout en même temps, brisa les serrures et les chaînes qui fermaient les greniers. Les provisions, qui étaient hors de prix, alors que personne ne bougeait, se vendirent pour rien quand tout le monde se leva et voulut partir. On ne saurait décrire ces troupes d'enfants, de jeunes filles, de vieillards des deux sexes appesantis par les années, qui partaient ainsi pour la guerre sainte. Certes, ils n'avaient ni l'intention ni la force de participer au combat ; seulement ils se promettaient le martyre sous le fer ou dans les prisons des infidèles. Ils disaient aux guerriers : « Vous, vous êtes vaillants et forts, vous combattrez ; nous nous associerons aux souffrances du Christ et nous ferons la conquête du Ciel. »

Rien de plus touchant que de voir ces pauvres croisés ferrer leurs bœufs comme des chevaux, les atteler à une charrette à deux roues sur laquelle ils mettaient leurs pauvres bagages et leurs petits enfants. A tous les châteaux, à toutes les villes qu'ils apercevaient sur le chemin, ceux-ci, tendant leurs mains, demandaient si ce n'était pas là encore cette Jérusalem vers laquelle on se dirigeait.

GUIBERT DE NOGENT.

4. Souffrances des Croisés en Asie Mineure. — Bientôt le manque d'eau devint une véritable calamité. Un certain samedi, les souffrances de la soif devinrent telles, qu'on vit de jeunes mères mourir à côté de leurs petits enfants, qu'elles ne pouvaient plus allaiter. Les hommes les plus robustes se couchaient sur le sable, fouillaient au-dessous de la première couche brûlante pour y trouver la fraîcheur du sol inférieur et y coller leur bouche desséchée. Les animaux, eux-mêmes, ne résistaient pas.

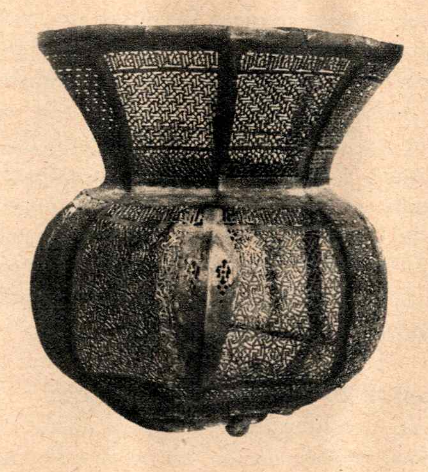
GUILLAUME DE TYR (*Histoire des Croisés*).

5. Les Croisés s'installent en Orient. — Nous qui étions occidentaux, nous sommes devenus orientaux; celui qui était romain ou franc est devenu galiléen ou palestinien, l'habitant de Chartres ou de Reims, syrien ou antiochien. Nous avons oublié les lieux de notre origine; plusieurs d'entre nous les ignorent ou même n'en ont jamais entendu parler. Un tel possède ici des maisons en propre et des domestiques comme par droit d'héritage, tel autre a épousé une femme prise non parmi ses compatriotes, mais syrienne, arménienne ou même sarrasine, seulement baptisée... Celui-ci possède des vignes, celui-là des champs. On se sert alternativement de langues diverses... et les langues jadis parlées à l'exclusion les unes des autres, sont devenues communes à tous... Qui était étranger est devenu comme indigène... Ceux qui étaient là-bas pauvres, Dieu ici les a rendus riches; et ceux qui ne possédaient pas un hameau sont maîtres d'une ville : pourquoi retournerait-il en Occident, celui qui, en Orient, a trouvé une telle fortune ?

FOUCHER DE CHARTRES (ancien Croisé établi en Palestine; écrit vers 1127).

6. Le soir de la bataille de Mansourah en Egypte. — Le soir, au soleil couchant, le connétable nous amena les arbalétriers à pied du roi, et ils se rangèrent devant nous; quand les Sarrasins les virent mettre le pied sur l'étrier de leurs arbalètes, ils s'enfuirent et nous laissèrent. Alors le connétable me dit : « Sénéchal, c'est très bien. Maintenant allez près du roi, et ne le quittez plus avant qu'il soit dans sa tente. » Sitôt que je fus près du roi, messire Jean de Valori vint à lui et lui dit : « Sire, messire de Châtillon vous prie de lui donner l'arrière-garde. » Le roi la lui donna bien volontiers, puis il se mit en route; pendant que nous nous en revenions, je lui fis ôter son heaume et je lui donnai mon chapeau de fer, pour qu'il eût de l'air. Frère Henri de Rouai, prévôt de l'Hôpital, s'approcha du roi, lui baisa la main tout armée et lui demanda s'il savait quelque chose du comte d'Artois son frère; le roi lui répondit qu'il en savait quelque chose, car il était certain que son frère, le comte d'Artois, était en paradis. « Ah ! sire, dit le prévôt, ayez en bon réconfort, car si grand honneur n'advint jamais à roi de France qu'il vous est aujourd'hui advenu : pour combattre vos ennemis, vous avez passé une rivière à la nage, vous les avez défaits et mis en fuite, et vous avez conquis leurs engins et leur campement où vous passerez la nuit. » Le roi répondit que Dieu devait être adoré pour tout ce qu'il lui donnait, et de grosses larmes lui tombaient des yeux. »

JOINVILLE (*Vie de Saint Louis*).



Cl. Arch. Photo Art et Hist.

LAMPE ARABE, EN CUIVRE AJOURÉ (*Musée du Louvre*).

CHAPITRE XI

LA SOCIÉTÉ FÉODALE EN FRANCE

1re Leçon : LA VIE DES SEIGNEURS

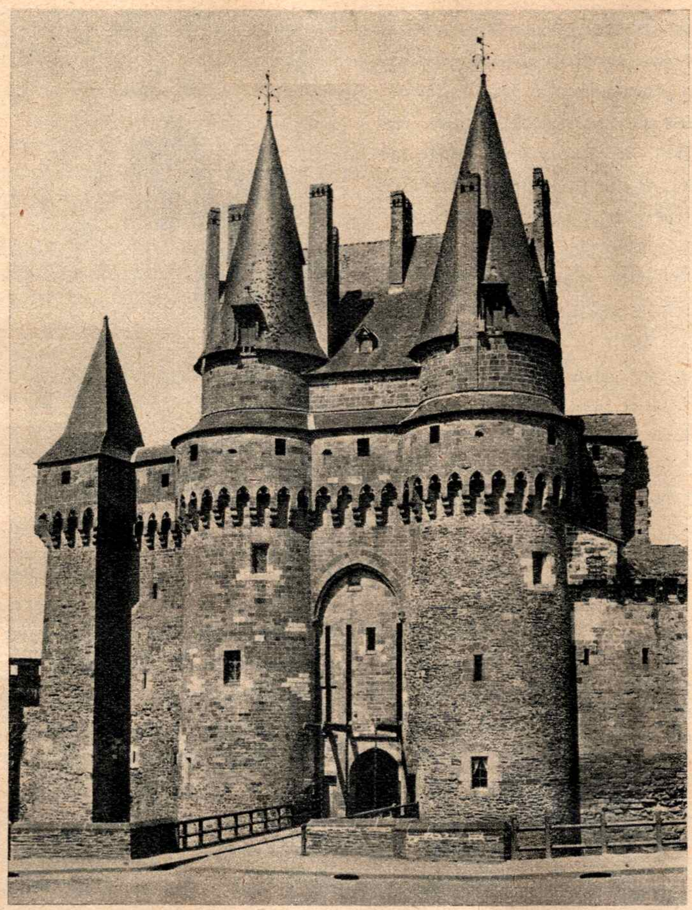
1° Le régime féodal s'établit en France, sous les derniers Carolingiens. — Les derniers rois carolingiens s'étaient montrés impuissants à repousser les invasions, surtout celles des Normands. Aussi les grands fonctionnaires, ducs et comtes, devenus indépendants, ainsi que les riches propriétaires des campagnes se chargèrent-ils eux-mêmes d'organiser la défense de leurs domaines en construisant, à la place de leurs villas de bois, de véritables *châteaux forts* en pierre. Les hommes libres des alentours vinrent alors leur demander leur protection, se « recommander » à eux. En échange de cette protection, ils leur cédèrent leurs terres et les reconnurent comme **seigneurs** ou **suzerains.**

Ces grands seigneurs, à leur tour, eurent besoin d'hommes d'armes, de chevaliers, pour les aider à faire la guerre. N'ayant pas d'argent pour les payer, car la monnaie était encore très rare à cette époque, ils leur donnaient quelques parcelles de leurs vastes domaines. La terre ainsi donnée s'appelait un **fief** (en latin *feodum*, en vieux français *féod*, d'où est venu le nom de *Féodalité*).

La transmission du fief se faisait solennellement au cours d'une cérémonie appelée l'**hommage.** Celui qui avait reçu le fief, ou **vassal,** se reconnaissait en effet désormais « l'homme » de son suzerain. Suzerain et vassal avaient d'ailleurs l'un à l'égard de l'autre des obligations bien définies par la coutume. Le suzerain devait protection et justice à son vassal. Le vassal devait rester fidèle à son suzerain, le suivre à la guerre, le conseiller à sa cour. Il devait aussi fournir de l'argent au suzerain dans quatre cas : lorsqu'il mariait sa fille aînée, lorsqu'il armait son fils aîné chevalier, lorsqu'il partait pour la Croisade, et enfin s'il était fait prisonnier et avait une rançon à payer. Le vassal ne pouvait voyager, ni se marier, ou marier ses enfants, sans l'autorisation du suzerain.

Les grands seigneurs avaient tous des vassaux. Ceux-ci à leur tour étaient suzerains d'autres vassaux plus petits, et ainsi de suite. Cette hiérarchie et les obligations qu'elle créait entre suzerains et vassaux constituaient le **régime féodal.**

2° Les châteaux forts étaient de véritables forteresses. — Primitivement, les seigneurs se contentèrent, pour se défendre des attaques, d'imiter les anciens camps romains : ils élevaient, sur une colline, une tour en bois, appelée *donjon*, entourée de palissades en pieux et d'un fossé. Mais les assaillants arrachaient les pieux ou mettaient le feu au donjon.



Cl. Neurdein.

LE CHATEAU DE VITRÉ (Bretagne).
Remarquer la porte d'entrée ou châtelet, le pont-levis, les mâchicoulis, les meurtrières (en partie transformées en fenêtres).

Aussi, à partir du XI[e] siècle, les seigneurs firent construire des châteaux en pierre, les **châteaux forts,** si puissants et si solides que, malgré de nombreuses destructions, on retrouve encore les murs de beaucoup d'entre eux dans notre pays (Châteaux de Provins, Loches, Chinon, Château-Gaillard, Falaise, Vitré, Fougères, Clisson, etc...). Le plus souvent perché sur une hauteur, le château était entouré de hautes et épaisses *murailles*, au pied desquelles étaient creusés des *fossés* larges et profonds. Une seule porte, fortifiée de deux grosses tours et parfois appelée le *Châtelet*, permettait l'accès dans le château. En cas d'attaque, on levait le *pont-levis*, on laissait tomber la *herse* ou grille et on fermait enfin la lourde *porte* en chêne épais, garnie de clous et de barres de fer.

A l'intérieur, se trouvait une vaste *cour*. Autour, des bâtiments : magasins, écuries, logements des domestiques. C'est dans cette cour qu'en cas de danger les paysans du voisinage et leurs bestiaux venaient, en payant, «*se retraire*». Au centre, une énorme tour ronde, le **donjon,** parfois haute de 55 mètres comme celle du château de Coucy, avec des murailles de 7 mètres d'épaisseur. Là, dans de vastes salles, froides et nues, vivaient le seigneur et sa famille. En bas, des *caves* à provisions et à munitions, ou des *prisons* (oubliettes). En haut, la tourelle ou *échauguette*, d'où le guetteur surveillait sans cesse l'horizon. Même si le reste du château était envahi, le donjon pouvait résister encore longtemps : des souterrains le mettaient en communication avec la campagne.

3° Les seigneurs menaient une vie rude, consacrée surtout à la guerre et à des distractions brutales. — Dès l'enfance, devenu petit *page*, le jeune seigneur apprenait à

tirer de l'arc, à monter à cheval, à chasser. Vers 14 ans, il partait comme *écuyer* chez son suzerain, portant son *écu* (bouclier), le servant à table, entretenant ses armes. A 18 ou 20 ans, on l'armait **chevalier.** Son parrain lui remettait *l'épée*, les *éperons*, le *heaume* ou casque de fer, le *haubert* ou cotte de mailles d'acier et lui donnait un grand coup de poing derrière la tête, la *colée* ou *accolade*, qu'il devait recevoir sans broncher. Après quoi, il était prêt pour la guerre.

La **guerre** était l'occupation favorite des seigneurs. Ils aimaient charger à cheval, donner de grands coups de lance ou d'épée, risquer cent fois leur vie, tuer, piller, brûler sans pitié. Ils faisaient le plus possible de prisonniers pour les obliger à payer une rançon.

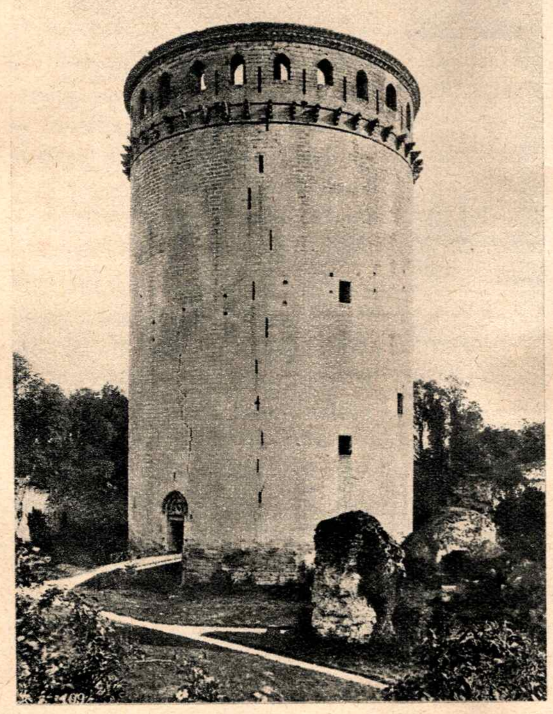
A défaut de guerre, ils rivalisaient entre eux dans des **tournois** sanglants ou se livraient au *brigandage*, détroussant les caravanes des commerçants, s'emparant des troupeaux des seigneurs voisins, des abbés ou des moines. Et malheur à qui leur résistait. C'étaient alors souvent d'horribles supplices, dignes des peuples les plus cruels de l'antiquité.

Ils allaient à la *chasse* pour se procurer la viande des sangliers, des cerfs, des chevreuils. Ils aimaient les grands *festins*, interminables et plantureux. Le soir, parfois, des *jongleurs*, des montreurs d'animaux savants,



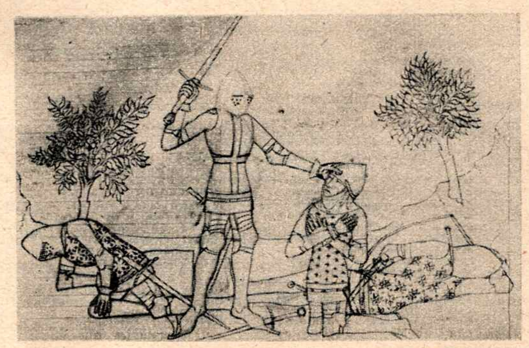
Cl. Arch. Mon. Hist.

JOUEUR DE VIELLE
(Statue de la Maison des Musiciens à Reims).



Cl. C. A. P.

COUCY : LE DONJON.
Haut de 55 mètres, il a été détruit pendant la guerre 1914-18.



Cl. Giraudon

ARMEMENT D'UN CHEVALIER.
SUR LE CHAMP DE BATAILLE.

des *musiciens* et des conteurs de légendes héroïques : les **trouvères** et **troubadours,** venaient distraire les habitants du château. Ainsi se passait leur existence, en guerres continuelles ou en occupations souvent grossières. La féodalité fut une époque de brutalité et de violence, redoutable pour les faibles et les petites gens.

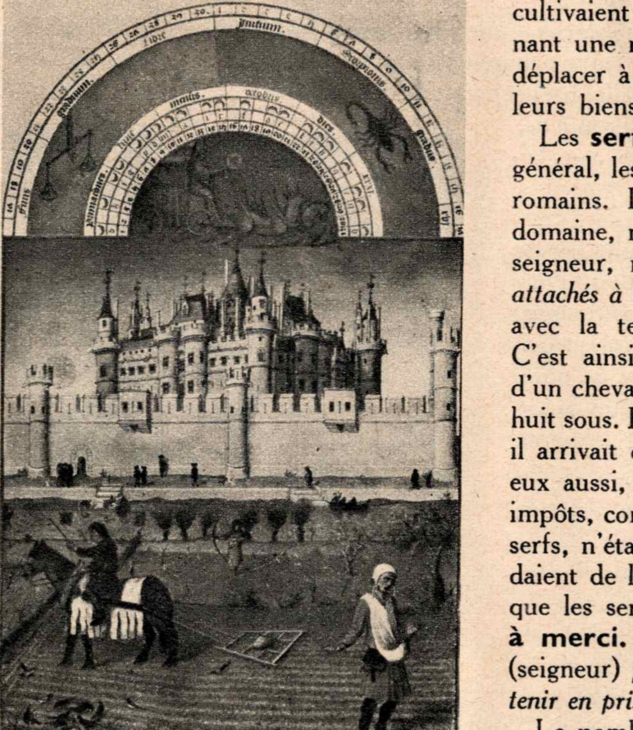
2e Leçon : LA VIE DES PAYSANS. LE SERVAGE

1° Autour du château seigneurial vivaient les paysans : vilains libres et serfs. — Les paysans, au Moyen Age, formaient la classe de beaucoup la plus nombreuse : ils représentaient environ les quatre cinquièmes de la population (la moitié seulement aujourd'hui). Cependant que les nobles combattaient et que les clercs priaient, eux travaillaient pour nourrir tout le monde.

Leur condition n'était pas partout la même. On distinguait principalement les *vilains libres* et les *serfs*. Les **vilains** (de *villa :* domaine, village) cultivaient une terre louée par le seigneur moyennant une redevance fixe. Ils étaient libres de se déplacer à leur gré, de se marier, de transmettre leurs biens à leurs héritiers.

Les **serfs** (du latin *servus* : esclave) étaient, en général, les descendants des anciens esclaves gallo-romains. Ils n'avaient le droit ni de quitter le domaine, ni de se marier sans la permission du seigneur, ni de léguer leur héritage. Ils étaient *attachés à la glèbe.* Le seigneur pouvait les vendre avec la terre qu'ils cultivaient et les animaux. C'est ainsi qu'au XIe siècle, on évaluait le prix d'un cheval à cent sous et celui d'un serf à trente-huit sous. Bien plus, s'il y avait partage des terres, il arrivait que les enfants du serf fussent distribués, eux aussi, entre les nouveaux propriétaires. Les impôts, comme la taille et les corvées, dus par les serfs, n'étaient point fixés d'avance : ils dépendaient de la bonne volonté du seigneur. On disait que les serfs étaient **taillables et corvéables à merci.** Un contemporain écrivait : « *Le sire* (seigneur) *peut leur prendre tout ce qu'ils ont et les tenir en prison toutes les fois qu'il lui plaît.* »

Le nombre des serfs était d'ailleurs beaucoup moins élevé que celui des vilains libres.



Cl. Giraudon.

LES SEMAILLES.
Au premier plan, semailles et hersage. Au fond, le Louvre de Charles V.
(Miniature des Très riches heures du duc de Berry, XVe siècle).

2° Les paysans étaient soumis aux impôts, aux corvées, aux banalités. — Le seigneur exi-

geait des redevances en argent : la **taille,** sorte de taxe personnelle, le *cens*, ou prix du loyer de la terre payé par les vilains. Il réquisitionnait en nature une partie des récoltes. Le clergé, de son côté, réclamait, depuis le temps de Charlemagne, la **dîme,** ou dixième des mêmes récoltes.

Les paysans étaient, en outre, astreints à des **corvées** nombreuses : aller faire la fenaison, la moisson ou la vendange pour le compte du seigneur, entretenir les murs de son château, curer les fossés, réparer les routes, etc.

Ils devaient également acquitter les **banalités.** Le seigneur avait fait construire un moulin, un four ou un pressoir. Le paysan était obligé d'aller porter son blé au *moulin banal*, de faire cuire son pain au *four banal*, de porter ses fruits au *pressoir banal*, en payant, bien entendu, une taxe pour chacun de ces usages.

Innombrables d'autre part étaient les droits dont usait et abusait le seigneur : « droit de *colombier* », c'est-à-dire d'avoir seul des pigeons, « droit de *garenne* » ou d'avoir seul des lapins, « droit de *ravage* » ou droit de passer à travers les terres et de ravager les récoltes des paysans pour y poursuivre le gibier, etc.

3° *Ils menaient, dans leurs chaumières, une existence misérable.* — Aussi les paysans vivaient-ils misérablement dans leurs pauvres chaumières obscures et enfumées, aux murs en torchis (mélange d'argile et de paille hachée), au toit de chaume, au sol de terre battue. Peu de meubles : une table, des bancs, une huche, quelques outils, un lit fait d'une paillasse sur laquelle dormait toute la famille.

Leur costume était simple et grossier : des *chausses* ou pantalons, une *cotte* ou tunique de gros drap, un bonnet, des sabots de bois. Pour nourriture, de la soupe dans des écuelles de bois, des légumes, du lait, du pain de seigle brun et mal cuit, de l'eau, rarement un peu de viande de porc. On mangeait avec ses doigts — les seigneurs aussi, d'ailleurs — l'usage des fourchettes étant inconnu.



Cl. Houvet.

BERGERS (XIIe siècle).

Etudier leur costume. Celui de droite joue de la flûte de Pan. (*Sculptures de la Cathédrale de Chartres*).

Encore s'estimaient-ils heureux lorsqu'on les laissait cultiver en paix la terre à laquelle ils étaient attachés et qu'ils aimaient. Mais ils avaient trop souvent à souffrir de toutes sortes de fléaux : les **guerres privées** que les seigneurs voisins se livraient entre eux et dont les serfs étaient les premières victimes ; les **brigandages** des « routiers » ou « Cottereaux », mercenaires sans emploi qui, sous Philippe Auguste par exemple, ravagèrent le centre de la France et en firent un véritable désert ; les **famines** répétées (il y eut quarante-huit années de disette au XIe siècle) qui contraignaient parfois des malheureux à vivre de chair humaine ; les **épidémies,** comme la peste noire de 1347, qui fit périr un tiers des habitants de la France.

4° ***Aussi, malgré une amélioration de leur sort, à partir du XIIe siècle, y eut-il de fréquentes révoltes de paysans.*** — A partir du XIIe siècle, le sort des serfs s'améliora peu à peu. Dès cette époque, on n'en trouvait plus en Normandie. Certains émigrèrent vers les villes qui se développaient alors. Les autres obtinrent à prix d'argent, de leurs seigneurs partant pour la Croisade, leur *affranchissement*. Au XIVe siècle, presque tous étaient devenus *paysans libres*, payant des redevances fixées une fois pour toutes et ayant le droit de disposer un peu plus d'eux-mêmes. Les rois, d'ailleurs, donnèrent les premiers l'exemple de l'*affranchissement des serfs*.

Mais la misère, les souffrances, les pillages et les tortures durèrent encore longtemps. Aussi vit-on le pauvre **Jacques Bonhomme** — c'était le nom que les nobles donnaient par moquerie aux paysans — se révolter souvent, brûlant les châteaux et massacrant leurs habitants. En 1087, c'était contre le duc de Normandie qui fit couper les pieds et les mains aux délégués des révoltés ; sous Saint Louis, il y eut la *révolte des Pastoureaux ;* au XIVe siècle, ce sera la grande *Jacquerie*. Mais ces mouvements furent tous réprimés avec férocité et, durant des siècles encore, les paysans demeureront la classe la plus misérable de la société.

RÉSUMÉ

I

1. Le régime féodal s'est développé sous les derniers Carolingiens. Les suzerains et les vassaux avaient entre eux des devoirs réciproques.

2. Les seigneurs vivaient dans des châteaux forts qui étaient de véritables forteresses.

3. Ils y menaient une vie rude, consacrée principalement aux guerres privées, aux tournois, à la chasse et aux festins. La féodalité fut une époque de brutalité et de violence.

II

1. Les paysans vivaient autour du château fort. On distinguait parmi eux les libres et les serfs. Ceux-ci étaient « attachés à la glèbe », « taillables et corvéables à merci. »

2. Ils devaient aux seigneurs de nombreux impôts : la taille, les corvées, les banalités. Ils devaient la dîme au clergé.

3. La condition des paysans était misérable, leurs souffrances étaient aggravées par les guerres, les brigandages, les famines et les épidémies.

4. Aussi se révoltèrent-ils souvent, mais ces « Jacqueries » furent toujours sauvagement réprimées.

DATE A RETENIR

IXe-XIIIe siècle : La Féodalité.

Questions et travaux personnels. — 1. *Quelle est la principale cause de l'établissement du régime féodal en France ?* — 2. *Quelles étaient les obligations du suzerain et du vassal ?* — 3. *Y a-t-il encore des ruines de château féodal dans votre région ? Si oui, visitez-les, et dessinez-les.* — 4. *Construisez, en travaux manuels, un modèle réduit de château fort.* — 5. *Quelles étaient les diverses étapes de l'éducation du jeune seigneur ?* — 6. *Décrivez l'armement d'un chevalier du Moyen Age.* — 7. *A quoi les seigneurs occupaient-ils leur temps ?*

1. *Quelles étaient les deux principales classes de paysans ?* — 2. *Que signifient les expressions* attaché à la glèbe, taillable et corvéable à merci ? — 3. *Enumérez les impôts dus au seigneur par les paysans.* — 4. *De quels fléaux les paysans avaient-ils le plus à souffrir ?* — 5. *Pourquoi appelait-on leurs révoltes des* jacqueries ? — 6. *Que signifie ce dicton du Moyen Age : Oignez vilain, il vous poindra, poignez vilain, il vous oindra ?*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Hommage des seigneurs de Malemort à Roger, évêque et seigneur de Limoges. — « En l'année de Notre Seigneur, mil trois cent vingt-huit, le jour de la lune, avant la fête d'hiver de saint Nicolas à Malemort, sur l'escalier de la chapelle du susdit lieu, Gérald de Malemort et Guy de Saint-Michel et quelques-uns des leurs ont fait hommage lige avec serment de fidélité, en tunique, la tête découverte, lance et capuchon à la main, à genoux, et embrassant les mains du Révérend père et seigneur Roger, évêque de Limoges, pour tout ce qu'ils possèdent dans le château et la châtellerie de Malemort. Ils ont reconnu tenir toutes ces choses en fief du seigneur évêque... Le même seigneur évêque a reçu cet hommage de chacun des susdits, tout droit personnel et autre étant sauf. Et alors le seigneur évêque a demandé que les clefs du château et de la tour principale lui fussent remises... Et alors le seigneur évêque commanda aux seigneurs Pierre de Saint-Michel, et Etienne de Jassa de Flayac, et Roche l'Abeille, recteur des églises, et ses procureurs pour la tour et les principaux remparts du dit château, de frapper sur un bouclier avec la lance, en même temps que le seigneur Hugues de Noailles, d'approcher, et au moment où ils entreraient de faire crier trois fois : Guiana, Guiana, Guiana pour le seigneur évêque de Limoges... Après cela, Guillaume de Cosnac, procureur et représentant du dit vicomte de Turenne, et Gérald Raymond de Malemort pour ses petits-fils, supplièrent le susdit évêque de proclamer libre le vicomte de Turenne et le seigneur de Donzenai ; ils rendraient hommage avec soumission et respect au seigneur évêque, chaque fois qu'il lui plairait... »

Chroniques limousines.

2. Une guerre féodale. — « On se met en marche, on entre dans le Cambrésis. Les coureurs et boutefeux (incendiaires) prennent les devants; à leur suite, les fourrageurs, qui devaient recueillir les procès (le butin) et les conduire au grand charroi... Voilà le tumulte qui commence. Les paysans, à peine arrivés dans la campagne, retournent sur leurs pas en jetant de grands cris; les pastoureaux (bergers) recueillent les bêtes et les chassent vers le bois voisin dans l'espoir de les garantir. Les boutefeux embrasent les villages que les fourrageurs visitent et pillent; les habitants éperdus sont brûlés ou ramenés les mains liées, pour être réunis à la proie. La cloche d'appel sonne de tous côtés, l'épouvante se communique de proche en proche et devient générale... On voit briller des heaumes, flotter des enseignes et des chevaliers parcourir la plaine. Ici, l'on fait main basse sur les proies, là on emmène les bœufs, les ânes, les troupeaux. La fumée se répand, les flammes s'élèvent; les paysans, les bergers fuient éperdus de tous côtés... »

D'après GARIN LE LOHERAIN (trad. Paulin).

3. Accusation des moines du Roussillon contre les violences d'un seigneur. — « Il a fracturé notre enclos et s'est emparé de 11 vaches. Une nuit, il a pénétré dans notre propriété et coupé nos arbres fruitiers. Le lendemain, il a saisi et attaché dans un bois deux de nos serviteurs et leur a enlevé 3 sous et 2 deniers. Le même jour, il a pris une tunique, des pantalons et ses souliers à un fermier. Une autre fois, il a tué deux vaches et en a blessé 4 dans la ferme du Col de Jou et il en a enlevé tous les fromages qu'il a trouvés. Un autre jour, il a pris 150 moutons, 1 âne et 3 enfants qu'il n'a voulu lâcher que moyennant cent sous. Il a saisi ensuite deux hommes, dont il a fixé la rançon à 15 sous, et l'un d'eux est encore captif. »

(Texte du XIII[e] siècle).

4. Portrait d'un vilain dans un récit du XII[e] siècle. — « C'était un grand et hideux gaillard ; il avait pour tête une grosse hure plus noire que charbon ; ses yeux étaient écartés de la largeur d'une paume ; un immense nez aplati, aux vastes narines, lui retombait sur des lèvres rouges comme braise, derrière lesquelles on voyait de grandes dents jaunes. Il était chaussé de houseaux et de souliers en cuir de bœuf, liés jusqu'aux genoux d'une corde en écorce de tilleul. Il était affublé d'une cape à deux envers et s'appuyait sur une grande massue. »

Extrait de *Aucassin et Nicolette.*

5. Méchancetés des conteurs contre les vilains. — « Seigneur, dites-moi, je vous prie, pour quelle raison le vilain mangerait de la viande, des œufs, ou quelque bon morceau... Ce qui devrait faire son menu, ce sont, pour le dimanche, des chardons, des ronces, des épines, de la balle de grain, du foin, et, pour les jours de semaine, de la paille. Son juste sort, c'est de veiller et de peiner... Il faudrait, qu'au lieu de se mettre à table, ces gens allassent paître l'herbe dans les landes avec le bétail, marchant tous nus à quatre pattes... tel un âne, tel un vilain. Le vilain devrait vivre dans les bois et être retranché du monde. Le vilain est imbécile et sale. Aurait-il tout l'or du monde, il resterait ce qu'il est : un vilain.»

Le Despit au vilain.

6. Partage des enfants de ménages serfs. — « Nous, moines de Marmoutier et Gautier Renaud, possédions en commun des serfs et des serves qui étaient à partager entre nous. Donc, l'an de l'Incarnation 1087, le sixième jour de juin, à l'époque de l'abbé Bernard, nous avons procédé au partage d'enfants mâles et femelles appartenant à plusieurs parents. Nous avons reçu pour notre part, parmi les enfants de Renaud de Villana, un garçon Barthélémi et trois filles, Hersende, Milesende, Letgarde ; et parmi les enfants de Guaxelin, une fille, Arenburge et un garçon Gautier. Fut exceptée du partage, une toute petite fille qui resta dans son berceau. Si elle vit, elle sera notre propriété commune, jusqu'à conclusion d'un accord qui l'attribuera à l'une ou à l'autre seigneurie. »

7. La famine en l'an 1033. — Beaucoup de gens pétrissaient, avec ce qui leur restait de farine ou de son, une terre blanche pareille à l'argile et en faisaient des pains pour apaiser les tortures de la faim. Nul autre espoir d'échapper à la mort. Mais ils n'obtinrent pas de ce moyen le succès qu'ils en attendaient. Ces malheureux avaient la figure blême et décharnée, la peau tendue et gonflée ; ils parlaient d'une voix grêle et qui ressemblait au cri plaintif d'un oiseau qui va expirer.

Il y avait trop de morts pour qu'on pût songer à les ensevelir ; des troupes de loups qu'attirait depuis longtemps l'odeur des cadavres accouraient dévorer leur proie. Comme on ne pouvait donner à tous les morts un tombeau à part en raison de leur grand nombre, des personnes remplies de la grâce de Dieu creusèrent en quelques endroits des fosses vulgairement appelées charniers. On y jetait cinq cents corps et quelquefois plus, suivant la grandeur de la fosse...

RAOUL GLABER (*chroniqueur bourguignon, XI[e] siècle.*)

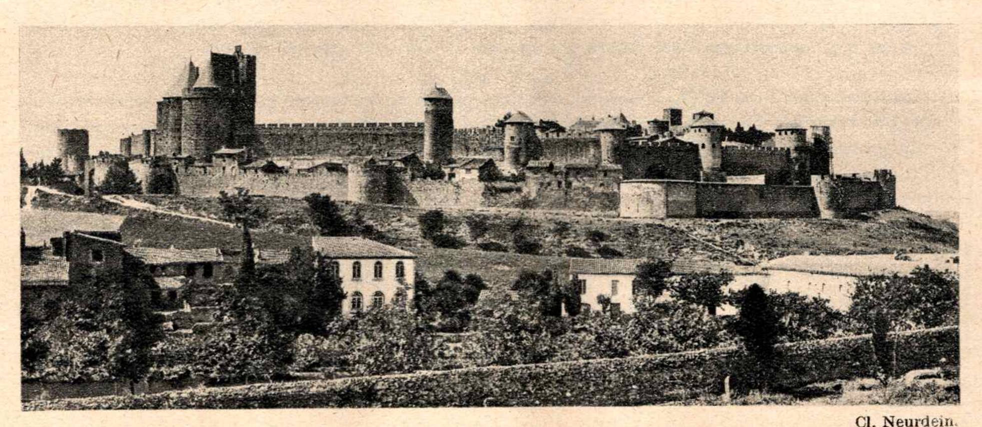
CHAPITRE XII

LES VILLES AU MOYEN AGE ET LA VIE ÉCONOMIQUE

1re Leçon : LES VILLES AU MOYEN AGE

1° *Les villes, au Moyen Age redevinrent nombreuses et prospères.* — La vie urbaine avait presque disparu durant les invasions. Seules, quelques grandes villes : Paris, Lyon, Toulouse, etc., gardaient le souvenir de la prospérité gallo-romaine. Mais à partir du XIIe siècle, à l'époque des Croisades, le commerce et l'industrie se développèrent de nouveau. De nombreux artisans et marchands vinrent alors s'établir dans les anciennes *cités* ou dans des *bourgs*, autour des châteaux (*Châteauroux*, *Châteauneuf*, *Châtellerault*, etc...) ou des abbayes (*Saint-Maixent*, *Saint-Brieuc*, *Saint-Denis*). Les seigneurs eux-mêmes favorisèrent la naissance de villes nouvelles sur leurs domaines (*Villeneuve*, *Neuville*, *Villefranche*, *Bourgneuf*, *Bourganeuf*, etc.). Ils s'enrichissaient ainsi car les *bourgeois*, habitants des villes ou bourgs, étaient, tout comme les paysans libres ou les serfs, assujettis aux impôts et aux corvées. Et, bien que les bourgeois fussent un peu plus indépendants que les paysans, ils se plaignaient, eux aussi, d'être « taillables et corvéables à merci ».

2° *Les bourgeois réussirent à obtenir des chartes : ce fut le « Mouvement communal ».* — Malgré leurs charges, les bourgeois, artisans ou commerçants, avaient de plus en plus



Cl. Neurdein.

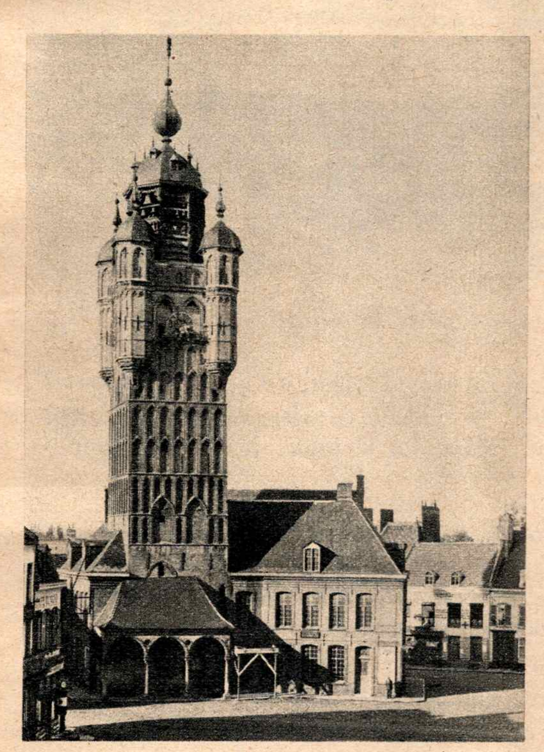
Cité de Carcassonne.

La ville s'élève sur une colline dominant la vallée de l'Aude. Elle avait deux enceintes, l'une de 1.100 mètres, l'autre de 1.500 mètres, défendues par 52 tours datant pour la plupart du XIIIe siècle.

d'aisance. Ils voulurent être assurés que les seigneurs n'allaient pas les exploiter davantage. Or, ceux-ci, au même moment, avaient grand besoin d'argent, pour leurs fêtes, pour les frais de guerre ou leur départ à la Croisade. Ils vendirent alors aux bourgeois de nombreuses libertés ou exemptions : liberté d'aller et de venir à leur gré, droit de faire cuire leur pain ailleurs qu'au four banal, exemption de corvées, etc... Les impôts qui restaient dus aux seigneurs, le tarif des amendes, furent fixés une fois pour toutes. Ce contrat, écrit sur parchemin, signé des deux parties, scellé du sceau du seigneur, s'appela une **Charte.**

Le plus souvent, l'accord se fit à l'amiable. Quelquefois, les bourgeois arrachèrent leur liberté par la force ou se révoltèrent contre un seigneur, tel l'évêque Gaudry, de Laon, qui, après avoir accordé la Charte, avait voulu la reprendre. Les villes ainsi devenues plus libres s'appelèrent des *Communes* et on a donné à ce mouvement d'émancipation contre la féodalité le nom de **mouvement communal.**

3° *Certaines villes, surtout dans le midi, devinrent même de petites républiques indépendantes.* — Les avantages accordés par les Chartes aux communes variaient beaucoup de l'une à l'autre. Les plus favorisées, en Flandre et dans le Midi, réussirent à obtenir le droit de s'administrer elles-mêmes en toute indépendance. Les bourgeois riches élurent des représentants, analogues à nos conseillers municipaux actuels et qu'on appelait *échevins* dans le Nord, *consuls* dans le Midi. A leur tête était placé un **maire.**



Cl. Bulloz.

LE BEFFROI DE BERGUES.

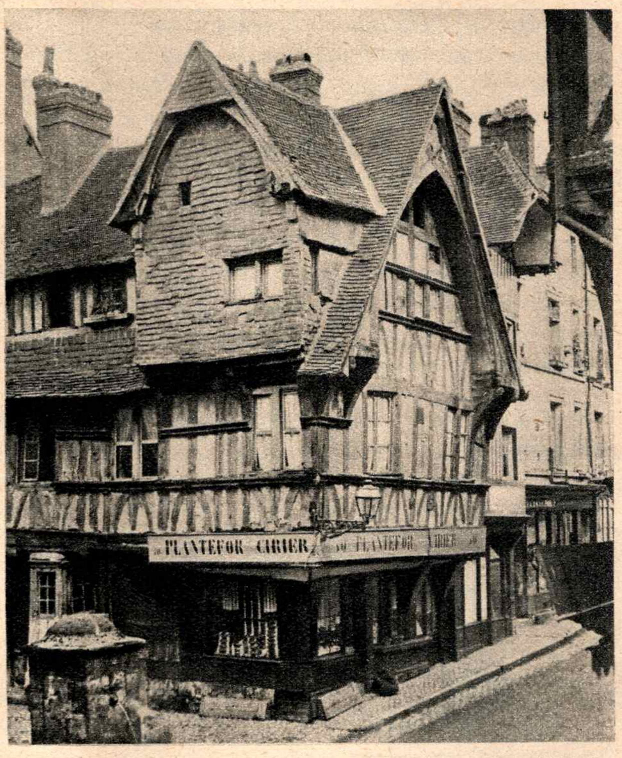
Tour du milieu du XVIe siècle, en briques, flanquée de tourelles en encorbellement et surmontée d'une lanterne en bois contenant un carillon (Bergues est à quelques kilomètres au sud de Dunkerque).

Dès lors, tout en demeurant vassale du seigneur, comte ou duc, la ville eut tous les droits d'un suzerain. Elle eut son château : l'**Hôtel de Ville** ou Maison commune, avec son haut donjon: le *beffroi*, sa *bannière*, ses *armoiries*, son *sceau*. Ses habitants s'intitulèrent : «citoyens seigneurs de Périgueux» ou «citoyens barons de Toulouse». La ville, comme un seigneur, ou même comme le roi, eut le droit d'avoir une armée : la *milice* communale, de rendre la justice, de lever des impôts, de battre monnaie, de décider de la paix ou de la guerre, de signer des traités. C'était un véritable petit Etat, une république indépendante, qui s'ajoutait aux seigneuries féodales.

4° *Les villes au Moyen Age étaient très pittoresques et très animées, mais elles manquaient beaucoup d'hygiène.* — Certaines maisons et certaines rues de nos vieux quartiers nous donnent encore une idée de ce

qu'était la vie dans les villes au Moyen Age. Des remparts fortifiés les entouraient complètement (Saint-Malo, Guérande, Carcassonne, etc.). Aussi à l'intérieur, la population, de plus en plus nombreuse, s'entassait comme elle pouvait. Les rues étaient étroites, les étages supérieurs des maisons avançaient sur les étages inférieurs jusqu'à presque rejoindre ceux d'en face ; on construisait des boutiques sur les ponts et, faute de place, les marchés se tenaient dans les cimetières.

Aucune hygiène. Les ordures étaient jetées au ruisseau. Aussi les épidémies, la *peste*, la *lèpre* ravageaient fréquemment les villes. On parquait les lépreux dans le quartier le plus reculé, appelé la « maladrerie ».



Arch. phot. d'Art et d'histoire.
MAISON DU CIRIER, A LISIEUX (Calvados).

Les habitations étaient presque entièrement en bois, avec des poutres apparentes ornées souvent de belles sculptures. Mais, de ce fait, les incendies étaient fréquents. Rouen brûla six fois, de 1200 à 1225. Aussi, après la journée passée au travail et aux affaires, aux prières dans les églises, aux divertissements et aux fêtes, il fallait, à l'heure du « couvre-feu », éteindre toutes les lumières. Et toute la nuit, le veilleur circulait, lançant de quartier en quartier son cri monotone : « Réveillez-vous, vous qui dormez, priez Dieu pour les trépassés ».

5° Les villes passèrent peu à peu sous l'autorité du roi et leurs bourgeois formèrent une nouvelle classe : le Tiers Etat. — La noblesse avait dû accepter le mouvement communal. Le clergé s'y était montré hostile : « *Commune, nom détestable* », écrivait un abbé historien. Les rois Capétiens avaient combattu les Communes lorsqu'elles se constituaient contre leur pouvoir, ils les avaient soutenues lorsqu'elles luttaient contre les seigneurs.

La puissance des villes croissant toujours, les rois commencèrent à s'en inquiéter. Ils limitèrent d'abord leurs droits, puis envoyèrent des agents royaux pour les surveiller, contrôler leurs finances, rendre la justice. Ils encouragèrent les bourgeois à devenir *bourgeois du Roi* et choisirent leurs conseillers ou leurs ministres parmi eux. Et c'est ainsi qu'auprès de la noblesse et du clergé une nouvelle classe, le **Tiers Etat,** se constituait sur laquelle les rois allaient s'appuyer pour vaincre les grands seigneurs féodaux.

2e Leçon : LA VIE ÉCONOMIQUE EN FRANCE AU MOYEN AGE

Au XIIe et au XIIIe siècles surtout, au temps des grands rois capétiens, la France connut une belle époque de prospérité économique. Avec ses quinze millions d'habitants, elle était alors le pays le plus peuplé de l'Europe.

1o Au Moyen Age un grand nombre d'inventions pratiques rendirent la vie plus facile. — Bien peu de gens sans doute savaient lire et écrire. Et les mœurs furent souvent brutales ou cruelles. Il ne faudrait pas croire cependant que ce fut une époque de barbarie.

C'est au Moyen Age qu'une foule d'**inventions pratiques** viennent améliorer l'existence matérielle de nos aïeux. On imagine alors la *cheminée* pour conduire la fumée au dehors au lieu de la laisser s'échapper par un trou du toit, et l'usage des *vitres* se répand. Pour s'éclairer, on apprend à confectionner des *chandelles* de suif ou des *cierges* de cire qui remplacent les fumeuses torches de résine. L'antique lampe à huile demeurera cependant longtemps encore utilisée. Les *scieries* mécaniques, actionnées par la force de l'eau, constituent un grand progrès sur le long et pénible travail à la main.

On invente au XIVe siècle le *rabot*, grâce auquel les meubles, au lieu d'être faits de planches grossièrement assemblées comme dans une caisse, sont formés de panneaux unis et bien emboîtés. Les *horloges* à poids, les *lunettes* ou besicles, apparaissent aussi à cette époque. On commence à porter des *chemises* et leur abondance permettra plus tard d'utiliser les chiffons pour la fabrication du papier. L'emploi du *bouton*, plus commode que les agrafes, date du XIIIe siècle.

C'est au Moyen Age qu'on imagine le *collier* ou **harnais** du cheval, ignoré dans l'antiquité, et qui permet à l'animal de tirer de lourds fardeaux sans s'étouffer. On apprend à se servir de la *boussole*. Une autre découverte très importante fut celle du **gouvernail**. Jusqu'alors, on se servait d'une rame placée sur le côté du navire. Le gouvernail fixé à l'arrière et manœuvré aisément avec une barre permit à de plus grands vaisseaux de se diriger, même par les plus fortes tempêtes. Il favorisera les expéditions maritimes lointaines au XVIe siècle.



Cl. Bulloz.

LES BOUTIQUES AU MOYEN AGE.

D'après une miniature du XVe siècle. (Bibliothèque de l'Arsenal.) *A gauche*, boutique de tailleur ; *à droite*, pâtisserie ; *au fond*, barbier et marchand de fourrures.

2o L'industrie était organisée en corporations. — L'industrie s'exerçait dans les bourgs et devint de plus en plus active. On comptait à Paris, au temps de Saint Louis, une centaine de métiers : boulanger, boucher, drapier, bonnetier, orfèvre, cordonnier, forgeron, etc. Le travail se faisait à la main, dans de petits ateliers familiaux, comprenant au plus cinq ou six ouvriers. L'atelier servait

de boutique et le patron vendait lui-même sa marchandise aux passants dans la rue. Dans la plupart des villes, les artisans du même métier habitaient la même rue : rue des Tisserands, de la Tannerie, des Orfèvres, de la Ferronnerie, etc... Ils étaient réunis obligatoirement en **corporations.**

La corporation comprenait trois catégories : les **apprentis,** de dix à dix-huit ans environ, logés et nourris chez le patron ; les **compagnons,** embauchés chaque année pour un salaire déterminé ; les *patrons* ou **maîtres.** Au Moyen Age, on pouvait accéder assez facilement à la maîtrise, à condition d'être bon ouvrier, d'avoir les moyens de s'établir et de présenter un *chef-d'œuvre.* Le chef-d'œuvre consistait par exemple pour les boulangers en un très beau pain, pour les armuriers en une bonne épée. Quelques siècles plus tard, il sera très difficile au contraire de devenir patron.

Des règlements établis par des maîtres *jurés* formant la *jurande,* déterminaient très minutieusement les conditions du travail, dont personne ne devait s'écarter. A la longue, ces règles entravèrent le progrès. Mais elles eurent au début l'avantage de contraindre les ouvriers à ne fournir que du travail bien fait. Chacun d'ailleurs avait le goût de son métier et se faisait honneur d'appartenir à sa corporation.

Auprès de chaque corporation, il existait une *confrérie,* à caractère religieux. Elle avait son *saint patron* : saint Crépin pour les cordonniers, saint Eloi pour les orfèvres, saint Fiacre pour les jardiniers, etc... ; sa chapelle à l'église, sa bannière, ses armoiries. Les jours de fête étaient très nombreux et on se réunissait en de joyeux banquets. Mais la confrérie, à l'aide de cotisations, venait aussi en aide à ses membres dans le malheur, aux veuves et aux orphelins.

Cette organisation familiale du travail convenait bien à la petite industrie du Moyen Age.

3° Le commerce, très actif, animait les marchés intérieurs et les grandes foires internationales. — Le commerce, au Moyen Age, fut extrêmement prospère. A l'intérieur du pays les artisans vendaient leurs marchandises à l'étalage ou sur les petits marchés des villes. Philippe Auguste fit construire pour eux, à Paris, de grandes halles.

Des commerçants circulaient aussi d'une ville à l'autre, en caravanes armées, à cause des brigands, et malgré la lourdeur des *péages* ou taxes à payer chaque fois qu'ils entraient dans une ville, passaient sur un pont ou traversaient une seigneurie.

Mais c'est surtout la reprise des relations entre l'Orient et l'Occident, après les Croisades, qui détermina d'actifs courants commerciaux. Les flottes de Marseille, et surtout des ports italiens : Gênes et Venise, apportèrent en France les tissus, les soieries, les pierres précieuses, les tapis, le sucre, les épices (poivre particulièrement) de l'Orient et de l'Asie. Les marchands remportaient du fer, des draps, du vin, des armes. Sur l'Atlantique, la Rochelle et Bordeaux faisaient un grand commerce de vins avec l'Angleterre.

Plusieurs fois par an, les commerçants des pays lointains, venus même d'Asie ou d'Afrique, se rassemblaient dans de **grandes foires** où ils apportaient tous les produits des industries étrangères : cuirs d'Espagne, laines d'Angleterre, cristaux de Venise, draps, fourrures, etc... Les plus célèbres de ces foires furent celles de *Champagne* (Provins, Troyes) ; la *foire du Lendit* à Saint-Denis ; la foire de *Beaucaire.* Elles duraient parfois six semaines. Bourgeois et riches seigneurs y dépensaient leur argent. C'était l'occasion de faire de bonnes affaires, mais aussi de festoyer, de rire, de s'amuser aux tours des jongleurs. Le « Maître de la foire » faisait régner

l'ordre. Les derniers jours, les « changeurs », Juifs ou Lombards, pesaient les monnaies de toutes sortes reçues par les marchands et servaient à ceux-ci de *banquiers*.

Cette prospérité économique durera en France jusqu'aux malheurs de la Guerre de Cent Ans.

RÉSUMÉ

I

1. Au Moyen Age les villes redevinrent nombreuses et prospères : il s'en créa même de nouvelles.

2. Les bourgeois, à prix d'argent et quelquefois par la violence, réussirent à obtenir, de leurs seigneurs, des Chartes communales qui leur donnaient plus de libertés.

3. Dans le Midi surtout les villes furent comme de petites républiques indépendantes, avec leur hôtel de ville, leur beffroi et leur milice armée.

4. Les villes du Moyen Age étaient très pittoresques et très animées, mais malpropres.

5. Les bourgeois des villes formèrent le Tiers Etat et les rois s'appuyèrent sur eux contre les seigneurs.

II

1. Au XIIe et au XIIIe siècle, la France connut une belle période de prospérité économique. De nombreuses inventions pratiques datent de cette époque.

2. L'industrie, très active, était organisée en corporations, comprenant des apprentis, des compagnons et des maîtres.

3. Le commerce fut très prospère, grâce aux relations avec l'Orient. Il se faisait dans les marchés et surtout dans les grandes foires annuelles dont les plus célèbres furent celles de Champagne, de Saint-Denis et de Beaucaire.

Questions et travaux personnels. — 1. *A quelle époque votre ville ou la ville la plus proche de votre résidence a-t-elle été fondée ?* — 2. *Faites-en le plan telle qu'elle pouvait être au Moyen Age (à l'aide de documents si possible) et telle qu'elle est actuellement.* — 3. *Qu'appelle-t-on mouvement communal ?* — 4. *Recueillez des cartes postales représentant d'anciennes maisons ou monuments civils du Moyen Age et classez-les.* — 5. *Pourquoi les incendies étaient-ils fréquents dans les villes du Moyen Age ?* — 6. *Quelle fut l'attitude des rois à l'égard des villes de bourgeoisie ?*

1. *Citez quelques-unes des inventions pratiques datant du Moyen Age.* — 2. *Qu'appelait-on corporation ?* — 3. *Recherchez et notez les noms de rues de votre ville ou de la ville voisine qui rappellent les métiers d'autrefois.* — 4. *Quelles différences voyez-vous entre l'industrie au Moyen Age et l'industrie d'aujourd'hui ?* — 5. *Où avaient lieu les grandes foires du Moyen Age ? Décrivez-les.*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Le serf Teudegaud et les habitants de Laon, soulevés, mettent à mort leur évêque, Gaudry qui a tenté de détruire leur commune. — Teudegaud, s'étant arrêté devant la tonne où s'était réfugié Gaudry, en fit enlever l'ouverture. Tous demandèrent qui était caché là; mais l'évêque ne pouvait desserrer ses lèvres glacées de terreur, et à peine put-il répondre : « C'est un malheureux prisonnier ». L'évêque avait coutume d'appeler Teudegaud, à cause de sa figure de loup, Isengrin, nom que quelques gens donnent au loup; aussi, le brigand dit à l'évêque : « Ah! c'est donc le seigneur Isengrin qui est caché dans ce tonneau ». Gaudry, qui bien que pécheur était cependant l'oint du seigneur, fut tiré du tonneau par les cheveux et traîné au grand jour dans le cloître des clercs. Le malheureux supplie ces furieux d'avoir pitié de lui; il leur promet de grosses sommes d'argent; un nommé Bruyères lève sa hache et lui fait sauter la cervelle; un autre lui assène un coup qui lui coupe la figure en travers; d'autres lui brisent les os des jambes. Teudegaud, voyant l'anneau pastoral qu'il avait au doigt, essaie de le prendre, mais, y trouvant difficulté, il coupe avec l'épée le doigt du pauvre mort et prend l'anneau. Enfin, le cadavre de Gaudry est dépouillé de ses vêtements, jeté dans un coin, couvert de terre, de pierres et de boue.

GUIBERT DE NOGENT.

2. Extraits de Chartes picardes. — « Les membres de la commune doivent se prêter une assistance mutuelle » (Abbeville, 1184).

« Nul ne causera ni vexation, ni trouble, soit à ceux qui demeurent dans cette commune, soit aux marchands qui viendront dans la ville avec leurs denrées. Si quelqu'un tente de le faire, il sera réputé violateur de la commune et justice sera faite sur sa personne et sur ses biens » (Amiens, vers 1117).

« Les bourgeois ne doivent au comte que trois aides, chacune de cent livres; quand il fait son fils chevalier, quand il marie sa fille ou lorsque, ayant été fait prisonnier, il doit une rançon » (Abbeville).

« Le comte accorde aux bourgeois le pâturage; il ne pourra désormais s'emparer des bestiaux qu'on mènera sur les propriétés dont il garde la jouissance exclusive, mais il se réserve cependant une amende ou un droit de rachat » (Rue, 1211).

« Les bourgeois ont l'herbe, le cresson, les roseaux dans les viviers situés aux abords de Rue; mais ceux qui exploitent ces viviers doivent jurer, chaque année, qu'ils ne prendront ni les poissons ni les cygnes, ni les œufs des autres oiseaux et que s'ils voient quelqu'un les prendre, ils le dénonceront au comte » (Rue).

« Tout chevalier, débiteur d'un juré, qui vient à cheval dans la ville, ne peut être arrêté à cause de sa dette aussi longtemps qu'il reste en selle; mais s'il met pied à terre, le juré peut saisir son cheval et le vendre pour se payer de sa créance (Saint-Valéry, 1232).

« Chaque année la commune nomme sept échevins, le dimanche après Quasimodo, et le seigneur les installe. Ces échevins font serment sur les choses saintes, en sa présence ou devant son bailli, de ne porter aucune atteinte à ses droits et de bien remplir les devoirs de leurs fonctions. Ils ont la moyenne justice et sont tenus de faire connaître au seigneur le nom des inculpés, la nature des délits et le chiffre des amendes » (Fontaine-sur-Somme, 1283).

3. Extraits des statuts des fabricants de pourpoints de Paris (1323). — « Quiconque voudra être pourpointier à Paris pourra l'être à condition de savoir le métier et de payer au début 8 sous au Roi et 4 sous aux gardes du métier.

Nul ne sera maître du métier, s'il n'a été apprenti en la ville de Paris pour le temps dû, à savoir six ans accomplis... ou s'il n'a été maître dudit métier en autres bonnes villes.

Nul du métier ne pourra ouvrer en son hôtel (travailler chez lui) sous peine de 20 sous d'amende, à savoir 15 sous au Roi, cinq sous aux gardes du métier.

Nul valet ne pourra tenir apprenti.

Nul maître ne pourra avoir que deux apprentis, ni ne les pourra prendre à moins de temps que

les six ans dessus dits. Que nul ne soit si hardi d'employer l'apprenti d'autrui s'il n'a pas fait son temps, ou si ce n'est avec l'autorisation de son maître...

« Pour que les bonnes gens ne puissent être déçus, on devra mettre au collet du pourpoint un échantillon de toutes les garnitures intérieures... ».

4. Plaintes des ouvrières de l'industrie des draps au XII[e] siècle.

Toujours tisserons draps de soie,
Jamais n'en serons mieux vêtues,
Toujours serons pauvres et nues,
Et toujours faim et soif aurons
Jamais tant gagner ne saurons
Que mieux en ayons à manger
Du pain en ayons sans changer
Au matin peu et le soir moins ;
Car de l'ouvrage de nos mains
N'aura chacune pour son vivre
Que quatre deniers de la livre,
Et de cela ne pouvons pas
Assez avoir viande et draps
Car qui gagne dans sa semaine
Vingt sous n'est mis hors de peine
Et, bien sachez-les donc vous tous
Qu'il n'y a celle d'entre nous
Qui ne gagne vingt sous au plus.
De cela serait riche un duc !
Et nous sommes en grande misère
Mais s'enrichit de nos salaires
Celui pour qui nous travaillons ;
Des nuits grande partie veillons,
Et tout le jour pour y gagner.
On nous menace de rouer
Nos membres, quand nous reposons
Aussi reposer nous n'osons.

CHRETIEN DE TROYES (vers 1170).

5. Un péage au XI[e] siècle. — « Nul ne sera tenu au péage pour ce qu'il porte sur le cou, à l'exception de la plume, de la cire, de l'oint, des ruches ou des marchandises étrangères et d'un grand prix : pour la plume, un denier; pour un pain de cire, une obole; pour une quantité d'oint valant plus de six deniers, une obole; pour un porc tué avec sa graisse, un denier; pour un lit garni, un denier; pour un trousseau de mariage quatre deniers; pour un cheval ou une jument non ferrés, un denier; ferrés, deux deniers; pour un bœuf, un âne ou un porc, deux deniers; pour trois moutons ou autant de chèvres, un denier; pour un quart de laine, un denier...

Si plusieurs personnes chargent un âne de diverses marchandises, elles ne paieront que pour un seul âne, excepté s'il s'agit de marchandises étrangères et de grand prix. Sur les autres choses, le droit sera levé suivant leur valeur; du plus, plus et du moins, moins. »

(Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers).

CHAPITRE XIII

L'ÉGLISE AU MOYEN AGE

1re Leçon : L'ÉGLISE ET LES MONASTÈRES

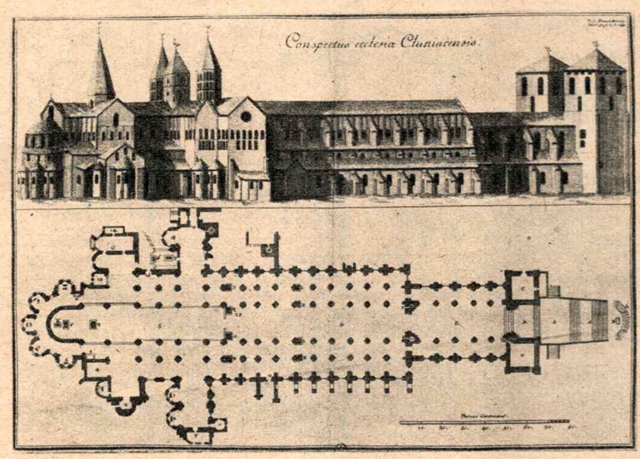
1° Le clergé séculier comprenait les évêques et les prêtres. — L'Eglise avait calqué son organisation sur celle, très solide, de l'Empire romain et c'est pourquoi nous la retrouvons intacte après toutes les invasions et les guerres. A la base, dans chaque paroisse, il y avait un *curé*, aidé parfois de *vicaires*. Ils dépendaient de *l'évêque*, placé à la tête de l'évêché. Les plus importants des évêques, ceux des grandes villes, s'appelaient des *archevêques*. Au-dessus de tous, le chef suprême, vrai monarque chrétien, était le *Pape*, de Rome, élu depuis le milieu du XIe siècle par les *cardinaux* ou évêques romains, réunis en *Concile*. L'ensemble de ce clergé formait le **clergé séculier,** c'est-à-dire vivant « dans le siècle », parmi les fidèles.

A cette hiérarchie spirituelle correspondait une hiérarchie temporelle analogue à celle qui liait entre eux suzerains et vassaux. C'est que le clergé séculier, possédant des biens nombreux, formait en même temps une véritable **féodalité ecclésiastique.** Beaucoup d'évêques, dans leurs domaines et leurs châteaux forts, vivaient en grands seigneurs : ils avaient des serfs, prélevaient la taille et la dîme, rendaient la justice à leur tribunal : *l'Officialité*, allaient à la chasse et même à la guerre. Les prêtres d'un moindre rang cherchaient à les imiter. Et cela conduisait fréquemment à des abus que les grands papes du Moyen Age, Grégoire VII et Innocent III, cherchèrent à réprimer.

2° Les monastères. Le clergé régulier comprenait les ordres monastiques : leurs fondateurs donnèrent l'exemple des plus hautes vertus. — Dans leur effort contre les abus du clergé séculier les papes furent grandement aidés par un nouveau clergé qui naissait alors : le *clergé régulier* composé de moines.

Aux époques les plus sombres du Moyen Age, il arriva souvent que des hommes, très riches et favorisés de la fortune, abandonnent subitement tous leurs biens pour se consacrer à la prière, dans la pauvreté et l'humilité volontaires. Ils se retiraient dans quelque solitude, mais bientôt leur foi éclatante attirait près d'eux de nombreux disciples. Ainsi naquirent les *monastères*, les *abbayes* et les *couvents*, établis en général loin du monde, à la campagne, dans des lieux sauvages. Les moines qui obéissaient à la même doctrine formaient un *Ordre monastique*. L'ensemble de tous les Ordres constituait le **clergé régulier,** ainsi nommé parce qu'il vivait suivant la *règle* instituée par ses fondateurs

Dès le VIe siècle, en Italie, saint Benoît avait fondé l'Ordre célèbre des **Bénédictins**, En France, les Bénédictins construisirent de grandes abbayes, à *Cluny* et à *Cîteaux*, en Bourgogne. L'ordre de Cluny compta par la suite jusqu'à 2.000 monastères et celui de Cîteaux 3.200, tant d'hommes que de femmes. Au XIe siècle, un chanoine de Reims, saint Bruno, fonda, avec six compagnons, la *Grande Chartreuse*, dans une petite vallée du Dauphiné. Mais le plus célèbre des moines bénédictins fut *saint Bernard*, au XIIe siècle. Il avait renoncé à tous ses biens, vivait, dans une étroite cellule, de légumes cuits à l'eau, tombait malade à force de privations volontaires. Il fut pourtant un homme d'action énergique : il prêcha la deuxième croisade et lutta sans cesse contre les excès du clergé séculier.



Cl. Giraudon

L'ABBAYE DE CLUNY (Saône-et-Loire).

Restauration sous forme de maquette en relief. Au premier plan, granges du XIIe siècle. La basilique est aussi du XIIe siècle et la façade du cloître du XIVe.

D'autres ordres apparurent plus tard, au XIIIe siècle. L'ordre des **Franciscains** (« capucins » et « cordeliers ») créé par saint François d'Assise, et l'ordre des **Dominicains,** ou « frères prêcheurs », fondé par l'espagnol saint Dominique. Ce furent des *ordres mendiants* ayant fait vœu de pauvreté et d'obéissance.

Les monastères, très nombreux, jouèrent au Moyen Age un grand rôle civilisateur. Voués à la fois aux travaux manuels et à l'étude, les moines défrichèrent de vastes étendues de forêts autour des abbayes, accueillant et prenant sous leur protection les serfs enfuis de domaines seigneuriaux. Dans leurs cellules, ils recopiaient, avec un art merveilleux, dans de beaux livres à miniatures, les manuscrits des œuvres de l'antiquité qui, sans eux, auraient été perdues.



Cl. N. D.

L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL EN NORMANDIE.

3° *L'Eglise adoucit les mœurs brutales de la féodalité.* — Les guerres privées, la violence et la cruauté des seigneurs émurent le clergé qui tenta d'adoucir ces mœurs brutales. Il fit respecter le **droit d'asile,** grâce auquel tout individu réfugié dans une église se plaçait ainsi sous la pro-

tection de Dieu et devenait inviolable, sous peine de sacrilège.

Pour diminuer les guerres privées, elle institua la **Trêve de Dieu** : il fut interdit de se battre du mercredi soir au lundi matin, en souvenir des jours de la Passion du Christ. Il ne restait pour la guerre que trois jours par semaine. Malheureusement les seigneurs n'observaient pas toujours la trêve.

L'Eglise s'efforça également, au XIIIe siècle, d'améliorer les mœurs par la **Chevalerie** dont elle fit, au lieu d'une cérémonie féodale et brutale, un véritable sacrement religieux. Le futur chevalier passait la nuit en prières dans la chapelle du château — c'était la « veillée d'armes » — communiait et faisait le serment, sur l'Evangile, de défendre les faibles, la veuve et l'orphelin. Son parrain lui donnait un coup de plat d'épée sur l'épaule et l'armait chevalier. La courtoisie, le respect de la femme, la « gentillesse » changèrent à la longue en « gentilshommes » les rudes féodaux du début du Moyen Age.

PLAN SCHÉMATIQUE D'UNE CATHÉDRALE.

4° *L'Eglise, au Moyen Age, essaya en vain d'imposer sa domination aux rois et aux empereurs.* — Par tous les moyens, l'Eglise s'efforça de maintenir l'unité de la doctrine chrétienne non seulement contre les infidèles (Croisades) mais aussi contre les *hérétiques* qui, de temps à autre, dans son propre sein, cherchaient à propager de nouvelles croyances. C'est ainsi que le pape Innocent III, au début du XIIIe siècle, lança une croisade des barons chrétiens du Nord de la France contre les **Albigeois.** Ceux-ci furent pillés et massacrés sans pitié. Un nouveau tribunal : l'**Inquisition,** alla de ville en ville chercher les hérétiques pour les livrer au bras séculier, c'est-à-dire aux juges civils, qui les soumettaient à la torture et ensuite au bûcher.

Contre les rois et les empereurs qui ne voulaient pas leur être soumis, les papes disposaient de moyens redoutables : l'*excommunication* et l'*interdit.*

L'excommunié, quel que fût son rang, était, par une cérémonie funèbre, comme exclu du monde des vivants. Nul n'était plus tenu de lui obéir. Tous, même ses parents, le fuyaient comme un pestiféré. Cette arme était si terrible qu'on vit un empereur d'Allemagne venir, pieds nus dans la neige, demander pardon au pape qui ne consentit à le recevoir qu'au bout de trois jours.

L'interdit était encore une mesure plus grave : tout culte était supprimé, les églises fermées, les sacrements refusés. Ainsi privés de religion, les sujets du prince ou du seigneur condamné à l'interdit se révoltaient contre lui et l'obligeaient à céder.

Les papes excommunièrent souvent les empereurs et les rois qui, d'abord, firent leur soumission. Mais, avec le temps, l'excommunication devint moins redoutée et, au début du XIVe siè-

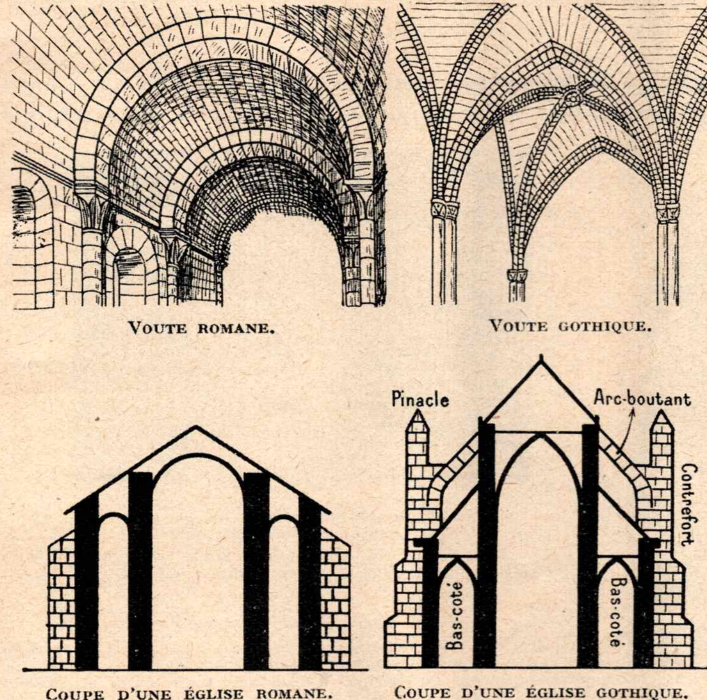
cle, un roi de France, Philippe le Bel, contraignit la papauté à renoncer à ses prétentions de domination temporelle.

2e Leçon : LES UNIVERSITÉS. LES CATHÉDRALES

1° Les universités du Moyen Age furent des centres de vie intellectuelle intense. — L'instruction se répandit beaucoup au XIIIe siècle, au moins parmi le clergé. C'est l'époque de la création des **Universités,** à Toulouse, à Montpellier, à Orléans. La première et la plus importante de toutes fut celle de Paris (1200). *L'Université de Paris* formait une véritable *corporation,* groupant environ 15.000 étudiants venus de toutes les provinces de France et même de l'étranger. De nombreux savants et professeurs les instruisaient. C'étaient tous des ecclésiastiques car seule, alors, l'Eglise avait le droit d'enseigner.

Tous les étudiants apprenaient d'abord les *lettres et les sciences,* puis ils pouvaient choisir entre la *théologie* (science de Dieu), le *droit* ou la *médecine.* C'étaient là les quatre *Facultés.* Mais elles ne disposaient pas de vastes bâtiments comme actuellement. Etudiants et professeurs vivaient sur la montagne Sainte-Geneviève, appelée *Quartier latin,* car on n'enseignait qu'en latin. Les cours avaient lieu en plein air, dans la rue ou sous un abri quelconque. Les étudiants, assis sur des bottes de paille, écoutaient le professeur qui lisait quelque texte, puis discutaient longuement entre eux. Pas de livres (on ne connaissait pas encore l'imprimerie), pas de devoirs, car le parchemin était rare et coûtait très cher.

Très pauvres en général, les *escholiers* vivaient de peu, mendiaient, travaillaient à quelque métier manuel. Cela ne les empêchait pas de mener parfois joyeuse vie et de jouer de mauvais tours aux bourgeois ou au guet (police). Mais l'Université, le roi lui-même les soutenaient. De riches protecteurs, comme aujourd'hui les fondateurs de « cités universitaires », construisirent alors pour eux des **collèges** où ils purent vivre plus confortablement. Ainsi Robert de Sorbon, chapelain de Saint Louis, créa le collège qui a donné son nom à la **Sorbonne,** ou Université de Paris actuelle.



VOUTE ROMANE. VOUTE GOTHIQUE.

COUPE D'UNE ÉGLISE ROMANE. COUPE D'UNE ÉGLISE GOTHIQUE.

2° Au Moyen Age apparurent les premières œuvres littéraires en langue française. — La plus célèbre est la **Chanson de Roland,** qui raconte l'épisode de Roncevaux. Mais des «trouveurs» appelés *trouvères* (nord) ou *troubadours* (midi) composèrent bien d'autres *chansons de geste,* décrivant en milliers de vers les exploits fabuleux des chevaliers. Des *romans courtois,* encore plus longs, traduisirent l'heureuse influence de la femme sur la société féodale. Les bourgeois s'amusèrent au récit des aventures de Renard, du loup Ysengrin, du lion Noble, dans le **Roman de Renart.** Les *fabliaux,* petits contes en vers, raillèrent les mœurs des diverses classes sociales. Un seigneur historien, *Villehardouin* raconta «la Croisade de Constantinople» (XIIe siècle) ; un autre, *Joinville* écrivit « l'Histoire de Saint Louis » (XIIIe siècle).



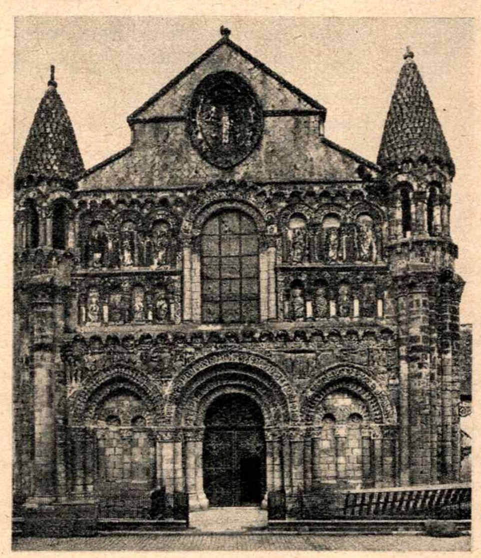
Cl. Giraudon.

SCEAU DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

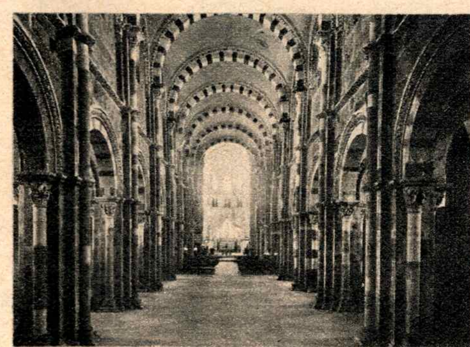
En haut : Notre-Dame de Paris. *A gauche :* l'évêque ; *à droite :* une sainte ; *en bas :* étudiants et professeurs. *Autour,* en latin, l'inscription : *Université des maîtres et écoliers de Paris.*

Enfin, un peu plus tard, tout le peuple se passionna pour les représentations des **Mistères,** grands drames religieux qui évoquaient la Passion du Christ ou les vies des saints et rassemblaient parfois, durant des semaines, des milliers de spectateurs sur le parvis des cathédrales.

3° Au XIe siècle, on construisit de belles églises romanes. — Les Normands avaient brûlé beaucoup d'églises, pour la plupart en bois. Au temps des premiers Capétiens, on se remit



Cl. Neurdein.



Cl. Neurdein.

INTÉRIEUR (nef) D'UNE ÉGLISE ROMANE : LA BASILIQUE DE VÉZELAY.

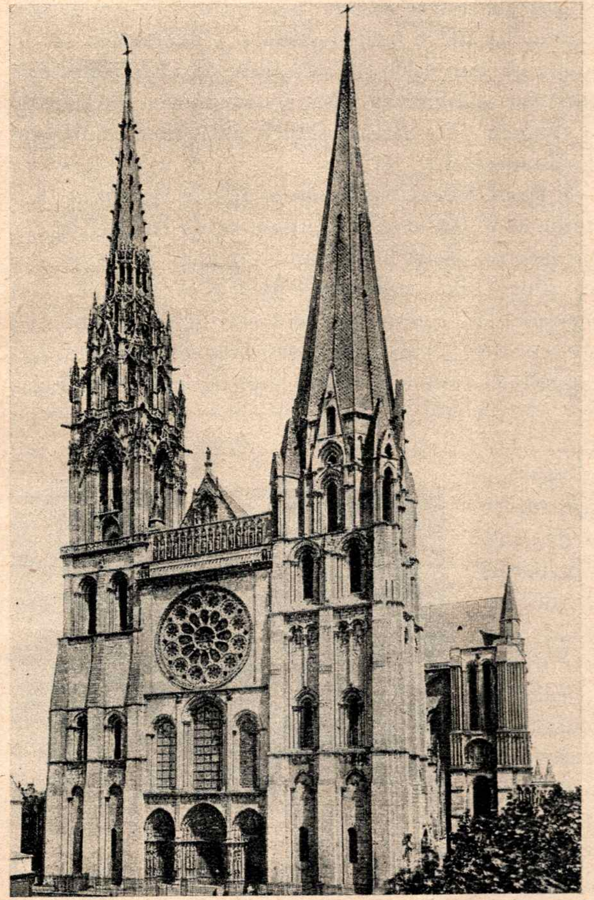
Remarquer les arcs de la voûte en plein cintre, l'alternance des pierres blanches et brunes.

EGLISE ROMANE : NOTRE-DAME LA GRANDE, A POITIERS.

Une des plus célèbres églises romanes du Sud-Ouest. Portail en plein cintre et baies latérales (bouchées) en arc brisé. Une seule fenêtre au-dessus du portail. Clochetons renfermant un escalier à vis et se terminant par un toit en mitre d'évêque.

à en construire partout de nouvelles, mais cette en fois pierre. Ce furent les **églises romanes.** La toiture était formée d'une voûte demi-cylindrique qui pesait lourdement sur les murs. Aussi ces derniers étaient-ils très épais et renforcés de *contreforts* extérieurs. Les fenêtres, rares, étaient en *plein cintre* (en forme de demi-circonférence). Une faible lumière pénétrait dans l'église qui demeurait ainsi assez obscure. On voyait à peine les peintures à l'eau ou *fresques* qui décoraient les murs. L'intérieur, en forme de croix, comprenait la *nef* centrale, des *bas-côtés* encore plus sombres, les deux bras du *transept*, le *chœur* où le prêtre officiait, le visage tourné vers l'est, c'est-à-dire vers Jérusalem, enfin l'*abside*. La toiture était surmontée du *clocher* et de clochetons. Sur la façade, de nombreuses statues de saints, aux corps longs et raides, ornaient les *portails*.

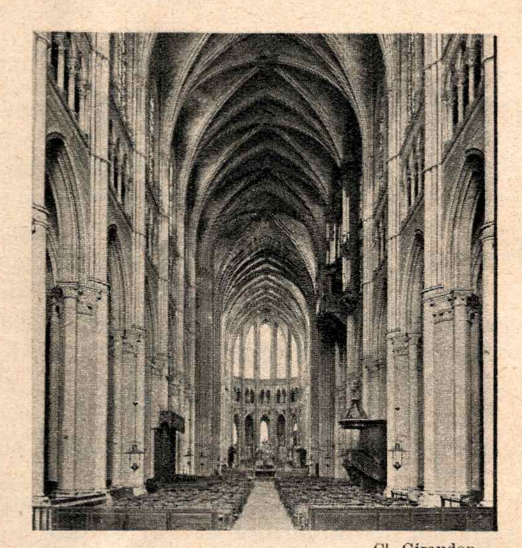
C'est au XIe et dans la première moitié du XIIe siècle que furent ainsi construites beaucoup de belles églises romanes : l'Abbaye-aux-Dames et l'Abbaye-aux-Hommes à *Caen ;* Notre-Dame-la-Grande à *Poitiers ;* Notre-Dame du Port, à *Clermont ;* l'église de la Madeleine à *Vézelay ;* Saint-Sernin à *Toulouse ;* Saint-Trophime à *Arles*, etc.



Cl. Giraudon.

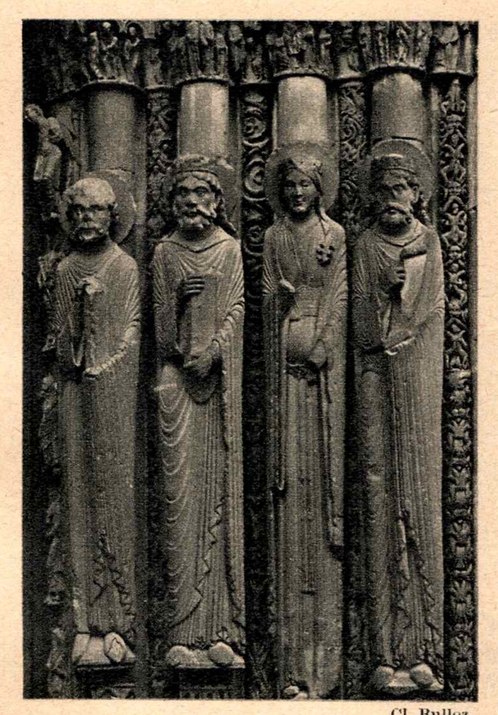
LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.
Le bas de la façade et la tour de droite sont romans ; le clocher de gauche et la rosace sont gothiques.

4° Plus tard, aux XIIe et XIIIe siècles, s'élevèrent de nombreuses et splendides églises ogivales ou gothiques. — A partir du XIIe siècle et surtout au XIIIe,



Cl. Giraudon.

INTÉRIEUR D'UNE ÉGLISE GOTHIQUE :
LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.
Noter les arcs de la voûte en ogive, les piliers élancés.



Cl. Bulloz.

CHARTRES : STATUES DU PORTAIL.
(Sculptures romanes XIIe siècle).

au temps de Philippe Auguste et de Saint-Louis, une nouvelle architecture apparaît : **l'architecture ogivale ou gothique.** La voûte, au lieu de former un demi-cylindre pesant, est divisée en un grand nombre d'arcs aigus appelés *ogives*. Tout le poids repose alors, non sur les murs, mais sur des *piliers* solides, renforcés à l'extérieur par d'élégants *arcs-boutants*. On remplace en partie les murs par de hautes *fenêtres* ogivales ou de magnifiques *rosaces* formées de *vitraux*. Une lumière douce et diversement colorée pénètre alors à flots à l'intérieur. Les églises gothiques sont en général très hautes et très claires. La nef d'Amiens s'élève à 42 mètres et est soutenue par 126 piliers ornés de *chapiteaux* aux curieuses sculptures. Des *tours* ciselées comme de la dentelle, des *flèches* aiguës s'envolent d'un seul jet vers le ciel.

A l'extérieur, c'est tout un peuple de *statues* admirables (2.000 dans la cathédrale de Reims), d'une vie intense, dont beaucoup sont aussi parfaites que les plus belles statues de la Grèce antique. Des *bas-reliefs* reproduisaient des scènes de la Bible, les travaux des paysans et des artisans, des batailles. Les cathédrales étaient, pour le peuple ignorant du Moyen Age, de véritables « *Bibles de pierre* ». Le peuple les aimait, car il les avait faites. Les évêques donnaient des ordres ; des architectes, dont on ne sait plus toujours les noms, traçaient les plans ; paysans et bourgeois, en chantant des cantiques, creusaient les fondations, traînaient les pierres. D'habiles maçons, des «imagiers» ou tailleurs de pierre, artistes inconnus eux aussi, y travaillaient durant de longues années. Tous étaient fiers de ces chefs-d'œuvre de l'art que nous admirons aujourd'hui : *Notre-Dame de Paris*, la *Sainte-Chapelle*, les cathédrales d'*Amiens*, de *Beauvais*, de *Strasbourg*, de *Reims*, de *Chartres*, de *Bourges*, de *Rouen*, de *Bayeux*, l'abbaye du *Mont-Saint-Michel*, etc. Ces églises sont toujours soigneusement entretenues.



Cl .Giraudon.

SCULPTURE GOTHIQUE : La tête du *Beau Dieu* du portail central de la cathédrale d'Amiens, une des plus belles œuvres de la sculpture gothique (XIIIe siècle).

5° *Les autres arts du Moyen Age comprennent surtout la miniature et l'orfèvrerie.* — L'architecture du Moyen Age fut surtout religieuse au début. Par la suite, les villes se firent construire aussi de beaux monuments, dans le même style : **Hôtels de**



Cl. Giraudon.

LA VIERGE DORÉE
(Cathédrale d'Amiens). XIVe siècle.
La Vierge et Jésus, qui porte le globe du monde, se regardent et se sourient.



Cl. Arc. des Mon. Hist.

LA VIERGE ET L'ENFANT.
(Vitrail de la cathédrale de Chartres.)

Ville d'Arras, de Bruges; **Halles** d'Ypres, etc... La peinture à l'huile n'était guère employée et nous n'avons pas de tableaux de cette époque, Mais il reste du Moyen Age de merveilleuses **miniatures** sur parchemins, aux riches couleurs : lettres ornées, encadrements, pages entières ornées de scènes bibliques ou historiques.

Les bijoux, les vases d'or incrustés d'émaux et de pierreries, les reliquaires, travail des *orfèvres*, témoignent également de la perfection à laquelle atteignirent les arts à cette époque.

6° La civilisation française du Moyen Age rayonne alors sur toute l'Europe. — La fin du Moyen Age fut, pour la France, une époque brillante et dont l'influence se fit sentir

dans toute l'Europe. Un poète italien écrivait en français car, disait-il, *le parler français est le plus délectable et le plus commun à toutes gens.* L'Université de Paris servit de modèle à de nombreuses Universités étrangères comme celles de Bologne (Italie) ou d'Oxford (Angleterre). Notre poésie chevaleresque inspira les poètes allemands et italiens.

Mais ce fut surtout l'art religieux, appelé par tous *art français* car il était né en Ile-de-France, qui rayonna le plus loin. Des architectes français allèrent construire des cathédrales aussi belles que les nôtres en Angleterre (Cantorbery), en Allemagne (Cologne), en Italie (Milan), en Espagne (Tolède) et même en Orient. La France du XIIIe siècle était l'État *le plus puissant et le plus civilisé de l'Europe.*

RÉSUMÉ

I

1. L'Eglise, au Moyen Age, comprenait le clergé séculier et le clergé régulier. Le clergé séculier était composé des prêtres, des évêques et de leur chef suprême, le Pape.

2. Le clergé régulier comprenait les moines, qui vivaient dans des monastères, se livraient à la prière, défrichaient les forêts ou recopiaient de beaux manuscrits.

3. L'Eglise s'efforça d'adoucir les mœurs brutales des féodaux en instituant la Trêve de Dieu et la Chevalerie.

4. Mais la Papauté, malgré la menace terrible de l'excommunication, échoua dans sa tentative d'imposer sa domination temporelle aux rois et aux empereurs.

II

1. A partir du XIIIe siècle se fondèrent des Universités dont la plus célèbre fut l'Université de Paris. Les étudiants y apprenaient le latin, les sciences, le droit et la médecine.

2. Au Moyen Age apparurent aussi les premières œuvres écrites en langue française : la Chanson de Roland, le Roman de Renart, les récits des historiens Villehardouin et Joinville.

3. De belles églises romanes furent construites au XIe siècle. Elles semblaient encore lourdes, obscures et leurs sculptures restaient primitives.

4. Les églises gothiques, comme celles de Paris, Reims, Chartres, Amiens donnent, au contraire, une impression d'élégance et de clarté. Leurs sculptures sont plus vivantes.

5. L'art du Moyen Age produisit aussi de riches miniatures et des œuvres d'orfèvrerie.

6. Ce fut une époque de haute civilisation dont le rayonnement se propagea sur toute l'Europe.

DATES A RETENIR

XIe-XIIe siècles : art roman.

XIIe-XVe siècles : art gothique.

Questions et travaux personnels. — 1. *Qu'appelait-on clergé séculier ?* — 2. *Qu'appelait-on clergé régulier ?* — 3. *Quels furent les principaux «ordres» de moines fondés au Moyen Age ?* — 4. *Citez trois grandes abbayes construites en France à cette époque et montrez, sur la carte, où elles étaient établies.* — 5. *Existe-t-il des ruines d'abbayes ou de monastères dans votre région ? Dessinez-les. Décrivez-les (monographie illustrée).* — 6. *Que fit l'Eglise pour adoucir les mœurs féodales ?* — 7. *Les papes réussirent-ils à établir leur domination sur les rois ?*

1. *Qu'apprenait-on dans les universités du Moyen Age ?* — 2. *Quelle est l'université la plus proche de votre domicile ? De quand date-t-elle ?* — 3. *Choisissez, dans* La Chanson de Roland *ou* Le Roman de Renart *quelques passages que vous lirez à vos camarades.* — 4. *Dessinez une fenêtre romane et une fenêtre ogivale.* — 5. *Visitez, si possible, une église romane, puis une église gothique.* — 6. *Recueillez des cartes postales représentant des cathédrales du Moyen Age et collez-les dans votre cahier d'histoire.*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Extraits de la formule d'excommunication. — « Qu'ils soient maudits, toujours et partout, qu'ils soient maudits la nuit et le jour, qu'ils soient maudits quand ils dorment et quand ils mangent et quand ils boivent ; qu'ils soient maudits quand ils se taisent et quand ils parlent ; qu'ils soient maudits depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds. Que leurs yeux deviennent aveugles, que leurs oreilles deviennent sourdes, que leur bouche devienne muette, que leur langue s'attache à leur palais, que leurs mains ne touchent plus, que leurs pieds ne marchent plus, que tous les membres de leur corps soient maudits ; qu'ils soient maudits quand ils se tiennent debout, quand ils sont couchés et quand ils sont assis ; qu'ils soient enterrés avec les chiens et les ânes ; que les loups rapaces dévorent leurs cadavres... Et, de même que s'éteignent aujourd'hui ces torches par nos mains, que la lumière de leur vie soit éteinte pour l'éternité, à moins qu'ils ne se repentent. »

2. Un écolier au XI[e] siècle. — Ma mère m'éleva, dans mon enfance, avec les plus tendres soins. A peine avais-je appris les premiers éléments des lettres que, désirant me faire instruire, elle me confia à un maître de grammaire. Celui à qui elle me confia avait appris la grammaire à un âge assez avancé et se trouvait assez peu familier avec cette science. Mais ce qui lui manquait en savoir, il le remplaçait en vertu... Tandis que les enfants de mon âge couraient çà et là selon leur plaisir, moi, retenu par une contrainte continuelle, affublé comme un clerc, je regardais les bandes de joueurs, comme si j'eusse été au-dessus d'eux. Même les jours de dimanche et pendant les fêtes des saints, j'étais obligé de subir cette dure règle. On m'accordait à peine quelques instants de repos, jamais un jour entier. Mon maître m'accablait presque tous les jours d'une grêle de coups et de soufflets pour me contraindre à apprendre.

Un jour que j'avais encore été frappé, je vins m'asseoir aux genoux de ma mère, rudement meurtri et certainement plus que je ne l'avais mérité. Ma mère m'ayant, selon sa coutume, demandé si j'avais encore été battu ce jour-là, moi, pour ne point dénoncer mon maître, je répondis que non. Mais écartant mon vêtement, elle vit mes petits bras tout noircis et la peau de mes épaules toute soulevée et bouffie des coups de verges que j'avais reçus. « Je ne veux plus, dit-elle, que tu deviennes clerc, ni que, pour apprendre les lettres, tu supportes un pareil traitement. » Mais moi, la regardant avec toute la colère dont j'étais capable, je dis : « Quand il devrait m'arriver de mourir, je ne cesserais pas pour cela d'apprendre les lettres et de vouloir être clerc. »

GUIBERT DE NOGENT.

3. La floraison des cathédrales au XI[e] siècle. — « Près de trois ans après l'an mil, les basiliques furent renouvelées dans presque tout l'Univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules, quoique la plupart fussent encore assez belles pour ne pas exiger de réparations. Mais les peuples chrétiens semblaient rivaliser entre eux de magnificence pour élever à l'envi les églises les plus élégantes. On eût dit que le monde entier, d'un commun accord, avait secoué les haillons de son antiquité pour revêtir une blanche robe d'églises. Alors les fidèles améliorèrent les églises métropolitaines comme les abbatiales ou les oratoires des petits bourgs. »

RAOUL GLABER.

4. La construction de la cathédrale de Chartres, d'après les contemporains. — « En cette année 1144, écrit Robert de Thorigny, abbé du Mont-Saint-Michel, on vit à Chartres les fidèles s'atteler à des chariots chargés de pierres, de bois et de tout ce qui pouvait servir aux travaux de la cathédrale, dont les clochers s'élevèrent alors comme par enchantement... L'enthousiasme se propagea pour ainsi dire dans toute la France et dans toute la Normandie. Partout, on faisait pénitence, partout on pardonnait à ses ennemis. De tous côtés on voyait des hommes et des femmes traîner de lourds fardeaux à travers des marais fangeux. »

A la nouvelle de l'incendie de 1194 qui détruisit l'édifice, l'émotion fut considérable. Voici ce qui se passa d'après deux documents de l'époque, un poème écrit en français et un recueil de Miracles écrit en latin, résumés par Emile Mâle :

« De toute la Beauce, on se dirigeait vers Chartres en traînant des chars. Les gens de Courville chargèrent de grosses poutres un lourd chariot et l'amenèrent à Chartres ; ceux de Bonneval apportèrent de la chaux vive ; ceux de Batilli, du froment pour les ouvriers, ceux de Pithiviers firent de même. Quand leur char arriva au Puiset, ceux du Puiset les virent si exténués qu'ils voulurent prendre leur place. Mais ceux de Pithiviers restèrent la tête dans leurs colliers et refusèrent tout secours. « Nous ne voulons rien perdre de notre pèlerinage, disaient-ils. » Il y avait à Chartres une colonie de Bretons. Ils s'assemblèrent tous et allèrent chercher des pierres à la carrière de Berchères. Pour avoir le droit de s'atteler à leur chariot, il fallait prouver qu'on était Breton.

Pendant plusieurs années, la cathédrale de Chartres qui s'élevait, attira des foules innombrables. Le chœur était déjà terminé et les ouvriers volontaires, les pèlerins, affluaient toujours. Ils couchaient dans leurs chariots, dans les cloîtres, dans l'église en construction. Les clercs qui se rendaient à matines pouvaient à peine pénétrer dans le chœur. Pendant la journée l'affluence était si grande qu'il était impossible d'approcher de l'autel. Un propriétaire d'un village voisin, Menonville, vint un jour pour faire un don à la Vierge. Il lui abandonnait sa grange de Menonville avec trois arpents de terre. Il fallait que cette donation fût rendue visible par un symbole. Le donateur avait donc à la main un couteau pour signifier qu'il avait fait à la Vierge sa part. Il voulait déposer ce couteau sur l'autel en signe d'hommage ; mais il y avait une telle foule qu'il ne put approcher. Alors il attacha au couteau un parchemin sur lequel il s'excusait de n'avoir pu faire la donation dans les règles en expliquant pourquoi. Ce couteau a été longtemps conservé dans le Trésor de la Cathédrale.

Le peuple qui, à Chartres, avait donné si généreusement ses bras, offrit aussi son argent. Des quêteurs se répandirent dans le diocèse et recueillirent les offrandes de ceux qui ne pouvaient les apporter eux-mêmes. Ils allèrent même dans les diocèses voisins et jusqu'à Soissons, d'après le livre des Miracles de Notre-Dame où on lit : « Il arriva qu'un jeune étudiant anglais venu en France pour achever ses études retournait dans sa patrie et passait par Soissons. Il entra dans l'Eglise, où un quêteur de Chartres, habile prédicateur, faisait un éloquent tableau des ravages causés au sanctuaire de Notre-Dame par l'incendie. Tout l'auditoire pleurait de pitié et chacun déliait sa bourse. Le jeune Anglais, profondément ému, désirait vivement offrir quelque chose, mais il n'avait à donner qu'un collier d'or qu'il destinait à une amie qu'il avait à Londres. Un grand combat s'éleva dans son cœur entre l'amour profane et l'amour divin. Enfin, il offrit son collier à la mère de Dieu. La nuit suivante, la chambre où il couchait s'illumina d'une grande clarté. Il s'éveilla et vit devant lui trois dames d'une grande beauté. La plus grande et la plus belle lui dit qu'elle était la Vierge et lui montra qu'elle portait au cou le collier qu'il lui avait donné. »

(d'après des documents du temps)

CHAPITRE XIV

LA FORMATION TERRITORIALE DE LA FRANCE

1re Leçon : LA FRANCE FÉODALE ET LES PREMIERS CAPÉTIENS LES CONQUÊTES DE PHILIPPE AUGUSTE (1180-1223)

1° A l'avènement des Capétiens (987), les grands seigneurs étaient les véritables maîtres du royaume. — Lorsque le duc Hugues Capet fut élu roi de France en 987 par les autres seigneurs, le régime féodal achevait de se constituer. Le royaume comprenait environ un millier de *fiefs*, grands ou petits. Les principaux des féodaux étaient le comte de Flandre, le duc de Normandie, le duc de Bretagne, le duc de Bourgogne, le comte de Champagne, le comte d'Anjou, le comte de Toulouse, le duc d'Aquitaine, le duc de Gascogne.

Ils vivaient en souverains sur leurs terres, rendaient la justice, percevaient les impôts, frappaient des monnaies à leur effigie, faisaient la guerre et la paix quand il leur plaisait.

Le roi Hugues Capet, leur *suzerain*, ne possédait personnellement que le petit duché d'Ile-de-France, compris entre Compiègne et Orléans et à peine plus étendu que deux de nos départements. Encore n'était-il pas maître chez lui. De petits vassaux, comme le sire de *Coucy* (Aisne), le sire de *Montlhéry* (près de Corbeil) ou le seigneur du *Puiset* (au nord d'Orléans), vrais brigands de grand chemin, n'hésitaient pas à lui interdire de circuler librement d'une de ses villes à l'autre.

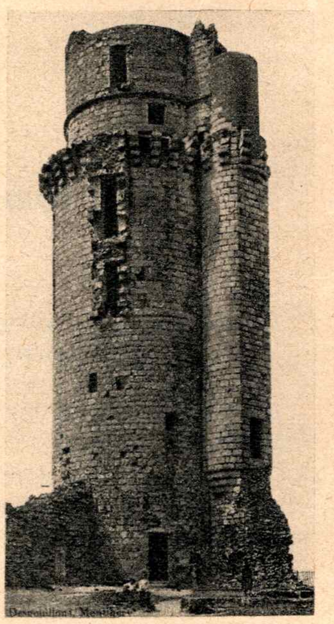
Carte de la France a l'avènement de Hugues Capet.

Ayant à faire des reproches à un seigneur, Adalbert de Périgord, Hugues Capet lui demandait : *Qui t'a fait comte*? L'autre répondait avec insolence : *Qui t'a fait roi*? Ainsi les premiers Capétiens n'avaient guère de pouvoir. Mais eux et leurs successeurs allaient travailler avec persévérance à agrandir leur domaine et à imposer à tous leur autorité.

2° Les premiers rois Capétiens luttent patiemment pour affermir leur autorité. — **Louis VI le Gros** (1108-1137) surnommé aussi *le Batailleur* et *le Justicier* réussit le premier à se faire obéir de tous ses vassaux. Il brûla ou rasa les donjons de ses barons rebelles, obligea le sire du Puiset à partir pour la Croisade, jeta le sire de Coucy en prison. Au bout de vingt ans d'efforts, avec l'aide du peuple et du clergé, il devint enfin maître dans son domaine. Il fut le premier à porter le titre de *fils aîné de l'Eglise.*

Son fils, **Louis VII,** ne lui ressemblait guère. Il manquait d'énergie, et, dévot à l'excès, agissait plus comme un moine que comme un roi. Malgré les avis de son sage conseiller, *l'abbé Suger*, il partit pour la seconde Croisade, abandonnant ainsi son royaume. A son retour, il commit une faute politique plus grave encore, en répudiant sa femme, Aliénor d'Aquitaine. Celle-ci reprit sa dot, c'est-à-dire tout le pays compris entre la Loire et les Pyrénées et la donna au comte d'Anjou, **Henri Plantagenet** — avec qui elle se remaria peu après (1152).

Deux ans plus tard, Henri Plantagenet devenait roi d'Angleterre. Ainsi le comte d'Anjou, vassal du roi de France et lui devant, par suite, l'obéissance, se trouvait beaucoup plus puissant que son suzerain puisqu'il possédait à lui seul l'Angleterre, la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine et l'Aquitaine. Une longue série de guerres allait en résulter, à laquelle on a donné le nom de *rivalité des Capétiens et des Plantagenets* (1152-1259).



LA TOUR DE MONTLHÉRY (Seine-et-Oise).

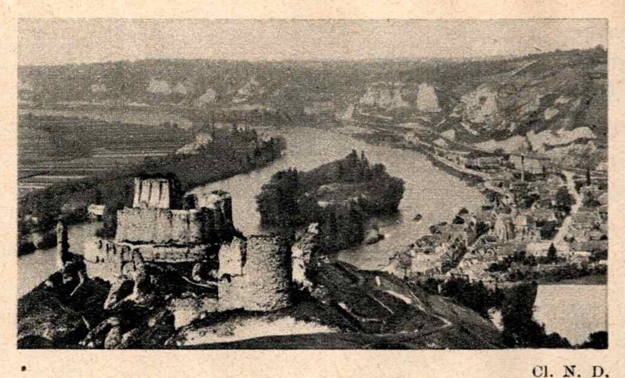
Tour du XIIIe siècle (état actuel) ayant remplacé l'ancien donjon détruit par Louis VI le Gros en 1118.

3° Le premier des grands rois Capétiens, Philippe Auguste (1180-1223) triomphe des Plantagenets et s'empare de presque tous leurs domaines en France. — Philippe Auguste, roi à quinze ans, était *prudent et sage.* Avec patience et habileté, il lutta durant son long règne (43 ans) pour vaincre les Plantagenets.

Le roi d'Angleterre Henri Plantagenet étant mort, ses fils Richard Cœur-de-Lion, puis ensuite **Jean sans Terre** lui succédèrent. Ce dernier était lâche, fourbe et détesté de tout le monde. Plusieurs de ses vassaux s'étant plaints contre lui au roi de France, qui était toujours son suzerain, Philippe Auguste cita Jean sans Terre à comparaître à Paris devant le Tribunal du Roi. Jean sans Terre refusa. Il fut aussitôt déclaré *félon*, c'est-à-dire traître à son suzerain, condamné à mort et à la confiscation de ses biens.

Philippe Auguste s'empressa d'exécuter la sentence du tribunal. Il envahit la Normandie et s'empara, après un long siège de huit mois, de la formidable forteresse de *Château-Gaillard*, près des Andelys (1204). Rouen, abandonné par Jean sans Terre, se rendit. Poursuivant ses conquêtes, Philippe Auguste, d'ailleurs bien accueilli par les vassaux français, s'empara de toutes les provinces de l'ouest : **Normandie, Anjou, Maine, Touraine, Poitou.** Il songea même à débarquer en Angleterre, puis renonça sagement à ce projet. Le grand roi Capétien triomphait du Plantagenet.

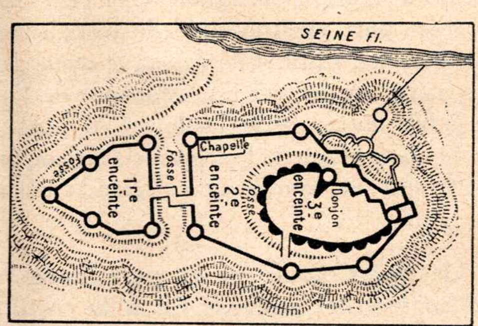
Mais Jean sans Terre réussit à former contre Philippe Auguste une vaste coalition, *la première*



Cl. N. D.

LE CHATEAU-GAILLARD.

Etat actuel. Il domine la Seine de 100 mètres. *A droite*, la ville des Andelys. On voit encore la 2e enceinte (tours réunies) et *au centre*, le donjon. Le Château-Gaillard a été démoli en 1613.



PLAN DU CHATEAU-GAILLARD.

(Comparer ce plan avec la photographie des ruines actuelles.)



Cl. Arch. des Mon. Hist.

SAINT LOUIS.

(Statuette en bois au musée de Cluny.)

des coalitions européennes contre la France, avec l'empereur d'Allemagne, le comte de Flandre, le comte de Boulogne et d'autres seigneurs. Philippe Auguste rassembla lui aussi toutes ses forces : armée royale, troupes seigneuriales, milices bourgeoises des communes et battit la coalition à **Bouvines** (1214), *la première aussi de nos victoires nationales.*

Philippe Auguste avait encore acquis, par mariage, l'**Artois** et la **Picardie**, puis, plus tard, occupé l'**Auvergne.** Il laissait le royaume quatre fois plus vaste qu'à son avènement, méritant bien ainsi d'être appelé *le rassembleur de la terre française.*

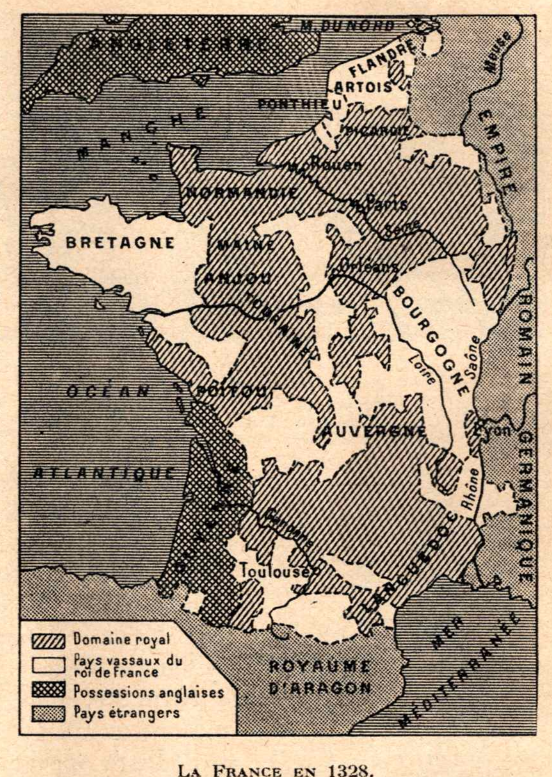
Les Anglais ayant profité de la mort de Philippe Auguste pour attaquer son fils **Louis VIII,** celui-ci les battit à son tour et leur enleva de nouvelles provinces : l'**Aunis,** la **Saintonge,** le **Limousin** et le **Périgord.** Ainsi les Plantagenets étaient presque entièrement chassés de France. Louis VIII ayant encore recueilli le **Languedoc,** le domaine du roi de France, considérablement agrandi, s'étendait maintenant de l'Artois jusqu'aux Pyrénées.

2e Leçon : SAINT LOUIS (1226-1270) et PHILIPPE LE BEL (1285-1314)

1o La reine Blanche de Castille prépara l'annexion du comté de Toulouse. — Lorsque Louis VIII mourut (1226), son fils Louis IX n'avait que douze ans. Sa mère, *Blanche de Castille*, devint la régente du royaume. Les seigneurs féodaux encore indépendants et qui n'avaient pas été appelés à la désigner, crurent le moment favorable pour se révolter contre l'autorité royale, représentée pour la première fois par une femme. Mais Blanche de

Castille réprima énergiquement cette révolte.

Bien plus, elle travailla, elle aussi, à accroître le domaine royal. Elle acheta le *comté de Blois* et maria son second fils, Alphonse de Poitiers, à la fille du comte de Toulouse. Alphonse étant mort sans héritiers, le *comté de Toulouse* revint à la France qui continuait à s'agrandir ainsi dans le Midi.



La France en 1328.

Comparez avec la carte de la France en 987 (p. 113) pour juger de l'œuvre accomplie par les Capétiens directs et surtout les grands rois : Philippe Auguste, Saint Louis, Philippe le Bel.

2° Saint Louis fit la paix avec le roi d'Angleterre, mettant fin à la rivalité des Capétiens et des Plantagenets. — Louis IX devenu roi, les Plantagenets cherchèrent à reprendre leurs provinces perdues. Louis IX marcha contre les Anglais et les défit complètement à *Taillebourg* et à *Saintes*, sur la Charente (1242). Le roi d'Angleterre demanda une trêve.

En 1259, au retour de la croisade d'Egypte, Louis IX voulut établir une paix définitive entre la France et l'Angleterre. Par le *traité de Paris*, il rendit aux Anglais, bien que vainqueur, toutes les conquêtes de son père Louis VIII : l'Aunis, la Saintonge, le Limousin et le Périgord. Par contre, le roi d'Angleterre renonçait pour toujours aux conquêtes de Philippe Auguste. Cet accord souleva l'indignation en France. Il mettait fin pourtant victorieusement à la longue rivalité des Capétiens et des Plantagenets, commencée un siècle plus tôt. Mais il ne devait pas apporter, comme l'espérait le bon roi Saint Louis, la paix définitive entre les deux peuples.

3° Philippe le Bel ne réussit pas à chasser complètement les Anglais. — On le vit bien sous le règne du petit-fils de Saint Louis, *Philippe le Bel* (1285-1314). Philippe le Bel voulut, lui aussi, comme ses prédécesseurs, étendre l'autorité du roi sur toute la France. Les Anglais occupaient toujours *la Guyenne*, dont le principal port était Bordeaux. Un jour, une rixe y éclata entre marins anglais et marins normands. Philippe le Bel en prit prétexte pour essayer de conquérir la Guyenne. En même temps, il organisait une sorte de blocus contre l'Angleterre et faisait construire une marine à Rouen pour aller l'attaquer dans son île. Mais ses projets ne réussirent pas.

La paix fut alors signée en 1299 et, à cette occasion, le roi d'Angleterre épousa la fille du roi de France. Ce mariage devait avoir, par la suite, de graves conséquences. Il en naquit, en effet, un fils, Edouard III, qui, petit-fils de Philippe le Bel, prétendra devenir aussi roi de France. Et ce sera là *l'origine de la Guerre de Cent Ans.*

4° ***Mais il poursuivit l'agrandissement du domaine royal devenu très puissant grâce aux grands rois Capétiens.*** — Philippe le Bel acquit encore à la France plusieurs autres provinces, la **Champagne,** la **Marche,** la **Brie,** l'**Angoumois,** la **Franche-Comté.** Il acheta le comté de **Chartres** en 1286. Vers l'est, il acquit **Lyon** et le **Barrois.**

Ainsi, par la conquête, par des mariages, par des achats, nos rois, avec persévérance et esprit de suite, arrondissaient peu à peu leur domaine et construisaient solidement la France. Le principal mérite en revient à cette dynastie des Capétiens directs qui, durant plus de trois siècles, avec Louis VI le Gros, Philippe Auguste surtout, Saint Louis et Philippe le Bel sut s'imposer aux seigneurs féodaux comme à ses puissantes voisines : l'Angleterre et l'Allemagne. En 987, le domaine royal équivalait à peine à ***deux*** de nos départements. En 1328, à la fin des Capétiens directs, il en représentait ***soixante.*** Il ne restait plus guère en France, à cette date, que quatre grands fiefs isolés les uns des autres. Presque tout le reste était devenu terre royale et française.

RÉSUMÉ

I

1. A l'avènement des Capétiens en 987, les grands seigneurs étaient les véritables maîtres du royaume. Hugues Capet, élu par eux roi de France, ne possédait que le petit duché d'Ile-de-France.

2. Les premiers rois Capétiens, et surtout Louis VI le Gros, bataillèrent pour établir solidement leur pouvoir. Sous Louis VII le Jeune commença la guerre entre les Capétiens et les Plantagenets.

3. Le grand roi Philippe Auguste s'empara de presque toutes les provinces des Plantagenets en France : Normandie, Anjou, Maine, Touraine, Poitou. Il battit à Bouvines (1214) une coalition organisée contre lui par le roi d'Angleterre, Jean sans Terre. Son fils, Louis VIII, conquit encore de nouvelles provinces et reçut le Languedoc.

II

1. Durant sa régence, Blanche de Castille, mère de Saint Louis, prépara l'annexion du Comté de Toulouse.

2. Saint Louis battit encore les Anglais à Taillebourg et à Saintes, mais, par amour de la paix, leur rendit les provinces de l'ouest.

3. Philippe le Bel affermit l'autorité royale, mais ne put chasser complètement les Anglais.

4. Par mariage, il acquit la Champagne et acheta plusieurs autres provinces. Ainsi, grâce aux grands rois Capétiens, le domaine royal se trouva considérablement agrandi. Ils ont été les « rassembleurs de la terre française ».

DATES A RETENIR

987. Avènement d'Hugues Capet, roi de France.

1204. Conquête de la Normandie par Philippe Auguste.

1214. Victoire de Bouvines.

Questions et travaux personnels. — 1. *Quels étaient, à l'avènement des Capétiens, les principaux grands fiefs ? — 2. Que comprenait le domaine royal d'Hugues Capet ? — 3. Figurez, sur une carte, les possessions du roi de France et celles des Plantagenets au début de leur rivalité. — 4. Quelles sont les provinces que Philippe Auguste gagna à la France ? — 5. Quelles furent les conquêtes de Louis VIII ?*

1. *Que fit la reine Blanche de Castille pour accroître le domaine royal ? — 2. Comment Saint-Louis mit-il fin à la rivalité des Capétiens et des Plantagenets ? — 3. Quelles provinces Philippe le Bel apporta-t-il à son tour au domaine royal ? — 4. A l'aide de carton fort ou de bois mince (contreplaqué) découpé selon la forme des provinces citées dans le texte, construisez une carte de France, montrant les agrandissements successifs du territoire dus aux rois Capétiens.*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Le siège du château du Puiset par Louis VI le Gros. — « Le roi fait approcher ses chevaliers et ses fantassins. Ses nombreuses balistes, les arcs, les écus, le glaive, tout est déployé contre le coupable. Vous auriez vu des deux parts, avec le plus grand étonnement, tomber une pluie de flèches, briller les casques étincelants... Les ennemis, repoussés d'abord par la grande porte dans l'intérieur du château, combattent les nôtres du haut des remparts, font pleuvoir sur nous une grêle horrible et presque intolérable, jetant des poutres et des pieux, et commencent à nous tenir en échec. Les boucliers brisés, nos chevaliers se servent d'ais, de poutres et de toutes les planches qu'ils peuvent trouver pour se protéger et enfoncer les portes. Des chariots chargés d'une grande quantité de bois sec mêlé de graisse pour servir à brûler ce repaire sont poussés contre les portes...

...Déjà les bras rompus et les genoux affaiblis laissaient prévoir la fin de l'assaut, lorsqu'un prêtre, montant avec rapidité, nu-tête et n'ayant devant lui pour le protéger qu'une mauvaise planche, arrive jusqu'à la palissade. Se cachant sous les bois qui en masquaient les ouvertures, il l'arrache pièce à pièce. Il fait signe aux hommes du roi qui hésitaient à venir et restaient inactifs dans la plaine. Ceux-ci font un bond jusqu'à lui avec des haches et des outils de fer, coupent la clôture et la brisent. Les troupes du roi pénètrent enfin dans l'enceinte. Hugues du Puiset voyant que le mur intérieur ne suffisait plus à le protéger, se retira dans la plus haute tour en bois élevée sur la motte. Mais bientôt, frappé de terreur, le sire finit par se rendre. »

D'après l'abbé SUGER *(Histoire de Louis le Gros)*.

2. Portrait de Philippe Auguste par un contemporain. — « Il était très bien fait de corps, de formes élégantes et de physionomie riante ; chauve, le teint très coloré, grand mangeur et grand buveur. Il se montrait très large envers ses amis, très fermé à ceux qui lui déplaisaient. Esprit prévoyant, opiniâtre dans ses résolutions, très catholique dans sa foi. Il jugeait avec une rapidité et une rectitude remarquables. Il était dur pour les grands qui lui désobéissaient, se plaisait à nourrir entre eux la discorde et aimait à se servir de gens obscurs. »

(Chronique d'un chanoine de Tours.)

3. L'enthousiasme des Français après la bataille de Bouvines, d'après un contemporain. — « Qui pourrait s'imaginer, retracer avec la plume, sur un parchemin ou des tablettes, les joyeux applaudissements, les hymnes de triomphe, les innombrables danses des gens du peuple, les chants suaves des clercs, les sons harmonieux des cloches dans les églises, les sanctuaires parés au dedans comme au dehors, les rues, les maisons, les routes, dans tous les villages et dans toutes les villes, tendues de courtines et d'étoffes de soie, tapissées de fleurs, d'herbes et de feuillage vert ; les habitants de toute classe, de tout sexe et de tout âge accourant de toutes parts pour assister à un si grand triomphe ; les paysans et les moissonneurs, interrompant leurs travaux, suspendant à leur cou leurs faux et leurs

hoyaux (car c'était l'époque de la moisson), et se précipitant pour voir enchaîné ce Ferrand, dont peu auparavant ils redoutaient tant les armes. Les paysans, les vieilles femmes et les enfants ne craignaient pas de se moquer de lui, profitant de l'équivoque de son nom, qui pouvait s'entendre aussi bien d'un cheval que d'un homme. De plus, par un hasard merveilleux, les deux chevaux qui le traînaient prisonnier dans une civière étaient de ceux auxquels leur couleur a fait donner ce nom. On lui criait que maintenant il était « ferré », qu'il ne pourrait plus ruer, lui qui, auparavant, gonflé d'orgueil et de graisse, levait le talon contre son maître. Ceci se passa sur toute la route jusqu'à ce qu'on fût arrivé à Paris. Les bourgeois parisiens, et par-dessus tout la multitude des étudiants, le clergé et le peuple, allant au-devant du Roi, chantant des hymnes et des cantiques, témoignèrent par leurs gestes et leur attitude extérieure de la joie qui remplissait leur âme. Le jour ne leur suffisait pas pour se livrer à l'allégresse; durant sept nuits de suite, ils illuminèrent, de sorte qu'on y voyait comme en plein jour. Les étudiants surtout ne cessaient de se réjouir dans de nombreux banquets, dansant et chantant sans s'arrêter. »

GUILLAUME LE BRETON.

4. Le but poursuivi par Saint Louis dans sa paix avec l'Angleterre. — « Il advint que le Saint insista tant que le roi d'Angleterre, sa femme et ses enfants, vinrent en France pour traiter de la paix entre eux et lui. A cette paix étaient tout à fait opposés les conseillers de Saint Louis qui lui disaient : « Sire, nous nous étonnons fort de voir votre volonté de donner au roi d'Angleterre une si grande partie de votre terre : vous et votre prédécesseur l'avez conquise sur lui... et il était dans son tort. Voici notre opinion : si vous considérez que vous n'y avez pas droit, vous ne faites pas au roi d'Angleterre une restitution complète, en ne lui rendant pas la totalité de votre conquête et de celle de votre prédécesseur; d'autre part, si vous considérez que vous y avez droit, tout ce que vous lui rendez est pour vous une véritable perte ».

A ces paroles, le saint roi répondit de la façon suivante : « Seigneurs, je suis certain que les prédécesseurs du roi d'Angleterre ont perdu, par droit de conquête, tout ce que je tiens aujourd'hui. La terre que je lui donne, je ne la lui donne pas comme un dû, soit à lui, soit à ses héritiers, mais comme un gage d'amour entre mes enfants et les siens qui sont cousins germains. Il me semble que ce que je lui donne, j'en fais bon emploi, parce qu'il n'était pas dans mon vasselage et que, par là, il y entre. »

JOINVILLE *(Histoire de Saint Louis).*

CHAPITRE XV

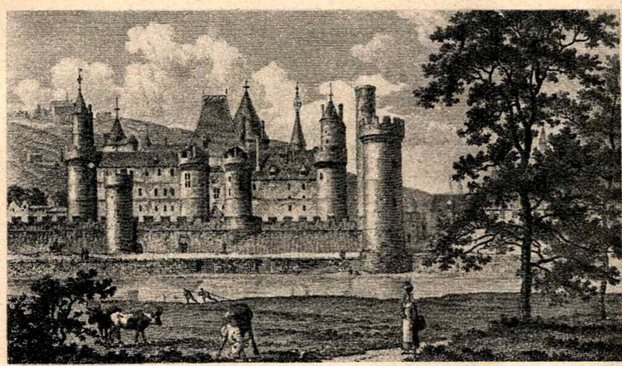
LES PROGRÈS DU POUVOIR ROYAL SOUS LES GRANDS ROIS CAPÉTIENS

1re Leçon : L'ADMINISTRATION ROYALE ET LA JUSTICE AU TEMPS DE PHILIPPE AUGUSTE ET DE SAINT LOUIS

1° Philippe Auguste organisa l'administration du domaine royal. — Grâce aux conquêtes de Philippe Auguste, le domaine royal à sa mort était devenu quatre fois plus étendu qu'à son avènement. Aussi le roi dut-il songer à renforcer son administration. Celle-ci était déjà confiée à des préposés ou **prévôts** du roi. On en comptait quarante-cinq en 1204, et leur nombre s'élevait à cent soixante-dix-sept un siècle plus tard. Les prévôts au nom du roi, rendaient la justice, percevaient les impôts, levaient les armées. Ainsi étaient-ils à la fois juges, trésoriers et généraux.

Pour les surveiller, car ils commettaient parfois des abus et seraient volontiers devenus tyranniques, Philippe Auguste créa, au-dessus d'eux, d'autres fonctionnaires : dans le nord de la France, des **baillis** à la tête d'un *baillage*, dans le sud, des **sénéchaux,** à la tête d'une *sénéchaussée.* Baillis et sénéchaux étaient environ une trentaine. Ils venaient quatre fois par an rendre compte au roi de leur administration.

Enfin, au-dessus d'eux encore, Saint Louis, plus tard, plaça des *enquêteurs royaux,* analogues aux *missi dominici* de Charlemagne. Ils recevaient les plaintes, prononçaient des sanctions et décidaient de tout au nom du roi. De cette manière l'autorité royale se faisait sentir par toute la France.



Cl. Arch. Ph. Art. et Hist.

LE LOUVRE, au temps de Philippe Auguste.
Au fond et à gauche, la Butte Montmartre ; en avant, la Seine.

2° Il fortifia l'autorité royale en s'appuyant sur la bourgeoisie contre les seigneurs. — Mais il ne faudrait pas croire que cette autorité fût encore absolue. Les grands seigneurs demeuraient redoutables, même pour leur puissant suzerain le roi. Aussi Philippe Auguste s'efforça-

t-il de les écarter du gouvernement. A la **Cour du Roi,** qui se réunissait à Paris, il fit entrer, en qualité de conseillers, des petites gens, des bourgeois, qui lui étaient tout dévoués. Quand il partit à la Croisade, en 1190, c'est à six bourgeois de Paris qu'il confia la garde du trésor et du sceau royal.

Il restreignit le droit féodal de guerre privée en instituant la **Quarantaine-le-Roi** : en cas de conflit entre deux seigneurs, ils devaient soumettre leur querelle au roi et attendre quarante jours avant de se battre.

Philippe Auguste encouragea le développement des communes. *Paris*, sous son règne, devint la vraie capitale de la France. Il l'embellit, en fit paver plusieurs rues, l'entoura d'une solide *enceinte fortifiée*, avec tours et fossés comme un château, et construisit, sur la rive droite de la Seine, une forteresse : le **Louvre.**

3° Saint Louis, roi de France, fut le modèle des vertus chrétiennes. — Saint Louis reçut de sa mère, Blanche de Castille, une très bonne éducation et il lui demeura obéissant toute sa vie. Il était beau, avec une « face d'ange », un air doux et agréable, un caractère plaisant et enjoué.

Roi *très chrétien* il passait une partie de son temps en prières. Par humilité, il s'imposait des jeûnes, lavait les pieds des pauvres gens accueillis dans son palais, donnait à manger lui-même à des aveugles ou des lépreux repoussants. Chaque vendredi, jour de la mort du Christ, il se faisait frapper à coups de chaînettes de fer. Deux fois, il prit part aux Croisades.

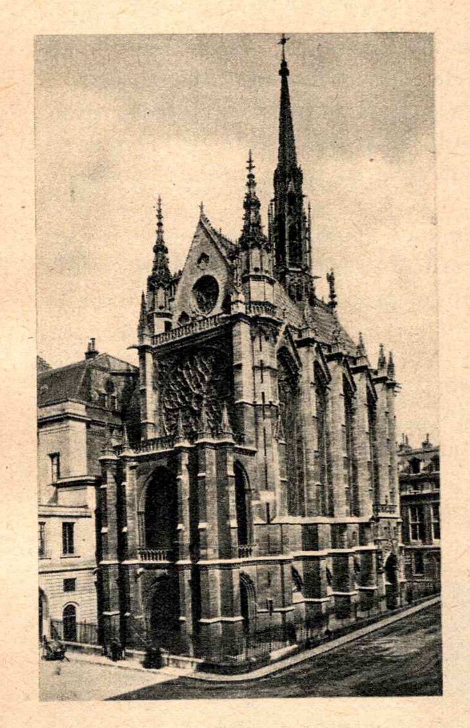


SAINT LOUIS VÉNÉRANT LA CROIX.
(D'après un manuscrit.)

Très pieux, Saint Louis était aussi très *charitable*. Il distribuait des aumônes et fonda de nombreux hôpitaux, en particulier celui des *Quinze-Vingts*, en souvenir des 300 chevaliers à qui selon la tradition les Musulmans auraient crevé les yeux.

Sa piété et sa charité ne l'empêchaient pas d'être un vaillant chevalier et un *roi énergique* : *Il ne doit y avoir qu'un roi en France*, écrivait-il un jour au comte Charles d'Anjou, *ne croyez pas, parce que vous êtes mon frère, que je vous épargnerai contre droite justice.*

4° Il fit régner, dans tout le domaine, la justice royale. — Saint Louis était passionnément épris de justice, au point de lui sacrifier même ses plus grands intérêts. Son historien, Joinville, le représente rendant lui-même la justice sous un chêne du bois de Vincennes ou sur les marches de la **Sainte-Chapelle** qu'il avait fait construire pour abriter des reliques du Christ. Il protégea les humbles, les petits, contre les méchancetés des puissants. Un seigneur, le sire de Coucy, ayant fait pendre trois jeunes gens coupables d'un menu larcin, Saint Louis voulut le



PARIS. LA SAINTE-CHAPELLE.

faire pendre à son tour. Il résista longtemps aux supplications de la noblesse avant de lui infliger seulement une très forte amende.

Il interdit, entre les seigneurs, *le duel judiciaire*, qui ne lui paraissait pas un moyen sûr de faire bonne justice. Enfin pour juger en haut lieu toutes les affaires, il choisit, dans la Cour du Roi, des hommes savants en droit qui composèrent le **Parlement** et il les installa dans son Palais de la Cité, qu'on appelle encore aujourd'hui le **Palais de Justice.**

5º *Saint Louis assura à la royauté française un grand prestige dans toute l'Europe.* — Grâce à ses vertus et surtout à son esprit de justice, Saint Louis fit *respecter et aimer la royauté française* par tous, grands et petits. Son règne a été un des plus beaux de notre histoire. Son autorité et son prestige furent tels que des princes étrangers, le roi d'Angleterre, l'empereur d'Allemagne, le pape même le choisirent comme *arbitre* dans leurs conflits. Les Musulmans l'appelaient le *Sultan juste*. Quand il mourut, à la Croisade de Tunis, en 1270, l'affliction fut grande et un poète écrivit ces vers :

Vers qui pourront dès lors les pauvres gens clamer
Quand le bon roi est mort, qui tant les sut aimer?

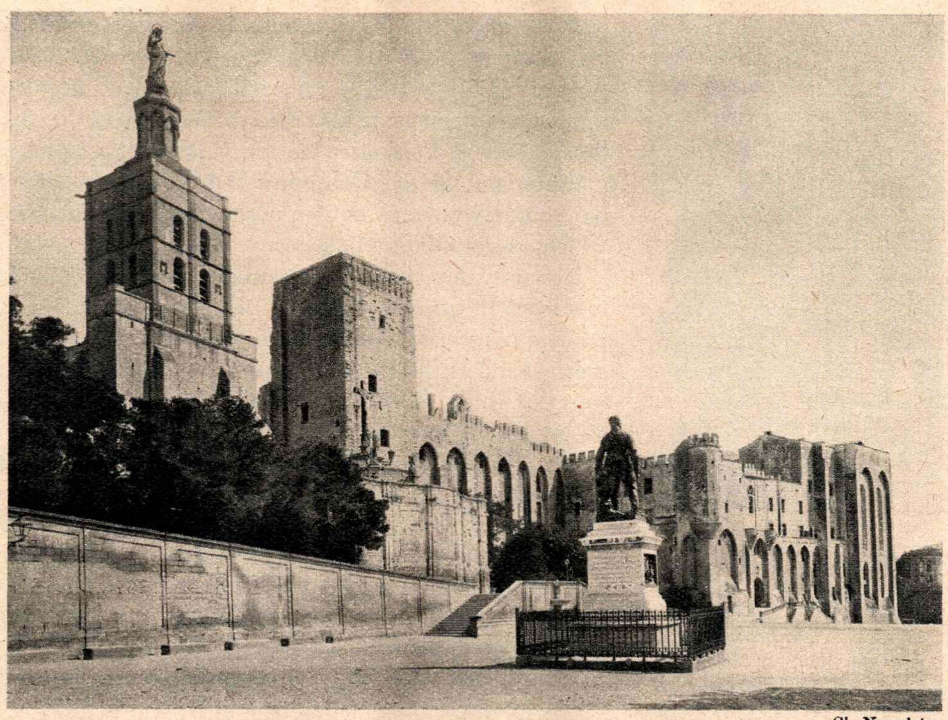
Quelques années après, l'Eglise en fit un saint.

2e Leçon : PHILIPPE LE BEL : LES FINANCES ROYALES ET LA LUTTE CONTRE LA PAPAUTÉ

1º *Avec Philippe le Bel et les légistes, la royauté tend à devenir une monarchie absolue.* — Philippe le Bel avait un caractère tout à l'opposé de celui de Saint Louis. Il préféra la ruse et la violence à la justice et à la charité. Mais lui aussi eut pour but, durant tout son règne, de devenir le seul maître dans tout le royaume de France.

Il y fut encouragé par les **légistes** qui l'entouraient. Les légistes étaient des hommes de loi; ils avaient beaucoup étudié le droit romain, dont on gardait toujours le souvenir, l'admiraient et travaillaient à rétablir en France une monarchie aussi absolue que celle des empereurs romains. *Ce qui plaît à faire au Roi doit être tenu pour loi* disait l'un d'eux déjà, au temps de Saint Louis. Pour atteindre ce but, tous les moyens leur furent bons.

2º *Philippe le Bel triompha dans sa lutte contre la Papauté.* — Au Moyen Age les papes étaient des souverains comme les rois. Mais ils voulurent en outre que tous les rois de la chrétienté leur obéissent. Ils réussirent, après de longues luttes, à soumettre les empereurs d'Alle-



Cl. Neurdein.

LE PALAIS DES PAPES, A AVIGNON (état actuel).
Il fut commencé par le pape Benoît XII dans la première moitié du XIVe siècle. Palais-forteresse dominant la ville et le Rhône.

magne. Ils se tournèrent alors vers les rois de France qui n'acceptèrent pas de devenir les serviteurs des papes. Philippe Auguste, et même Saint Louis, leur avaient déjà résisté. La querelle reprit lorsque le pape Boniface VIII voulut lever de nouveaux impôts sur le clergé français. Philippe le Bel qui, lui aussi, avait grand besoin de l'argent du clergé, s'opposa aux volontés du pape. Celui-ci déclara qu'il allait convoquer un concile d'évêques pour *réformer le royaume de France et corriger le roi comme un mauvais garçon.*

Philippe le Bel réunit alors, en 1302, dans l'Eglise Notre-Dame de Paris, une assemblée de notables du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie. Ce furent les premiers **Etats généraux.** Ils approuvèrent entièrement la politique du roi de France.

Un légiste, *Guillaume de Nogaret,* se rendit alors, à la tête d'une troupe d'aventuriers, à *Anagni,* près de Rome, où se trouvait le pape. Il l'arrêta, l'accusa d'hérésie, d'assassinat et de toutes sortes de crimes. Boniface VIII, âgé de quatre-vingt-six ans, fut si troublé par cet attentat brutal qu'il en mourut un mois après (1303).

Philippe le Bel fit élire, en 1305, un nouveau pape, un Français, *Clément V,* qui s'installa dans son domaine du Comtat-Venaissin, à Avignon, tout près de la France, et se montra docile aux ordres du roi. La papauté était vaincue et renonça désormais à ses prétentions.



LE DONJON DU TEMPLE.
(D'après une estampe du Musée Carnavalet.)
Forteresse des « Templiers », qui existait encore sous la Révolution (Louis XVI y fut enfermé en 1792).

3° Il organisa les finances royales et employa tous les moyens pour procurer de l'argent au Trésor. — Avant Philippe le Bel, le roi ne disposait que de ressources limitées, provenant de ses revenus personnels. Mais le coût des guerres et l'entretien de fonctionnaires de plus en plus nombreux obligèrent Philippe le Bel à se procurer de l'argent par tous les moyens et il n'hésita pas à recourir aux plus violents et aux plus injustes.

Il établit des *impôts* nouveaux, ce qui suscita parfois des révoltes. Il fit des *emprunts* et, pour avoir moins à rembourser, *changea la valeur* des monnaies, ce qui le fit accuser d'être « un roi faux-monnayeur ». Il *confisqua* les biens de tous les Juifs établis en France, ainsi que des banquiers étrangers, les Lombards.

Mais sa plus cruelle mesure financière fut le **procès des Templiers.** Les Templiers étaient des Chevaliers dont l'Ordre avait été institué pour garder le Temple de Jérusalem. Celui-ci ayant été repris par les Musulmans, les Templiers étaient revenus en Europe et se livraient surtout aux opérations de banque. Leurs richesses étaient grandes et faisaient beaucoup d'envieux. Les légistes de Philippe le Bel accusèrent les Templiers d'être des débauchés, des protégés du diable, de renier le Christ et de toutes sortes d'autres crimes imaginaires. En 1307, les Templiers furent arrêtés, torturés, et le roi confisqua tous leurs biens. Le pape Clément V abolit leur Ordre. Quelque temps après, certains ayant rétracté leurs aveux, leur grand-maître, Jacques de Molay, et cinquante-six autres Templiers furent brûlés vifs par ordre du roi.

4° A la fin des Capétiens directs, le pouvoir royal est solidement établi. — Ces cruautés et ces mesures financières rendirent la royauté impopulaire. On regretta le bon temps de « Monseigneur Saint Louis ». Mais la monarchie française était alors la plus puissante de toute l'Europe.

Le roi régnait en maître dans presque toute la France. Les grands seigneurs reconnaissaient son autorité, le clergé lui était fidèle, les bourgeois tout dévoués. Il avait une armée, des finances, une justice, une administration déjà bien organisées. *En même temps qu'ils agrandissaient leur royaume, les rois Capétiens avaient fortifié et solidement établi leur pouvoir sur tous leurs sujets.*

RÉSUMÉ

I

1. Philippe Auguste confia l'administration du royaume à des prévôts, des baillis et des sénéchaux.

2. Il s'appuya sur la bourgeoisie pour fortifier l'autorité royale contre les seigneurs. Il soutint les villes et embellit Paris.

3. Saint Louis fut un grand roi, très pieux, très charitable et aussi très énergique.

4. Il assura dans tout le royaume une bonne justice et créa le Parlement.

5. Il fit aimer et respecter la royauté française, même à l'étranger. Il mourut à Tunis, en 1270, et l'Eglise fit de lui un saint.

II

1. Philippe le Bel fut soutenu par les légistes qui voulaient établir une monarchie absolue.

2. Il entra en lutte contre Boniface VIII et obligea la papauté à renoncer à ses prétentions sur les rois de France.

3. Ayant toujours besoin d'argent, il en acquit par tous les moyens : le plus cruel fut le procès des Templiers.

4. Grâce aux grands rois Capétiens le pouvoir royal était devenu très fort.

DATES A RETENIR

1180-1223 : Règne de Philippe Auguste.

1226-1270 : Règne de Saint Louis.

1285-1314 : Règne de Philippe le Bel.

1302 : Premiers Etats généraux.

Questions et travaux personnels. — 1. *Comment s'appelaient les fonctionnaires créés par Philippe Auguste pour administrer le royaume ?* — 2. *Pourquoi chercha-t-il à écarter les grands seigneurs du gouvernement ?* — 3. *Qui mit-il de préférence à leur place ?* — 4. *Qu'appelait-on la «Quarantaine-le-Roi» ?* — 5. *Dites ce que vous savez de Saint Louis ?* — 6. *Montrez que ce fut un roi juste.* — 7. *Citez des faits qui prouvent le prestige de la royauté sous Saint Louis.*

1. *Qu'appelait-on légistes au temps de Philippe le Bel ?* — 2. *Racontez la lutte de Philippe le Bel contre le pape.* — 3. *A quelle occasion furent réunis les premiers Etats Généraux ?* — 4. *Par quels moyens Philippe le Bel se procura-t-il de l'argent pour les besoins du royaume ?* — 5. *Montrez la différence entre le pouvoir royal sous Hugues Capet et sous Philippe le Bel ?* — 6. *Confectionnez, en carton fort ou contreplaqué découpé, des fragments ayant la forme et portant le nom des anciennes provinces françaises. Vous les ajouterez à la carte de France au fur et à mesure de leur conquête ou acquisition par les rois Capétiens.*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. L'autorité de Philippe Auguste sur les grands vassaux. — *Au roi menacé par le pape Innocent III qui voulait le contraindre à signer la paix avec Jean sans Terre, le duc de Bourgogne promet ce qui suit :*

« Moi, Eude de Bourgogne, je fais savoir à tous ceux à qui les présentes lettres parviendront, que j'ai conseillé à mon seigneur Philippe, l'illustre roi des Français, de ne faire ni paix, ni trêve avec le roi d'Angleterre par la violence ou la correction du seigneur pape ou d'aucun des cardinaux; que si le seigneur pape entreprenait de faire au seigneur roi aucune violence, j'ai promis au seigneur roi, comme à mon seigneur lige, et je lui ai garanti sur tout ce que je tiens de lui, que je viendrai à son secours de tout mon pouvoir et que je ne ferai de paix avec le seigneur pape que par l'entremise du dit seigneur roi. »

2. Les devoirs des officiers royaux. — « Nous Louis, par la grâce de Dieu, roi de France, ordonnons que tous nos baillis, vicomtes, prévôts, maires et tous les autres, en quelque affaire que ce soit, fassent serment qu'ils feront droit à chacun sans exception de personnes, aux pauvres comme aux riches, et à l'étranger comme à l'indigène et garderont les us et coutumes qui sont bonnes et éprouvées ...et avec cela jugeront qu'ils ne prendront, ni ne recevront, par eux ni par autres, ni or, ni argent, ni autres choses, si ce n'est fruit, pain ou vin jusqu'à concurrence de la somme de dix sols... Nous voulons que tous nos prévôts et baillis s'abstiennent de jurer et de prononcer des paroles qui montrent leur mépris pour Dieu ou Notre-Dame, ou tous les saints et qu'ils se gardent des gens qui jouent aux dés ou vont dans les tavernes... Nous défendons que nos baillis achètent ou fassent acheter, par eux ou par autres, des possessions ou des terres, en leurs bailliages ou en d'autres, tant qu'ils seront à notre service, et qu'ils marient leurs fils ou leurs filles à une autre personne de leur bailliage sans notre permission spéciale. »

(Extrait de l'Ordonnance royale de 1254.)

3. Conseils de Saint Louis à son fils. — « ...Cher fils, s'il t'advient de devenir roi, prends garde d'avoir les vertus d'un roi, c'est-à-dire d'être attaché à la justice avec une fidélité dont rien ne puisse te détourner. S'il arrive qu'il y ait plainte d'un pauvre contre un riche, soutiens le pauvre plus que le riche, jusqu'à ce que tu saches la vérité, et alors rends ta sentence.

Et s'il arrive que tu aies contestation avec autrui, soutiens la cause de l'étranger devant ton conseil sans te montrer trop ami de ta propre cause, jusqu'à ce que tu aies vu la vérité : car ceux de ton conseil pourraient être hésitants à parler contre toi, ce que tu ne dois point souhaiter.

...Je te recommande de te garder, autant qu'il dépendra de toi, de faire la guerre à des chrétiens; et si l'on te fait tort, recherche, parmi tous les moyens, s'il n'y en aurait pas un pour recouvrer tes droits, avant de recourir à la force : cela afin d'éviter les péchés qui se commettent à la guerre. Et s'il advient qu'il te faille faire la guerre, soit parce qu'un de tes hommes aura été contumace en ta cour, soit parce qu'il aura fait tort à quelque église ou à quelque pauvre personne sans vouloir en faire réparation, soit pour une autre cause raisonnable, montre-toi diligent à ordonner que les pauvres gens qui n'ont point eu part au forfait soient préservés de tout dommage par incendie ou autrement : mieux vaut que tu contraignes le malfaiteur en prenant ses biens ou en assiégeant ses villes et ses châteaux. Prends garde, avant d'émouvoir la moindre guerre, d'être certain que la cause soit raisonnable, d'avoir régulièrement sommé le délinquant, et d'avoir attendu autant qu'il convient... »

4. Dans une assemblée populaire, un frère prêcheur plaide la cause du roi Philippe le Bel, contre le Pape. — « Ainsi, dit frère Renaud, je ne parle pas pour flatter le roi ni pour dire vilenie au pape, mais pour déclarer la bonne conscience du roi et pour prononcer son bon renom, et afin que vous sachiez que ce qu'il fait, il le fait pour le salut de vos âmes. Et puisque le pape a dit qu'il veut détruire le roi et le royaume, nous devons tous ensemble prier les prélats, comtes et barons, et tous les habitants du royaume de France, qu'ils veuillent maintenir l'état du roi et de son royaume. »

CHAPITRE XVI

LA GUERRE DE CENT ANS (1337-1453)
ET LA NAISSANCE DU SENTIMENT NATIONAL

Moins d'un siècle après la première rivalité franco-anglaise, celle des Capétiens et des Plantagenets, la guerre recommença de nouveau. De 1337 à 1453, notre pays fut dévasté et la monarchie capétienne, devenue cependant si forte au temps de Philippe le Bel, faillit périr à plusieurs reprises. Cette période de combats et de trêves plus ou moins longues est connue dans notre histoire sous le nom de **Guerre de Cent Ans** (1337-1453).

1re Leçon : PÉRIODE DE REVERS (PHILIPPE VI DE VALOIS ET JEAN LE BON) ET PÉRIODE DE SUCCÈS (CHARLES V ET DU GUESCLIN)

1° Les prétentions du roi d'Angleterre, Edouard III, à la couronne de France provoquèrent la guerre de Cent Ans. — Le grand roi Philippe le Bel avait eu trois fils qui régnèrent successivement et peu de temps. Mais ils n'eurent que des filles qui ne pouvaient pas régner. A la mort du dernier d'entre eux, en 1328, les barons français choisirent pour roi un *neveu* de Philippe le Bel qui prit le nom de **Philippe VI de Valois.**

Mais le roi d'Angleterre **Edouard III** était, lui aussi, un parent de Philippe le Bel. C'était son *petit-fils*. Il prétendit devenir roi de France. Les barons français se refusèrent absolument à devenir des « sujets du roi d'Angleterre ». Après quelques années de discussions et de querelles, la guerre commença.



(Cl. Bulloz.)
ARCHER ANGLAIS.

La France était alors beaucoup plus peuplée que l'Angleterre. Mais les deux armées ne se ressemblaient guère. L'armée française était encore une armée **féodale,** composée surtout de chevaliers très braves, couverts de lourdes armures, mais très indisciplinés. Avec eux, combattaient quelques fantassins à pied, « la piétaille » comme disaient avec mépris les chevaliers. Cette infanterie, peu nombreuse, était formée des milices communales et surtout de soldats mercenaires, des Génois pour la plupart, armés d'une grosse arbalète compliquée qui ne tirait que très lentement.

L'armée anglaise était, au contraire, une armée **nationale,** recrutée par le service militaire obligatoire. Elle comprenait surtout des *archers*, très habiles, et dont l'arc léger permettait de lancer très vite des flèches

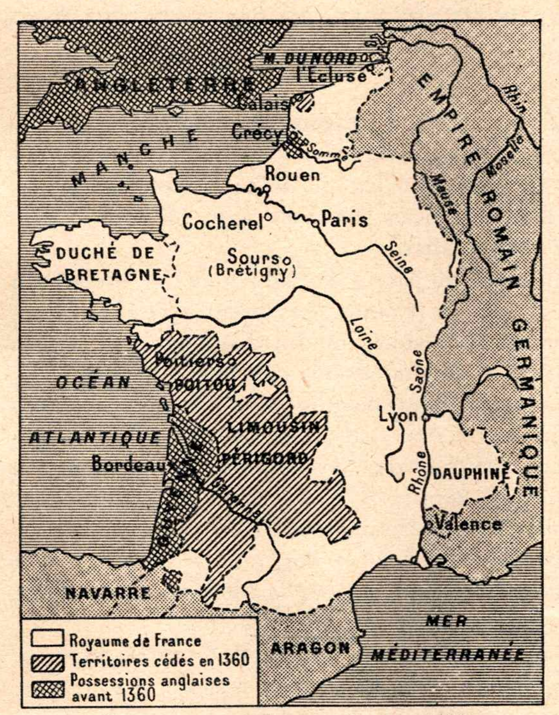
à 200 ou 300 mètres de distance. Les *coutiliers*, armés d'un long couteau, allaient achever les lourds chevaliers tombés à terre et empêtrés dans leur armure. L'armée anglaise était très disciplinée.

2° Au début, la France ne connut que des défaites et le roi Jean le Bon dut signer le désastreux traité de Brétigny (1360). — Dès le début de la guerre, la flotte française fut détruite à la *bataille de l'Ecluse*, sur la côte nord de la Flandre. Maître de la mer, Edouard III, avec son armée, débarqua à la Hougue, dans le Cotentin, ravagea la Normandie, s'approcha de Paris. Philippe VI de Valois le poursuivit, l'atteignit à **Crécy**, au nord de la Somme (1346). Ce fut la première des grandes défaites de la chevalerie française. Pour avoir une base de débarquement, Edouard III fit le siège de **Calais** (1347) et s'en empara, malgré la résistance héroïque des habitants qui ne furent sauvés du massacre que grâce au dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et de cinq autres bourgeois.



Cl. Giraudon.

Jean le Bon.
(D'après le tableau du Louvre, peint vraisemblablement en 1363.)
La plus ancienne des peintures françaises conservées.



La France au traité de Brétigny (1360).

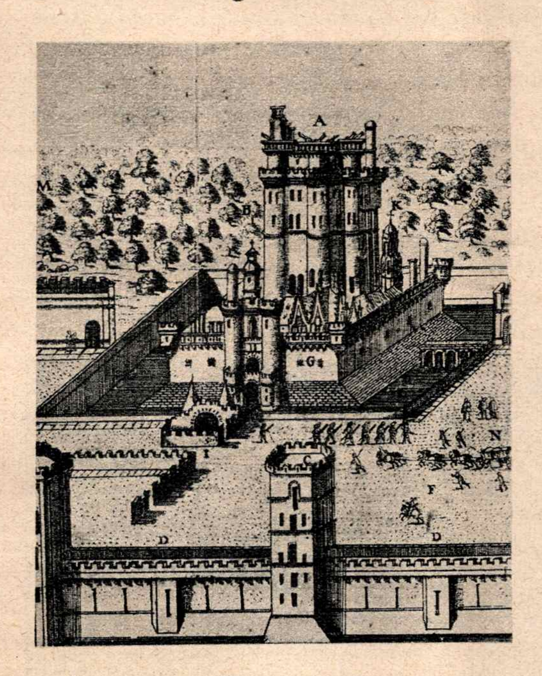
Dix ans après la guerre se porta vers le sud-ouest. Les Français avec le roi Jean le Bon et les Anglais avec le Prince Noir se rencontrèrent à **Poitiers** (1356). Nouvelle défaite de la chevalerie française. Jean le Bon, fait prisonnier, fut emmené en captivité en Angleterre et dut signer le **traité de Brétigny** (1360) qui cédait aux Anglais Calais et tout le sud-ouest (Poitou, Saintonge, Angoumois, Limousin, Périgord).

Durant la captivité du roi, son fils, le Dauphin Charles, convoqua les *Etats Généraux* pour leur faire voter de nouveaux impôts. Le prévôt des marchands ou maire de Paris, **Etienne Marcel,** en profita pour tenter de limiter l'autorité royale et d'établir un Parlement comme en Angleterre. C'était vouloir, dès cette époque, ce qui ne se réalisera qu'en 1789. Mais Etienne Marcel, accusé de trahison, fut assassiné et sa tentative révolutionnaire n'eut pas de suite.

Pendant ce temps, le pays connaissait la plus affreuse misère : la *peste noire*, venue

d'Orient, s'était répandue en Europe et près de la moitié des gens avaient péri. A l'exemple des bourgeois de Paris, les paysans des environs se révoltèrent contre les nobles, brûlèrent les châteaux et massacrèrent leurs habitants. Ce fut la **Jacquerie,** bientôt sauvagement réprimée.

3° Grâce à la nouvelle tactique du connétable Bertrand Du Guesclin, le roi Charles V le Sage reconquiert son royaume. — Deux hommes allaient rétablir la situation : le roi **Charles V le Sage** et le Connétable **Bertrand Du Guesclin.** Charles V n'était pas du tout un roi-chevalier. De santé délicate, très pieux, il préférait passer son temps dans sa « librairie » ou bibliothèque, au Louvre. Mais bientôt il se mit à l'œuvre. L'armée fut réorganisée, dotée de « bombardes » plus puissantes que celles des Anglais. Les chevaliers, comme les soldats, durent obéir aux capitaines du roi. Deux forts puissants : la **Bastille** et le **château de Vincennes** furent construits auprès de Paris.



Le chateau de Vincennes et son donjon.
Construit au temps de Charles V.
Ce donjon existe encore aujourd'hui. Au fond, le bois de Vincennes.

Mais le principal mérite de Charles V fut peut-être de choisir pour « Connétable » ou général en chef Bertrand Du Guesclin, petit noble breton, déjà réputé par sa bravoure et son habileté.

Du Guesclin commença par débarrasser la France des **Grandes Compagnies** de «routiers» ou soldats sans emploi qui dévastaient le pays. Il les emmena en Espagne soutenir un prince ami du roi de France et on ne les revit plus.

Le moment était favorable. Charles V cita le Prince Noir, dont ses vassaux de Guyenne se plaignaient, à comparaître devant le Parlement de Paris. Le Prince Noir refusa insolemment. Du Guesclin recommença alors la guerre contre les Anglais. Mais au lieu d'aller à leur rencontre, il les laissa parcourir le pays, se disperser. Il faisait le désert devant eux, leur tendait des embuscades. Une armée anglaise de 30.000 hommes partie de Calais, harcelée tout le long du chemin, était réduite, en arrivant à Bordeaux, à 5.000 hommes mourant de faim. Pendant ce temps, Du Guesclin faisait le siège de toutes les villes perdues et les reprenait les unes après les autres.

La flotte française entrait dans la Tamise et menaçait Londres.

Quand il mourut, en 1380, au siège de Châteauneuf-de-Randon, en Auvergne, la France était libérée, les Anglais n'y possédaient plus que **cinq ports** : Calais, Cherbourg, Brest, Bordeaux et Bayonne.

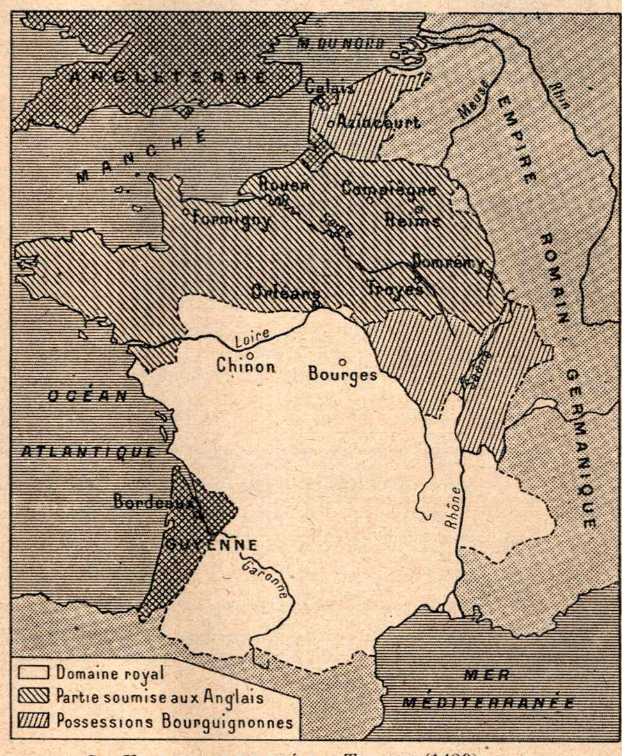
2e Leçon : LA GUERRE CIVILE DES ARMAGNACS ET DES BOURGUIGNONS JEANNE D'ARC ET LA LIBÉRATION DE LA FRANCE

1° Le roi Charles VI étant devenu fou, des princes rivaux se disputent le pouvoir et la guerre civile éclate entre leurs partisans : Armagnacs et Bourguignons. — Charles V mourut la même année que Du Guesclin. Son fils, **Charles VI,** n'avait que douze ans. Ses oncles régnèrent à sa place et ne se mirent d'accord que pour gaspiller en fêtes l'argent économisé sous le règne précédent. Il y eut des révoltes dans le pays et tout empira quand le jeune roi, à vingt-quatre ans, devint fou au cours d'une expédition en Bretagne.

Deux princes rivaux, le *duc d'Orléans* et le *duc de Bourgogne* (Jean sans Peur) voulurent alors s'emparer du pouvoir. Le duc d'Orléans avait pris pour emblème un bâton noueux. Jean sans Peur répliqua en prenant pour emblème un rabot, auquel les nœuds ne résistent pas. Et peu après, en effet, il fit assassiner le duc d'Orléans à Paris.

Ce crime déchaîna une guerre civile atroce entre **Armagnacs,** partisans du duc d'Orléans et **Bourguignons,** partisans du duc de Bourgogne Jean sans Peur. Des deux côtés, on fit appel aux Anglais. Ceux-ci en profitèrent pour envahir à nouveau la France et battre encore les chevaliers français à **Azincourt** en Artois (1415). Puis ils étendirent leurs conquêtes.

Quatre ans plus tard, Jean sans Peur fut assassiné à son tour, au pont de Montereau, près de Melun. Les Bourguignons s'allièrent alors aux Anglais et avec la complicité de la reine Isabeau de Bavière, firent signer au malheureux roi fou le honteux **traité de Troyes** (1420) qui *livrait la France entière au roi d'Angleterre.*



La France au traité de Troyes (1420).

2° Malgré la misère, la résistance s'organisait dans le pays contre la domination anglaise. — La misère était alors plus effroyable que jamais. Las d'être pillés et maltraités, les paysans se faisaient soldats pour piller à leur tour. Les champs étaient désertés, l'industrie et le commerce avaient presque disparu. Tout un quartier de Limoges ne comptait plus que cinq habitants. A Paris, des loups venaient errer dans les rues.

Tout le sud de la France était cependant demeuré fidèle au dauphin Charles que les Anglais, par moquerie, appe-



Cl. Giraudon.

Portrait de Charles VII.

Œuvre présumée du peintre Jean Fouquet. Gros nez, figure rougeaude, chapeau de velours bleu galonné d'or. *(Musée du Louvre.)*

laient le *roi de Bourges.* Dans le nord même, bien peu de Français acceptaient l'humiliation du traité de Troyes. En Normandie particulièrement, des soulèvements éclataient. Le peuple considérait comme des traîtres ceux qui acceptaient l'occupation.

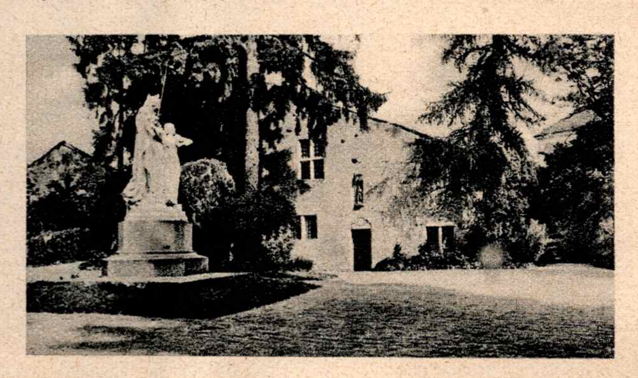
Pour en finir, les Anglais résolurent d'envahir le nord de la France et commencèrent par mettre le siège devant Orléans. C'est alors que le patriotisme naissant des Français fut magnifiquement incarné dans la personne d'une jeune bergère lorraine : Jeanne d'Arc.

3° Jeanne d'Arc entreprit de « bouter les Anglais hors de France » et son héroïque exemple donna naissance au patriotisme français. — **Jeanne d'Arc** était une jeune paysanne de Domremy, en Lorraine. Elle avait alors seize ans. Très pieuse, elle avait, à plusieurs reprises, entendu des voix du ciel qui lui ordonnaient d'aller délivrer Orléans et chasser les Anglais de France. En 1429, malgré la résistance de ses parents, elle partit, avec une petite troupe de cinq hommes d'armes, trouver le roi à **Chinon.** Elle lui révéla sa mission divine. Non sans hésitation, le roi lui confia une petite armée avec laquelle Jeanne d'Arc, bien que blessée deux fois, mena l'assaut contre les « bastilles » anglaises et délivra **Orléans** (mai 1429).

Ce succès provoqua un enthousiasme extraordinaire. Deux mois après, Jeanne d'Arc fait sacrer le roi Charles VII dans la cathédrale de **Reims.** Désormais il sera pour tous le seul et légitime roi de France.

Au printemps suivant, Jeanne, continuant la lutte, veut délivrer **Compiègne.** C'est alors qu'elle est faite prisonnière et vendue aux Anglais par les Bourguignons.

Enfermée à Rouen, elle y subit, durant cinq mois, un long procès. Un tribunal ecclésiastique, présidé par l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, la soumit à d'épuisants interrogatoires auxquels elle répondit avec une admirable fermeté. Condamnée comme hérétique et sorcière, elle fut brûlée vive par les Anglais sur la place du Vieux-Marché à **Rouen,** le 30 mai 1431. Elle n'avait pas dix-neuf ans.



Domremy. *Maison de Jeanne d'Arc.*

4° Après la mort de Jeanne d'Arc, les Anglais furent chassés de France. La guerre de Cent Ans terminée, l'autorité royale fut vite rétablie. —

Le martyre de Jeanne d'Arc remua profondément toute la France contre les Anglais. Le roi Charles VII se réconcilia avec le duc de Bourgogne et put enfin rentrer dans sa capitale, à Paris. En quelques années, il réorganisa solidement son armée et reprit l'offensive. Les Anglais furent chassés de Normandie après la bataille de **Formigny,** près de Bayeux (1450) et trois ans après, la Guyenne était délivrée à son tour par la victoire de **Castillon,** près de Bordeaux (1453). Il ne restait plus aux Anglais qu'une seule ville : Calais. La guerre de Cent Ans était enfin terminée.

Le roi Charles VII mit à profit la paix pour restaurer l'autorité royale et ramener la prospérité dans le pays. Il eut une forte armée, composée de « Compagnies d'ordonnance » très disciplinées, soutenues par une artillerie nombreuse et perfectionnée. Trois impôts : *la taille* (impôt foncier), la *gabelle* (impôt sur le sel), les *aides* (impôts indirects) devinrent permanents et fourniront jusqu'à la Révolution de 1789 le principal des ressources royales. Un riche bourgeois, **Jacques Cœur,** devenu «grand argentier du Roi», rétablit le commerce maritime avec l'Orient. A la mort de Charles VII (1461) la France était redevenue plus forte et plus prospère qu'avant la guerre de Cent Ans.



SUPPLICE DE JEANNE D'ARC A ROUEN.
Peinture du XIXe siècle, au Panthéon.

RÉSUMÉ

I

1. Le roi d'Angleterre, Edouard III, petit-fils de Philippe le Bel, prétendit devenir roi de France, mais les seigneurs français refusèrent de le reconnaître.

2. Edouard III, à la tête d'une armée très disciplinée, battit la chevalerie française à Crécy (1346), et s'empara de Calais après un long siège. Dix ans plus tard, les Français furent encore battus à Poitiers. Le roi Jean le Bon, fait prisonnier, dut signer le traité de Brétigny. Le prévôt des marchands de Paris, Etienne Marcel, tenta d'établir une monarchie parlementaire, mais il fut assassiné.

3. Dans une nouvelle période de la guerre, le roi Charles V et le Connétable Bertrand Du Guesclin réussirent à chasser presque entièrement les Anglais de France. Ceux-ci ne possédaient plus alors que cinq villes.

II

1. Sous le règne de Charles VI, le roi fou, la guerre civile éclata entre les Armagnacs et les Bourguignons. Les Anglais en profitèrent pour revenir et infliger aux chevaliers français la défaite d'Azincourt. Par le traité de Troyes (1420), le roi d'Angleterre était reconnu roi de France.

2. Mais dans tout le pays, malgré la misère et les ruines, le sentiment national apparaissait. De nombreux soulèvements éclataient contre l'occupation anglaise.

3. Jeanne d'Arc éveilla le patriotisme français. Elle délivra Orléans assiégé par les Anglais et fit sacrer à Reims le roi Charles VII. Prise à Compiègne, les Anglais lui firent un long procès et la condamnèrent à être brûlée vive à Rouen (1431).

4. Après sa mort, les Français divisés se réconcilièrent et les Anglais, battus à Formigny et à Castillon, furent chassés de France. La guerre de Cent Ans terminée (1453), la France, bien administrée par Charles VII, redevint forte et prospère.

DATES A RETENIR

1346 : Défaite de Crécy.

1360 : Traité de Brétigny.

1415 : Défaite d'Azincourt.

1420 : Traité de Troyes.

1429-1431 : Jeanne d'Arc.

1453 : Fin de la Guerre de Cent Ans.

Questions et travaux personnels. — 1. *Quelle fut la principale cause de la guerre de Cent Ans ?* — 2. *Quelles différences y avait-il entre les armées française et anglaise ?* — 3. *Examinez et décrivez le beau groupe en bronze de Rodin :* Les Bourgeois de Calais. — 4. *A quoi furent dues les*

défaites des Français à Crécy et à Poitiers ? — 5. Comment Bertrand Du Guesclin réussit-il à chasser les Anglais de France ?

1. *Que se passa-t-il pendant la minorité du roi Charles VI ? — 2. Quelle nouvelle défaite subirent les chevaliers français ? — 3. Que devint la France au traité de Troyes ? — 4. Racontez l'histoire de Jeanne d'Arc. — 5. Reportez sur une carte le tracé de ses voyages. — 6. Pourquoi la fête de Jeanne d'Arc est-elle une fête nationale ? — 7. Y a-t-il, dans votre région, des monuments, lieux de batailles ou souvenirs se rapportant à la guerre de Cent Ans ? Racontez ce qui s'est passé.*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. La bataille de Crécy. — Le roi fit chevaucher en avant pour atteindre les Anglais et envoya devant plusieurs chevaliers et écuyers pour épier où ils étaient, car il pensait bien qu'ils n'étaient pas loin. Lorsque l'emplacement de l'armée anglaise fut reconnu, le roi demanda conseil à Le Moyne de Basle, vaillant chevalier. Celui-ci lui dit : « Sire, votre armée est grandement éparse par ces champs et il sera bien tard avant qu'elle soit toute assemblée car il est déjà près de 4 heures de l'après-midi. Aussi je vous conseille que vous fassiez camper votre armée, et puis demain au matin, après la messe, vous ordonnerez vos batailles... » Ce conseil plut bien au roi et l'eût volontiers fait. Il fit crier que chacun se retire avec ses bannières. Nul des seigneurs ne voulut retourner si ceux de devant ne retournaient les premiers, et ceux qui étaient devant ne voulaient retourner, car ce leur semblait être honte et ils se tinrent coi sans bouger, et les autres qui étaient derrière chevauchaient toujours avant, et tout cela par orgueil, ce qui causa leur perte, car ainsi le conseil du vaillant chevalier ne fut pas suivi.

Alors les chefs des bedeaux, des arbalétriers et des Génois firent avancer leurs gens et allèrent pardevant les batailles de ces seigneurs tout premièrement pour tirer sur les Anglais et allèrent de si près qu'ils tirèrent assez les uns sur les autres ; et bientôt bedeaux et Génois furent battus par les archers et mis en fuite. Mais les grands seigneurs étaient si impatients d'entrer dans le combat qu'ils n'attendirent ni les uns ni les autres, mais coururent tous en désordre et entremêlés, si bien qu'ils enclorent les bedeaux et Génois entre eux et les Anglais, les repoussant, les écrasant sous leurs chevaux et tombant l'un sur l'autre comme pourceaux à tas...

En telle manière dura cette infortune pour les Français jusqu'à la minuit ; et ce qui restait de chevaliers et seigneurs se retira dans la nuit épaisse, s'en allant en troupeaux, trois ci, quatre là, comme gens égarés, sans savoir si leurs maîtres, ou parents, ou frères, étaient morts ou échappés.

JEAN LE BEL. (*Chronique.*)

2. Le sentiment national après le traité de Brétigny. — Assez tôt après que le roi Jean fut retourné en France, passèrent la mer tous ceux qui étaient commis et établis par le roi d'Angleterre pour prendre possession des terres, pays, comtés, sénéchaussées, cités, villes, châteaux et forteresses qui devaient lui être baillés et délivrés pour le traité de paix. Ce ne fut pas une besogne tôt faite, car plusieurs seigneurs du Languedoc ne voulurent pas obéir d'abord ni se rendre au roi d'Angleterre, quoique le roi de France les tînt quittes de foi et d'hommage ; cela leur était trop à grande contrariété d'être obligés de devenir Anglais...

De l'autre côté vers le bord de la mer, en Poitou, en Rochellois, en Saintonge, les barons, les chevaliers et les bonnes villes du pays eurent un grand déplaisir, quand il leur fallut être Anglais. Et surtout ceux de la ville de La Rochelle ne s'y voulaient pas résoudre ; ils s'excusèrent plus d'une fois et tergiversèrent plus d'un an sans vouloir laisser les Anglais pénétrer en leur ville. Et on pourrait admirer les douces, aimables et piteuses paroles qu'ils écrivaient et récrivaient au roi de France, en

le suppliant au nom de Dieu qu'il ne les voulût pas tenir quittes de leur foi, ni éloigner de son domaine, ni remettre en des mains étrangères. Ils préféraient être tous les ans imposés de la moitié de leur chevance, plutôt que d'être entre la main des Anglais; sachez que le roi de France, qui voyait leur bonne volonté et loyauté et entendait bien souvent leurs protestations, avait grand pitié d'eux, mais il leur mandait et récrivait affectueusement qu'il leur convenait d'obéir, autrement la paix serait enfreinte et brisée et par leur faute, ce serait un trop grand préjudice pour le royaume de France. Alors, quand ceux de La Rochelle virent l'obligation et que leurs excuses, leurs remontrances, leurs prières, n'avaient aucun résultat, ils obéirent, mais ce leur fut très dur. Les plus notables de la ville de La Rochelle dirent nettement : « Nous avouerons les Anglais des lèvres, mais nos cœurs ne battront jamais pour eux. »

FROISSART.

3. La Normandie résiste aux Anglais. — « Outre ceux qui, publiquement, guerroyaient pour la cause française, et, bien que sans solde, tenaient des places fortes et des châteaux..., il y en avait quantité d'autres, gens désespérés, qui, soit par dégoût du travail, soit par haine des Anglais, abandonnaient leurs champs et leurs maisons, ... et se cachaient, à la manière des bêtes sauvages et des loups, au plus profond des forêts. » Les Anglais eurent beau employer la terreur, pendre ou décapiter tous ceux qu'ils pouvaient saisir, même ceux qui prêtaient assistance « aux brigands », faire enterrer vivantes les femmes qui les ravitaillaient, la guérilla ne cessa qu'avec la fin de la domination anglaise.

D'après THOMAS BASIN, évêque de Lisieux.

4. Lettre envoyée par Jeanne d'Arc aux Anglais avant la délivrance d'Orléans. (Extraits.) — Roi d'Angleterre et vous duc de Bedford qui vous dites régent du royaume..., rendez à la Pucelle (synonyme de « jeune fille ») envoyée de par Dieu le roi du ciel, les clefs de toutes les bonnes villes que vous avez prises et violées en France. Elle est toute prête de faire paix, si vous lui voulez faire raison de telle sorte que vous releviez la France et lui payiez ce dont vous lui êtes tenus. Et vous, archers, compagnons de guerre, gentilshommes et autres qui êtes devant la bonne ville d'Orléans, allez-vous en, de par Dieu, en votre pays et si ainsi ne le faites, attendez les nouvelles de la Pucelle qui vous ira voir sous peu à votre bien grand dommage. Roi d'Angleterre, si ainsi ne le faites, je suis chef de guerre, et en quelque lieu que j'atteindrai vos gens en France, je les en ferai aller, veuillent ou non veuillent; et s'ils ne veulent obéir, je les ferai tous mourir... Je suis venue de par Dieu, le roi du ciel, pour vous bouter hors de France, à l'encontre de tous ceux qui voudraient porter trahison ou dommage au royaume de France. Et n'ayez point en votre opinion que vous ne tiendrez mie le royaume de France de Dieu, le roi du ciel, fils de sainte Marie; mais le tiendra le roi Charles, vrai héritier, car Dieu le veut ainsi; lequel entrera à Paris à bonne compagnie. Si vous ne voulez croire les nouvelles de par Dieu de la Pucelle, en quelque lieu que nous vous trouverons, nous ferrons dedans à horions et ainsi ferons un si gros bahaye (une si forte attaque) que depuis mille années il n'y en eut un pareil en France, si vous ne faites raison... »

5. Déposition du moine Ysambart sur la fin de Jeanne. — ... Dépose celui qui parle que ladite Jeanne eut à la fin si grande contrition et si belle repentance que c'était une chose admirable en disant paroles si dévotes, pieuses et catholiques, que tous ceux qui la regardaient en grande multitude pleuraient à chaudes larmes, tellement que le cardinal d'Angleterre et plusieurs autres Anglais ne purent s'empêcher de pleurer et d'en avoir compassion.

Dit outre plus que la pieuse femme lui demanda, requit et supplia humblement, ainsi qu'il était près d'elle en sa fin, qu'il allât en l'église prochaine et qu'il lui apportât la croix pour la tenir élevée tout droit devant ses yeux jusqu'au pas de la mort, afin que la croix où Dieu pendit fût en sa vie continuellement devant sa vue. Dit en outre qu'elle, étant dedans la flamme, oncque ne cessa de confesser jusqu'à la fin à haute voix le saint nom de Jésus en implorant et invoquant sans cesse l'aide des saints et saintes du Paradis, et encore qui plus est, en rendant son esprit et inclinant la tête, proféra le nom de Jésus en signe qu'elle était fervente en la foi de Dieu. »

(Procès de Jeanne d'Arc.)

TROISIÈME PARTIE

LES TEMPS MODERNES

CHAPITRE XVII

LES GRANDES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES

A partir du XVe siècle de grandes inventions se répandent en Europe qui modifient considérablement l'existence et les idées de nos ancêtres. En même temps des pays nouveaux, immenses et riches : les Indes, l'Amérique, sont découverts et il en résulte également de grandes transformations sociales et économiques. Le Moyen Age est terminé et une autre période de l'histoire commence : les **Temps modernes,** qui vont de 1453 jusqu'à la Révolution de 1789.

1re Leçon : LES GRANDES INVENTIONS AU XVe SIÈCLE
LA DÉCOUVERTE DE LA ROUTE DES INDES PAR LES PORTUGAIS

1° Les plus importantes des grandes inventions furent : la boussole, la poudre à canon, le papier et l'imprimerie.

a) Jusqu'au XIIe siècle environ, les navigateurs, pour se diriger sur mer, observaient les positions du soleil le jour et les étoiles la nuit. Mais par temps couvert ils étaient fort embarrassés. Depuis longtemps les Chinois connaissaient la propriété que possède l'aiguille aimantée de se diriger vers le Nord. Les Arabes l'enseignèrent à leur tour aux Occidentaux. Leur « **boussole** » toutefois était encore très primitive : une aiguille fixée à un morceau de liège flottant sur de l'eau ou de l'huile. C'est un marin italien qui eut, au XIVe siècle, l'idée de faire reposer l'aiguille sur un pivot fixe et de l'enfermer dans une boîte ronde, comme aujourd'hui encore. Dès lors les navires se risquèrent plus hardiment sur les Océans.

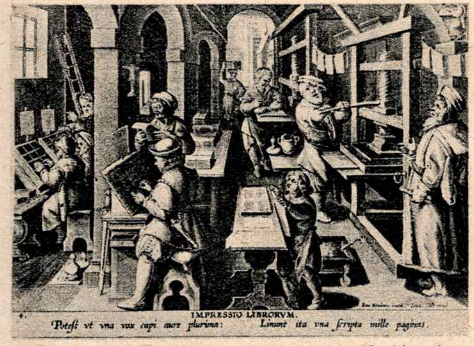
b) L'invention de la **poudre,** due également aux Chinois, parvint en Europe par l'intermédiaire des Arabes d'Espagne. L'usage des canons se répandit d'Espagne en Italie, en Angle-

terre, puis en France. A la fin du XVe siècle, les rois eurent une nombreuse artillerie, des *couleuvrines*, des *arquebuses*, grâce auxquelles ils purent attaquer les châteaux féodaux et vaincre les dernières résistances des seigneurs.

c) C'est encore aux Chinois qu'on doit l'invention du **papier**. Mais c'est seulement au début des temps modernes et par suite de l'emploi généralisé du linge de toile (chemises) qu'on se mit à fabriquer en grande quantité du papier de chiffons qui remplaça le rare et coûteux parchemin.

d) L'**imprimerie** fut la plus importante de toutes ces inventions et elle est née cette fois en Europe. On se servit d'abord de planches gravées, puis de lettres mobiles en bois, mais elles s'usaient très vite. L'Allemand **Gutenberg,** de Mayence, imagina le premier de fondre des lettres de métal, améliora l'encre grasse et créa la presse à bras.

Il imprima le premier livre, une *Bible*, en 1455. Dès lors les livres se multiplièrent : 30.000 ouvrages de toutes sortes furent imprimés dans la seconde moitié du XVe siècle. Ils coûtaient cent fois moins cher qu'auparavant et l'instruction se développa beaucoup plus rapidement.



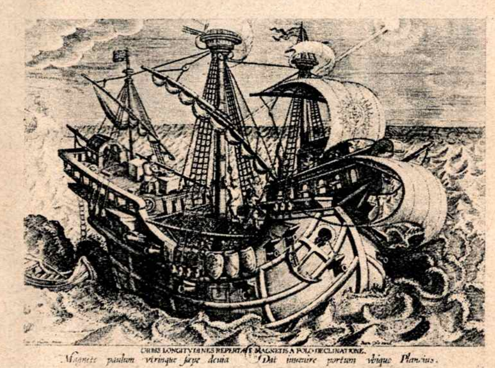
Cl. Giraudon.

UNE IMPRIMERIE FLAMANDE AU XVIe SIÈCLE.

A gauche, compositeurs prenant les caractères *A droite*, un ouvrier serrant la presse à bras. *Au-dessus*, les feuilles encrées sèchent sur un fil. *Tout à fait à droite*, le maître de l'imprimerie.

2° Les grandes découvertes maritimes eurent pour principale cause la recherche d'une nouvelle « route des épices ». — On ne connaissait pas l'Asie au moyen âge, ni l'Afrique au delà des rivages méditerranéens. On savait seulement, par le *Livre des Merveilles* d'un grand voyageur vénitien du XIVe siècle, **Marco Polo,** qu'il existait des pays lointains et mystérieux : les Indes, la Chine, le Japon, d'où venaient par caravanes les *épices* (poivre, cannelle, girofle, vanille), et aussi la soie, les pierres précieuses, les perles, les porcelaines, l'ivoire, etc... mais, après la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, ceux-ci entravèrent tout ce commerce en Méditerranée. Il fallut donc chercher une autre *route des épices*. La découverte en fut facilitée par les progrès techniques antérieurs : l'emploi de la *boussole*, du *gouvernail* (inventé au XIIIe siècle), la construction de *caravelles*, légères et hautes, capables d'affronter les tempêtes de l'Océan.

Des Français, des Dieppois en particulier, avaient, dès le XIVe siècle, reconnu les côtes de l'Afrique occidentale (Côte de l'Or, Côte d'Ivoire). Un Portugais, *Barthélemy Diaz*, atteignit en 1487 le « Cap des



Cl. Giraudon.

TYPE DES CARAVELLES
utilisées pour les découvertes maritimes des XVe et XVIe siècles. (D'après une estampe de Stradon, à la Bibl. Nationale.)

Bâtiment à l'avant large et massif, capable de résister aux coups de mer. A l'arrière, un marin assis devant sa boussole fait le point.

Tempêtes » (Cap de Bonne-Espérance) au sud de l'Afrique et ses marins revinrent effrayés de la hauteur énorme des vagues.

3° *Les Portugais firent le tour de l'Afrique et atteignirent les Indes par l'Est.* — Un autre Portugais, **Vasco de Gama,** refit le même voyage, en 1498, avec 4 caravelles et 160 hommes qu'il avait eu beaucoup de peine à recruter. Il dut même compléter ses équipages avec des condamnés à mort. Des légendes terrifiantes faisaient en effet hésiter les marins : on redoutait les rochers aimantés qui entraînaient, croyait-on, les navires au fond de l'eau, les serpents de mer qui dévoraient d'un seul coup tout un vaisseau. On s'attendait à naviguer sur des eaux bouillantes à l'équateur et à devenir nègres sous l'action du soleil. Vasco de Gama réussit pourtant à contourner le sud de l'Afrique puis, guidé par un pilote arabe, il aborda dans l'Inde, à *Calicut*. *La route des épices* par la mer était enfin trouvée.



Cl. Giraudon.

VASCO DE GAMA (1469-1524).

Les Portugais exploitèrent aussitôt leurs succès. Ils pourchassèrent impitoyablement les marins et commerçants arabes, leurs concurrents. Ils fondèrent des ports de commerce, des *comptoirs* sur toutes les côtes dans l'Inde, dans les îles de la Sonde (Sumatra, Java), jusqu'en Chine. Une ambassade portugaise fut reçue à Pékin en 1520. Mais les Portugais ne surent pas longtemps défendre cet immense empire qui, un siècle plus tard, tomba entre les mains des Anglais et des Hollandais.

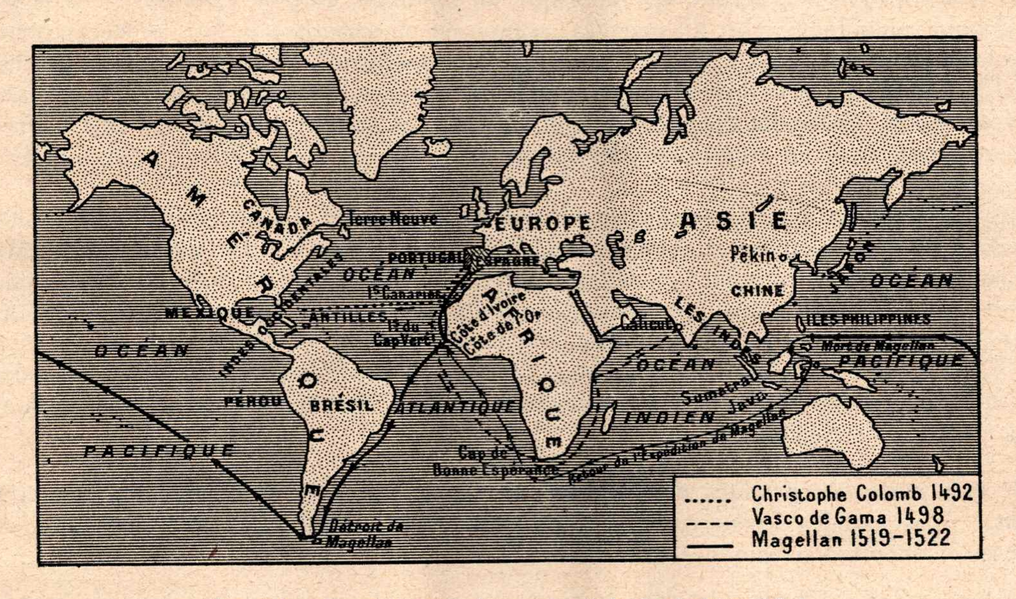
2e Leçon : LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE PAR LES ESPAGNOLS

LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DES GRANDES DÉCOUVERTES

1° *Christophe Colomb, en cherchant la « route des épices » vers l'Ouest, découvrit l'Amérique (1491).* — Pendant que les Portugais cherchaient la route des Indes vers l'est en passant par le sud de l'Afrique, un Génois, **Christophe Colomb,** s'était persuadé qu'on pouvait la trouver en se dirigeant vers l'ouest, en sens opposé. On croyait en effet, à cette époque, que les Indes, la Chine et le Japon étaient beaucoup plus proches de l'Europe et qu'il suffisait

de traverser l'Atlantique pour y arriver. Résolu donc, comme il l'écrivait lui-même à « *passer par la voie de l'ouest à la terre où naissent les épiceries* », Colomb sollicita et obtint du roi d'Espagne, non sans de longs débats, trois caravelles et 120 hommes.

Il partit hardiment de *Palos* (près de Séville), le 3 août 1492. Après une longue traversée de deux mois au cours de laquelle les marins, inquiets, voulurent maintes fois revenir en arrière, Christophe Colomb aperçut enfin la terre : c'était une des petites îles du nord des Antilles.



LES GRANDS VOYAGES DE DÉCOUVERTE (à la fin du XVe siècle.)

Il crut avoir atteint l'Asie et chercha trois mois, sans succès bien entendu, les empereurs du Cathay (Chine) et de Cipango (Japon) pour leur remettre des lettres du roi d'Espagne. A son retour, il fut reçu triomphalement. Mais ayant fait par la suite trois autres voyages sans rapporter beaucoup d'or ni d'épices, il tomba en disgrâce et mourut en 1506, toujours persuadé qu'il avait atteint les Indes. C'est pourquoi on appela *Indiens*, et le nom leur a été conservé, les indigènes des pays découverts par Colomb.

2° *L'expédition de Magellan fit le tour du monde (1519-1522).* — Quelques années plus tard, **Amerigo Vespucci,** un Florentin passé lui aussi au service de l'Espagne, ayant fait à son tour plusieurs voyages sur les traces de Colomb, émit l'idée qu'il s'agissait là non des Indes, mais d'un Nouveau Monde. En son honneur, on l'appela désormais l'**Amérique.**

En 1513, *Balboa* confirma cette supposition. Il débarqua à Panama et aperçut de l'autre côté de l'isthme un immense océan. Mais la preuve certaine que l'Amérique était bien un nouveau continent fut donnée par **Magellan.** Magellan partit d'Espagne, longea les côtes de l'Amérique du Sud, traversa le long détroit qui porte maintenant son nom, franchit le Pacifique (qu'il appela

ainsi parce qu'il n'y rencontra pas de tempêtes) et aborda aux Iles Philippines, où il fut tué. Son lieutenant poursuivit le voyage, toucha enfin les véritables Indes où il fit une cargaison d'épices, contourna l'Afrique et rentra en Espagne, ayant ainsi, pour la première fois, *accompli le tour de la terre*. L'expédition avait duré trois ans (1519-1522) et il ne rentra que 18 hommes sur 265 partis avec Magellan.

3° Les Espagnols créèrent en Amérique un immense empire colonial. — A la suite de Colomb, un grand nombre d'Espagnols : aventuriers ou *conquistadors*, fonctionnaires, prêtres, marchands, partirent pour coloniser l'Amérique et y fondèrent, au nom du roi, un immense empire. **Fernand Cortez,** avec une troupe de 660 hommes, s'empara du Mexique. Un autre chef de bandes, **François Pizarre,** conquit le Pérou. Les populations, pourtant déjà civilisées, étaient effrayées par les armes à feu des Européens, leurs chevaux et leurs chiens, qu'elles ne connaissaient pas.

Les Espagnols se montrèrent souvent féroces et cruels envers les indigènes. Ils les contraignirent à travailler pour eux, à extraire l'or et l'argent des mines. Peu habitués à ce dur travail, des millions d'Indiens périrent. Un évêque espagnol, *Las Casas*, prit pitié d'eux et on les remplaça par des nègres d'Afrique plus vigoureux. Mais ce fut là l'origine d'un autre affreux commerce : *la traite des nègres* qui devait durer jusqu'à la Révolution.

L'Empire colonial espagnol fut beaucoup plus durable que l'empire portugais et aujourd'hui encore les pays indépendants de l'Amérique du Sud ont gardé en grande partie la race, la langue et la civilisation espagnoles.

4° A la suite des grandes découvertes, la vie économique se transforma profondément. — Les grandes découvertes maritimes entraînèrent, au XVe et au XVIe siècles, de nombreuses et importantes conséquences :

a) Les marins hollandais, anglais, français, entreprirent aussitôt à leur tour de lointains voyages. L'armateur *Ango*, de Dieppe, lança ses flottes vers l'Amérique, l'Afrique et l'Inde. **Jacques Cartier,** de Saint-Malo, découvrit *Terre-Neuve* et le *Canada* en 1535.

b) Le centre du commerce international *se déplaça de la Méditerranée vers l'océan Atlantique*. Gênes, Venise, Marseille perdirent aussitôt une grande partie de leur importance. *Lisbonne*, *Bordeaux*, *La Rochelle*, *Nantes*, *Le Havre* qui fut créé à cette époque, *Anvers* surtout devinrent des ports très actifs.

c) Des denrées nouvelles (le *cacao*, le *café*, le *quinquina*, le *tabac*), des cultures (*pomme de terre*, *tomate*, *topinambour*), des animaux (*dindon*, *perroquet*), pour la plupart originaires d'Amérique, furent alors introduits en Europe.

d) Mais c'est surtout l'**afflux des métaux précieux** : or et argent, qui provoqua, au XVIe siècle, les plus grandes transformations économiques. On estime qu'il y eut alors en Europe 12 *fois plus d'or et d'argent* qu'un demi-siècle auparavant. L'Espagne et le Portugal devinrent très riches. Mais cette richesse fit leur malheur. Espagnols et Portugais ne travaillèrent plus et leur fortune passa bientôt entre les mains des commerçants et artisans de France, d'Allemagne ou d'Italie. L'Espagne, un siècle plus tard, était retombée dans la plus complète misère.

e) L'abondance de l'or entraîna la **hausse des prix.** Le coût de la vie fut cinq fois plus élevé en Espagne, trois fois plus en France. Cette abondance favorisa d'autre part le développement des *Banques*, des *Bourses*, et le *prêt à crédit*. La Bourse d'Anvers, la première, fut ouverte en 1531 *aux marchands de toutes les nations*. Beaucoup de ces marchands firent des fortunes énormes et ce furent là les *débuts du capitalisme*.

f) Enfin le *savoir* lui aussi fut considérablement accru. La découverte de nouvelles terres, de nouvelles races, de nouvelles civilisations élargit les idées. Les hommes se rendirent compte que la terre n'était pas, comme ils le pensaient auparavant, un disque plat. Les croyances religieuses elles-mêmes en furent atteintes et c'est ainsi que les esprits se trouvèrent disposés à accepter presque aussitôt les nouveautés de la Réforme.

RÉSUMÉ

I

1. Les Temps Modernes succèdent au Moyen Age. De grandes inventions : la boussole, la poudre à canon, le papier et surtout l'imprimerie transformèrent alors l'existence et les idées de nos ancêtres.

2. A la fin du XVe siècle, de grandes découvertes maritimes furent faites par les Portugais qui cherchaient une nouvelle « route des épices ».

3. Vasco de Gama réussit à trouver cette route en faisant le tour de l'Afrique. Les Portugais établirent aux Indes et dans les Iles de la Sonde un empire qui dura peu de temps.

II

1. Christophe Colomb, en cherchant la route de l'Inde par l'ouest, découvrit l'Amérique (1492).

2. Une autre expédition, celle de Magellan, fit, pour la première fois, le tour du monde (1519-1522).

3. Les conquérants espagnols créèrent au Mexique et au Pérou un immense empire colonial. Ils se montrèrent souvent cruels envers les Indiens.

4. Les grandes découvertes eurent de nombreuses conséquences : nouvelles explorations comme celles de Jacques Cartier au Canada; déplacement du commerce de la Méditerranée vers l'Atlantique; introduction de cultures et de denrées nouvelles en Europe; afflux considérable d'or et d'argent; enrichissement, puis appauvrissement de l'Espagne; changements dans les idées et les croyances des hommes du XVIe siècle.

DATES A RETENIR

1450 : Invention de l'imprimerie par Gutenberg.

1492 : Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

1519-1522 : Expédition de Magellan autour du monde.

Questions et travaux personnels. — 1. *Construisez une boussole primitive et comparez-la à une boussole actuelle.* — 2. *De quel peuple nous vinrent l'invention de la poudre et celle du papier ?* — 3. *Imprimez vos initiales avec des caractères mobiles en bois. Dites en quoi consista l'invention de Gutenberg.* — 4. *Pourquoi fut-elle importante ?* — 5. *Quelle fut la principale cause des grandes découvertes maritimes ?* — 6. *Montrez (ou tracez) sur une carte du monde les routes suivies par Vasco de Gama, Christophe Colomb, Magellan.*

1. *Pourquoi Colomb appela-t-il Indiens les indigènes de l'Amérique ?* — 2. *D'où vient ce nom d'Amérique ?* — 3. *Par qui fut créé l'empire colonial espagnol ?* — 4. *Citez des découvertes faites aussi par un Français.* — 5. *Quels nouveaux produits furent importés d'Amérique ?* — 6. *Quelles furent les conséquences de l'afflux d'or et d'argent en Espagne ?*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Les révélations de Marco Polo. — En Chine, un grand fleuve, le Yangtsé « s'étend si loin et traverse tant de villes qu'il y a sur ses eaux plus de navires et plus de marchandises que sur tous les fleuves du pays des Chrétiens et sur toute leur mer (la Méditerranée). Ce fleuve traverse seize provinces et il y a sur ses rives plus de deux cents grandes cités. Dans cette contrée on récolte une immense quantité de blé et de riz et on le porte jusqu'à la grande cité de *Cambalu* (Pékin) par eau ; non pas par mer mais par fleuves et par lacs. La cité nommée *Zaïtoun* (Fou Tchéou) est le port où tous les navires de l'Inde abordent. Il trafique aussi avec les îles Philippines et les îles de la Sonde où l'on récolte maintes espèces précieuses et du poivre blanc comme de la neige et aussi du noir. Prodigieuse est la quantité d'or et d'autres choses précieuses qu'on y trouve. Quand les vaisseaux de Zaïtoun y vont, ils reviennent avec de grands profits, mais leur voyage dure un an. Ils vont l'hiver et reviennent l'été, car le vent ne change que deux fois : l'hiver, il souffle vers ces îles et l'été vers le continent... Et sachez que, pour un navire de poivre qui vient à Alexandrie, afin d'être transporté dans le pays des chrétiens, il en vient cent à ce port de Zaïtoun.

(Livre des Merveilles.)

2. Arrivée de Vasco de Gama à Calicut. — « Nous mouillâmes le long de la côte, à environ une demi-lieue du rivage, et lorsque nous fûmes établis là, quatre embarcations parties de la terre vinrent nous trouver : ils voulaient savoir quelles gens nous étions... ; le jour suivant, Vasco de Gama envoya l'un de nos forçats à Calicut et ceux dont il était accompagné le menèrent où se trouvaient deux Maures de Tunis qui savaient parler le castillan et le génois, et la première bienvenue qu'ils lui donnèrent fut celle-ci : « Au diable qui te tient, qui t'a amené ici ? » Ils lui demandèrent ce que nous venions chercher de si loin et il leur répondit que nous venions chercher des chrétiens et des épices... Un de ces Maures revint avec notre forçat au navire et lorsqu'il fut à bord nous dit ces paroles : « Bonne chance ! Bonne chance ! Beaucoup de rubis... Beaucoup d'émeraudes... Vous devez rendre bien des grâces à Dieu de vous avoir conduits vers une terre où il y a tant de richesses ! »

(Journal de route d'un compagnon de Vasco de Gama.)

3. Christophe Colomb accoste aux Antilles. — « Les hommes et les femmes sont nus... Leurs cheveux gros comme des crins de queue de cheval, tombaient devant jusque sur leurs sourcils ; par derrière il en pendait une longue mèche, qu'ils ne coupent jamais... Ils ne sont ni noirs ni blancs : il y en a qui se peignent en blanc ou en orange, ou avec tout autre couleur, soit le corps entier, soit seulement la figure, ou les yeux, ou le nez. Ils n'ont pas d'armes comme les nôtres, et ne savent pas

ce que c'est. Quand je leur montrais des sabres, ils les prenaient par le tranchant et se coupaient les doigts. Ils n'ont pas de fer. Leurs sagaies sont des bâtons. La pointe n'est pas en fer, mais quelquefois une dent de poisson ou quelques autres corps durs... Je les regardai avec beaucoup d'attention pour m'assurer s'ils avaient de l'or, et je remarquai que plusieurs en portaient un petit morceau à un trou qu'ils se font au nez. Je réussis à apprendre, au moyen de signes, qu'en naviguant vers le sud, nous trouverions une contrée dont le roi avait de grands vases d'or et une grande quantité de ce métal... »

CHRISTOPHE COLOMB *(Journal du premier voyage.)*

4. Souffrance des marins de Magellan dans l'océan Pacifique. — « Pendant l'espace de 3 mois et 20 jours, nous parcourûmes à peu près 4.000 lieues d'une mer que nous appelâmes le Pacifique, parce que durant tout le temps de notre traversée, nous n'essuyâmes point la moindre tempête... Nous navigâmes pendant tout ce temps, sans goûter d'aucune nourriture fraîche. Le biscuit que nous mangions n'était plus du pain, mais une poussière mêlée de vers qui en avaient dévoré toute la substance. L'eau que nous étions obligés de boire était putride et puante. Nous fûmes même contraints, pour ne pas mourir de faim, de manger des morceaux de cuir de bœuf dont on avait recouvert la grande vergue pour empêcher que la corde ne rongeât le bois. Ces cuirs étaient si durs qu'il fallait les faire tremper pendant 4 à 5 jours dans la mer pour les rendre un peu tendres. Ensuite, nous les mettions sur la braise pour les manger. Souvent même, nous avons été réduits à nous nourrir de sciure de bois, et les souris même étaient devenues des mets si recherchés qu'on les payait fort cher. Ce n'était pas tout encore. Notre plus grand malheur était de nous voir attaqués d'une espèce de maladie *(scorbut)* par laquelle les gencives se gonflaient au point de surmonter les dents. Et ceux qui en étaient attaqués ne pouvaient prendre aucune nourriture. Dix-neuf d'entre nous en moururent. »

Récit de PIGAFETTA, compagnon de Magellan.

5. Cortès et ses compagnons visitent le marché indien de Mexico. — En arrivant à la grande place, comme nous n'avions jamais vu jusque-là pareille chose, nous tombâmes en admiration devant l'immense quantité de monde et de marchandises qui s'y trouvait, non moins qu'à l'aspect de l'ordre et bonne réglementation que l'on y observait en toutes choses. Chaque espèce de marchandise était à part, dans les locaux qui lui étaient assignés. Commençons par les marchands d'or, d'argent, de pierres précieuses, de plumes, d'étoffes, de broderies; puis les esclaves, hommes et femmes, dont il y avait une quantité à vendre; la plupart étaient attachés par le cou à de longues perches formant collier pour qu'ils ne puissent point prendre la fuite. D'autres marchands se trouvaient là, vendant des étoffes en coton ainsi que divers ouvrages en fil tordu; on y voyait aussi des marchands de cacao. Ceux qui vendaient des étoffes de nequen, des cordages, des cotaras ou chaussures en fibres de nequen, les racines de la même plante qui deviennent sucrées par la cuisson et d'autres produits qui en sont extraits, tout cela occupait un local à part. Il y avait aussi des peaux de tigre, de lion, de loutre, de chacal, de chevreuil, de blaireau et de chat sauvage.

Dans un autre quartier de la place, on remarquait des marchands de haricots, de légumes; des vendeurs de poules, de coqs d'Inde, de lapins, de lièvres, de canards, de petits chiens. Des femmes vendaient des choses cuites, des tripes. Il y avait encore le coin de la poterie, depuis les jarres d'une taille gigantesques, jusqu'aux plus petits pots; celui des marchands de miel, de sucre candi et autres friandises, des marchands de cochenille, d'herbes, de tabac, de bois, de planches, de boiseries, de bancs, etc. Je vis même des pavillons pour abriter trois juges dans leurs fonctions et des espèces d'alguazils vérificateurs qui surveillaient les objets mis en vente.

D'après BERNAL DIAZ DEL CASTILLO *(Histoire véridique de la conquête de la Nouvelle-Espagne).*

CHAPITRE XVIII

LA RENAISSANCE

1re Leçon : LA RENAISSANCE EN ITALIE ET DANS LES AUTRES PAYS

1° En Italie, au XVe et au XVIe siècle, l'imitation de l'antiquité provoqua une magnifique renaissance des lettres et des arts. — Au XIIIe siècle, durant la plus belle période du moyen âge, les arts et les lettres s'étaient déjà, nous l'avons vu, magnifiquement épanouis. Au XVe et surtout au XVIe siècle une nouvelle floraison de chefs-d'œuvre eut lieu en Europe. Mais elle prit cette fois *l'antiquité grecque et romaine* pour modèle. Il sembla que celle-ci renaissait, après mille ans d'oubli, et c'est pourquoi on a donné le nom de **Renaissance** à cette nouvelle période de brillante civilisation humaine.

La Renaissance commença en **Italie** sous l'influence de plusieurs causes.

a) Au temps où la France souffrait encore des maux de la guerre de Cent Ans, l'Italie, grâce au commerce méditerranéen, connaissait une existence *riche et prospère*. Ses grandes villes : Rome, Florence, Milan, Venise, étaient gouvernées par des *princes* tout-puissants (comme les Médicis à Florence) ou par une aristocratie de marchands (comme à Venise) qui avaient, avec la fortune, le goût du luxe et des arts. On les appelait des *Mécènes*, du nom d'un ami de l'empereur Auguste, parce qu'ils protégeaient, comme Mécène dans l'antiquité, les artistes et les écrivains.



Cl. Alinari.

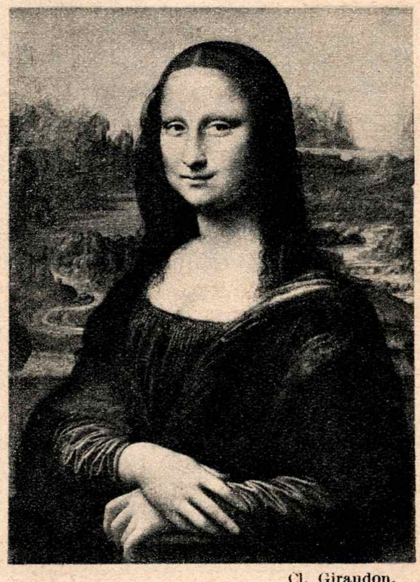
FLORENCE. LA CATHÉDRALE, appelée encore le Dôme.

Ce dôme a 142 m. de circonférence, il date du début du XVIe s. et a été construit par Brunelleschi. *A gauche*, le « Campanile » de Giotto (début du XIVe siècle). Les murs sont faits d'assises alternées de marbre blanc et de marbre rose.

b) Au XVe siècle on se prit de passion pour les **œuvres de l'antiquité,** demeurées plus nombreuses en Italie qu'ailleurs et jugées supérieures aux arts venus de l'étranger. *Les ruines* des monuments romains, avec leurs arcs, leurs colonnes, leurs frontons triangulaires, inspirèrent les architectes dans la construction des palais et des châteaux commandés par les princes ou les riches bourgeois. De belles églises de marbre s'élevèrent, surmontées, au lieu de flèches gothiques, de vastes coupoles ou

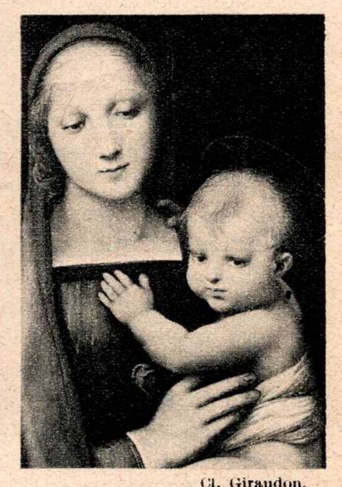
dômes (Dôme de Florence), et précédées d'élégants *campaniles* (clochers). On fit aussi des *fouilles* et on découvrit de belles statues antiques et des bas-reliefs que les sculpteurs se mirent à étudier et à imiter.

c) Des hommes intelligents et cultivés, appelés **humanistes** recherchaient de leur côté avec ardeur, dans les bibliothèques des couvents, les *manuscrits* des écrivains de l'antiquité, grecs ou latins et, grâce à *l'imprimerie* récemment découverte, les firent connaître partout. Un véritable enthousiasme anima l'Italie pour la beauté antique sous toutes ses formes et ce pays devint alors, sous son ciel bleu et ensoleillé, avec ses cités prospères, le plus civilisé de toute l'Europe.



Cl. Giraudon.
LA JOCONDE, par Léonard de Vinci.
(*Musée du Louvre.*)

2° *Les plus grands artistes italiens de la Renaissance furent Léonard de Vinci, Raphaël et Michel-Ange.* — Dès la fin du Moyen Age, l'Italie avait déjà eu de très grands écrivains : *Dante* (1265-1321), auteur de la «Divine Comédie», le poète *Pétrarque*, des sculpteurs et des peintres admirables. A l'époque de la Renaissance, chaque ville s'illustra de nombreux artistes de génie, des peintres surtout. A *Florence*, la « ville des fleurs », ce sont par exemple, *Botticelli* (Le Printemps) et le moine *Fra Angelico* qui peignit avec de riches couleurs de frais et suaves sujets religieux où s'exprime une ardente piété. A *Venise* triomphent *le Titien* (auteur de beaux portraits de Charles-Quint, François Ier, Henri II) et *Paul Véronèse* (Les Noces de Cana, au Louvre). Mais les plus grands de tous les artistes italiens de la Renaissance furent Léonard de Vinci, Raphaël et Michel-Ange.



Cl. Giraudon.
LA MADONE DU « GRAND-DUC »,
par Raphaël.
(*Florence. Palais Pitti.*)

Léonard de Vinci (1452-1519) né à Florence, fut un homme universel, qui avait tout étudié, à la fois ingénieur, architecte, physicien, chimiste, mathématicien, sculpteur, peintre. Il eut même l'idée de l'aviation et de la navigation sous-marine. A la fin de sa vie, il vint en France, appelé par François Ier à sa cour, et y mourut quelques années après. Ses plus belles œuvres sont des peintures : *la Cène* (à Milan), la *Vierge aux Rochers* (Louvre) et surtout la célèbre *Joconde* (Louvre).

Raphaël (1483-1520), fut le favori des grands papes Jules II et Léon X qui voulaient, tant ils l'admiraient, faire de lui un cardinal. Il décora les salles du Vatican et peignit d'innombrables Vierges, ses *Madones*, d'une beauté parfaite (*La Sainte Famille*, au Louvre, la *Vierge à la chaise*). On le surnommait « le Divin ». Comblé d'honneurs, il mourut à trente-sept ans.



Basilique Saint-Pierre, Rome.



Cl. Giraudon.

Moïse, par Michel-Ange.

Une des quarante statues qui devaient composer le tombeau du pape Jules II. Haute de 2 m. 55, elle donne une impression de gravité douloureuse et aussi de puissance surhumaine.

Michel-Ange (1475-1564), Florentin et esprit universel comme Vinci, fut un très grand peintre, sombre, triste, accablé par les malheurs de sa patrie alors envahie (guerres d'Italie). Architecte, il travailla à la construction de la *Basilique Saint-Pierre de Rome*, dont la coupole s'élève presque deux fois plus haut (123 m.) que les tours de Notre-Dame de Paris. Peintre, il décora les plafonds de la *Chapelle Sixtine* du Vatican (Création du Monde et Jugement dernier). Sculpteur, il a laissé des statues (*Moïse*, *Tombeau des Médicis* à Florence) où domine l'impression de puissance et de force.

3° Dans les autres pays d'Europe, il y eut aussi une renaissance littéraire et artistique. — D'Italie, la civilisation de la Renaissance se répandit bientôt dans toute l'Europe. Des peintres, des écrivains, des savants apparurent nombreux, animés de l'esprit nouveau, libre et indépendant, et de la joie de vivre qui caractérisent les hommes de cette époque.

Aux Pays-Bas naît **Erasme** (1467-1536) le plus grand des humanistes du temps. Les peintres *Van Eyck* et *Memling* (*La Châsse de sainte Ursule*, à Bruges) égalent presque les peintres italiens.

En Allemagne, c'est la peinture également, avec *Albert Dürer* et *Hans Holbein*, qui produit les plus beaux chefs-d'œuvre.

L'*Angleterre*, à la fin du XVIe siècle, s'enorgueillit de **Shakespeare** (1564-1616), l'immortel auteur de tragédies et de comédies, l'Espagne, de **Cervantès** (1547-1616) qui raille dans son *Don Quichotte* l'esprit romanesque des derniers chevaliers.

Ailleurs, en Pologne, le savant **Copernic** (1473-1543), à l'aide d'instruments grossiers fabriqués de ses propres mains, observe les astres. Il enseigne l'un des premiers, et contre les croyances d'alors, que la terre n'est pas immobile au centre du monde, mais qu'elle est une planète tournant,

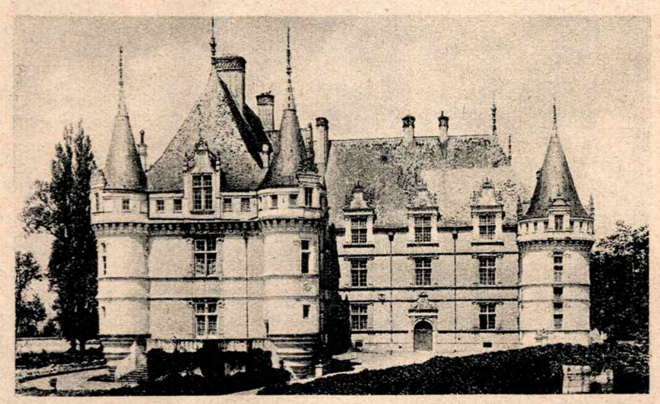
ainsi que plusieurs autres, autour du soleil. Ainsi, dans les arts, dans les lettres et dans les sciences, la Renaissance vit éclore des œuvres admirables. Beaucoup d'entre elles sont aujourd'hui la gloire des musées et des grandes villes d'Europe. La France, comme nous allons le voir, prit elle aussi, une grande part à ce mouvement.

2e Leçon : LA RENAISSANCE EN FRANCE. LES HUMANISTES

1° A la faveur des guerres d'Italie, les Français découvrirent les beautés de la Renaissance italienne. — Au temps de la Renaissance italienne, la France, sans avoir de grands génies comme Vinci, Raphaël ou Michel-Ange, ne manquait pas de bons artistes, tels que le peintre et miniaturiste *Jean Fouquet* ou le sculpteur *Michel Colombe* (*tombeau du duc de Bretagne,* à Nantes). On achevait, à la même époque, la construction des belles cathédrales gothiques.

Mais les **guerres d'Italie** (1498-1516) allaient être, pour nos rois et nos chevaliers, une véritable révélation de la beauté la plus neuve et la plus diverse. Charles VIII, Louis XII et François Ier furent éblouis par le ciel, les paysages et surtout les splendeurs de l'architecture et de la peinture italiennes. Rentrés en France dans leurs sombres châteaux forts, ils voulurent aussitôt changer le cadre de leur existence, avoir eux aussi de beaux palais, des demeures vastes, bien éclairées, agréables, ornées de peintures, de meubles et de tapisseries semblables à ceux qu'ils avaient vus. Ils firent venir des artistes italiens en France. Nos propres artistes allèrent en Italie étudier les modèles qui plaisaient alors. La *mode*, dans tous les domaines, fut à l'art italien et, à la suite de *François Ier* devenu à son tour le plus généreux des mécènes, princes, gentilshommes et bourgeois des villes eux-mêmes demandèrent aux artistes français de leur donner de belles œuvres inspirées des traditions antiques ressuscitées.

2° La Renaissance française fut surtout architecturale (châteaux de la Renaissance). — La Renaissance italienne avait eu surtout de très grands peintres. C'est dans l'*architecture* que brilla la Renaissance française. Aux châteaux forts massifs n'ayant que des meurtrières pour ouvertures, succédèrent d'élégantes demeures éclairées par de nombreuses fenêtres rectangulaires, ornées de sculptures, de clochetons, de lucarnes et de cheminées monumentales. Les anciens fossés devinrent des pièces d'eau où se reflétait gracieusement, comme dans un miroir, la silhouette de l'édifice.



Cl. S.N.C.F.

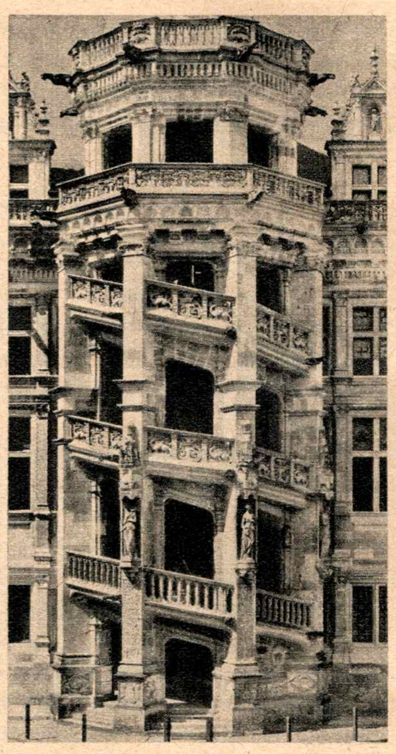
CHATEAU D'AZAY-LE-RIDEAU (Indre-et-Loire).

C'est au XVIe siècle que furent construits, dans cette Touraine ou « Jardin de la France » qu'aimaient

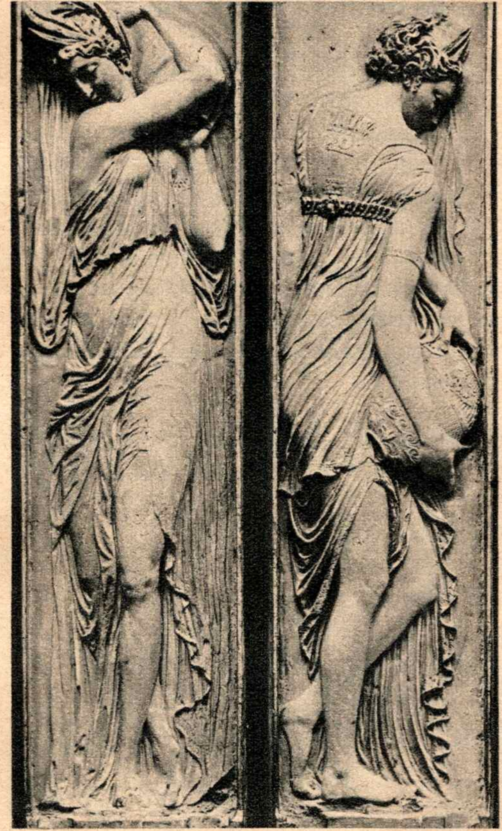
particulièrement nos rois, les magnifiques **Châteaux de la Loire** : *Azay-le-Rideau, Chambord, Chenonceaux, Blois, Amboise, etc.* Bientôt les fêtes de la Cour vinrent les animer joyeusement.

Aux environs de Paris s'élevèrent les châteaux de *Fontainebleau*, d'*Anet*, de *Saint-Germain-en-Laye.* A Paris même, le grand architecte **Pierre Lescot** édifiait un nouveau *Louvre*, tout inspiré de l'antique, et **Philibert Delorme** le palais des *Tuileries* (brûlé en 1871).

Les villes elles-mêmes se faisaient construire de très beaux *Hôtels de Ville* dans le goût de la Renaissance.



CHATEAU DE BLOIS. Le grand escalier extérieur sur la cour.



Cl. Giraudon.

JEAN GOUJON. NYMPHES DE LA FONTAINE DES INNOCENTS, A PARIS.

Deux des quatre nymphes qui ornent cette fontaine. Admirer leur sveltesse, leur grâce, la perfection du drapé. Comparer avec les sculptures grecques.

Palais et demeures s'ornaient de meubles d'une grande richesse, de tapisseries, de coffrets, d'objets d'orfèvrerie, de livres. Partout le luxe se répandait.

3° *Des sculpteurs et des peintres produisent aussi de belles œuvres.* — Les autres arts ne donnèrent pas d'aussi remarquables chefs-d'œuvre que les palais et les châteaux. Il faut retenir néanmoins les noms de deux grands sculpteurs : **Jean Goujon** auteur des bas-reliefs de la *Fontaine des Innocents* à Paris et dont les nymphes gracieuses évoquent la Grèce antique ; **Germain Pilon,** sculpteur des *Trois Grâces* (Louvre) inspirées elles aussi de l'antiquité.

Les peintres **Jean** et **François Clouet** firent

de très beaux *portraits*, à l'huile ou au crayon, des rois, des seigneurs et des dames de la Cour. Un savant, en même temps qu'un artiste, **Bernard Palissy,** noble entre tous par son énergie et sa passion de l'art, réussit, à force de travail, à retrouver le secret des faïences émaillées et créa de belles pièces décoratives, en particulier des *plats* ornés en relief de plantes, de feuilles, de coquillages ou de poissons.

4° *Grâce aux humanistes, la Renaissance littéraire fut aussi brillante que la Renaissance artistique.* — En même temps qu'une Renaissance des arts, une brillante Renaissance littéraire eut lieu également en France, au XVIe siècle. Comme en Italie, de savants *humanistes* : *Guillaume Budé, Henri Estienne* étudièrent et publièrent les chefs-d'œuvre des grands écrivains de l'antiquité (Homère, Platon, Aristote, Virgile, etc...). François Ier, surnommé alors le *Père des lettres*, les encouragea beaucoup. Il favorisa l' « Imprimerie royale » devenue par la suite notre Imprimerie Nationale. C'est lui aussi qui créa, en 1530, le *Collège de France*, où de savants professeurs vinrent enseigner librement le latin, le grec, l'hébreu et les sciences.



Cl. Giraudon.

François RABELAIS,
né près de Chinon (1494). Mort en 1553.

De grands noms illustrent la littérature française de la Renaissance : ceux de *Marot*, le poète-courtisan, de *Du Bellay*, auteur des « Regrets » où il chante avec mélancolie l'amour de son pays natal, de **Ronsard** surtout, le « Prince des poètes français » d'alors, chef de la *Pléiade* ou groupe de sept poètes admirateurs et imitateurs de l'antiquité.

Deux grands prosateurs de ce temps sont aussi demeurés célèbres : **Rabelais** qui, dans son *Gargantua et Pantagruel*, raille de manière comique les défauts de son temps et **Montaigne** dont les *Essais* renferment toute la sagesse pratique d'un esprit observateur et tout nourri des Grecs et des Latins. Rabelais et Montaigne dans leurs ouvrages, proposèrent aussi d'heureuses réformes dans l'éducation des enfants.

Mais l'amour de la beauté et la joie de vivre, empruntés à l'antiquité, ne furent pas les seuls traits de caractère des hommes du XVIe siècle : ils eurent aussi le goût de l'indépendance d'esprit, le besoin de discuter toutes les idées de leur temps et c'est ainsi qu'une révolution religieuse, *la Réforme*, devait suivre de près la révolution intellectuelle et artistique.

RÉSUMÉ

I

Au XVe et au XVIe siècle, les écrivains et les artistes, encouragés par des « Mécènes », produisirent de nombreux chefs-d'œuvre imités de l'antiquité. Ce mouvement, auquel on a donné le nom de Renaissance, commença en Italie.

2. Rome, Florence et Venise devinrent les plus belles villes d'art de l'Italie. Les trois plus grands génies de la Renaissance italienne furent Léonard de Vinci, Raphaël et Michel-Ange.

3. Les autres pays d'Europe eurent de grands peintres et aussi de très grands écrivains comme Shakespeare et Cervantès.

II

1. A l'occasion des guerres d'Italie, les Français découvrirent les merveilles de la Renaissance italienne et voulurent les imiter.

2. Les rois de France se firent construire de magnifiques châteaux (Châteaux de la Loire, Fontainebleau, le Louvre, les Tuileries) par des architectes comme Pierre Lescot et Philibert Delorme.

3. Des sculpteurs : Jean Goujon et Germain Pilon, des peintres : les Clouet; un grand artiste : Bernard Palissy, ajoutèrent encore à la gloire de la Renaissance française.

4. La littérature, elle aussi, fut renouvelée par l'imitation de l'antiquité. François Ier fonda le Collège de France. Les plus grands écrivains français de la Renaissance furent Rabelais, Ronsard et Montaigne.

DATES A RETENIR

XVe siècle : Renaissance italienne.

XVIe siècle : Renaissance française.

Questions et travaux personnels. — 1. *Y avait-il, avant la Renaissance, des chefs-d'œuvre artistiques en France ? Lesquels ?* — 2. *Dans quel pays commença la Renaissance ?* — 3. *Quelles œuvres de l'antiquité furent-elles alors retrouvées et imitées ?* — 4. *Citez les grandes villes d'Italie qui favorisèrent le plus le développement artistique.* — 5. *Quels furent les trois plus grands génies de la Renaissance italienne ?* — 6. *Dites ce que vous savez de chacun d'eux.* — 7. *Comparez une église gothique et une église de la Renaissance italienne.* — 8. *Citez de grands écrivains ou artistes des autres pays d'Europe au* XVIe *siècle.*

1. *A quelle occasion les Français découvrirent-ils la Renaissance italienne ?* — 2. *Pourquoi voulurent-ils l'imiter ?* — 3. *Citez les plus beaux châteaux construits en France à l'époque de la Renaissance.* — 4. *Avez-vous visité un château de la Renaissance ? Lequel ? Décrivez-le ?* — 5. *Comparez un château féodal et un château de la Renaissance.* — 6. *S'il existe un château Renaissance dans votre région, étudiez-le et dessinez-le.* — 7. *Observez et dessinez de même les plus intéressants des monuments de la Renaissance dans votre région : églises, vieux hôtels, tours, maisons, fontaines, portes,*

sculptures sur pierre ou sur bois, meubles, etc. — 8. *Reproduisez en modelage un ornement simple emprunté à une œuvre d'art de la Renaissance.* — 9. *Visitez le musée le plus proche et observez-y les toiles des peintres de la Renaissance.* — 10. *Quel roi de France protégea le plus les artistes de cette époque?* — 11. *Quels furent les plus grands écrivains français de la Renaissance?*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. L'ardeur de Léonard de Vinci. — Il venait souvent de grand matin au couvent des Grâces; et cela je l'ai vu moi-même. Il montait en courant sur son échafaudage. Là, oubliant jusqu'au soin de se nourrir, il ne quittait pas les pinceaux depuis le lever du soleil jusqu'à ce que la nuit tout à fait noire le mît dans l'impossibilité absolue de continuer. D'autres fois, il était trois ou quatre jours sans y toucher; seulement, il venait passer une heure ou deux, les bras croisés, à contempler ses figures et, apparemment, à les critiquer en lui-même. Je l'ai encore vu en plein midi, quand le soleil dans la canicule rend les rues de Milan désertes, partir de la citadelle, où il modelait en terre son cheval de grandeur colossale, venir au couvent, sans chercher l'ombre et par le chemin le plus court, là, donner en hâte un ou deux coups de pinceau à l'une de ses têtes et s'en aller sur-le-champ.

MATTEO BAUDELLA.

2. Michel-Ange devient sculpteur. — Un jour dans le jardin des Médicis à Florence, où Laurent le Magnifique avait rassemblé de nombreuses statues antiques, Michel-Ange qui ne cessait d'admirer la beauté de ces marbres, remarqua la tête d'un faune au visage de vieux, avec une longue barbe, une face riante et une bouche entrouverte. Il entreprit de refaire ce faune dans un bloc de marbre qu'il se fit donner par un des maîtres du chantier. En peu de jours, Michel-Ange eut achevé son travail. Il ouvrit la bouche du faune à la manière d'un homme qui rit, si bien que dans la cavité on découvrait toutes les dents. Laurent le Magnifique étant venu voir le jeune homme alors âgé de quinze ans qui polissait son marbre le plaisanta à ce sujet : « Oh ! tu as fait ce faune bien vieux et tu lui laisses toutes ses dents ! Ne sais-tu pas qu'aux vieux de cet âge, il en manque toujours quelqu'une ? » Resté seul, Michel-Ange cassa à son vieux une dent de la mâchoire supérieure et perfora la gencive, comme si la dent en était sortie avec sa racine et il attendit anxieusement la visite que devait lui faire le lendemain Laurent le Magnifique.

Quand celui-ci revint et qu'il s'avisa de la bonté et de la simplicité du jeune homme, il en rit beaucoup. Puis ayant été frappé par la perfection de l'œuvre et par l'âge de l'artiste, il décida de l'aider et de favoriser son talent en le recueillant dans son palais.

D'après la *Vie de Michel-Ange* par son élève *Ascario Condini.*

3. Les épreuves de Bernard Palissy. — *Après vingt-cinq ans passés à la recherche du secret des émaux, Bernard Palissy connut, avant de parvenir à sa découverte, de dures épreuves qu'il rapporte comme suit :*

« ...Le bois m'ayant manqué, je fus contraint de brûler les pieux qui soutenaient les treilles de mon jardin, puis les tables et le plancher de la maison. J'étais en une telle angoisse que je ne saurais dire, car j'étais tout tari et desséché, à cause du labeur et de la chaleur des fourneaux. Il y avait plus d'un mois que ma chemise n'avait séché sur moi. Et encore, pour me consoler, on se moquait de moi, et même ceux qui auraient dû me secourir allaient crier par la ville que je faisais brûler le plancher et ainsi me faisaient passer pour fou.

Les autres disaient que je cherchais à faire de la fausse monnaie, ce qui était un mal qui me faisait

sécher sur les pieds et je m'en allais par les rues tout courbé comme un homme honteux. J'étais endetté en plusieurs lieux et personne ne me secourait; mais au contraire on se moquait de moi. Tout cela m'a causé un tel travail et une telle tristesse d'esprit qu'avant d'avoir vu rendre mes émaux fusibles, j'ai pensé entrer jusqu'à la porte du sépulcre... J'allais souvent me promener dans la prairie de Saintes, en considérant ma misère et mes ennuis. Toutefois l'espérance que je conservais me faisait continuer mes recherches ».

D'après BERNARD PALISSY (*Œuvres*).

4. Un programme d'études à l'époque de la Renaissance. — *Nous le trouvons dans la lettre que le géant Gargantua adresse à son fils Pantagruel :*

« Mon fils, je t'invite à employer ta jeunesse à devenir savant et vertueux. J'entends et veux que tu apprennes les langues à la perfection : premièrement, la langue grecque; secondement la langue latine et puis l'hébreu, le chaldéen, l'arabe. Tu dois connaître l'histoire et la géographie. Quand tu étais plus petit, je te donnais quelques notions de géométrie, d'arithmétique et de musique; poursuis dans ces études et ajoute une connaissance achevée de l'astronomie. Méprise l'astrologie. Apprends le droit romain pour être capable d'en discuter avec une haute compétence.

Quant à la connaissance des faits de la nature (*sciences physiques et naturelles*), je veux que tu t'y adonnes avec le plus grand soin. Qu'il n'y ait mer, rivière, ni fontaine dont tu ne connaisses les poissons; tu dois également connaître tous les oiseaux de l'air, tous les arbres et arbustes des forêts, toutes les herbes de la terre, tous les métaux cachés au ventre des abîmes, les pierreries de toutes les contrées : que rien ne te soit inconnu.

RABELAIS.



Cl. Vizzavona.

Quentin MATSYS, peintre flamand de la Renaissance:

LE BANQUIER ET SA FEMME (1518). Le banquier pèse des pièces d'or, la femme interrompt sa lecture pour le regarder. Observer aussi les costumes.

CHAPITRE XIX

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU XVIe SIÈCLE

1ere Leçon : L'ÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE ABSOLUE

1o Après la crise de la guerre de Cent Ans, de grands rois poursuivant la politique capétienne, avaient agrandi le territoire et fortifié le pouvoir royal. — Pendant la guerre de Cent Ans, les princes de la Maison de Bourgogne avaient pris le parti des Anglais contre la France. Au temps du roi **Louis XI** (1461-1483), l'un de ces princes, le duc *Charles le Téméraire*, prétendit devenir plus puissant que le roi de France. Après une lutte impitoyable, Louis XI réussit à vaincre le Téméraire et s'empara d'une partie de ses Etats : *la Bourgogne* et la *Picardie*.

Charles VII (1483-1498), fils de Louis XI, eut le tort d'entreprendre des guerres aventureuses en Italie. Mais par son mariage avec la duchesse *Anne de Bretagne* (1491) la France fut encore agrandie de cette belle province.

Louis XII (1498-1515) son cousin, fut un excellent roi, sage, économe. Les Etats généraux lui décernèrent le titre de *Père du Peuple*.

François Ier (1515-1547), brillant « roi-chevalier », poursuivit les guerres d'Italie où s'illustra Bayard.

Son fils **Henri II** (1547-1559), au caractère froid et sombre, réussit à triompher dans la lutte engagée contre le redoutable empereur d'Allemagne *Charles-Quint*, chef de la Maison d'Autriche. C'est sous son règne que furent conquis les trois évêchés : *Metz*, *Toul* et *Verdun*. *Calais*, la dernière ville conservée par les Anglais depuis 200 ans, leur fut reprise par le duc François de Guise.

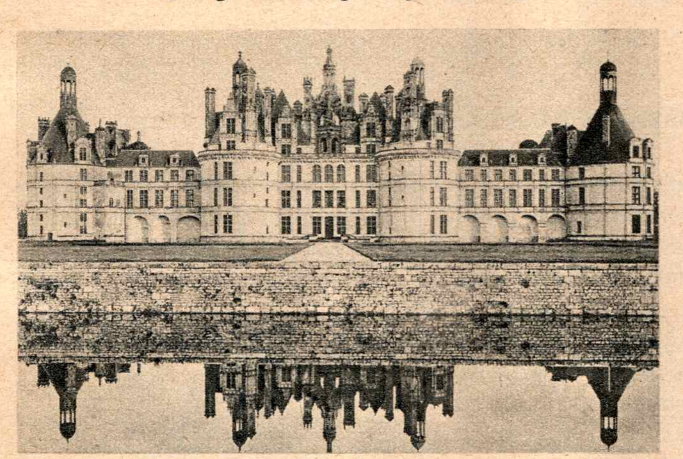
Mais c'est surtout sous les règnes de François Ier et de Henri II, tous deux très autoritaires, que le pouvoir royal devint de plus en plus absolu.

Cl. Giraudon.

Louis XI, d'après une médaille du temps.
Le roi est simplement vêtu et porte un chapeau de velours feutré à petits bords, à la mode du temps.

2o Une cour brillante et nombreuse vint vivre auprès du roi. — Louis XI n'aimait pas avoir beaucoup de familiers autour de lui. Avec ses successeurs, ce fut tout différent. Ils accueillirent volontiers auprès d'eux les grands seigneurs, réduits au rôle de domestiques du

roi et de courtisans. Ce fut la **Cour,** très nombreuse (jusqu'à 18.000 personnes). Elle comprenait tous les membres de la *famille royale*, les officiers de la *Maison du Roi*, les officiers de la *Maison de la Reine*, et de hauts fonctionnaires : le *Chancelier* (Justice), le *grand Connétable* (Armée), l'*Amiral* (Flotte). Les autres emplois étaient tenus par une foule de seigneurs de moindre importance, accompagnés de leurs femmes et de leurs filles, dames et demoiselles d'honneur de la reine ou des princesses. Tout ce monde brillant, élégamment vêtu de velours et de soieries, s'agitait, intriguait pour conquérir la faveur du roi, passait son temps en fêtes, concerts, bals, chasses, tournois ou en voyages de châteaux en châteaux.



Cl. Giraudon.

CHATEAU DE CHAMBORD.
Bâti dans le Val de Loire au milieu d'une forêt propice aux chasses royales. François 1er aimait à y résider, entouré d'une cour brillante.

3o Le roi gouvernait selon son « bon plaisir ». — Pendant que la Cour s'amusait, le roi gouvernait et décidait des affaires personnellement. Les *Etats généraux* n'étaient plus convoqués. Le *Parlement* n'avait même plus le droit de faire la moindre *remontrance* au roi lorsqu'il enregistrait ses édits ou ses ordonnances. Ceux-ci se terminaient d'ailleurs, depuis François Ier par une significative formule : **Car tel est notre bon plaisir** (c'est-à-dire : telle est ma volonté). Le roi était devenu la *loi vivante* comme au temps des empereurs romains.

Auprès de lui, un premier conseiller, tel le duc de Montmorency sous Henri II, et trois ou quatre favoris formant le *Conseil des Affaires*, exerçaient le gouvernement réel à eux seuls. Henri II leur adjoignit quatre *Secrétaires d'Etat* qui contrôlaient chacun un quart de la France.

Dans les provinces l'ancienne administration des baillis et des sénéchaux subsista. François Ier plaça aux frontières des *gouverneurs militaires*, qu'il nommait et révoquait à son gré.

4o L'armée, la justice et les finances royales furent réorganisées.

a) **L'armée.** Le roi disposait déjà, depuis Charles VII, d'une bonne cavalerie noble : les *Compagnies d'ordonnance*, qui avaient brillé à Fornoue et à Marignan, pendant les guerres d'Italie, ainsi que d'une nombreuse *artillerie*. François Ier organisa également une solide *infanterie* (arquebusiers et piquiers) de 54.000 hommes, divisée en *Légions provinciales*. Les légions devinrent sous Henri II des *régiments* de 2.000 hommes chacun (comme aujourd'hui) appelés Régiment de Champagne, Régiment de Picardie, de Normandie, etc... selon leur origine.

b) La **justice** fut renforcée. Au Parlement de Paris s'étaient ajoutés 8 *Parlements provinciaux*. De nouveaux *tribunaux*, créés par Henri II, remplaçaient peu à peu les justices seigneuriales

ou ecclésiastiques qui subsistaient encore. Le français fut substitué au latin dans la rédaction des actes. Malheureusement les supplices et les tortures les plus cruels étaient toujours employés pour interroger les accusés et les obliger à avouer.

c) Les **finances** commencèrent d'être le point faible de la monarchie. Le luxe de la cour, les pensions aux favoris, les guerres, l'administration, coûtaient cher. On doubla les impôts et on inventa de nouvelles ressources.

Pour la première fois (1522), le roi *emprunta* de l'argent à ses sujets en leur versant une rente de 8°/o. Ce fut là l'origine de la *Dette publique*, qui s'élevait déjà à 43 millions de livres au temps d'Henri II. Sous François Ier également, en 1539, on organisa la *Loterie royale*, ancêtre de notre « Loterie nationale ». Enfin on *vendit* très cher, aux bourgeois riches, les *emplois de fonctionnaires* : juges, officiers, etc... Et pour avoir par ce moyen plus d'argent, on augmenta sans utilité le nombre de ces emplois alors très recherchés. Un *Surintendant des finances*, véritable ministre, fut créé.



Cl. Giraudon.

FRANÇOIS Ier

Portrait attribué à Clouet. Nez charnu qui s'allongera en vieillissant, lèvres épaisses, œil petit. Costume fastueux.

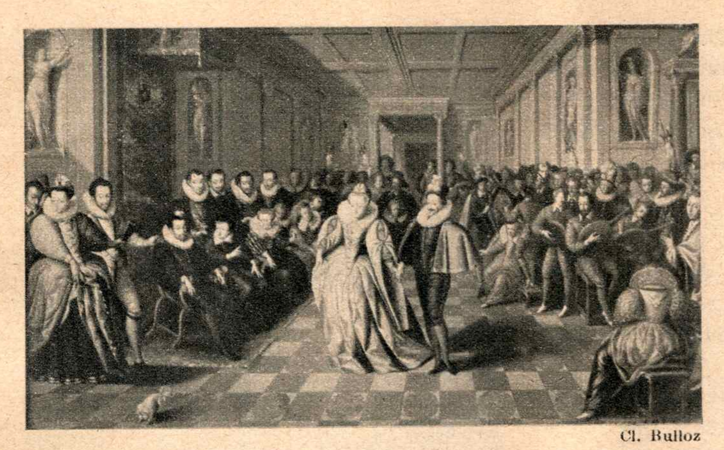
Les principaux rouages de la monarchie absolue étaient déjà ainsi en mouvement au XVIe siècle. Ils se perfectionneront encore par la suite.

2e Leçon : LES CLASSES SOCIALES AU XVIe SIÈCLE

Un ambassadeur vénitien écrivait en 1546, à la fin du règne de François Ier : *les Français ont totalement abandonné aux mains de leur roi leur liberté et leur volonté*. Toutes les classes de la nation : noblesse, clergé et Tiers-Etat étaient alors, en effet, soumises à l'autorité absolue du roi.

1° La noblesse avait perdu toute indépendance et vivait à la cour. — Un grand seigneur, le Connétable de *Bourbon*, à qui le roi disputait une partie de ses domaines avait trahi, passant au service de Charles-Quint (1523). Mais ses vassaux ne le suivirent pas et tous ses biens (*Bourbonnais, Auvergne, Marche, Beaujolais*) furent aussitôt confisqués. Dernier acte de révolte de la noblesse.

Les **seigneurs** quittaient leurs châteaux les uns après les autres pour venir à la cour. Chez eux, ils n'étaient plus les maîtres : des fonctionnaires royaux s'introduisaient partout dans leurs propres domaines. En outre ils vivaient pauvrement, le coût de la vie ayant beaucoup augmenté depuis les grandes découvertes et leurs revenus, fixés par les anciennes chartes,


Cl. Bulloz

UNE FÊTE A LA COUR AU XVIe SIÈCLE.

n'ayant guère changé depuis le XIIe siècle. A la cour du moins, ils trouvaient le luxe, les places, les titres, les honneurs, une vie facile et agréable. Mais ils y perdaient toute leur indépendance.

2° Le clergé, nommé maintenant par le roi, lui était entièrement dévoué. — Le **clergé,** lui aussi, était entièrement soumis au roi. Depuis le *Concordat* signé en 1516 entre François Ier et le Pape, les archevêques, les évêques et les abbés étaient *nommés par le roi* et non plus élus par les chanoines. Le roi en vint à distribuer à son gré les évêchés et les abbayes comme des cadeaux à ses favoris. On vit des évêchés confiés à des enfants de quinze ans, un autre donné en dot à une jeune fille. Beaucoup d'évêques ou d'abbés venaient vivre à la cour en gentilshommes et se désintéressaient complètement de leurs fonctions sacerdotales. C'étaient là de regrettables abus qui allaient contribuer à faire naître les idées de Réforme.

3° La bourgeoisie s'enrichit de plus en plus et c'est d'elle que sortit la « noblesse de robe ». — Le **Tiers-Etat** ne se montra pas moins docile que le clergé et la noblesse aux volontés de la royauté. Les guerres (guerres d'Italie, lutte contre la Maison d'Autriche) se passèrent en grande partie à l'extérieur de la France et celle-ci connut alors une assez longue période de calme à l'intérieur.

Le *commerce* et l'*industrie* furent très prospères. François Ier avait obtenu, en s'alliant avec les Turcs contre son rival Charles-Quint, un traité, *les Capitulations*, qui réservait à la France le commerce avec les ports d'Orient, ainsi que la protection des Lieux saints. Marseille s'enrichit de nouveau. Lyon devint le grand centre des *soieries*. C'est à Lyon, ville alors très populeuse, que fut aussi fondée, au temps de François Ier, la *première banque française*. Partout les villes et les campagnes se repeuplaient rapidement.

Ce fut la **bourgeoisie** qui profita le plus de ce renouveau économique, favorisé d'ailleurs, comme on l'a déjà vu, par les grandes découvertes maritimes. Les bourgeois devinrent très riches. Que faire de tant d'argent? Ils en prêtèrent, contre bon intérêt, au roi et aux seigneurs. Ils achetèrent les charges ou emplois de fonctionnaires mis en vente par le roi. Ils se firent même acquéreurs de terres et de châteaux que la noblesse abandonnait. Ainsi se constitua peu à peu une nouvelle noblesse, la *noblesse de robe*, formée en grande partie de magistrats, et qu'on appelait ainsi pour la distinguer de la « noblesse d'épée ». Forte de son indépendance puisqu'elle avait payé comptant ses charges, elle allait prendre, au service du roi, de plus en plus d'autorité. Elle sera même la dernière, au temps de la Fronde, à oser encore résister à l'absolutisme royal.

4° ***Les paysans vivaient mieux dans une France unie et prospère.*** — Les **ouvriers** des villes étaient moins favorisés. Dans les corporations, les privilèges commençaient à s'établir. On ne pouvait plus devenir patron aussi aisément qu'autrefois : seuls les fils ou les gendres des maîtres avaient chance d'y parvenir. Les salaires ne s'élevaient pas aussi vite que le coût de la vie. Il y eut des *grèves* d'imprimeurs à Paris et à Lyon en 1539 et 1541. Mais François Ier les interdit absolument.

Les **paysans,** par contre, étaient beaucoup plus heureux qu'autrefois. Devenus, pour la plupart, propriétaires de leurs terres, ils vendaient bien leurs denrées et vivaient maintenant en bons termes avec leur seigneur. Sans doute les impôts, la taille surtout, allaient s'accroissant chaque année, mais on les payait sans trop crier, en tout cas sans songer à se révolter.

La France, durant cette première moitié du XVIe siècle, vécut donc une fois encore dans l'ordre et la prospérité, unie sous l'autorité de ses rois. La seconde moitié du siècle allait, par contre, amener une grave crise religieuse au cours de laquelle, de nouveau, la France souffrit des troubles et de la misère.

RÉSUMÉ

I

1. Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François Ier et Henri II, avec des caractères différents, travaillèrent tous à fortifier la monarchie absolue au XVIe siècle.

2. Ils firent venir les nobles auprès d'eux à la Cour et leur assurèrent une existence facile et brillante.

3. Le gouvernement était exercé par le roi, aidé de quelques conseillers, et selon son bon plaisir.

4. L'armée fut solidement organisée. La justice, renforcée, passa presque entièrement aux mains du roi. Pour se procurer de l'argent, le roi augmenta les impôts et créa de nouvelles ressources : les emprunts et la vente des charges de fonctionnaires.

II

1. La noblesse, ne pouvant plus vivre dans ses terres, vint se mettre à la cour au service du roi, mais elle y perdit toute son indépendance.

2. Le clergé, nommé par le roi, lui était entièrement dévoué.

3. Le commerce et l'industrie redevenant très prospères, la bourgeoisie s'enrichit. Elle acheta des charges ou emplois et d'elle sortit une nouvelle noblesse : la « noblesse de robe ».

4. Les paysans vivaient mieux et la France fut très unie à cette époque.

DATES A RETENIR

1515-1547 : Règne de François Ier.

1547-1559 : Règne de Henri II.

Questions et travaux personnels. — 1. *Que fit Louis XI pour accroître le domaine royal ? — 2. Comment et à quelle date la Bretagne fut-elle réunie à la France ? — 3. Quel était le caractère de Louis XII ? — 4. Et celui de François Ier ? — 5. Qu'était-ce que la Cour ? — 6. Que signifiait la formule : « Car tel est notre bon plaisir » ? — 7. Que fit François Ier pour l'armée ? — 8. Citez les principaux moyens employés par le roi pour se procurer de nouvelles ressources. — 9. Dans certaines professions, il faut encore aujourd'hui acheter sa charge avant de pouvoir l'exercer : en connaissez-vous ?*

1. *Pourquoi les nobles quittèrent-ils leurs châteaux pour la Cour ? — 2. Quels inconvénients présentait la nomination du clergé par le roi ? Par qui est-il nommé actuellement ? — 3. Qu'appelle-t-on la « noblesse de robe » ? — 4. Pourquoi y eut-il des grèves au* XVIe *siècle ? — 5. Comment vivaient les paysans à cette époque ?*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. La royauté française sous François Ier. — « Quant au roi très chrétien, je crois sa puissance beaucoup plus considérable que celle d'aucun de ses devanciers. Les Etats de France se sont agrandis et ils lui sont plus soumis que jamais... Je pense qu'il pourrait en moins d'un mois réunir une armée de 1.000 lances, de 3.000 chevau-légers, de 18.000 hommes de pied, Gascons, Picards, Champenois et Dauphinois, de 16.000 Allemands, de 5.000 Suisses et de 5.000 Italiens, puisque lui-même il n'en désire pas au delà de ce nombre; ce qui fait 47.000 hommes... Le Roi très chrétien a de fort belles places qu'il fait réparer avec l'argent des amendes imposées aux malfaiteurs, parce que toutes ces amendes reviennent au fisc.

Non seulement il est fort par les armes, mais par l'argent aussi et par le dévouement de son peuple... Nul pays n'est aussi uni, aussi facile à manier que la France. Voilà sa force à mon sens : unité et obéissance... Les Français qui se sentent peut-être peu faits pour se gouverner eux-mêmes, ont entièrement remis leur liberté et leur volonté aux mains de leur roi. Il lui suffit de dire : « Je veux telle ou telle somme, j'ordonne, je consens », et l'exécution est aussi prompte que si c'était la nation entière qui eût décidé de son propre mouvement... On paye au roi tout ce qu'il demande, puis tout ce qui reste est encore à sa merci... Si quelqu'un, par un mouvement irréfléchi, se hasardait à résister, comme le fit par exemple le prince de Bourbon, celui-là fournirait seulement au roi l'occasion de s'enrichir encore plus par sa ruine.

MARINO CAVALLI (ambassadeur vénitien).

2. La cour sous François Ier. — Il n'y avait noces grandes qui se fissent en sa cour qui ne fussent solennisées, ou de tournois, ou de combats, ou de mascarades, ou d'habillements fort riches, tant d'hommes que de dames, lesquelles en avaient de lui de grandes livrées. J'ai vu des coffres et garde-robes d'aucunes dames de ce temps-là, si pleines de robes que le roi leur avait données en telles et telles magnificences et fêtes, que c'était une très grande richesse.

Il était aussi fort somptueux en meubles... Quant à sa maison, jamais les ordinaires, ni salles, ni tables, n'en approchèrent; car il y avait sa table, celle du grand maître, du grand chambellan, des gentilshommes de la chambre, des gentilshommes servants, des valets de chambre, et tant d'autres, et très bien servies, que rien n'y manquait; et ce qui était très rare, c'est que, dans un village, dans des forêts, en l'assemblée, l'on y était traité comme si l'on eût été dans Paris...

Il était bien aisé à Lucullus de faire ses dépenses en une bonne ville; mais aux champs s'agitant et tous les jours dans des villages, dans des déserts et des bois, et porter tout un attirail de cour, et la voir marcher comme nous l'avons vue, c'est une chose incroyable à qui ne l'a vu...

Ce n'est pas tout de la magnificence de ce grand roi pour sa table; mais quels bâtiments et superbes édifices a-t-il fait construire! Quelle construction est celle de Fontainebleau, qui d'un désert qu'il était a fait la plus belle maison de la chrétienté! Désert, l'appelai-je, car avant ce roi les autres rois l'appelaient ainsi; si bien qu'encore, en la Chambre des Comptes et ailleurs, il se trouve force lettres et titres ainsi datés : « Donné à nos déserts de Fontainebleau » : d'autant qu'ils allaient là pour la chasse qui est très belle. Ces déserts donc, ce grand roi les a réduits à la plus belle et plaisante demeure qui soit en la chrétienté, pour être embellie d'un si beau et riche bâtiment, et si grand et spacieux, qu'il peut loger tout un petit monde, de tant de beaux jardins, de bosquets, de belles fontaines, et de toutes choses plaisantes et récréatrices.

PIERRE DE BOURDEILLE, *seigneur et abbé de Brantôme.*

3. Le premier emprunt d'Etat (1522). — Le roi fit venir des notables de Paris et leur demanda argent à prêter, aux uns mille livres, huit cents livres, cinq cents livres, et aussi d'autres sommes, et aux marchands, avocats, procureurs, huissiers, notaires et autres gens. Et la ville s'obligeait aux habitants de les payer en rente, par chacun an, de l'argent du roi venant des impositions, et fut forcée la ville de lui bailler et fournir jusqu'à la somme de cent mille écus d'or.

Journal d'un Bourgeois de Paris.

4. L'agriculture et l'industrie françaises vers le milieu du XVIe siècle. — Ce pays, à cause de son étendue, a une grande variété de sol et de produits : ceux-ci sont d'une excellente qualité et tellement abondants qu'il y en a pour la France, et même pour les nations étrangères. Quant au blé, les Français en envoient en Espagne, en Portugal, en Angleterre, quelquefois même en Suisse et à Gênes... Quoique les Français aiment bien le vin, cependant ils en ont pour les Anglais, les Ecossais et les Flamands, pour le Luxembourg, la Lorraine et la Suisse. On retire par an, de sa vente, un million et demi d'écus, et on le vend plus cher que ceux d'Espagne et de Chypre... Il y a en France toutes sortes de viandes, et le poisson frais et salé y abonde; on en exporte même dans les pays d'alentour. Les laines ordinaires ne manquent pas. Quant aux draps fins, on les fabrique avec les laines anglaises et espagnoles. Il est vrai que la basse Normandie et la Picardie donnent une espèce de laine un peu plus fine qui sert pour certains draps et pour un entre autres qu'on appelle camelot. On fabrique en grande abondance des toiles de toute qualité, mais non aussi fines que la toile anglaise...

...Les soieries et les draps fins viennent en France, de l'Italie et de l'Espagne... Le commerce des soieries est très important. Madame la Régente a ordonné que dans la ville de Tours on établît des fabriques de tissus de soie, puisque les pays où ce produit est indigène ne se soucient guère d'en tirer parti. Ainsi, dans la ville de Tours, on travaille la soie qui vient de l'Italie et de l'Espagne; et cette industrie va toujours croissant. Plusieurs fabricants vénitiens s'y sont établis avec leurs familles, et des Génois en plus grand nombre; puis des Lucquois, sans compter les Français eux-mêmes, qui ont appris le secret du métier.

TOMMASEO *(Relation des Ambassadeurs Vénitiens.)*

CHAPITRE XX

LA CRISE RELIGIEUSE DU XVIe SIÈCLE CATHOLIQUES ET PROTESTANTS

Si la première moitié du XVIe siècle en France, vit à la fois s'affermir l'autorité royale et régner la prospérité dans le pays, il n'en fut pas de même durant la seconde moitié de ce siècle. Une grave crise religieuse, à laquelle on a donné le nom de **Réforme,** éclata dans l'église chrétienne. Elle provoqua entre catholiques et protestants des guerres cruelles. De nouveau, la monarchie, déchirée entre les partis, fut sur le point de succomber. Le pays, ruiné, ne se relèvera à la fin du siècle, que grâce à la paix et à la ferme autorité d'Henri IV.

1re Leçon : LA RÉFORME PROTESTANTE : LUTHER ET CALVIN

1° Les abus du clergé, au XVIe siècle, provoquèrent une Réforme religieuse. — Au XVIe siècle, une véritable révolution religieuse éclata dans l'église chrétienne. Elle fut déterminée par plusieurs causes :

a) Une partie du clergé catholique était retombée dans les mêmes excès que cinq siècles auparavant, lors de la réforme entreprise par les ordres monastiques (voir chap. XIII). Ces excès résultaient de son extrême richesse. C'est ainsi qu'un certain gentilhomme s'était vu attribuer à lui seul 15 abbayes ! Beaucoup d'évêques vivaient à la Cour d'une vie mondaine, et ne remplissaient pas leurs devoirs. Certains papes de Rome, eux-mêmes, s'occupaient plus de politique que de religion. Le clergé resté pur déplorait ces mœurs. Selon le mot d'un contemporain *le troupeau était las d'un pasteur qui ne songeait qu'à tondre ses brebis.*

b) Durant la seconde moitié du XVe siècle, après la découverte de l'imprimerie, 400 *éditions de la Bible* se succédèrent. Chacun put y lire que Jésus avait prêché à ses disciples la pauvreté, l'humilité, le renoncement aux biens de ce monde. On voulut revenir à cette *simplicité primitive.*

c) Les idées de *Réforme* furent particulièrement bien accueillies par la *noblesse* appauvrie et qui n'attendait qu'une occasion de s'emparer des richesses de l'Eglise. Celle-ci, en Allemagne, par exemple, possédait à elle seule le tiers du sol. Aussi est-ce dans ce pays que la Réforme connut d'abord le plus de succès.

2° *La Réforme fut prêchée en Allemagne par le moine Martin Luther.* — La Réforme fut prêchée en Allemagne par un moine, *Martin* **Luther** (1483-1546). De famille pauvre, il était devenu, par son intelligence, son travail et ses vertus chrétiennes, professeur d'Université. A l'occasion d'un voyage à Rome, il fut scandalisé par le luxe dont il fut témoin. En 1517, l'Eglise permit de vendre des *Indulgences*, c'est-à-dire de dispenser les fidèles de certaines pénitences à condition de payer selon un tarif fixé. Luther, très pieux, fut révolté de cette façon de *vendre le Paradis à prix convenu*. Il protesta et attaqua le pape dans ses discours. Celui-ci l'excommunia. Luther *brûla publiquement* la «bulle» ou lettre d'excommunication papale (1520). Invité par l'empereur Charles-Quint lui-même à venir se rétracter, il refusa de *parler contre sa conscience*. Condamné comme hérétique il se cacha dans un château de Saxe et traduisit pendant ce temps *la Bible en allemand*. Cette traduction eut un immense succès et dès lors, presque toute l'Allemagne adopta la doctrine de Luther.



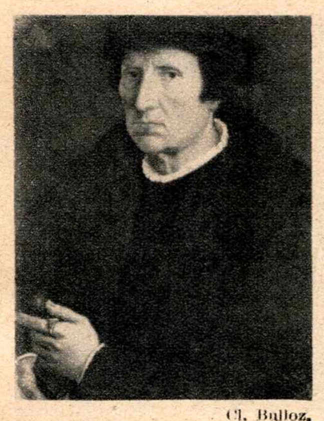
Cl. Alinari.
PORTRAIT DE LUTHER, par Holbein.
Physionomie autoritaire et impérieuse.

3° *La doctrine de Luther devint le « protestantisme ».* — La nouvelle religion enseignée par Luther, n'admettait ni pape, ni évêques. Elle supprimait le culte de la Vierge et des saints, la croyance au purgatoire, la messe, les sacrements sauf trois (baptême, communion, pénitence), les édifices somptueux, les riches ornements ecclésiastiques et les cérémonies imposantes. Chacun devait s'instruire directement dans la Bible et assurer lui-même son salut par la sincérité de sa foi. Les prêtres ou *pasteurs* avaient le droit de se marier et, dans des *temples*, d'architecture très simple, aidaient les fidèles, par leurs prêches en langue nationale, à comprendre et à pratiquer les enseignements du Christ.

Charles-Quint, en 1529, voulut interdire toute nouvelle conversion au luthéranisme. Contre cette décision les princes allemands et les villes *protestèrent*. De là le nom de **protestants** donné depuis aux partisans de la *religion réformée.*

Catholiques et protestants d'Allemagne se livrèrent entre eux à de longues et cruelles *guerres civiles*. Pour les apaiser, Charles-Quint accorda aux princes allemands le droit de choisir leur religion mais obligea leurs sujets à avoir la même qu'eux. Ce n'était pas encore la liberté de conscience.

4° *Calvin, à Genève, prêcha une doctrine analogue : le « Calvinisme ».* — En France, la Réforme pénétra, un peu plus tard, avec les idées de *Jean* **Calvin** (1509-1564), de Noyon, en Picardie. Calvin, encore étudiant à Orléans et à Bourges, adopta les doctrines de Luther. Puis, comme on commençait à persécuter les protestants, il s'enfuit à Bâle et y écrivit en latin, un livre *L'Institution chrétienne*, publié en français quelques années après (1541) et où il exposait ses propres idées.



Cl. Bulloz.

PORTRAIT DE CALVIN, par Holbein.

Comme Luther, Calvin voulait d'abord qu'on lise la Bible. Mais il n'admettait plus que deux sacrements (baptême, communion). Les pasteurs devaient être *élus* par les fidèles eux-mêmes. Enfin et surtout, Calvin enseignait que Dieu avait désigné d'avance, de toute éternité, ceux qui devaient être sauvés et ceux qui devaient être damnés. Rien n'y pouvait être changé : c'était la rigoureuse doctrine de la *prédestination*.

Calvin se rendit à **Genève** pour y appliquer sa doctrine. Il y régna durant vingt-cinq ans en véritable dictateur. Il réforma les mœurs qu'il voulut très sévères, interdit la danse, les jeux de cartes ou de dés, le théâtre, réglementa la nourriture et la mode, fit surveiller la vie privée de chacun. Quiconque lui résistait ou se montrait suspect de « papisme » était banni ou puni de mort. Il fit brûler vif le grand médecin et savant espagnol *Michel Servet* qui s'était réfugié à Genève et professait des idées différentes des siennes. Calvin se montra aussi intolérant que ses adversaires.

2e Leçon : LES GUERRES DE RELIGION (1562-1598) ET LA RECONSTRUCTION DE LA FRANCE SOUS HENRI IV

1o Pour lutter contre la Réforme, l'Eglise organisa une contre-Réforme. — Les doctrines de Luther se répandirent en Allemagne et dans le nord de l'Europe (Danemark, Suède, Norvège). Celles de Calvin gagnèrent la Suisse, la France, les Pays-Bas, l'Ecosse. En Angleterre, la Réforme aboutit à une religion nationale appelée *l'anglicanisme*.

Pour essayer de rétablir son unité, l'Eglise catholique entreprit une *contre-Réforme*. Le pape donna l'exemple de l'austérité des mœurs : on le vit même aller pieds nus en procession dans les rues de Rome. De nouveaux ordres de moines furent créés (Capucins, Ursulines, etc...). Le principal d'entre eux fut l'*Ordre des Jésuites*, fondé en 1540 par un ancien officier espagnol *Ignace de Loyola*. Les Jésuites, tantôt prédicateurs, tantôt confesseurs ou « directeurs de conscience » des princes et des rois, tantôt éducateurs (ils fondèrent à Paris le Collège de Clermont, aujourd'hui Lycée Louis-le-Grand) acquirent très vite une grande influence dans la société et luttèrent efficacement contre le protestantisme.

Le *Concile de Trente* (ville du Tyrol) qui réunit 250 évêques de tous les pays de 1545 à 1564, condamna les abus du clergé et réforma l'Eglise catholique, tout en maintenant les dogmes rejetés par les protestants. Malgré cet effort, la chrétienté demeura divisée et il allait même en résulter dans notre pays, de longues et douloureuses guerres civiles.

2o Durant près de 40 ans (1562-1598) la France fut déchirée et ruinée par les guerres de religion entre catholiques et protestants. — Dès 1559, à la mort du roi Henri II, le tiers de la France, surtout dans l'ouest et dans le midi, était devenu calviniste. On comptait alors près de 2.000 églises réformées. Les grands du royaume s'étaient, comme autre-

fois les Armagnacs et les Bourguignons, divisés en deux camps ennemis : les catholiques avec les Guise, les protestants ou « Huguenots » avec les princes de Navarre, de Condé, l'amiral de Coligny.

Des rois sans valeur personnelle et sans autorité : *François II, Charles IX, Henri III*, ne surent pas imposer la paix entre les partis. La reine **Catherine de Médicis** essaya de gouverner en soutenant tantôt les catholiques, tantôt les protestants. Son chancelier, le sage **Michel de l'Hôpital,** prêcha en vain la tolérance.

Ce fut une affreuse période de massacres (massacre de Wassy en 1562, massacre de ***la Saint-Barthélemy*** en 1572). Les noms du *baron des Adrets*, chef protestant qui obligeait les défenseurs de Montbrison à sauter du haut d'une tour sur les piques de ses soldats et du catholique *Montluc* qui faisait pendre aux arbres ou jeter vivants dans les puits tous les protestants qu'il rencontrait sont demeurés tristement célèbres dans l'histoire. Les chefs des partis sont assassinés les uns après les autres : *François de Guise*, par un gentilhomme protestant, le *prince de Condé*, après la bataille de Jarnac (1569) alors qu'il venait de se rendre, *Henri de Guise*, chef de la « Ligue », au château de Blois (1588). Le roi de France, *Henri III*, lui-même périt sous le couteau du moine Jacques Clément (1589).

Il n'y avait plus d'autorité royale. Le sentiment patriotique avait disparu. Dans leur fanatisme, les catholiques avaient fait appel aux Espagnols, et les protestants aux Anglais. La misère était générale : *Qui aurait dormi quarante ans penserait voir non la France, mais un cadavre de la France*, écrivait un contemporain.

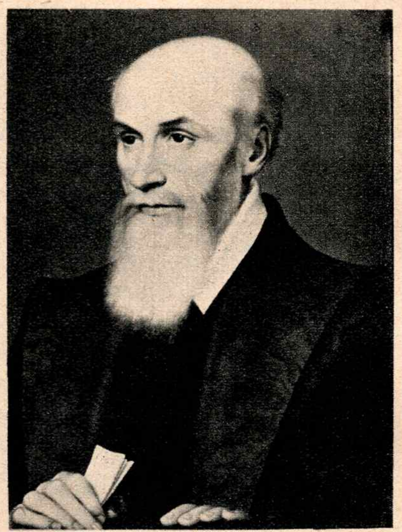
3° Henri IV fait triompher en France l'esprit de tolérance. (Edit de Nantes.) — Henri de Navarre, prince protestant, devint roi de France sous le nom d'**Henri IV** (1589). Son premier but fut de rétablir la paix : *Nous sommes tous Français*, disait-il, *et concitoyens d'une même patrie : il nous faut accorder par paix et non par guerres.*

Il entreprit alors, par tous les moyens, la conquête de son royaume. Il battit les troupes catholiques de la Ligue, commandées par le duc de Mayenne, à *Arques* (près de Dieppe) et à *Ivry* (près de Dreux). *Paris* lui ouvrit ses portes après qu'il eut abjuré le protestantisme et se fut



Cl. Giraudon.

CATHERINE DE MÉDICIS.
Portrait par un artiste de l'école de Clouet *(Château de Chaumont-sur-Loire) (Loir-et-Cher)*.



Cl. Giraudon.

MICHEL DE L'HÔPITAL (1507-1573).
Le premier apôtre de la tolérance.
(Musée de Chantilly).



Cl. Giraudon.

HENRI IV
d'après une gravure de la Bibliothèque nationale.
Front découvert, œil vif, nez caractéristique des Bourbons. Expression de bonté narquoise et de finesse.

fait sacrer à Chartres (1593). Les Espagnols, vaincus à *Fontaine-Française*, signèrent la paix et évacuèrent le territoire français. Enfin, à l'intérieur, Henri IV soumit tous les mécontents : grands seigneurs, gouverneurs de province, villes révoltées, soit par la force, soit en distribuant de l'argent ou des honneurs.

C'est alors qu'il jugea le moment venu pour un grand acte de pacification et de justice. Par l'**Edit de Nantes** (1598) il accorda aux protestants la *liberté de conscience* absolue et la liberté de pratiquer leur culte presque partout. Ils eurent le droit de parvenir à toutes les charges ou fonctions publiques. Henri IV leur concéda, en outre, une centaine de villes, dites « places de sûreté » (La Rochelle, Montauban, Montpellier, etc.) où les protestants purent entretenir des troupes pour se défendre. Ainsi prenaient fin les guerres de religion. Henri IV avait donné, le premier en Europe, l'exemple de la *tolérance religieuse* et conclu *le mariage de la France avec la paix.*

4° Le XVIe siècle s'achève dans un renouveau de prospérité économique. — Henri IV rétablit avec fermeté l'autorité royale, si affaiblie sous ses prédécesseurs. Après les gouverneurs de province, il imposa silence aux magistrats du Parlement, venus lui faire des remontrances: *Je suis le roi*, leur dit-il. *Je vous parle en maître. Je veux être obéi.* De grands seigneurs essayèrent de comploter contre lui. Ils furent bannis du royaume ou durent s'enfuir. L'un d'eux, un ancien compagnon d'armes d'Henri IV pourtant, le maréchal de Biron, fut même décapité.

L'ordre revenu, Henri IV confia la restauration de la France à son vieux compagnon *Sully*.



Cl. Giraudon.

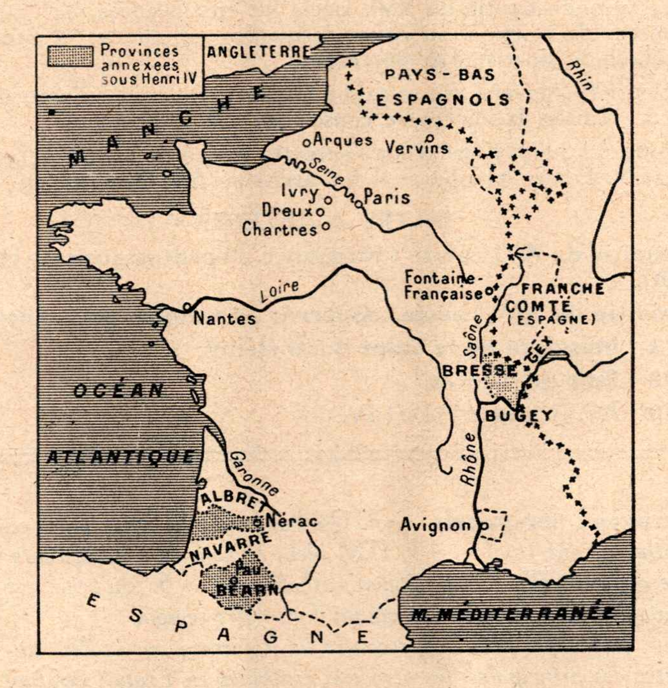
MAXIMILIEN DE BÉTHUNE,
DUC DE SULLY,
par François Quesnel
(Musée Condé à Chantilly).

Sully, né à Rosny (près de Mantes) était froid, bourru, mais grand travailleur, économe, et d'une honnêteté scrupuleuse.

Nommé *surintendant des finances,* il supprima tous les gaspillages, fit rentrer régulièrement l'argent des impôts et diminua la dette publique. Mais son plus grand mérite fut d'encourager *l'agriculture.* Il dispensa les paysans les plus malheureux de payer les tailles qu'ils devaient, défendit de saisir leurs instruments de travail et leurs bestiaux, interdit aux seigneurs de chasser à travers les blés ou les vignes. Henri IV fit savoir aux nobles de sa cour *qu'il serait bien aise qu'ils aillent en leurs maisons donner ordre de faire valoir leurs terres.*

Le roi, de son côté, favorisait l'industrie de luxe, particulièrement les *soieries* (Lyon, Tours). Le commerce fut facilité grâce aux belles routes refaites sur ordre de Sully et plantées d'arbres que les paysans appelaient des « Rosnys ». Le canal de Briare, le premier des canaux français, fut creusé à cette époque. Un explorateur, *Champlain,* alla fonder Québec au Canada (1601) et de nombreux colons : pêcheurs ou chasseurs de fourrures, le suivirent.

Ainsi la France avait, en douze ans, retrouvé sa force et sa prospérité, quand, victime de ce fanatisme qu'il avait essayé de faire disparaître, Henri IV fut assassiné par un fou nommé Ravaillac (1610).



La France a la mort d'Henri IV (1610).

RÉSUMÉ

I

1. Une crise religieuse, provoquée par les abus du clergé, éclata en Europe au XVI[e] siècle. On lui a donné le nom de Réforme.

2. La Réforme fut prêchée d'abord en Allemagne par le moine Martin Luther, qui entra en révolte contre le pape.

3. La religion luthérienne n'admettait ni pape ni évêques. Des « pasteurs » enseignaient la Bible aux fidèles. L'empereur Charles-Quint l'ayant interdite, les princes allemands protestèrent contre cette décision. C'est de là qu'est venu le nom de protestants.

4. Le protestantisme fut répandu en France par Calvin qui gouverna Genève avec intolérance.

II

1. L'Eglise organisa une contre-Réforme pour sauver son unité. Elle mit fin aux abus, créa l'Ordre des Jésuites et maintint les croyances catholiques. Mais l'Europe resta divisée entre catholiques et protestants.

2. La seconde moitié du XVI[e] siècle fut ensanglantée, en France, par les guerres de religion, au cours desquelles catholiques et protestants rivalisèrent de fanatisme et de cruauté.

3. Henri IV, devenu roi, rétablit la paix religieuse en accordant par l'Edit de Nantes, la liberté de conscience aux protestants.

4. Aidé de Sully, il raffermit l'autorité royale et réussit à rendre de nouveau la France prospère. Il fut assassiné par Ravaillac en 1610.

DATES A RETENIR

1[re] moitié du XVI[e] siècle : Naissance du protestantisme (Luther-Calvin).

2[e] moitié du XVI[e] siècle : Guerres de religion en France.

1572 : Massacre de la Saint-Barthélemy.

1598 : Edit de Nantes.

1610 : Assassinat d'Henri IV.

Questions et travaux personnels. — 1. *Quelles furent les principales causes de la Réforme ?* — 2. *Qui était Luther et que fit-il ?* — 3. *D'où vient le nom de « protestants » ?* — 4. *En quoi la religion protestante différait-elle de la religion catholique ?* — 5. *Qu'appelle-t-on Calvinisme ?* — 6. *Allez voir un temple protestant s'il en existe un dans votre région.*

1. *Que fit l'Eglise catholique pour lutter contre la Réforme ?* — 2. *Par qui fut créé l'Ordre des Jésuites ?* — 3. *Citez les principales des atrocités commises en France pendant les guerres de religion.* — 4. *Que fit Henri IV pour rétablir l'ordre et la paix ?* — 5. *Que fit son ministre Sully pour les finances, l'agriculture, le commerce ?* — 6. *Recherchez dans les livres de la bibliothèque (Ex. :* Chronique du règne de Charles IX, *de Mérimée, ou* Le Bois du Templier pendu, *d'Henri Béraud) des passages relatifs aux Guerres de religion.*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Michel de l'Hôpital et la tolérance. — *Aux États Généraux de 1560, Michel de l'Hôpital prêcha la conciliation aux protestants et aux catholiques dans les termes suivants :*

« Ne soyons si prompts et faciles à prendre et suivre nouvelles opinions, chacun à sa mode et façon. Autrement, s'il est loisible à un chacun prendre nouvelle religion à son plaisir, voyez et prenez garde qu'il n'y ait autant de façons et manières de religions qu'il y a de familles ou chefs d'hommes... Tu dis que ta religion est meilleure, je défends la mienne; lequel est le plus raisonnable que je suive ton opinion et toi la mienne ?...

Considérons que la dissolution de notre Eglise a été cause de la naissance des hérésies, et la réformation pourra être cause de les éteindre. Nous avons ci-devant fait comme les mauvais capitaines qui vont assaillir le fort de leurs ennemis avec toutes leurs forces, laissant dépourvus et dénués leurs logis. Il nous faut dorénavant garnir de vertus et bonnes mœurs, et puis les assaillir avec les armes de la charité, prières, persuasions, paroles de Dieu, qui sont propres à tel combat.

La bonne vie, comme dit le proverbe, persuade plus que l'oraison ; le couteau vaut peu contre l'esprit, si ce n'est à perdre l'âme ensemble avec le corps.

Prions Dieu incessamment pour eux *(les hérétiques)* et faisons tout ce que possible nous sera, tant qu'il y ait espérance de les réduire et convertir; la douceur profitera plus que la rigueur. Otons ces mots diaboliques, luthériens, huguenots, papistes : ne changeons le nom de chrétiens. »

2. La misère à la fin des guerres de religion. — « ... Qui peut se vanter d'avoir de quoi vivre pour trois semaines, si ce n'est les voleurs, qui se sont engraissés de la substance du peuple, et qui ont pillé à toutes mains, les meubles des présents et des absents. Où sont nos festins et nos tables friandes ? Nous voilà réduits au lait et au fromage blanc. Nos banquets se composent d'un morceau de vache pour tous mets : bien heureux qui n'a pas mangé de chair de cheval et de chien et s'est contenté de bouillie de son, vendue au coin des rues, là où jadis on vendait des friandises de langues et pieds de mouton, et il n'a pas tenu à M. le légat et à l'ambassadeur d'Espagne que nous n'ayons mangé les os de nos pères comme font les sauvages d'Amérique.

Peut-on se souvenir de toutes ces choses sans larmes et sans horreur ? Et ceux qui, en leur conscience, savent bien qu'ils en sont la cause, peuvent-ils en entendre parler sans rougir et sans appréhender la punition qu'ils méritent, quand ils se représentent les images de tant de pauvres bourgeois qu'ils ont vus par les rues tomber morts de faim, les petits enfants mourir auprès de leurs mères incapables de les nourrir; les meilleurs habitants et les soldats marcher par la ville, appuyés sur un bâton, pâles et faibles, plus blancs que des statues de pierre, ressemblant plus à des fantômes qu'à des hommes ? ».

(Satire Ménippée).

3. Le préambule de l'édit de Nantes. — *L'Édit de Nantes, qui comprend plus de 150 articles, est précédé d'un préambule qui précise les raisons pour lesquelles Henri IV l'a signé :*

« Maintenant qu'il plaît à Dieu de commencer à nous faire jouir de quelque meilleur repos, nous avons estimé ne le pouvoir mieux employer qu'à vaquer à ce qui peut concerner la gloire de son saint nom et service, et à pourvoir qu'il puisse être adoré et prié par tous nos sujets; et s'il ne lui a plu de permettre que ce soit dès maintenant en une même forme et religion, que ce soit au moins d'une même intention, et avec telle règle *qu'il n'y ait point pour cela de trouble ou de tumulte entre eux*, et que nous et ce royaume puissions toujours mériter et conserver le titre glorieux de Très Chrétien, qui a été par tant de mérites et dès si longtemps acquis; et par ce moyen *ôter la cause du mal et trouble qui peut advenir sur le fait de la religion, qui est toujours le plus glissant et pénétrant de tous les autres...* Nous avons jugé nécessaire de donner maintenant sur le tout à nos dits sujets une loi générale, claire, nette, absolue; sur quoi nous implorons et attendons de la divine bonté qu'elle fasse la grâce à nos dits sujets de bien comprendre qu'en l'observation de cette nôtre ordonnance consiste *le principal fondement de leur union, concorde, tranquillité et repos, et du rétablissement de tout cet*

Etat en sa première splendeur, opulence et force. De notre part, nous promettons de la faire exactement observer, sans souffrir qu'il y soit aucunement contrevenu. »

4. Paroles de Henri IV aux envoyés du Parlement de Toulouse venus pour protester contre l'édit de Nantes. — « C'est chose étrange que vous ne pouvez chasser vos mauvaises volontés. J'aperçois bien que vous avez encore de l'Espagnol dans le ventre. Et qui donc voudrait croire que ceux qui ont exposé vie, bien, état, honneur pour la défense et conservation de ce royaume, seront indignes des charges honorables et publiques *(c'est-à-dire les Protestants)* comme des ligueurs perfides et dignes qu'on leur courût sus et qu'on les bannisse du royaume ? Mais ceux qui ont employé le vert et le sec pour perdre cet Etat *(c'est-à-dire les Ligueurs)* seraient vus comme bons Français, dignes et capables de charges ! Je ne suis pas aveugle, j'y vois clair, je veux que ceux de la Religion *(réformée)* vivent en paix en mon royaume et soient capables d'entrer aux charges ; non pas parce qu'ils sont de la Religion, mais parce qu'ils ont été fidèles serviteurs à moi et à la couronne de France. Je veux être obéi, et que mon édit soit publié et exécuté par tout mon royaume. Il est temps que nous tous, saouls de guerre, devenions sages à nos dépens. »

CHAPITRE XXI

LE SIÈCLE DE LOUIS XIV
L'ACTIVITÉ INTELLECTUELLE

1re Leçon : LE « SIÈCLE DE LOUIS XIV »

1° Par l'éclat de la civilisation, le « Siècle de Louis XIV » est comparable aux plus grands siècles de l'histoire. — Nous avons vu que la plus belle période de la civilisation grecque (IVe siècle av. J.-C.) est demeurée dans la mémoire des hommes sous le nom de *Siècle de Périclès.* Au début de l'ère chrétienne, il y a eu le *Siècle d'Auguste.* Le XVIIe siècle français, dominé par le plus grand de nos rois, a été appelé, dès son temps, le *Siècle de Louis XIV.*

En réalité, Louis XIV ne gouverne personnellement qu'à partir de 1661. Auparavant, de grands noms : ceux de **Corneille,** auteur de tragédies (*Le Cid* en 1636, *Horace, Cinna, Polyeucte*) ; du philosophe **Descartes** (*Le Discours de la méthode,* 1637), de **Pascal** (*Lettres provinciales,* 1656) avaient illustré notre littérature. Richelieu fondait, en 1635, *l'Académie française.*

Mais c'est surtout à partir de 1660 et jusqu'à la fin du siècle, durant la période triomphante du Roi-Soleil, que, dans tous les domaines des arts et des lettres, se multiplient les chefs-d'œuvre qui font encore aujourd'hui la gloire de la France.



Cl. Bulloz.

CORNEILLE,
né à Rouen (1606-1684).

2° Ecrivains et artistes travaillent principalement pour le roi. — Louis XIV se faisait de son métier de roi une très haute idée. Il se considérait comme le « lieutenant de Dieu sur la terre » et put réaliser le rêve des rois ses prédécesseurs : être un monarque absolu, de droit divin, à qui tout le monde, dans le royaume, devait une totale obéissance. Les plus grands seigneurs du royaume vinrent à sa cour et tinrent pour le plus grand des honneurs de lui servir de domestiques.

Ecrivains et artistes ne firent point exception à la règle. Louis XIV aimait l'ordre, la grandeur, la majesté en toutes choses. Ces mêmes qualités devinrent celles des œuvres



Cl. Giraudon.

PORTRAIT DE LOUIS XIV
par Rigaud.

de *l'art classique*, en grande partie inspiré d'ailleurs par la beauté antique. C'est pour le roi que travaillaient les architectes, les peintres, les sculpteurs, les tapissiers du temps. C'est pour distraire le roi et la cour que Molière écrivit plusieurs de ses comédies, c'est au roi et à la cour que s'adressait le grand orateur Bossuet en prononçant ses sermons ou ses oraisons funèbres. Rares furent ceux qui se tinrent à l'écart et ne cherchaient pas à glorifier la majesté royale. Ils étaient naturellement assez « mal en cour ».

3° Louis XIV se fait le grand protecteur des arts et des lettres. — La protection royale ne manqua point d'ailleurs à tous ceux qui rendaient alors la France illustre par leur génie artistique, en même temps que d'autres en faisaient un Etat puissant, par leur génie administratif (Colbert) ou militaire (Turenne, Vauban). Louis XIV fut, à son tour, un grand « Mécène » et s'attacha, par tous les moyens, ceux qui pouvaient ainsi contribuer à l'éclat de son règne.

Il dépensa d'abord beaucoup d'argent en commandes à tous les artistes de son temps et, pour meubler ou orner les châteaux qu'il fit construire, encouragea toutes les industries de luxe.

Il institua une *Feuille des pensions* et chargea le poète Chapelain de dresser la liste des écrivains qui devaient en bénéficier. *Chapelain* s'inscrivit en tête pour une pension de 3.000 livres, s'intitulant lui-même « le plus grand poète français qui ait jamais été et du plus solide jugement ». Venaient ensuite 1.500 *livres pour le sieur Racine, en considération des belles pièces de théâtre qu'il donne au public*, 1.000 livres au sieur Molière, etc., etc. Louis XIV pensionnait même des écrivains ou savants étrangers.

A l'occasion, il leur montrait publiquement sa faveur. On raconte qu'il fit asseoir Molière à sa table. Ce qui est plus certain, c'est qu'il accepta d'être le parrain d'un de ses fils. Racine et Boileau furent nommés historiens officiels du roi.

Enfin, c'est sous le règne de Louis XIV que furent créées, à l'imitation de l'Académie française, de nombreuses autres *Académies* : l'Académie royale de peinture et de sculpture (1664), l'Académie d'architecture (1667), l'Académie des sciences (1666), l'Académie royale de musique (aujourd'hui l'Opéra).

2ᵉ Leçon : LES LETTRES ET LES SCIENCES AU XVIIᵉ SIÈCLE

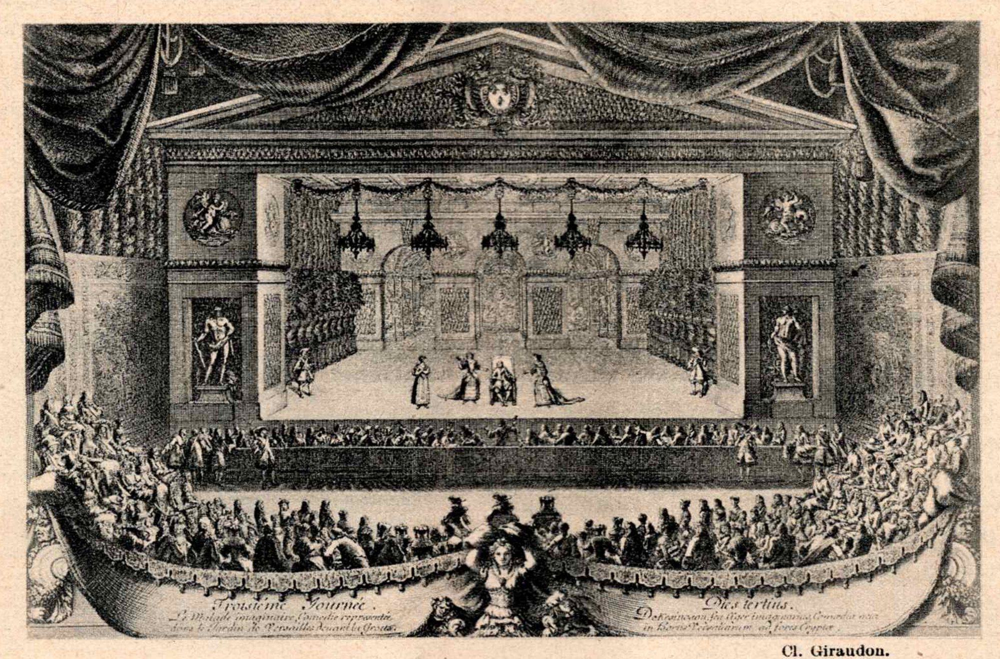


Cl. Giraudon.

MOLIÈRE, par Mignard,
né à Paris en 1622, mort en 1673.
(Musée Condé, Chantilly).

1° La seconde moitié du XVIIᵉ siècle vit apparaître les plus beaux chefs-d'œuvre de notre littérature. — Quatre des plus grands poètes de notre littérature produisent, à cette époque, leurs œuvres les plus célèbres :

Molière (1622-1673) est notre plus grand poète comique. Il voyagea longtemps de ville en ville, à la fois auteur, acteur et directeur dans la troupe de comédiens qu'il avait formée. En 1665, elle devint la Troupe du Roi et c'est d'elle qu'est née notre Comédie-Française. Molière fit représenter, à Paris ou à Versailles, ses immortelles comédies : *les Précieuses ridicules, Tartuffe, le Misanthrope, le Médecin malgré lui, l'Avare, le Bourgeois gentilhomme, les Femmes savantes, le Malade imaginaire.* Il mourut subitement, en jouant cette dernière pièce.



Cl. Giraudon.

UNE REPRÉSENTATION DU « MALADE IMAGINAIRE »
de Molière, à la Cour de Versailles (Gravure du temps).



Cl. Bulloz.

Mme DE SÉVIGNÉ.

Racine (1639-1699) fut le poète tragique des grandes passions humaines : l'ambition, l'amour, la jalousie. A vingt-huit ans, il remporte un premier succès avec *Andromaque*. Puis se succèdent, en peu de temps, des pièces admirables que représentent toujours nos théâtres : *Britannicus*, épisode de l'histoire romaine, *Iphigénie*, *Phèdre*, inspirées de l'antiquité grecque. A la fin de sa vie, Racine écrivit aussi deux tragédies religieuses : *Esther* et *Athalie*.

Boileau (1636-1711) ridiculisa, dans ses *Satires*, les mauvais écrivains de son temps et formula les règles de l'art d'écrire et de composer des chefs-d'œuvre dans son *Art poétique*.

Le nom de **La Fontaine** (1621-1695) est universellement connu. De 1668 à 1694, il publie, les unes après les autres, ses *Fables* où, en faisant parler les animaux, ce sont les ridicules et les vices des hommes dont il se moque avec esprit et avec bonne humeur. On l'appelait le « Bonhomme » et il fut un des rares écrivains qui n'aimaient pas vivre à la cour.

2° D'autres grands écrivains du « Siècle de Louis XIV » méritent aussi d'être connus et d'être lus. — A ces quatre principaux noms du « Siècle de Louis XIV », on peut encore ajouter ceux de prosateurs non moins célèbres.

La marquise de Sévigné (1626-1696) écrivit, principalement pour sa fille éloignée d'elle après son mariage, des *Lettres* spirituelles où elle raconte les incidents, grands ou petits, de la vie de cour.

Bossuet (1627-1704) est le grand orateur chrétien du siècle. Evêque, il prononça d'abord des *Sermons* remarqués. Appelé à l'honneur de prêcher devant le roi, celui-ci en fit le précepteur de son fils, le Dauphin. Ses œuvres les plus célèbres sont les *Oraisons funèbres*, écrites à l'occasion de la mort des grands personnages de la Cour.



Cl. Bulloz.

Jean de LA FONTAINE,
né à Château-Thierry (Aisne) en 1621, mort en 1695.

Les écrivains de la fin du règne ont un tout autre esprit que les précédents. **La Bruyère** (1645-1696) fait, dans ses *Caractères*, non seulement la satire des mœurs ou des défauts des hommes, mais aussi une âpre critique des institutions sociales de son temps, de l'égoïsme des grands, de la misère du peuple. **Fénelon** (1651-1715), archevêque de Cambrai, décrit, complaisamment, dans son *Télémaque*, une république, bien différente de la monarchie absolue et est presque disgracié. N'oublions pas enfin Charles *Perrault*, qui publie, en 1697, les charmants *Contes de fées* (le petit Chaperon rouge, Cendrillon, le Chat Botté) devenus depuis les délices de l'enfance.



Cl. Bulloz

Jean RACINE,
né à la Ferté-Milon (Aisne) en 1639, mort en 1699.

3° Le mouvement scientifique est moins important que le mouvement littéraire. — Il n'y eut pas, à cette époque, de grands savants en France. Louis XIV et Colbert, néanmoins, favorisèrent les sciences aussi bien que les lettres. Colbert créa une *Académie des Sciences* en 1656 et fit construire, en 1672, l'*Observatoire*, qui existe toujours à Paris et servait alors, non seulement aux astronomes, mais à tous les savants. Pour permettre à ceux-ci de se communiquer leurs recherches, il fonda également, en 1665, le *Journal des Savants*.

C'est à la fin du siècle, que *Denis Papin* découvrit, à l'aide de sa « marmite » la force de la vapeur. Comme il était protestant, il dut s'enfuir après la révocation de l'Edit de Nantes et c'est sur une petite rivière allemande qu'il expérimenta le premier bateau à vapeur.

Questions et travaux personnels. — 1. *Citez trois grands écrivains qui ont vécu au début du « Siècle de Louis XIV » ? — 2. Qui a fondé l'Académie française ? — 3. Etudiez une fable de La Fontaine (par ex. :* Le Chêne et le Roseau) *au point de vue de sa composition (exposition, action, dénouement). — 4. Quelles faveurs Louis XIV accorda-t-il aux écrivains et aux artistes ?*

1. *Que savez-vous de Molière ? de Racine ? de Boileau ? de la Fontaine ? — 2. Avez-vous lu des passages de ces écrivains ou assisté à une représentation d'une de leurs pièces ? — 3. Citez d'autres écrivains du règne de Louis XIV. — 4. Que firent Colbert et Louis XIV en faveur des sciences ? — 5. Choisissez, dans les ouvrages des écrivains du* XVIIe *siècle que vous pouvez posséder, un passage intéressant que vous lirez à haute voix à vos camarades, après l'avoir bien étudié. — 6. Assistez, si possible, à une représentation théâtrale de Corneille, de Molière ou de Racine.*

RÉSUMÉ

I

1. Le « Siècle de Louis XIV » a été une belle période de civilisation littéraire et artistique.

2. Les écrivains et les artistes de cette époque travaillent surtout pour la gloire du roi.

3. Louis XIV se fait leur protecteur. Il multiplie les commandes, leur accorde des pensions, parfois leur témoigne publiquement sa bienveillance. Colbert crée alors plusieurs Académies, de peinture, de sculpture, d'architecture, de musique.

II

1. Les quatre plus grands écrivains du « Siècle de Louis XIV » furent le poète comique Molière, Racine qui écrivit des tragédies inspirées pour la plupart de l'antiquité, Boileau, auteur de l'Art poétique, La Fontaine dont les Fables sont connues de tous.

2. D'autres écrivains illustrèrent encore le règne de Louis XIV : Mme de Sévigné, Bossuet, le plus grand orateur de l'Eglise, La Bruyère, critique de la société ; Fénelon, auteur du Télémaque.

3. Louis XIV et Colbert favorisèrent aussi le développement des Sciences : fondation de l'Observatoire de Paris et de l'Académie des Sciences.

DATES A RETENIR

1660-1700 : Période de la littérature classique.

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Les écrivains pensionnés par Louis XIV. — « M. Colbert avait fait un fonds de la somme de 100.000 livres sur l'état des bâtiments du roi, pour être distribué aux gens de lettres... Il alla de ces pensions en Italie, en Allemagne, en Danemark, en Suède ; elles y allaient par lettres de change. A l'égard de celles qui se distribuaient à Paris, elles se portèrent, la première année, chez tous les gratifiés, par le commis du trésorier des bâtiments, dans des bourses d'or, les plus propres du monde ; la seconde année dans des bourses de cuir. Comme toutes choses ne peuvent pas demeurer en même état et vont naturellement en dépérissant, les années suivantes il fallut aller recevoir soi-même les pensions chez le trésorier, en monnaie ordinaire. Les années, bientôt, eurent quinze et seize mois ; et quand on déclara la guerre à l'Espagne, une grande partie de ces gratifications s'amortirent.

Charles PERRAULT.

2. Requête de Molière à Louis XIV à la suite de l'interdiction d'une de ses comédies. — *Placet présenté au Roi, dans son camp, devant la ville de Lille en Flandre (1667) :*

C'est une chose bien téméraire à moi que de venir importuner un grand monarque au milieu de ses glorieuses conquêtes ; mais dans l'état où je me vois, où trouver, Sire, une protection qu'au lieu où je la viens chercher ? et qui puis-je solliciter contre l'autorité de la puissance qui m'accable que le souverain juge et le maître de toutes choses.

Ma comédie n'a pas plutôt paru qu'elle s'est vue foudroyée... et tout ce que j'ai pu faire en cette

rencontre pour me sauver moi-même, c'est de dire que Votre Majesté avait eu la bonté d'en permettre la représentation.

J'attends avec respect l'arrêt que Votre Majesté daignera prononcer sur cette matière...

Daignent vos bontés, Sire, me donner une protection contre la rage envenimée ; et puissé-je, au retour d'une campagne si glorieuse, délasser Votre Majesté des fatigues de ses conquêtes, lui donner d'innocents plaisirs après de si nobles travaux, et faire rire le Monarque qui fait trembler toute l'Europe.

MOLIERE.

3. Une séance de l'Académie française en 1658. — *Le secrétaire Valentin Conrart fait le récit suivant d'une visite de la Reine Christine de Suède à l'Académie française dans le local ordinaire de ses séances, à l'hôtel du chancelier Séguier, protecteur de l'Académie :*

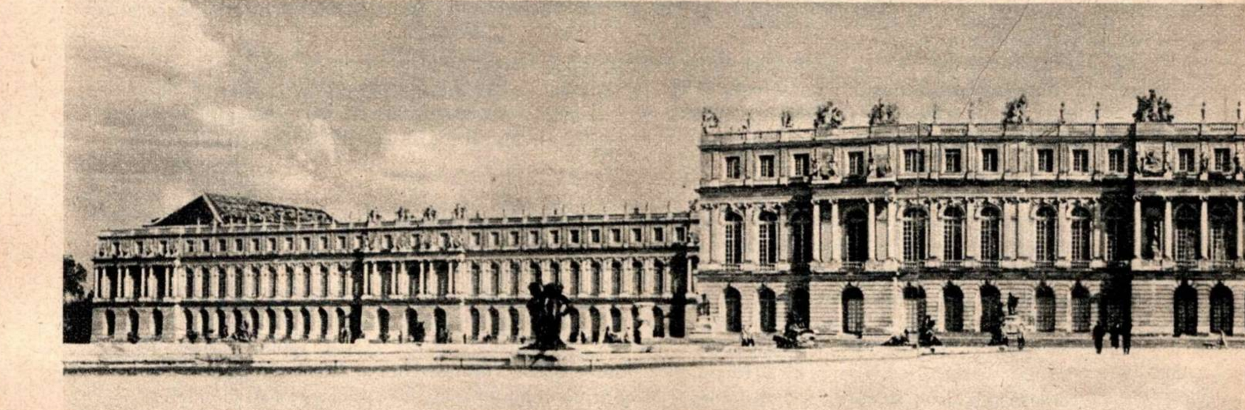
« Sur les trois heures après-midi, Sa Majesté arriva chez Monseigneur le Chancelier qui la fit recevoir à son carrosse avec tous les académiciens en corps ; et l'ayant conduite dans son antichambre où était une table longue, couverte du tapis de velours vert à franges d'or qui sert lorsque le conseil des finances tient séance, la reine de Suède se mit dans une chaise à bras du côté des fenêtres ; Mgr le Chancelier à sa gauche du côté de la cheminée... Il lui fit un compliment... lui disant que l'Académie française n'avait jamais reçu de plus grand honneur que celui qu'il lui plaisait de lui faire. A quoi la reine répondit qu'elle croyait qu'on pardonnerait à la curiosité d'une fille qui avait souhaité de se trouver en une compagnie de tant d'honnêtes gens, pour qui elle avait toujours eu une estime et une affection particulières.

...M. le directeur lui dit que si on avait pu prévoir la visite de Sa Majesté on aurait préparé quelque lecture pour la divertir agréablement ; mais que, dans la surprise où se trouvait la compagnie, on se servirait de ce que l'occasion pourrait fournir, et que, comme il avait fait depuis peu un *Traité de la douleur*... si Sa Majesté lui commandait de lui en lire quelque chose, il croyait que ce serait un sujet assez propre pour faire connaître la douleur de la compagnie de ne se pouvoir pas mieux acquitter de ce qui était dû à une si grande reine, et de ce qu'elle devait être si tôt privée de sa vue par le départ de Sa Majesté. Cette lecture étant achevée, à laquelle la reine donna beaucoup d'attention, Mgr le Chancelier demanda si quelqu'un avait des vers pour entretenir Sa Majesté.

Sur quoi M. Cotin en ayant récité quelques-uns... la reine témoigna y prendre grand plaisir. M. l'abbé de Bois-Robert récita aussi quelques madrigaux qu'il avait faits, depuis peu sur la maladie de Mme d'Olonne et M. l'abbé Tallemant un sonnet sur la mort d'une dame. Après cela M. de la Chambre demandant encore quelque chose, M. Pellisson lut une petite ode d'amour... et d'autres vers, sur un saphir qu'il avait perdu et qu'il retrouva depuis, qui plurent aussi extrêmement à Sa Majesté, à laquelle on lut un cahier entier du *Dictionnaire* contenant l'explication du mot de *jeu*, pour lui faire connaître quelque chose du travail présent de la Compagnie. Et cela étant achevé, la reine se leva et fut reconduite à son carrosse par Mgr le Chancelier, suivi de tous les académiciens. »

4. Le savant hollandais Huygens au service de la France. — *Appelé à Paris par Colbert en 1666, Huygens y resta presque jusqu'à la mort de ce dernier et y fit partie de l'Académie des Sciences. Dans un mémoire rédigé en 1679 « pour l'histoire du roi », il relate ainsi les travaux scientifiques du temps :*

« L'on a observé et dépeint avec beaucoup de soin le corps de la lune avec toutes ses taches et inégalités semblables à nos montagnes. Les nouvelles étoiles, les comètes, les taches du soleil, quand il s'en est présenté ont été observées avec pareille diligence. Comme aussi les éclipses du soleil et de la lune et surtout les éclipses des satellites de Jupiter dans l'ombre de cette planète, si utiles pour déterminer les longitudes ou différences des méridiens de différents endroits de la Terre. L'on a même trouvé dans ces éclipses de quoi prouver, pour des raisons très fortes que la lumière ne traverse pas d'un lieu à un autre en un instant, mais que pour passer depuis le soleil jusqu'à nous, il lui faut près d'un quart d'heure, et depuis les étoiles fixes peut-être dix ou douze ans, à raison de leur grande distance... L'on a mesuré avec beaucoup d'exactitude la grandeur de la Terre et l'on a trouvé sa circonférence de 20.541.600 toises de Paris. » *(La toise représentait 1 m. 949.)*



LE CHATEAU DE VERSAILLES, VUE GÉNÉRALE D

CHAPITRE XXII

LE SIÈCLE DE LOUIS XIV, L'ACTIVITÉ ARTISTIQUE

L'influence de Louis XIV s'exerça encore davantage sur les arts que sur les lettres. Durant quarante années, peintres, sculpteurs, architectes, décorateurs rivalisèrent d'efforts pour satisfaire les goûts du roi. De là vient le caractère commun de noblesse et de grandeur de toutes les productions de ce temps.



Cl. Bulloz.

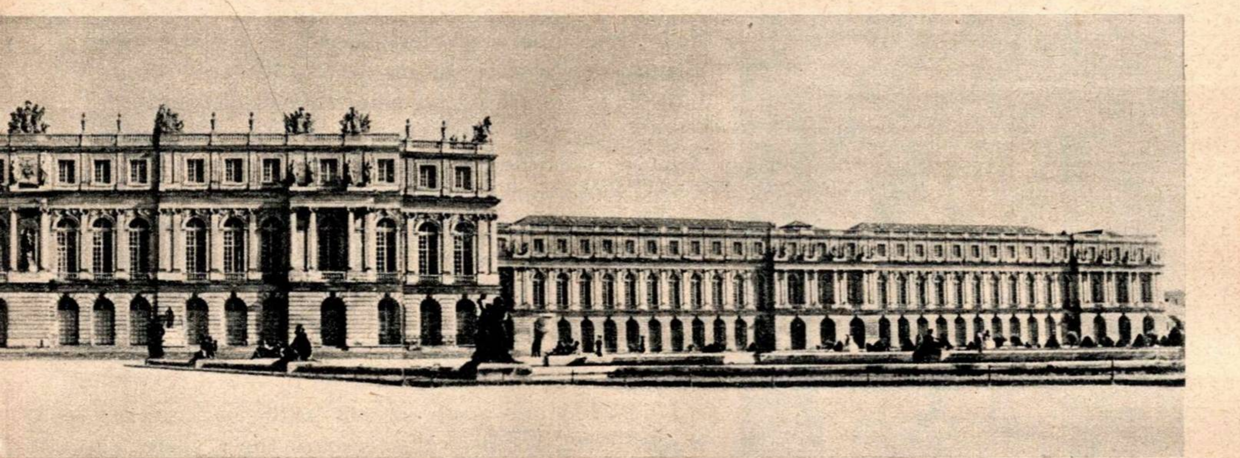
NICOLAS POUSSIN. LES BERGERS D'ARCADIE.

Quatre jeunes gens découvrent un tombeau avec l'inscription : *« Et moi aussi j'ai vécu en Arcadie »*, région réputée la plus heureuse de la Grèce antique. L'idée de la mort passe sur leur propre bonheur de vivre...

1re Leçon :

LES ARTS AU XVIIe SIÈCLE

1o La peinture, sous Louis XIV, devient surtout une peinture décorative. — Il y eut en France, dans la première moitié du XVIIe siècle, de très grands peintres, dont les noms et les œuvres ne sauraient être négligés.



E LA FAÇADE SUR LE PARC. (580 M. DE LONGUEUR).

Nicolas **Poussin** (1594-1665) passa presque toute sa vie en Italie et c'est en s'inspirant de l'antiquité grecque ou romaine qu'il composa de belles peintures, comme *Les Bergers d'Arcadie* (Louvre).

Claude Lorrain (1600-1682), vécut lui aussi longtemps à Rome et peignit de grandes toiles (*Débarquement de Cléopâtre, Vue d'un port au soleil levant*) remarquables par la beauté lumineuse du ciel, la transparence de l'air et de l'eau.

Les frères **Le Nain,** originaires de Laon, s'inspirèrent, au contraire, de la vie locale. Le *Repas des paysans*, le *Maréchal dans sa forge*, le *Retour de la fenaison* sont des œuvres touchantes par la sincérité de l'observation.



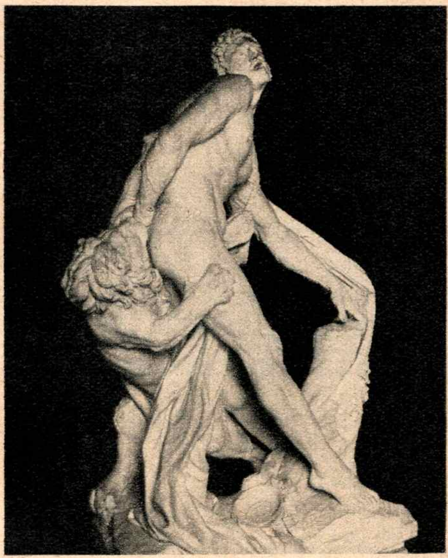
Cl. Giraudon.

REPAS DE PAYSANS, par LOUIS LE NAIN.

(Musée du Louvre.)

Des paysans accueillent un pauvre (à droite). Peinture terne, impression de tristesse résignée, mais observation très précise.

Mais en dehors de ces artistes, qui ne vécurent point à la cour, tous les autres grands peintres du temps sont embrigadés pour la décoration des palais et des monuments que le roi fait construire à Paris ou à Versailles. Leur chef, véritable ministre des Beaux-Arts, directeur de l'Académie royale de peinture, est Charles **Le Brun** (1619-1690). Il travaille, avec une activité prodigieuse, à couvrir de grandes peintures représentant des scènes glorieuses



Cl. Bulloz.

PIERRE PUGET. MILON DE CROTONE.

L'athlète grec, vieilli, voulut fendre une souche de ses mains pour prouver sa force. L'arbre le retint prisonnier. Milon fut dévoré par un lion. Remarquer la tension et la torsion du corps sous la souffrance.

de la vie de Louis XIV, les plafonds et les salles du château de Versailles ou du Louvre (Galerie d'Apollon). Sous ses ordres, ou à ses côtés, une multitude d'autres peintres enrichissent de leur talent cette peinture officielle : *Rigaud* (portrait de Louis XIV), *Mignard* (portrait de Molière), *Largillière*.

2° La sculpture, elle aussi, contribue à embellir les résidences royales. — Les sculpteurs sont également enrégimentés pour la décoration des palais et des jardins du roi. C'est à Versailles que se trouvent les plus belles statues de marbre de *Girardon* et de *Coysevox*.

Un autre grand sculpteur du XVIIe siècle, Pierre **Puget** (1622-1694), imita Michel-Ange, mais de caractère indépendant, il préféra travailler seul. Son œuvre principale : le *Milon de Crotone*, destinée d'abord, elle aussi, à Versailles, a, depuis, été transportée au Louvre. C'est d'elle que Puget disait : *Je suis nourri aux grands ouvrages, je nage quand j'y travaille et le marbre tremble devant moi, pour grosse que soit la pièce.*

3° De nombreux autres artistes illustrent encore le «Siècle de Louis XIV». — De superbes *tapisseries* provenant des manufactures royales des *Gobelins* (à Paris) ou de *Beauvais* ornèrent les murs froids des palais.

Dans les salles, un luxueux mobilier, de « style Louis XIV », fut disposé avec goût et magnificence : *fauteuils* en bois doré, recouverts de soieries, *meubles* du grand ébéniste **Boulle** avec placages d'écaille, de cuivre ou d'étain, consoles de bronze, coupes, candélabres, glaces de Saint-Gobain. Dans la Galerie des Glaces de Versailles, les caisses d'orangers étaient en argent massif ciselé. Ces véritables pièces de musée disparurent d'ailleurs à la fin du règne car il fallut les fondre pour en faire de la monnaie.



Cl. Bulloz.

ARMOIRE DE BOULLE.

4° Mais les œuvres les plus imposantes de cette époque sont les palais et les monuments de l'architecture. — Louis XIV eut toute sa vie le goût des constructions. Aussi de nombreux monuments datent de cette époque, tous inspirés de l'architecture romaine ou de celle de la Renaissance italienne avec leurs grandes lignes ré-

gulières, leurs *colonnades* antiques, leurs *frontons* triangulaires, les *dômes* hardis qui les surmontent, et même, comme à Versailles et au Louvre, leurs *toits plats*, en terrasse, qui ne conviennent cependant pas à notre climat pluvieux.



Cl. Bullo

COLONNADE DU LOUVRE, PAR CLAUDE PERRAULT.

C'est au XVII[e] siècle que Paris s'enrichit de ces édifices toujours admirés : les Arcs de Triomphe, construits pour célébrer les victoires de Louis XIV appelés aujourd'hui *Porte Saint-Denis* (1672) et *Porte Saint-Martin* (1674) ; l'Hôtel des *Invalides* (1676) de l'architecte Bruant, avec son magnifique dôme doré, œuvre de *Mansart*, la *Colonnade du Louvre*, de *Claude Perrault*, longue façade de 176 mètres soutenue par 52 colonnes corinthiennes doubles.

Mais le chef-d'œuvre de l'architecture d'alors, celui à la construction duquel le Roi-Soleil a consacré une grande partie de sa vie, est le **Palais de Versailles,** qui symbolise, dans sa conception générale comme dans ses moindres détails, tout l'art du « Siècle de Louis XIV ».

2e Leçon : LE PALAIS DE VERSAILLES

1° Dès le début de son règne, Louis XIV ordonne la construction à Versailles d'un palais digne du « Roi-Soleil ». — Louis XIV n'aimait point résider à Paris car il avait gardé de mauvais souvenirs de la Fronde. Il choisit Versailles pour y demeurer et y installer le gouvernement ainsi que toute sa cour.

Autour d'un pavillon de chasse construit par Louis XIII, le grand architecte **Mansart** (1656-1708) dirigea la construction d'un immense château, aux lignes horizontales, sobres et régulières, dont la grande *Galerie des Glaces* est devenue la partie principale. Il fallut amener des quantités énormes de pierre, bouleverser les terres, assécher des marécages. Les travaux durèrent une trentaine d'années et Louis XIV vécut ainsi longtemps au milieu des échafaudages. Il y eut parfois jusqu'à 30.000 ouvriers sur les chantiers et la dépense atteignit plus de 60 millions de livres, qui équivaudraient à des milliards de notre monnaie actuelle.

A l'intérieur, des chambres, dont la chambre du roi, somptueuse, solennelle et froide, des

salons immenses, de longues galeries, de larges escaliers de marbre furent ornés de tout ce que l'art du temps pouvait produire de plus beau : peintures de Le Brun, tapisseries, meubles précieux, vases, pendules, etc...

2° *Autour du château, un vaste parc à la française fut aménagé pour les promenades et les divertissements de la cour.* — De la façade principale du château, longue de 580 mètres, on peut encore contempler l'admirable perspective du parc « à la Française » c'est-à-dire dessiné d'une manière géométrique, dû au grand décorateur **Le Nôtre.** A de vastes esplanades succèdent des *escaliers* de marbre, larges de 20 mètres, conduisant à des *bassins* remplis d'eau et peuplés de monstres marins en bronze d'où jaillissent les « grandes eaux » de Versailles. Au loin, s'aperçoit le plan d'eau du *grand canal.* De part et d'autre, ce ne sont que bosquets de beaux arbres, allées, parterres de fleurs, ruisseaux, cascades, colonnade de marbre circulaire, au milieu de laquelle jouait, en plein air, la troupe des « violons du roi », et enfin tout un peuple de statues, de groupes en bronze, de vases sculptés. Dans un angle de ce parc, Louis XIV fit encore construire, plus tard, pour les collations, les réunions intimes, un autre château de marbre rose et blanc, de moindres dimensions, mais non moins somptueux : *le Grand Trianon.*

3° *Versailles fut, au temps de Louis XIV, le centre de la vie politique et de la vie brillante de la cour.* — Louis XIV mena à Versailles, avec sa famille, ses ministres, ses courtisans, une vie de travail et de plaisirs rigoureusement réglée selon les lois de « l'étiquette » qu'il avait lui-même instituées. La cour du roi comprenait une *Maison militaire* de 10.000 hommes aux splendides uniformes, une *Maison civile* composée de 4.000 domestiques. En outre toute la noblesse de France était accourue près du roi, quêtant ses faveurs, honorée de la moindre de ses paroles ou du plus bref de ses regards. Les plus favorisés des grands seigneurs avaient obtenu de loger sous les combles, pourtant bien incommodes, du château, d'assister au petit lever, au grand lever, aux repas, à la promenade, au coucher du roi. Les autres s'étaient fait construire des hôtels aux environs, donnant ainsi naissance à une ville nouvelle : Versailles.



Cl. Braun.

LA GRANDE GALERIE DES GLACES DU CHATEAU DE VERSAILLES.

La vie des courtisans se passait en intrigues pour conquérir les places, en fêtes, en bals, en jeux, en festins. Molière venait au château jouer ses comédies, et le grand musicien *Lulli* donner ses ballets ou ses opéras.

4° Cette belle période de civilisation française eut un triste revers : la misère du peuple. — Les splendeurs du « Siècle de Louis XIV », les constructions, le luxe, l'existence inutile des courtisans, sans parler des guerres nombreuses, ruinèrent à la longue le pays. La classe paysanne surtout, accablée d'impôts, souffrit misérablement. En 1675, au moment le plus brillant du règne, le gouverneur du Dauphiné écrivait dans un rapport : *La plus grande partie des habitants n'ont vécu pendant l'hiver que de pain de glands et de racines, et présentement, on les voit manger l'herbe des prés et l'écorce des arbres.*

La même année, 25.000 paysans appauvris, se révoltent en Bretagne. On envoie contre eux 10.000 soldats qui répriment sauvagement cette révolte. *Les arbres commencent à se pencher sur les grands chemins du poids qu'on leur donne*, écrit le gouverneur.

A la fin du règne, la misère est telle que les laquais du roi eux-mêmes mendient à Versailles. Louis XIV meurt, en 1715, laissant la France ruinée : *Mon enfant*, dit-il à son arrière-petit-fils qui, à cinq ans devait lui succéder, *vous allez être un grand roi. Ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la guerre. Tâchez de soulager vos peuples, ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire.*

RÉSUMÉ

I

1. Le « Siècle de Louis XIV » a connu de grands peintres : Nicolas Poussin, Claude Lorrain, les frères Le Nain, et surtout Charles Le Brun qui a dirigé la décoration du palais de Versailles.

2. Des sculpteurs : Girardon, Coysevox, Pierre Puget, travaillèrent également à embellir les résidences royales.

3. La manufacture des Gobelins fut créée à cette époque. Elle fournit au roi de magnifiques tapisseries. Les glaces de Saint-Gobain, les meubles de l'ébéniste Boulle ornèrent les appartements royaux.

4. Mais les œuvres les plus grandioses de ce temps furent les monuments des architectes Perrault et Mansart : la Colonnade du Louvre, le Dôme des Invalides et surtout le Château de Versailles.

II

1. Louis XIV qui n'aimait pas résider à Paris, se fit construire un magnifique château à Versailles sous la direction de l'architecte Mansart.

2. Autour du château s'étendit un vaste parc, dessiné par Le Nôtre, orné de beaux vases en marbre et d'innombrables statues.

3. Versailles, résidence du roi et de la cour, se peupla de courtisans qui passaient leur vie en intrigues et en fêtes.

4. Malheureusement, ce luxe coûtait très cher et le peuple, ruiné par les impôts, souffrit terriblement à la fin du règne de Louis XIV.

DATES A RETENIR

1670 à 1700 : Construction du Château de Versailles.

1715 : Mort de Louis XIV.

Questions et travaux personnels. — 1. *Recherchez une reproduction, en couleurs, si possible, d'un tableau des peintres cités dans la première leçon (Poussin, Lorrain, Le Nain, Le Brun), étudiez-le avec soin, et dites ce qu'il représente. — 2. Quels furent les plus grands sculpteurs du règne de Louis XIV ? — 3. Examinez dans les musées, ou les châteaux voisins, même chez les antiquaires, des pièces de mobilier datant de Louis XIV (tapisseries, meubles, sièges, etc.). — 4. Quels ouvriers forme l'Ecole Boulle à Paris ? — 5. Exercez-vous à reconnaître, sur des cartes postales, les principaux monuments construits au temps de Louis XIV. Dites le nom de leurs architectes.*

1. *Pourquoi Louis XIV préféra-t-il construire un château à Versailles plutôt que de résider au Louvre, à Paris ? — 2. Quel fut le grand architecte de Versailles ? — 3. Qui a dessiné les jardins du parc de Versailles ? — 4. Décrivez la vie de Louis XIV et des courtisans au château de Versailles. — 5. Citez des preuves de la misère des paysans à la fin du règne. — 6. Croyez-vous que l'autorité royale puisse être encore longtemps respectée ?*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Pierre Puget et les cariatides de l'Hôtel de Ville de Toulon. — *Le 19 janvier 1656,* « sous le règne heureux du très-chrétien roy prince Louis XIV, roy de France et de Navarre et comte de Provence, » *Pierre Puget* « maître sculpteur, présent et acceptant, s'engage à faire bien et dûment et poser à l'Hôtel de Ville..., un portique lequel sera taillé et posé tout ainsi qu'il est démonstré par le dessin que ledit Puget a fait et remis signé par lui et sa caution ez mains du notaire royal ».

L'ouvrage devait être achevé aux « jour et festes de la saint Jean-Baptiste prochains », *moyennant la somme de mille cinq cents livres dont six cents immédiatement versées,* « le restant à proportion de la besogne, à la réserve de trois cents livres qui lui seront payées lorsque ledit portique sera fait, parachevé et accepté ».

C'est de ce contrat que sortirent les fameuses cariatides de Toulon.

2. Epitaphe de Le Nôtre à l'église Saint-Roch à Paris. — « A la gloire de Dieu ! Icy repose le corps d'André Le Nostre, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, conseiller du Roy, controlleur général des Bastimens de Sa Majesté, arts et manufactures de France, et préposé à l'embellissement des jardins de Versailles et autres maisons royales... Il répondit en quelque sorte par l'excellence de ses ouvrages à la grandeur et à la magnificence du Monarque qu'il a servi... La France n'a pas seule profité de son industrie ; tous les princes de l'Europe ont voulu avoir de ses élèves et il n'a point eu de concurrent qui lui fût comparable. »

3. Les richesses artistiques de Versailles. — « Il n'était pas possible, en entrant dans les superbes appartements de Versailles, qu'on ne fût frappé d'un grand étonnement d'y voir briller l'or et l'azur, d'y considérer la somptuosité des meubles, le grand nombre des tableaux des plus habiles maîtres, des vases d'argent ciselé d'une grandeur prodigieuse, des lits d'une richesse et d'une beauté surprenantes et tout le reste de ce qui accompagnait ces précieux ameublements qui répondaient à ces bâtiments magnifiques. Rien de ce qui paraissait au dehors n'égalait les richesses qui n'étaient pas exposées aux yeux de tout le monde, j'entends parler du grand nombre de pierres précieuses, d'agathes de diamants, de bijoux, qui étaient hors de prix...

Cette royale maison... a coûté des sommes immenses... Il n'est pas, ce me semble, difficile de le reconnaître, quand on fait attention à la beauté et à la grandeur des jardins, à l'abondance des eaux qu'on y a fait venir de tous côtés, au prodigieux nombre et à la grosseur monstrueuse des tuyaux

de fonte qu'il a fallu faire pour les conduire dans une infinité de réservoirs, de bassins, et de fontaines, aux statues antiques de marbre qu'on a fait venir de tous côtés..., aux marbres précieux qu'on y a employés partout dans les bassins, les degrés, les bosquets, et enfin à tout ce qui rend ce superbe château la plus belle chose qui se voit en Europe, et par conséquent dans le reste du monde. »

Mémoires du Curé de Versailles (1686-1704).

4. La célèbre Galerie des Glaces, d'après les contemporains. — « Monsieur Le Brun a fait tout le dessin, c'est-à-dire que les ornements, la sculpture et enfin toutes les choses qui contribuent à l'enrichissement de la Galerie partent du génie de ce premier peintre de Sa Majesté. » *C'est de lui aussi* « les chapiteaux et les bustes de bronze doré et tous les pilastres d'un marbre choisi et les glaces qui font de fausses fenêtres vis-à-vis des véritables et multiplient un million de fois la galerie ».

« ...Sans parler d'un grand nombre de figures et de statues d'argent, combien y avait-il de caisses d'orangers, de bassins et de corbeilles d'argent, de tables! combien de balustres, de guéridons, de torchères, de cassolettes, de girandoles! Dans ces ouvrages, l'excellence du travail dépassait même celle de la matière; cependant à considérer le seul prix de l'argent qui montait à la valeur de plusieurs millions d'or, on pouvait dire qu'il n'y avait pas ailleurs de richesse semblable. »

5. Le décor d'une tragédie de Racine jouée dans le parc du château de Versailles. — *En 1674, après la conquête de la Franche-Comté, de grandes fêtes furent données dans le parc de Versailles. On y joua en plein air, pour la première fois, la pièce de Racine* Iphigénie, *dans un décor qu'un contemporain,* Félibien, *décrit comme suit :*

« La décoration représentait une longue allée de verdure où, de part et d'autre, il y avait des bassins de fontaines, et, d'espace en espace, des grottes d'un travail rustique, mais travaillé très délicatement. Sur leur entablement régnait une balustrade où étaient arrangés des vases de porcelaine pleins de fleurs, les bassins des fontaines étaient de marbre blanc, soutenus par des tritons dorés, et dans ces bassins, on en voyait d'autres plus élevés qui portaient de grandes statues d'or. Cette allée se terminait dans le fond du théâtre par des tentes qui avaient rapport à celles qui couvraient l'orchestre; et au-delà paraissait une longue allée, qui était l'allée même de l'Orangerie, bordée des deux côtés de grands orangers et de grenadiers, entremêlés de plusieurs vases de porcelaine remplis de diverses fleurs. Entre chaque arbre il y avait de grands candélabres et des guéridons d'or et d'azur qui portaient des girandoles de cristal, allumées de plusieurs bougies. Cette allée finissait par un portique de marbre; les pilastres qui en soutenaient la corniche étaient de lapis, et la porte paraissait toute d'orfèvrerie. Sur ce théâtre, la troupe des comédiens du Roi représenta la tragédie d'*Iphigénie*, dernier ouvrage du sieur Racine, qui reçut de toute la cour l'estime qu'ont toujours les pièces de cet auteur. »

6. La misère à la fin du règne de Louis XIV. — « Vous êtes né, Sire, avec un cœur droit et équitable, mais ceux qui vous ont élevé ne vous ont donné pour science de gouverner que la défiance, la jalousie, l'éloignement de la vertu... Depuis environ trente ans, vos principaux ministres ont ébranlé et renversé toutes les anciennes maximes de l'Etat, pour faire monter jusqu'au comble votre autorité qui était devenue la leur, parce qu'elle était dans leur main. On n'a plus parlé de l'Etat ni des règles; on n'a parlé que du Roi et de son bon plaisir. On a poussé vos revenus et vos dépenses à l'infini. On vous a élevé jusqu'au ciel pour avoir effacé, disait-on, la grandeur de vos prédécesseurs ensemble, c'est-à-dire pour avoir appauvri la France entière, afin d'introduire à la Cour un luxe monstrueux et incurable...

Cependant vos peuples, que vous devriez aimer comme vos enfants, et qui ont été jusqu'ici si passionnés pour vous, meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée, les villes et la campagne se dépeuplent; tous les métiers languissent et ne nourrissent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti. Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le secourir. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provisions. »

FÉNELON.

CHAPITRE XXIII

LA COLONISATION FRANÇAISE
ORIGINES ET ÉVOLUTION DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE

1re Leçon : LES ORIGINES : XVIe ET XVIIe SIÈCLES

Au Moyen Age, du XIe au XVe siècle, les Croisades avaient été pour beaucoup de Français l'occasion de s'établir en Orient. Ils y avaient fondé des Etats latins en Palestine et à Constantinople. Nos commerçants en rapportaient les belles étoffes, les métaux précieux, les épices venus parfois de la plus lointaine Asie. Mais les invasions turques ruinèrent ces Etats et ce négoce.

Aux XVe et XVIe siècles, à la suite de la découverte de l'Amérique, puis de l'exploration de l'Océan Pacifique et de l'Océan Indien, *Espagnols* et *Portugais* se partagèrent le monde et occupèrent plus particulièrement la partie centrale et la partie méridionale du nouveau continent. Les *Français*, eux aussi, voulurent avoir leur part des territoires nouveaux et surtout des nouveaux échanges commerciaux. A partir de la fin du XVIe siècle, ils constituèrent un Empire colonial vaste et riche qu'ils perdirent presque entièrement vers le milieu du XVIIIe siècle.

1° Les Français sont devenus colonisateurs pour beaucoup de raisons. — Tout d'abord, il y a en France de hardis aventuriers, poussés par le désir de la découverte, qui se sont lancés vers les terres inconnues, d'Amérique du Nord particulièrement. D'autres Français, animés par la foi religieuse, se sont faits colonisateurs pour pouvoir convertir au christianisme les indigènes des régions explorées. D'autres enfin, avides de richesse, sont allés chercher dans les terres nouvelles des marchandises d'un grand prix pour les revendre en Europe.

Ces derniers ont souvent mis en commun leurs capitaux et fondé des **Compagnies de Commerce** auxquelles le gouvernement concédait le droit exclusif d'acheter et de vendre dans telle ou telle région donnée. Les Compagnies de commerce fondaient des *comptoirs*, bâtissaient parfois des forts, se faisaient livrer par les indigènes des produits du pays (fourrures du Canada, épices des Indes, etc.), pour les diriger sur la France, et leur vendaient en retour des marchandises françaises. Ainsi cherchaient-elles plus à gagner de l'argent qu'à fonder un empire.

Le gouvernement français ne s'intéresse qu'irrégulièrement à la colonisation. Certains hommes d'Etat clairvoyants, comme Richelieu et Colbert, l'ont encouragée. Ils créaient ou aidaient les Compagnies, leur donnaient l'appui de la flotte royale ; ils s'efforçaient de peupler de Français les terres lointaines comme le Canada. Mais le manque d'argent et surtout les guerres presque continuelles, sur le continent, ont souvent détourné nos rois des entreprises coloniales.

2° ***Les Français ont joué un rôle important dans la découverte du Nouveau Monde.*** — Nos marins ont eu, dans la découverte des Amériques, une part moins éclatante que celle des marins espagnols ou portugais, mais leurs explorations, pour être moins célèbres, n'en ont guère été moins fructueuses. Il semble même que dès le début du XVe siècle, c'est-à-dire bien avant les voyages de Christophe Colomb, des capitaines de Dieppe et de Honfleur aient atteint le *Brésil*. Vers la même époque des pêcheurs basques, bretons et normands, auraient découvert *Terre-Neuve* et le *Labrador* et circulé maintes fois entre ces régions et la France.



Cl. Giraudon

FRAGMENT D'UNE CARTE DU CANADA DATANT DE 1536, rehaussée d'aquarelle.
A droite, Jacques Cartier est accueilli par les Indiens.

Après la découverte de l'Amérique centrale par les Espagnols, des Français cherchèrent au nord du continent une autre route pour atteindre l'Inde, route qu'ils appelaient « le *passage du Nord-Ouest* ». Mais ils se heurtèrent à l'obstacle infranchissable des glaces.

C'est un marin breton, de Saint-Malo, **Jacques Cartier**, qui, encouragé par François Ier, obtint en Amérique du Nord, les plus brillants résultats. Le 24 juillet 1534, il atteignit le continent au sud de l'estuaire du Saint-Laurent, à *Gaspé*, où il érigea une croix avec l'inscription : « Vive le Roi de France ». Au cours d'un second voyage, en 1536, il remonta le fleuve jusqu'à *Hochelaga* (à l'emplacement actuel de Montréal) où il crut se trouver en Asie ; il s'efforça de

se concilier les Indiens par des cadeaux et d'en apprendre la langue. Mais une troisième expédition, en 1542, échoua par suite de maladresses et François Ier, occupé par la guerre contre Charles Quint, cessa de s'intéresser au Canada.

Un peu plus tard, sous Henri II, l'*Amiral Coligny* envoya au Brésil, sous les ordres de *Villegagnon*, une expédition qui fonda un fort dans une île de la baie de Rio de Janeiro, en 1555, il en dirigea plusieurs autres sur la *Floride*. Mais par la suite Portugais et Espagnols eurent vite fait de détruire, dans ces deux régions, les établissements abandonnés par les Français de France.

3o Le XVIIe siècle a vu la création d'un premier empire colonial français. — Sous le *règne de* **Henri IV,** les efforts de la colonisation française se portèrent surtout sur les *pays du Saint-Laurent* parce que leur latitude était celle de la France et sans doute aussi parce que le roi voulait éviter le contact avec les Espagnols qui occupaient l'Amérique centrale et méridionale. Un marin saintongeais, né à Brouage, **Champlain,** continua l'exploration du Canada jusqu'au lac Ontario et fonda *Québec* et *Montréal*. Henri IV donna le nom de **Nouvelle France** aux terres nouvellement découvertes dont Champlain aurait voulu faire une province peuplée de paysans français.

Avec **Richelieu,** la colonisation devint un des aspects de la politique générale de la France. Le Cardinal la considéra comme un moyen de concurrencer et d'affaiblir les puissances rivales : Espagne et Angleterre surtout. Il la confia à des *Compagnies de commerce*, dont la plus connue, celle des *Cent Associés*, fut chargée du gouvernement de la Nouvelle France, de Terre-Neuve aux Grands Lacs. Quand les Anglais eurent contraint Champlain à capituler à Québec en 1629, il les obligea à rendre le *Canada* à la France. Richelieu interdit l'accès du pays aux protestants. En 1640 on n'y comptait encore que deux cents colons français. En revanche de nombreux missionnaires poursuivaient la conversion des indigènes.

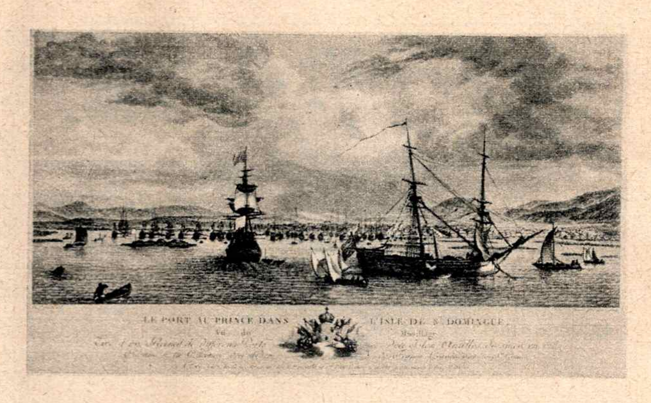
C'est aussi sous le ministère de Richelieu que furent occupées les **Antilles,** où nos marins furent attirés par l'attrait des épices et par la possibilité de piller les nombreux navires espagnols, qui commerçaient dans ces parages. D'autres Français s'installèrent en *Guyane*. Des Rouennais et des Dieppois trafiquèrent en *Afrique occidentale* et fondèrent des établissements au *Sénégal* dans la région du Cap Vert. Un peu plus tard, vers le milieu du siècle, une Compagnie de commerce s'installa à *Madagascar* et y fonda Fort-Dauphin, en l'honneur du futur Louis XIV.

Tandis que Richelieu avait surtout vu, dans la colonisation, une arme contre les ennemis de la France, **Colbert** fut colonisateur parce qu'il considérait la colonisation comme indispensable à la prospérité économique de la France.

Il entendait faire la grandeur de notre pays par l'industrie et le commerce, connaissait la carte économique du monde entier, ce qu'on peut acheter et vendre dans tous les pays, les grandes routes commerciales. Il aurait voulu que les richesses coloniales affluent en France et qu'en Amérique du Nord, on crée des pays français, peuplés de colons français et gouvernés comme des provinces françaises.

A *Madagascar*, ses efforts restèrent infructueux. En revanche l'*île Bourbon* fut occupée et après la création de la *Compagnie des Indes Orientales*, des comptoirs furent créés aux Indes, notamment à Pondichéry en 1676 et à Chandernagor en 1688.

Mais c'est surtout à l'*Amérique* que s'intéressa Colbert. Sous son impulsion, nos **Antilles** : *Martinique, Guadeloupe, Saint-Domingue*, se peuplèrent et devinrent prospères. Le Canada



Le Port au Prince,
dans l'île d'Haïti, au XVIIe siècle. (Gravure du temps.)

connut un brillant essor. Colbert encouragea les émigrants à le peupler. Il voulait instruire les Indiens et les appeler *en communauté de vie avec les Français.* L'agriculture et l'élevage furent encouragés et on créa des usines de goudron et de potasse.

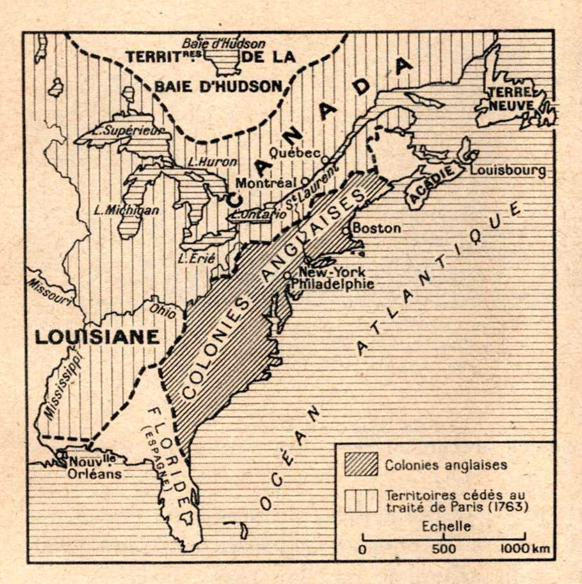
L'exploration fut poursuivie. Un missionnaire jésuite, le *Père Marquette,* atteignit le haut Mississipi en 1673. Le rouennais **Cavelier de la Salle** parcourut toute la région s'étendant entre le Canada et le golfe du Mexique. Encouragé par le gouverneur *Frontenac,* fort de l'amitié des Indiens qu'il avait su se concilier, il quitta la région du lac Ontario et, utilisant des traîneaux puis des canots en écorce, arriva au Mississipi dont il descendit le cours. Il fonda au passage le fort Saint-Louis puis atteignit le delta. Le 13 mars 1682, après avoir arboré le pavillon royal, Cavelier de la Salle prit possession, au nom de Louis XIV, de toutes les terres situées dans les bassins de l'Ohio et du Mississipi, auxquelles il donna le nom de **Louisiane.**

Après la mort de Colbert, Louis XIV ne s'occupa plus guère des colonies. Livrés à leurs seules ressources, les colons français d'Amérique du Nord subirent les attaques répétées des Anglais et, après la désastreuse guerre de la succession d'Espagne, le *traité d'Utrecht,* en 1713, céda à l'Angleterre *Terre-Neuve* et l'*Acadie,* c'est-à-dire l'entrée du Canada français alors peuplé de 23.000 habitants.

2e Leçon : LA RIVALITÉ COLONIALE FRANCO-ANGLAISE AU XVIIIe SIÈCLE

Au début du XVIIIe siècle, malgré le traité d'Utrecht, *la France est une grande puissance coloniale.* Elle possède notamment, aux *Antilles,* des îles riches et prospères et en *Amérique du Nord,* de vastes étendues : les vallées du Saint-Laurent, de l'Ohio et du Mississipi. Au milieu du siècle son autorité est reconnue en Asie, sur une grande partie de l'Hindoustan. Mais partout elle se heurte à l'hostilité de l'Angleterre qui veut accroître aussi ses territoires coloniaux. Dans ce duel entre Anglais et Français, le gouvernement britannique soutient ses colons et les aide militairement tandis que Louis XV, occupé par les guerres qui se succèdent en Europe centrale, se détourne de nos colonies : livré à lui-même, notre premier empire colonial est à peu près ruiné en 1763.

1° La « Nouvelle France », abandonnée de la Métropole, est, malgré l'héroïsme de ses colons, conquise par les Anglais. — Au début du XVIIIe siècle, les Anglais possèdent treize « colonies » le long de la côte atlantique. A l'intérieur, les Français occupent le Canada, la vallée de l'Ohio et celle du Mississipi ; ils encerclent ainsi à l'ouest les colonies



Carte de la Guerre Coloniale en Amérique.

anglaises. Ces dernières, beaucoup plus peuplées voulurent rompre l'étreinte française et s'ouvrir l'accès de l'Ouest.

Les colons anglais bâtirent des forts en face des forts français de l'Ohio et la guerre commença dans les forêts du Nouveau Monde, tantôt sourde, tantôt ouverte, selon ce qu'étaient en Europe les relations franco-anglaises. *Franklin* disait : « Pas de repos pour nos 13 colonies tant qu'il y aura un Français en Amérique ». La partie était inégale : on comptait 1.300.000 colons anglo-américains contre les 90.000 franco-canadiens.

Pendant que se déroulait en Europe la *guerre de succession d'Autriche*, des combats incessants eurent lieu entre Français et Anglais en Amérique du Nord, mais la paix d'Aix-la-Chapelle maintint les positions réciproques. Avec la *guerre de Sept ans*, ce fut le désastre. Le marquis de **Montcalm,** qui commandait les forces françaises, ne disposait que de 10.000 hommes. Il demanda des renforts, mais Louis XV, occupé sur le continent, ne lui envoya aucun secours tandis que les 20.000 miliciens anglo-américains étaient aidés par 25.000 soldats envoyés par le gouvernement de Londres.

Montcalm et ses troupes firent des prodiges et résistèrent héroïquement. Mais en 1759, un général anglais de trente-deux ans, *Wolfe*, attaqua Québec. Malgré une belle défense les Français succombèrent. Montcalm et Wolfe furent mortellement blessés mais Québec capitula. L'année suivante, Montréal était pris. Le Canada était perdu.



Cl. Bulloz.

Mort de Montcalm.

2° *La même indifférence fait que le magnifique empire créé aux Indes par Dupleix passe entre les mains des Anglais.* — Sous des gouverneurs habiles et énergiques, *Dumas*, puis **Dupleix,** qui ont su gagner la sympathie des populations, la *Compagnie française des Indes orientales* était devenue prospère et puissante. Avec une petite armée d'indigènes, les cipayes, conduite par des officiers français, ces gouverneurs se mêlent aux querelles des princes hindous et assurent la victoire de leurs protégés. Dupleix refoule peu à peu la compagnie anglaise rivale et acquiert à la France un empire de 30 millions d'habitants.

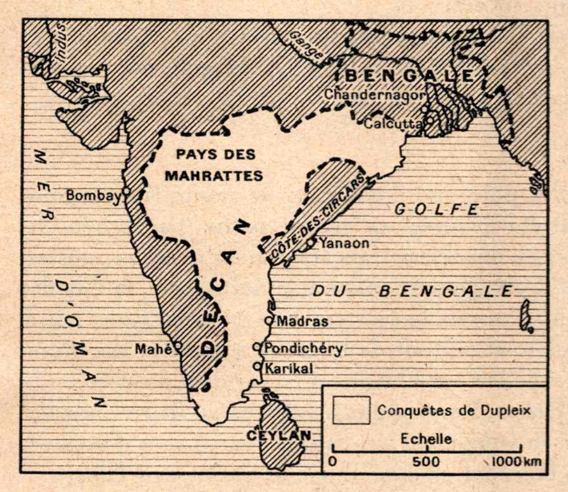
En 1746 il s'empare de *Madras* et, deux ans plus tard, oblige les Anglais à lever le siège de Pondichéry. Mais après la paix d'Aix-la-Chapelle, le gouvernement de Londres obtient de Louis XV le rappel de Dupleix, que l'opinion française ne comprend et ne soutient pas, et la Compagnie doit restituer toutes les conquêtes faites par lui.

Un nouveau gouverneur, *Lally-Tollendal*, brave mais maladroit, ne sait pas se faire aimer des Hindous. Pendant la guerre de Sept ans, assiégé dans Pondichéry, il est obligé de capituler en 1761. Comme le Canada, l'Inde est perdue pour la France.



Cl. Giraudon.

DUPLEIX (1697-1763).



CARTE DE LA GUERRE COLONIALE DANS L'INDE.

3° Le traité de Paris (1763) consacre la ruine de notre premier empire colonial. — Ce traité cède à l'Angleterre : 1° en Amérique, le *Canada* et toutes les îles du *Saint-Laurent* à l'exception de Saint-Pierre et Miquelon, la rive gauche du *Mississipi* et plusieurs îles des *Antilles* ; 2° en Afrique, le *Sénégal*, moins l'îlot de Gorée ; 3° en Asie, l'*Inde* moins les cinq comptoirs de Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Yanaon et Mahé.

En outre la *Louisiane* était donnée aux Espagnols qui cédaient la Floride aux Anglais. Quelques hommes avaient compris l'importance des colonies, avaient essayé de nous conquérir de vastes territoires en gagnant la sympathie des indigènes ou en entreprenant le peuplement d'immenses territoires presque vides d'habitants. Mais en France personne ne les comprit.

Les Compagnies ne cherchaient qu'à s'enrichir et se refusaient à faire des dépenses pour créer des empires. L'opinion publique était mal informée. Les écrivains étaient hostiles. *Voltaire*, par exemple, trouvait absurde qu'on s'égorge pour « *quelques arpents de neige au Canada* ». Les hommes d'Etat ne montraient pas plus de clairvoyance. Choiseul pensait même que le traité de Paris était « un bon tour joué aux Anglais ». Le roi se désintéressait du Canada comme de l'Inde, ne connaissait pas les questions coloniales et ne songeait qu'à la guerre poursuivie en Allemagne tantôt contre l'Autriche, tantôt contre la Prusse.

Au contraire, l'Angleterre avait porté tous ses efforts aux colonies. Son grand ministre Pitt avait envoyé sans cesse des renforts, des munitions, des vaisseaux pour nous vaincre en Amérique comme aux Indes.

4° *La guerre de l'indépendance des Etats-Unis ne fut suivie que d'une revanche fort modeste de la France sur l'Angleterre.* — Certains hommes d'Etat français virent, quelques années plus tard, lorsque les colonies anglaises d'Amérique se soulevèrent contre leur mère patrie, l'occasion de prendre une revanche. La France soutint les *Insurgents*, leur envoya des armes, des munitions et même une armée avec *Rochambeau* et **La Fayette,** tandis que, sur mer, notre flotte avec *Suffren* obtenait de brillants succès.

Par le *traité de Versailles* (1783) qui consacrait l'indépendance des Etats-Unis, l'Angleterre nous restituait les comptoirs du *Sénégal* et quelques îles des *Antilles* ; l'Espagne, notre alliée, recouvrait la Floride et nous rendait la *Louisiane*. Mais le Canada et l'Inde restaient britanniques.

Il semble que, durant tout le XVIIIe siècle, la politique d'abandon de nos territoires coloniaux continentaux, américains ou asiatiques, ait été inspirée, en grande partie, par la préoccupation de conserver les *Isles*, où les commerçants et financiers français avaient de gros intérêts. On désigne sous ce nom quelques-unes des *Antilles* et en particulier La Martinique, la Guadeloupe, la Dominique, etc., peuplées de planteurs français faisant travailler des esclaves noirs. Ces îles, très riches, produisaient du riz, de l'indigo et surtout de la canne à sucre et du rhum. Les armateurs de Bordeaux, de Nantes, de La Rochelle s'enrichissaient en vendant à ces colonies les marchandises françaises et en rapportant en France les produits exotiques qu'ils revendaient très cher. Ils augmentèrent encore leurs bénéfices en emmenant aux *Isles* des cargaisons d'esclaves achetés à vil prix en Guinée. Six cents bateaux faisaient chaque année le trafic des « Isles ».

RÉSUMÉ

I

1. Des Français, poussés par l'esprit d'aventure ou les appas de la fortune, découvrirent de nouvelles terres et y fondèrent des « comptoirs ». Richelieu et Colbert encouragèrent ces entreprises.

2. Au XVIe siècle, au temps de François Ier, Jacques Cartier, de Saint-Malo, fit plusieurs expéditions au Canada. Un autre Français, Villegagnon, créa des établissements au Brésil et en Floride.

3. Au XVIIe siècle, nos explorateurs créèrent le premier empire colonial français. Champlain fonda Québec et Montréal au Canada. Des Français s'installèrent aux Antilles, au Sénégal, à Madagascar. Colbert soutint les efforts de Cavelier de la Salle qui occupa toute la vallée du Mississipi et lui donna le nom de Louisiane.

II

1. Au XVIIIe siècle, l'Angleterre commença la lutte contre nos colonies. Celles-ci ne furent pas soutenues par le gouvernement de Louis XV. Montcalm défendit héroïquement le Canada, mais fut tué à Québec.

2. Dans l'Inde, Dupleix, qui avait su conquérir l'amitié des indigènes, fonda un magnifique empire. Les Anglais réussirent également à s'en emparer.

3. Au traité de Paris (1763), la France perdit toutes ses colonies, sauf quelques comptoirs. Ce désastreux résultat était dû à l'indifférence des Français pour la colonisation.

4. La guerre de l'Indépendance des Etats-Unis permit de reconquérir quelques territoires, particulièrement dans les Antilles. Mais l'Inde et le Canada furent définitivement perdus.

DATES A RETENIR

1534 : Exploration du Canada par Jacques Cartier.

1682 : Prise de possession de la Louisiane par Cavelier de la Salle.

1763 : Traité de Paris. Perte du Canada et de l'Inde.

Questions et travaux personnels. — 1. *Dessinez une grande carte (mappemonde) sur laquelle vous inscrirez les noms des principaux colonisateurs et la date de leurs conquêtes.* — 2. *Qu'appelait-on « Compagnie de Commerce »?* — 3. *Par qui fut fondée Québec ?* — 4. *Qui occupa la Louisiane ?* — 5. *Pourquoi lui donna-t-on ce nom ?*

1. *A quelle époque et dans quelles circonstances le Canada fut-il perdu ?* — 2. *Comment les Français avaient-ils conquis les Indes ?* — 3. *Par quel traité furent perdus l'Inde et le Canada ?* — 4. *Que pensait-on des conquêtes coloniales au* XVIIIe *siècle ?* — 5. *A quelles colonies seulement les commerçants français s'intéressaient-ils ?*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Pourquoi voyager et coloniser. — « Trois choses volontiers induisent les hommes à rechercher les pays lointains, et quitter leurs habitations naturelles et le lieu de leur naissance. La première est l'espoir de mieux. La seconde, quand une province est tellement inondée de peuple, qu'il faut qu'elle déborde et envoie ce qu'elle ne peut plus contenir sur les régions, ou voisines ou éloignées...

Les Espagnols qui ne sont si abondants en génération ont eu d'autres sujets qui les ont tirés hors de leurs provinces pour courir la mer : ç'a été la pauvreté, n'étant leur terre d'assez ample rapport pour leur fournir les nécessités de la vie. La France n'est pas de même... Sa fertilité se reconnaît en la prospérité des villes et villages, qui se regardent de tous côtés... Nos rois, saoulés de cette félicité, et à leur exemple leurs vassaux et sujets qui avaient moyen de faire quelque belle entreprise, pensant qu'ils ne pouvaient trouver mieux qu'en leur pays, ne se sont autrement souciés des voyages d'outre l'Océan, ni de la conquête des Nouvelles Terres. Joint que depuis la découverte des Indes Occidentales, la France a toujours été travaillée de guerres intestines et externes qui en ont retenu plusieurs de tenter la même fortune qu'ont fait les Espagnols.

La troisième chose qui fait sortir les peuples de leur pays et s'y déplaire, c'est la division, les querelles, les procès : sujet qui fit jadis sortir les Gaulois de leurs terres et les abandonner pour en aller chercher d'autres en Italie...

Quoi que ce soit qui ait poussé quelques Français à traverser l'Océan, leurs entreprises n'ont encore bien réussi. Vrai est qu'ils sont excusables en ce qu'ayant rendu des témoignages de leur bonne volonté et courage, ils n'ont point été virilement soutenus... »

MARC LESCARBOT (*Histoire de la Nouvelle-France, 1612*).

2. Jacques Cartier à Hochelaga (aujourd'hui : Montréal). — Le 3 octobre, au plus matin, le capitaine s'accoutra et fit mettre ses gens en ordre pour aller voir la ville et demeurance du dit peuple, et une montagne, qui est jacente à ladite ville où allèrent avec ledit capitaine les gentilshommes et vingt mariniers... Et nous étant en chemin, le trouvâmes aussi battu qu'il soit possible de voir en la plus belle terre et meilleure plaine; des chênes aussi beaux qu'il y en ait en forêt de France, sous lesquels était toute la terre couverte de glands. Et nous ayant fait environ lieue et demie, trouvâmes sur le chemin l'un des principaux seigneurs de ladite ville de Hochelaga, avec plusieurs personnes, lequel nous fit signe qu'il se fallait reposer audit lieu près un feu qu'ils avaient fait audit chemin. Et lors commença ledit seigneur à faire un sermon et prêchement comme ci-devant est dit être leur coutume de faire joie et connaissance, en faisant celui seigneur chère audit Capitaine et sa Compagnie, lequel capitaine lui donna une couple de haches et une couple de couteaux, avec une croix et remembrance du Crucifix qu'il lui fit baiser, et le lui pendit au col. De quoi il rendit grâce audit capitaine. Ce fait, marchâmes plus outre, et environ demie-lieue de là commençâmes à trouver les terres labourées et belles grandes campagnes pleines de blé de leurs terres, qui est comme mil de Brésil, aussi gros ou plus que pois, duquel ils vivent ainsi que nous faisons de froment. Et parmi d'icelles campagnes est située et assise ladite ville de Hochelaga, près et joignant une montagne qui est à l'entour d'icelle, bien labourée et fort fertile, de dessus laquelle on voit fort loin. Nous nommâmes icelle montagne le *Mont Royal*. Ladite ville est toute ronde et close de bois à trois rangs... Et il n'y a en icelle ville qu'une porte et entrée, qui ferme à barres, sur laquelle et en plusieurs endroits de ladite clôture y a manière de galeries d'échelles à y monter, lesquelles sont garnies de rochers et cailloux pour la garde et la défense d'icelle.

JACQUES CARTIER (*Brief récit de la navigation faite ès-îles de Canada...*).

3. Appel de Colbert aux présidents et trésoriers généraux des finances à Bourges pour la fondation de la Compagnie des Indes Orientales. — « Le roi, les reines, Mgr le Dauphin, les princes du sang et toutes les personnes de qualité du royaume, et à leur exemple les compagni

souveraines avec une infinité de gens de toutes sortes de professions, ayant pris intérêt dans la Compagnie des Indes orientales, sur la connaissance infaillible qu'un chacun prise des grands avantages qui s'y trouveront, Sa Majesté n'a pas douté que vous ne profitassiez d'une si belle occasion qui vous est offerte de bien mériter envers Dieu — le principal dessein d'un si grand établissement étant de porter la lumière de l'Evangile en ces pays éloignés, — envers Elle qui y contribue si fortement en faisant une avance d'un million d'or et en se chargeant de toute la perte en cas qu'il s'en trouvât dans les commencements, et envers le public qui y rencontrera ses commodités ; en sorte que vous prendrez part à la gloire et à l'utilité en vous intéressant dans cette Compagnie suivant vos facultés.

En mon particulier, étant si bien persuadé de tous ces avantages, je ne saurais m'empêcher de vous en conjurer fortement. »

COLBERT.

4. Montcalm privé de secours. — « Je suis bien fâché d'avoir à vous mander que vous ne devez point espérer recevoir de troupes de renfort. Outre qu'elles augmenteraient la disette des vivres, que vous n'avez que trop éprouvée jusqu'à présent, il serait fort à craindre qu'elles ne fussent interceptées par les Anglais dans le passage, et, comme le Roi ne pourrait jamais vous envoyer des secours proportionnés aux forces que les Anglais sont en état de vous opposer, les efforts que l'on ferait ici pour vous en procurer n'auraient d'autre effet que d'exciter le ministère de Londres à en faire de plus considérables pour conserver la supériorité qu'il s'est acquise dans cette partie du continent. »

(Lettre du Maréchal de Belle-Isle à Montcalm, 19 février 1759).

5. Lettre de Dupleix à la Compagnie des Indes (1749). — « J'ai fait à ce seigneur *(un prince hindou)* une réception digne de lui et de la Nation. Je ne saurais vous exprimer son affabilité et ses politesses envers nous. Il n'a rien négligé pour nous montrer sa gratitude et sa bienveillance... ; il m'a demandé publiquement mon amitié, en me jurant la sienne dans les termes les plus forts. Enfin, messieurs, jamais seigneur de cette qualité et naissance ne s'était familiarisé à ce point avec un Européen... Son séjour ici a été de huit jours... Enfin, il a fallu se séparer ; et ce n'est qu'avec les derniers regrets qu'il m'a quitté, en me renouvelant, par un écrit de sa propre main, ses promesses d'amitié. J'aurai l'honneur de vous en envoyer la traduction ainsi que d'un contrat de la dernière conséquence, puisqu'il s'agit de la jouissance complète de Mazulipatam et de toutes les terres qui en dépendent... Il a joint à cette donation les terres du district de Bahour, composant trente-six aldées *(villages habités par des hindous, avec le territoire qui les entoure)*, qui sont entrelacées et mêlées avec celle deVillenour ; de sorte que notre nouveau domaine consiste à présent en prés de 80 aldées, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous marquer les avantages. Cette augmentation est considérable par la bonté des aldées qui composent le nouveau présent. Toutes ces aldées sont données en mon nom ; c'est l'usage du pays de servir du nom de celui qui commande ; mais je ne fais d'autre usage de cette coutume que celui de remettre dans vos archives des titres aussi honorables que profitables, et dont il est bien juste que la Compagnie ait toute la jouissance. »

DUPLEIX.

CHAPITRE XXIV

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE AU XVIIIe SIÈCLE

1re Leçon : LE TRAVAIL EN FRANCE AU XVIIIe SIÈCLE

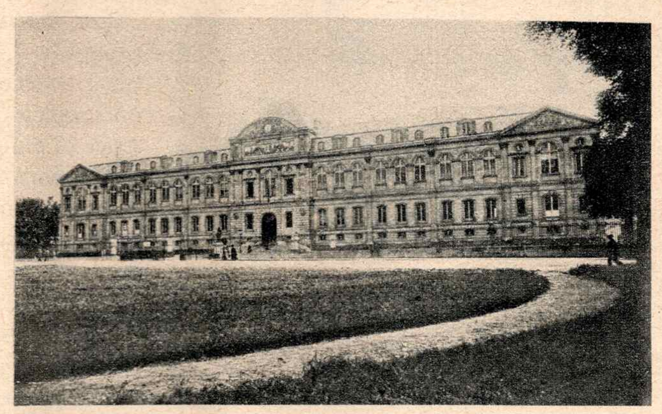
Il conviendrait de distinguer plusieurs périodes dans la vie économique française au XVIIIe siècle. Jusque vers 1750, le milieu du siècle, il y a peu de progrès. A partir de cette date des transformations importantes surviennent. L'agriculture, l'industrie, le commerce s'enrichissent rapidement. Cette belle période, qui coïncide avec l'éclat de la civilisation, dure environ vingt-cinq ans. Puis à la veille de la Révolution de 1789, réapparaissent les famines, la misère et la banqueroute.

1° L'agriculture, qui occupe les 9/10 des Français, fait de lents progrès. — Au XVIIIe siècle, la population française est surtout une population agricole, adonnée à la culture de la terre. Mais on la cultive mal. La charrue en bois, garnie d'une plaque de fer, défonce le sol insuffisamment. Presque partout, on fauche encore le blé à la faucille, comme au temps des Egyptiens ! Une partie des terres reste inculte : ce sont les *communaux* où l'on envoie seulement paître les bestiaux. Et surtout, on pratique encore la **jachère,** c'est-à-dire que, une ou deux années sur trois, on laisse la terre improductive, pour lui permettre de se reposer. L'usage des engrais, et uniquement du fumier (car on ignorait les engrais chimiques) est peu répandu. Ajoutons à ce tableau l'interdiction de laisser circuler les grains d'une province riche à une province pauvre, les mauvaises routes, les impôts, les brigands et l'on ne s'étonnera pas qu'à toutes les époques, les paysans aient souffert des disettes, du moins dans certaines provinces déshéritées, et que même des soulèvements de paysans affamés aient éclaté çà et là, en Béarn, en Normandie, en Dauphiné, en Auvergne, etc.

Dans la seconde moitié du siècle, quelques progrès apparaissent. On partage les « communaux » entre les paysans et dès lors, ils sont mieux cultivés. La pratique des **assolements** devient enfin courante. Après le blé, on sème du trèfle ou de la luzerne qui permettent d'élever un plus nombreux bétail et d'avoir ainsi plus de viande pour la nourriture. En 1766, **Parmentier** est autorisé par le roi à cultiver la *pomme de terre* dans la plaine des Sablons, près de Paris. Il réussit à vaincre les méfiances des paysans contre ce tubercule qui, dès lors, remplace le blé en cas de mauvaise récolte. A la Saint-Louis de 1786, le roi, la reine et les paysans mettent des fleurs de pomme de terre à leur boutonnière.

A la même époque, Turgot dispense d'impôt pendant quinze ans, toute terre en friche nouvellement exploitée : aussitôt 400.000 arpents (mesure variant de 30 à 50 ares) sont mis en culture, car les paysans ne demandaient qu'à travailler.

2° *Malgré la réglementation rigoureuse des corporations, l'industrie française devient très prospère.* — Le travail des ouvriers, au XVIIIe siècle, n'était pas plus libre qu'au temps de Colbert. Les **Corporations** existaient toujours et leurs règlements étaient devenus de plus en plus minutieux. Elles comprenaient comme dans le passé, des *maîtres*, des *compagnons* et des *apprentis*. Les maîtres étaient des privilégiés, qui transmettaient leur charge à leur fils ou la vendaient très cher. Rares étaient les compagnons qui, ayant à grands frais réalisé un *chef-d'œuvre* et payé de lourdes taxes, réussissaient à devenir maîtres. En outre, des ordonnances royales compliquées déterminaient strictement les conditions de fabrication et empêchaient même tout changement, tout progrès. Il était interdit par exemple, aux tondeurs de drap, sous peine d'une amende de 12 livres, de se servir de cardes de fer au lieu de chardons. Chaque corporation exerçait une profession bien distincte et si elle empiétait sur la voisine, c'étaient d'interminables procès entre elles. Turgot les supprima en 1776, mais elles furent rétablies aussitôt et il faudra la Révolution pour les faire disparaître.



Cl. Harlingue.

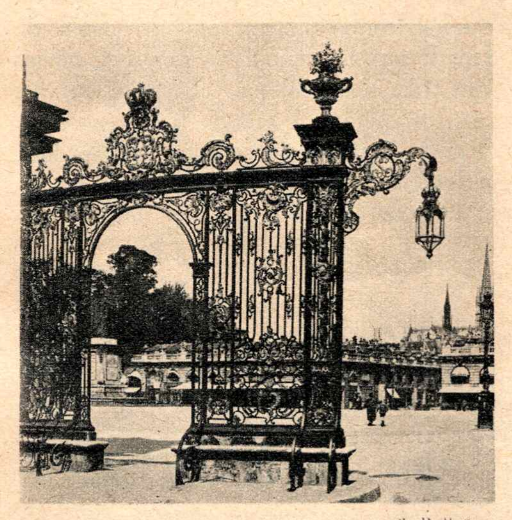
La Manufacture de Sèvres.

Ce régime avait cependant ses avantages et favorisait en particulier l'excellente qualité des produits fabriqués par l'industrie française. Au cours du XVIIIe siècle, celle-ci devient très variée et très prospère. De nombreuses **manufactures royales** donnent l'exemple de la perfection. La France est alors le premier pays d'Europe pour la fabrication des *glaces*, des *cristaux*, des *verres*. Des *faïenceries* apparaissent à Nevers, à Rouen, à Lunéville, à Strasbourg, dont les productions sont encore très recherchées aujourd'hui. Vers 1768, on découvre le kaolin, près de Limoges, et c'est d'alors que date, dans cette ville, l'industrie de la *porcelaine*. La Manufacture royale de *Sèvres* est créée en 1750. On invente la fabrication des étoffes imprimées dites *indiennes* : *Dollfuss* à Mulhouse, *Oberkampf* à Jouy-en-Josas (toiles de Jouy) près de Versailles, produisent de beaux tissus qui ont aussitôt la faveur des dames de la cour. Les premiers *papiers peints* apparaissent aussi à cette époque.

Mais c'est surtout dans l'industrie métallurgique et dans l'industrie textile que se marquent les plus grands changements. On commence alors à utiliser la *houille*, au lieu de bois, pour la fabrication de la fonte de fer et de l'acier. Les mines du Creusot, la manufacture d'armes de Saint-Etienne se développent. Les toiles, les cotonnades, les lainages, les soieries, le velours occupent

alors des centaines de milliers d'ouvriers : on compte 60.000 fileuses dans la région de Saint-Quentin, 30.000 ouvriers en soie à Lyon. Peu à peu apparaît le régime de la **grande industrie**.

3° Le commerce, bien qu'encore entravé par les douanes intérieures s'améliore peu à peu. — Dans la première moitié du XVIIIe siècle, bien des causes empêchent encore le commerce de se développer. Les routes sont mauvaises et les communications très lentes : il faut 12 jours aux voyageurs pour aller de Paris à Lyon et les marchandises mettent deux fois plus de temps. Pour passer d'une province à l'autre, on doit payer des *droits de douanes*, comme pour passer de France à l'étranger. Pour franchir un pont, il faut acquitter un *péage*.



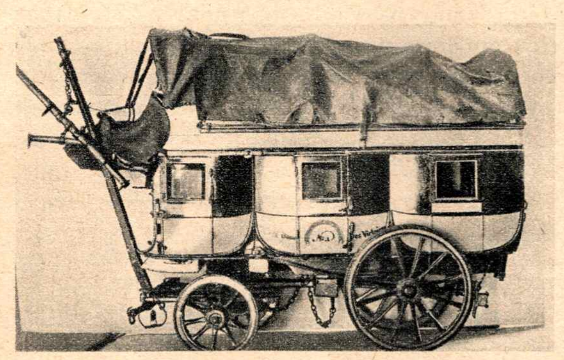
Cl. Bulloz

GRILLES DE FER FORGÉ DE LA PLACE STANISLAS A NANCY, PAR JEAN LAMOUR.
Une merveille de la ferronnerie du XVIIIe Siècle.

Les **poids et les mesures** diffèrent d'une province à l'autre, ce qui complique singulièrement les échanges. A Paris pour mesurer les grains, on emploie le *boisseau*, le *minot* (3 boisseaux), le *setier* (4 minots), le *muid* (12 setiers). Mais le setier de Soissons vaut trois fois celui de Paris, et le setier d'Amiens quatre fois et demi ! On emploie encore, dans nos provinces, certaines mesures, agraires ou de capacité, qui varient beaucoup d'une région à l'autre et créent des confusions.

Enfin, pour se procurer des ressources, le roi créait de nombreux fonctionnaires, à qui il vendait leur **office.** Il y eut ainsi des « visiteurs et langueyeurs de porc », des « jurés cribleurs de blé », des « visiteurs de foin », des « contrôleurs de perruques » qui faisaient payer très cher leurs inutiles services aux commerçants.

A partir du milieu du siècle, des progrès cependant apparaissent. On crée alors les **Ponts-et-Chaussées** (1747) qui font construire, par des corvées royales de paysans, les grandes routes nationales dont nous nous servons encore aujourd'hui. Sous le ministre Turgot, on met en service de nombreuses *diligences* à 8 chevaux, appelées d'abord *turgotines* et qui allaient de Paris à Lyon en 6 jours, soit deux fois plus vite qu'auparavant. Les douanes intérieures subsistèrent jusqu'à la Révolution. Néanmoins, le commerce de la France avait pris un tel développement, au cours du XVIIIe siècle, qu'il était passé de 200 millions de livres à 1.100 millions.



Cl. Bulloz.

UNE DILIGENCE.

2ᵉ Leçon : LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU XVIIIᵉ SIÈCLE

La population française au XVIIIᵉ siècle comprenait environ 24 millions d'habitants. Elle était divisée en **trois ordres** ou classes : le *clergé* (130.000 membres), la *noblesse* (400.000 personnes), le *tiers-état* (environ 22 millions et demi de sujets). Cette société reposait sur l'*inégalité* entre les trois classes, et même à l'intérieur de chaque classe.

1° Le clergé se divisait en haut clergé et bas clergé. — Le clergé est alors le premier des *ordres privilégiés*. Il possède, surtout en terres, des richesses considérables, dont la valeur — 4 milliards de livres — représenterait plus de 1.000 milliards de nos jours. Il fait exploiter ses biens, recueille le produit des quêtes et perçoit la dîme sur les paysans. Le clergé ne paie pas d'impôts. Il verse chaque année au roi un *don gratuit* peu élevé (3 millions de livres : le centième de ses revenus) et assume la charge de l'enseignement, tant dans les collèges que dans les « petites écoles ».

Le *haut-clergé* (cardinaux, évêques, abbés) est formé presque uniquement de nobles, tels le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg à vingt-six ans et qui recevait 400.000 livres de rentes Il vit dans le luxe et plus souvent à la cour que dans les évêchés.

Les curés, les vicaires et les moines formaient le *bas-clergé*. Beaucoup plus nombreux, ils vivaient, pour la plupart, dans la gêne, plus proche des paysans que des privilégiés. Aussi beaucoup d'entre eux prirent-ils parti pour le Tiers-état quand commença la Révolution.

2° La noblesse, à demi ruinée, comprenait, elle aussi, plusieurs classes inégalement favorisées. — Depuis longtemps, la noblesse n'avait plus d'autorité dans l'Etat. La puissance royale avait pénétré partout et les agents du roi, dans les provinces, depuis les gouverneurs et les intendants jusqu'aux plus modestes baillis, étaient les véritables maîtres. Déchus de leur ancien pouvoir, et ne pouvant travailler sans « déroger », capables seulement de servir à l'armée, les nobles menaient en général, une existence oisive et improductive. On distinguait d'ailleurs trois sortes de noblesse :

a) **La noblesse de cour,** composée des plus hauts et plus riches seigneurs, celle qui pouvait vivre à Versailles auprès du roi, flatter ses passions, participer à ses plaisirs, et tirer de lui pensions et emplois lucratifs.

b) **La noblesse de province,** tenue, faute de ressources, à vivre médiocrement sur ses terres, auprès des paysans. C'était la classe la plus nombreuse, celle des *hobereaux* de village, tantôt bons pour leurs sujets, tantôt tracassiers et impitoyables, s'efforçant, pour ne pas mourir de faim eux-mêmes, de tirer quelques ressources de leurs vieux droits seigneuriaux.

c) **La noblesse de robe,** comprenant les magistrats et les fonctionnaires ou « officiers » qui avaient acheté leur charge au roi et se la transmettaient de père en fils. Riches et « anoblis » depuis peu, ils se montraient souvent les plus fiers et les plus arrogants. Des jalousies et des rivalités naissaient, d'ailleurs, des différences de fortune et d'influence entre ces trois classes de nobles.

3o Le Tiers-Etat comprenait la bourgeoisie, les ouvriers et les paysans. — Tout ce qui n'était pas clerc ou noble, c'est-à-dire environ 23 millions d'habitants sur 24 millions, formait la classe des *roturiers* ou **Tiers-Etat.** De beaucoup la plus nombreuse dans le pays, elle se divisait à son tour en plusieurs catégories sociales : la bourgeoisie, les ouvriers ou artisans, les paysans.

a) **La bourgeoisie.** On appelait ainsi les gens du peuple qui s'étaient enrichis, soit par leur travail dans l'industrie ou le commerce, soit par leurs fonctions. C'étaient les patrons des corporations, les financiers, les médecins, les écrivains, les artistes, etc... Un Voltaire, un Lavoisier faisaient partie de la bourgeoisie. Beaucoup de membres de la bourgeoisie enviaient la noblesse, mariaient leurs filles bien dotées avec des nobles ruinés ou achetaient des terres nobles pour le plaisir d'avoir un nom à particule.

b) **Les ouvriers ou artisans** travaillaient dans les petits ateliers et, de plus en plus nombreux, dans les manufactures. Leur labeur, souvent très pénible, soumis à une rude discipline, durait parfois quatorze à seize heures par jour. Les salaires étaient insuffisants. Beaucoup de *compagnons* se groupaient en sociétés secrètes pour essayer de lutter contre les patrons, ou quittaient leur atelier pour aller chercher ailleurs un travail plus rémunérateur, faisant ainsi leur « Tour de France ».

c) **La classe des paysans,** formant les 9/10e de la nation, était de toutes la plus malheureuse. Sans doute n'y avait-il presque plus de serfs (environ 150.000) à la fin du XVIIIe siècle. Sans doute, un grand nombre de paysans, à force de travail et d'économie, étaient parvenus à devenir propriétaires du petit lopin de terre qui les faisait vivre. Mais tous demeuraient accablés d'innombrables impôts. Le paysan devait au roi *la corvée* qui l'arrachait à son travail, gratuitement, jusqu'à cinquante jours par an. Il devait aussi la *corvée* au seigneur, la *dîme* au clergé. Avec la *taille*, les *aides*, la *gabelle* et les multiples droits seigneuriaux : *droit de champart*, droit de *chasse*, de *garenne*, de *colombier*, *banalités* diverses, il restait à peine au paysan pour vivre, lui et les siens, le tiers de son pauvre gain. Aussi le mécontentement, la colère, la révolte parfois allaient-ils grandissant, laissant prévoir l'approche de la Révolution.

RÉSUMÉ

I

1. La vie économique s'améliore en France à partir du milieu du XVIIIe siècle. A la pratique de la jachère succède celle des assolements. Parmentier répand la culture de la pomme de terre.

2. L'industrie est toujours soumise au régime des corporations. Mais de nombreuses manufactures sont ouvertes, et des progrès mécaniques permettent d'accroître la production.

3. Le commerce est encore entravé par les douanes intérieures et la diversité des poids et mesures. Toutefois de belles routes sont construites par les Ponts et Chaussées et l'emploi des diligences accélère les communications.

II

1. La société française, au XVIIIe siècle, repose sur l'inégalité des classes. Il y a des privilégiés qui ne paient pas d'impôts et des non-privilégiés qui travaillent et supportent toutes les charges de la nation. Le clergé comprend le haut-clergé, très riche, vivant en partie à la cour et le bas-clergé presque aussi pauvre que les paysans.

2. La noblesse, à demi-ruinée, est également divisée en plusieurs classes : la noblesse de cour, brillante et dépensière, la noblesse de province qui a peine à vivre sans travailler, la noblesse de robe formée des magistrats et des fonctionnaires.

3. Le Tiers-Etat comprend la bourgeoisie, riche et active, les ouvriers ou artisans groupés dans les corporations, les paysans, propriétaires ou métayers. Accablés d'impôts de toutes sortes qu'ils doivent payer aux autres classes, les paysans sont malheureux et mécontents.

DATES A RETENIR

1766 : Parmentier introduit la culture de la pomme de terre en France.

Questions et travaux personnels. — 1. *Comparez l'agriculture au XVIIIe siècle et l'agriculture actuelle, telle qu'elle est pratiquée dans votre région.* — 2. *Comment étaient organisées les corporations ?* — 3. *Existe-t-il, dans votre commune, des souvenirs (fêtes, réunions, coutumes) de l'organisation des métiers en corporations avant la Révolution ?* — 4. *Connaissez-vous, dans votre région, des usines ou manufactures dont la création remonte au XVIIIe siècle ? Faites une étude sur chacune d'elles ?* — 5. *Existe-t-il encore, dans votre région, des droits à payer pour la circulation des marchandises d'une ville à l'autre (octrois) ?* — 6. *Faites le tableau des anciennes mesures (agraires, de capacité, de volume) en usage dans votre région avec leur correspondance dans le système métrique.* — 7. *Recherchez l'origine du mot « diligence ».*

1. *Comment la société française était-elle divisée au XVIIIe siècle ?* — 2. *Qu'appelait-on haut-clergé ? bas-clergé ?* — 3. *Quelles catégories comprenait la noblesse ?* — 4. *De quelle seigneurie dépendait votre village ?* — 5. *Essayez de savoir quels étaient les droits du seigneur, dans votre commune, à la veille de la Révolution.* — 6. *Quelles classes comprenait le Tiers-État ?* — 7. *Etablissez, après recherches locales si possible, la liste des impôts que devaient les paysans de votre commune.*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Parmentier et la pomme de terre. — M. Parmentier, qui avait appris à connaître la pomme de terre dans les prisons d'Allemagne, où il n'avait eu souvent que cette nourriture, seconda les vues du ministre par un examen chimique de cette racine, où il montrait qu'aucun de ses principes n'est nuisible. Il fit mieux encore; pour apprendre au peuple à y prendre goût, il en cultiva en plein champ, dans des lieux très fréquentés, les faisant garder avec appareil pendant le jour seulement, heureux quand il apprenait qu'il avait ainsi excité à ce qu'on lui en volât quelques-unes pendant la nuit.

Il aurait voulu que le roi, comme on le rapporte des empereurs de la Chine, eût tracé le premier sillon de son champ; il en obtint du moins de porter, en pleine cour, dans un jour de fête solennelle, un bouquet de fleurs de pommes de terre à la boutonnière et il n'en fallut pas davantage pour engager plusieurs grands seigneurs à en faire planter. Il n'est pas jusqu'à l'art de la cuisine raffinée que M. Parmentier ne voulût aussi contraindre à venir au secours des pauvres en s'exerçant sur la pomme de terre; car il prévoyait bien que les pauvres n'auraient partout des pommes de terre en abondance que lorsque les riches sauraient qu'elles peuvent aussi leur fournir des mets agréables. Il assurait avoir donné, un jour, un dîner entièrement composé de pommes de terre à vingt sauces différentes, où l'appétit se soutint à tous les services.

CUVIER *(Eloges historiques)*.

2. Les abus de la réglementation dans l'industrie. — « J'ai vu couper par morceaux, dans une seule matinée, quatre-vingts, quatre-vingt-dix et cent pièces d'étoffes... J'ai vu, les mêmes jours, en confisquer plus ou moins, avec amendes plus ou moins fortes;... j'en ai vu attacher au carcan, avec le nom du fabricant, et menacer celui-ci de l'y attacher lui-même, en cas de récidive. J'ai vu tout cela à Rouen; et tout cela était voulu par les règlements ou ordonné ministériellement; et pourquoi ? Uniquement pour une matière illégale ou pour un tissage irrégulier. J'ai vu faire des descentes chez les fabricants, avec une bande de satellites, bouleverser leurs ateliers, répandre l'effroi dans leur famille, couper une chaîne sur le métier; et pourquoi ? Pour avoir fait des pannes en laine, qu'on faisait en Angleterre, et que les Anglais vendaient partout, même en France, et cela parce que les règlements de France ne faisaient mention que des pannes en poil. J'ai vu, sentence en main, huissiers et cohortes poursuivre à outrance, dans leur fortune et dans leur personne, de malheureux fabricants pour avoir acheté leurs matières ici plutôt que là, à telle heure plutôt qu'à telle autre.

ROLAND DE LA PLATIERE, Inspecteur des Manufactures (1778).

3. Importance croissante de l'industrie aux dépens de l'agriculture au XVIII[e] siècle. — « Les principaux objets du commerce, en France, sont les grains, les vins, et l'eau-de-vie, le sel, les chanvres et les lins, les laines et les autres produits que fournissent les bestiaux. Les manufactures des toiles et des étoffes communes peuvent augmenter beaucoup la valeur des chanvres, des lins et les laines, et procurer la subsistance à beaucoup d'hommes qui seraient occupés à des travaux si avantageux. Mais on aperçoit aujourd'hui que la production et le commerce de la plupart de ces denrées sont presque anéantis en France. Depuis longtemps, les manufactures de luxe ont séduit la nation : nous n'avons ni la soie ni les laines convenables pour fabriquer les belles étoffes et des draps fins; nous nous sommes livrés à une industrie qui nous était étrangère; et l'on y a employé une multitude d'hommes dans le temps que le royaume se dépeuplait et que les campagnes devenaient désertes. On a fait baisser le prix de nos blés, afin que la fabrication et la main-d'œuvre fussent moins chères que chez l'étranger : les hommes et les richesses se sont accumulés dans les villes; l'agriculture, la plus féconde et la plus noble partie de notre commerce, la source des revenus du royaume, n'a pas été envisagée comme le fonds primitif de nos richesses; elle n'a paru intéresser que le fermier et le paysan... L'on a cru que c'était un commerce ou un trafic établi sur l'industrie, qui devait apporter l'or et l'argent dans le royaume. On a défendu de planter des vignes, on a recommandé la culture des mûriers : on a arrêté le débit des productions de l'agriculture et diminué le revenu des terres, pour favoriser des manufactures préjudiciables à notre propre commerce.

Encyclopédie (article GRAINS).

4. Arrêt du Conseil établissant la liberté du commerce des grains et des farines (13 sept. 1774) (Extrait). — Art. I. — ... Il sera libre à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, de faire, ainsi que bon leur semblera, dans l'intérieur du Royaume, le commerce des grains et des farines, de les vendre et acheter en quelques lieux que ce soit, même hors des halles et marchés; de les garder et voiturer à leur gré, sans qu'ils puissent être astreints à aucune formalité ni enregistrement, ni soumis à aucunes prohibitions ou contraintes, sous quelque prétexte que ce puisse être, en aucun cas et en aucun lieu du Royaume.

II. Fait S. M. très-expresses inhibitions et défenses à toutes personnes, notamment aux juges de police, à tous ses autres officiers et à ceux des seigneurs, de mettre aucun obstacle à la libre circulation des grains et des farines de province à province; d'en arrêter le transport sous quelque prétexte que ce soit, comme aussi de contraindre aucun marchand, fermier, laboureur ou autres, de porter des grains ou farines au marché, ou de les empêcher de vendre partout où bon leur semblera.

III. S. M. voulant qu'il ne soit fait à l'avenir aucun achat de grains ni de farines pour son compte, elle fait très-expresses inhibitions et défenses à toutes personnes de se dire chargées de faire de semblables achats pour elle et par ses ordres, se réservant dans les cas de disette, de procurer à la partie indigente de ses sujets les secours que les circonstances exigeront...

5. Les corvées des paysans d'un village pyrénéen. — « Les travaux de la *corvée* sur la *grande* route qu'on établit dans la vallée ayant commencé trop tôt cette année, il ne leur a été accordé *vacances* que le 22 juillet dernier; ces mêmes travaux ont été repris le 27 août, aussi dernier et s'exécutent journellement; ces occupations ont considérablement retardé les suppliants sur les travaux de leur récolte; ils ne purent bonifier leurs terres, ni les sarcler; les semailles de leurs menus grains qui forment plus des deux tiers de leur cueillette furent si fort reculées que la récolte n'a pu venir à parfaite maturité, ce qui fait qu'une grande partie se trouve encore pendante par les racines, et qu'on ne s'attend à pouvoir la retirer dans le cours de cette quinzaine, ni d'y trouver les travaux ni la semence une bonne partie ayant déjà péri par la rigueur du temps, les pluies et les brouillards...

...L'ordonnance de M. le Grand-Maître des Eaux et Forêts au sujet de la rivière de la Neste de Louron... par laquelle il est enjoint aux suppliants de *faire un lit à cette rivière* de 10 toises de large sur 12 pieds de profondeur et d'y joindre un très grand nombre de ruisseaux et de canaux, ce qui cause un grand préjudice sur les terres de culture des suppliants et ce qui forme un *travail immense* qui surpasse leurs forces et leurs facultés, les fait gémir le plus fort surtout au sujet des grosses amendes et autres peines dont ils sont menacés faute de compléter les susdits travaux dans le délai de trois mois qui vont expirer le 22 du mois d'octobre courant, dans le temps où ils n'ont eu ni ne pourront avoir un *jour libre* pour y pouvoir vaquer... »

(Extrait de la supplique des habitants de la Châtelaine de Bordères-Louron à la chambre des élus, à Muret, en 1761).

CHAPITRE XXV

LE MOUVEMENT DES IDÉES AU XVIIIe SIÈCLE

1re Leçon : LES IDÉES NOUVELLES : PHILOSOPHES ET ÉCONOMISTES

Au XVIIIe siècle, la monarchie française est en déclin. Sous la *Régence* (1715-1723) commence à la cour la vie de plaisirs, de frivolité et de gaspillages qui se poursuivra durant tout le long règne de **Louis XV** (1723-1774). Celui-ci est un roi sans volonté, qui ne s'intéresse aucunement aux affaires du gouvernement. Il abandonne l'autorité entre les mains de ses favorites, comme Madame de Pompadour. A cause des folles dépenses de la cour, la situation financière devient catastrophique. Le *système de Law* échoue (1720). A l'extérieur, la France subit des défaites pendant la *Guerre de Sept Ans* (1756-1763). Au *traité de Paris* (1763) elle perd ses colonies de l'Inde et du Canada. Quand Louis XV meurt, le peuple chante et danse au passage de son cercueil.

Ces événements expliquent l'apparition *d'idées nouvelles* au XVIIIe siècle, dans l'esprit des Français et les attaques multiples et répétées menées contre la monarchie par les **philosophes.**



PORTRAIT DE LOUIS XV, PAR LA TOUR.

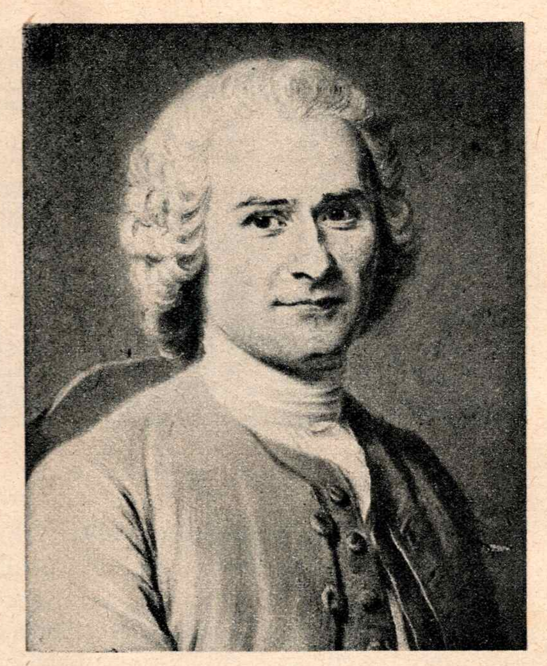
1° Les philosophes réclamaient pour tous les Français, la liberté et l'égalité. — Les « philosophes » du XVIIIe siècle (leur nom signifie : «amis de la sagesse») ne reconnaissent plus d'autre autorité que celle de la *raison.* Il n'y a plus pour eux de «droit divin». **Montesquieu** (1689-1755), après avoir raillé les mœurs et les institutions de son temps, dans les *Lettres persanes*, décrivit, dans *l'Esprit des lois*, une monarchie idéale où le roi n'était plus seul maître, mais où, comme en Angleterre depuis des siècles, ses pouvoirs étaient limités par ceux d'un *Parlement*, élu par le peuple. A l'absolutisme royal, il opposa la *séparation des trois pouvoirs* qui devaient être distincts l'un de l'autre : *pouvoir législatif* (députés de la nation faisant les lois et votant les impôts), *pouvoir exécutif* (roi ou gouvernement), *pouvoir judiciaire* (magistrats indépendants du roi).





Cl. Giraudon.

MONTESQUIEU.



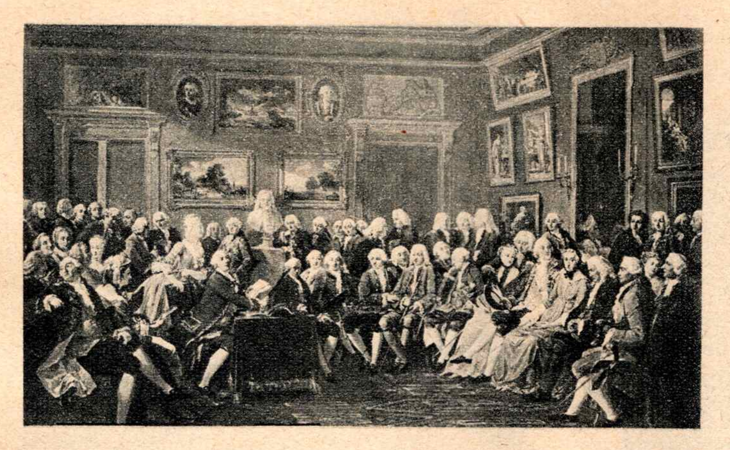
Cl. Bulloz.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, par LA TOUR.

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), fils d'un horloger de Genève, alla plus loin. Dans un ouvrage célèbre, le *Contrat social* (1762) il déclara que les hommes naissaient « égaux et libres », que la loi ne devait pas être le « bon plaisir » d'un monarque, mais l'expression de la « volonté générale », que *le véritable souverain était le peuple*, ou la nation. On reconnaît là, déjà, les principes qui devaient, vingt sept ans plus tard, être inscrits dans la « Déclaration des droits de l'homme ». Rousseau d'ailleurs écrivait dans un autre ouvrage, « Emile » : *Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions.* Il songeait déjà à la République.

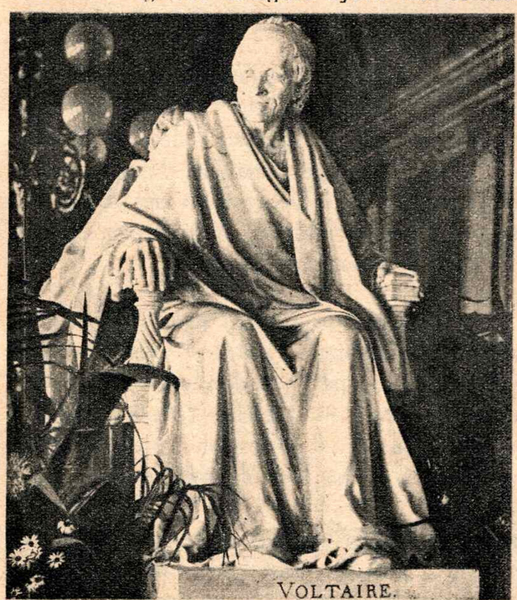
2° *Leurs idées se répandirent partout, grâce à la publication de l' « Encyclopédie ».* — Par tous les moyens, par les livres imprimés souvent à l'étranger, par les journaux, par de petites brochures ou « libelles » circulant de main en main, par des conversations, spirituelles et animées, dans les **salons** des riches bourgeoises ou de la noblesse (Mme Geoffrin, Mme du Deffand) ou dans les *cafés* ouverts à cette époque à Paris, les philosophes « éclairèrent » leurs contemporains sur les abus, les injustices, les privilèges et sur les réformes qui devaient être introduites dans la société.

Mais la plus vaste de leurs entreprises fut la publication de « **l'Encyclopédie** », par **Diderot** (1713-1784) et d'**Alembert.** Diderot, d'une surprenante intelligence, et fils d'un coutelier de Langres, était sorti du peuple comme Jean-Jacques Rousseau. Aidé de tous les philosophes et écrivains de son temps, il fit paraître, en vingt ans (1751-1772), un ouvrage considérable, com-


Cl. Bulloz
SALON DE Mme GEOFFRIN.

prenant au total 32 gros volumes, où les idées nouvelles, ainsi que la description de tous les métiers et inventions de l'époque, étaient exposées. L'Encyclopédie eut un grand succès, et parmi ses souscripteurs, on compta même beaucoup de curés.

3° *Le plus célèbre des philosophes, Voltaire, s'attaqua à l'Eglise et prôna la tolérance religieuse.* — L'Eglise, à cause des abus et de l'indignité de certains de ses membres, ne fut pas plus épargnée que la royauté. Son grand adversaire fut **Voltaire** (1694-1778), le plus célèbre des philosophes du XVIIIe siècle. Ecrivain de génie, travailleur infatigable, pétillant d'esprit et de malice, il fut surnommé *le roi Voltaire*. Il conserva, de la religion, la croyance en Dieu, mais railla audacieusement les autres croyances qu'il ne jugeait pas plus respectables que celles des diverses religions de la terre : paganisme, islamisme, bouddhisme, etc. Surtout il entreprit la lutte contre la «superstition» et le «fanatisme» religieux. L'Eglise ayant fait condamner au supplice de la roue un protestant, Calas, accusé faussement d'avoir tué son fils parce que celui-ci voulait se faire catholique (en réalité le jeune homme s'était suicidé) Voltaire entreprit sa réhabilitation. « L'affaire Calas », plus tard « l'affaire Sirven », « l'affaire du chevalier de la Barre », passionnèrent l'opinion publique et Voltaire fit faire ainsi de grands progrès à l'esprit de **tolérance.**



Cl. Giraudon.
VOLTAIRE, par Houdon.

4° *Les « économistes » réclamèrent aussi la liberté du travail.* — Certains des philosophes (Quesnay, Gournay, Turgot), s'intéressaient surtout aux problèmes économiques. Leur formule était : *Laissez faire, laissez passer*.

Laissez faire, c'est-à-dire supprimez les corporations et leurs règlements, laissez passer, c'est-à-dire supprimez les douanes, les péages, etc... qui entravent le commerce. D'un mot, eux aussi, réclamaient la liberté, celle du travail et des échanges.

2e Leçon : LA CIVILISATION FRANÇAISE AU XVIIIe SIÈCLE ET SON RAYONNEMENT EN EUROPE

Le XVIIIe siècle ne fut pas seulement le siècle de la critique et de l'opposition à la monarchie. Dans cette société finissante, brillèrent d'un si vif éclat les arts, les lettres et les sciences qu'ils illuminèrent alors toute l'Europe.

1o Les écrivains français du XVIIIe siècle s'illustrent dans tous les genres. — Les grands philosophes ne se bornent pas à des écrits politiques. Leur génie produit en même temps beaucoup d'autres œuvres de valeur.

Voltaire est historien (le *Siècle de Louis XIV*), romancier (Contes philosophiques : *Zadig*, *Candide*) et surtout il entretient avec tous les personnages célèbres du temps, une *Correspondance* composée de plus de 10.000 lettres d'un style enjoué et spirituel. **Rousseau** écrit un livre sur l'éducation : *Emile*, des souvenirs personnels (*Les Confessions*), et ses *Rêveries d'un promeneur solitaire* qui contribuent à remettre la nature à la mode. **Marivaux** est l'auteur de charmantes comédies, où les acteurs se livrent entre eux à d'aimables conversations qu'on a depuis qualifiées de « marivaudage ».

Beaumarchais fait jouer au théâtre le *Barbier de Séville*, puis, à la veille de la Révolution (1784), le *Mariage de Figaro* où il raille avec force toute la société de son temps : rois, seigneurs, financiers, magistrats, aux applaudissements mêmes de la cour et de la ville dont il fait la satire.

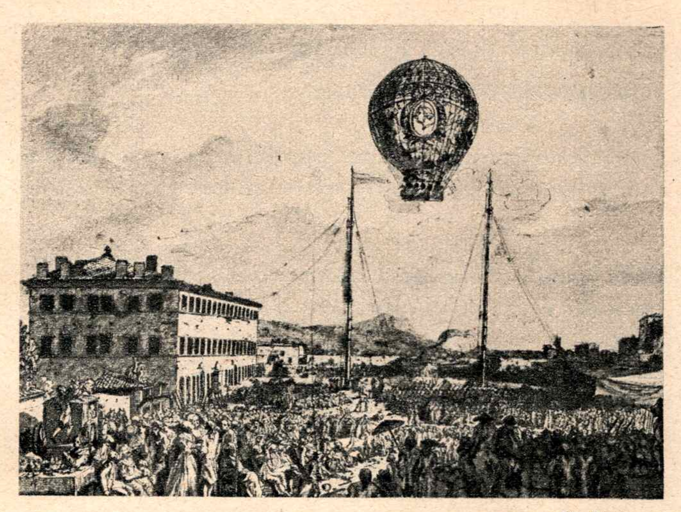
2o Les sciences et leurs applications font alors de rapides progrès. — La plupart des philosophes, les grandes dames qui les protègent, les plus hauts seigneurs, les riches financiers se passionnent en même temps pour les sciences. Il est de mode d'avoir, dans son château ou son hôtel, un *cabinet de physique*.

C'est au XVIIIe siècle que le physicien **Réaumur** imagine le thermomètre à mercure (1730). Des missions scientifiques, composées de savants de tous les pays, déterminent pour la première fois, vers le milieu du siècle, la distance de la terre à la lune, puis celle de la terre au soleil. De grands mathématiciens : *Monge*, *Laplace*, le chimiste *Lavoisier*, le naturaliste *Buffon* qui organise admirablement le Jardin du Roi (aujourd'hui Jardin des Plantes, à Paris), illustrent cette époque par leurs travaux.

Mais les découvertes qui impressionnent le plus le grand public sont celles qui concernent les applications des sciences. C'est au XVIIIe siècle que de nombreuses expériences sont entreprises sur *l'électricité*. En 1769, *Cugnot*, utilisant la force élastique de la vapeur, construit la première machine automobile. En 1776, un jeune seigneur, le comte de *Jouffroy d'Abbans*, fait marcher pour la première fois, sur le Doubs, un bateau à vapeur.

En 1783, commence la conquête de l'air. Les frères **Montgolfier,** d'Annonay, gonflent d'air chaud un ballon de toile qui s'envole en l'air. On l'appela une *montgolfière*. Deux ans après, un aéronaute osa traverser la Manche en ballon.

3o Dans les arts, le XVIIIe siècle produit aussi de nombreux chefs-d'œuvre. — L'*architecture*, sans atteindre au grandiose de Versailles, est représentée alors par de beaux



Cl. Bulloz

PREMIÈRE ASCENSION D'UNE MONTGOLFIÈRE.

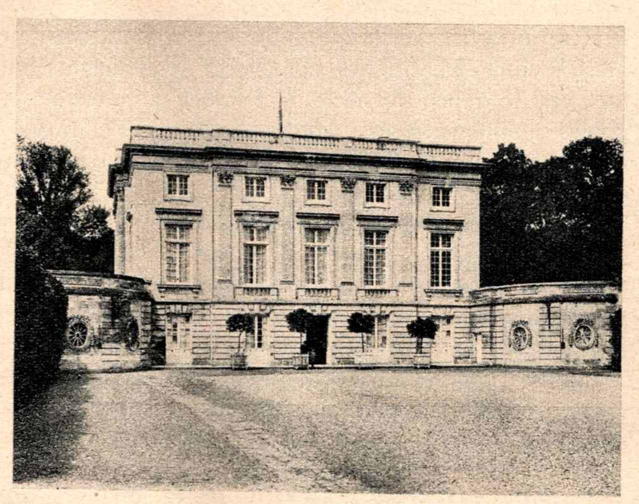
monuments, inspirés de l'antiquité ou de la Renaissance, et qui sont toujours utilisés. A Paris, sur la place Louis XV (aujourd'hui place de la Concorde) l'architecte Gabriel élève deux grands hôtels à colonnades (Hôtel Crillon et Ministère de la Marine). De l'autre côté de la place, on construit le **Palais-Bourbon.** Le théâtre de l'**Odéon** (Comédie-Française), le **Panthéon,** œuvre de Soufflot, datent aussi de cette époque. En province, les monuments les plus remarquables sont le Grand Théâtre de Bordeaux et les hôtels de la *place Stanislas* à Nancy.

De grands *sculpteurs* : *Pigalle, Falconet, Houdon* (statue de Voltaire à la Comédie-Française) donnent des œuvres remarquables de vie et de naturel.

En *peinture*, l'art se fait gracieux, aimable. Tout le luxe et le charme de la société d'alors apparaissent dans les œuvres aux coloris délicats de **Watteau,** de **Boucher,** de **Fragonard,** dans les célèbres portraits ou *pastels* de **La Tour.** *Chardin* et *Greuze* peignent des scènes plus familières et bourgeoises. A partir de 1737, commencent les expositions de peintures appelées *Salons.*

4° Pour son goût et sa civilisation raffinée, la France, au XVIIIe siècle, est admirée de toute l'Europe. — La France est alors le pays le plus peuplé et le plus civilisé de toute l'Europe. Malgré ses défaites militaires et l'incapacité de la monarchie, elle est unanimement admirée. La *langue française* est employée partout, dans les cours d'Europe, dans les académies, chez tous les lettrés. Le roi de Prusse Frédéric II écrit en français, l'impératrice de Russie Catherine II s'amuse à parler l'argot de Paris.

De partout on réclame nos écrivains, nos savants, nos artistes. Diderot est appelé à Saint-Péters-

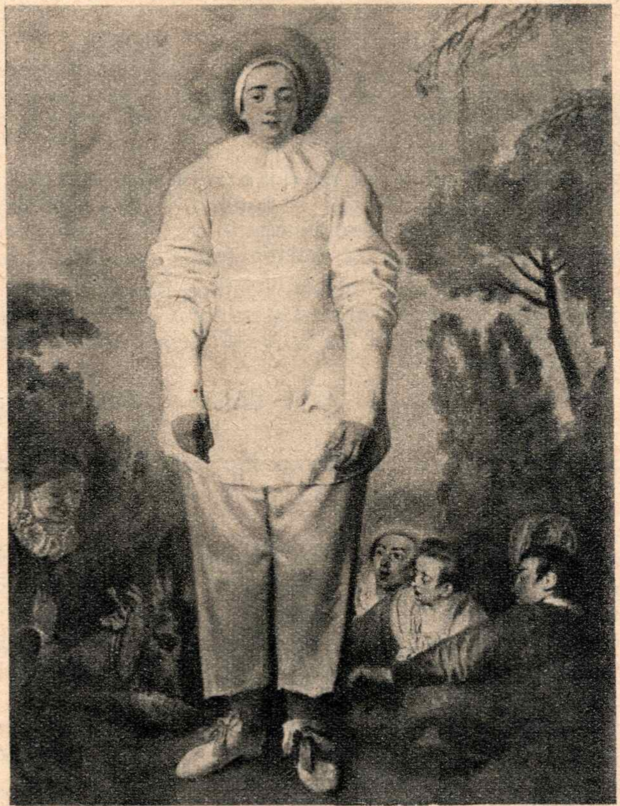


Cl. C. A. P

LE PETIT TRIANON, DANS LE PARC DE VERSAILLES.

bourg, Voltaire séjourne plusieurs années à Berlin. L'Académie des Sciences de Prusse est dirigée par un Français. L'étranger achète les œuvres de nos sculpteurs et de nos peintres. Versailles et Trianon sont copiés partout : on ne compte pas moins de 28 châteaux en Europe (Allemagne, Pologne, Russie) qui sont construits à leur ressemblance. Et ce ne sont pas seulement nos chefs-d'œuvre qui sont appréciés et imités. Les acteurs de la Comédie-Française, les danses françaises, les modes françaises, et même la cuisine française donnent le ton à toute l'Europe. *J'ai passé la moitié de ma vie à désirer voir Paris,* écrit un prince de Prusse, *je passerai l'autre moitié à le regretter.*

Ainsi au moment même où la monarchie achevait de perdre toute autorité, la civilisation française était plus admirée que jamais. Bientôt la Révolution, consacrant la chute de la royauté, allait répandre dans toute l'Europe les idées nouvelles et les principes démocratiques nés au cours du XVIIIe siècle dans notre pays.



Cl. Musées Nationaux

WATTEAU. GILLES.

Un des personnages de la comédie italienne. C'est notre « *pauvre Pierrot* », tout de blanc habillé, embarrassé de ses bras, l'air naïf et résigné aux moqueries. Étendus sur l'herbe, d'autres personnages de comédie.

RÉSUMÉ

I

1. Au XVIIIᵉ siècle, les fautes de la monarchie firent naître dans les esprits des idées nouvelles. Les philosophes, Montesquieu, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau luttèrent contre les privilèges et réclamèrent pour tous les Français la liberté et l'égalité.

2. Leurs idées se répandirent dans le public grâce à la publication d'un grand dictionnaire : l'Encyclopédie, par Diderot et d'Alembert.

3. Voltaire, le plus célèbre des philosophes, attaqua aussi l'Eglise catholique, lutta contre le fanatisme religieux et prêcha la tolérance entre tous les hommes.

4. Les « économistes » réclamèrent, de leur côté, la liberté du travail et du commerce. Leur devise était : « Laissez faire, laissez passer ».

II

1. Le XVIIIᵉ siècle fut aussi un siècle de brillante civilisation. Il eut de grands écrivains, comme Voltaire ou Jean-Jacques Rousseau et des auteurs de comédies, comme Marivaux et Beaumarchais qui railla la société du temps dans son « Mariage de Figaro ».

2. Les sciences firent alors de rapides progrès. Les plus grands savants furent les mathématiciens Monge et Laplace, le chimiste Lavoisier, le naturaliste Buffon. Dans la seconde moitié du XVIIIᵉ siècle apparurent les machines à vapeur et les frères Montgolfier inventèrent les ballons.

3. De grands architectes, Gabriel, Soufflot, construisirent de beaux monuments à Paris et en province. Les sculpteurs (Pigalle, Houdon), les peintres (Watteau, Fragonard, La Tour, Greuze) produisirent de nombreux chefs-d'œuvre.

4. La civilisation française au XVIIIᵉ siècle fut admirée et imitée dans toute l'Europe.

Questions et travaux personnels. — 1. *Quelles étaient les idées de Montesquieu sur le gouvernement ?* — 2. *Recherchez, dans la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » les expressions qui ont été empruntées à Rousseau.* — 3. *Comment les idées nouvelles se répandaient-elles dans le public ?* — 4. *Qu'appelle-t-on « Encyclopédie » ? Quels en furent les principaux auteurs ?* — 5. *Contre qui lutta Voltaire ? Recherchez des détails sur les affaires citées : Calas, Sirven, La Barre.* — 6. *Que voulaient les « économistes » ?*

1. *Recherchez quelques pages de Voltaire écrivain et lisez à vos camarades celles qui vous ont le plus intéressé.* — 2. *Quels furent les autres grands écrivains du XVIIIᵉ siècle ?* — 3. *Citez les grands savants de cette époque.* — 4. *De quand date l'invention des machines à vapeur, des bateaux à vapeur, des ballons ?* — 5. *Collectionnez des cartes postales représentant les principaux monuments construits au XVIIIᵉ siècle. Etudiez particulièrement ceux qui se trouveraient dans votre région.* — 6. *Quels furent les principaux sculpteurs ? Les principaux peintres. Recueillez des photographies de leurs œuvres (en couleurs, si possible, pour les peintres).* — 7. *Montrez, à l'aide d'exemples, l'influence exercée par la civilisation française sur toute l'Europe au XVIIIᵉ siècle.*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Les Pourquoi. — Pourquoi, en faisant des lois, oublia-t-on de ranger toutes les provinces du royaume sous une loi uniforme et laissa-t-on subsister cent quarante coutumes, cent quarante-quatre mesures différentes ?

Pourquoi les provinces de ce royaume furent-elles toujours réputées étrangères l'une à l'autre, de sorte que les marchandises de Normandie, transportées par terre en Bretagne, payent les droits comme si elles venaient d'Angleterre ?

Pourquoi n'est-il pas permis de vendre en Picardie le blé recueilli en Champagne, sans une permission expresse, comme on obtient à Rome pour trois jules la permission de lire des livres défendus ?

Pourquoi laisse-t-on si longtemps la France souillée de l'opprobre de la vénalité ? Il semblait réservé à Louis XV d'abolir cet usage d'acheter le droit de juger les hommes comme on achète une maison de campagne, et de faire payer des épices à un plaideur, comme on fait payer des billets de comédie à la porte.

Pourquoi instituer dans un royaume les charges et dignités de Contrôleur du roi, Inspecteur des boissons, Inspecteur des boucheries, Contrôleur des amendes, Inspecteur des cochons, Péréquateur des tailles, Mouleur de bois à brûler, Aides à mouleurs, Empileurs de bois... Cribleurs de grains, Inspecteur des veaux, Contrôleur des volailles, Jaugeurs de tonneaux... Auneurs de toile, Inspecteur des perruques ?

Ces offices, qui font sans doute la splendeur d'un empire, formaient des communautés nombreuses qui avaient chacune leur syndic. Tout cela fut supprimé en 1719, mais pour faire place à d'autres de pareille espèce dans la suite des temps...

Pourquoi abandonne-t-on au mépris, à l'avilissement, à l'oppression, à la rapine, le grand nombre de ces hommes laborieux et innocents qui cultivent la terre tous les jours de l'année pour vous en faire manger tous les fruits, et qu'au contraire, on respecte, on ménage, on courtise l'homme inutile, et souvent très méchant, qui ne vit que de leur travail, et qui n'est riche que de leur misère ?...

Pourquoi pleut-il toujours dans la mer, tandis que tant de déserts demandent de la pluie, et sont toujours arides ?

Pourquoi les astres circulent-ils d'Occident en Orient plutôt qu'au contraire ?

Pourquoi existons-nous ? Pourquoi y a-t-il quelque chose ?

VOLTAIRE (Extrait du *Dictionnaire philosophique*).

2. Le salon de Mme Geoffrin. — ...Mme Geoffrin avait fondé chez elle deux dîners : l'un (le lundi) pour les artistes ; l'autre (le mercredi) pour les gens de lettres ; et une chose assez remarquable, c'est que cette femme, qui de sa vie n'avait rien lu ni rien appris qu'à la volée, se trouvant au milieu de l'une ou de l'autre société, ne leur était point étrangère. Elle y était même à son aise ; mais elle avait le bon esprit de ne parler jamais que de ce qu'elle savait très bien, et de céder, sur tout le reste, la parole à des gens instruits... mais plus adroite encore à présider, à surveiller, à tenir sous sa main ces deux sociétés naturellement libres, à marquer des limites à cette liberté, et à l'y ramener par un mot, par un geste, comme par un fil invisible, lorsqu'elle voulait s'échapper. De cette société, l'homme le plus gai, le plus animé, le plus amusant dans sa gaieté, c'était d'Alembert. Après avoir passé sa matinée à chiffrer de l'algèbre et à résoudre des problèmes, il ne demandait qu'à se réjouir ; par le tour vif et plaisant que prenait alors cet esprit si lumineux, si profond, si solide, il faisait oublier en lui le philosophe et le savant, pour n'y plus voir que l'homme aimable.

Soit qu'il fût entré dans le plan de Mme Geoffrin d'attirer chez elle les plus considérables des étrangers qui venaient à Paris et de rendre par là sa maison célèbre dans toute l'Europe, soit que ce fût la suite et l'effet naturel de l'agrément et de l'éclat que donnait à cette maison la société des gens de lettres, il n'arrivait d'aucun pays ni prince, ni ministre, ni hommes ou femmes de renom qui, en allant voir Mme Geoffrin, n'eussent l'ambition d'être invités à l'un de ses dîners.

MARMONTEL, *Mémoires*.

3. Voltaire et l'affaire Calas. — Il vient de se passer au Parlement de Toulouse une scène qui fait dresser les cheveux à la tête; on l'ignore peut-être à Paris; mais, si on en est informé, je défie Paris, tout frivole qu'il est, de n'être pas pénétré d'horreur. Il n'est pas vraisemblable que vous n'ayez appris qu'un vieux huguenot de Toulouse, nommé Calas, père de cinq enfants, ayant averti la justice que son fils aîné, garçon très mélancolique, s'était pendu, a été accusé de l'avoir pendu lui-même en haine du papisme, pour lequel ce malheureux avait, dit-on, quelque penchant secret. Enfin le père a été roué et le pendu, tout huguenot qu'il était, a été regardé comme un martyr... Trois juges ont protesté contre l'arrêt; le père a pris Dieu à témoin de son innocence en expirant, a cité ses juges au jugement de Dieu et pleuré son fils sur la roue. Il a deux de ses enfants dans mon voisinage qui remplissent le pays de leurs cris; j'en suis hors de moi, je m'y intéresse comme homme, un peu même comme philosophe.

VOLTAIRE *(Lettre à M. Fyot de la Marche).*

4. La première représentation du Mariage de Figaro (27 avril 1784). — « Ç'a été sans doute aujourd'hui pour le sieur de Beaumarchais, qui aime si fort le bruit et le scandale, une grande satisfaction de traîner à sa suite non seulement les amateurs et curieux ordinaires, mais toute la cour, mais les princes du sang, mais les princes de la famille royale; de recevoir quarante lettres en une heure, de gens de toute espèce qui le sollicitaient pour avoir des billets d'auteur et lui servir de battoirs; de voir Mme la Duchesse de Bourbon envoyer dès onze heures des valets de pied au guichet, attendre la distribution des billets, indiquée pour quatre heures seulement; de voir des cordons bleus confondus dans la foule, se coudoyant, se pressant avec les savoyards, afin d'en avoir; de voir des femmes de qualité, oubliant toute décence, s'enfermer dans les loges des actrices dès le matin, y dîner et se mettre sous leur protection, dans l'espoir d'entrer les premières; de voir enfin la garde dispersée, des portes enfoncées, des grilles de fer même n'y pouvant résister et brisées sous les efforts des assaillants.

Mais le triomphe véritable pour lui, ç'a été de faire lever une défense du roi de jouer sa pièce, donnée par écrit, il n'y a pas un an et signifiée avec une solennité qui semblait en faire et caractériser une affaire d'Etat... On juge bien qu'avec cet empressement général la salle a été remplie de bonne heure...

Mémoires de BACHAUMONT.

5. La première ascension en ballon. — « Montgolfier, dans sa manufacture de papeterie, faisait un jour, en 1783, bouillir de l'eau dans une cafetière que couvrait un papier ployé en forme de sphère; ce papier se gonfle et s'élève. Le philosophe s'étonne, répète l'expérience; il médite, calcule, conçoit l'effet d'un air raréfié plus léger que l'air atmosphérique : l'aérostat est inventé, et l'empire des airs devient une nouvelle carrière où l'audace des hommes s'élance.

...Jamais je n'oublierai l'impression vive et profonde que produisit sur moi, ainsi que sur toute la population de Paris, la première ascension de Charles et de Robert au milieu du jardin des Tuileries.

Le cœur bon et sensible de Louis XVI, effrayé de cet acte de témérité, avait voulu d'abord s'y opposer. A l'instant où tous les regards étaient fixés sur deux hommes assez hardis pour braver, dans un frêle esquif, les vents, l'immensité de l'espace et tant de périls jusque-là inconnus, un ordre du ministère arrive et leur défend de partir; mais le courage des aéronautes, et l'impatience d'une foule immense appelée à jouir de cet essor de génie l'emportèrent sur toute défense. La corde fut coupée, le globe s'éleva majestueusement et nous vîmes les navigateurs aériens parcourir la route du ciel.

...Après ce triomphe du génie sur la nature, dans cette journée mémorable, chacun des spectateurs se sentait comme grandi. On eût dit que toutes bornes venaient de disparaître devant l'orgueil ambitieux de l'esprit humain.

On voyait déjà la direction des ballons trouvée, des flottes nombreuses traversant les airs, une descente en Angleterre n'était plus qu'un jeu... Les contrebandiers se réjouissaient; les douaniers redoutaient la perte de leur état. »

COMTE DE SÉGUR.



Cl. Harlingue.

QUATRIÈME PARTIE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

CHAPITRE XXVI

LES IDÉES DIRECTRICES DE LA RÉVOLUTION

1re Leçon : LES ABUS DE L'ANCIEN RÉGIME ET LA RÉVOLUTION DE 1789

1° En 1789, à la veille de la Révolution, tous les Français se plaignaient de l'absolutisme royal. — De grands rois (François Ier, Henri IV, Louis XIV) et de grands ministres (Sully, Richelieu, Mazarin, Colbert) avaient fondé la Monarchie absolue et contribué à la grandeur de la France. Mais cet absolutisme apparaissait de plus en plus pesant et insupportable. Malgré les « idées nouvelles » répandues par les philosophes du XVIIIe siècle et l'exemple d'autres pays devenus libres (Angleterre, Etats-Unis), la France était demeurée une monarchie *de droit divin*. **Louis XVI** se disait encore *Roi de France par la grâce de Dieu* et répondait sèchement

à un grand seigneur qui critiquait un de ses actes : *C'est légal, parce que je le veux.* La volonté du roi faisait seule la loi, en effet. Il disposait de tous les pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire. Les Etats Généraux n'avaient pas été convoqués depuis 175 ans (1614).

Sans doute, le roi n'était pas seul à gouverner : auprès de lui des ministres et des conseils se partageaient l'administration du pays. Mais ils étaient sous l'autorité absolue du roi qui les renvoyait quand il lui plaisait (Turgot en 1776, Necker en 1781) ou qui exilait en province les magistrats trop indépendants et même le Parlement tout entier (1787).

Le roi disposait encore à son gré des revenus du Trésor et gaspillait souvent l'argent des impôts. Il était maître de tous ses sujets qu'il pouvait faire arrêter et emprisonner, même sans jugement, grâce aux *lettres de cachet* (plus d'un millier sous le règne de Louis XVI).

2° *La société, fondée sur l'inégalité, était divisée en classes privilégiées et non privilégiées.* — L'égalité n'existait pas. Les 25 millions de Français qui formaient alors la population comprenaient une petite minorité de **privilégiés** : la *noblesse*, le *clergé*, quelques *bourgeois* (environ 600.000 personnes) et une grande masse de travailleurs **non privilégiés** : le *Tiers Etat*, composé surtout d'ouvriers et de paysans (plus de 24 millions de sujets). Les ordres privilégiés avaient beaucoup de droits et peu de charges. Les nobles (ducs, marquis, comtes) pouvaient seuls parvenir aux hautes fonctions de l'Etat ou obtenir des grades d'officiers aux armées. Ils ne payaient presque pas d'impôts et, par contre, prélevaient sur les paysans d'innombrables **droits féodaux.** Le haut-clergé (archevêques, évêques, abbés) disposait, en terres et en argent, d'une énorme fortune. Lui non plus ne payait guère d'impôts, mais s'enrichissait grâce à la **dîme.** L'évêque de Strasbourg, par exemple, avait 180 chevaux dans ses écuries et, dans son palais, pouvait recevoir deux cents invités à la fois.

Le Tiers Etat, ordre non privilégié, était toujours divisé en classes distinctes : les *bourgeois* des villes, enrichis par le commerce ou l'industrie, les *ouvriers* travaillant jusqu'à 14 heures par jour et menant une vie misérable, les *paysans* accablés de corvées et d'impôts (taille, champart, banalités, gabelle, etc.) au point que, sur 100 francs de revenu, après avoir payé ce qu'ils devaient au roi, au seigneur et au curé, il ne leur restait guère que 20 francs pour eux et leur famille. Le Tiers était le *mulet de l'Etat.*

QU'EST-CE QUE

LE TIERS-ETAT?

Le plan de cet Ecrit eſt aſſez ſimple. Nous avons trois queſtions à nous faire.

1°. Qu'eſt-ce que le Tiers-Etat ? Tout.

2°. Qu'a-t-il été juſqu'à préſent dans l'ordre politique ? Rien.

3°. Que demande-t-il ? A y devenir quelque choſe.

On verra ſi les réponſes ſont juſtes. Nous examinerons enſuite les moyens que l'on a eſſayés, & ceux que l'on doit prendre, afin que le Tiers-Etat devienne, en effet, *quelque choſe*. Ainſi nous dirons :

4°. Ce que les Miniſtres ont *tenté*, & ce que les Privilégiés eux-mêmes *propoſent* en ſa faveur.

5°. Ce qu'on auroit *dû* faire.

6°. Enfin ce qui *reſte* à faire au Tiers pour prendre la place qui lui eſt due.

A

Cl. Bulloz.

PREMIÈRE PAGE
DE LA CÉLÈBRE BROCHURE
DE PROPAGANDE DE SIEYÈS.

3° La plupart des libertés que nous connaissons aujourd'hui n'existaient pas. — *Il n'y avait pas de liberté individuelle*, puisque, nous l'avons vu, tout sujet, même appartenant à la plus haute noblesse, pouvait être arrêté « par ordre du Roi » et emprisonné aussitôt. Entre les mains des juges tout accusé était présumé coupable et, pour l'obliger à avouer, on le soumettait encore à la *question*. Des supplices barbares : marque au fer rouge, langue ou nez arraché, écartèlement, roue, étaient encore infligés aux criminels.

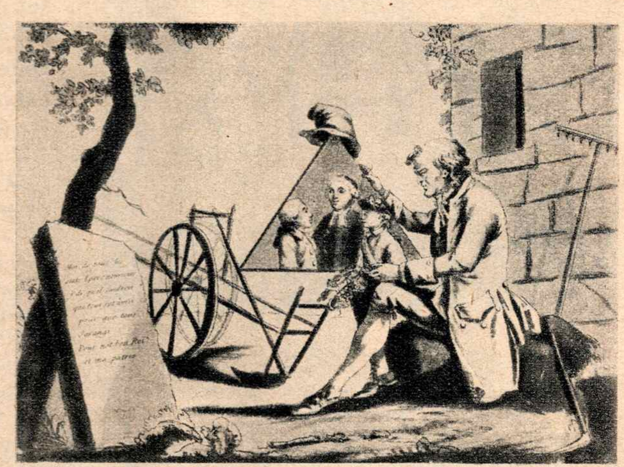
Pas de liberté de conscience depuis la *Révocation de l'Edit de Nantes* par Louis XIV (1685). Les protestants n'avaient plus le droit d'exercer leur religion et leurs temples avaient été démolis.

Pas de liberté de la presse : tous les écrits, livres et journaux devaient être soumis à la *censure*. Pour exprimer leurs idées plus librement, beaucoup d'écrivains français se faisaient imprimer à l'étranger.

Pas de liberté du travail à cause des règlements excessifs des *corporations*.

Pas de liberté du commerce : le blé, par exemple, ne pouvait circuler d'une province à l'autre. Dans l'une les greniers regorgeaient, dans l'autre on mourait de faim.

4° La Révolution de 1789 mit fin à l'ancien régime et institua un ordre nouveau. *(Revision du cours moyen)* — Le roi Louis XVI ayant enfin, pour leur demander de voter de nouveaux impôts, convoqué les **Etats Généraux** du clergé, de la noblesse et du Tiers État, ceux-ci se réunirent à Versailles, le 5 mai 1789. Les députés du Tiers, auxquels s'étaient joints des représentants du bas-clergé et de la petite noblesse, se proclamèrent **Assemblée Nationale** (Serment du Jeu de Paume, 20 juin 1789). La Révolution était commencée. Le 14 juillet, le peuple de Paris s'emparait de la **Bastille**, et détruisait ce symbole du despotisme royal. Dans la nuit du 4 août 1789, l'Assemblée décrétait l'**abolition de tous les privilèges**, et quelques jours plus tard, dans sa séance du 26 août, votait les 17 articles de la **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.** Cette déclaration, inspirée des écrits des philosophes du XVIIIe siècle, établissait les principes de l'ordre social nouveau. C'est sur ces grands **principes de 1789** que repose encore notre société contemporaine.



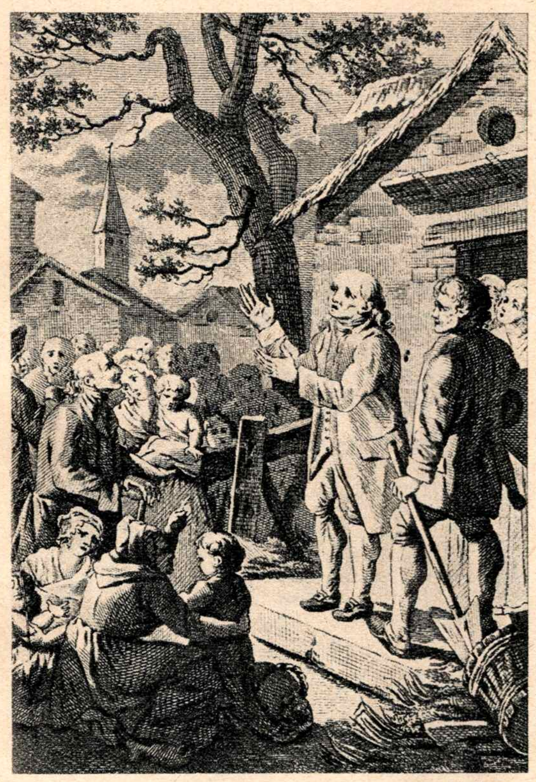
Cl. Bulloz.

« TROIS TÊTES SOUS L'MÊME BONNET »

La légende, à gauche, dit : « Moi, de tous les états l' père nourricier, j' di qu'il faudrait que tout fût ainsi pour que tout s'arrange. Pour not bon Roi et ma patrie. » *(Gravure du temps).*

2e Leçon : LES GRANDS PRINCIPES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

1° La souveraineté n'appartient plus au roi mais à la nation. — *Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation*, disait la déclaration (art. 3) et aussi : *La loi est*



Cl. Bulloz.

UN PAYSAN ÂGÉ ENSEIGNE LE DROIT NOUVEAU AUX HABITANTS DE SON VILLAGE

« O la bonne constitution que la Constitution française. Elle assure notre bonheur et celui de nos enfants ».

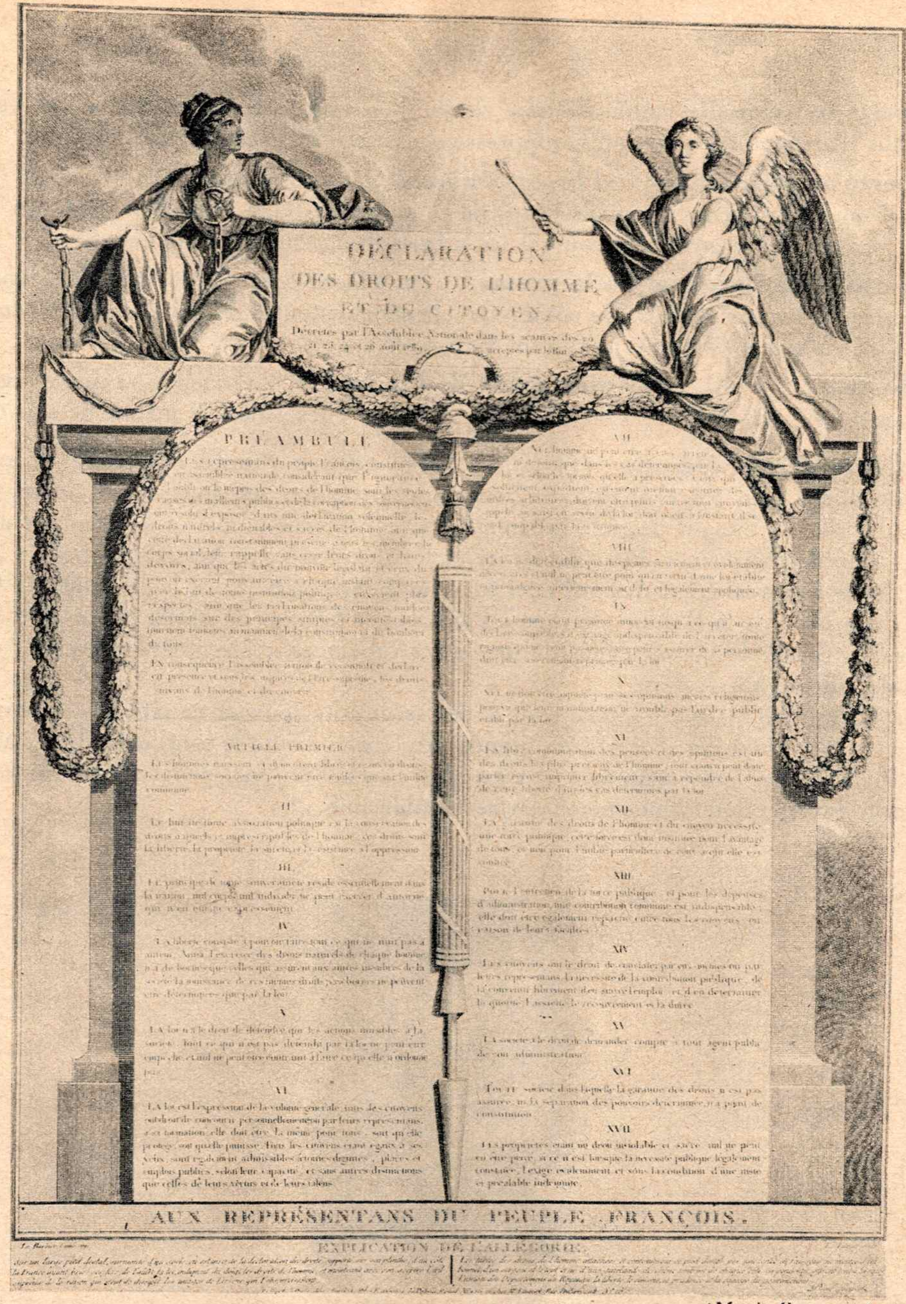
l'expression de la volonté générale (art. 6). Désormais la France ne devait plus avoir un roi pour maître. Elle allait se gouverner elle-même. Une **Constitution** fut votée en 1791. Le roi Louis XVI gardait encore le pouvoir exécutif. Mais le pouvoir législatif, le droit de faire des lois et de voter les impôts était confié à une *Assemblée législative* de 745 députés élus par les citoyens. Le pouvoir judiciaire appartenait à des juges élus. Ainsi se trouvait réalisée la *séparation des trois pouvoirs,* qui existe toujours dans notre constitution actuelle.

Il arriva même que le roi, après la journée du 10 août 1792, fut emprisonné pour trahison, condamné à mort et exécuté (21 janvier 1793). Dès le 21 septembre 1792, une nouvelle assemblée, la *Convention,* avait décrété l'abolition de la royauté et proclamé la **Ire République.**

2° La Révolution abolit les privilèges et proclame l'égalité de tous les citoyens. — « L'Assemblée Nationale abolit irrévocablement les institutions qui blessaient la liberté et l'égalité des droits. Il n'y a plus ni noblesse, ni pairie, ni distinctions héréditaires, ni distinctions d'ordres, ni régime féodal, ni aucun ordre de chevalerie, ni aucune des décorations pour lesquelles on exigeait des titres de noblesse. Il n'y a plus, pour aucun parti de la nation, ni pour aucun individu, aucun privilège ni exception au droit commun de tous les Français. » (Constitution de 1791. Préambule.)

Ainsi la Révolution affirmait l'égalité de tous les hommes : *Les hommes naissent et demeurent égaux en droits* (art. 1). Il ne devait plus y avoir de classes privilégiées, de seigneurs ni de roturiers. Chacun s'appelait : « Citoyen » et non plus « Monseigneur » ou « Monsieur ». A partir de 1793, l'usage se répandit même de se tutoyer. La loi devenait *la même pour tous. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité...* (art. 6). Les mêmes crimes devaient être punis des mêmes peines, sans distinguer entre « puissants et misérables ». Les « contributions » ou impôts devaient être *également réparties entre tous les citoyens en raison de leurs facultés* (art. 13).

3° La liberté devient le premier des droits de l'homme. — *Les hommes naissent et demeurent libres. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui* (art. 1 et 4). De ce grand principe découlaient presque toutes les libertés dont nous jouissons encore aujourd'hui :



(*Musée Carnavalet*).

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN (août 1789).

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Laurent, d'après Le Barbier. En haut, à gauche, la France ayant brisé ses fers. A droite, la Loi montrant du doigt les Droits de l'homme et avec son sceptre, l'œil de la Raison qui vient de dissiper les nuages de l'erreur.

a) **Liberté individuelle** : droit de faire ce que l'on veut, à condition de ne pas nuire aux autres. Plus d'arrestations arbitraires, suppression des lettres de cachet, de la torture.

b) **Liberté de conscience :** *Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses* (art. 10) Tous les Français seraient désormais libres de pratiquer la religion de leur choix ou de n'en pas avoir. Les juifs, les protestants eurent les mêmes droits que les catholiques.

c) **Liberté de la parole et de la presse** : *Tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement* (art. 11) sauf en cas d'abus. De nombreux journaux de toutes les opinions (*l'Ami du Peuple, le Journal des Hommes libres*, etc) parurent alors avec succès.

d) **Liberté du travail, du commerce et de l'industrie.** Les vieilles corporations furent définitivement supprimées en 1791. Chacun put exercer désormais le métier de son choix.

4° *La Fête de la Fédération (14 juillet 1790) acheva l'unité nationale et scella la Fraternité entre tous les Français.* — Sous l'ancien régime, les diverses provinces, séparées les unes des autres, avaient des lois différentes, se connaissaient mal et se montraient parfois hostiles envers leurs voisines. Pour conserver et fortifier les conquêtes communes de la Révolution, elles se rapprochèrent d'abord en Fédérations régionales. Puis, le 14 juillet 1790, anniversaire de la prise de la Bastille, eut lieu à Paris, sur le Champ-de-Mars, la grande Fête de la *Fédération nationale.* 14.000 délégués de toutes les provinces, rassemblés, jurèrent, dans l'enthousiasme, fidélité à la Nation.

« *Liberté, Egalité* ou la mort », telle était la devise inscrite souvent en tête des lois ou décrets du temps de la Révolution. A ces deux grands principes s'ajouta le sentiment de l'union entre tous les Français, de l'unité nationale, et c'est ainsi que le beau mot de *Fraternité* vint se joindre aux deux premiers pour former notre devise républicaine.



Cl. Bulloz.

PORTE-DRAPEAU A LA FÊTE CIVIQUE.
(Musée Carnavalet.)

RESUMÉ

I

1. A la fin de l'ancien régime, tous les Français se plaignaient des abus de la monarchie. L'absolutisme royal était de plus en plus difficilement supporté.

2. La société était toujours divisée en privilégiés (clergé et noblesse) et non-privilégiés (Tiers-Etat). Cette injustice révoltait de plus en plus les classes laborieuses, accablées d'impôts, et qui réclamaient l'égalité.

3. Les Français, soumis aux anciennes institutions royales, manquaient encore de beaucoup de libertés.

4. La Réunion des Etats Généraux de 1789 fut l'occasion d'une Révolution qui devait peu à peu remplacer la monarchie par un régime plus juste.

II

1. Par la « Déclaration des Droits de l'homme » la Révolution substitua la souveraineté du peuple à celle du roi et le règne de la loi à celui du « bon plaisir ».

2. Désormais tous les Français devaient être égaux devant la loi : les privilèges du clergé et de la noblesse furent abolis. Tout citoyen pouvait, s'il en était capable, parvenir aux plus hautes fonctions de l'Etat.

3. La Révolution assura aussi à tous la liberté individuelle, la liberté de conscience, la liberté de la presse, la liberté du travail et du commerce.

4. Aux grands principes de liberté et d'égalité, s'ajouta, après la fête de la Fédération, celui de « Fraternité ».

DATES A RETENIR

5 mai 1789 : **Réunion des États Généraux.**

4 août 1789 : **Abolition des privilèges.**

26 août 1789 : **Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.**

14 juillet 1790 : **Fête de la Fédération.**

21 septembre 1792 : **Proclamation de la Ire République.**

Questions et travaux personnels. — 1. *Citez des exemples de l'absolutisme royal sous l'ancien régime.* — 2. *Qu'appelait-on « lettres de cachet » ?* — 3. *Quels étaient les privilèges de la noblesse et du clergé ?* — 4. *Quels impôts devaient payer les paysans et à qui ? (recherches d'histoire locale).* — 5. *Recherchez, dans les cahiers de doléances de votre région qui ont pu être publiés, quelles étaient alors les plaintes de vos ancêtres contre l'ancien régime.*

1. *Apprenez par cœur les principaux articles de la Déclaration des Droits de l'homme.* — 2. *Reproduisez sur grande feuille de papier fort (environ 60 × 50) l'encadrement et le texte de la « Déclaration » pour l'afficher dans la classe.* — 3. *Quelles furent les grandes idées directrices de la Révolution française ?* — 4. *Le principe de la Souveraineté nationale : en quoi consiste-t-il ?* — 5. *Le principe de liberté : quelles libertés furent alors accordées ?* — 6. *Le principe d'égalité : com-*

ment fut-il réalisé? — 7. Le principe de fraternité : à quelle occasion est-il né? — 8. Recherchez, s'il en existe dans les archives communales, des documents de l'époque révolutionnaire et étudiez leurs formules (« les principes sacrés de la liberté et de l'égalité ». « La souveraineté du peuple » « Au nom de la Nation... ». « L'an 4e de la Liberté : 1792 », etc.)

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Extraits des Cahiers de Doléances : I. *Les doléances des paysans.* — « Sire, tout ce qu'on nous envoyait de votre part, c'était toujours pour avoir de l'argent. On nous faisait espérer que cela finirait, mais tous les ans cela devenait plus fort. Nous ne nous en prenions pas à vous, tant nous vous aimions, mais à ceux que vous employez et qui savent mieux faire leurs affaires que les vôtres. Nous croyions qu'ils vous trompaient, et nous nous disions dans notre chagrin : Si notre bon roi le savait. Nous sommes accablés d'impôts de toutes sortes : nous vous avons donné jusqu'à présent une partie de notre pain et il va bientôt nous manquer si cela continue. Si vous voyiez les pauvres chaumières que nous habitons, la pauvre nourriture que nous prenons, vous en seriez touché. Cela vous dirait mieux que nos paroles que nous n'en pouvons plus et qu'il faut nous diminuer. Ce qui nous fait bien de la peine, c'est que ceux qui ont le plus de bien paient le moins. Nous payons la taille et tout plein d'ustensiles, et les ecclésiastiques et les nobles qui ont les plus beaux biens ne paient rien de tout cela.

« Pourquoi donc est-ce que ce sont les riches qui paient le moins et les pauvres qui paient le plus ? Est-ce que chacun ne doit pas payer selon son pouvoir ? Sire, nous vous demandons que cela soit ainsi parce que cela est juste. Si nous osions nous entreprendrions de planter quelques vignes sur les coteaux, mais nous sommes si tourmentés par les commis aux aides que nous penserions plutôt à arracher celles qui sont plantées. Tout le vin que nous ferions serait pour eux et il ne nous en resterait que la peine. C'est un grand fléau que toute cette maltôterie, et pour s'en sauver, on aime mieux laisser les terres en friche.

« Débarrassez-nous d'abord des maltôtiers et des gabelous, nous souffrons beaucoup de toutes ces inventions-là. Voici le moment de les changer; tant que nous les aurons nous ne serons jamais heureux. Nous vous le demandons, Sire, avec tous vos autres sujets qui sont aussi las que nous. Nous vous demanderions encore bien d'autres choses : mais vous ne pouvez pas tout faire à la fois. »

(*Cahier des Paysans de Culmont :* Haute-Marne.)

2. *Les doléances du Bas-Clergé.* — « Au passage du prélat dans son carrosse, le curé de campagne est obligé de se jeter à tâtons le long d'un talus pour se garantir des pieds et des éclaboussures de leurs chevaux, comme aussi des roues et peut-être du fouet d'un cocher insolent, puis, tout crotté, son chétif bâton d'une main et son chapeau, tel quel, de l'autre, de saluer humblement et rapidement, à travers la portière du char clos et doré, le hiérarque ronflant sur la laine du troupeau que le pauvre curé va paissant et dont il ne lui laisse que la crotte et le suint. »

(*Lettre des curés de Toulouse.* Citée par TAINE.)

3. *Les doléances du Tiers État de Paris.* — « ...Nous demandons qu'il soit passé en loi fondamentale et constitutionnelle :

« Que tous les hommes sont nés libres et ont un droit égal à la sûreté et à la propriété de leur personne et de leurs biens.

« Qu'en conséquence, nul citoyen ne peut être enlevé à ses juges naturels.

« Que nul ne peut être privé de sa liberté qu'en vertu d'une ordonnance de son juge compétent, qui répondra des abus de l'autorité qui lui est confiée...

« Que toute personne qui aura sollicité ou signé ce qu'on appelle lettre de cachet, ordre ministériel ou autre ordre semblable de détention ou d'exil, sous quelque dénonciation que ce soit, sera poursuivie devant les juges ordinaires et punie de peine grave...

« Que nul citoyen ne sera condamné à aucune peine, sinon pour une violation grave du droit d'un autre homme, ou celui de la sûreté, et que cette violation sera déterminée par une loi précise et légalement promulguée...

« Que nul ne peut être accusé, persécuté, ni puni pour ses opinions et paroles lorsqu'elles n'auront été accompagnées d'aucun acte tendant directement à l'exécution d'un crime condamné par la loi.

« Que tout citoyen, de quelque ordre et classe qu'il soit, peut exercer librement telle profession, art, métier et commerce qu'il jugera à propos.

« Que tous les citoyens ont le droit de parler, d'écrire, d'imprimer ou de faire imprimer, sans être soumis à aucune peine, si ce n'est au cas de violation des droits d'autrui, déclarée telle par la loi.

« Que la servitude de la glèbe sera abolie.

« Que l'esclavage des noirs est contre le droit naturel. »

(Cahiers du Tiers Etat de Paris.)

4. Bailly, maire de Paris, propose, le 5 juin 1790, à l'Assemblée Nationale d'organiser une Fête de la Fédération. — « Messieurs, un nouvel ordre de choses s'élève et va régénérer toutes les parties du royaume, comme toutes les branches de l'administration. Déjà, la division des provinces ne subsiste plus, cette division qui faisait en France comme autant d'Etats séparés et de peuples divers. Un grand peuple ne connaît plus que le nom de français : c'est le nom d'un peuple libre ; il n'y a plus qu'un devoir, celui de la soumission à la loi et au roi ; il n'y a plus qu'un sentiment, celui de l'amour et de la fraternité. C'est sur ces bases que vont reposer et la paix et la prospérité de cet Empire. Notre union fait notre force : il est donc important pour la chose publique que cette union soit de plus en plus étendue.

« Déjà des assurances de fraternité circulent dans toutes les villes du royaume ; déjà des fédérations particulières se sont établies entre les gardes nationales ; la capitale a reçu de toutes parts et des gages d'amitié et des promesses de secours. La commune de Paris est empressée de rendre et ces promesses et ces témoignages d'amitié ; elle a adhéré à plusieurs de ces fédérations ; elle est jalouse d'en proposer une à son tour. Toutes nos sections se sont réunies pour un même sentiment et pour un seul vœu : c'est celui d'une fédération générale de tous les départements, celui de ne plus former qu'une garde nationale animée d'un même esprit pour défendre la liberté publique, pour faire respecter les lois de l'Empire et l'autorité légitime du monarque...

« ...Nous proposons que cette fédération générale soit jurée le 14 juillet prochain, que nous regardons tous comme l'époque de la liberté... »

CHAPITRE XXVII

L'ŒUVRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

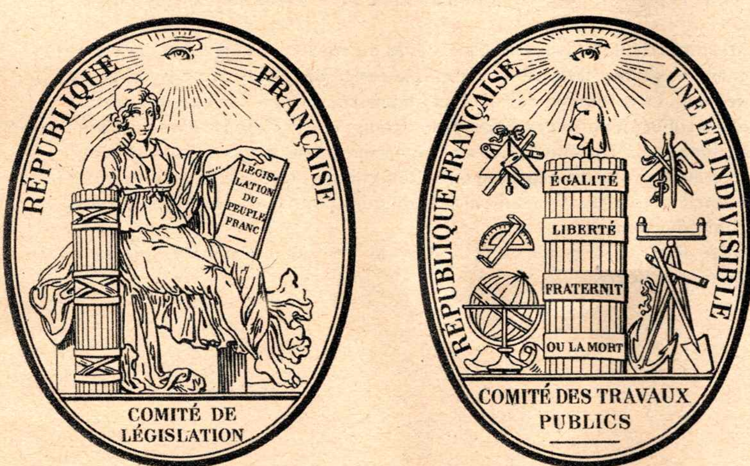
1re Leçon : LES RÉALISATIONS DANS LES DOMAINES ADMINISTRATIF ET ÉCONOMIQUE

1° *La Révolution donna à la France une nouvelle organisation administrative.*

a) **Division de la France en départements.** — Avant 1789, la France était divisée en provinces d'étendue très différente et dont les lois, ou « coutumes » variaient beaucoup de l'une à l'autre. Quelques mois après le début de la Révolution, par un décret de la Constituante (15 janvier 1790), la France fut divisée en **83 départements,** à peu près d'égale grandeur et qui eurent tous la même administration. Les départements furent, à leur tour, divisés en **districts** (nos arrondissements actuels), les districts en **cantons** et les cantons en **communes.** Chaque département, district ou commune était administré par un *Directoire* de quelques membres assisté d'un *Conseil.* Dans les communes, le Directoire ne comprenait qu'une personne : le *maire.* Tous ces représentants étaient élus, non au suffrage universel, mais par les citoyens possédant une certaine fortune.

Sous le Consulat, Bonaparte, afin d'exercer plus sûrement son pouvoir personnel, remplaça les « directoires » de département par des *préfets* et ceux de district par des *sous-préfets,* qu'il nommait lui-même.

Cette organisation est demeurée à peu près la même de nos jours.



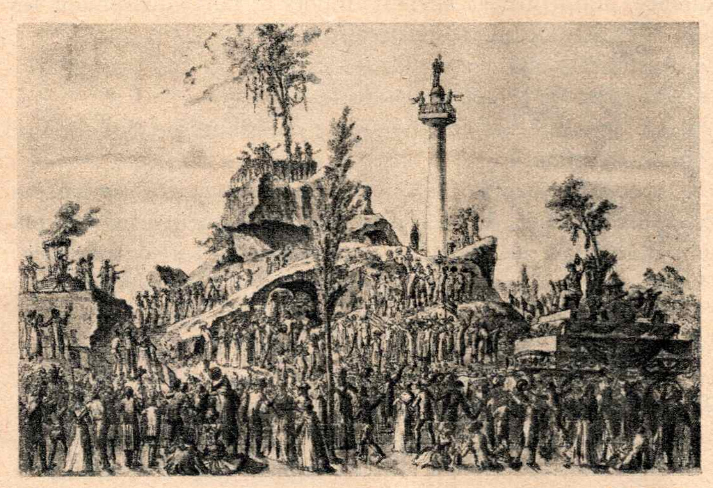
PLAQUES DISTINCTIVES DES MEMBRES DES COMITÉS (on dit aujourd'hui Commissions) DE LA CONVENTION. Observez et décrivez les détails de chacune d'elles.

b) **Réorganisation de la justice.** — A la place des juges royaux, seigneuriaux ou ecclésiastiques de l'ancien régime, la Constituante établit des *tribunaux* dont les juges étaient aussi élus. Au chef-lieu de canton siégeait le **juge de**

paix, dans chaque district un **Tribunal civil,** dans chaque département un **Tribunal criminel** (Cour d'assises actuelle) auquel fut adjoint, comme encore aujourd'hui, un *jury* composé de citoyens non magistrats. Au-dessus de tous les tribunaux fut institué un **Tribunal de Cassation** chargé de faire respecter par tous les règles de la justice.

La Révolution commença et Napoléon fit achever la rédaction d'un **Code pénal** définissant exactement les **contraventions, délits, crimes** ainsi que les *peines* qu'ils devaient entraîner. La justice se fit d'ailleurs plus humaine. On renonça à la torture et c'est même pour abréger les souffrances des condamnés à mort qu'un médecin, membre de la Constituante, le docteur Guillotin, fit adopter, en avril 1792, la « guillotine ».

c) **La Constitution civile du clergé.** — La Révolution, qui avait affirmé la souveraineté nationale, voulut que l'Eglise de France fût, elle aussi, nationale et elle calqua son organisation sur celle de l'administration intérieure. Elle remplaça les 134 évêchés, qui existaient depuis l'empire romain, par 83 *diocèses*, un par département, avec, à sa tête, un évêque.



Cl. Bulloz.

LA FÊTE DE L'ETRE SUPRÊME (8 JUIN 1794).

Au Champ-de-Mars, une montagne artificielle couronnée de rochers et d'un arbre de la liberté. Sur les pentes, chœurs de vieillards et de jeunes filles chantant l'Hymne à l'Être Suprême. Le cortège officiel arrive, Robespierre en tête. Sur la tour, des trompettes accompagnent la cérémonie.

La **Constitution civile du clergé** (12 juillet 1790) décréta que, comme tous les autres fonctionnaires, évêques et curés seraient non plus nommés, mais élus par les citoyens, que ceux-ci fussent catholiques ou non. Tout le clergé devait prêter serment à la nouvelle Constitution.

Cette grave mesure entraîna des troubles qui durèrent longtemps. Quelques prêtres acceptèrent le serment. Presque tous les évêques et 46.000 prêtres le refusèrent (*prêtres réfractaires*). La Vendée catholique, la Bretagne, une partie du Midi se soulevèrent (Guerre de Vendée). Sous la Convention, le culte catholique fut même supprimé dans certaines villes. A Paris, Robespierre établit le culte de *l'Etre suprême* et Notre-Dame devint le *Temple de la déesse Raison*. Le calme ne revint que lorsque Bonaparte signa, en 1801, un accord ou **Concordat** avec le pape. Le Concordat dura jusqu'en 1905, date à laquelle fut votée la *Séparation des Eglises et de l'Etat*, qui est le régime actuel.

2° *Dans le domaine économique et financier, la Révolution réalisa d'importantes réformes.*

a) **L'industrie fut libérée par la suppression des corporations.** — Au nom du principe

de la liberté du travail, la Constituante (*Loi Le Chapelier*, de 1791) décréta « *l'anéantissement de toutes espèces de corporations de citoyens du même état ou profession* ». Chacun put exercer le métier de son choix et devenir patron. La libre concurrence fut alors possible entre les artisans et favorisa le progrès, entravé par les règlements des corporations.

b) **La liberté fut rendue au commerce par la suppression des douanes intérieures.** — Les provinces ayant cessé d'être des divisions administratives, les nombreux droits de douanes et péages qu'il fallait payer pour passer de l'une à l'autre furent supprimés. Ainsi les marchandises, et en particulier les grains, purent circuler librement dans tout le pays.

c) **Un nouveau régime fiscal, plus juste, fut établi.** — La monarchie prélevait sur ses sujets des « impôts ». La déclaration des Droits de l'Homme proclama que, pour les dépenses publiques, il serait fait appel à une « contribution » de tous les citoyens, en rapport avec leurs ressources. Après avoir, en conséquence, supprimé les anciens impôts et particulièrement les plus impopulaires comme la gabelle, elle institua quatre **contributions** :

1. *La contribution foncière* (sur le revenu des maisons et des terres).
2. *La contribution personnelle mobilière* (d'après l'importance du loyer).
3. *La contribution des portes et fenêtres* (considérées comme signes extérieurs de richesse).
4. *Les patentes* (payées par les commerçants).

Ces quatre sortes de contributions ont duré jusqu'au XXe siècle, où elles ont été remplacées en grande partie par les impôts cédulaires actuels. Elles constituaient un grand progrès vers la justice fiscale. Mais les percepteurs étant eux aussi élus n'osaient poursuivre les contribuables et la Révolution, pour résoudre la question financière qui était à son origine, dut recourir à d'autres moyens.

Après avoir pris à sa charge le traitement des prêtres, elle décréta *la vente des biens du clergé* (novembre 1789) et plus tard de ceux des émigrés. Ces biens étaient évalués à 4 milliards de livres. La Constituante émit alors des billets de banque, les **assignats,** dont la valeur était représentée par les **biens nationaux** mis en vente. Mais pour subvenir aux dépenses croissantes de l'Etat, les assemblées révolutionnaires firent imprimer de plus en plus de billets, jusqu'à 45 milliards de livres. Ce fut « l'inflation ». Les assignats, comme ceux du banquier Law au XVIIIe siècle, perdirent toute valeur. L'assignat de 100 livres en 1789 valait 6 sous en 1796 et les paysans les refusaient en plaisantant : « *Nous les accepterions si nos chevaux consentaient à les manger.* » En 1803, sous le Consulat, les assignats furent annulés et remplacés par une nouvelle monnaie, le **franc,** demeurée très solide jusqu'à la guerre de 1914.



2e Leçon : LES RÉALISATIONS DANS LES DOMAINES SCIENTIFIQUE ET SOCIAL

1o La Révolution conçut de grands projets pour l'instruction du peuple. — Le peuple ayant été proclamé le véritable souverain, il fallait le rendre capable d'exercer cette souveraineté c'est-à-dire l'instruire. « *Après le pain*, disait Danton, *l'instruction est le premier besoin du peuple.* » Aussi les Assemblées révolutionnaires et surtout la Convention, discutèrent-elles de grands projets d'instruction publique. Celle-ci fut déclarée obligatoire et gratuite. Les instituteurs devaient être, comme tous les autres fonctionnaires, élus par les citoyens. Mais, faute d'argent et de maîtres bien préparés, ces projets ne purent être réalisés.

2o Nos grandes écoles actuelles datent de la Convention. — Par contre, la Convention, pour remplacer les collèges congréganistes de jésuites supprimés, institua dans chaque département des *Ecoles centrales*. Ces écoles devaient être transformées sous Napoléon en *lycées* et collèges. Les noms de **Lakanal** et de **Condorcet** donnés encore à certains de nos lycées gardent le souvenir des grands révolutionnaires qui ont fondé cet enseignement.

Mais la plus belle des réalisations scolaires de la Convention fut la création des grandes Ecoles qui, aujourd'hui encore, illustrent notre pays : le **Museum** ou Jardin des Plantes, l'**Ecole Polytechnique,** destinée à former des officiers, le *Conservatoire des Arts et Métiers*, l'*Ecole des Mines* qui prépare des ingénieurs. Le **Musée du Louvre, la Bibliothèque nationale,** les *Archives nationales* datent aussi de cette époque, où, pourtant, la Convention avait à faire face à tous les dangers de la guerre extérieure et de la révolte intérieure.



Cl. Braun.

CONDORCET.
Né en 1743, en Picardie. Grand philosophe et mathématicien, inspirateur de la Révolution française, auteur d'un grand projet sur l'instruction. Il s'empoisonna, en 1794, sous la Terreur, pour échapper à l'échafaud.

3o A ces réalisations peuvent se rattacher deux autres réformes révolutionnaires : l'institution du système métrique et celle du calendrier républicain.

a) **Système métrique.** — Dès 1790, de grands savants : Lavoisier, Monge, Laplace, travaillaient à remplacer les anciens systèmes de poids et mesures, très variables selon les régions et très confus, par un système unique pour toute la France. Ainsi naquit le *système métrique* à base décimale avec, pour unités principales, le *mètre*, le *gramme*, le *litre*. Toutes les anciennes mesures (toises, aunes, pieds, pouces, arpents, journaux, vergées, boisseaux, pots, pintes, etc.) durent disparaître de l'usage. En fait, elles ont longtemps survécu et certaines sont encore employées à la campagne. Mais la commodité du système métrique l'a fait adopter par presque tous les pays civilisés.

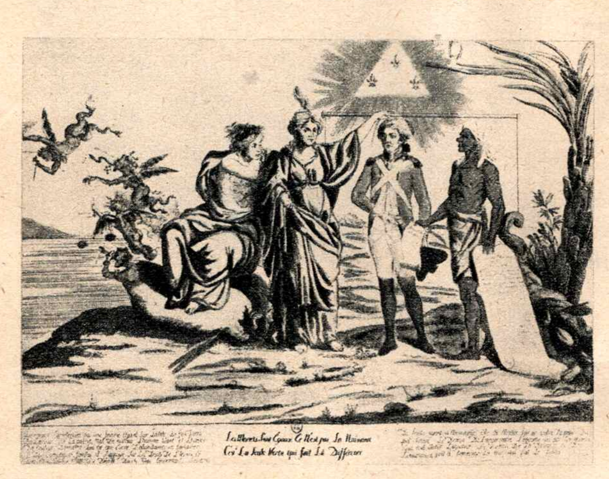
b) **Calendrier républicain.** — En 1793, lors de la période anti-religieuse, on supprima tous les noms de saints du calendrier. L'année fut divisée en 12 *mois* de 30 jours (les cinq derniers jours étant des jours de fêtes : les sans-culottides) et chaque mois en 3 *décades* de 10 jours. Les années furent comptées à partir du 22 septembre 1792, jour de la proclamation de la Première République. L'an I de la République allait donc du 22 septembre 1792 au 21 septembre 1793.

Le poète *Fabre d'Eglantine* imagina pour les mois des noms inspirés du cycle des saisons : *Vendémiaire* (les vendanges), *Brumaire* (les brumes), *Frimaire* (les frimas), *Pluviôse* (les pluies), *Nivôse* (les neiges), *Ventôse* (les vents), *Germinal* (la germination), *Floréal* (les fleurs), *Prairial* (les prairies), *Messidor* (les moissons), *Thermidor* (les chaleurs), *Fructidor* (les fruits). Mais treize ans après, en 1806, on revint à l'ancien calendrier.

4o Les réformes sociales de la Révolution profitèrent surtout aux bourgeois et aux paysans. — Bien d'autres réformes furent encore réalisées par la Révolution. C'est ainsi qu'elle institua l'*Etat civil* en confiant aux maires, « officiers de l'état civil », le soin de tenir les registres des naissances, des mariages et des décès, qui étaient jusqu'alors rédigés par les curés.

Un décret de 1794 **abolit l'esclavage** dans les colonies et décida que *tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, étaient citoyens français.* La *Loi Le Chapelier*, de 1791, avait supprimé les corporations. Mais en même temps, pour assurer la liberté individuelle et parce qu'il y avait alors de nombreuses grèves, elle avait interdit aux ouvriers de former entre eux de nouvelles associations. Cette mesure empêcha les ouvriers de s'unir, de se « coaliser » pour obtenir de meilleurs salaires et leur sort demeura longtemps misérable.

Les véritables bénéficiaires de la Révolution furent les *paysans* et les *bourgeois*. Non seulement les paysans se virent délivrés des droits féodaux, définitivement abolis, et sans indemnité, en 1793, mais encore ils purent acquérir, à bas prix, les terres du clergé et des nobles vendues comme « biens nationaux ». Les « communaux » eux-mêmes leur furent partagés en 1795. Les bourgeois riches achetèrent de vastes lots de propriétés. Ainsi la terre, jusque-là laissée souvent inculte par ses maîtres, passa entre les mains de ceux qui pouvaient la cultiver ou la faire cultiver.



ALLÉGORIE SUR LES HOMMES DE COULEUR (mai 1791).
Au centre, la Raison qui met au même niveau l'homme blanc et l'homme de couleur. Celui-ci s'appuie sur la Déclaration des Droits. A gauche, la Nature, montée sur une outre d'où s'enfuient les démons de l'Aristocratie, de l'Injustice, de la Discorde.

Toutes ces transformations, si considérables qu'elles fussent, ne constituèrent cependant qu'une partie de l'œuvre de la Révolution.

Celle-ci devait en effet, lutter en même temps à l'extérieur contre les « *tyrans* » ennemis des principes nouveaux de liberté et de justice qu'elle voulait donner à la France et au monde.

RÉSUMÉ

I

1. La Révolution réorganisa l'administration française en créant 83 départements. De nouveaux tribunaux furent institués et la justice devint plus humaine. La Constitution civile imposée au clergé entraîna des troubles qui ne devaient cesser qu'avec le Concordat.

2. D'importantes réformes économiques assurèrent plus de justice. La suppression des corporations rendit la liberté au travail, celle des douanes intérieures favorisa le commerce. Pour remplacer les anciens impôts qui accablaient le peuple, la Révolution établit quatre contributions payées par tous les citoyens en raison de leur fortune.

II

1. La Révolution conçut de grands projets pour l'instruction primaire, mais ne put les réaliser.

2. Sous la Convention furent du moins créées les Ecoles centrales (ou lycées) et la plupart de nos grandes Écoles nationales.

3. C'est la Convention également qui institua le système métrique des poids et mesures.

4. Les registres de l'état civil furent remis aux maires, l'esclavage aboli aux colonies. Grâce à la vente des biens nationaux beaucoup de paysans devinrent propriétaires et les bourgeois s'enrichirent.

DATES A RETENIR

1790 : Division de la France en 83 départements.
1790 : Constitution civile du clergé.
1791 : Suppression des corporations.
1793 : Établissement du système métrique.

Questions et travaux personnels. — 1. *Classez les noms des départements français actuels d'après leur origine (noms de fleuves, rivières, montagnes, côtes).* — 2. *Recherchez quels départements a formés votre ancienne province et comment était divisé votre département en* 1790. — 3. *Quels furent les tribunaux créés par la Révolution : comparez-les avec les tribunaux actuels.* — 4. *Qu'est-ce que la Constitution civile du Clergé? Quelles furent ses conséquences?* — 5. *Citez les nouvelles contributions créées par la Révolution. En retrouvez-vous trace sur une feuille d'impôts locaux actuels?* — 6. *Dessinez un assignat. Recherchez, si possible, des actes de vente de biens nationaux dans votre commune.*

1. *Quelles furent les grandes écoles instituées par la Convention?* — 2. *Recherchez les mesures de longueur, de poids, de capacité, de surface, ou agraires qui étaient en usage autrefois dans votre région. Etablissez un tableau de leur correspondance avec les unités du système métrique.* — 3. *Traduisez en dates de l'ère chrétienne : l'an II (les soldats de l'an II), le* 19 *brumaire an VIII (date du coup d'État de Bonaparte).* — 4. *Citez des réformes sociales de la Révolution.* — 5. *A qui profita surtout la vente des biens nationaux?*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Les Juges de Paix. — « Art. 1er. — Il y aura dans chaque canton un juge de paix...

« Art. 3. — Le juge de paix ne pourra être choisi que parmi les citoyens éligibles aux administrations de département et de district, et âgés de trente ans accomplis... Il sera élu... par les citoyens actifs réunis en assemblées primaires.

« Art. 4. — Le juge de paix, assisté de deux assesseurs, connaîtra avec eux de toutes les causes purement personnelles et mobilières, sans appel jusqu'à la valeur de cinquante livres, et à charge d'appel jusqu'à la valeur de cent livres...

« Art. 10. — Il connaîtra de même sans appel jusqu'à la valeur de cinquante livres, et à charge d'appel à quelque valeur que la demande puisse monter : des actions pour dommages faits, soit par les hommes, soit par les animaux, aux champs, fruits, récoltes; des déplacements de bornes, des usurpations de terres...; des réparations locatives; du paiement des salaires des gens de travail...; des actions pour injures verbales, rixes et voies de fait, etc... »

2. La contribution mobilière. — Il sera établi, à compter du 1er janvier 1791, une contribution mobilière dont la somme sera déterminée chaque année... Une partie de la contribution mobilière sera *commune à tous les habitants ;* l'autre partie sera levée à raison des salaires publics et privés, et des revenus d'industrie et de fonds mobiliers... » *(Décret du 13 janvier 1791.)*

« La contribution mobilière doit atteindre tous les revenus qui ne peuvent l'être par la contribution foncière. Il est juste qu'ils contribuent à la dépense commune, puisqu'ils profitent de la protection publique. Il a été nécessaire de l'établir pour porter les revenus de l'Etat au niveau des besoins. Elle sera formée de plusieurs taxes, dont l'une à raison des revenus mobiliers, et les autres relatives à toute espèce de richesse et aux signes qui en annoncent. Le citoyen qui est réduit au salaire commun de la journée de travail, et qui n'a pas d'autres revenus, sera exempt de toute contribution; celui qui aura peu de facultés, ne paiera guère que la cote de trois journées de travail. L'homme riche sera atteint plus fortement par les taxes additionnelles, à raison de ses domestiques, de ses chevaux, et par la progression graduelle du tarif d'évaluation de ses revenus. » *(Instructions du 13 janvier 1791.)*

3. La loi Le Chapelier (décret du 17 juin 1791). — « Art. 1er. — L'anéantissement de toutes les espèces de corporations de citoyens du même état et profession étant une des bases fondamentales de la constitution française, il est défendu de les rétablir de fait, sous quelque prétexte et quelque forme que ce soit.

« Art. 2. — Les citoyens d'un même état ou profession, les ouvriers ou compagnons d'un art quelconque ne pourront lorsqu'ils se trouveront ensemble, se nommer ni président, ni secrétaires, ni syndics, tenir des registres, prendre des arrêtés ou délibérations, former des règlements sur leurs prétendus intérêts communs.

« Art. 4. — Si contre les principes de la liberté et de la constitution, des citoyens attachés aux mêmes professions, arts et métiers, prenaient des délibérations, ou faisaient entre eux des conventions tendant à refuser de concert ou à n'accorder qu'à un prix déterminé le secours de leur industrie ou de leurs travaux, les dites délibérations et conventions, accompagnées ou non du serment, sont déclarées inconstitutionnelles, attentatoires à la liberté et à la déclaration des droits de l'homme et de nul effet...

« Art. 7. — Ceux qui useraient de menaces ou de violences contre les ouvriers usant de la liberté accordée par les lois constitutionnelles au travail et à l'industrie, seront poursuivis par la voie criminelle et punis suivant la rigueur des lois comme perturbateurs de l'ordre public.

« Art. 8. — Tous attroupements composés d'artisans, ouvriers, compagnons, journaliers, ou excités par eux contre le libre exercice de l'industrie et du travail seront tenus pour séditieux. »

4. La déclaration des grains et farines. — « Art. 1er. — Immédiatement après la publication du présent décret, tout marchand, cultivateur ou propriétaire quelconque de grains et farines, sera tenu de faire à la municipalité du lieu de son domicile la déclaration de la quantité et de la nature des grains ou farines qu'il possède, et par approximation de ce qui lui reste de grains à battre...

« Art. 27. — Tout citoyen qui sera convaincu d'avoir vendu ou acheté des grains ou farines au-delà du maximum fixé, sera puni par la confiscation des dits grains et farines... et par une amende de 300 à 1.000 livres...

« Art. 28. — Ceux qui seront convaincus d'avoir méchamment et à dessein gâté, perdu ou enfoui des grains et farines, seront punis de mort. » *(Décret du 4 mai 1792.)*

5. Le maximum et les assignats en 1794. — « La guerre dans sa plus grande violence avait emporté de France tout l'argent qu'on pouvait encore y trouver; on n'apercevait littéralement pas un sol monnayé, et on en arriva de chute en chute à fabriquer des assignats de trente sols qui n'en valaient pas deux. Les denrées étaient montées à un prix prodigieux quoique bien moindre en proportion que celui de l'argent; car tout était dans un désordre, dans un chaos où vendeurs et acheteurs ne calculaient plus : la valeur du papier changeait du jour au lendemain, et celui qui faisait un marché payable dans huit jours recevait souvent un tiers de moins que la valeur convenue.

« La consternation était générale dans Paris où le peuple vit de son travail et ne travaillait plus, où le bourgeois vit de ses rentes qu'on soldait en papier, où le propriétaire vit de ses fermages et de ses loyers qui se payaient de même. C'est dans ces circonstances que la Convention inventa la *loi du maximum* et cette loi fut le couronnement du mal général; jusqu'à elle, en se ruinant, on pouvait subsister; on pouvait avoir un habit pour un mois de son revenu et ainsi du reste. Mais, après la publication du maximum, toute marchandise disparut comme par enchantement. On ne vendit, on n'acheta plus qu'en cachette, toute emplette était une conspiration et il se fit subitement, et cela dans la seule ville de Paris, une disette absolue, non pas seulement de pain, non pas seulement de combustible, mais de toutes les choses de la vie, tandis que les campagnes regorgeaient des fruits d'une bonne récolte.

« Il faut avoir vu ce temps où c'était une indiscrétion, une inconvenance inouïe, d'aller dîner chez un ami sans apporter son pain ; où on se réunissait secrètement pour manger du pain blanc que quelques pâtissiers suspects se hasardaient à faire; où les boulangers cuisaient par ordre, et rien autre chose que les farines de pois, de vesces et de châtaignes que leur gouvernement leur faisait distribuer; où à la porte de chaque boulanger, et dès l'aurore, si ce n'était dès la nuit, de longues queues affamées venaient perdre un tiers de leur journée pour recevoir un morceau de pain noir et visqueux. »

FRÉMILLY *(Souvenirs)*.

6. École primaire et esprit civique. — Le 3 mai 1793 la Convention adopta sur la proposition de *Barrère*, député du Pays de Bigorre, le décret suivant (abandonné après la défaite des Girondins) :

« Art. 1er. — Il y aura une école primaire dans tous les lieux qui ont depuis 400 jusqu'à 1.500 individus. Cette école pourra servir pour toutes les habitations moins peuplées qui ne seront pas éloignées de plus de 1.000 toises.

« Art. 2. — Il y aura dans chacune de ces écoles un instituteur chargé d'enseigner aux élèves les connaissances élémentaires nécessaires aux citoyens pour exercer leurs droits, remplir leurs devoirs et administrer leurs affaires domestiques.

« Art. 3. — Le Comité d'instruction publique présentera le mode proportionnel pour les communes plus peuplées et pour les villes.

« Art. 4. — Les instituteurs seront chargés de faire aux citoyens de tout âge, de l'un et de l'autre sexe, des lectures et des instructions une fois par semaine. »

CHAPITRE XXVIII

L'EXPANSION DES IDÉES RÉVOLUTIONNAIRES EN EUROPE JUSQU'EN 1815

1re Leçon : LA PROPAGANDE DES ARMÉES RÉVOLUTIONNAIRES EN EUROPE

1° Sous la Révolution et l'Empire, la France fut sans cesse en guerre contre les autres pays d'Europe. — (*Revision du cours moyen*). Durant 23 ans, de 1792 à 1815, la France fut presque continuellement en guerre contre les autres pays d'Europe. En 1792 elle dut faire face à l'invasion des Prussiens et des Autrichiens, battus à *Valmy* (20 septembre 1792). Attaquant à leur tour, les armées révolutionnaires conquirent la Belgique par la victoire de *Jemmapes*. L'Angleterre alors forma contre nous une vaste coalition (1793). La Convention décréta la levée en masse, Carnot organisa 14 armées qui repoussèrent les envahisseurs. Les traités de *Bâle* (1795) reconnurent à la France la possession de la Belgique et de la rive gauche du Rhin.



Cl. Bulloz.

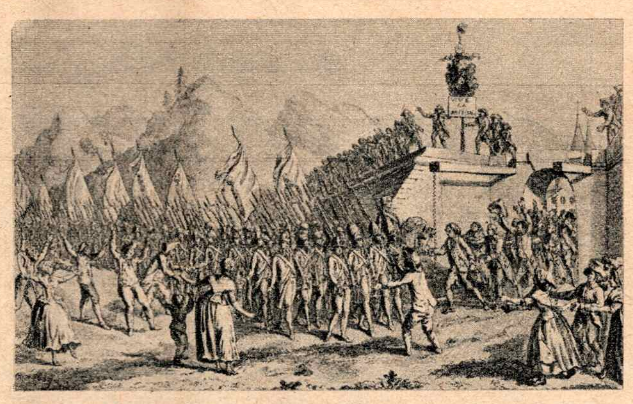
LES SOLDATS DE LA RÉPUBLIQUE (d'après Raffet).

« L'ennemi ne se doute pas que nous sommes là. Il est sept heures du soir ; nous le surprendrons demain à quatre heures du matin. »

Bonaparte entraîna ensuite nos armées en Italie (victoires de *Rivoli* en 1795, de *Marengo* en 1800). Devenu empereur en 1804, il dut continuer la lutte contre toute l'Europe coalisée une fois de plus. Les soldats français portèrent la guerre en Autriche (*Austerlitz*, 1805), en Prusse (*Iéna*, 1806), en Russie (*Eylau*, 1807), en Espagne, et de nouveau en Russie (1812). Puis survint le reflux. La « Grande Armée » dut quitter la Russie, abandonner l'Allemagne (1813) et la France se vit encore une fois envahie (1814). La défaite de *Waterloo* (1815) consacra la chute de l'Empire napoléonien et mit fin à cette longue période de guerres.

2° Nos soldats apportèrent aux peuples voisins les idées de la Révolution et furent bien accueillis. — Les principes de la Révolution française : liberté, égalité, souveraineté nationale ou droit des peuples à disposer d'eux-mêmes avaient suscité de grands espoirs de

libération parmi les populations des pays voisins. Elles aussi frémissaient du désir de se délivrer, comme les Français, de toutes les charges qui les accablaient depuis des siècles. Dès 1790, les habitants du Comtat-Venaissin (Avignon), soumis au pape depuis Philippe le Bel, se révoltèrent et voulurent devenir Français. La Constituante leur demanda de voter librement pour ou contre leur rattachement à la France. Il y eut 102.000 oui et 17.000 non. Ce fut là le premier des « plébiscites ».



Cl. Bulloz.

ENTRÉE DES FRANÇAIS EN SAVOIE (1791).

La légende dit : « *Le 23 septembre, les Français sont entrés victorieusement à Chambéry. Le peuple savoisien est venu au-devant d'eux et leur prodigua les témoignages de fraternité et d'allégresse.* »

Sur le rempart, un arbre de la liberté, coiffé d'un bonnet phrygien et portant l'inscription « Vive la Nation ».

Partout ailleurs nos troupes furent accueillies avec le même enthousiasme. La Convention n'avait-elle pas, le 19 novembre 1792, proclamé : *La Convention nationale déclare, au nom de la Nation française, qu'elle apportera secours et fraternité à tous les peuples qui voudront recouvrer leur liberté ?* Les habitants de la Savoie, sujets du roi de Piémont, abolirent la royauté et appelèrent les Français. Le général Montesquiou, à son arrivée à Chambéry, fut reçu au chant de la *Marseillaise* par une foule immense venue des montagnes environnantes. Il en fut de même à Nice. Dans les provinces allemandes de la région rhénane, on plante des Arbres de la Liberté. En Belgique, après la victoire de Jemmapes, les soldats français sont fêtés partout, à Mons, à Bruxelles, à Liège, à Anvers, comme des libérateurs. La foule crie sur leur passage : « Vivent les sauveurs des Belges ». Les généraux français vainqueurs déclarent aux magistrats qui leur apportent les clefs de leur ville : « *Nous venons en frères et amis pour vous engager à fermer vos portes à vos anciens oppresseurs et à défendre la liberté que nous vous avons conquise.* »

3º Les Etats voisins devinrent des Républiques-sœurs et adoptèrent les lois révolutionnaires. — Les armées de la Révolution, partout où elles étaient victorieuses, chassèrent les « tyrans », les « despotes », et donnèrent aux peuples des constitutions analogues à celle de la France. C'est ainsi que naquirent à nos frontières : *la République batave* (Hollande), *la République helvétique* (Suisse), *la République Cisalpine* (Piémont). Les Etats du Pape, eux-mêmes, furent transformés quelque temps en *République romaine.*

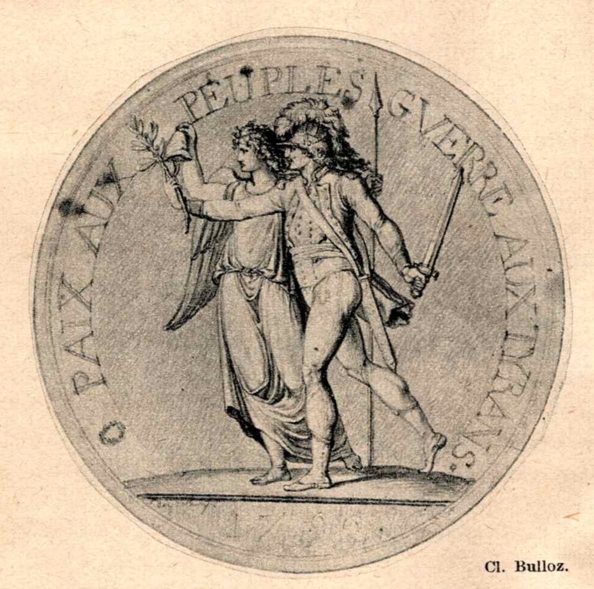
La législation révolutionnaire fut introduite dans tous les pays conquis. Les droits féodaux, le servage, là où il existait encore, étaient aussitôt abolis. Comme en France, les biens des princes, des nobles, du clergé étaient confisqués et vendus comme biens nationaux. Devenus des citoyens, les habitants jouissaient des mêmes libertés que les Français. Beaucoup d'entre eux s'engagèrent dans nos armées : il y eut une légion belge, une légion hollandaise, plus tard, une légion polonaise. Avec Napoléon, les lois françaises formant le Code civil se répandirent dans une grande partie de l'Europe. En 1812, les Espagnols, cependant en guerre contre la France, adoptaient une constitution calquée sur la première de nos constitutions révolutionnaires, celle de 1791.

2e Leçon :
LE TRIOMPHE DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS AU XIXe SIÈCLE

1o Les guerres pour la libération des peuples devinrent, surtout avec Napoléon Ier, des guerres de conquêtes et provoquèrent les résistances nationales. — Les premiers révolutionnaires étaient pacifistes et avaient déclaré par décret en 1791 : *La Nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans le but de faire des conquêtes et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.* Mais les victoires des armées républicaines, l'accueil enthousiaste fait aux idées révolutionnaires dans les pays occupés conduisirent peu à peu la Convention et le Directoire à étendre la domination française bien au delà des frontières de 1789. Reprenant les projets de Richelieu qui voulait mettre la France « *en tous lieux où fut la Gaule* », Danton disait que *la France a ses limites fixées par la nature : l'Océan, les Pyrénées, les Alpes, le Rhin.* En conséquence, la Belgique, la rive gauche du Rhin furent annexées et devinrent des départements français.

Avec l'ambitieux Napoléon Ier, l'Empire français comprend **130 départements** : il s'étend jusqu'à Hambourg sur l'Elbe et jusqu'à Rome en Italie. Les républiques-sœurs ont disparu en même temps que les libertés révolutionnaires. Napoléon est maître absolu en Europe. Il a rétabli la royauté partout. Son frère Louis est roi de Hollande, Joseph, roi d'Espagne, son beau-frère Murat, roi de Naples, etc.

Le despotisme napoléonien pèse, non seulement sur les Français mais sur tous les peuples. Pour soutenir les guerres qu'il entreprend, Napoléon réquisitionne de force des soldats dans les pays étrangers, impose des contributions élevées, veut obliger toute l'Europe à respecter le «blocus continental», c'est-à-dire à ne faire aucun commerce avec son ennemie, l'Angleterre.

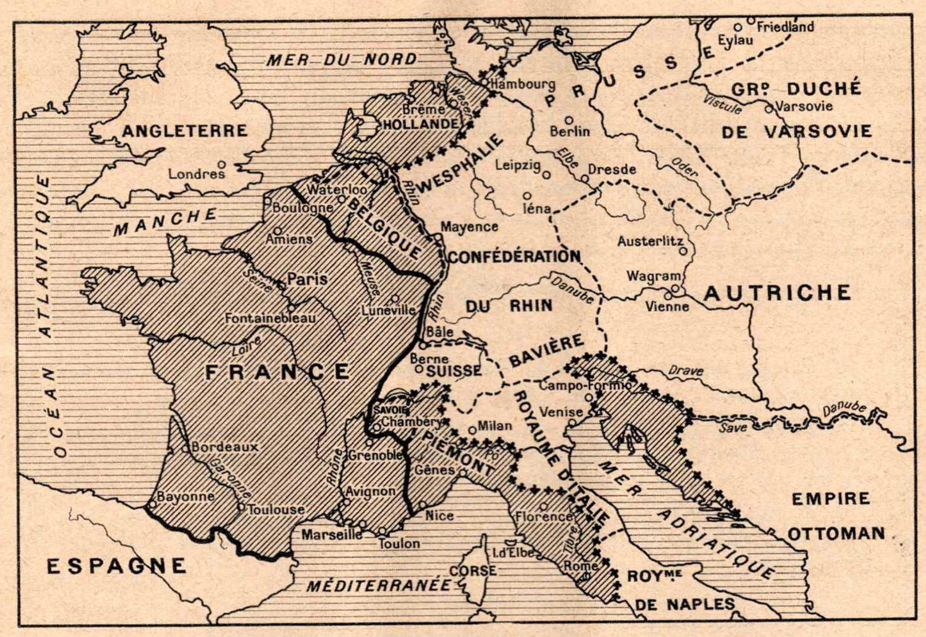


Cl. Bulloz.

Autour du médaillon, l'inscription « *Paix aux peuples. Guerre aux tyrans* ».
De la main droite, la République et le soldat offrent aux peuples le bonnet républicain et le rameau d'olivier. De la main gauche, ils tiennent la lance et l'épée contre les tyrans.

C'est alors que les peuples, instruits par les Français eux-mêmes, au temps de la Révolution, à vouloir vivre libres et indépendants, se révoltent. Dans toute l'Europe, des résistances nationales s'organisent contre l'Empereur. L'Espagne, la première, tient en échec ses armées et leur fait une guerre impitoyable. Un major prussien apprend à ses soldats comment il faut manier le sabre pour couper la tête à un Français. Cette insurrection de tous les pays conquis aboutira à Waterloo (1815).

2o En 1815, le Congrès de Vienne essaie d'arrêter l'expansion des idées révolutionnaires en Europe. — Réunis



L'Empire français en 1811.

en **Congrès à Vienne en 1815,** les Alliés vainqueurs de Napoléon refirent à leur gré la carte de l'Europe. Ils commencèrent par rétablir la monarchie en France où Louis XVIII, un frère de Louis XVI, devint roi. Ils enlevèrent à la France toutes les conquêtes faites depuis la Révolution, sans tenir aucun compte des vœux autrefois exprimés par les populations.

En outre, ils créèrent sur nos frontières une barrière d'Etats chargés de nous surveiller : le royaume des *Pays-Bas*, formé de la Belgique rattachée de force à la Hollande, la *Suisse* rendue neutre, le royaume de *Sardaigne* et de *Piémont* qui reprenait la Savoie et le comté de Nice. D'autres partages brutaux disloquaient les petits Etats.

Enfin les souverains d'Autriche, de Prusse, de Russie formèrent entre eux une **Sainte-Alliance** qui devait empêcher tout mouvement révolutionnaire de se répandre en Europe.

3° Mais les idées de liberté et d'indépendance ne cessèrent d'agiter l'Europe et favorisèrent, au cours du XIXe siècle, la naissance de nouvelles nationalités. — Ce ne fut pas en vain que, durant les guerres de la Révolution, nos soldats avaient semé partout, sur leur passage, au chant de la *Marseillaise*, les principes de liberté et d'égalité pour lesquels ils se battaient et mouraient. Des partis libéraux naquirent, mécontents contre les souverains qui ne donnaient pas à leurs peuples les constitutions promises. Et, durant tout le XIXe siècle, éclatèrent de nouvelles révolutions pour la conquête de la liberté ou de l'indépendance nationale. Les colonies espagnoles d'Amérique du Sud se constituèrent en républiques. En 1825, la Grèce se libéra de la Turquie. En France, Charles X fut renversé par la Révolution de 1830. Celle-ci

eut de nombreuses répercussions. Le Belgique se sépara de la Hollande en 1831. La Pologne essaya de se délivrer du joug russe, mais échoua. Le **principe des nationalités,** le « droit des peuples » domina la plupart des guerres suivantes : c'est son application qui nous rendit l'Alsace-Lorraine en 1919 et fit naître plusieurs Etats nouveaux en Europe centrale : Tchéco-Slovaquie, Pologne, Hongrie, Yougo-Slavie. Ainsi les soldats de l'an II « *ont donné à la Révolution le magnifique prestige de l'Idée et le prestige nécessaire de la victoire. Ils ont donné à la France et au monde un si prodigieux élan vers la liberté que, malgré la réaction et les éclipses, le droit nouveau a définitivement pris possession de l'histoire.* » (Jaurès).

RÉSUMÉ

I

1. Durant les guerres de la Révolution et de l'Empire, nos armées parcoururent l'Europe dans tous les sens.

2. Elles apportaient avec elles les idées révolutionnaires : de liberté, d'égalité, d'indépendance nationale et elles furent accueillies avec enthousiasme par les peuples qu'elles délivraient.

3. A nos frontières plusieurs républiques furent créées et les lois françaises, réunies dans le Code civil, servirent de modèle à celles des autres pays.

II

1. Napoléon Ier imposa ensuite par la force sa domination à l'Europe. Les pays occupés par nos armées se révoltèrent et la défaite de Waterloo marqua la fin de l'Empire.

2. Les souverains d'Europe, au Congrès de Vienne et par la Sainte-Alliance, tentèrent d'empêcher dans leur pays le progrès des idées révolutionnaires.

3. Ils n'y réussirent pas. Au cours du XIXe et du XXe siècle, de nouveaux peuples conquirent leur liberté et leur indépendance au nom du « principe des Nationalités ».

DATES A RETENIR

1792 : Victoire de Valmy.
1815 : Défaite de Waterloo.
1815 : Congrès de Vienne.

Questions et travaux personnels. — 1. *Faites une carte de l'Europe et situez-y les noms des principales batailles de la Révolution et de l'Empire (avec leur date au-dessous).* — 2. *Quel fut le premier plébiscite de l'Histoire?* — 3. *Pourquoi les soldats de la Révolution furent-ils bien accueillis dans les pays conquis?* — 4. *Indiquer sur une carte les Républiques créées autour de la France par la Révolution?*

1. *Napoléon conduisit-il les troupes françaises à travers l'Europe dans le même esprit que les généraux de la Révolution?* — 2. *Que fit-il pour assurer sa domination?* — 3. *Comment réagirent les pays soumis malgré eux?* — 4. *Que firent les souverains d'Europe au Congrès de Vienne en* 1815? — 5. *Réussirent-ils à empêcher les idées révolutionnaires de se répandre parmi leurs peuples?* — 6. *Citez les pays qui, depuis* 1815, *ont conquis leur indépendance nationale.*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. La guerre pour l'affranchissement des peuples. — « ...Disons à l'Europe que si les cabinets engagent les rois dans une guerre contre les peuples, nous engagerons les peuples dans une guerre contre les rois... Disons-lui que dix millions de Français, embrasés du feu de la liberté, armés du glaive, de la plume, de la raison, de l'éloquence, pourraient seuls, si on les irrite, changer la face du monde et faire trembler tous les tyrans sur leurs trônes d'argile... »

Discours du député ISNARD à l'Assemblée législative.

2. La Révolution française vue par un grand écrivain allemand. — « En 1789, au premier rayon du nouveau soleil montant sur l'horizon, lorsqu'on entendit parler des droits communs à tous les hommes, de la liberté bienfaisante et de l'égalité chérie, qui pourrait nier qu'il n'ait senti son âme s'élever et son cœur battre d'un mouvement plus rapide et plus fort ?

« Tous les peuples opprimés tournèrent leurs regards vers la capitale du monde. Titre glorieux que Paris portait depuis si longtemps avec justice et qu'il n'avait jamais plus mérité qu'à cette époque !

« La guerre commença, et les Français, en bataillons armés, s'approchèrent. Mais ils parurent n'apporter que le don de l'amitié. Ils plantèrent gaiement les arbres de la liberté, promettant de ne pas usurper le territoire des nations étrangères et de leur laisser le droit de se gouverner elles-mêmes. La jeunesse fit éclater les transports de sa joie, le bonheur ranima les vieillards, et les danses de l'allégresse commencèrent à se former autour des nouveaux étendards.

« Oh ! combien fut heureux ce temps où ce que l'homme juge être le bien suprême, la liberté, se montrait près de nous et pouvait être facilement atteinte ! Il n'y avait point de langues muettes ; les vieillards, les hommes d'un âge mûr et les jeunes hommes parlaient à haute voix, pleins de pensées et de sentiments sublimes. »

GŒTHE *(Hermann et Dorothée.)*

3. L'esprit des armées révolutionnaires. — « La composition des troupes contribua autant que leur valeur à nos succès ; l'amour de la patrie, l'horreur du joug étranger les avaient animées sous le toit paternel, depuis 1789. Au premier appel, les citoyens avaient volé vers la frontière ; une foule de jeunes gens bien élevés, que la passion de la gloire et une noble ambition avaient réunis sous les drapeaux, était une pépinière d'excellents officiers. Le chant guerrier de *la Marseillaise* jetait dans tous les cœurs une émotion si profonde et un enthousiasme si puissant qu'à ses premiers accents les troupes se précipitaient sur l'ennemi avec une impétuosité à laquelle il était impossible de résister. Au Geisberg, près de Wissembourg, l'ennemi avait couronné le plateau par trente pièces de canon qui vomissaient la mort avec une épouvantable furie ; les troupes s'avançaient lentement ; quand elles furent au pied de la position, le chant guerrier se fit entendre ; à l'instant, et comme emportés par un tourbillon, les bataillons franchissent l'espace, la position est emportée, les batteries en notre pouvoir et l'ennemi en fuite.

Mémoires du COMTE DE LAVALETTE.

4. Le Chant du Départ.

La Victoire en chantant nous ouvre la barrière,
La Liberté guide nos pas,
Et du nord au midi, la trompette guerrière
A sonné l'heure des combats !
Tremblez, ennemis de la France,
Rois ivres de sang et d'orgueil ;
Le peuple souverain s'avance,
Tyrans, descendez au cercueil !
La République nous appelle,
Sachons vaincre ou sachons mourir !
Un Français doit vivre pour elle,
Pour elle un Français doit mourir.

5. Le catéchisme anti-français des patriotes espagnols. — « Dis-moi, mon enfant, qui es-tu ? — Espagnol par la grâce de Dieu. — Quel est l'ennemi de notre félicité ? — L'Empereur des Français. — Combien a-t-il de natures ? — Deux : la nature humaine et la diabolique. — Combien y a-t-il d'empereurs des Français ? — Un véritable, en trois personnes trompeuses. — Comment les nomme-t-on ? — Napoléon, Murat et Manuel Godoï. — Lequel des trois est le plus méchant ? — Ils le sont tous les trois également. — De qui dérive Napoléon ? — Du péché. — Murat ? — De Napoléon... — Quel est l'esprit du premier ? — L'orgueil et le despotisme. — Du second ? — La rapine et la cruauté. — Du troisième ? — La cupidité, la trahison et l'ignorance. — Que sont les Français ? — D'anciens chrétiens devenus hérétiques. — Est-ce un péché de mettre un Français à mort ? — Non, mon père ; on gagne le ciel en tuant un de ces chiens d'hérétiques. — Quel supplice mérite l'Espagnol qui manque à ses devoirs ? — La mort et l'infamie des traîtres. — Qui nous délivrera de nos ennemis ? — La confiance entre nous et la force des armes. »

Cité par MIGNET. Histoire de la Révolution française.

6. Napoléon Ier et l'expansion des idées révolutionnaires. — « ...Rien ne saurait désormais détruire ou effacer les grands principes de notre Révolution ; ces grandes et belles vérités doivent demeurer à jamais, tant nous les avons entrelacées de lustre, de monuments, de prodiges. Nous en avons noyé les premières souillures dans des flots de gloire ; elles sont désormais immortelles ! Sorties de la tribune française, cimentées du sang des batailles, décorées des lauriers de la victoire, saluées des acclamations des peuples, sanctionnées par les traités, les alliances des souverains, devenues familières aux oreilles comme à la bouche des rois, elles ne sauraient plus rétrograder.

« Elles vivent dans la Grande-Bretagne ; elles éclairent l'Amérique ; elles sont nationalisées en France ; voilà le trépied d'où jaillira la lumière du monde !

« Elles le régiront ; elles seront la foi, la religion, la morale de tous les peuples ; et cette ère nouvelle se rattachera, quoi qu'on ait voulu dire, à ma personne ; parce que, après tout, j'ai fait briller le flambeau, consacré les principes et qu'aujourd'hui la persécution achève de m'en rendre le Messie. Amis et ennemis, tous m'en diront le premier soldat, le grand représentant. Aussi, même quand je ne serai plus, je demeurerai encore pour les peuples l'étoile de leurs droits, de leurs efforts, de leurs espérances, et mon nom sera leur devise et leur cri de guerre... »

NAPOLÉON *(Mémorial.)*

CINQUIÈME PARTIE

LA CIVILISATION CONTEMPORAINE

CHAPITRE XXIX

LE PROGRÈS DES SCIENCES DEPUIS LA SECONDE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

1re Leçon : LES PROGRÈS DANS LES SCIENCES PHYSIQUES

1° De grands mathématiciens et de savants astronomes illustrent le XIXe siècle. — A l'époque de la Révolution et de l'Empire, pendant que de jeunes généraux conduisaient les armées à la victoire, de non moins jeunes savants de génie (ils n'avaient pas vingt ans) se rendaient célèbres par leurs découvertes :

Lagrange (1736-1813) l'un des créateurs du système métrique.

Monge (1744-1818), fils d'un marchand forain. Ses leçons de géométrie nouvelle restèrent tenues secrètes afin que l'ennemi ne pût en tirer parti dans l'art de construire des fortifications.

Laplace (1749-1827), fils d'un paysan du Calvados, professeur de mathématiques à l'Ecole militaire de Paris à dix-neuf ans !

Le Verrier astronome. Il décrivit, sans l'avoir jamais vue, uniquement à l'aide du calcul, une nouvelle planète : *Neptune* (1846). Il précisa sa grosseur, sa distance, sa place dans le ciel. Et, en effet, quelque temps après, à l'aide d'un télescope assez puissant, on put découvrir cette planète là où Le Verrier l'avait située.

Ajoutons à ces noms celui d'un grand mathématicien de la fin du XIXe siècle : **Henri Poincaré** (1854-1912).

2° La chimie fait d'immenses progrès avec Lavoisier, Gay-Lussac, Marcellin Berthelot. — A la fin du XVIIIe siècle, le grand chimiste **Lavoisier** (qui était en même temps fermier général et ne consacrait à ses travaux scientifiques qu'un jour par semaine) découvre la composition de l'air (oxygène + azote) en 1776, puis la composition de l'eau (hydrogène + oxygène) en 1783. Il prouve ainsi que la respiration pulmonaire n'est qu'une forme de combustion.



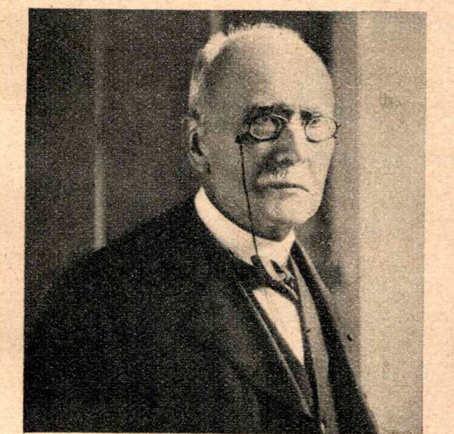
Cl. Larousse.

LAVOISIER, né à Paris (1743-1794).

Gay-Lussac (1778-1850) fit connaître les lois de la dilatation des gaz et des vapeurs, ce qui était d'un intérêt considérable à l'époque où se généralisait l'emploi des machines à vapeur. Il découvrit plusieurs corps nouveaux, comme le bore.

Mais c'est surtout aux travaux scientifiques de **Marcellin Berthelot** (1827-1907), véritable créateur de la chimie organique, que nous devons la « synthèse » ou création par l'industrie de milliers de corps nouveaux qui n'existent pas dans la nature : acétylène, corps colorants, alcools, médicaments, parfums, etc.

3° *En physique, le XIXe siècle est celui de la découverte de l'électricité.* — Certains phénomènes électriques étaient connus depuis longtemps, mais on ignorait les lois de l'électricité et surtout on ne savait pas la produire. L'Américain *Franklin* attira le premier l'attention sur la ressemblance qui existe entre la foudre et l'étincelle électrique : il en tira l'invention du paratonnerre (1790). Après lui, les progrès, dans ce domaine, se succèdent rapidement.



Cl. Manuel.

Édouard Branly
né à Amiens (1844-1940).

Vers 1800, l'Italien *Volta* construit la première pile électrique et montre l'existence du courant.

Entre 1820 et 1830, les Français **Ampère** (1755-1836) et **Arago** (1780-1853) découvrent les phénomènes d'*électro-magnétisme* (actions réciproques des courants et des aimants) et c'est grâce à eux que purent être inventés ensuite le télégraphe et le téléphone.

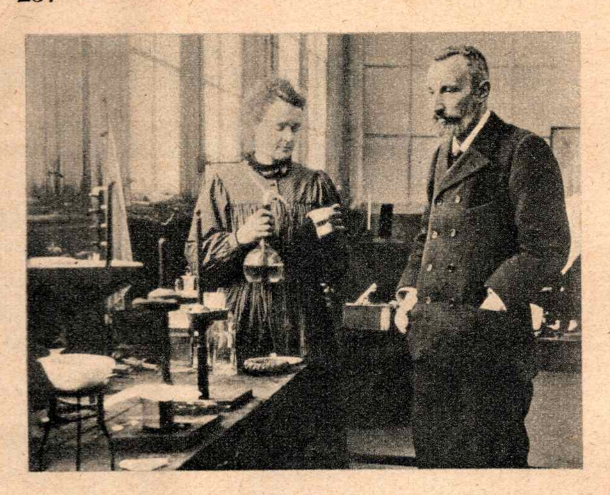
Les expériences de l'Anglais **Faraday,** un peu plus tard, permirent la construction des *magnétos,* puis d'un genre de machine puissante, capable de fournir une grande quantité d'électricité : la *dynamo* de l'ouvrier belge **Gramme** (1869).

Enfin, en 1890, une autre grande découverte, celle des *ondes électriques* par l'Allemand **Hertz,** le Français **Branly** et l'Italien **Marconi** fut à l'origine de ces applications merveilleuses que notre époque voit se multiplier : *la télégraphie sans fil* (T.S.F.), *la radiophonie, la télévision, le radar.*

4° *Une autre grande découverte moderne, celle de la radio-activité, est destinée à transformer toutes les activités humaines.* — C'est encore un Français : **Becquerel,** qui, le premier, en 1896, remarque que certains corps, tels que l'uranium, émettent spontanément des radiations capables, comme la lumière, d'impressionner les plaques photographiques. Deux grands savants : **Mme Curie** et son mari **Pierre Curie,** après des années d'efforts acharnés, découvrent, à leur tour, un nouveau corps : *le radium,* beaucoup plus « radio-actif » que l'uranium (1898). A leur suite, dans le monde entier, des milliers de chercheurs multiplient les expériences. En France, la brillante équipe des Jean *Perrin,* Paul *Langevin,* Mme Irène *Curie* et Frédéric *Joliot-Curie,* contribuent à mettre au point la conception que la science moderne se fait des **atomes,** particules infiniment petites dont toute matière est composée. On découvre que la décomposition ou « désintégration » des atomes radio-actifs, tels que l'uranium, s'accom-

pagne d'une formidable libération d'énergie et peut provoquer de violentes explosions. C'est cette propriété que les savants américains ont utilisée dans la fabrication des premières bombes atomiques, dont deux ont suffi, en 1945, pour détruire d'un seul coup deux grandes villes japonaises.

En France, il existe un Commissariat à l'Energie atomique et la première *pile atomique*, destinée à des usages pacifiques, a commencé à fonctionner au fort de Chatillon, près de Paris, en 1948. L'extraordinaire découverte de la radio activité fournira, dans l'avenir, aux hommes, des moyens d'action beaucoup plus puissants que la vapeur et l'électricité.



PIERRE CURIE ET Mme CURIE dans leur laboratoire.

2e Leçon : LES PROGRÈS DANS LES SCIENCES DE LA VIE

1° Les savants naturalistes apportent de nouvelles théories sur les phénomènes de la vie. — C'est également à partir du XVIIIe siècle que se modifient complètement les idées que les hommes se faisaient jusqu'alors du monde des êtres vivants : animaux et végétaux et de l'homme lui-même.

Le grand savant **Buffon** passe sa vie à décrire dans son *Histoire naturelle* (1749) les espèces connues et en donne une nouvelle classification. **Cuvier** (1769-1832), professeur au Muséum à vingt-six ans, est le fondateur de la *paléontologie* ou science des fossiles. L'étude de ces restes d'êtres vivants, ensevelis dans le sol, permit de reconstituer l'histoire de la terre aux divers âges (primaire, secondaire, tertiaire, quaternaire). Le philosophe **Lamarck** imagina alors (1809) que les espèces animales et végétales n'avaient pas toutes été créées en une seule fois à l'origine du monde, mais qu'elles dérivaient les unes des autres par des transformations successives très lentes, au cours d'une évolution de plusieurs millions d'années. C'est la théorie du *transformisme* ou de *l'évolution* que devait reprendre, cinquante ans plus tard, le savant anglais **Darwin**, et qui est encore admise généralement de nos jours.

2° La médecine fait, elle aussi, de grands progrès à partir du XVIIIe siècle. — La mode des saignées et des purgations, grand remède des médecins du temps de Molière, devait bientôt être condamnée et de nouvelles méthodes de guérison des maladies être popularisées. En 1798, une grande découverte est due au médecin anglais **Jenner**. De terribles épidémies de variole ravageaient alors villes et campagnes. Jenner remarqua que les paysans vivant avec des vaches atteintes de variole étaient épargnés. Il eut l'idée d'inoculer aux malades du sérum

de vache variolique et ils furent guéris aussitôt. Ainsi naquit la *vaccination antivariolique*, devenue obligatoire dans tous les pays et qui a servi de modèle à la technique des vaccinations, si employée de nos jours.

En 1819, **Laënnec** inventa la méthode d'*auscultation* du cœur et des poumons encore utilisée par tous les médecins.

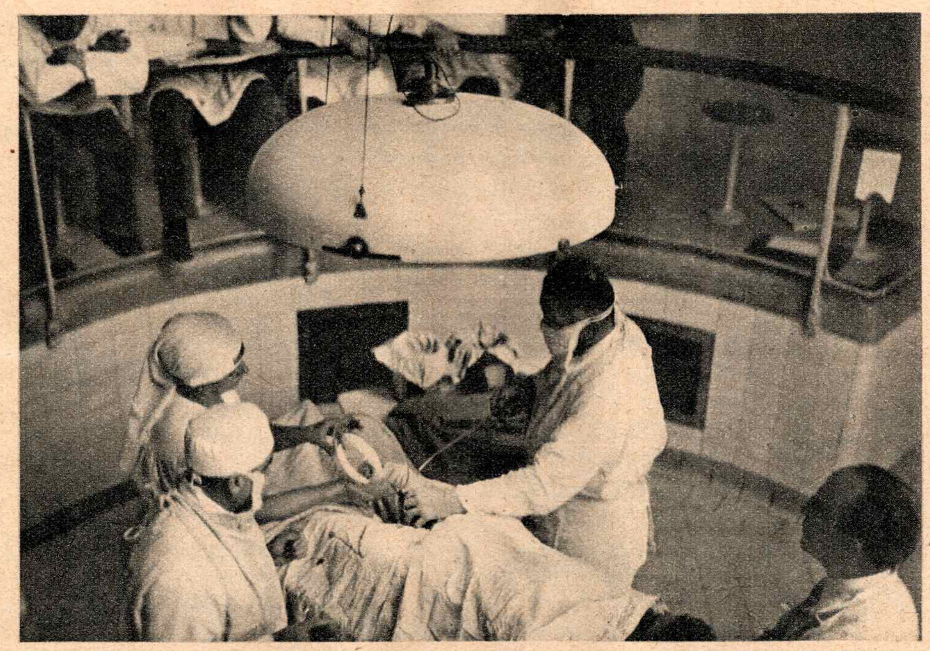
Claude Bernard (1813-1878) fut le véritable fondateur de la médecine moderne. Il fit d'importants travaux sur le rôle du foie et du pancréas dans la digestion, sur le fonctionnement du système nerveux et des muscles. Surtout, dans un ouvrage célèbre (*Introduction à la médecine expérimentale*, 1865), il enseigna que les phénomènes du corps devaient être étudiés par l'observation et l'expérience, comme ceux de la physique ou de la chimie, et la médecine, à partir de là, fit de rapides progrès.

3° Par sa lutte contre les microbes, l'illustre savant Louis Pasteur mérita le nom de bienfaiteur de l'humanité. — **Pasteur** (1822-1895) né à Dole, étudia d'abord en chimiste les *fermentations* qui se produisent naturellement dans certains milieux surtout liquides (vin, bière, lait, bouillon, etc.). Ces recherches l'amenèrent à penser que ces fermentations étaient dues à des organismes vivants microscopiques : les bactéries ou **microbes.** Dans des expériences célèbres (1860) il prouva qu'aucune fermentation ne se produisait dans les liquides stérilisés par la chaleur (pasteurisation) et tenus à l'abri de l'air. Dès lors, la **bactériologie,** ou science des microbes, fit, sous sa direction, d'immenses progrès. Pasteur imagina de vacciner des animaux malades avec des cultures de microbes dont la virulence avait été atténuée par la chaleur. Il guérit ainsi d'abord le *choléra* des poules et le *charbon* des moutons. Il s'attaqua ensuite à la maladie de la *rage*, montrant qu'elle était causée aussi par un microbe, et réussit à en guérir les chiens. La gloire de Pasteur devint universelle lorsqu'il eut sauvé ainsi de la mort un petit Alsacien, Joseph Meister, et le berger Jupille (1885). Trois ans après, par souscription internationale, un *Institut Pasteur* fut fondé à Paris où de nombreux disciples vinrent s'instruire auprès du maître.



PASTEUR
(d'après le tableau d'Edelfelt à la Sorbonne).

Poursuivant l'œuvre admirable de Pasteur, ces disciples ont, à leur tour, découvert les microbes d'un grand nombre de maladies infectieuses. Le docteur **Roux** a trouvé le sérum de la *diphtérie* (1894) et la vaccination antidiphtérique est devenue, elle aussi, obligatoire. Le docteur *Calmette* a fait adopter



Cl. Harlingue.

OPÉRATION A L'HOPITAL DEVANT DES ÉTUDIANTS.
Les étudiants (en haut) dominent une sorte de fosse où se passe l'opération. Éclairage sans ombres. L'infirmière pose un masque pour l'anesthésie. Deux chirurgiens s'apprêtent à opérer le malade.

la vaccination des nouveau-nés contre la tuberculose par le B.C.G. (bacille Calmette-Guérin). D'autres savants sont parvenus, toujours en s'inspirant des méthodes de Pasteur, à guérir la *fièvre typhoïde*, le *choléra*, la *peste*, le *tétanos*, le *typhus*, la *fièvre jaune*. Ainsi des millions d'êtres doivent la vie aux découvertes géniales de Louis Pasteur.

4° De nos jours, les découvertes se poursuivent, l'hygiène se développe et la durée de la vie humaine s'accroît. — Alors que tant d'autres s'acharnent à inventer les armes guerrières les plus meurtrières, médecins et savants de tous les pays s'efforcent de trouver les remèdes qui soulageront le plus rapidement possible, et le plus sûrement, les misères humaines.

Depuis plus d'un demi-siècle (1895) la découverte des rayons X, due à l'Allemand *Rœntgen*, permet l'exploration du corps humain par la radioscopie et la *radiographie*. L'emploi des *anesthésiques* (chloroforme, éther, etc.), qui s'est généralisé dans toutes les opérations, permet de supprimer la douleur. La découverte du rôle des *hormones* ou sécrétions internes des glandes du corps, celle plus récente des *vitamines*, éléments vivants de la nourriture dont l'absence provoque de graves maladies (rachitisme, scorbut), ont permis d'améliorer encore la pratique médicale. En 1941, l'Anglais *Fleming* constate qu'un certain champignon microscopique, appelé penicillium, tue les microbes de plusieurs maladies et met au point l'usage de la *pénicilline*. La chirurgie réalise maintenant de véritables miracles, tels que la greffe de la cornée des yeux ou les opéra-

tions sur le cœur et les artères (« maladie bleue »). La lutte se poursuit contre de grands fléaux : la tuberculose déja en partie vaincue et le cancer qui fait encore 70.000 victimes par an dans notre pays.

Partout l'*hygiène* a fait de grands progrès. Les pratiques de *propreté*, d'*isolement* des malades, de *désinfection* des locaux, d'*antisepsie* des plaies, de *stérilisation* du matériel chirurgical ont permis d'améliorer les conditions d'existence de telle sorte que la durée moyenne de la vie humaine est passée de 40 ans en 1870 à 57 ans en 1939.

RÉSUMÉ

I

1. De la fin du XVIII[e] siècle jusqu'à nos jours, de grands progrès scientifiques ont été réalisés. Les principaux mathématiciens furent Lagrange, Monge, Laplace et, à la fin du XIX[e] siècle, Henri Poincaré.

2. Lavoisier, Gay-Lussac et Marcellin Berthelot contribuèrent par leurs travaux à faire progresser la chimie.

3. Le XIX[e] siècle fut aussi le siècle de l'électricité. De grands savants français : Ampère, Arago, Branly, contribuèrent à en découvrir les lois.

4. C'est encore à des Français : Mme Curie et Pierre Curie, que sont dues les premières recherches sur la radioactivité. Perrin et Langevin étudièrent la constitution des atomes. D'autres savants travaillent aujourd'hui à l'utilisation de l'énergie atomique.

II

1. Buffon, Cuvier, Lamarck firent faire aussi de grands progrès aux sciences naturelles. Lamarck est le fondateur du transformisme.

2. En médecine, Jenner découvrit la vaccination antivariolique, Laënnec les procédés d'auscultation, Claude Bernard enseigna la méthode expérimentale en médecine.

3. Le plus grand savant du siècle fut Pasteur qui démontra le rôle des microbes dans les maladies infectieuses. Il découvrit le vaccin de la rage. Après lui, ses disciples de l'Institut Pasteur, parmi lesquels le docteur Roux et le docteur Calmette, guérirent à leur tour de nombreuses maladies microbiennes.

4. De nos jours, de nouveaux progrès sont encore réalisés dans les sciences de la vie, l'hygiène s'améliore et la durée de la vie humaine s'accroît.

DATES A RETENIR

1846 : Découverte de la planète Neptune par Le Verrier.

1820-1830 : Ampère et Arago découvrent les lois de l'électricité.

1885 : Guérison de la rage par Pasteur.

1890 : Découverte des ondes électriques par Hertz et Branly.

1898 : Découverte du radium par Marie et Pierre Curie.

1948 : Première « pile atomique » française.

Questions et travaux personnels. — 1. *Citez les plus grands mathématiciens du temps de la Révolution et de l'Empire.* — 2. *Quelle planète l'astronome Le Verrier a-t-il découverte et comment?* — 3. *Citez deux découvertes de Lavoisier.* — 4. *Que doit l'industrie moderne au chimiste Marcellin Berthelot?* — 5. *Montrez les conquêtes successives de la science dans le domaine de l'électricité.* — 6. *Par qui le radium a-t-il été découvert? Montrez l'importance de ce fait pour l'avenir.* — 7. *Recueillez les articles de journaux (travail d'équipe) où il est question des recherches atomiques actuelles et essayez, avec l'aide du maître, d'en comprendre l'essentiel.*

1. *Quels furent les trois plus grands naturalistes de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle?* — 2. *Comment comprenez-vous cette expression : théorie de l'évolution des espèces?* — 3. *Que savez-vous de Claude Bernard?* — 4. *Quelles furent les plus grandes découvertes de Pasteur?* — 5. *Quelles maladies microbiennes a-t-on pu guérir grâce à ces découvertes?* — 6. *Citez quelques-uns des progrès récents accomplis dans les sciences de la vie et dans la médecine.*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. La découverte de la T.S.F. — « Dans une salle de cours, j'avais placé un éclateur à étincelles et, à trois pièces plus loin, c'est-à-dire à 25 mètres, j'avais formé un petit circuit fermé, composé d'une pile, d'un galvanomètre et d'un tube de verre contenant de la limaille métallique.

« Il n'y avait aucune liaison matérielle entre l'éclateur à étincelles et le circuit. Or, si une étincelle était produite à l'éclateur, la limaille du tube de verre devenait conductrice et le galvanomètre accusait une déviation qui indiquait le passage d'un courant. Si l'on imprimait un léger choc sur le tube de verre à limaille, le courant était supprimé. Mais une nouvelle étincelle de l'éclateur le rétablissait.

« J'avais réalisé en quelque sorte l'appareil transmetteur et l'appareil récepteur de la télégraphie sans fil. »

E. BRANLY.

2. La radio. — « A l'un des moments les plus angoissants de la guerre, (de 1914-18), alors que la menace des sous-marins ennemis se faisait chaque jour plus pressante, je me trouvais visiter un de ces laboratoires improvisés où quelques chercheurs opiniâtres, soutenus par une foi invincible, travaillaient à doter la défense nationale d'armes nouvelles. Dans un jardin de banlieue, un cadre de bois rectangulaire voisinait avec une batterie de lampes électriques. L'ami qui m'avait amené régla l'appareil, orienta le cadre, puis me tendant un casque téléphonique : « Prêtez l'oreille, me dit-il, vous allez entendre les appels qu'échangent les sous-marins allemands dans la Baltique. » Quelques minutes plus tard, tournant le cadre dans une autre direction : « Maintenant, dit-il, vous pouvez écouter les sous-marins de la Méditerranée. »

« Depuis de longs mois, avec ses collaborateurs, il poursuivait sa tâche en silence. Pour la première fois, le résultat désiré venait d'être obtenu, et je n'oublierai jamais l'impression que j'éprouvai, au fond d'un petit jardin de Suresnes à entendre les appels mystérieux de ces lointains engins de mort, qui nous arrivaient à travers les flots et les airs, de plusieurs milliers de kilomètres de distance, aussi distincts, aussi proches eût-on dit, que le bourdonnement des abeilles qui voltigeaient sur les fleurs par cet après-midi d'été.

« Trois ans plus tard, la paix revenue j'assistais à un banquet où l'on célébrait l'anniversaire de la fondation de notre belle Ecole Supérieure d'Electricité. C'était dans le hall d'un grand hôtel de Paris.

A l'extrémité de la salle se dressait un vaste pavillon. A l'heure des toasts, au lieu de parler, les convives se turent. Mais soudain, de l'embouchure de métal une voix s'éleva grave et pure, qui remplit toute la salle. C'était celle d'une artiste qui à une cinquantaine de kilomètres de Paris chantait pour nous devant un poste de téléphonie sans fil.

« Ces progrès étonnants, quand ils devinrent publics, enthousiasmèrent justement les foules. Ils n'étaient cependant que l'aboutissement logique d'une longue évolution. »

DANIEL BERTHELOT.

(Extraits d'un discours prononcé le 25 octobre 1922, à l'Institut.)

3. Les expériences de Pasteur racontées par son plus illustre disciple. — « Pasteur imaginait constamment des expériences ; il notait ses projets sur les feuilles d'un petit carnet ou sur des morceaux de carton qu'il conservait soigneusement. Resté inhabile de la main gauche depuis l'attaque de paralysie dont il fut atteint en 1868, il confiait l'exécution des expériences à ses aides : expérimentateur irréprochable lui-même, il se montrait très difficile vis-à-vis des autres. Pour lui, il n'y avait point d'expérience impossible ; quand nous faisions observer que celle qu'il nous demandait présentait des difficultés particulières :

« C'est votre affaire, disait-il; arrangez-vous comme vous voudrez, pourvu qu'elle soit faite et bien faite. » Et il s'assurait toujours qu'elle était bien faite; il en démêlait le fort et le faible avec une admirable sagacité.

« Le matin, à peine entré au laboratoire, un morceau de carton et un crayon à la main, il allait à l'étuve noter l'état des cultures et descendait au sous-sol voir les animaux en expérience. Puis, nous faisions les autopsies, les ensemencements, les examens microscopiques. Il faut avoir vu Pasteur à son microscope pour se faire une idée de la patience avec laquelle il examinait une préparation. D'ailleurs il regardait chaque chose avec le même soin minutieux; rien n'échappait à son œil de myope, et nous disions en plaisantant qu'il voyait croître les microbes dans les bouillons. »

D'après le Docteur ROUX *(Souvenirs)*.

4. Comment fut découvert le radium. — « Une question particulièrement grave était celle du local; nous ne savions où faire nos traitements chimiques. Il a fallu organiser un hangar abandonné, séparé par une cour de l'atelier où était notre installation électrique. C'était une baraque en planches, au sol bitumé et au toit vitré, protégeant incomplètement contre la pluie, dépourvue de tout aménagement; elle contenait pour tout matériel des tables de bois de sapin usées, un poêle en fonte dont le chauffage était très insuffisant et le tableau noir dont Pierre Curie aimait tant à se servir.

« ...Dans ce laboratoire de fortune, nous avons travaillé presque sans aide pendant deux ans, nous occupant en commun aussi bien du travail chimique que de l'étude du rayonnement des produits de plus en plus actifs que nous obtenions. Ensuite, il a fallu séparer nos efforts : Pierre Curie continua les recherches sur les propriétés du radium, tandis que je poursuivais les traitements chimiques en vue de la préparation de sels de radium purs. J'ai été amenée à traiter jusqu'à vingt kilogrammes de matière à la fois, ce qui avait pour effet de remplir le hangar de grands vases pleins de précipités et de liquides; c'était un travail exténuant que de transporter les récipients, de transvaser les liquides et de remuer pendant des heures, au moyen d'une tige de fer, la matière en ébullition dans une bassine de fonte.

« Malgré les difficultés de nos conditions de travail, nous nous sentions très heureux. Nos journées s'écoulaient au laboratoire et il nous arrivait d'y déjeuner fort simplement, en étudiants. Dans notre hangar si pauvre, régnait une grande tranquillité; parfois en surveillant quelque opération, nous nous y promenions de long en large, causant du travail présent et futur; quand nous avions froid, une tasse de thé chaud prise auprès du poêle nous réconfortait. Nous vivions dans une préoccupation unique, comme dans un rêve. »

Mme CURIE (*Pierre Curie*, Payot, édit.)

CHAPITRE XXX

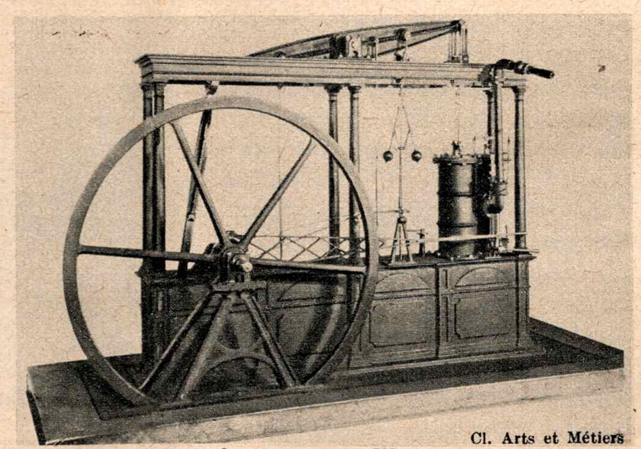
LE PROGRÈS DES TECHNIQUES DEPUIS LA SECONDE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

1re Leçon : TROIS GRANDES INVENTIONS : LA MACHINE A VAPEUR, LE MOTEUR ÉLECTRIQUE, LE MOTEUR A EXPLOSION

Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, le travail des hommes ne se faisait guère qu'à la main, utilisant des outils ou des instruments plus ou moins grossiers. La laine était filée au rouet, tissée à l'aide de métiers manœuvrés péniblement par des ouvriers. Pour voyager on allait à pied, ou à cheval, ou en diligence tirée par des chevaux. Les machines qui devaient jouer un si grand rôle à partir du XIXe siècle et provoquer une véritable *Révolution industrielle* étaient encore à peu près inconnues.

1° La machine à vapeur est inventée au XVIIIe siècle et se perfectionne au XIXe. — Au cours du XVIIe siècle, on avait déjà reconnu la force élastique de la vapeur. C'est un Français, **Denis Papin,** qui le premier imagina, en 1698, une chaudière avec piston et soupape, appelée depuis *marmite de Papin (voir page suivante)*. Réfugié en Prusse comme protestant, après la révocation de l'Edit de Nantes, Denis Papin expérimenta même sur une petite rivière un bateau à vapeur à quatre roues que les bateliers détruisirent par crainte de la concurrence (1707).

Après divers perfectionnements dus à des Anglais, un ingénieur écossais, **James Watt,** mit au point la véritable *première machine à vapeur* (1769). Aux organes primitifs, cylindre et piston, il ajouta le condenseur, le tiroir et tout un système de transmission (parallélogramme de Watt) qui permettait de transformer le mouvement rectiligne du piston en mouvement circulaire. Longtemps la machine de Watt, appelée « pompe à feu », fut employée pour épuiser l'eau dans les mines.



Cl. Arts et Métiers

LA MACHINE DE WATT.

A la même date (1769) l'ingénieur militaire **Cugnot** construit un *chariot*

à vapeur destiné à traîner les pièces d'artillerie et qui réussit à faire 4 kilomètres à l'heure. C'est le vénérable ancêtre de l'automobile (voir chapitre XXXII).

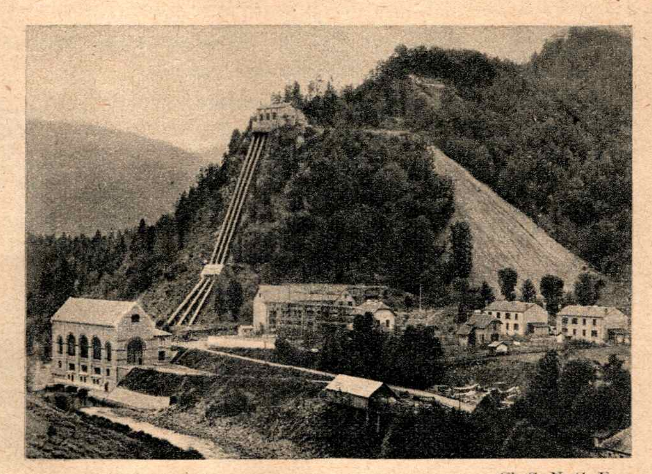
A partir de 1816, l'ingénieur anglais **Georges Stephenson** invente les premières locomotives pour la traction des wagonnets de charbon. Un grand progrès est réalisé en 1827 par le Français **Marc Seguin** qui imagine la *chaudière tubulaire*, offrant une bien plus grande surface de chauffe, et, deux ans après, Stephenson peut faire remorquer un train de 13 tonnes, à 22 kilomètres à l'heure, entre Liverpool et Manchester, par sa locomotive *La Fusée*. Dès lors la machine à vapeur se perfectionne de plus en plus, grâce aux travaux d'innombrables ingénieurs, savants et ouvriers. Partout son emploi se répand. Dès 1785, on l'avait utilisée pour actionner les métiers dans les filatures. En 1850, apparaissent les locomobiles à vapeur dans les travaux des champs. De nos jours, c'est la machine à vapeur, consommant du charbon ou du mazout, qui fournit la force motrice non seulement aux puissantes locomotives, mais aux navires de guerre, (les machines du cuirassé « *Richelieu* » totalisent 160.000 chevaux-vapeur) aux usines métallurgiques, à leurs marteaux-pilons, leurs souffleries, leurs laminoirs, aux minoteries, aux scieries et même aux usines thermiques fournissant l'électricité.



Cl. Arts et Métiers.
LA MARMITE DE PAPIN.

2° *Une nouvelle force motrice : l'électricité, est utilisée concurremment avec la vapeur, à partir du milieu du XIXe siècle.* — Jusqu'au milieu du XIXe siècle, les phénomènes électriques appartiennent presque entièrement au domaine de la science (Arago, Ampère, Faraday.) En 1869, un ouvrier belge, travaillant à Paris, **Gramme,** invente la *première dynamo*, machine productrice de courant électrique. De rapides progrès s'accomplissent alors : dynamos, alternateurs, turbo-alternateurs, moteurs électriques divers deviennent de plus en plus puissants.

En 1869, également, un industriel, **Bergès,** malgré les railleries et les craintes de son entourage, réussit à utiliser, pour faire fonctionner une petite usine de fabrication de pâte de bois, près de Grenoble, une chute d'eau de 200 mètres, tombant sur des turbines. Quelques années après, il dérive les eaux de deux lacs et porte la



Cl. S. N. C. F.
USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE DANS LES ALPES.
Remarquer les « conduites forcées » qui amènent l'eau aux turbines.

hauteur de chute à 500 mètres. *La « houille blanche »* est découverte. Telle est l'origine des innombrables usines hydro-électriques, en fonctionnement ou en construction (à Kembs sur le Rhin, à Génissiat ou Donzère sur le Rhône, à Bort sur la Dordogne, etc...) qui placent la France au premier rang dans la production d'énergie électrique.

Un autre grand projet fut réalisé par **Desprez,** qui, en 1883, parvint à transporter au loin le courant électrique produit par une machine (d'abord sur une distance de 17 kilomètres, de Vizille à Grenoble). A partir de cette date, les câbles électriques, souterrains ou aériens, sillonnent tout le pays, apportant l'éclairage et le « courant force » aux usines, aux trains, à la ferme, à la maison (appareils électriques ménagers).

3° L'invention du moteur à explosion révolutionne les transports. — Le *premier moteur à explosion,* utilisant un mélange de gaz d'éclairage et d'air, fut construit par **Etienne Lenoir,** en 1860. Il ressemblait beaucoup à une machine à vapeur. Le mélange gazeux était enflammé par l'étincelle électrique d'une bobine de Ruhmkorff et chassait le piston. Ce modèle fut d'abord employé par de petits artisans.

En 1862, Beau de Rochas invente le moteur à quatre temps. Mais c'est un modeste ouvrier français, **Fernand Forest,** qui le perfectionne et qui, ayant remplacé le mélange gaz et air par le mélange d'essence et d'air, crée le véritable moteur moderne (1889). Bientôt l'automobile va s'en emparer, puis plus tard l'avion, et partout, sur terre, sur mer, dans les airs, les moteurs à explosion feront entendre leur bruit régulier.

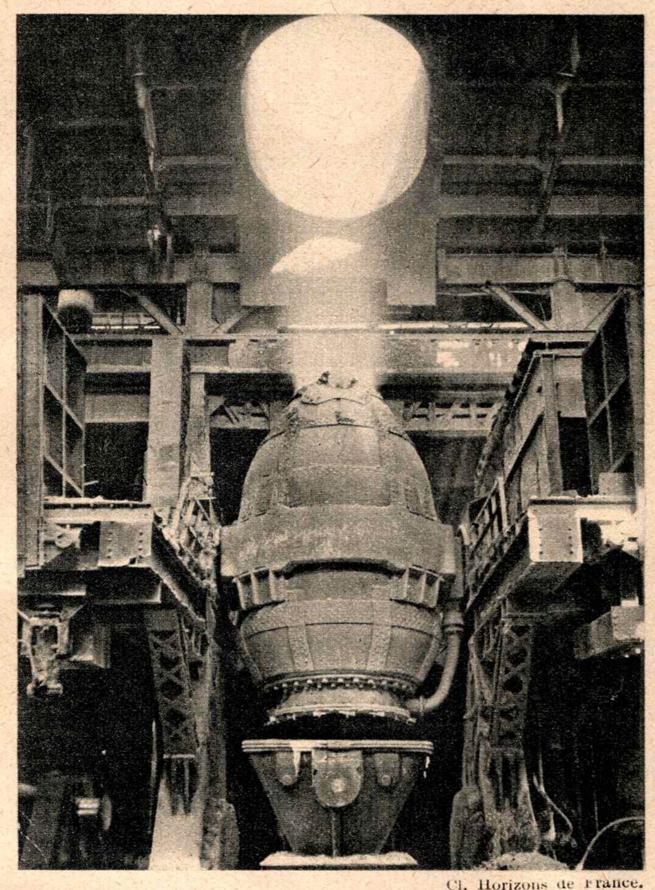
Vers 1900, l'Allemand **Diesel** invente un nouveau moteur, lourd mais puissant et économique, de plus en plus utilisé sur les paquebots, les sous-marins, les gros camions. De nos jours enfin triomphe le *moteur à réaction* qui permet aux avions d'atteindre des vitesses de plus de 1.000 kilomètres à l'heure.

Une quatrième force, *l'énergie atomique,* infiniment plus considérable encore que les trois précédentes, a été découverte récemment mais n'a pas encore reçu d'applications industrielles.

2e Leçon : LE PROGRÈS DES TECHNIQUES INDUSTRIELLES ET LES INVENTIONS MODERNES

1° L'industrie métallurgique se transforme et prend la première place dans notre civilisation. — Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, l'industrie textile était la plus importante de toutes. Les hauts fourneaux, sommairement installés et chauffés au bois, ne produisaient que peu de fer. Tout changea à partir du moment — vers le milieu du XVIIIe siècle — où l'on eut l'idée, en Angleterre, d'utiliser la houille, qui était très abondante, au lieu du bois. Les industriels anglais fabriquèrent alors de nombreuses *machines* dont les Français cherchèrent à s'approprier le secret. Le *premier haut fourneau* français chauffé au coke fut allumé à l'usine du Creusot, en 1785, les hauts fourneaux au bois disparurent chez nous très lentement. Une conséquence très importante de l'utilisation de la houille fut de concentrer les industries, jusqu'alors dispersées à proximité des rivières et des forêts, auprès des mines. Ainsi naquirent les grandes régions industrielles du Nord, du Pas-de-Calais, du Massif Central, de Lorraine et celles des ports où le charbon pouvait être importé.

C'est au Creusot également que fonctionna en 1839 le premier marteau-pilon. En 1855,



Cl. Horizons de France.

Un convertisseur Bessemer en pleine action.

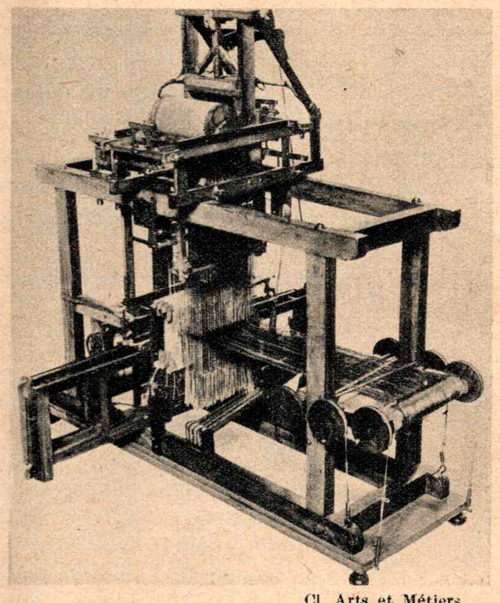
l'Anglais **Bessemer** découvrit un procédé pour transformer dans des « convertisseurs » la fonte, trop cassante, en acier. Deux autres Anglais, **Thomas** et Gilchrist, trouvèrent en 1878, le moyen d'utiliser le minerai de fer phosphoreux de Lorraine. La *tour Eiffel*, à l'exposition de 1889, symbolisa le triomphe de l'industrie du fer. Depuis, notre métallurgie a fait encore d'innombrables progrès, se montrant capable de satisfaire à tous les besoins, depuis les plus fins instruments de chirurgie jusqu'aux énormes poutrelles des viaducs ou aux plaques de blindage des cuirassés.

2° De grands progrès techniques assurent aussi l'essor de l'industrie textile. — La quenouille et le rouet du moyen âge, les vieux métiers à tisser à la main, sur lesquels peinèrent tant de nos ancêtres allaient, à partir de la fin du XVIIIe siècle, disparaître eux aussi et être remplacés par des machines d'abord assez simples, puis de plus en plus compliquées et merveilleuses.

C'est en Angleterre d'abord qu'apparaissent les premiers perfectionnements : en 1733, la *navette volante* qui diminue de beaucoup la main-d'œuvre dans le tissage, en 1769 la *Jenny*, machine à filer remplaçant le rouet. En France, **Vaucanson,** ingénieux fabricant d'automates, invente en 1744 une machine à tisser la soie. C'est la même que **Jacquard** perfectionne et présente en 1808 aux ouvriers lyonnais, les « Canuts » qui, craignant le chômage, veulent jeter l'inventeur dans le Rhône. **Philippe de Girard** construit à son tour, en 1810, une machine à filer le lin et le chanvre. L'industrie des cotonnades imprimées ou « indiennes » avait connu un grand succès, dès 1760, avec l'installation, par l'Alsacien **Oberkampf,** d'une manufacture à Jouy-en-Josas près de Versailles (*toiles de Jouy*). **Richard Lenoir** la développe sous le Premier Empire et Napoléon encourage inventeurs et industriels qui prennent en France la place des fabricants anglais isolés par le Blocus continental.

De nos jours, on tend à remplacer les textiles naturels : lin, chanvre, laine, coton ou soie par des produits industriels : la soie artificielle ou *rayonne* est inventée par le chimiste **Char-**

donnet en 1884, la *fibrane* et le *nylon* prennent de plus en plus de place dans l'habillement.


Cl. Arts et Métiers.
MÉTIER VAUCANSON.

3° Innombrables sont les autres inventions qui caractérisent la civilisation contemporaine. — Il est impossible d'énumérer tous les changements et les progrès réalisés dans l'existence des hommes depuis deux siècles.

Citons-en encore seulement quelques exemples :

Dans l'*éclairage* on passe successivement des fumeuses chandelles de suif aux quinquets à huile, puis aux lampes Carcel à réservoir (1800) et à la bougie de stéarine, résultat des travaux du chimiste Chevreul (1830), En 1800, **Philippe Lebon** avait extrait du bois le *gaz d'éclairage* qui devait longtemps être utilisé. En 1870, apparaît la lampe à pétrole et en 1881, l'*ampoule électrique* d'**Edison,** partout répandue aujourd'hui dans les pays civilisés.

Un ouvrier tailleur, **Thimonnier,** construit, en 1825, une *machine à coudre* en bois. Il la perfectionne en 1845 et l'appelle « couso-brodeur », très semblable aux machines d'aujourd'hui : elle fait deux cents points à la minute. Comme beaucoup d'autres inventeurs, il meurt dans la misère. Sa machine, perfectionnée, a maintenant un moteur électrique.

Niepce et **Daguerre** inventent la photographie en 1829. Un savant français **Marey,** puis deux industriels lyonnais, les frères **Lumière,** découvrent et perfectionnent le cinématographe vers 1893. D'abord muet, celui-ci devient « parlant et sonore » en 1930.

Combien de machines, d'instruments, de procédés ingénieux pour diminuer la peine des hommes ou augmenter le confort de la vie pourrions-nous encore citer !



Cl. Arts et Métiers.
PREMIER CINÉMA.

4° Ces progrès sont dus de nos jours à l'alliance étroite des savants et des techniciens. — Autrefois les savants procédaient à leurs recherches par goût personnel et, généralement, nul ne se souciait d'utiliser leurs découvertes. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Dès qu'une invention apparaît, les industriels s'efforcent de s'en emparer. Ainsi l'industrie si florissante des postes de T.S.F. est-elle née des travaux scientifiques de Branly. Maintes grandes usines possèdent même leurs laboratoires où des chercheurs spécialisés

s'efforcent de découvrir de nouveaux procédés de fabrication. En temps de guerre, c'est l'Etat qui mobilise les savants pour la défense nationale.

Inversement la technique fournit aux savants des instruments de travail de plus en plus perfectionnés : lentilles géantes pour les puissants télescopes, microscope électronique, appareils enregistreurs d'une grande précision, etc.

Ainsi les progrès scientifiques et les progrès techniques vont maintenant de pair et c'est ce qui explique leur rapide accroissement de nos jours.

RÉSUMÉ

I

1. De la fin du XVIIIe siècle à nos jours, trois grandes inventions transforment les conditions de la vie économique. C'est d'abord la machine à vapeur, conçue par Denis Papin, perfectionnée par l'Anglais Watt et dont l'emploi s'est généralisé dans toutes les industries.

2. L'ouvrier Gramme invente la dynamo en 1869. Le Français Bergès utilise le premier l'énergie des chutes d'eau pour la production de courant électrique. Desprez découvre le moyen de transporter au loin le courant à l'aide de câbles.

3. Le moteur à explosion à quatre temps est mis au point par Fernand Forest en 1889. De nos jours, on utilise aussi le moteur Diesel et pour les avions, le moteur à réaction.

II

1. De grands progrès furent réalisés en métallurgie avec l'utilisation de la houille au lieu de bois, à partir de la fin du XVIIIe siècle. Les procédés Bessemer et Thomas améliorèrent la technique de la production du fer et de l'acier.

2. L'industrie textile bénéficia de l'invention du métier Jacquard en 1808, des machines à filer et à tisser. Les industriels Oberkampf et Richard-Lenoir répandirent l'usage des cotonnades.

3. Parmi les autres inventions du XIXe siècle on peut citer la découverte du gaz d'éclairage par Lebon en 1800, de l'ampoule électrique par Edison en 1881, de la photographie par Niepce et Daguerre, du cinéma par Marey et les frères Lumière, de la T.S.F. par Branly et Marconi.

4. Ces progrès rapides ont été dus à l'alliance étroite entre les savants et les techniciens qui travaillent souvent en collaboration.

DATES A RETENIR

1769: Première machine à vapeur (James Watt).
1808 : Invention du métier Jacquard à tisser la soie.
1816 : Première locomotive (Stephenson).
1869 : Invention de la dynamo ou machine de Gramme.
1881 : Ampoule électrique d'Edison.
1889 : Moteur à explosion de Fernand Forest.
1893 : Invention du cinématographe par Marey et Lumière.

Questions et travaux personnels. — 1. *Relevez toutes les dates citées dans ce chapitre et classez-les par ordre chronologique en indiquant à la suite de chacune d'elles l'invention et le nom de l'inventeur qui s'y rapportent.* — 2. *Que vous rappellent les noms de Denis Papin, James Watt, Cugnot, Stephenson?* — 3. *Quel perfectionnement important fut réalisé par Seguin dans la machine à vapeur?* — 4. *Revoyez dans votre manuel de sciences le fonctionnement de la dynamo : qui l'a inventée?* — 5. *Recueillez, dans les journaux, articles et gravures sur les travaux actuels de construction de barrages hydro-électriques.* — 6. *Quels sont les inventeurs du moteur à explosion?* — 7. *Etudiez, d'après gravure, le principe du moteur à réaction.*

1. *Quel changement important fut apporté au milieu du XVIIIe siècle dans la technique de la métallurgie? Dans quel pays?* — 2. *Quels progrès furent réalisés par Bessemer, Thomas et Gilchrist?* — 3. *Dessinez les différentes formes d'éclairage, du XVIIIe siècle à nos jours, citées dans la 2e leçon.* — 4. *Par qui furent inventés la photographie? le cinéma? et à quelle date?* — 5. *Recherchez de quelle époque datent les usines qui existent dans votre ville ou la ville voisine. Choisissez-en une et faites-en une courte étude en insistant sur les transformations qu'elle a pu subir depuis son origine.*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Aristide Bergès et la houille blanche. — « Il semble que le moindre filet d'eau dans les grandes hauteurs n'est plus de l'eau, mais de la houille noire qui sourd automatiquement du sol, et alors le nom de *houille blanche* pour baptiser ces richesses vient naturellement à l'esprit. De la houille blanche dans tout cela, il n'y en a pas; ce n'est évidemment qu'une métaphore, mais je n'ai voulu employer ce mot que pour frapper l'imagination et signaler avec vivacité que les glaciers et les montagnes peuvent, étant exploités en forces motrices, être pour la région et pour l'Etat des richesses aussi précieuses que la houille des profondeurs. »

ARISTIDE BERGÈS

(Note pour l'Exposition Universelle de 1889.)

2. Bessemer raconte l'accueil fait à sa découverte en 1860. — « Il y a trente-trois ans, j'essayai d'introduire une méthode de fabrication entièrement nouvelle, si nouvelle même... que je rencontrai de tous côtés la plus grande incrédulité et la plus grande méfiance. Je devrais peut-être avoir quelque indulgence pour ces sentiments, car je proposais d'employer comme matière première de la fonte brute coûtant 75 francs la tonne au lieu de fer en barre de Suède, très pur, que l'on employait alors et qui coûtait de 375 à 500 francs la tonne; je proposais en outre de n'employer aucun combustible, de quelque nature qu'il fût, pour la conversion qui, avec mon procédé, ne durait que vingt-cinq à trente minutes au lieu de dix jours et dix nuits que nécessitait le procédé alors en usage; je proposais encore de faire de 5 à 10 tonnes d'acier en une seule opération, au lieu des petits lingots du poids de 18 à 22 kg. 500, sous la forme desquels on produisait alors l'acier. Ce qu'on ne pouvait pas admettre surtout, c'est que je pusse faire de l'acier en barres à 150 francs la tonne, au lieu de 1.500 francs.

« Mon invention s'écartait tellement des notions acquises et de la pratique industrielle d'alors, qu'il ne fut possible de décider aucun fabricant d'acier à adopter ce que tout le monde sidérurgique déclarait être le simple rêve d'un enthousiaste extravagant, et ce n'est qu'en construisant moi-même une aciérie dans la ville de Sheffield, qu'il me fut possible de surmonter les préventions et l'extrême incrédulité qu'avait rencontrées mon invention. Mais aussitôt que je fus capable... de vendre mon acier à bas prix, il y eut une sorte de panique dans l'industrie... A partir de ce moment, la nouvelle méthode commença à se répandre dans toute l'Angleterre et, de là, dans les Etats européens, puis aux Etats-Unis où elle a depuis pris une place prépondérante. »

HENRI BESSEMER (1894).

3. Le contrat Niepce-Daguerre (1829). — « M. Niepce désirant fixer par un moyen nouveau sans avoir recours à un dessinateur les vues qu'offre la nature, a fait des recherches à ce sujet. De nombreux essais constatant cette découverte ont été le résultat. Cette découverte consiste dans la reproduction spontanée des images reçues dans la chambre noire. M. Daguerre auquel il a fait part de sa découverte en ayant apprécié tout l'intérêt, d'autant mieux qu'elle est susceptible d'un grand perfectionnement, offre à M. Niepce de s'adjoindre à lui pour parvenir à ce perfectionnement, et de s'associer pour retirer tous les avantages possibles de ce nouveau genre d'industrie. Cela fait, les sieurs comparants ont arrêté entre eux de la manière suivante, les statuts provisoires et fondamentaux de leur association :

« Art. 1er. — Il y aura entre MM. Niepce et Daguerre société sous la raison de commerce Niepce-Daguerre pour coopérer au perfectionnement de ladite découverte, inventée par M. Niepce et perfectionnée par M. Daguerre.

« Art. 2. — Après la signature du traité, M. Niepce s'engage à confier à M. Daguerre, sous le sceau du secret, qui doit être conservé à peine de tous dépens, les principes sur lesquels repose sa découverte et lui fournir les documents les plus circonstanciés sur la nature, l'emploi et les différents modes d'application des procédés qui s'y rattachent...

« Art. 5. — M. Niepce met et abandonne à la société, à titre de mise, son invention représentant la valeur de la moitié des produits dont elle sera susceptible et M. Daguerre y apporte une nouvelle combinaison de chambre noire, ses talents et son industrie, équivalant à l'autre moitié des susdits produits...

« Art. 15. — Les bénéfices des associés, dans les produits nets de la société, seront répartis par moitié entre M. Niepce en sa qualité d'inventeur et M. Daguerre pour ses perfectionnements. »

4. L'invention du cinématographe. — « Ce n'est pas sans émotion que je me reporte, par la pensée à cette époque lointaine où le « kinétoscope » d'Edison venant d'être livré à la curiosité publique, nous avions remarqué, mon frère et moi, combien il serait intéressant de pouvoir projeter sur un écran et montrer à toute une assemblée des scènes animées reproduisant avec fidélité les objets et les personnages en mouvement.

« Dans les courts loisirs que nous laissait la conduite de notre entreprise industrielle (1), nous avions alors abordé ce problème et j'avais, de mon côté, commencé à faire construire un dispositif sur des bases dont je ne me rappelle plus le principe, lorsqu'un certain matin, vers la fin de l'année 1894 je me rendis dans la chambre de mon frère, qui, un peu souffrant, avait dû rester alité.

« Il m'apprit que, ne dormant pas, il avait, dans le calme de la nuit, précisé les conditions à remplir pour atteindre le but cherché et imaginé un mécanisme capable de satisfaire à ces conditions. Il consistait, m'expliqua-t-il, à imprimer à un cadre porte-griffes un mouvement alternatif, analogue comme fonctionnement à celui du pied-de-biche d'une machine à coudre, les griffes s'enfonçant, au sommet de la course, dans des perforations pratiquées sur les bords de la pellicule devant porter l'image pour entraîner celle-ci et se retirant au bas de cette course, laissant la pellicule immobile pendant la remontée du système d'entraînement.

« Ce fut une révélation et je compris aussitôt que je n'avais qu'à abandonner la solution précaire à laquelle j'avais songé.

« Mon frère, en une nuit, avait inventé le cinématographe. »

AUGUSTE LUMIÈRE *(Lettre d'avril 1935)*

---

(1) Auguste et Louis Lumière avaient fondé une grande fabrique de plaques et de papiers photographiques à Lyon

CHAPITRE XXXI

NAISSANCE DE LA GRANDE INDUSTRIE LA CONCENTRATION INDUSTRIELLE

1re Leçon : LA NAISSANCE DE LA GRANDE INDUSTRIE AU XVIIIe SIÈCLE ET SON DÉVELOPPEMENT AU XIXe SIÈCLE

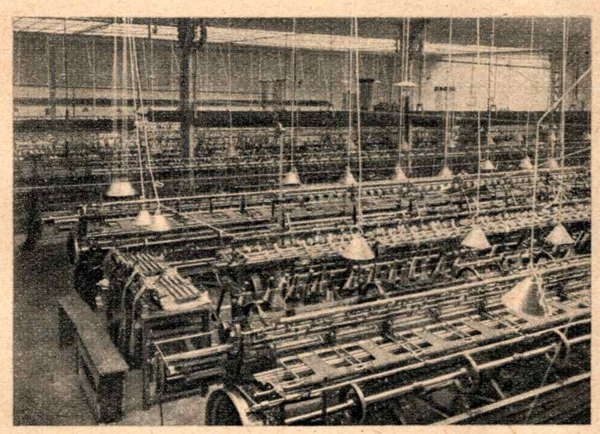
1° Au temps de Colbert apparaissent les premières manufactures. — L'industrie, en France, est demeurée longtemps artisanale (corporations) et la moitié environ des travailleurs (soit 9 millions sur 18 millions) sont encore aujourd'hui employés dans des entreprises ne dépassant pas 10 personnes. On voit néanmoins apparaître, à la fin du XVIIe siècle, les premières **manufactures,** dont la création est encouragée par Colbert. En 1665, un Hollandais, *Van Robais*, fonde, à Abbeville, une manufacture de draps fins qui occupe d'abord 1.500 ouvriers, puis 4.000 plus tard. La manufacture royale des *tapis des Gobelins*, à Paris (1667), les trois *fabriques de glaces*, créées également par Colbert, de Saint-Gobain, de Paris et de Tourlaville, près de Cherbourg, emploient, elles aussi, plusieurs milliers d'artisans. On compte 4.000 mineurs à Anzin au temps de Louis XVI.

Mais ce n'étaient là encore que des exceptions. Et, à partir d'un édit de 1762 qui autorisait les habitants des campagnes à exercer l'industrie textile sans être tenus d'appartenir à une corporation, les « fabriques dispersées », comme on les appelait, comptèrent au total beaucoup plus d'artisans que ces premières usines.

2° C'est surtout l'invention de la machine à vapeur qui provoque le développement de la grande industrie au XIXe siècle. — Sans doute plusieurs circonstances apparurent à la fin du XVIIIe siècle ou au début du XIXe qui devaient favoriser le développement de la grande industrie : perfectionnement des métiers à tisser et à filer (Vaucanson, Jacquard), découvertes des chimistes (Lavoisier, Berthollet), abondance relative des capitaux apportés par les classes fortunées d'alors : nobles, haut-clergé, grande bourgeoisie (le roi Louis XVI lui-même possédait 333 actions du Creusot sur 4.000), enfin abondance de la main-d'œuvre paysanne, qui ne parvenait pas à vivre sur la terre.

Mais c'est surtout l'invention de la *machine à vapeur*, rapidement perfectionnée, et l'utilisation du coke pour le chauffage qui suscitent un rapide progrès de la grande industrie. Le tableau ci-dessous présente l'accroissement du nombre des machines à vapeur en France au cours d'un siècle :

en 1810	en 1832	en 1847	en 1850	en 1860	en 1910
150	525	4.850	6.000	15.000	82.000


MÉTIER A TISSER.

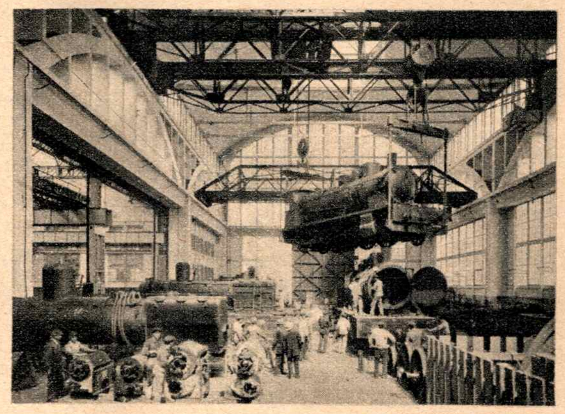
L'industrie textile fut la première à s'approprier les avantages des découvertes de Papin et de Watt : mus à la vapeur, les métiers eurent un rendement considérable. Sous Napoléon Ier, le ministre Chaptal encouragea l'industrie de la laine : il y eut 18.000 tisserands à Sedan, 20.000 à Reims, 9.000 à Carcassonne. Les usines d'Elbeuf et de Louviers apparaissent à cette époque. A Lyon 12.000 métiers fabriquent les étoffes de soie par les nouveaux procédés Jacquard.

D'autres industries se développent également dans la première moitié du XIXe siècle :

L'usine métallurgique d'Essen est fondée en 1810 (la Prusse rhénane étant alors sous la domination napoléonienne). La production de la houille en France passe de un million et demi de tonnes en 1829 à 5 millions de tonnes en 1849. Elle est aujourd'hui d'environ 50 millions. La première *papeterie mécanique* est installée par Didot, à Essonnes, en 1830, au début du règne de Louis-Philippe : à la fin du règne, en 1848, on en comptait une centaine. Le blocus continental avait eu pour effet de suspendre toute importation de sucre de canne. On le remplace par le **sucre de betterave** (1810) et de nombreuses *raffineries* sont construites. Les *industries chimiques* : fabrication du chlore, du vinaigre de bois, des colorants suivent de près les découvertes des savants. Trente-six *huileries* traitent à Marseille, en 1842, les graines oléagineuses venues d'Afrique. Ainsi se multiplient les usines les plus diverses qui occupent 1.300.000 ouvriers en 1850.

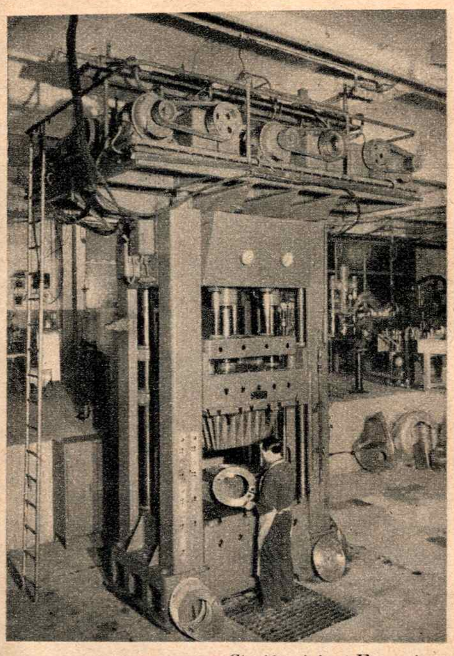
3o A partir de 1850, grâce aux procédés Bessemer et Thomas, l'industrie métallurgique prend à son tour un développement extraordinaire. — Avec la découverte du procédé Bessemer pour la fabrication de l'acier (1855) l'industrie métallurgique se développe si rapidement qu'elle supplante l'industrie textile. Les navires en fer remplacent les navires en bois ; les ponts métalliques remplacent les ponts de pierre. Les chemins de fer qui sont créés alors, les machines-outils qui se multiplient exigent de grandes quantités de métal. De nos jours le bois a complètement disparu des wagons ou des automobiles, remplacé par la tôle d'acier.

Un nouvel élan est donné à la grande industrie française lorsque peuvent être utilisés


Cl. Schneider et Cie.
HALL D'UNE USINE MÉTALLURGIQUE.

les minerais de fer phosphoreux de Lorraine à partir de 1878 (usines de Wendel). L'extraction de minerai qui s'élevait à 43.000 tonnes en 1835 passe à 20 millions de tonnes à la fin du XIXe siècle. La France est devenue le pays d'Europe le plus riche en fer.

4o De nos jours, la grande industrie prospère de plus en plus dans plusieurs régions de France. — Ces régions sont naturellement celles où se trouvent la houille ou le fer : industries métallurgiques du Nord (houille) et de l'Est (fer) du Massif Central (Le Creusot, Saint-Etienne), de Normandie (Mondeville, près de Caen). Là s'élèvent les puissants hauts fourneaux, de 50 mètres de hauteur, là travaillent les convertisseurs brassant à chaque coulée 35.000 kilos de fonte à 1.500 degrés, les souffleries, les laminoirs, les machines de toutes sortes.



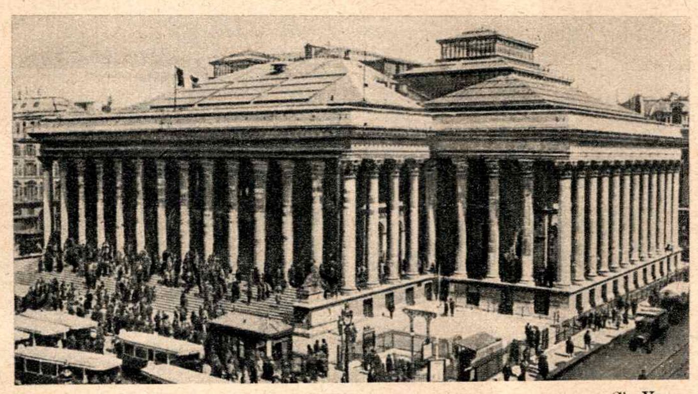
Cl. Aluminium Français.
EMBOUTISSAGE A LA PRESSE.

Autour des grandes villes se sont multipliées, au cours des cinquante dernières années, les usines d'*automobiles* (Renault, Citroën, etc.), les usines d'*aviation*, les *minoteries*, les *raffineries*, les *brasseries*, les *fabriques de conserves alimentaires*. Dans les montagnes un gros effort est réalisé en vue de la construction de centaines d'*usines hydro-électriques*. Toute l'activité des hommes tend à s'industrialiser, avec, pour idéal, une production rapide et illimitée. Le travail à la main devient de plus en plus rare : nous sommes vraiment dans l'**ère de la machine.**

2e Leçon : LA CONCENTRATION INDUSTRIELLE ET SES CONSÉQUENCES

1o La concentration des grandes industries est caractéristique de la vie économique moderne. — Non seulement les **grandes usines** se sont multipliées, mais encore elles se sont groupées, *concentrées* dans certaines régions favorables à leur fonctionnement. Les 450 hauts fourneaux à charbon de bois, dispersés un peu partout en France au début du XIXe siècle, dans les forêts, ont disparu, remplacés par 200 hauts fourneaux à coke, dont les quatre cinquièmes sont en Lorraine (présence du minerai de fer et arrivage du charbon de la Sarre). L'industrie textile (lainages et cotonnades) s'est développée rapidement dans la région rouennaise (Rouen, Elbeuf, Louviers) grâce au port du Havre qui importe les laines d'Australie, le coton des Etats-Unis, et les charbons anglais. A l'étranger le même phénomène de groupement des industries s'est produit encore plus en grand : il suffit de citer l'exemple du bassin de la Ruhr (Allemagne).

La **main-d'œuvre** s'est concentrée également. On comptait, en 1906, 228 usines de plus de mille ouvriers, 20 ans après, en 1926, il y en avait le double et le phénomène se poursuit. Certaines usines sont de véritables villes : ainsi les usines Renault qui groupent aujourd'hui à Billancourt 40.000 ouvriers ou employés. Chaque matin, dans l'agglomération parisienne, la plus impor-



Cl. Yvon.

LA BOURSE A PARIS.

tante de toutes, 1.250.000 travailleurs prennent le métro ou l'autobus pour se rendre dans les innombrables usines de la capitale ou de sa banlieue. De cette concentration industrielle est résulté un afflux des populations rurales vers les grandes cités : 11 millions de citadins en 1870, 22 millions, soit plus de 50% de la population totale de la France, en 1949 (voir chapitre XXXVII).

2° La concentration des industries a aussi donné naissance, au XIX*e *siècle, au grand capitalisme. — Au début du XIXe siècle la plupart des entreprises étaient la propriété d'un patron qui dirigeait seul son affaire. Dans la seconde moitié du XIXe siècle l'importance des capitaux nécessaires pour créer et faire vivre de vastes usines, acquérir les terrains, construire les bâtiments, acheter des machines, payer des milliers d'ouvriers fut telle que la fortune d'un seul homme n'y pouvait suffire. C'est alors qu'apparurent, sous le Second Empire, les grandes **Banques**: Société Générale (1864), Crédit Lyonnais (1865), Comptoir d'Escompte, qui, après avoir recueilli l'argent des épargnants contre intérêt, le prêtèrent aux grands industriels pour s'établir (1). Une loi de 1867 autorisa, en outre, les **Sociétés anonymes par actions** qui sont à l'origine du grand capitalisme moderne. Un industriel émet, par l'intermédiaire d'une banque, des milliers d'**actions** de faible valeur : 500 francs ou 1.000 francs chacune. De nombreux prêteurs apportent leur argent et deviennent ainsi **actionnaires.** L'entreprise fonctionne. Chaque année les bénéfices ou *dividendes* sont répartis entre les actionnaires au prorata du nombre de leurs actions. Celles-ci sont «cotées», achetées ou vendues en **Bourse** (la Bourse de Paris existait depuis 1724). Ainsi peuvent être rassemblés les énormes capitaux indispensables à la marche des entreprises.

Cette concentration des capitaux entre les mains de quelques grands industriels a pris, dans certains pays, une importance plus grande encore. C'est ainsi qu'en Amérique sont nés les **Trusts,** groupant toutes les industries d'une même espèce : l'acier ou le pétrole, par exemple. En Europe occidentale apparurent, après la guerre de 1914-1918, des **Cartels,** ententes réalisées entre patrons pour adapter la production aux besoins de la consommation, fixer les prix de vente et limiter la concurrence (*Cartel de l'acier* en 1926, *Cartel du sucre* en 1928, etc...)

3° La grande industrie accroît sans cesse sa production par la spécialisation et le travail à la chaîne. — Pour accroître la production, vendre le plus possible et par là même

(1) C'est à la même époque que sont fondés les " Grands Magasins ", véritables usines de vente : le *Bon Marché* (1852), le *Louvre* (1855), le *Printemps* (1863).

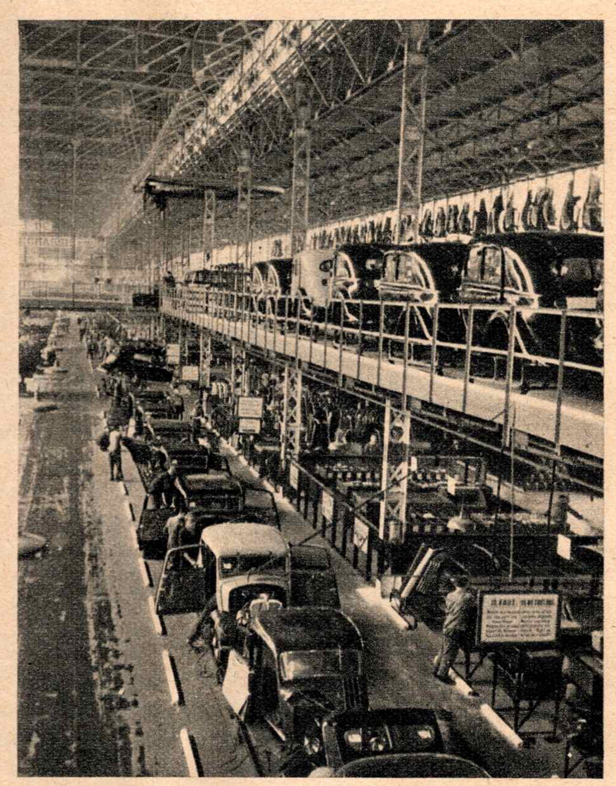
réaliser le plus grand « profit » possible, les industriels ont eu recours à de nombreux moyens, dont les principaux sont : la *spécialisation* et le *travail à la chaîne.*

a) Au lieu de chercher la variété des produits sortant de l'usine, ils s'efforcent de les limiter à quelques *types* ou *standards* qui n'exigent qu'un petit nombre de machines différentes. Ce mode de fabrication permet d'économiser l'outillage, le temps et l'argent. Ainsi sont « standardisées », livrées en **série,** les automobiles et dans la métallurgie les pièces de rechange (écrous, boulons, vis, etc.). De même les douilles de lampes électriques ou le format des papiers et des enveloppes.

b) Aux abattoirs de Chicago, on imagina pour la première fois le *travail à la chaîne.* Le constructeur d'automobiles Ford l'appliqua avec un grand succès dans ses usines. Un autre Américain, *Taylor*, calcula très exactement les gestes que devait accomplir un ouvrier devant sa pièce pour ne pas perdre de temps. Grâce à la **taylorisation**, le maximum de rendement est obtenu dans tous les domaines, aux dépens, il est vrai, de l'intérêt de la tâche devenue machinale et monotone.

4° Le développement de la grande industrie a accru le bien-être général mais présente aussi de graves inconvénients économiques et sociaux. — Grâce à l'accroissement considérable de la production et à l'abaissement des prix de vente, la consommation a pu s'accroître dans de grandes proportions et le bien-être se répandre dans les classes laborieuses. Les ouvriers ne connaissent plus les misères d'il y a un siècle, ils ne sont plus dans la condition des « canuts » de Lyon, qui, en 1831, gagnaient 18 sous pour une journée de travail de 16 heures. La bicyclette, le poste de T.S.F., sinon l'automobile, sont aujourd'hui d'usage courant. La durée du travail a beaucoup diminué, et les machines, qu'il suffit, la plupart du temps, de diriger, ont grandement allégé « la peine des hommes ».

Le régime du *capitalisme industriel* comporte cependant de graves inconvénients. Périodiquement apparaissent des *crises de surproduction*; les ouvriers sont mis en chômage. Les Etats, pour soutenir leur industrie, cherchent des dé-



Cl. Renault.
CHAINE DE MONTAGE DES AUTOMOBILES AUX USINES RENAULT.

bouchés dans la conquête des colonies. Parfois même, les grandes crises économiques sont une des causes des guerres entre les nations.

Enfin la grande industrie a accentué la distance entre les patrons et les ouvriers, entre le capital et le travail. La démocratie économique n'a pas suivi la démocratie politique instituée par la Constitution de 1875. L'écart entre la richesse et la pauvreté est devenu plus grand. C'est pourquoi l'Etat tend à se rendre lui-même patron des grandes entreprises intéressant la vie nationale (chemins de fer, arsenaux, nationalisation des mines) et s'efforce d'améliorer la condition des travailleurs par toute une série de mesures, formant ce qu'on appelle la législation ouvrière (voir chapitre XXXV).

RÉSUMÉ

I

1. Sous Colbert apparurent les premières manufactures de draps, de tapis, de glaces, qui employaient de nombreux ouvriers.

2. L'invention et la multiplication rapide des machines à vapeur à partir du XIXe siècle donnèrent naissance à la grande industrie et, d'abord, à l'industrie textile.

3. A partir de 1850, dans la seconde moitié du XIXe siècle, c'est l'industrie métallurgique qui prend la première place, surtout dans nos régions du Nord et de l'Est.

4. D'autres industries, en particulier l'industrie automobile et les industries alimentaires, ont pris de nos jours un rapide développement, particulièrement autour des grandes villes.

II

1. Les grandes usines se sont groupées dans certains centres favorables à leur exploitation. Elles rassemblent parfois plusieurs milliers d'ouvriers. C'est ce qu'on appelle la « concentration industrielle ».

2. Pour aider les industries à s'établir, de grandes Banques se sont fondées, surtout sous le Second Empire. La constitution des Sociétés par actions, la formation des Trusts et des Cartels ont donné naissance au capitalisme moderne.

3. La grande industrie actuelle est caractérisée, en outre, par le travail en série (standardisation) et le travail à la chaîne (taylorisation).

4. Grâce à l'accroissement considérable de la production, le bien-être général s'est accru, mais la grande industrie connaît parfois des crises graves de surproduction et de chômage.

DATES A RETENIR

2e moitié du XVIIe siècle : premières manufactures.

1re moitié du XIXe siècle : développement de l'industrie textile.

2e moitié du XIXe siècle : développement de l'industrie métallurgique.

Second Empire : Création des grandes Banques de crédit.

Questions et travaux personnels. — 1. *A quelle époque sont nées les premières manufactures? Citez-en des exemples.* — 2. *Faites, à l'aide des chiffres donnés dans la 1re leçon, un graphique de l'accroissement du nombre des machines à vapeur en France au XIXe siècle.* — 3. *Recueillez des gravures représentant des ateliers de grandes usines modernes.* — 4. *Pour quelles raisons l'industrie métallurgique se développe-t-elle dans la 2e moitié du XIXe siècle?* — 5. *Revoyez, dans votre livre de géographie, le chapitre consacré à l'industrie française.* — 6. *Etudiez les industries de votre région.*

1. *Qu'appelle-t-on « concentration industrielle »? Donnez-en des exemples. Quelles en sont les causes?* — 2. *Citez les grandes banques qui se sont créées sous le Second Empire. Quel est leur rôle dans le progrès de l'industrie?* — 3. *Qu'appelle-t-on « Trusts » ou « Cartels »? Citez-en des exemples.* — 4. *Etudiez, si possible, dans une usine voisine, le travail en série et le travail à la chaîne (travail d'équipe).*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Les bienfaits de la machine. — « Nous avons passé à travers ce troupeau de monstres de cuivre et d'acier, mastodontes et mammouths de l'industrie, qui agitent leurs bras tronqués, soupirent avec leurs poumons de fer et semblent emprunter à la vapeur l'inquiétude et la respiration de la vie, dans cette agitation furieuse et froide qui ne connaît pas la fatigue.

« Les bobines tournaient comme des danseuses ivres, disparaissant dans l'éblouissement de leur rapidité. Les pistons levaient et laissaient retomber leurs moignons avec un han plaintif, comme des bûcherons fendant un tronc de chêne; les poulies folles faisaient claquer leurs lanières de cuir, les roues crénelées se mordaient à belles dents, les laminoirs se frôlaient en sifflant, leurs soupapes claquaient de la langue, les ressorts faisaient jouer leurs nerfs et leurs détentes; tous ces esclaves métalliques, inventés par le génie de l'homme, travaillaient à qui mieux mieux sur notre passage.

« Ces machines nous criaient, avec leurs grincements, leurs coups sourds, leurs sifflements aigus :

« — Moi, je fais la besogne de six mille fuseaux; moi, je trame le châle des Indes plus également qu'un ouvrier de Cachemire au seuil de sa cabane; moi, j'enfante des machines qui travaillent à mon exemple; moi, avec mes doigts de bronze, je ploie des enveloppes de lettres aussi habilement et aussi proprement que les ploierait une jeune femme aux doigts roses.

« La machine relève l'homme et l'animal d'un labeur, d'une fatigue, ou d'un ennui; elle a déjà racheté le galérien de la rame, la bête de somme du charroi; bientôt elle labourera à la place du bœuf qui, s'il nous donne encore sa chair, au moins ne nous donnera plus ses sueurs et ses essoufflements sous le joug, qui font de son meurtre presque un fratricide. Elle file, elle scie, elle martelle, elle tisse à la place d'innombrables malheureux courbés sur leur métier; et chaque jour le temps pour la pensée, la rêverie, l'étude devient plus large et plus long. Quelques générations, hélas! périront sans pouvoir trouver place dans le nouvel ordre; mais ceux qui viendront plus tard pourront faire des vers, peindre, combiner des inventions, chercher les secrets de la nature qui aime à se laisser crocheter ses cadenas. »

THEOPHILE GAUTIER. *(Caprices et zigzags)*

2. Les méfaits de la machine. — « ...Que de désastres! Les gros capitaux donnant la victoire dans les guerres industrielles, comme les gros bataillons dans les autres, et le laisser-faire aboutissant de la sorte au plus odieux monopole; les grandes exploitations ruinant les petites, le commerce en grand ruinant le petit commerce; l'usure s'emparant peu à peu du sol, féodalité moderne pire que l'ancienne et la propriété foncière grevée de plus d'un milliard; les artisans qui s'appartiennent faisant place aux ouvriers qui ne s'appartiennent pas... Ici, des marchés qui s'engorgent, désespoir du capitaliste; là, des ateliers qui se ferment, désespoir de l'homme de main-d'œuvre; toutes les découvertes de la science transformées en moyen d'oppression, toutes les conquêtes du génie de

l'homme transformées en armes de combat et la tyrannie multipliée en quelque sorte par le progrès même; le prolétaire valet d'une manivelle ou en cas de crise cherchant son pain entre la révolte et l'aumône... Le prolétariat menaçant le royaume d'une inondation de mendiants : voilà quel tableau présentait alors la société. »

Louis BLANC *(Histoire de dix ans)*

3. La « taylorisation » dans la construction d'un mur de briques.— « Un ingénieur américain détermina la position exacte que doivent occuper les pieds du poseur de briques par rapport au mur, à l'auge du mortier, au tas de briques et le dispensa ainsi de faire un pas ou deux vers ce tas et de revenir sur ses pas chaque fois qu'il posait une brique. Il étudia la hauteur la plus favorable pour l'auge à mortier, les briques et fit exécuter un échafaudage portant une table sur laquelle tous les matériaux sont placés, de telle sorte que les briques, le mortier, l'homme et le mur aient les positions relatives appropriées. Ces échafaudages sont réglés, à mesure que le mur monte, par un homme chargé spécialement de ce travail et, par ce moyen, le poseur de briques est dispensé de l'effort consistant à se baisser pour ramasser une brique ou prendre une truelle de mortier et à se redresser ensuite.

« Que l'on songe au gaspillage de forces qui se produit journellement pour un ouvrier qui abaisse son corps, pesant environ 75 kilogrammes, de 60 centimètres environ et le relève ensuite, chaque fois qu'une brique pesant environ 2 kg. 500 est placée sur le mur! et cela mille fois par jour!

« Une étude complémentaire a fait prendre les dispositions suivantes : les briques déchargées des voitures avant d'être apportées au poseur de briques, sont triées soigneusement par un ouvrier et placées sur leur meilleur bord, sur un châssis en bois construit de manière à permettre de prendre chaque brique dans le temps le plus court et dans la position la plus avantageuse. De cette manière, le poseur de briques évite d'avoir à retourner la brique en tous sens avant de la poser et il gagne, du même coup, le temps de décider quel est le bord le meilleur à placer à l'extérieur du mur. Dans beaucoup de cas, il gagne aussi le temps de dégager la brique du tas irrégulier où elle a été jetée. Le châssis est placé par l'aide à la position convenable sur l'échafaudage, tout près de l'auge à mortier.

« Tout le monde a remarqué que les poseurs de briques frappent de plusieurs petits coups, avec le manche de la truelle, chaque brique après qu'elle a été placée sur le lit de mortier, de manière à assurer l'épaisseur convenable du joint. M. Gilbreth remarqua qu'en employant du mortier assez liquide, les briques peuvent être enfoncées à la profondeur convenable par une simple pression de la main. Il recommanda au gâcheur de mortier de lui donner la fluidité convenable et gagna ainsi le temps perdu à frapper la brique.

« Le résultat de cette étude minutieuse des mouvements que doit exécuter le poseur de briques pour travailler dans les meilleures conditions, fut de réduire les mouvements de 18 gestes par brique à 5 et même en certains cas à 2. »

FRED. W. TAYLOR *(Principes d'organisation scientifique des usines,* Dunod, édit.)

4. Le haut fourneau. — « Vu d'en bas, le haut fourneau était gigantesque dans son armature d'acier, encadré des cylindres noirs des cowpers (1). Une prodigieuse chimie à 1.200° s'élaborait dans ses flancs, brassant des tonnes de matière sous la tempête d'un vent brûlant. Instinctivement, je cherchais la foule des servants, les équipes d'ouvriers s'affairant l'outil à la main. Il n'y avait là que six hommes paisibles qui attendaient.

« L'ingénieur consultait sa montre, et le premier fondeur, du regard, consultait son chef. Celui-ci fit un signe. Alors, les hommes saisirent un long ringard (2) et s'approchèrent du trou de coulée.

« Regardez! fit l'ingénieur. Le seul travail de force du fourneau. Tout ce qui subsiste des gestes séculaires du métier. Ici, la machine n'a pas encore pu remplacer l'effort des muscles. »

« Le corps solidement arc-bouté, les bras accrochés à la lourde barre d'acier, les fondeurs penchent

---

(1) *Cowper :* appareil utilisé pour la récupération des gaz du haut fourneau ; (2) *ringard, billette :* tiges d'acier plus ou moins longues dont se servent les ouvriers sidérurgistes.

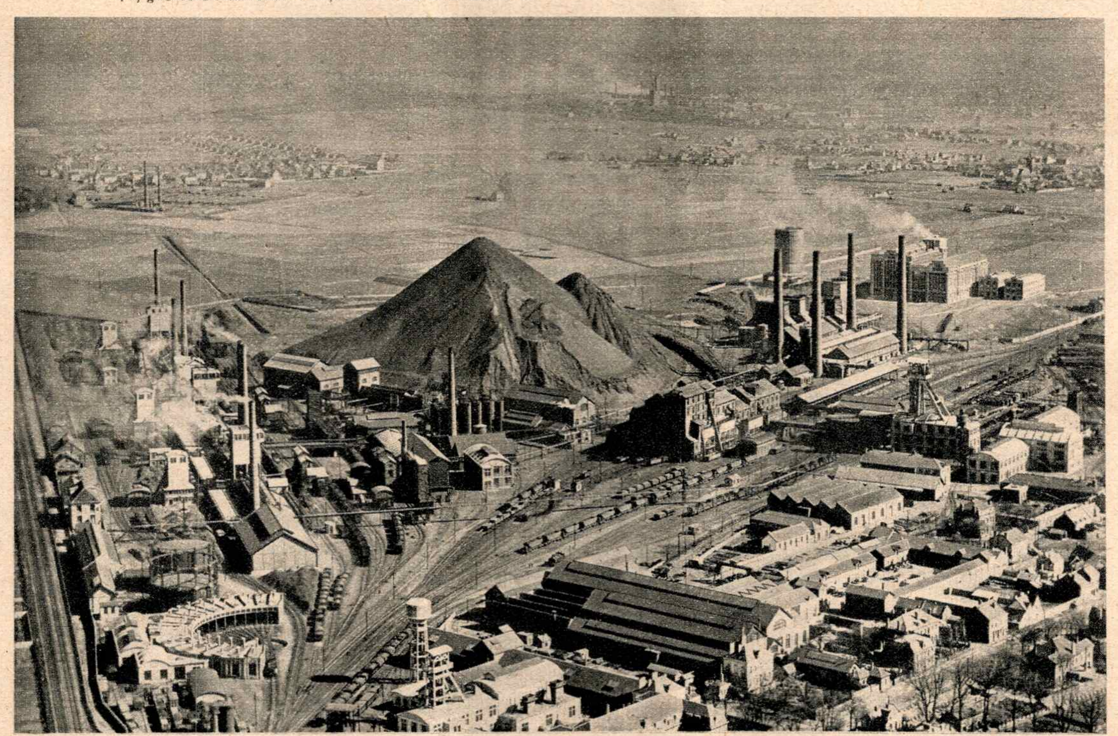
et redressent alternativement le torse dans un rythme harmonieux et puissant. Sous les coups du ringard, l'argile vole en éclats. Bientôt, des lézardes apparaissent, auréolées d'un lèchement de flammes vertes. Les hommes rejettent leur bélier, et saisissant de courtes billettes les enfoncent à grands coups de masse dans la terre durcie et qui cède. Les flammes grandissent : derrière le mur, cinquante tonnes de fonte ardente pèsent de toutes leurs forces. Et brusquement, l'équipe recule dans un prodigieux giclement d'étincelles : la fonte coule.

« ...Quand l'opération sera terminée, quand les poches pleines de fonte en fusion seront parties vers l'aciérie, la machine reprendra tous ses droits. Une sorte d'obusier bombardera l'ouverture à grands coups d'argile et les fondeurs transformés en servants de la pièce lui fourniront sans relâche les munitions de terre. Dans le passé, ce travail se faisait à bout de ringard et l'habileté du fondeur était d'agglomérer au bout de sa tige le meilleur bouchon d'argile. Parfois la lutte durait deux heures contre la pression du creuset. Aujourd'hui, la machine rebouche le trou de coulée en quelques minutes.

« Et le cycle, alors, recommence. Automatiquement, le monte-charge déverse au gueulard (1) coke et minerai, combustible et lit de fusion. Au pied du fourneau, les bras des hommes ont repris leur attente qui semble une paresse. Mais là-bas, dans une cabine, de savants appareils enregistreurs inscrivent en graphiques les convulsions des entrailles géantes. L'ingénieur, en ce poste de commandement des quatre hauts fourneaux, reprend la maîtrise de la gigantesque machine. »

HERBORN (*Vendredi*, 1935).

(1) *gueulard* : ouverture supérieure du haut fourneau



Cl. Charbonnages de France.

Un paysage industriel moderne (Houillères a Hénin-Liétard - Pas-de-Calais)

Observer en détail les puits de mines, les voies ferrées, les terrils, les corons au loin.

CHAPITRE XXXII

LA CONQUÊTE DE L'ESPACE SUR TERRE, SUR MER, DANS LES AIRS

Au cours du XIXe siècle et surtout depuis le début du XXe siècle, les hommes ont accompli de prodigieux progrès dans leurs moyens de transport. La Fontaine, qui n'était pas pressé, mettait trois jours pour se rendre de Paris à Clamart, à trois lieues de distance. En 1947, un aviateur américain n'a pas mis plus de temps pour faire le tour du monde. Nous sommes au « siècle de la vitesse » et chaque jour nous apporte d'étonnantes « performances ».

1re Leçon : LA CONQUÊTE DE L'ESPACE SUR TERRE : CHEMINS DE FER ET AUTOMOBILES

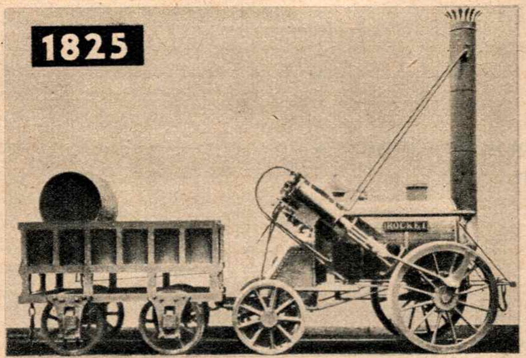
1° En un siècle (1840-1940), les chemins de fer sont devenus le mode de locomotion rapide à la portée de tous. — Reportons-nous à la fin du XVIIIe siècle. Les *diligences* ou « Turgotines », transportant une vingtaine de voyageurs, mettaient cinq jours pour aller de Paris à Lyon, à une vitesse moyenne de 8 kilomètres à l'heure. La découverte de la machine à vapeur et l'apparition des grandes usines métallurgiques allaient tout transformer.

Les premières locomotives, traînant des wagons sur rails en fonte avaient commencé à circuler en Angleterre au début du XIXe siècle. En 1832 est inauguré en France le **premier « chemin de fer »** de Saint-Etienne à Lyon. Sa vitesse est d'environ 24 kilomètres à l'heure. En 1837, un train circule de Paris à Saint-Germain (20 kilomètres) en 26 minutes. Dans la dernière rampe, une énorme machine pneumatique, installée à Saint-Germain, aide la locomotive en aspirant un piston placé sous le premier wagon et logé dans un cylindre situé entre les rails...

Les premiers chemins de fer, en France, sont regardés avec beaucoup de méfiance. Les « rouliers » et les aubergistes redoutent la concurrence, les paysans craignent pour leurs moissons, le ministre Thiers déclare que le chemin de fer de Saint-Germain ne sera jamais qu'un « joujou pour Parisiens » et le savant Arago prophétise des asphyxies ou tout au moins des fluxions de poitrine sous les tunnels. Orléans et Tours refusent de faire construire des gares sur leur territoire. C'est pourquoi elles sont installées aux Aubrais et à Saint-Pierre-des-Corps.

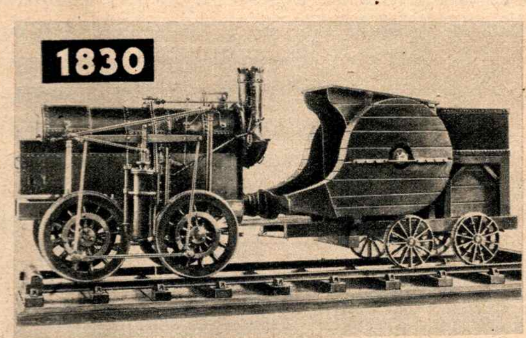
Néanmoins le progrès marche à grands pas : 500 kilomètres de lignes sont déjà construits en 1840. Une loi de 1842, sous le règne de Louis-Philippe, autorise de nombreuses compagnies (il y en a eu jusqu'à 28) à exploiter pendant 99 ans les diverses régions françaises. Sous le Second Empire ces compagnies furent ramenées à 6 (Nord, Est, P.L.M., Midi, Orléans, Ouest).

LES CHEMINS DE FER



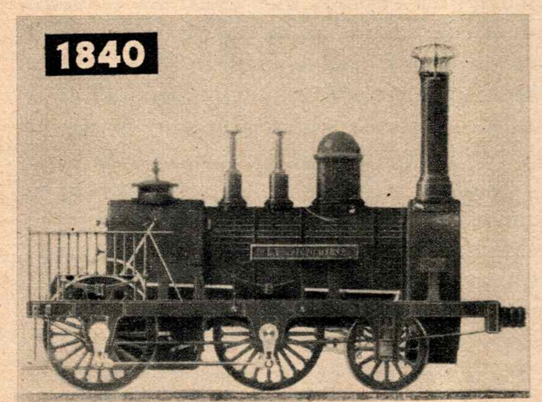
Cl. S. N. C. F.

Une des premières locomotives (1825) *la Fusée* de STEPHENSON. Elle gagna, en 1830, à 25 km. de moyenne à l'heure, le concours organisé sur la ligne Liverpool-Manchester.



Cl. Arts-et-Métiers.

La locomotive de Marc SEGUIN. Chaudière tubulaire, cheminée à l'arrière, piston vertical entre les deux roues, mouvement transmis par un « parallélogramme de Watt ». Le tender, à droite, comprend abri pour le mécanicien, cuve à eau cylindrique, et, au-dessous, caisse à charbon.

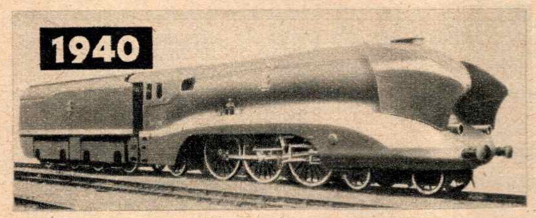


Cl. A. P. F.

Locomotive *La Victorieuse* (1840). Remarquer le progrès accompli en dix ans.



Prospectus de l'inauguration du chemin de fer de Paris à Orléans. Remarquer la forme des wagons encore semblables à des diligences.



Cl. S. N. C. F.

Locomotive aérodynamique (S. N. C. F., région sud-ouest). Grâce à sa forme « carénée », cette locomotive d'une puissance de 3.700 CV, peut atteindre 180 km-h.



Cl. S. N. C. F.

La locomotive électrique 2D2. Le courant est pris, sur le fil tendu le long de la ligne, par un appareil articulé.

En 1937, ces six compagnies furent à leur tour fusionnées en une seule **Société Nationale des Chemins de Fer** (S.N.C.F.). La construction des grandes lignes se poursuit activement dans la seconde moitié du XIXe siècle. On comptait en :

1860 : 9.400 kilomètres de voie.
1880 : 26.000 kilomètres.
1900 : 42.000 kilomètres.

En même temps s'accroissait rapidement la **vitesse des trains :**

1830 : 10 kilomètres à l'heure.
1840 : 40 kilomètres à l'heure.
1900 : 90 kilomètres.
1950 : 140 kilomètres.

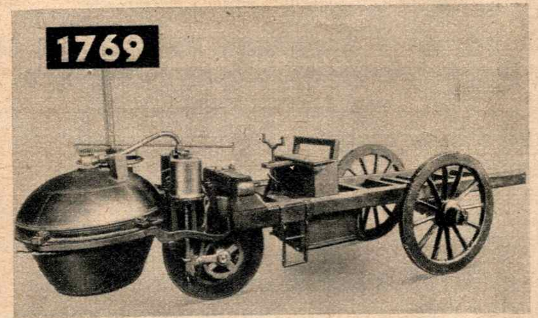
De nos jours de puissantes locomotives de 4.000 CV. transportent confortablement 1.000 voyageurs de Paris à Lyon en 5 heures. Et les progrès se poursuivent sans cesse : on tend de plus en plus à électrifier les réseaux (4.000 kilomètres en 1950). Des *autorails* (Michelines) sur pneus atteignent 160 kilomètres à l'heure. Mais de plus en plus le chemin de fer est concurrencé, pour les petites distances par les transports automobiles et pour les grandes distances par l'avion.

2° Les progrès de l'automobilisme ont été encore plus rapides que ceux des chemins de fer. — Les premières voitures automobiles furent, elles aussi, mues par des machines à vapeur. Celle d'Amédée Bollée, *L'Obéissante*, après avoir évolué dans les rues du Mans et dans la Sarthe, vint à Paris en 1875, à 35 kilomètres à l'heure et se vit infliger, par les agents effrayés, 75 procès-verbaux ! Pendant une vingtaine d'années les constructeurs hésitèrent entre le moteur à vapeur, le moteur électrique, et le *moteur à explosion*. Enfin, celui-ci, perfectionné par Fernand Forest, l'emporta. Avec l'usage des *pneus*, imaginés par un vétérinaire irlandais **Dunlop,** en 1888, avec l'emploi du moteur à essence et les innombrables perfectionnements apportés au mécanisme, avec aussi les techniques nouvelles d'*entretien des routes* (macadam, goudronnage, autostrades) l'automobile est devenue le moyen de transport préféré pour sa rapidité, sa sécurité et son confort. Il y avait en France, en 1939, 2 millions d'automobilistes.

Depuis la première automobile Peugeot, construite en 1891 et dont la carrosserie imitait celle d'un cabriolet à cheval ou la Panhard-Levassor qui gagna brillamment la course Paris-Bordeaux en 1895, à 22 kilomètres à l'heure, que de progrès réalisés dans la conquête de l'espace... Aujourd'hui de somptueuses voitures *aérodynamiques* sillonnent nos grandes routes à 100 kilomètres à l'heure. Des *autocars* de luxe transportent 50 à 60 touristes sur nos côtes et à travers nos montagnes. Nuit et jour d'énormes *camions* véhiculent des tonnes de marchandises. En 1923 les six *auto-chenilles* de l'expédition Citroën traversèrent le Sahara en 20 jours (Croisière Noire) et les « bolides » des champions de course atteignent, sur un court espace, il est vrai, la vitesse de 600 kilomètres à l'heure !

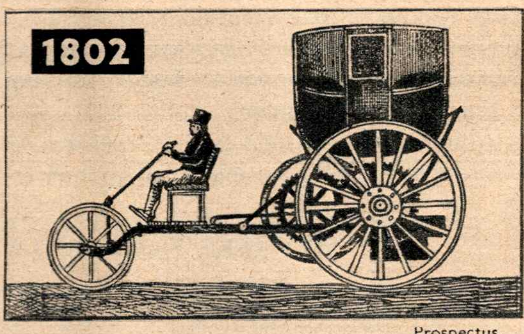
3° D'autres procédés de locomotion plus modestes se sont popularisés au XXe siècle grâce à leur prix modique. — Les perfectionnements successifs de la *bicyclette* sont aussi curieux à connaître que ceux des locomotives ou des automobiles. Dès 1815, un ingénieur allemand venu à Paris, le baron Drais, circulait sur une *Draisienne* de son invention, composée de deux roues en bois, d'un siège et d'un guidon, qu'il faisait avancer en donnant des coups

LES PROGRÈS DE L'AUTOMOBILE



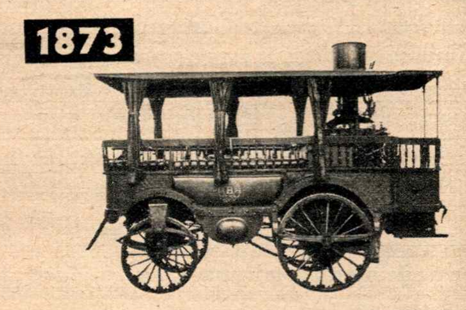
Cl. Arts-et-Métiers.

Le *Fardier* de CUGNOT (1769). A gauche, la chaudière à vapeur. Au milieu, le cylindre, la bielle de la roue motrice. A droite, les deux roues porteuses. Après avoir fait quelques kilomètres, il alla s'écraser contre un mur.



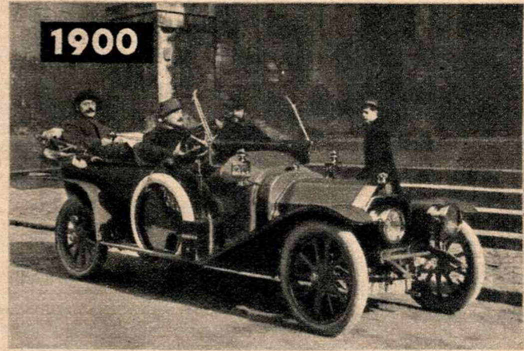
Prospectus.

L'omnibus à vapeur de l'Anglais TRÉVITHICK (1802). Remarquer les roues (3 mètres de diamètre), le cylindre en dessous et les engrenages. Il fut abandonné après le premier essai.



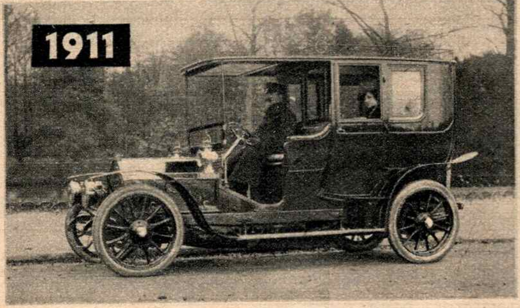
Cl. Harlingue.

La Mancelle (1873) d'Amédée BOLLÉE, l'une des premières automobiles à vapeur. A droite, la chaudière, au milieu les sièges. *La Mancelle* réussit le parcours Paris-Vienne (Autriche).



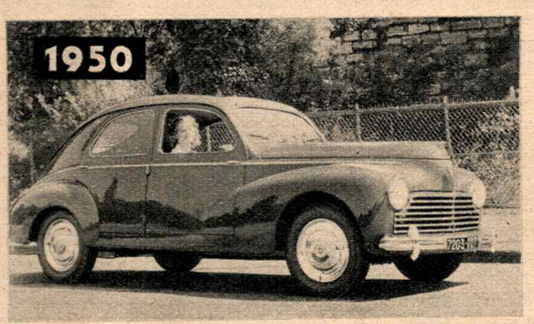
Cl. Roger-Viollet.

Une des premières voitures avec moteur à essence à l'avant. Carrosserie torpédo (arrière découvert).



Cl. Harlingue.

Un coupé en 1911. La ressemblance avec les voitures à chevaux a disparu. Les roues sont montées sur pneus.



Cl. Universal.

Une automobile aérodynamique moderne. Puissance 7 CV. Vitesse : 115 km. à l'heure. (Peugeot 203).

de pied sur le sol, à droite, à gauche, comme les enfants avec leur « trottinette ». Plus tard, le fer remplaça le bois, puis, vers 1860, fut inventée la pédale, et en 1869 le roulement à billes. A cette époque la roue avant était immense (jusqu'à 2 m. 50 de diamètre) et la roue arrière toute petite, c'était le grand « *Bi* » avec lequel on parvenait à faire 11 kilomètres à l'heure. Avec les perfectionnements apportés depuis, les coureurs cyclistes atteignent sur piste 45 kilomètres à l'heure sans entraîneur.

Munie d'un moteur à essence, renforcée et alourdie, la bicyclette est devenue la *motocyclette* dont la vitesse peut atteindre 300 kilomètres à l'heure.

2e Leçon : LA CONQUÊTE DE L'ESPACE SUR MER (LES NAVIRES) ET DANS LES AIRS (LES AVIONS). LA TRANSMISSION DE LA PENSÉE

1° Au cours du XIXe siècle la navigation à vapeur remplace la navigation à la voile. — C'est encore à la machine à vapeur que sont dus les grands progrès réalisés dans la navigation maritime. Après les essais de Denis Papin et du marquis de Jouffroy au XVIIIe siècle, le premier bateau à vapeur qui ait assuré un service régulier fut celui de l'Américain **Fulton.** En 1807, celui-ci, sur son bateau bruyant et fumant que les gens appelaient « La Folie-Fulton » remonta sur l'Hudson, de New-York à Albany. Au retour, un passager audacieux se présenta et tendit ses six dollars. C'était un Français. Fulton l'embrassa en pleurant de joie. De ce jour le succès fut assuré et on commença à construire de nombreux navires à vapeur munis de deux *roues à aubes.* Vers 1840, les roues à aubes furent remplacées par l'*hélice,* invention du Français **Frédéric Sauvage,** de Boulogne-sur-Mer. Longtemps d'ailleurs, les navires furent mixtes, c'est-à-dire qu'ils marchaient à la fois à la voile et à la vapeur. Longtemps aussi les grands et beaux voiliers résistèrent à la concurrence de la machine : en 1870, il en existait encore 80 %. Actuellement il n'y en a plus que 2 %.

Quelques chiffres indiqueront la rapidité des progrès de la navigation à vapeur :

En 1818, le *Savannah* traverse l'Atlantique, tantôt à la voile tantôt à la vapeur, en 26 jours.

En 1838, le *Britannia* va de Liverpool à New-York en 14 jours.

En 1855, l'*Etruria* accomplit le même trajet en six jours.

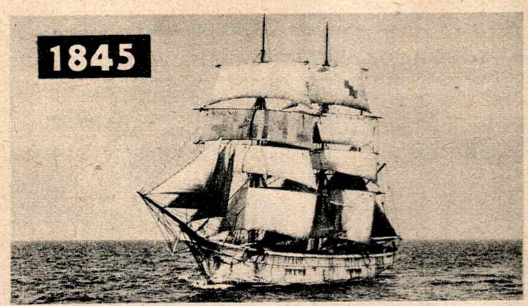
C'est à cette époque, sous le Second Empire, que se créent, comme dans les chemins de fer, les grandes compagnies de navigation maritime :

Messageries Maritimes à Marseille en 1851, (*Compagnie Générale Transatlantique,* à Nantes et au Havre (1861), *Compagnie des Chargeurs Réunis* au Havre et à Dunkerque. (Le percement du canal de Suez en 1869, et plus tard celui du canal de Panama, en 1914, permirent des relations encore plus rapides entre les continents).

De nos jours l'Océan Atlantique est traversé en quatre jours par d'immenses et luxueux *paquebots,* véritables « villes flottantes ». Le *Normandie,* orgueil de la marine marchande française, avant 1939, avait 313 mètres de long, transportait 3.300 personnes (équipage : 1.300, passagers : 2.000) et gagnait le « ruban bleu » à 56 kilomètres à l'heure. D'autres navires, anglais (Le *Queen Mary*), allemands, américains, italiens, sillonnent les océans. Outre les paquebots, on construit d'énormes *cargos* capables de recevoir dans leur cale le chargement de 500 wagons, des *pétroliers,* des *bananiers,* et même des *pinardiers.* Les records de vitesse sur mer sont détenus par les navires de guerre : le contre-torpilleur *Le Terrible* atteignait 84 kilomètres à l'heure, et par les légers *canots automobiles* : 228 kilomètres à l'heure.

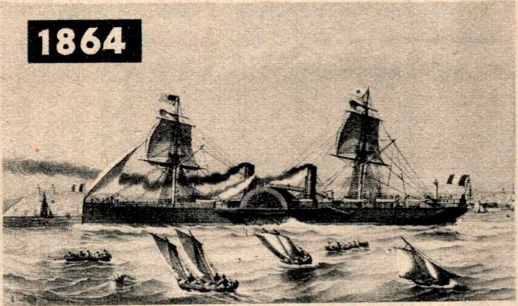
LES PROGRÈS

SUR MER



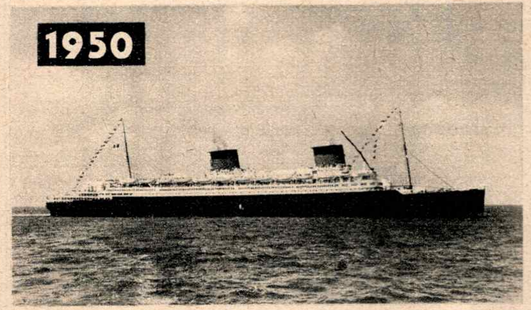
Cl. Manuel.

Un des derniers grands voiliers : les *Clippers* américains, portant 4.000 m² de toile et qui traversaient l'Atlantique en onze jours.



Cl. Cie Gle Transatlantique.

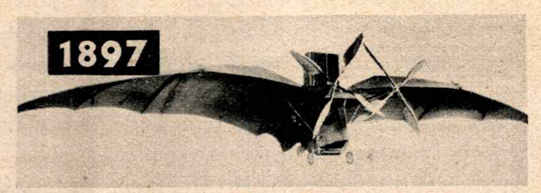
Le *Washington*, bateau mixte, à voile et à vapeur, assurant, en 1864, le service régulier Le Havre-New-York. Longueur : 98 mètres. Remarquer, au milieu, les roues à aubes.



Cl. Cie Gle Transatlantique.

Le paquebot français « *Liberté* ». Il assure en moins de 5 jours la traverssée de l'Atlantique, avec environ 2.000 passagers à bord.

DANS LES AIRS



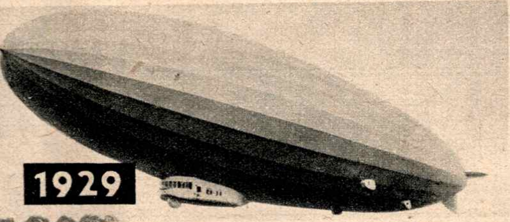
Cl. Harlingue.

L'avion de Clément Ader. Largeur : 15 mètres. Puissance : 30 CV. Il vola sur 300 mètres au camp de Satory près de Versailles, le 14 octobre 1897.



Cl. Harlingue.

Un aéroplane biplan Farman (1908), en toile et bois léger.



Cl. Harlingue.

Le dirigeable Zeppelin (allemand). Longueur : 130 mètres. Il fit le tour du monde en douze jours en 1929.

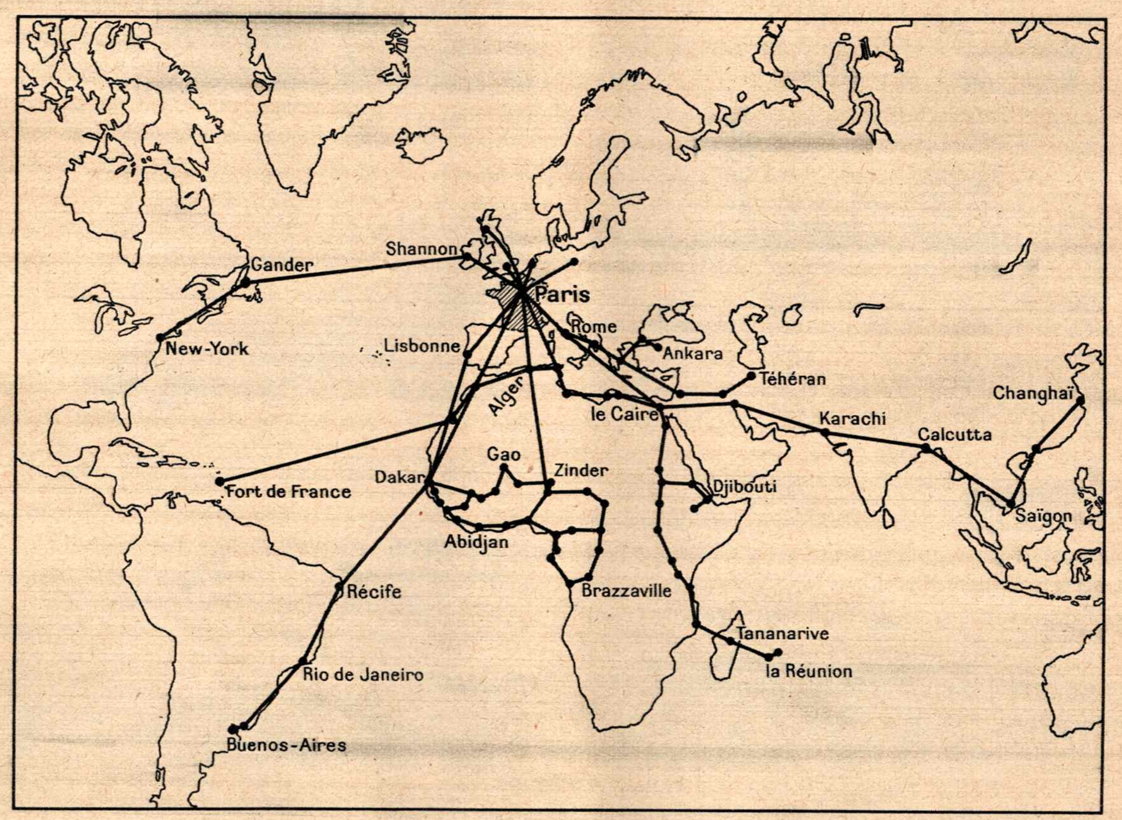


Cl. Air France.

Un quadrimoteur moderne *(Constellation)* à 4 moteurs de 3.500 CV chacun. Poids : 84 tonnes. Vitesse : 450 km-heure. Peut transporter 50 passagers.

2° *En un demi-siècle, l'homme s'est assuré la maîtrise de l'air, grâce à l'aviation.* — La plus merveilleuse des conquêtes de l'homme est celle de l'espace aérien, réalisée en un demi-siècle, à peine au cours d'une vie humaine. Les aéronautes, qui, en 1783, osèrent confier leur vie à de fragiles Montgolfières : **Pilâtre de Rozier,** le physicien **Charles** et son compagnon Robert, **Blanchard** qui traversa la Manche en ballon en 1785, furent sans aucun doute les premiers héros de l'air. Les ballons gonflés d'hydrogène, *le plus léger que l'air*, ne furent guère utilisés, à cause de leur dépendance des vents, que pour des expériences scientifiques, telle l'ascension du professeur Picard en 1931 (16.000 mètres d'altitude). De même échoua, de nos jours, la tentative grandiose des **ballons dirigeables,** à hélices, dont les *Zeppelins* allemands furent le type le plus parfait. Le dernier d'entre eux fut détruit par la foudre en 1937 et l'on cessa d'en construire.

C'est le *plus lourd que l'air* qui devait magnifiquement triompher. La véritable aviation commence en 1897, avec le vol de 300 mètres effectué par le Français Clément **Ader,** près de Versailles, sur un sommaire appareil ayant la forme d'une chauve-souris, et encore pourvu d'un moteur à vapeur ! Dès lors, sur de légères machines de toile et de bois, avec cette fois des moteurs



Principales lignes du réseau international d'Air France (210.000 kms reliant 174 escales de 75 pays).

à essence, de hardis aviateurs se lancent à la conquête des records de distance. L'Américain **Wright** en 1905, vole sur 30 kilomètres. Le 25 juillet 1909, un événement mémorable : **Blériot** traverse la Manche en 26 minutes. Ensuite c'est **Chavez** qui franchit les Alpes (1910), **Garros,** la Méditerranée (1912). La guerre de 1914-1918 fait faire de grands progrès à la technique des avions. En 1927, l'aviateur **Lindbergh** traverse l'Atlantique en 33 heures de New York à Paris, et cet exploit soulève l'admiration du monde entier. En 1930, les aviateurs **Costes** et **Bellonte** font le chemin inverse, de Paris à New York (7.900 kilomètres sans escale).

Pour l'aviation moderne la Terre est devenue trop petite. De puissants quadrimoteurs de 15.000 CV parcourent 20.000 kilomètres sans escale. Les plus merveilleux exploits nous paraissent ordinaires, tel *ce tour du monde sans escale* avec ravitaillement en vol, effectué en mars 1949, par un avion américain, le *Lucky Lady* (La Joyeuse Dame).

La construction aéronautique dans des usines spécialisées a acquis une telle sûreté que l'aviation s'est commercialisée et est devenue un mode de transport courant. D'énormes avions multimoteurs, pesant 120 tonnes, transportant 40 passagers, effectuent trois fois par semaine la traversée de l'Atlantique en 20 heures. Des services aériens sont organisés dans tous les pays du monde. En France, les nombreuses compagnies du début ont été fusionnées en une seule : la Compagnie **Air France.** Des vastes *aéroports parisiens* (Le Bourget, Orly,) on se rend à Londres en 1 h. 45, à Rome en 6 heures, à Rio de Janeiro en 30 heures, à Tananarive en 50 heures, à Saïgon en 33 heures (au lieu de 25 jours par bateau). « Air France » a transporté en 1949, 750.000 personnes, 500 millions de lettres, et 32 millions de kilos de marchandises.

Inspirés des V2 allemands de 1944, les avions avec *moteur à réaction* dépassent aujourd'hui la vitesse du son atteignant ainsi plus de 1.200 kilomètres à l'heure... La distance Paris-Londres est franchie en 20 minutes. Des « fusées volantes » sont envoyées dans l'espace à une telle vitesse et à une telle distance qu'on ne les a pas vues retomber sur la Terre. Le voyage de la Terre à la Lune n'est plus considéré comme un rêve de l'imagination.

3° Plus rapide encore, la pensée humaine se transmet de nos jours instantanément à travers l'espace. — Auprès de ces vastes entreprises, d'autres progrès dans la conquête de l'espace peuvent apparaître plus simples, bien qu'ils soient aussi merveilleux. C'est le **télégraphe électrique** inventé par l'Américain **Morse** en 1835 et d'usage courant dans tous nos bureaux de poste. Paris fut relié par télégraphe à Rouen en 1845, à toutes les préfectures de 1850 à 1855, à l'Algérie en 1870 ; le premier câble transatlantique date de 1858 (Irlande-Terre Neuve).

Un employé des postes français, Bourseul, avait imaginé le **téléphone** en 1855. Mais c'est l'Américain **Graham Bell,** en 1876, qui met au point ce nouveau moyen de transmettre directement, à de grandes distances, la voix humaine.

En 1896, l'Italien **Marconi,** utilisant les travaux d'autres savants (Hertz, Branly) invente la **télégraphie sans fil,** c'est-à-dire la transmission des signaux morses par les ondes électriques (encore employée par les navires en mer). Après la guerre de 1914-1918, la voix humaine est, à son tour, transmise par les ondes et c'est la **téléphonie sans fil,** bien connue de tous aujourd'hui sous le nom de radio ou T.S.F. Ajoutons, à ces merveilles, des découvertes récentes : la *téléphotographie* qui permet de transmettre une image à la vitesse de la lumière (1/7 de seconde pour faire le tour de la Terre) et la **télévision,** grâce à laquelle on peut, non seulement entendre les voix

et les bruits, mais voir en même temps, instantanément, les scènes qui se passent à des centaines de kilomètres du poste.

4° Les conquêtes de l'homme sur l'espace ont déjà eu de très grandes conséquences. — *a)* Naturellement elles ont tout d'abord grandement *facilité les voyages.* On se rend par chemin de fer ou en auto, d'une ville à l'autre de France, ou même à l'étranger pour des raisons de famille ou de métier, ou pour son plaisir, très aisément. Le *tourisme* s'est développé considérablement. L'avion a été surtout, jusqu'ici, à la portée des hommes d'affaires, des diplomates, des hauts fonctionnaires.

b) Les chemins de fer ont *accru beaucoup les échanges commerciaux* entre les diverses régions de France et avec les pays lointains : les fruits du Midi, les oranges d'Espagne, les poissons des ports de pêche arrivent à Paris en quelques heures. Les grands navires marchands assurent les *importations* (blé, laine, coton, etc.) et les *exportations* (autos, vins, articles de Paris). L'avion lui-même devient l'instrument rapide de transport des métaux précieux, des livres, des médicaments, des produits exotiques coûteux et même des primeurs.

c) La facilité des voyages a contribué à l'*exode des habitants des campagnes* vers les villes. Il est probable que l'avion invitera beaucoup de Français à se rendre dans nos territoires d'outre-mer qu'ils ignorent et qui leur paraissent encore si lointains.

d) Au point de vue politique, les grands moyens de transport ont aidé aussi à l'unité française : la langue française, les usages, les modes de Paris ont pénétré dans les moindres coins de province. Le pouvoir central peut facilement être informé de tout ce qui se passe et transmettre immédiatement ses ordres. L'Union française elle-même, avec ses territoires dispersés, se trouve rapprochée de la Métropole par la rapidité des communications modernes.

Questions et travaux personnels. — 1. *Pour compléter la documentation de ce chapitre vous pouvez demander des prospectus aux grandes compagnies de transports : S.N.C.F., Air France, Compagnies maritimes ou aux grands constructeurs d'autos (Citroën, Peugeot, Renault, etc.).* — 2. *Recueillir chaque jour dans les quotidiens ou les illustrés, les articles et gravures concernant surtout les progrès de l'aviation.* — 3. *Quel fut le premier chemin de fer construit en France?* — 4. *Quelle est la vitesse actuelle des rapides?* — 5. *De quand datent les premières automobiles* — 6. *Faites une étude détaillée (travail d'équipe) des divers perfectionnements de la bicyclette.*

1. *Comment marchaient les premiers navires à vapeur?* — 2. *Qui a inventé l'hélice et quand?* — 3. *Combien de temps mettent aujourd'hui les paquebots pour traverser l'Atlantique?* — 4. *Citez les noms des premiers aéronautes.* — 5. *Quelle distance le premier avion a-t-il pu parcourir?* — 6. *Quelle distance un avion actuel parcourt-il sans escale?* — 7. *Citez les inventions grâce auxquelles l'homme peut transmettre immédiatement au loin sa pensée.* — 8. *Quelles sont les principales conséquences de la rapidité et du confort des moyens de transports actuels?*

RÉSUMÉ

I

1. Les premiers chemins de fer circulèrent en France à partir de 1832. De nombreuses lignes furent construites, groupées d'abord en 6 réseaux, puis en un seul : la S.N.C.F. Les trains actuels atteignent des vitesses de 120 à 150 kilomètres à l'heure.

2. Les automobiles firent rapidement de grands progrès grâce à l'emploi du moteur à essence, des pneus et au meilleur entretien des routes. On compte en France environ deux millions d'automobilistes.

3. La bicyclette et la motocyclette se sont perfectionnées, surtout à partir de 1900. Elles sont utilisées par des millions de personnes.

II

1. Grâce à l'Américain Fulton, un service de bateaux à vapeur commença à fonctionner en 1807, aux États-Unis. Trente ans plus tard le Français Frédéric Sauvage inventa l'hélice, qui accrut beaucoup la vitesse des navires. A notre époque de grands paquebots traversent l'Atlantique, en 4 jours.

2. Les ballons sphériques ou « Montgolfières » et les ballons dirigeables constituèrent de belles tentatives pour la conquête de l'air, mais ne réussirent pas. Au début du XXe siècle de hardis aviateurs : Ader, Wright, Blériot, Garros, Lindbergh, qui franchit le premier l'Atlantique en avion, firent triompher le « plus lourd que l'air ». De nos jours fonctionnent dans tous les pays des services réguliers de transports par avions à des vitesses considérables.

3. Le télégraphe, le téléphone, la T.S.F., la télévision transmettent instantanément la pensée de l'homme.

4. Toutes ces conquêtes ont eu pour effet de faciliter les voyages et d'accroître les échanges commerciaux. Elles aident aussi les hommes d'un même pays ou de pays voisins à se mieux connaître.

DATES A RETENIR

1807 : Premiers bateaux à vapeur (Fulton).
1840 : Invention de l'hélice (Sauvage).
1832 : Premier chemin de fer, de Lyon à Saint-Etienne.
1835 : Invention du télégraphe Morse.
1842 : Loi organisant les Grandes Compagnies de Chemins de fer.
1891 : Premières automobiles à essence.
1896 : Invention de la télégraphie sans fil (Marconi).
1897 : Premiers avions (Clément Ader).
1909 : Première traversée de la Manche en avion (Blériot).
1927 : Traversée de l'Atlantique par Lindbergh.
1949 : Tour du monde en avion sans escale (avion américain).

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Dans le chemin de fer de Paris à Saint-Germain en 1837 (1). — Chacun des voyageurs du wagon où nous étions assis exprimait à sa manière ses impressions. Celui-ci s'étonnait que malgré tant de rapidité, il lui fût aussi aisé de respirer que s'il eût marché sur la terre à pas lents; celui-là s'extasiait à la pensée qu'il ne sentait aucun mouvement : il lui semblait être assis dans sa chambre; un autre faisait remarquer qu'il était impossible d'avoir le temps de distinguer à trois pas sur le sable, un insecte de la grosseur d'une abeille, ou de reconnaître les traits d'un ami; un autre enfin se réjouissait de l'attitude étonnée des habitants de la campagne au passage de cette colonne de fumée et de cette longue traînée de voitures sans chevaux, glissant avec un léger bourdonnement, et disparaissant presque aussitôt dans le lointain. De plus graves déclaraient incalculables les bienfaits de cette invention. Pendant ce temps, la machine rasait le sol. On arrive, on descend. Le groupe du wagon chemine, sans se séparer, jusqu'à la locomotive. Là un jeune garçon d'environ douze ans s'arrête et, montrant du doigt la machine, demande à son père « comment il se fait que **cela qui ne vit pas** puisse avancer tout seul ainsi qu'un cheval et entraîner si vite tant de voitures ». Le père fit l'aveu de son ignorance, et proposa la question de son fils à ses voisins; mais ceux-ci se hâtèrent de s'éloigner : évidemment, ils auraient été fort embarrassés pour répondre.

Le Magasin Pittoresque. (Août 1837.)

2. L'opinion d'un poète sur les chemins de fer en 1844.

Sur le taureau de fer qui fume, souffle et beugle,
L'homme a monté trop tôt. Nul ne connaît encor
Quels orages en lui porte ce rude aveugle,
Et le gai voyageur lui livre son trésor;
Son vieux père et ses fils, il les jette en otage
Dans le ventre brûlant du taureau de Carthage,
Qui les rejette en cendre aux pieds du dieu de l'or.

Evitons ces chemins. Leur voyage est sans grâces,
Puisqu'il est aussi prompt, sur ses lignes de fer,
Que la flèche lancée à travers les espaces
Qui va de l'arc au but en faisant siffler l'air.
Ainsi jetée au loin, l'humaine créature
Ne respire et ne voit, dans toute la nature,
Qu'un brouillard étouffant, que traverse un éclair.

ALFRED DE VIGNY (*La Maison du Berger*).

3. Une autorisation ministérielle de circulation accordée à la première voiture automobile à vapeur (Amédée Bollée, 1875).

« Je m'empresse de vous annoncer que je vous accorde l'autorisation demandée sous la seule réserve qu'avant d'entrer dans le territoire de chaque département, vous devrez faire connaître, *au moins trois jours à l'avance*, à Monsieur l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, les routes et les chemins que vous désirez suivre. »

Signé : LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

---

(1) Ce chemin de fer, long de 20 kilomètres, fut inauguré le 26 août 1837; les trains ne devaient pas dépasser 32 kilomètres à l'heure, vitesse qui paraissait alors vertigineuse.

4. Départ de la course Paris-Toulouse en 1900. — Les autos trépidants (le Conseil d'Etat venait de décider qu'on dirait **un** et non **une** auto) à la hauteur de la rue de Berry et de l'Elysée-Palace-Hôtel, commençaient à s'échelonner : Dietrich à radiateur nickelé, blanches et silencieuses, Serpollet à vapeur, Mors refroidies par ailettes et leurs déjà vieilles adversaires, les redoutables Panhard-Levassor. Les deux premières vitesses, qui assuraient une marche de 7, puis de 20 kilomètres à l'heure, étaient passées, et les plus hardis en étaient déjà à la troisième. Quant à la quatrième, qui vous menait jusqu'à 40 kilomètres, elle ne pouvait être risquée que sur route, car les Champs-Elysées n'étaient pas assez longs pour se lancer. « Je n'use presque jamais de cette dernière vitesse, déclarait un champion, excepté en plat, et seulement pour 3 ou 4 kilomètres », et il ajoutait : « Au-dessus de 30 kilomètres à l'heure, le danger commence. »

A l'Etoile, il y avait foule, c'est-à-dire 400 à 500 personnes. La France entière frissonnait d'une émotion démocratique et sportive. On abandonnait le cheval aux nationalistes, le crottin aux réactionnaires. On rencontrait encore trop peu de chauffeurs sur les grands chemins pour les traiter d'écraseurs. Les sénateurs, seuls, protestaient, demandaient en vain au ministre de l'Intérieur d'interdire ces jeux du cirque, disant à la tribune qu'il faudrait bientôt prévoir « des cimetières spéciaux pour automobilistes, au bord des routes ».

Au ravitaillement, les coureurs s'arrêtaient soit pour remplir d'eau leurs radiateurs, car leurs voitures étaient grandes buveuses, soit pour prendre l'apéritif à la mode, le Boer, soit pour mettre une goutte d'alcool dans les brûleurs, soit pour réparer la chaîne qui sautait fréquemment hors du pignon, soit pour resserrer les écrous qui, après une quinzaine de kilomètres, commençaient déjà à jouer. On crevait beaucoup, on éclatait au soleil, on se tamponnait, et on finissait souvent le parcours en chemin de fer. La route était jonchée de casquettes, de lunettes perdues, de pneus anéantis, de soupapes cassées, de pompes à huile et de roues brisées.

PAUL MORAND *(1900 - Editions de France)*

5. Blériot raconte la première traversée de la Manche (25 juillet 1909). — « Quelles étaient les caractéristiques de votre avion ?... »

— Tenez, le voici... Vingt chevaux, dix litres d'essence, deux cent trente kilogrammes de poids total. J'avais fait monter mon appareil sur la dune, aux Baraques, près de Calais. Latham, qui était installé là depuis un mois et demi — il avait échoué trois fois dans sa tentative de traversée — me prêta l'*Escopette*, un des trois torpilleurs qui avaient été mis à sa disposition par le ministre de la Marine. C'est à 4 h. 42 du matin que je décollai. L'*Escopette* m'attendait, sous pression, à deux minutes de la côte, le cap tourné en direction de Douvres. Dès qu'il m'aperçut, il s'élança à toute vapeur, pour m'escorter le plus loin possible. J'eus vite fait de le dépasser.

— Quelles étaient vos vitesses respectives ?

— Moi, soixante à l'heure ; lui, trente, tout au plus.

Pendant dix minutes, en tournant la tête, je l'aperçus derrière moi, de plus en plus petit. Je n'avais ni montre ni boussole. Le soleil n'était pas visible encore. Rien donc pour me diriger.

Je calai mes pieds — qui commandaient le palonnier — autant que je pus dans le sens montré par le navire et j'attendis...

Dix minutes après mon départ, je cessai de voir l'*Escopette*.

Pendant les dix minutes qui suivirent, je n'aperçus plus rien, ni derrière moi, ni devant moi.

— Vos impressions ?

— Je pensais à mon moteur... Je ne pensais qu'à ça.

Et puis, enfin, je devinai au loin la côte anglaise ; pendant dix minutes, je la vis grossir très lentement.

C'est au niveau de Saint-Margaret, au nord de Douvres, que j'arrivai à sa proximité immédiate. Malheureusement, la falaise montait à cent vingt mètres à cet endroit ; et comme je vous l'ai dit, mon record d'altitude, à ce moment-là, était de quarante mètres seulement. Je n'avais pas pensé à ça.

Le vent, en outre, s'était levé. Impossible de passer. Trois fois de suite, j'essayai de franchir la côte ; trois fois je fus plaqué de haut en bas par une rafale.

Je suivis alors le rivage jusqu'à Douvres, où je trouvai enfin une fente dans la craie par laquelle je pus passer et contourner l'obstacle.

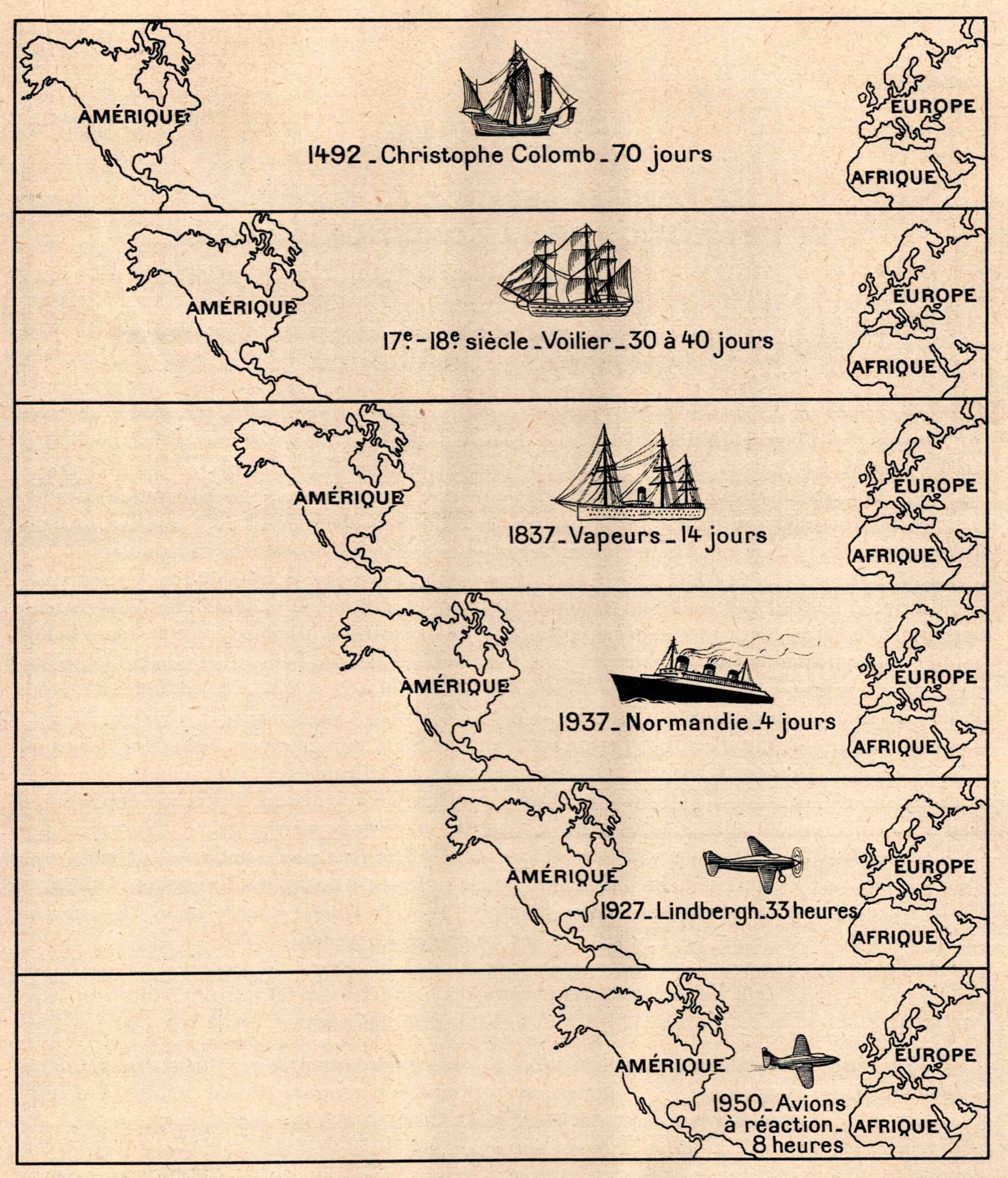
Et j'atterris, au point fixé d'avance, presque au moment convenu.

(Déclarations recueillies par J. LEFEBVRE, *Volonté*, Berger-Levrault, édit.)

QUELQUES DATES INTERESSANTES

(Ne retenir qué celles en caractères gras.)

Dates	Faits	Evénements contemporains
1769	Chariot automobile de Cugnot.	Fin du règne de Louis XV.
1783	Premières ascensions en Montgolfières.	Règne de Louis XVI.
1807	Premier service de navigation à vapeur (Fulton).	Guerres de Napoléon Ier.
1818	Traversée de l'Atlantique par un navire à vapeur.	Restauration. Louis XVIII.
1832	Premier chemin de fer français (St-Etienne-Lyon).	Début du règne de Louis-Philippe.
1835	Invention du télégraphe Morse.	Louis-Philippe.
1840	Invention de l'hélice par Sauvage.	—
1842	Création des 6 grands réseaux de chemins de fer.	—
1869	Inauguration du Canal de Suez.	Fin du Second Empire (Napoléon III).
1869	Pose du câble sous-marin Brest-New-York (6.000 km.).	—
1871	Percement du tunnel du Mont-Cenis (13 km.).	Guerre de 1870-1871.
1876	Invention du téléphone par Graham Bell.	IIIe République.
1891	Premières automobiles avec moteur à essence.	—
1895	Invention de la T.S.F. (Marconi).	—
1897	Premier vol d'avion (Clément Ader).	—
1900	Inauguration du Métropolitain de Paris.	—
1903	Achèvement du Transsibérien (6.500 km.).	—
1909	Traversée de la Manche en avion par Blériot.	—
1914	Inauguration du Canal de Panama.	Début de la guerre 1914-1918.
1927	Traversée de l'Atlantique en avion par Lindbergh	IIIe République.
1937	Organisation de la S.N.C.F.	—
1949	Tour du monde en avion, sans escale (94 h.).	Epoque actuelle.



La vitesse supprime les distances. *(Echelles approximatives.)*

CHAPITRE XXXIII

LE PROGRÈS AGRICOLE EN FRANCE ET L'ÉVOLUTION DE LA CONDITION PAYSANNE

1re Leçon : LE PROGRÈS AGRICOLE EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE, CULTURES ET TECHNIQUES

1° Au cours du XIXe siècle, de grandes améliorations ont été apportées aux cultures en France. — L'agriculture était devenue à la mode à la fin du XVIIIe siècle. Louis XVI se faisait peindre en train de labourer et Marie-Antoinette s'habillait en fermière. La Révolution accentua le progrès agricole en procédant à la vente des biens nationaux : ainsi la grande propriété seigneuriale ou ecclésiastique fut-elle divisée en d'innombrables petits lots que les paysans devenus possesseurs de la terre, se mirent à exploiter avec plus d'ardeur qu'auparavant.

La **suppression progressive des jachères,** entreprise avant la Révolution, se poursuivit pendant tout le XIXe siècle. Faute d'engrais (fumier insuffisant et engrais chimiques encore inconnus) on laissait la terre se reposer en jachère, un an sur trois, parfois sur deux. Dans le Poitou on faisait même du blé pendant cinq ans, puis la terre restait abandonnée pendant cinq ans, se couvrant de mauvaises herbes et de genêts. De plus en plus se répandit la pratique des *assolements* ou « rotation des cultures ». Au blé l'on fit succéder les plantes fourragères : trèfle, luzerne, sainfoin (prairies artificielles), qui permirent d'alimenter un plus nombreux bétail et, par suite, d'avoir plus de fumier. Ainsi des millions d'hectares de cultures furent récupérés.

Napoléon Ier, surtout à l'époque du Blocus continental qui privait la France des produits venus par mer, encouragea de **nouvelles cultures :** la *betterave sucrière* dans le Nord, le *tabac*, la *chicorée* remplaçant partiellement le café. Les textiles : *lin* et *chanvre*, se développèrent dans le Nord (Flandres) l'Ouest (Anjou, Normandie). Des plantes tinctoriales : la *garance* (rouge) le *pastel* (bleu) furent introduites en Alsace, dans la vallée du Rhône et celle de la Garonne. Le *colza*, l'*œillette* fournirent de l'huile pour les machines nouvelles.

En même temps continuèrent de s'accroître les cultures anciennes : *la pomme de terre* se répandait de plus en plus dans les terres légères autrefois peu cultivées, le *blé* prenait la place du seigle ou du sarrasin et le pain blanc de froment apparaissait plus souvent sur la table des paysans.

2° De nouvelles techniques ainsi que les encouragements de l'Etat favorisèrent encore le progrès agricole. — Longtemps les procédés de culture étaient demeurés semblables à ceux du moyen âge : on labourait encore dans le midi avec l'*araire*, charrue de bois primitive avec soc à pointe de fer, on coupait le blé à la *faucille* et l'on battait au *fléau*. Mais lentement des techniques nouvelles s'introduisirent. Ce fut d'abord l'**apparition du machinisme**

dans l'agriculture. Un ingénieur agronome de Nancy, *Mathieu de Dombasle*, inventa, vers 1825, une charrue à soc de fer, puis d'acier, avec coutre, mancherons et deux roues, qui défonçait la terre plus profondément. Plus tard fut utilisée la *charrue Brabant* à double soc, plus puissante encore. La grande industrie naissante fournit aux cultivateurs de nombreuses *machines agricoles*. La première machine à battre fut employée par Dombasle en 1822. Elles se multiplièrent très vite ainsi que les semoirs, les sarcloirs, les moissonneuses facilitant les travaux agricoles et permettant d'accroître les rendements.



Cl. Harlingue.

LABOURAGE A L'ARAIRE.

C'est aussi au cours du XIXe siècle que l'on apprit à utiliser les **amendements et les engrais.** Les terres lourdes et froides furent améliorées par l'apport de chaux (*chaulage*), de marne (*marnage*). Un très grand progrès fut réalisé lorsque, après avoir étudié scientifiquement les caractères des sols, on songea, surtout après 1870, à utiliser les *engrais chimiques* naturels : nitrates du Chili, potasse d'Alsace, phosphates de Tunisie, et plus récemment les engrais chimiques fabriqués industriellement (cyanamide, nitrate de chaux, scories Thomas provenant des hauts fourneaux de Lorraine, superphosphates, etc.). Leur emploi, aujourd'hui courant, n'alla pas sans défiance et sans longues hésitations de la part des paysans.

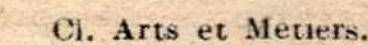


Cl. Planel.

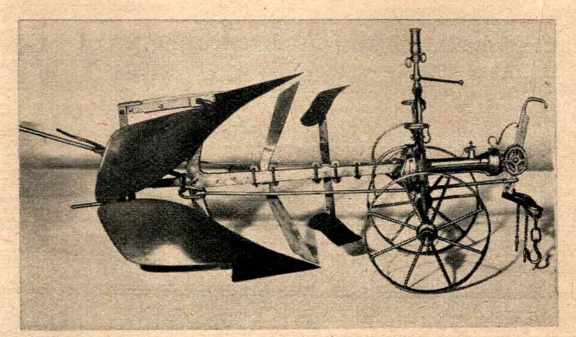
BATTAGE AU FLÉAU.

Enfin les gouvernements successifs favorisèrent également de toutes les manières le progrès des campagnes. Le premier *ministère de l'agriculture* date de 1830. On créa des *écoles d'agriculture* à Grignon (1829), à Versailles (1874) ainsi que des écoles vétérinaires




Cl. Arts et Métiers.

CHARRUE DOMBASLE.



Cl. Arts et Métiers.

CHARRUE BRABANT.

(Alfort, Lyon, Toulouse). Dans chaque département fut instituée une *Direction des services agricoles* qui organisa des cours, des conférences, des concours, des expositions, apprit aux cultivateurs à sélectionner les semences et à utiliser les engrais. Une loi de 1836 décida la construction de 60 000 kilomètres de *chemins vicinaux*. Sous le Second Empire, des travaux de *drainage* permirent l'exploitation de régions marécageuses (Dombes, Sologne, Landes). Le *Crédit Foncier* (1832) prêta de l'argent aux paysans pour acheter des terres, des machines, du bétail. Au cours du siècle, la production du blé en France fut doublée, et certaines années triplée, celle des pommes de terre quintuplée (voir les statistiques p. 182).

3° Vers la fin du XIXe siècle, l'agriculture française subit cependant une crise très grave due à plusieurs causes. — Cette prospérité fut troublée dans la seconde moitié du siècle par diverses circonstances.

a) **Par des maladies épidémiques et des invasions d'insectes** : la *maladie du ver à soie*, observée à partir de 1850, entraîna une diminution considérable de la production de la soie. Les travaux de Pasteur, entre 1865 et 1870, permirent de faire remonter la production. Dans l'Ouest et le Sud-Ouest, le *phylloxéra*, sorte de puceron venu d'Amérique, ravagea ensuite les vignobles. Il fallut arracher les ceps et les remplacer par des plants américains qui ne produisirent qu'après de longues années. Plus récemment, vers 1920, un autre insecte apporté également d'Amérique, le *doryphore*, compromit gravement les récoltes de pommes de terre.

b) **Par l'apparition de produits industriels nouveaux** : ainsi la culture de la garance dut disparaître après 1870 devant la concurrence des couleurs fabriquées par l'industrie chimique (aniline), les huiles végétales furent remplacées dans le graissage par les huiles de pétrole.

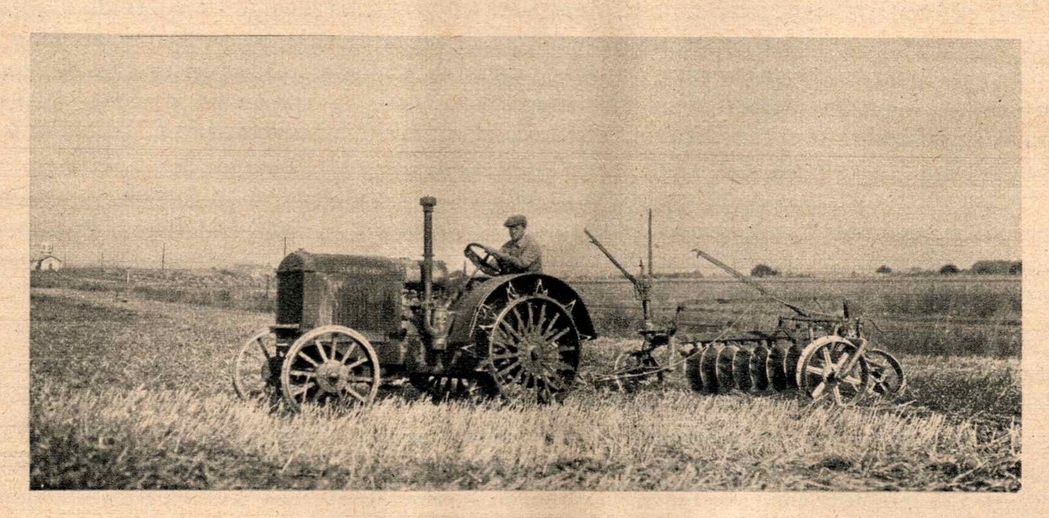
c) **Surtout enfin par la concurrence des pays neufs** : à partir de 1875, le coton importé des Etats-Unis, la laine d'Australie, la viande d'Argentine, la soie de Chine et du Japon, les huiles d'arachide d'Afrique, les blés russes et américains vinrent lutter contre les produits de notre agriculture et provoquèrent une baisse considérable des prix : l'hectolitre de blé passe de 23 fr. 80 en 1870, à 15 fr. 80 en 1892, alors que le coût de la production était d'environ 20 francs. Il fallut l'intervention de l'Etat (droits de douanes, remises d'impôts et subventions) pour soutenir l'agriculture française ainsi menacée.

2e Leçon : L'AGRICULTURE MODERNE, LES ORGANISMES COLLECTIFS ET L'ÉVOLUTION DE LA CONDITION PAYSANNE

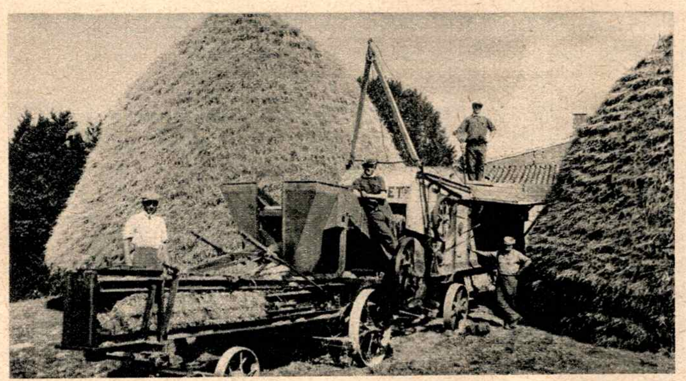
1° *L'agriculture française utilise de plus en plus les machines. Elle tend à s'industrialiser et à se spécialiser.* — Depuis la guerre de 1914-1918, le machinisme agricole n'a cessé de se développer avec une grande rapidité. Ce mouvement a été favorisé par l'accroissement de l'instruction dans les campagnes, la diminution de la main-d'œuvre agricole et l'augmentation de la richesse paysanne. Dans les grandes exploitations il n'est plus rare de voir maintenant des charrues *polysocs*, des moissonneuses-lieuses, et même des *moissonneuses-batteuses*, qui, à la fois, coupent le blé, le battent et le mettent en sacs, des semoirs de graines de betteraves à six rangs, des motoculteurs et de nombreuses machines qui rendent à la ferme les mêmes services que les machines-outils dans l'industrie. Les antiques attelages de bœufs ou de chevaux disparaissent de plus en plus devant les *tracteurs à roues ou à chenilles*. 40 000 tracteurs étaient utilisés en France en 1939. Il en existe aujourd'hui 90 000 et l'on compte porter ce chiffre à 200 000 (500 000 en Russie et 2 millions aux Etats-Unis). Cette **motorisation de l'agriculture** ne pourra d'ailleurs être réalisée complètement qu'après le **remembrement** des terres, aujourd'hui beaucoup trop divisées en une infinité de petites parcelles éloignées les unes des autres.

De plus en plus également l'agriculture bénéficie des progrès scientifiques ou techniques modernes. L'esprit de routine a disparu et les nouveautés sont bien accueillies, qu'il s'agisse des procédés de **sélection des semences** ou du **traitement des maladies** par le soufre, l'arsenic ou le sulfate de cuivre. Des tentatives sont même faites pour la destruction en masse des insectes nuisibles (hannetons, sauterelles) par avion ou hélicoptère.

Une autre tendance, enfin, de notre agriculture est la **spécialisation.** Déjà, au XIXe siècle, plusieurs provinces (Normandie, Bretagne) avaient renoncé au blé pour pratiquer l'élevage,



TRACTEUR TIRANT UNE CHARRUE POLYSOC.



Cl. Planel.

BATTAGE DU BLÉ A LA BATTEUSE A MOTEUR.

plus rémunérateur, dans les prairies naturelles. La facilité des communications permettant de ne plus redouter de manquer d'un produit, chaque région cultive ce qui lui réussit le mieux; les primeurs dans le nord de la Bretagne, ou la vallée du Rhône, les fruits dans la vallée de la Garonne, les fleurs en Provence, la vigne dans le Languedoc et le Roussillon. C'est la **monoculture.**

2. Les paysans jusqu'alors isolés ont compris, comme les ouvriers, les avantages de l'association : ils ont formé entre eux des syndicats et des coopératives très prospères. — Par tradition le paysan aime son indépendance. Mais il a vite compris que, dans certains cas, son intérêt était de s'associer avec ses voisins. Les plus anciens exemples d'associations paysannes sont les « fruitières » du Jura ou de Franche-Comté. Une loi de 1884 ayant accordé aux ouvriers le droit de se réunir en syndicats, les paysans formèrent eux aussi entre eux des **Syndicats agricoles** destinés, non à lutter contre un patron, mais à acheter en commun et en gros, donc à meilleur compte, machines, engrais et semences. On compte ainsi aujourd'hui environ 24 000 syndicats agricoles, groupés en une *Confédération Générale des Agriculteurs* (C.G.A.) née durant la guerre 1939-1945 et qui groupe un million et demi d'adhérents.

Pour la vente de leurs produits, les cultivateurs ont créé aussi un grand nombre de **Coopératives** (environ 65 00) : laiteries, beurreries, fromageries en Normandie, en Savoie, ou dans les Charentes, caves coopératives entre vignerons du Midi, sucreries et distilleries dans le Nord, huileries, boulangeries, coopératives de battages, etc. (voir la statistique p. 284). Chacun apporte les produits de sa culture ou de son élevage (lait, raisin, olives, betteraves...) et, après leur transformation, reçoit une part de la vente proportionnelle à ses apports.

De nombreuses **Caisses de crédit mutuel** agricole permettent enfin à ceux qui veulent s'établir ou accroître leur domaine d'emprunter de l'argent à un taux peu élevé. Des Caisses mutuelles d'assurance contre les accidents, la grêle, l'incendie, la mortalité du bétail complètent ces organismes collectifs de l'agriculture contemporaine.

3° Depuis un siècle, la condition paysanne s'est beaucoup améliorée : la vie à la campagne offre plus de bien-être qu'autrefois. — Entre une ferme de 1850 et une ferme de 1950, il est aisé de constater de grandes différences.

a) Tout d'abord les **exploitations rurales** ne sont plus isolées, perdues loin de tout groupement humain. Les chemins de fer, la poste, les autocars, la bicyclette facilitent les communications. Les gros fermiers circulent aujourd'hui en automobile sur des routes bien entretenues.

b) **L'habitation rurale** s'améliore sans cesse ; les toits de tuiles et d'ardoises remplacent

les toits de chaume. L'électricité éclaire presque partout salles communes, chambres, étables, laiteries. Le mobilier de la ville, la T. S. F., les cuisinières à charbon, le gaz « Butane » ont peu à peu pénétré dans les intérieurs paysans.

c) **L'alimentation paysanne** est devenue plus variée et plus substantielle. La viande de boucherie n'est plus un mets rare. Tout ce que le commerce procure aux citadins : vin, café, sucre, produits coloniaux (bananes, riz, oranges, etc.) apparaît également sur les tables campagnardes auprès des produits de la ferme consommés en plus grande abondance.

d) **Les modes et les usages** de la ville ont pénétré dans les villages. Les costumes sont achetés dans les grands magasins. On va au cinéma, aux compétitions sportives et l'on écoute la radio.

La vie des gros fermiers et celle des petits propriétaires sinon des ouvriers agricoles, s'est ainsi beaucoup améliorée, surtout au cours des dernières années. Avec la modernisation des instruments de travail, ces conditions nouvelles d'existence permettront sans doute d'enrayer un mal qui est apparu, lui aussi, au XIX[e] siècle : la dépopulation des campagnes ou « exode rural ».

RÉSUMÉ

I

1. Au cours du XIX[e] siècle, l'agriculture en France fit de notables progrès grâce à la suppression des jachères, à la pratique des assolements et au développement de nouvelles cultures, en particulier, la betterave à sucre.

2. Les procédés agricoles se perfectionnèrent. L'emploi de la charrue Brabant et des machines agricoles ainsi que l'utilisation des engrais chimiques permirent d'obtenir de meilleurs rendements.

3. Cependant, à la fin du XIX[e] siècle, l'agriculture traversa plusieurs crises graves dues aux maladies du ver à soie et de la vigne (phylloxéra), à la concurrence de l'industrie et à celle des productions étrangères importées en France.

II

1. De nos jours, l'agriculture emploie de plus en plus les machines dans les travaux des champs et ceux de la ferme. Les tracteurs remplacent les animaux de trait, bœufs ou chevaux. Chaque région se spécialise dans les cultures les plus productives.

2. En même temps, les cultivateurs s'associent en syndicats agricoles pour leurs achats et en coopératives (laiteries, distilleries, etc.), pour la vente de leurs produits.

3. Par suite de ces transformations, la condition paysanne s'est grandement améliorée. La multiplication des transports a fait pénétrer dans les campagnes le bien-être dont les villes seules jouissaient jusqu'à présent.

Questions et travaux personnels. — *De nombreuses études historiques peuvent être faites dans les écoles rurales, sur les transformations agricoles dans la localité ou la région. — 1. Y a-t-il encore des terrains en jachère? — 2. Etudier la rotation des cultures, triennale ou quadriennale*

(assolements). — 3. Recherchez la date d'apparition ou de disparition de certaines cultures. — 4. Quand a-t-on commencé à employer des machines agricoles? Lesquelles? — 5. Mêmes recherches pour les engrais chimiques. — 6. Les concours agricoles, les expositions, les cours d'enseignement agricole ou horticole de la région. — 7. Etude historique des crises qui ont pu se produire (de surproduction et mévente) ; troubles qui en sont résultés.

1. *Le machinisme agricole actuel. Nombre de moissonneuses-lieuses, de batteuses, de tracteurs dans la commune. — 2. De quand date l'emploi des moteurs à essence, des moteurs électriques? — 3. Etude du syndicat agricole le plus voisin (création, fonctionnement) de la coopérative agricole voisine, de la caisse de crédit. —4. Monographie historique d'une ferme de la localité (transformations réalisées depuis 50 ans dans l'installation et le genre de vie des habitants).*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. L'agriculture en Forez sous le Premier Empire. — « L'agriculture du département présente un tableau peu satisfaisant. Il n'est que trop vrai de dire que ce premier des arts y est encore dans l'enfance. Assolement vicieux, mauvais instruments aratoires, race d'animaux dégénérés, constructions malsaines, absence totale de fourrages artificiels, négligence absolue des moyens d'augmenter les prairies naturelles, abandon d'une multitude de rivières et ruisseaux qui portent leurs eaux à la Loire, sans que presque nulle part on prenne la peine de leur faire payer un tribut par l'irrigation, telles sont les causes qui repoussent l'abondance d'un territoire fertile. Les vignes, qui font l'une des plus grandes richesses du département par l'exportation considérable des vins du Roannais, pourraient, à la rigueur, être exceptées; mais elles sont moins bien cultivées que celles du Beaujolais et du Mâconnais, dont elles sont voisines; on ne recherche ici que la quantité et la couleur foncée du vin et non la qualité. »

Annuaire statistique du département de la Loire. (1809).

2. L'agriculture dans l'arrondissement de Mayenne vers 1835. — Il y a quinze ans, un tiers seulement des terres arables de l'arrondissement était ensemencé périodiquement en sarrasin, méteil et avoine d'hiver; à cette époque, notre pays était une forêt de genêts, plus connu par ses haies ombragées de grands arbres et ses clôtures infranchissables, par ses mauvais chemins creux et défoncés et par l'abondance et la qualité de son gibier, que par ses céréales et ses fourrages! L'hiver, dans la grange, peu de paille; du foin bien maigre et en petite quantité, pas de trèfle, pas de vesces, point de pois; au cellier, pas de cidre, peu de pommes de terre, pas de carottes, pas de navets; dans les étables, de chétifs animaux dont le pauvre fumier n'enrichissait pas plus la terre que le prix de leur vente ne rémunérait le cultivateur. Et si de ses étables, nous passions à l'habitation, qu'y voyions-nous ? Des meubles délabrés, et sur la table, un pain noir mal levé, mal cuit et aussi peu nourrissant qu'il était grossier; trop heureux encore le fermier quand sa boisson était autre chose que de l'eau!

Presque partout, l'agriculture présentait l'aspect de la misère, compagne trop fidèle de l'ignorance; des champs couverts de mauvaises herbes, des prés humides, envahis par le jonc, ou des prés secs avec une herbe maigre qu'à peine la faux saisissait pour faire un foin court et rempli d'herbes piquantes. Peu ou point d'instruments aratoires, pas même de herses, pas de rouleaux; la charrue elle-même, cet instrument si précieux, si nécessaire, mal faite, d'une difficile et pénible traction, cause d'un surcroît de fatigue à la fois pour les hommes, et les chevaux, et les bœufs, exigeait au moins huit bêtes, et quelquefois dix, pour produire un labour imparfait! Enfin les habitations, comme la plupart des étables ou des écuries, basses, humides, mal aérées, entourées d'eaux croupissantes et de fumiers, par conséquent aussi malsaines que mal bâties; si l'on joint à cela des chevaux de petite taille assez vigoureux et aussi mal peignés qu'étrillés, l'on aura un tableau peu flatté, mais à peu près fidèle, de la plupart des fermes de l'arrondissement, vers cette époque encore rapprochée de nous cependant!

Bulletin de la Société de l'Industrie de la Mayenne. (1853).

3. Le but des syndicats agricoles. — « Le syndicat a pour but, d'une manière générale, l'étude et la défense des intérêts économiques et agricoles de ses membres, spécialement :

1° L'achat en commun de tous les engrais et autres matières premières utiles à l'agriculture, — des outils et machines agricoles, des semences, des reproducteurs, et, en résumé, de tout ce qui est nécessaire pour l'exploitation avantageuse du sol;

2° De faciliter, entre les cultivateurs syndiqués, et aussi entre eux et les membres des autres syndicats agricoles, les échanges directs des produits de la ferme, afin de faire bénéficier les uns et les autres des commissions que prélèvent les intermédiaires;

3° De faciliter, par tous les moyens, les rapports directs des producteurs ruraux et des consommateurs;

4° D'aider, comme conséquences des paragraphes 1, 2, 3, à la répression de la fraude dans le commerce des engrais, des semences, et, en un mot, de tous les produits agricoles;

5° De donner à tous les syndiqués qui en feront la demande des renseignements sur l'emploi économique et judicieux des engrais, sur le choix des semences, des instruments et outils agricoles, des méthodes de culture et d'exploitation du bétail, etc.;

6° De rechercher par suite, expérimentalement, avec le concours désintéressé de ses membres : a) les conditions de l'emploi économique des engrais; b) les variétés des semences et du bétail à recommander; c) les méthodes de cultures préférables, etc.

7° De resserrer les liens naturels que la similitude des intérêts économiques et techniques crée entre les yndiqués.

Statuts du Syndicat agricole de Chartres, Châteaudun et Nogent-le-Rotrou. (1886).

4. Une société coopérative de laiterie. — *On trouvera ci-après les statuts de la Société coopérative de laiterie de La Crèche (Deux-Sèvres), fondée en 1893 par 200 coopérateurs qui traitèrent, cette année-là, 1 million de litres de lait. Dix ans plus tard, en 1903, elle traitait 3.650.000 litres de lait et fabriquait 198.000 kg. de beurre. Des statuts durent être alors substitués au simple règlement qui datait de 1893.*

Article premier. — L'association fondée sous le nom de « Société coopérative de laiterie de La Crèche » est prorogée pour une durée illimitée, à partir du 1er avril 1903.

Art. 2. — Elle continue d'avoir pour but la fabrication mécanique et la vente du beurre en commun.

Art. 3. — La société se compose de tous les anciens membres (d'avant 1903) qui adhéreront aux présents statuts. De nouveaux membres pourront être admis, mais ils devront être agréés par le conseil d'administration qui fixera la mise d'entrée à payer par chacun d'eux.

Art. 7. — Chaque associé s'engage à fournir à la société tout le lait qu'il produit, à l'exception de la quantité nécessaire à la consommation de sa maison. Le petit lait lui est restitué. Les associés s'engagent aussi à ne livrer que du lait de vache naturel, de bonne qualité et en bon état. Le lait devra être pur de tout mélange et non écrémé. Le sociétaire qui contreviendra à ces prescriptions sera exclu de la société.

Art. 8. — Il est interdit aux sociétaires de posséder des vaches appartenant à des races autres que la race parthenaise et ses dérivés.

Art. 10. — La société est gérée par un conseil d'administration renouvelable tous les ans. Les membres sortants sont rééligibles. Ce conseil se compose des membres du bureau (au nombre de 7) nommés par l'assemblée générale et d'un délégué de village, par vingt sociétaires ou fraction de vingt. (Ces délégués sont élus par les sociétaires groupés par villages.)

Art. 13. — Le conseil d'administration... se réunit... une fois par mois.

Art. 15. — Les fonctions (de membre du C. d'A.) sont entièrement gratuites.

Art. 17. — Le bureau se réunit toutes les fois que le président juge utile de le convoquer. Il traite les affaires courantes. Les membres du bureau ont droit de surveillance sur tout le personnel salarié. (Ce personnel se compose d'un directeur, d'employés de laiterie, de « laitiers-ramasseurs », etc.).

Art. 18. — Les délégués de village surveillent le service des laitiers et les livraisons de lait. Ils font, en outre, la distribution mensuelle du prix du lait aux associés.

QUELQUES STATISTIQUES AGRICOLES

Surface des terres cultivées en France
(de la fin du XVIIIe siècle à nos jours)

1790 : 33 millions d'hectares.
1820 : 25 millions ½ —
1842 : 25 millions —
1862 : 26 millions ½ —
1882 : 25 millions ½ —
1910 : 23 millions ½ —
1920 : 22 millions ½ —
1930 : 25 millions —
1938 : 20 millions —

Rendement moyen du blé à l'hectare
(du début du XIXe siècle à nos jours)

1815 : 6 quintaux ½.
1830 : 8 quintaux.
1845 : 9 quintaux ½.
1860 : 11 quintaux ½.
1890 : 13 quintaux.
1905 : 14 quintaux.
1920 : 12 quintaux ½.
1935 : 14 quintaux ½.
1938 : 20 quintaux.

Travail personnel ou d'équipe : tracez les graphiques correspondant à ces données.

La production agricole (en milliers de quintaux) du début du XIXe siècle à nos jours)

Année	Blé	Autres céréales	Pommes de terre	Betteraves à sucre
1815	29.600	112.760	32.600	»
1840	60.600	145.555	77.676	25.700
1862	74.469	173.138	89.104	44.300
1881	93.483	187.604	91.956	83.100
1900	88.599	167.489	122.541	85.862
1920	64.482	132.751	166.378	24.627
1930	62.081	130.108	139.229	94.428
1938	98.010	182.938	173.145	79.849
1948	76.000	57.000	148.000	»

Tracez les graphiques correspondant à l'accroissement de ces diverses productions.

Répartition actuelle des terres en France (en hectares)
(Superficie totale de la France : environ 550.000 km² ou 55 millions d'ha.)

Terres labourables	20.196.243
Prés naturels	5.708.455
Herbages	1.960.462
Pâturages	4.107.360
Vignobles	1.605.176
Cultures maraîchères	437.454
Cultures fruitières	143.042
Cultures florales	39.084
Peupliers, oseraies	320.276
Bois et forêts	10.755.768
Landes, terres incultes	5.679.579
Autres	4.145.866

Tracez, dans un cercle à droite, les secteurs correspondant approximativement aux principaux nombres de gauche.

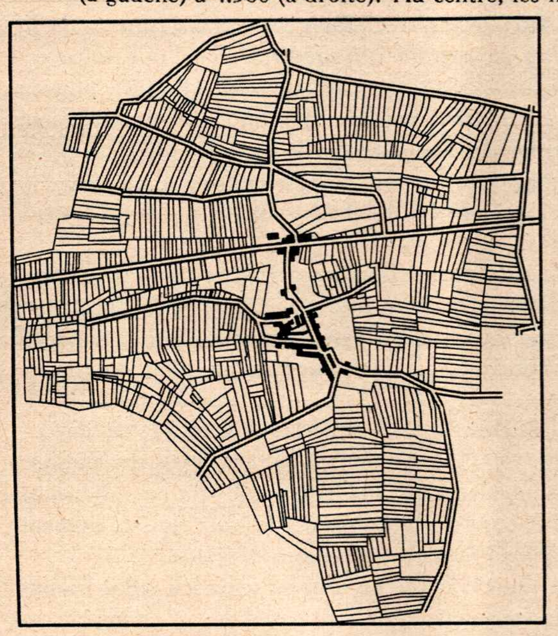
LES COOPÉRATIVES AGRICOLES EN FRANCE

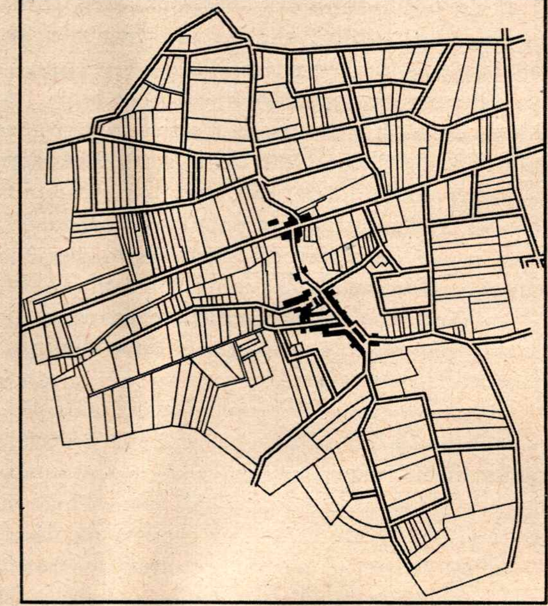
(D'après la statistique agricole de la France, 1936.)

Nature des coopératives	Nombre	Nombre de membres
Coopératives d'achat	244	312.218
Coopératives de culture et d'outillage	442	14.644
Caves coopération (vin)	630	68.901
Laiteries, beurreries, fromageries	2.526	240.559
Sucreries	7	6.589
Distilleries	448	94.239
Cidreries	9	430
Meuneries	62	31.594
Boulangeries	683	114.182
Féculeries	24	6.949
Huileries	61	12.361
Coopératives de battage	553	21.036
Coopératives diverses	715	99.860
	6.404	1.023.562

LE REMEMBREMENT D'UNE COMMUNE RURALE

Exemple de remembrement réalisé dans une commune rurale en 1925 (commune de Seichamps, Meurthe-et-Moselle). Le nombre des parcelles de terre a été réduit de 12.070 (à gauche) à 4.360 (à droite). Au centre, les maisons du village.





CHAPITRE XXXIV

LA DÉPOPULATION DES CAMPAGNES ET LES CHANGEMENTS DANS L'ÉQUILIBRE DÉMOGRAPHIQUE

Depuis un siècle environ, de grands changements se sont produits dans la répartition de la population française : les campagnes se sont dépeuplées au profit des villes. En même temps, un phénomène grave pour l'avenir de la France : la diminution de la natalité, a placé notre pays dans une situation inférieure à celle des pays voisins dont la population s'est, au contraire, accrue très rapidement.

1re Leçon : LA DÉPOPULATION DES CAMPAGNES ET L'ACCROISSEMENT DES VILLES

1° La population des campagnes représentait, il y a un siècle, les trois quarts de la population totale : elle en représente à peine la moitié aujourd'hui. — La France est demeurée pendant longtemps un pays presque exclusivement agricole. A la veille de la Révolution de 1789, sur environ 25 millions d'habitants, les neuf dixièmes soit 22 millions et demi étaient des paysans. En dehors de Paris, Lyon, Marseille, il n'existait pas de grandes villes. Vers le milieu du XIXe siècle, en 1846, la population rurale représentait encore les trois quarts (76 %) de la population totale. Elle n'en représente plus aujourd'hui que 47 %, soit moins de la moitié, le reste, 53 %, formant la population urbaine.

Ce mouvement des campagnes vers les villes, auquel on donne parfois le nom d'**exode rural** se poursuit de nos jours. On évaluait en 1930 le nombre des travailleurs de l'agriculture à 8 millions. Il n'est plus actuellement que de 6 millions. 100.000 paysans en moyenne, et parmi eux surtout des ouvriers agricoles, abandonnent donc, *chaque anné*, la campagne pour se rendre dans les villes.

C'est ainsi que se dépeuplent les régions pauvres des Alpes et du Massif Central. Le département des Basses-Alpes est passé, en un siècle, de 156.000 habitants à 85.000. Mais des régions riches même, comme la vallée de la Garonne, sont atteintes. Le Tarn-et-Garonne est tombé de 245.000 habitants à 164.000. Il n'est pas rare, dans le Sud-Ouest, de voir non seulement des maisons en ruines et des champs incultes, mais des villages entiers désertés.

Jeunes gens et jeunes filles quittent le « pays » pour trouver un emploi dans les villes industrielles voisines ou à Paris. Quelles ont été et quelles sont encore les causes de cet exode ?

2° L'exode rural a de nombreuses causes : la principale est le développement de la civilisation industrielle au XIXe siècle. — C'est vers le milieu du XIXe siècle, au moment où la **grande industrie** commence à prendre son essor et où se développent les chemins de fer que les campagnes se dépeuplent.

Pour obtenir de la main-d'œuvre, les usines offrent aux salariés agricoles, en général très mal payés, mal logés, mal nourris à cette époque, des « quinzaines » plus élevées et plus régulières. Par la suite, les améliorations incessantes apportées à la condition ouvrière : journée de huit heures, hausse des salaires, congés payés, etc., ainsi que les agréments croissants de l'existence des citadins n'ont fait qu'accentuer l'attraction des « villes tentaculaires ».

D'autres causes secondaires ont agi dans le même sens :

a) **La création des chemins de fer** a exigé d'abord beaucoup de travailleurs, ensuite un grand nombre d'employés (500.000). « Entrer dans les chemins de fer » est devenu le rêve de beaucoup de jeunes paysans, après leur service militaire.

b) De même la **construction des routes, des canaux, des grands immeubles publics** sous le Second Empire, et le développement des administrations (telles l'enseignement ou les postes) qui ont déraciné aussi beaucoup de ruraux.

c) La concentration industrielle, **la multiplication des machines** ont tué la petite industrie ou artisanat rural (tissages familiaux, bonneterie, charronnage, etc.).

d) **Les crises agricoles** de la fin du XIXe siècle, **l'extension de l'élevage** aux dépens des cultures, **l'emploi des machines agricoles** ont contribué à leur tour à l'abandon des campagnes. Aujourd'hui « l'agriculture manque de bras ». Le « plan Monnet » évalue à 450.000 le nombre de travailleurs dont la terre a besoin.

3° Parallèlement à la dépopulation des campagnes, les villes se sont accrues et multipliées : l'équilibre démographique s'est ainsi rompu à leur profit. — La population urbaine (agglomérations de plus de 2.000 habitants) dépasse donc, de nos jours, la population rurale. Le phénomène n'est d'ailleurs pas particulier à la France et il est même beaucoup plus accentué dans les pays très industrialisés comme l'Allemagne où les villes représentent 70 % et l'Angleterre 80 % de la population totale.

Paris, la capitale, est celle de nos villes qui a attiré le plus de provinciaux. *Avec sa banlieue*, elle possédait un demi-million d'habitants en 1801, 2 millions sous Napoléon III, 4 millions en 1914, 5 millions aujourd'hui, soit le huitième de la population française. Le département de la Seine est ainsi plus peuplé que la Norvège (3 millions d'habitants), le Danemark (4 millions) ou la Suisse (4 millions et demi).

Au début du XIXe siècle, 3 villes seulement avaient plus de 100.000 habitants. On en compte aujourd'hui 23. Les accroissements les plus rapides se sont produits dans les ports (Marseille passée en un siècle de 110.000 à 636.000 habitants), dans les villes industrielles (Roubaix de 8.000 à 113.000 habitants) et dans les régions minières (de nombreux hameaux de Lorraine sont devenus des villes de 30 à 40.000 habitants).

Grâce aux progrès des moyens de communication (tramways électriques, autobus, métro, automobiles même) et aux tarifs réduits des transports, ce sont aujourd'hui surtout les ban-

lieues des villes qui se peuplent d'innombrables pavillons, grands ou petits, où les employés et ouvriers viennent se délasser du labeur épuisant de la cité. Ainsi la banlieue parisienne s'est-elle accrue de 500 % depuis un demi-siècle, tandis que Paris n'augmentait que de 70 % et même perdait 104.000 habitants au cours de ces dernières années.

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DE PARIS DEPUIS 1801

1801	547.756	1861	1.696.141	1901	2.714.068
1817	713.966	1866	1.825.274	1906	2.763.393
1831	785.862	1872	1.851.792	1911	2.888.112
1836	899.313	1876	1.988.806	1921	2.906.470
1841	955.261	1881	2.269.023	1926	2.871.429
1846	1.053.897	1886	2.344.550	1931	2.891.020
1851	1.053.262	1891	2.447.957	1936	2.829.746
1856	1.174.346	1896	2.536.834	1946	2.725.000

Tracez, à l'aide des nombres ci-dessus, le graphique de cet accroissement.

2e Leçon : LA DÉNATALITÉ FRANÇAISE D'AVANT-GUERRE ET SES CONSÉQUENCES

1. L'accroissement général de la population est beaucoup plus faible en France que dans les autres pays. — Au XVIIe et au XVIIIe siècle, la France était le pays le plus peuplé de l'Europe. C'est ce qui explique en grande partie la prépondérance française au temps de Louis XIV et les succès des armées de la Révolution et de l'Empire. Depuis 1700, sa population totale a doublé (de 21 à 42 millions d'habitants). Mais, durant la même période, celle des autres pays européens a triplé ou quadruplé. C'est ainsi qu'aujourd'hui la France est tombée au point de vue démographique, *au cinquième rang en Europe*, après l'U.R.S.S. (145 millions), l'Allemagne (66 millions), l'Angleterre (48 millions), l'Italie (45 millions). Alors que la population française représentait, au XVIIe siècle, 20 % de la population de l'Europe, elle n'en représente plus aujourd'hui que 7 %. *La densité* est de 73 habitants au kilomètre carré, tandis qu'elle est de 137 en Italie, 140 en Allemagne, 260 en Grande-Bretagne, et 270 en Belgique.

2. La cause principale est la diminution de la natalité. La France devient un pays de célibataires et de fils uniques. — Jusqu'au XIXe siècle la famille française méritait vraiment le titre de famille nombreuse. Beaucoup d'entre elles avaient jusqu'à dix enfants ou même plus. La moyenne qui était de cinq enfants par ménage est tombée, au cours du XIXe siècle, à quatre, puis à trois et aujourd'hui à deux. Il n'est plus rare de voir des ménages sans enfants, ou bien avec un fils unique. Les difficultés croissantes de l'existence dans les villes, surtout pour les ouvriers, l'insuffisance du salaire et du logement ont influé sur cette limitation des naissances. Dans les campagnes on a cherché à éviter, à la mort des parents, le partage de la propriété pater-

40 78
Allemagne

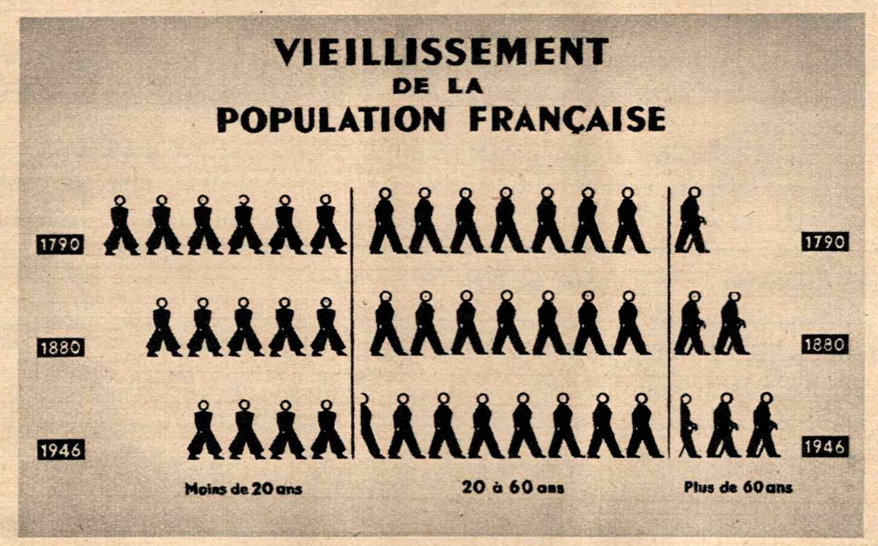
24 43
Italie

38 41
France

25 47
Angleterre

32 71
Japon

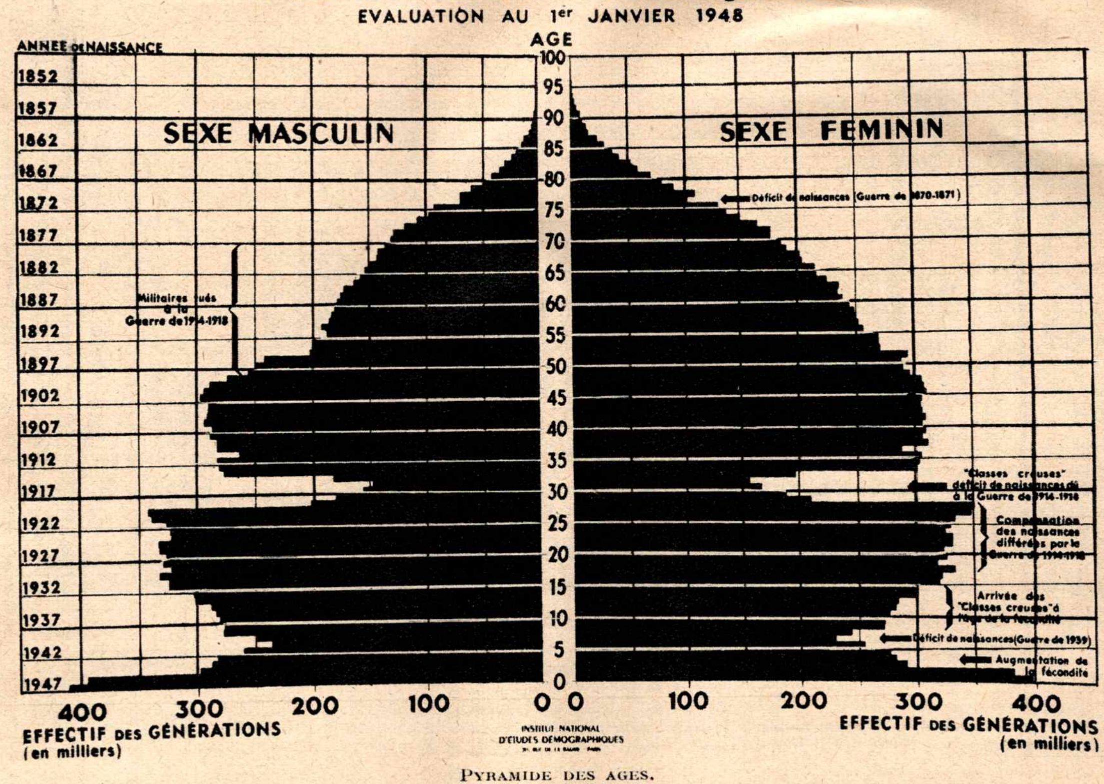
POPULATION COMPARÉE DE CINQ NATIONS.
Pour chaque pays, à gauche le nombre de millions d'habitants en 1865, à droite le nombre de millions d'habitants en 1938. Comparez l'accroissement des différents pays, en particulier de la France et de l'Allemagne, durant ces trois quarts de siècle.



La proportion des jeunes va sans cesse en diminuant, celle des vieux va sans cesse en augmentant depuis un siècle et demi.

POPULATION FRANÇAISE

EVALUATION AU 1er JANVIER 1948



PYRAMIDE DES AGES.

nelle entre plusieurs enfants. Mais des raisons égoïstes : la crainte des charges familiales, le désir de tranquillité et d'indépendance des jeunes ménages ont contribué fortement aussi à cette grave dénatalité.

Le mal n'a cessé de croître jusqu'en 1945. Sur 1.000 habitants il y avait 40 naissances au XVIIIe siècle, 27 en 1850, 21 en 1900, 14 en 1939. La situation était devenue particulièrement inquiétante durant ces dernières années où les décès l'emportaient sur les naissances. En dix ans, de 1935 à 1945, en tenant compte à la fois de la dénatalité et des pertes dues à la guerre, la population française avait diminué de 800.000 habitants.

3. Deux phénomènes ont ralenti cependant la dépopulation de la France : la diminution de la mortalité et l'immigration des étrangers.

a) Cependant que le nombre des enfants allait en diminuant de plus en plus, le nombre de vieillards, grâce aux progrès de l'hygiène et de la médecine, allait en augmentant de plus en plus. La durée moyenne de la vie, qui était de 30 ans en 1800, est aujourd'hui de 57 ans. En 1800, on comptait sur 100 personnes, 8 vieillards de plus de 60 ans, actuellement il y en a 16.

Ainsi la dépopulation, dans l'ensemble, se trouve-t-elle freinée du fait que les adultes vivent plus longtemps, mais il résulte de ce *vieillissement de la population française* que les jeunes en

âge de travailler, ont à supporter sous forme de retraites, de pensions et de secours, un poids beaucoup plus lourd que dans le passé. Le remède est évidemment dans l'accroissement rapide de la population active ainsi que cela se passe dans les pays « jeunes ». (Comparer la *pyramide des âges* de la France et des autres pays.)

b) Une autre solution a été apportée, depuis longtemps déjà, à l'insuffisance de la natalité. C'est l'**immigration progressive des étrangers en France.** Ils étaient 385.000 en 1850, 1 million en 1880, 3 millions en 1930, 1 million 700.000 en 1946. La France est actuellement le pays qui se montre le plus accueillant aux étrangers.

Le plus grand nombre d'entre eux sont des Italiens (28 %), des Espagnols (26 %), des Polonais (23 %), des Belges (15 %). Exilés de leur pays, tantôt pour des raisons politiques (Arméniens, Russes, Israélites), tantôt par la misère, les uns viennent seulement travailler pendant quelques mois : ainsi les « Cambrelots » belges pour la moisson du blé et la récolte des betteraves dans le Nord, les Espagnols pour la vendange en Languedoc. Mais le plus grand nombre s'établissent définitivement en France, prenant la place des travailleurs absents : ainsi les Polonais dans les mines du Nord, les Italiens soit comme agriculteurs dans la vallée de la Garonne où ils forment de véritables « colonies », soit comme cimentiers un peu partout. Actuellement, on fait appel de plus en plus aux Nord-Africains. Cette « invasion pacifique » permet de remédier à l'insuffisance de main-d'œuvre, mais elle pose de sérieux problèmes que s'efforce de résoudre l'*Office National d'Immigration* créé en 1945.



UNE FAMILLE NOMBREUSE AU XXe SIÈCLE.
Devenues aujourd'hui exceptionnelles, des familles aussi nombreuses n'étaient pas rares il y a un siècle, principalement à la campagne.

4. Grâce aux interventions de l'Etat, la natalité française s'accroît rapidement depuis quelques années. — Après les guerres qui sont, elles aussi, une cause importante de dépopulation, on constate un relèvement rapide des naissances. Il en a été ainsi après la première guerre mondiale de 1914-1918. Il en est de même aujourd'hui ainsi que le prouvent les chiffres suivants :

L'*excédent* des naissances sur les décès a été :

en 1946 : de 294.000 ;
en 1947 : de 329.000 ;
en 1948 : de 340.000.
en 1949 : de 305.000.
en 1950 : de 327.000.

Ainsi, en cinq ans, la population de la France s'est accrue de *plus d'un million et demi d'habitants.* Notre pays en compte aujourd'hui 42 millions. Il pourrait en nourrir beaucoup plus.

L'Etat encourage la natalité depuis plusieurs années par des mesures importantes. Un *Code de la famille* a été voté en 1939. Depuis 1945, la *Sécurité Sociale* accorde aux mères de famille de nombreuses allocations (allocations prénatales, de maternité, de salaire unique, familiales), des congés (14 semaines) et met à leur disposition des dispensaires et consultations de nourrissons. En même temps se poursuit la lutte contre le taudis, l'alcoolisme, la tuberculose et la mortalité infantile (vaccinations obligatoires). L'avenir dira si l'accroissement actuel des naissances est un phénomène passager d'après guerre, ou si, grâce à cette *politique nataliste* il s'agit, comme on doit le souhaiter, d'un phénomène durable qui redonnera à la France une meilleure place entre les nations.

RÉSUMÉ

I

1. Depuis un siècle, la population des campagnes a beaucoup diminué. Elle ne représente plus aujourd'hui que 47 % de la population totale. On a donné à ce phénomène le nom d' « exode rural ».

2. La principale cause de « l'exode rural » est l'attrait exercé sur les paysans par les salaires fixes que leur offre la grande industrie et par les agréments de l'existence à la ville. Les grands travaux publics ont nécessité aussi beaucoup de main-d'œuvre rurale.

3. En même temps que les campagnes se dépeuplaient, les villes s'accroissaient très rapidement. La région parisienne, plus peuplée à elle seule que certains petits pays d'Europe, groupe 5 millions d'habitants. On compte aujourd'hui 23 grandes villes de plus de 100.000 habitants.

II

1. La population française s'est accrue, mais très lentement, depuis un siècle, beaucoup moins que celle des pays voisins. La France qui était au premier rang en Europe à l'époque de Napoléon I[er] est tombée au 5[e] rang.

2. Ce fait résulte de la diminution progressive du nombre des naissances dans chaque famille. La moyenne est passée en un siècle de 5 enfants à 2 enfants par ménage.

3. La situation serait plus grave encore si en même temps la durée de la vie n'avait pas augmenté et si l'immigration des étrangers (Italiens, Espagnols, Polonais et Belges) n'était venue compenser en partie l'insuffisance de la natalité.

4. Depuis quelques années on constate cependant un accroissement notable des naissances. L'État encourage la natalité par une politique de plus en plus efficace d'aide à la famille.

Questions et travaux personnels. — 1. *Quel était le pourcentage de la population rurale il y a environ un siècle? Quel est-il aujourd'hui?* — 2. *Quel nom donne-t-on à cette dépopulation des campagnes?* — 3. *Quelles en sont les causes?* — 4. *Combien y a-t-il aujourd'hui de villes de plus de* 100.000 *habitants en France? Citez les principales?* — 5. *Faites la courbe (graphique) des variations de la population dans votre commune, bourg ou ville depuis un siècle.* — 6. *Etudiez l'accroissement de la grande ville la plus voisine. Quelles en sont les causes?*

1. *Quelle était, au XVII[e] siècle, la population de la France? Quelle est-elle aujourd'hui?* — 2. *Citez les pays d'Europe dont la population a dépassé celle de la France depuis un siècle.* — 3. *A l'aide de renseignements recueillis à la mairie, établissez la courbe des naissances et celle des décès dans la commune depuis le début du XX[e] siècle.* — 4. *Nombre d'enfants dans vos familles, faites le total et la moyenne par famille. Recherchez dans le passé de votre commune des exemples de familles nombreuses.* — 5. *Y a-t-il des étrangers dans la commune? Etudiez leur situation (travail d'équipe) : nombre, date d'arrivée, nationalité, activités, etc.*

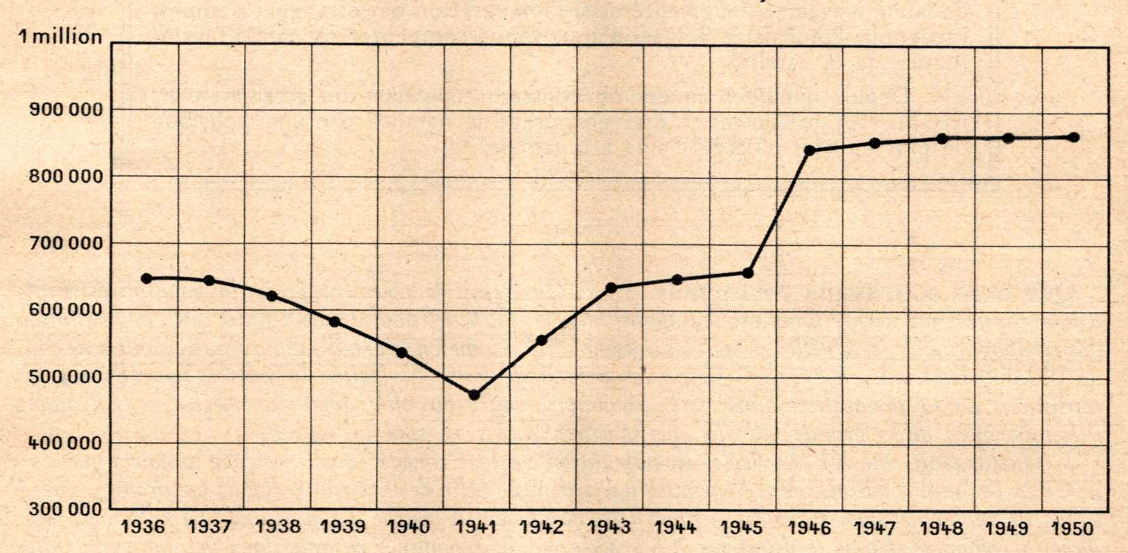
LECTURES DOCUMENTAIRES

Variations de la population urbaine et de la population rurale depuis un siècle (1846-1946).

Années	Nombre de départements	Population totale	Population urbaine	Population rurale
1846	86	35.401.761	24,4	75,6
1856	86	36.039.364	27,3	72,7
1866	89	36.067.064	30,5	69,5
1876	87	38.905.788	32,5	67,5
1886	87	38.218.903	35,9	64,1
1896	87	38.517.332	39,1	60,9
1906	87	39.252.245	42,1	57,9
1926	90	40.743.851	49,1	50.9
1931	90	41.834.923	51,2	48,8
1936	90	41.907.056	52,4	47,6
1946	90	40.519.000	53,2	46,8

Tracez un graphique traduisant l'accroissement de la population urbaine et la diminution de la population rurale.

Accroissement récent de la natalité française.



Cette courbe indique le nombre annuel des naissances. On remarquera son élévation brusque à partir de 1945. (environ 300.000 naissances de plus par an qu'avant guerre.)

N. B. Complétez ce graphique au fur et à mesure que les chiffres annuels seront connus.

1. Une belle famille paysanne au début du XIXe siècle. — Le bonhomme Piédeleu était Beauceron, c'est-à-dire natif de la Beauce, où il avait passé sa vie et où il comptait bien mourir. C'était un vieux et honnête fermier de la terre de la Houville, près de Chartres.

...Mme Piédeleu, sa femme, lui avait donné neuf enfants, dont huit garçons, et si tous les huit n'avaient pas six pieds de haut, il ne s'en fallait guère. Il est vrai que c'était la taille du bonhomme, et la mère avait cinq pieds six pouces; c'était la plus belle femme du pays. Les huit garçons, forts comme des taureaux, terreur et admiration du village, obéissaient en esclaves à leur père. Ils étaient, pour ainsi dire, les premiers et les plus zélés de ses domestiques, faisant tour à tour le métier de charretiers, de laboureurs, de batteurs en grange. C'était un beau spectacle que ces huit gaillards, soit qu'on les vît, les manches retroussées, la fourche au poing, dresser une meule, soit qu'on les rencontrât le dimanche allant à la messe bras dessus bras dessous, leur père marchant à leur tête; soit enfin que le soir, après le travail, on les vît, assis autour de la longue table de la cuisine, deviser en mangeant la soupe, et choquer en trinquant leurs grands gobelets d'étain.

Au milieu de cette famille de géants était venue au monde une petite créature, pleine de santé, mais toute mignonne; c'était le neuvième enfant de Mme Piédeleu, Marguerite, qu'on appelait Margot. Sa tête ne venait pas au coude de ses frères, et quand son père l'embrassait, il ne manquait jamais de l'enlever de terre et de la porter sur la table. La petite Margot n'avait pas seize ans; son nez retroussé, sa bouche bien fendue, bien garnie et toujours riante, son teint doré par le soleil, ses bras potelés, sa taille rondelette, lui donnaient l'air de la gaîté même; aussi faisait-elle la joie de la famille. Assise au milieu de ses frères, elle brillait et réjouissait la vue, comme un bluet dans un bouquet de blé.

ALFRED DE MUSSET. *(Margot)*

2. Les prestations familiales, sous le régime de la Sécurité Sociale.

1° Les *allocations prénatales* sont dues pour les neuf mois qui précèdent la naissance de l'enfant.

2° Les *allocations de maternité* ont été établies pour permettre aux jeunes ménages de faire face aux dépenses occasionnées par la naissance des enfants. Mais la mère ne doit pas être mariée depuis plus de deux ans ou être âgée de plus de 25 ans au moment de la première naissance.

3° L'*allocation de salaire unique* est attribuée aux ménages de salariés qui ne bénéficient que d'un seul revenu professionnel. Elle est versée à partir du premier enfant à charge.

4° Les *allocations familiales* sont dues à partir du deuxième enfant à charge. Elles durent aussi longtemps que l'obligation scolaire et un an au delà pour l'enfant non salarié, jusqu'à l'âge de 17 ans pour l'enfant placé en apprentissage, jusqu'à l'âge de 20 ans pour l'enfant qui poursuit ses études.

Les prestations sont versées par les caisses d'allocations familiales. Elles sont financées essentiellement par des cotisations versées d'une part par les employeurs, d'autre part par les travailleurs indépendants.

En plus des prestations légales, les *caisses d'allocations familiales* peuvent étendre les prestations existantes au delà des délais prévus et accorder certaines prestations supplémentaires (aide aux mères, entraide, colonies de vacances, etc.).

(D'après la législation en vigueur en 1949. Se renseigner, par la suite, auprès des bureaux de la Sécurité Sociale, ou à la Mairie, sur les changements pouvant être apportés à cette législation).

NOTRE COMMUNE — NOTRE VILLE

N.-B. — Rayer la mention inutile.

Relever ou faire relever par les élèves, à la Mairie, les chiffres destinés à compléter les tableaux ci-dessous.

Tableau I. — Résultats du dernier recensement (année :).

Surface .... ha. = ... km²
Population .... hab.

Répartition des sexes	Sexe masculin	hab.
	Sexe féminin	hab.
Répartition par groupes d'âges .	Jeunes (moins de 20 ans)	hab.
	Adultes (de 20 à 60 ans)	hab.
	Vieillards (60 ans et plus)	hab.

Tableau II. — Résultats des principaux recensements antérieurs.

Premier recensement connu (date) .... hab.

Recensement de 18	....	hab.	Recensement de	....	hab.
— de	....	hab.	— de	....	hab.
— de	....	hab.	— de 1936	....	hab.
— de	....	hab.	— de 1946	....	hab.
— de	....	hab.	— de	....	hab.
— de	....	hab.	— de	....	hab.

Tableau III. — Statistiques de l'État Civil.

Choisir quelques années de recensement et compléter par les années récentes :

a) Nombre de mariages :

année :	....	année :	....
année :	....	année : ......*..	....
année :	....	année :	....

b) Nombre de naissances :

année :	....	année :	....
année :	....	année :	....
année :	....	année :	....

c) Nombre de décès :

année :	....	année :	....
année :	....	année :	....
année :	....	année :	....

Tableau IV. — Les étrangers.

a) Nombre total ....

b) Nationalités........................	....
....	....
....	....

N.-B. — Petites enquêtes complémentaires à effectuer dans la classe :

a) Faire un recensement parmi les élèves, portant sur le nombre d'enfants nés de parents eux-mêmes nés dans la commune (ou la ville), sur les familles nombreuses, les étrangers, etc.

b) Faire faire l'arbre généalogique de chaque élève ou, au moins, de ceux qui en auront les éléments.

D'après *La Démographie à l'Ecole*, par Mauco et Grandazzi (Edition de l'Alliance nationale contre la dépopulation).

CHAPITRE XXXV

LES TRANSFORMATIONS DE LA LÉGISLATION SOCIALE ET DE LA CONDITION DES TRAVAILLEURS

1re Leçon : LA MISÈRE DES OUVRIERS AU XIXe SIÈCLE ET LA NAISSANCE DU SOCIALISME

1o Durant une grande partie du XIXe siècle, les travailleurs de l'industrie connurent une existence misérable. — Au temps de la petite industrie et des corporations, maîtres et compagnons se connaissaient, menaient souvent une existence commune et il n'y avait guère de conflits entre eux. Il n'en fut pas de même quand, la grande industrie venant à se développer, les usines avec leurs centaines ou leurs milliers d'ouvriers remplacèrent l'atelier familial. Ouvriers et patrons ne vivant plus ensemble formèrent deux classes distinctes, aux intérêts en apparence différents, les patrons cherchèrent souvent à gagner le plus d'argent possible et par suite à payer le moins possible leurs ouvriers.

Or ceux-ci demeurèrent longtemps isolés et désarmés devant leurs patrons. Une loi de la Constituante, **la loi Le Chapelier** (17 juin 1791) avait, dans l'intention de défendre la liberté du travail, défendu toute coalition entre les ouvriers, c'est-à-dire interdit les grèves et les associations. Les gouvernements de Napoléon Ier, de la Restauration, de Louis-Philippe et de Napoléon III, maintinrent cette situation durant la plus grande partie du XIXe siècle.

Il en résulta une profonde misère pour beaucoup d'ouvriers, surtout ceux des manufactures. Pour un travail pénible, qui durait de 12 à 16 heures par jour, les salaires étaient dérisoires. En 1826, les drapiers d'Abbeville gagnaient 1 fr. 50 par jour, les femmes 15 sous, les enfants 10 sous. En Alsace, dans les filatures de coton, c'était moins encore. Le salaire quotidien d'un ouvrier (1 fr. 05) représentait le prix de 3 kilos de pain, soit 110 à 120 francs de nos jours. On employait aux dévidoirs de malheureux enfants de 5 à 6 ans (par exemple à Sainte-Marie-aux-Mines, dans les Vosges).

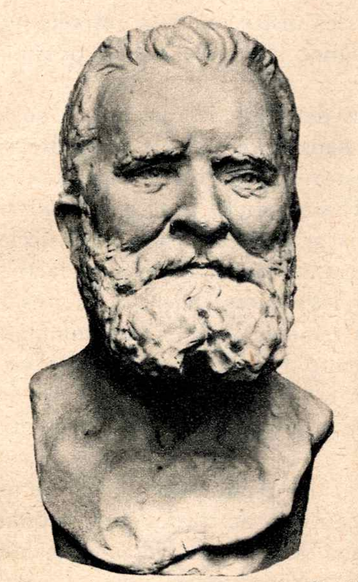
La nourriture dans ces conditions était très médiocre : des pommes de terre, de mauvaise soupe, du pain, un peu de viande le jour de la paie. Beaucoup de travailleurs habitaient des taudis malsains ou vivaient, comme à Lille, entassés dans des caves infectes et malodorantes. En cas de chômage, ce qui était fréquent à cause de la surproduction due au machinisme, plus d'argent du tout. Sur 224.000 ouvriers du département du Nord, 163.000 étaient inscrits au bureau de bienfaisance. Beaucoup d'enfants dépérissaient et mouraient jeunes. L'Etat n'intervenait pas, sinon pour réprimer les révoltes.

2° A plusieurs reprises, et particulièrement en 1848, les ouvriers se révoltèrent mais ces insurrections de la misère furent brutalement réprimées. — Malgré l'interdiction de s'associer, les ouvriers formèrent entre eux, en secret, des *sociétés de secours mutuels*, qui venaient en aide aux chômeurs et cherchaient à lutter contre les patrons. Ceux-ci constituaient de leur côté des groupements qui étaient tolérés. Mais, en quarante ans, de 1824 à 1864, il y eut plus de 9.000 condamnations à la prison contre les ouvriers.

Des *émeutes*, beaucoup plus graves, éclatèrent surtout après la Révolution de juillet 1830, où le gouvernement de Louis-Philippe déçut les espoirs des travailleurs. En 1831, les ouvriers en soie de Lyon : les *canuts*, dont les salaires venaient d'être abaissés à 18 sous pour 16 heures de travail, descendirent des hauteurs de la Croix-Rousse, leur quartier, avec des drapeaux noirs portant l'inscription « Vivre en travaillant ou mourir en combattant. » Le préfet leur donna raison, mais il fut blâmé par le ministre Casimir Périer qui déclara : *Il faut que les ouvriers sachent bien qu'il n'y a de remèdes pour eux que la patience et la résignation.* Il envoya contre les insurgés 30.000 soldats qui les obligèrent à rejoindre leurs ateliers.

Des révoltes analogues eurent lieu en maintes villes : à Paris en 1832, de nouveau à Lyon en 1834, à Saint-Etienne en 1844.

La *Révolution de février* 1848, qui chassa Louis-Philippe et institua la Seconde République apporta un grand espoir aux ouvriers, toujours dans la misère. L'un d'eux, le mécanicien Albert, faisait partie du Gouvernement. Les ouvriers parisiens exigèrent aussitôt du travail. On organisa pour eux des **Ateliers Nationaux** : ils gagnaient 2 francs par jour à faire des terrassements pour la construction des gares Saint-Lazare et Montparnasse. Mais il en vint un si grand nombre (plus de 100.000) qu'on ne sut plus à quoi les employer. Il fallut fermer les ateliers qu'on appelait par dérision les « râteliers nationaux ». Alors les ouvriers se révoltèrent et couvrirent Paris de barricades. Le général *Cavaignac* réprima impitoyablement l'insurrection (juin 1848). Il y eut des milliers de morts, 3.000 ouvriers furent déportés en Algérie. Ces graves événements effrayèrent les paysans, leur firent peur des *Rouges* et préparèrent l'avènement du Second Empire (Napoléon III).



Cl. Giraudon.

JEAN JAURÈS.

Né à Castres en 1859. Assassiné à Paris en 1914. Chef du parti socialiste, il fut l'un des plus grands orateurs de la 3e République.

3° Des écrivains favorables aux ouvriers répandirent à cette époque les idées socialistes. — Cependant la misère ouvrière était telle que beaucoup d'esprits souhaitaient des réformes sociales et recherchaient les moyens de réaliser plus de justice.

Les principaux d'entre eux furent **Saint-Simon** (1760-1825) qui voulait supprimer « *l'exploitation de l'homme par l'homme* » et confier à

l'Etat le soin de répartir les biens entre les individus en proportion de leur travail, **Charles Fourier** (1772-1837), **Proudhon** (1809-1865), **Louis Blanc** qui proclama le *droit au travail* et imagina les ateliers nationaux. Mais celui qui devait avoir le plus d'influence fut l'Allemand **Karl Marx** (1818-1883). Dans son livre, *Le Capital* (1867), il réclama la suppression du patronat et le retour à la collectivité des moyens de production (mines, terres, usines, banques, transports) d'où le nom de « Collectivisme » donné à ses théories.

Le *Socialisme* commençait à réaliser quelques conquêtes. En 1841, sous Louis-Philippe, une loi avait interdit le travail en usine des enfants de moins de 8 ans et limité à 8 heures la journée des enfants de 8 à 12 ans. Napoléon III, en 1864, accorda le **droit de grève** aux ouvriers. Une arme puissante leur était ainsi donnée pour faire aboutir leurs revendications. La même année, sur l'initiative de Karl Marx était née à Londres la **Première Internationale,** association d'ouvriers de toutes les Nations pour la défense de leurs intérêts.

2e Leçon : L'ŒUVRE SOCIALE DE LA 3e RÉPUBLIQUE (1870-1940)

1° Grâce au triomphe des Républicains, les ouvriers obtinrent le droit syndical (1884) et leur situation commença à devenir meilleure. — Après la guerre de 1870-1871, il fallut plusieurs années et de nombreuses luttes entre monarchistes et républicains pour qu'enfin



Cl. Keystone.

MEETING OUVRIER.

La foule assemblée à la lisière d'un bois de la banlieue parisienne, écoute un orateur, monté sur un camion, et dont le discours est diffusé par des haut-parleurs.

triomphe la Démocratie, favorable au peuple. En 1884, fut votée la loi **Waldeck-Rousseau** autorisant la création des **syndicats professionnels.** Dès lors, les ouvriers en s'unissant, devinrent une force puissante avec laquelle les patrons eurent de plus en plus à compter. Dans les villes, les syndicats des diverses professions (bâtiment, alimentation, etc.) formèrent des *Bourses du Travail*. A l'échelon national, ils se groupèrent en *Fédérations* (des Métaux, du Livre, des Mineurs). En 1895, Bourses du Travail et Fédérations Nationales s'unirent à leur tour pour former la *Confédération Générale du Travail* (C.G.T.) puissante organisation qui compta, à certaines époques, plusieurs millions de travailleurs.

De leur côté, les patrons s'unirent en Syndicats, puis en une *Confédération Générale de la Production française* (1919) et s'efforcèrent de résister aux revendications ouvrières. Mais peu à peu les délégués syndicaux réussirent à obtenir des augmentations de salaires. Quand leurs démarches échouaient ils donnaient l'ordre de *grève*. De 1893 à 1914, il y eut ainsi dans le pays 18.000 grèves dont la moitié environ s'achevèrent par un succès, complet ou partiel. A la grève, les patrons ripostaient parfois par le *lock out*, c'est-à-dire par le licenciement de tous les ouvriers et la fermeture de l'usine.

2° Les travailleurs ont créé entre eux des coopératives qui leur permettent de réduire leurs dépenses. — Les syndicats aident les ouvriers à améliorer leurs salaires. Les *coopératives* les aident à vivre en dépensant moins.

Le mouvement coopératif ouvrier est né en Angleterre en 1844. En France, deux sortes de coopératives se sont développées :

a) **Les coopératives ouvrières de production.** — Les ouvriers fondent une usine et se passent de patron. Ils se répartissent les bénéfices entre eux. Certaines de ces coopératives (le Familistère de Guise qui fabrique les poêles Godin, l'Association des ouvriers en instruments de précision de Paris qui a réalisé un chiffre d'affaires de 200 millions en 1946) ont bien réussi. Mais la plupart des autres, faute de ressources, n'ont pu lutter contre les entreprises capitalistes.

b) **Les coopératives de consommation.** Elles sont beaucoup plus nombreuses et plus prospères : on en comptait récemment 3.000 (principalement dans le Nord et l'Est de la France) groupant 2 millions et demi de familles : coopérateurs de Lorraine, coopérateurs de Normandie, etc.). Là non plus il n'y a pas de patrons. Si la coopérative réalise un bénéfice, ce bénéfice est partagé en fin d'année entre les coopérateurs, au prorata de leurs achats (ristourne) ou plus souvent consacré à des œuvres d'éducation ou de solidarité.

3° La IIIe République a voté de nombreuses lois pour l'amélioration du sort des ouvriers. — En même temps que les ouvriers luttaient pour leurs salaires, le Parlement, composé en majorité de députés favorables aux classes populaires et dont l'un des plus écoutés fut le grand orateur socialiste Jean **Jaurès** votait des *lois sociales* grâce auxquelles le sort des travailleurs allait en s'améliorant sans cesse.

La durée du travail fut de plus en plus réduite : en 1890, interdiction du travail de nuit pour les femmes et les enfants; en 1900, journée de 10 heures; en 1906, loi sur le repos hebdomadaire, en 1919, loi de 8 heures; en 1936, à la suite d'élections qui donnèrent le pouvoir aux socialistes, *semaine de 40 heures* (semaine anglaise) et droit à 15 jours de *congés payés* pour tous les travail-

leurs (Accords Matignon). *Les salaires* n'ont pas été fixés par l'Etat (sauf durant la période exceptionnelle de guerre et d'après-guerre). Mais une loi de 1936 a donné aux syndicats le droit de conclure avec les patrons des *contrats collectifs* de travail, grâce auxquels chaque ouvrier reçoit un salaire arrêté d'avance et non laissé à la volonté de l'employeur. En cas de désaccord persistant, les représentants de l'Etat : inspecteurs du travail, préfets, ministre même, offrent leur *arbitrage* pour essayer d'éviter la grève.

D'autres lois encore assurèrent plus complètement la sécurité ouvrière : loi de 1898 sur les *accidents du travail*, mettant à la charge du patron les frais résultant des accidents et les indemnités journalières à payer, loi de 1936 prolongeant *la scolarité jusqu'à quatorze ans* et par suite interdisant d'employer des enfants avant cet âge, loi de 1945 créant les *Comités d'entreprises* composés de délégués ouvriers qui participent avec le patron à la direction de l'entreprise.

4° Avec les lois sur les Assurances Sociales (1928) et la Sécurité Sociale (1946), les ouvriers sont aujourd'hui garantis contre tous les risques. — Malgré les syndicats et l'appui du Gouvernement, les salaires n'ont jamais été assez élevés pour permettre aux ouvriers et aux ouvrières de vivre sans travailler en cas de maladie, de maternité, de chômage, ou quand arrive la vieillesse. Aussi l'Etat républicain a-t-il organisé, comme d'ailleurs d'autres pays l'avaient fait, toute une législation destinée à couvrir ces risques.

En 1910, ce fut d'abord la *loi sur les retraites ouvrières et paysannes*, peu efficace, car les cotisations demandées étaient très insuffisantes.

La *loi sur les Assurances sociales de* 1928, rendit obligatoires les cotisations ouvrières et patronales. Grâce à elle les travailleurs atteints par la maladie ou accidentés, ou invalides reçurent des « prestations », les mères eurent droit à trois mois de congé payé. Des allocations étaient prévues pour les enfants, des secours pour les chômeurs, des retraites pour les vieillards.

En 1946, *la Sécurité Sociale*, étendue à tous les travailleurs, y compris les fonctionnaires, a encore accru les avantages ainsi accordés à la classe ouvrière.

Si la « justice sociale » est encore loin de régner dans le monde du travail du moins la condition des ouvriers s'est-elle grandement améliorée depuis un demi-siècle.

Questions et travaux personnels. — 1. *Citez quelques exemples de la misère des ouvriers au temps de la Restauration et de Louis-Philippe. Empruntez, si possible, des exemples à la vie industrielle locale.* — 2. *Dites ce que vous savez des révoltes ouvrières au XIX*e *siècle : rechercher s'il y en a eu dans votre ville ou la ville voisine et étudiez-les (causes, faits, résultats).* — 3. *Comment se termina en* 1848, *l'expérience des Ateliers Nationaux ?* — 4. *Citez les noms des écrivains socialistes de cette époque.* — 5. *Qui accorda le droit de grève aux ouvriers et en quelle année ?*

1. *De quand date le droit syndical ? En quoi consiste-t-il ? Etudiez (travail d'équipe) le fonctionnement d'un syndicat ouvrier de votre ville.* — 2. *Y a-t-il eu des grèves dans votre localité ? Faites le récit d'une grève récente (causes, faits, résultats).* — 3. *Etude d'une coopérative de consommation fonctionnant dans votre ville ou votre région (demander des documents au siège de la coopérative, la visiter),* — 4. *Quelles furent les principales lois ouvrières votées sous la III*e *République ?* — 5. *Comparez les salaires actuels des ouvriers de votre région avec ceux d'il y a cinquante ans ou vingt ans (demander des renseignements aux personnes âgées et tenir compte du coût de la vie).* — 6. *Etudiez des documents concernant la Sécurité Sociale.*

RÉSUMÉ

I

1. Durant la plus grande partie du XIX[e] siècle, les ouvriers de l'industrie n'ayant pas le droit de s'associer, souffrirent de l'insuffisance des salaires. Ils vivaient dans une condition misérable.

2. Aussi en vinrent-ils plusieurs fois à se révolter, en particulier à Lyon et à Paris. Ces insurrections de la misère furent brutalement réprimées. L'expérience des Ateliers Nationaux en 1848 échoua et se termina dans le sang.

3. Des écrivains : Saint-Simon, Louis Blanc et surtout l'Allemand Karl Marx répandirent les idées socialistes. L'empereur Napoléon III accorda enfin le droit de grève aux ouvriers en 1864.

II

1. Avec la 3[e] République, la législation ouvrière fit de rapides progrès. La loi Waldeck Rousseau (1884) autorisa les syndicats professionnels et permit la création d'une Confédération Générale du Travail (C.G.T.).

2. En même temps les ouvriers s'associaient en coopératives de production demeurées peu nombreuses et surtout en coopératives de consommation, très prospères, qui leur permettent de vivre à meilleur prix.

3. Des lois importantes réduisirent la durée du travail (loi de 8 heures, puis de 40 heures par semaine), accordèrent des congés payés aux travailleurs et prescrivirent l'établissement de contrats collectifs.

4. Grâce à la Sécurité Sociale (1946) les travailleurs sont assurés contre la maladie, l'invalidité, le chômage et la vieillesse. Mieux payés, ils vivent mieux et sont aujourd'hui à l'abri de tous les risques.

DATES A RETENIR

1864 : Droit de grève (Napoléon III).

1884 : Droit syndical (loi Waldeck Rousseau).

1919 : Loi de 8 heures.

1936 : Accords Matignon (semaine de 40 heures, congés payés, contrats collectifs.)

1946 : Sécurité Sociale.

LECTURES DOCUMENTAIRES

I. La misère des ouvriers au début du XIX[e] siècle. — « Les seuls ateliers de Mulhouse comptaient, en 1835, plus de 5.000 ouvriers logés dans les villages environnants. Ces ouvriers sont les moins bien rétribués. Ils se composent principalement de familles pauvres chargées d'enfants en bas âge et venues de tous côtés, quand l'industrie n'était pas en souffrance, s'établir en Alsace pour livrer leurs bras aux manufactures.

« Il faut les voir arriver chaque matin en ville et en repartir chaque soir. Il y a parmi eux une multitude de femmes pâles, maigres, marchant pieds nus au milieu de la boue et qui, faute de parapluie,

portent renversé sur la tête, quand il pleut, leur tablier ou leur jupon de dessus, pour se préserver la figure et le cou, et un nombre encore plus considérable de jeunes enfants non moins sales, non moins hâves, couverts de haillons tout gras de l'huile des métiers tombée sur eux pendant qu'ils travaillent. Ces derniers, mieux préservés de la pluie par l'imperméabilité de leurs vêtements, n'ont pas même au bras, comme les femmes dont on vient de parler, un panier où sont les provisions pour la journée, mais ils portent à la main, ou cachent sous leur veste, ou comme ils peuvent, le morceau de pain qui doit les nourrir jusqu'à l'heure de leur rentrée à la maison.

« Ainsi, à la fatigue d'une journée démesurément longue, puisqu'elle est au moins de quinze heures, vient se joindre pour ces malheureux celle de ces allers et retours si fréquents, si pénibles. Il en résulte que le soir ils arrivent chez eux accablés par le besoin de dormir et que le lendemain ils en sortent avant d'être complètement reposés, pour se trouver dans l'atelier à l'heure d'ouverture.

« On conçoit que pour éviter de parcourir deux fois par jour un chemin aussi long, ils s'entassent, si l'on peut parler ainsi, dans des chambres ou pièces, petites, malsaines, mais situées à proximité de leur travail. J'ai vu à Mulhouse, à Dornach, et dans les maisons voisines, de ces misérables logements, où deux familles couchaient chacune dans un coin sur de la paille jetée sur le carreau et retenue par deux planches. Des lambeaux de couvertures et souvent une espèce de matelas de plumes d'une saleté dégoûtante; voilà tout ce qui recouvrait cette paille.

« Du reste, un unique grabat pour toute la famille, un petit poêle qui sert à la cuisine comme au chauffage, une caisse ou une grande boîte en guise d'armoire, une table, deux ou trois chaises, un banc, quelques poteries composent communément tout le mobilier qui garnit la chambre des ouvriers employés dans les filatures et les tissages de la même ville...

« Et cette misère, dans laquelle vivent les derniers ouvriers de l'industrie du coton, dans le département du Haut-Rhin, est si profonde qu'elle produit ce triste résultat que, tandis que dans les familles de fabricants, négociants, drapiers, directeurs d'usines, la moitié des enfants atteint la vingt-neuvième année, cette même moitié cesse d'exister avant l'âge de deux ans accomplis dans les familles de tisserands et d'ouvriers des filatures de coton. »

VILLERMÉ
(Enquête sur les manufactures)

2. Le travail des enfants au milieu du XIXᵉ siècle. — « Département du Nord. — On met les enfants en fabrique à huit ou neuf ans. Il faut être placé comme nous près du foyer du mal pour juger de ses irrémédiables effets. A dix ans, quelquefois même à neuf ou huit, de tout chétifs enfants nous sont ravis pour aller se perdre corps et âme dans la poussière et le désordre des fabriques moyennant quelques sous par jour.

« Un grand nombre de fabriques emploient encore, souvent à des tâches pénibles ou insalubres, de petits malheureux qui n'ont pas dix ans. J'ai vu quinze petits garçons employés à une machine à dévider. Ils étaient assis sur des tabourets très élevés pour les empêcher de descendre et tenir leur attention plus éveillée. Chacun avait devant soi trois à quatre bobines, et en aspirait sans relâche les flocons. L'un d'eux, un peu moins jeune, tournait la roue et on voyait son pauvre corps se dévier et la sueur perler sur son front toujours assombri. »

Extrait du rapport de M. de Royer, premier vice-président du Sénat en 1860.

3. Les réformateurs sociaux dans la première moitié du XIXᵉ siècle. — « L'homme a jusqu'ici exploité l'homme. Maîtres, esclaves; patriciens, plébéiens; seigneurs, serfs; propriétaires, fermiers; oisifs et travailleurs; voilà l'histoire progressive de l'humanité jusqu'à nos jours; association universelle, voilà notre avenir; à chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres, voilà le droit nouveau qui remplacera celui de la conquête, de la naissance. L'homme n'exploite plus l'homme, mais l'homme associé à l'homme exploite le monde livré à sa puissance. »

« ...Toute la morale sera déduite directement de ce principe : les hommes doivent se conduire en frères à l'égard les uns des autres... et cette religion est appelée à constituer tous les peuples dans un état de paix permanente. »

SAINT-SIMON.

« ...Nous sommes tous enfants du même père, et le Père commun n'a point asservi les frères aux frères ; il n'a point dit à l'un : Commande, et à l'autre : Obéis. Ils se doivent mutuellement aide et secours, et justice et charité, rien de plus... »

LAMENNAIS.

4. **La loi sur les syndicats du 21 mars 1884.** — « Art. 2. — Les syndicats ou associations professionnelles même de plus de vingt personnes exerçant la même profession, des métiers similaires, ou des professions connexes concourant à l'établissement de produits déterminés pourront se constituer librement sans l'autorisation du Gouvernement.

« Art. 3. — Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles.

« Art. 4. — Les fondateurs de tout syndicat professionnel devront déposer les statuts et les noms de ceux qui, à un titre quelconque, seront chargés de l'administration ou de la direction...

« Art. 5. — Les syndicats professionnels régulièrement constitués... pourront librement se concerter pour l'étude et la défense de leurs intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles...

« Art. 6. — Les syndicats professionnels de patrons ou d'ouvriers auront le droit d'ester en justice. Ils pourront employer les sommes provenant des cotisations. Toutefois ils ne pourront acquérir d'autres immeubles que ceux qui seront nécessaires à leurs réunions, à leurs bibliothèques et à des cours d'instruction professionnelle. Ils pourront, sans autorisation, mais en se conformant aux autres dispositions de la loi, constituer entre leurs membres des caisses spéciales de secours mutuels et de retraites. Ils pourront librement créer et administrer des offices de renseignements pour les offres et les demandes de travail. Ils pourront être consultés sur tous les différends et toutes les questions se rattachant à leur spécialité... »

5. **Les principes des coopératives de consommation.** — « La Coopérative Régionale de Basse-Normandie poursuit l'émancipation économique des consommateurs, afin que ceux-ci puissent se passer des intermédiaires coûteux et se suffire à eux-mêmes. Et ce n'est que par la concurrence et la liberté que la Coopérative lutte contre le désordre commercial actuel, afin de préparer l'avènem nt d'une meilleure organisation économique.

« A la formule égoïste « Chacun pour soi » la Coopérative Régionale substitue la devise « Chacun pour tous. »

« L'égalité est un principe de la Coopérative Régionale de Basse-Normandie. Chaque adhérent, quel que soit le nombre de ses actions, n'a droit qu'à une seule voix dans les Assemblées.

« Au-dessus de la propriété individuelle, qu'elle généralise en la rendant accessible à tous, sous forme de petites actions, la Coopérative Régionale de Basse-Normandie crée une propriété collective qui sera employée, non seulement au développement de la société, mais aussi à des œuvres d'utilité sociale et de prévoyance.

« La Coopérative Régionale de Basse-Normandie rétribue le capital et le travail. Mais elle supprime le profit en restituant aux coopérateurs, sous forme de ristournes, ou trop-perçus les sommes qu'ils ont payées en trop au moment de leurs achats.

« La Coopérative Régionale de Basse-Normandie, défenseur naturel des intérêts du consommateur, place le but de l'activité économique dans la satisfaction des besoins, et non dans la poursuite du profit. »

Statuts de la Coopérative régionale de Basse-Normandie.

CHAPITRE XXXVI

LA DÉMOCRATIE EN FRANCE SON ÉVOLUTION, RÔLE DE L'ÉTAT

1re Leçon : L'ÉVOLUTION DE LA DÉMOCRATIE DEPUIS 1789.

1° La démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple. — C'est le régime dans lequel l'ensemble de la population du pays exerce la souveraineté. Le terme *démocratie* s'oppose à deux autres termes qui viennent du grec comme lui : *monarchie* ou gouvernement d'un seul et *oligarchie* ou gouvernement de quelques-uns.

Dans les Etats peu étendus et peu peuplés, comme l'étaient jadis les cités antiques et comme le sont encore certains cantons suisses, les lois peuvent être discutées et votées par les citoyens, mais dans les grands Etats à population nombreuse les citoyens ne peuvent exercer ainsi leur souveraineté *directement*. Ils désignent des *représentants* à qui ils délèguent pour un certain temps leurs pouvoirs et qui, réunis en un Parlement, composé d'une ou de plusieurs assemblées, gouvernent le pays en leur nom : d'où les expressions *régime représentatif* et *régime parlementaire*, appliquées à cette forme de gouvernement.

Le *gouvernement actuel de la France est un gouvernement démocratique*, représentatif et parlementaire.

Remarque. — Alors que la démocratie française est une *République* ayant à sa tête un Président élu, certaines démocraties étrangères, la Grande-Bretagne ou la Suède par exemple, ont à leur tête un roi héréditaire, mais ce roi « règne et ne gouverne pas » : il laisse la souveraineté aux représentants du peuple et ne fait que symboliser l'unité du pays.

2° Il ne saurait y avoir de démocratie sans suffrage universel. — Notre République démocratique est l'aboutissement de toute une série de longs et rudes efforts du peuple français pour faire triompher le *principe de la souveraineté nationale*.

Ce principe fut proclamé par l'*Assemblée nationale constituante* dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen mais, d'après la *Constitution de* 1791 votée par cette assemblée, seuls avaient le droit de vote pour élire les membres de l'Assemblée législative les Français qui payaient une certaine somme d'impôts, le *cens*.

La *Convention* fut élue au suffrage universel et, en raison du péril intérieur (soulèvements royalistes) et extérieur (invasion de la France), les Conventionnels, soutenus par le peuple de Paris, prirent des mesures de salut public dont certaines étaient essentiellement démocratiques. Mais avec la *Constitution de l'an III* qui organisa le Directoire, on revint au régime censitaire. Après le coup d'Etat militaire du 18 brumaire, Napoléon Bonaparte devenu consul, puis empe-

reur, supprima pratiquement les élections. Sous la Restauration, la monarchie de Louis XVIII et de Charles X, rétablit le régime censitaire et seule une minorité de citoyens riches eut le droit de suffrage. Après la Révolution de 1830, sous Louis-Philippe, le cens fut abaissé et le nombre des électeurs augmenta.

Enfin la *Deuxième République*, issue de la Révolution de 1848, proclama à nouveau le *suffrage universel* : tout Français âgé de vingt et un ans au moins et ayant six mois de domicile devint électeur. Le *Second Empire*, après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, le conserva mais avec le système dit de la *candidature officielle*, les citoyens ne purent manifester librement leur volonté. La République fut de nouveau proclamée au lendemain de la capitulation de Sedan, le 4 septembre 1870 et la **Constitution de 1875** qui organisa la *Troisième République*, proclama à nouveau le suffrage universel et le rendit libre et secret. Enfin la *Quatrième République* a étendu le *droit de vote aux femmes* et la **Constitution de 1946** a été approuvée par un *referendum* auquel prirent part près de vingt millions de Français et Françaises.



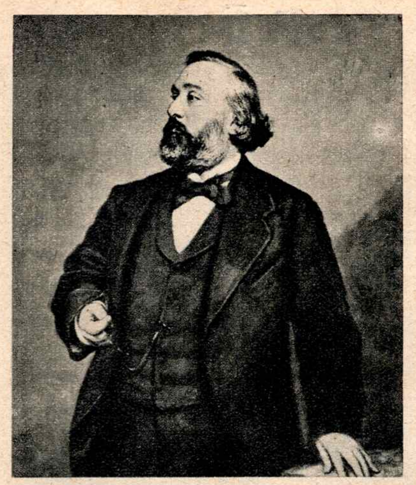
Cl. Bibliothèque Nationale.

LES ÉLECTIONS EN 1848.

L'urne, renfermant les bulletins de vote, est transportée à la mairie. Des gardes nationaux protègent le convoi. Remarquer le caractère solennel de la scène. Observer les costumes du temps.

3° *Dans une véritable démocratie, ce sont les représentants élus directement par le peuple qui doivent faire triompher les vœux de leurs électeurs.* — S'il n'est pas possible, dans un grand pays, que tous les citoyens exercent directement leur souveraineté, il est souhaitable, pour qu'il y ait vraiment démocratie, que ce soient les représentants élus directement par eux qui aient la haute main sur la direction des affaires publiques.

Depuis la Révolution de 1789, il n'en a guère été ainsi. Pour freiner la volonté populaire nos Constitutions successives ont soit organisé le suffrage à deux degrés, soit partagé le pouvoir législatif entre plusieurs assemblées aux membres désignés selon des procédés différents. C'est ainsi que les *citoyens dits actifs* de la Constitution de 1791, élus déjà au régime censitaire, ne nommaient que des *électeurs* payant un cens plus élevé encore et qui élisaient au *deuxième degré* les députés. Mêmes dispositions dans la Constitution de l'an III. Les Constitutions de la Troisième et de la Quatrième République, bien que plus démocratiques, prévoient également pour la seconde assemblée, *Sénat* ou *Conseil de la République*, des élections à deux degrés.



Cl. Bulloz.

LÉON GAMBETTA
né à Cahors en 1838. Grand orateur républicain et grand patriote. Organisa la défense nationale en 1870-71. Mort en 1882.

Ces assemblées ont contribué efficacement à la stabilité du régime, mais aussi parfois retardé ou même empêché l'adoption de mesures démocratiques. Aussi la Constitution de la Quatrième République donne-t-elle à l'*Assemblée Nationale* élue au suffrage universel direct le rôle prédominant dans le vote des lois.

Le *Président de la République* est élu par les deux assemblées réunies : c'est lui qui désigne le Président du *Conseil des Ministres*, lequel, avant de choisir ses collaborateurs, doit recevoir l'investiture de l'Assemblée Nationale devant laquelle tout le ministère est ensuite responsable.

Cl. Giraudon.

GEORGES CLEMENCEAU (1841-1929)
né en Vendée. Représenté ici au cours d'une réunion publique. Organisateur de la victoire sur l'Allemagne en 1917-18

4° *Notre gouvernement démocratique s'efforce de faire passer de plus en plus dans les faits les principes de la devise républicaine : liberté, égalité, fraternité,* — De 1791 à 1870, nos gouvernements successifs n'avaient guère accordé aux Français que la liberté individuelle et la liberté de pensée, souvent restreintes d'ailleurs (Premier et Second Empire, Restauration).

La Troisième République a fait plus : elle a



Cl. Bulloz.

TRIOMPHE DE LA RÉPUBLIQUE. (Dalou) Magnifique groupe de bronze, élevé au milieu de la place de la Nation à Paris.

accordé, en 1881, la **liberté de la presse :** sur simple déclaration et sans avoir besoin d'autorisation un citoyen peut fonder et rédiger un journal. La même année fut accordée la **liberté de réunion :** les réunions publiques sont libres et peuvent avoir lieu sans autorisation préalable. La loi de 1884 a permis aux ouvriers et aux patrons de se grouper en associations ayant pour but la protection de leur travail : les *syndicats*. Celle de 1901 a accordé à tous les Français le **droit d'association.**

La République a eu le souci d'imposer à tous les citoyens *les mêmes charges* : des lois de 1905, 1913, 1923, etc., ont appelé tous les Français à la caserne pendant le même temps, de plus en plus réduit d'ailleurs. Une loi, en 1914, a créé l'impôt progressif sur le revenu payé par tous les citoyens dont les ressources dépassent le minimum vital. *L'égalité devant l'instruction* a été réalisée par un système de bourses, puis par la gratuité de l'enseignement secondaire.

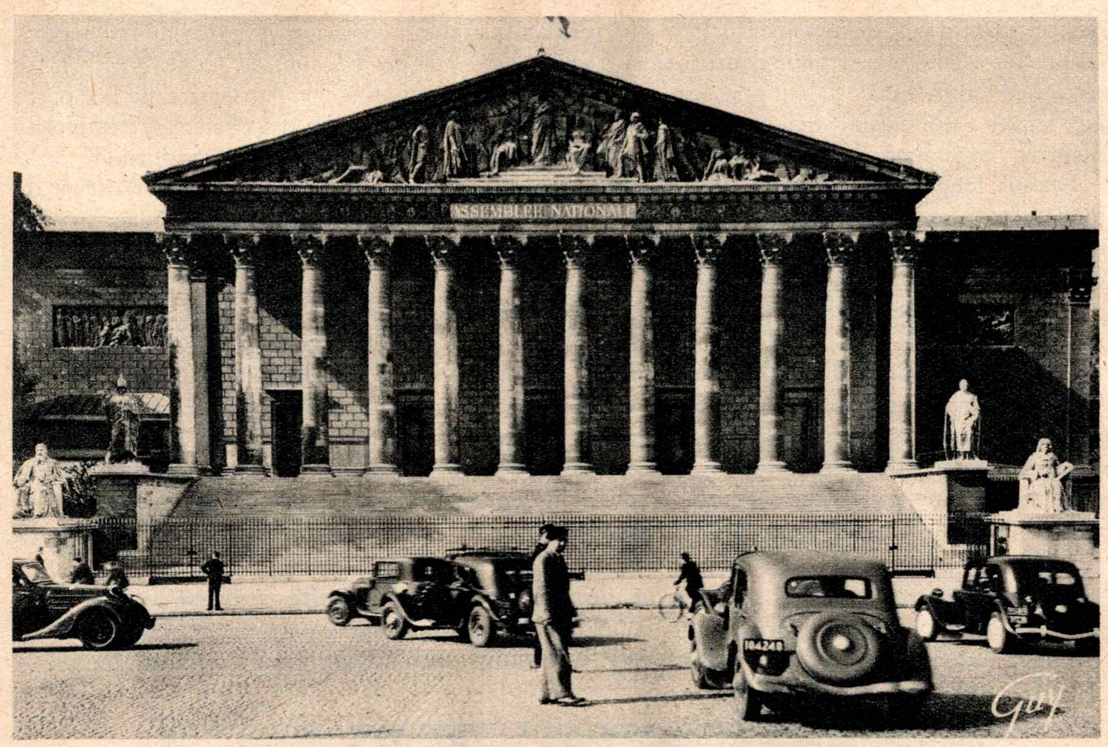
Enfin la démocratie a fait un gros effort de *fraternité sociale* en organisant notamment les retraites ouvrières et paysannes (1910), les assurances sociales (1928), la *sécurité sociale* (1946), en instituant des allocations familiales pour les parents ayant des enfants à charge, des allocations aux vieux travailleurs, des mesures spéciales pour les « économiquement faibles ».

Ainsi la République française a évolué dans un sens de plus en plus démocratique, respectant d'une manière croissante la dignité humaine. Il est nécessaire toutefois que les citoyens dont les droits se sont ainsi étendus soient aussi de plus en plus conscients de leurs devoirs et prêts à faire passer, avant leur intérêt personnel, l'intérêt général.

2e Leçon : RÔLE DE L'ÉTAT MODERNE

1° Le rôle de l'Etat dans la vie nationale est allé en grandissant à mesure que le gouvernement devenait plus démocratique. — La maxime, *l'Etat, c'est moi*, que la tradition prête à Louis XIV, peut être aujourd'hui celle de tous les citoyens. On comprend par suite que, parallèlement aux progrès de la démocratie, l'intervention de l'Etat se soit étendue à des domaines de plus en plus divers de la vie des Français. Cette extension n'est que le signe de la volonté du peuple qui, devenu souverain, entend régler lui-même sa propre activité dans le sens égalitaire afin de mettre fin aux abus et d'aboutir à un ordre social meilleur.

Les droits dits *régaliens* : battre monnaie et lever les impôts, rendre la justice, organiser



Cl. Guy.

Palais de l'Assemblée nationale.
ou Palais-Bourbon (construit en 1722)

une armée pour la défense du pays sont restés, seuls, longtemps, les attributs essentiels de l'Etat. Les gouvernants estimaient qu'ils n'avaient à intervenir ni dans l'activité économique du pays ni dans la vie privée et les relations de leurs sujets. Au début du XIXe siècle encore, toute intervention étatiste dans ces domaines eût été considérée par le plus grand nombre comme une insupportable contrainte.

Mais avec le triomphe de la démocratie politique et aussi à la suite de la diffusion des *idées égalitaires* issues de la Révolution, des *progrès techniques* qui ont bouleversé les conditions de la vie et aussi de la *propagande des théoriciens du socialisme*, l'Etat a envahi progressivement tous les domaines de l'activité des citoyens.

Il existe encore des Français qui estiment que l'intervention de l'Etat va à l'encontre de la liberté individuelle. Mais ceux-là même sont souvent les premiers à réclamer cette intervention quand leurs intérêts personnels sont menacés.

2° L'Etat s'est substitué, d'une manière croissante, à l'initiative privée dans l'activité économique du pays. — Il a largement subventionné ou payé entièrement les grands travaux publics : routes, canaux, chemins de fer, ports. Il finance en grande partie la construction des

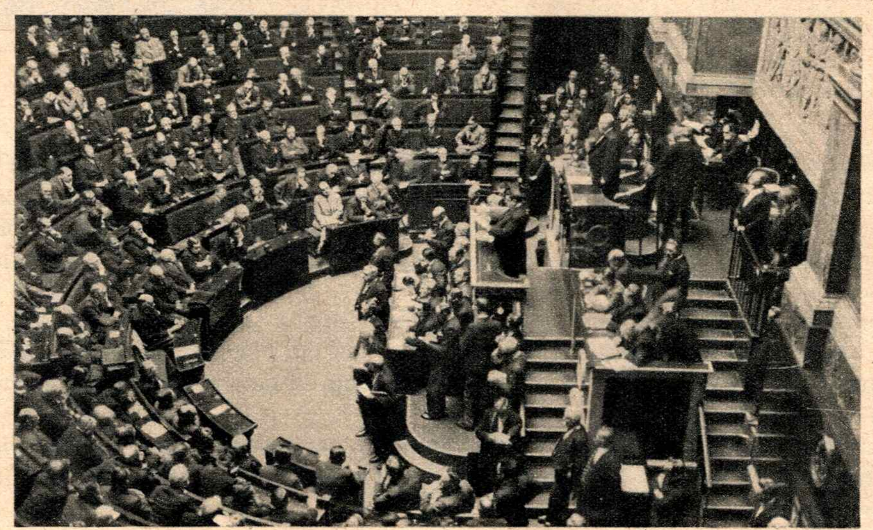
navires marchands, des avions. En 1937, il a retiré aux grandes compagnies ferroviaires l'exploitation des voies ferrées pour constituer la *Société Nationale des Chemins de fer* (S.N.C.F.). Le réseau aérien mondial d'*Air France* est également exploité par ses soins. Au service de la « poste aux lettres » qui existait déjà avant la Révolution, il a ajouté, aux XIXe et XXe siècles, l'établissement et l'exploitation des réseaux télégraphiques et téléphoniques, de la radiodiffusion...

Depuis longtemps, il s'est fait **industriel** (manufactures de tabacs, de poudre, d'armes, de tapisseries, de céramique, etc.). Depuis la dernière guerre, il a *nationalisé* quelques grosses entreprises privées dont la puissance financière et l'action sur le gouvernement et le Parlement constituaient parfois une menace pour les libertés politiques : charbon, électricité, automobiles.

Dans le domaine **agricole,** ses services s'efforcent de diffuser dans tous les départements les récents progrès réalisés par la science agronomique. Dans l'intérêt national, il encourage certaines productions par des subventions ou en limite d'autres, dans l'intérêt même des agriculteurs.

Il intervient aussi dans le **ravitaillement** du pays et pour assurer une juste répartition des denrées et des articles manufacturés indispensables, il procède en temps de guerre ou de crise au rationnement et à la *taxation* des produits disponibles. Il encourage l'exportation de nos marchandises et joue, par l'intermédiaire des droits de douane et des accords commerciaux, un rôle capital dans le commerce extérieur du pays.

3° L'intervention de l'Etat dans la vie économique se manifeste aussi par sa politique sociale. — Il s'est préoccupé d'améliorer les relations entre patrons et salariés, d'arbitrer les conflits du travail, de lutter contre les fléaux sociaux, d'accroître le niveau de vie des



Cl. Manuel

UNE SÉANCE A LA CHAMBRE.

Vue intérieure du Palais-Bourbon. A droite, sur la partie la plus élevée de la tribune, le Président de l'Assemblée, debout. Au dessous, également debout, l'orateur faisant son discours. Au premier plan, les députés de la gauche, au milieu le centre, en haut la droite.

travailleurs, de les protéger, de leur procurer des conditions d'hygiène meilleures. Récemment, il a pris des mesures pour fixer à la main-d'œuvre de toutes catégories un « *minimum vital* ».

Ses services d'**assistance :** orphelinats, hospices de vieillards, préventoriums et sanatoriums, hôpitaux se sont considérablement développés. La *sécurité sociale* a été créée pour encourager la prévoyance et réparer les injustices du sort.

4° *L'enseignement public à tous les degrés a été considérablement développé.* — Depuis la Révolution française, à l'exception du domaine religieux dont il est maintenant à l'écart, depuis la séparation des Eglises et de l'Etat en 1905, l'Etat a prodigieusement accru et diversifié ses fonctions. Dans le chapitre suivant, nous verrons comment il s'est chargé aussi de l'éducation populaire à tous les degrés. Son rôle n'est pas encore parfait certes, et il n'est pas admis par tous, mais il appartient à chaque citoyen de travailler à le perfectionner et de remplir lui-même rigoureusement les devoirs que lui impose la solidarité nationale.

RÉSUMÉ

I

1. La démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple. Dans les grands États, les citoyens délèguent pour un certain temps leurs pouvoirs à des représentants qui constituent le Parlement.

2. Le suffrage universel est la condition essentielle de la démocratie. Il a été proclamé le 5 mars 1848 et étendu aux femmes par la IVe République.

3. Le gouvernement de la France a subi depuis la Révolution de nombreux changements. Il devient aujourd'hui de plus en plus démocratique.

4. La République française garantit la liberté des citoyens, s'efforce d'imposer à tous les mêmes charges et pratique une politique de fraternité sociale.

II

1. Plus notre gouvernement est devenu démocratique, plus son rôle dans la vie nationale est devenu important.

2. L'État se substitue de plus en plus à l'initiative privée dans l'activité économique du pays : industrie, commerce, transports, etc.

3 et 4. Il s'efforce d'améliorer la condition des travailleurs, leur hygiène, leur niveau de vie, encourage la prévoyance sociale, développe l'enseignement à tous les degrés.

DATES A RETENIR

1792 : Élection de la Convention au suffrage universel.

5 mars 1848 : Proclamation du suffrage universel par la seconde République.

4 septembre 1870 : Chute du Second Empire et proclamation de la République.

1875 : Constitution de la Troisième République.

1946 : Constitution de la Quatrième République.

Questions et travaux personnels. — 1. *Recherchez les principales dispositions de la constitution de la Suisse.* — 2. *En vous aidant du tableau de la p. 312 et de vos souvenirs du cours moyen, précisez quelles ont été les conditions de suffrage et l'organisation du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif dans les diverses constitutions françaises.* — 3. *D'après les renseignements que vous pourrez obtenir à la mairie de votre commune, recherchez quel a été le nombre des inscrits et le nombre des votants aux dernières élections d'avant et d'après-guerre, aux referendums de 1945 et de 1946, les résultats obtenus à ces élections et à ces referendums.*

1. *Recherchez la liste des ministères du début de la Troisième République; comparez-la avec celle des ministères actuels; concluez.* — 2. *Connaissez-vous des industries appartenant à l'Etat? Lesquelles? Depuis combien de temps?* — 3. *Comment, d'après ce qui se passe dans votre commune ou dans votre région l'Etat encourage-t-il l'agriculture?* — 4. *Pourquoi l'Etat a-t-il été obligé pendant et depuis la dernière guerre de taxer certains produits?* — 5. *Citez les services d'assistance de l'Etat existant dans votre commune? Dans votre région?*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. La journée du 4 septembre 1870. — « Jamais, dussé-je vivre mille ans, je n'oublierai les émotions de ce jour étonnant. On avait appris, la veille au soir, le plus terrible désastre dont jamais un peuple ait pu être affligé; on avait aperçu avec certitude la saisissante réalité du siège devenu imminent; on avait plongé, sous ce coup de massue, jusqu'au fond de l'abîme et l'on s'était couché désespéré. Le lendemain, c'était un dimanche, jour de fête pour la population parisienne. Un soleil éclatant resplendissait au ciel, Le peuple de Paris était descendu tout entier aux boulevards. L'allégresse était peinte sur tous les visages; on causait, on riait. A tout instant des bataillons de la Garde Nationale, les uns armés, les autres sans armes, passaient en chantant sur la chaussée. Ils s'interrompaient pour crier de temps à autre : « Vive la République! ». Et d'immenses acclamations leur répondaient : « Vive la République! »

« Le bruit se répandit bientôt qu'elle venait d'être officiellement proclamée au Palais législatif. Toute cette foule — et Dieu sait pourtant qu'elle n'était pas composée que de Républicains! — l'accueillit comme une vieille amie, sur le retour de qui l'on comptait depuis longtemps et qu'on est heureux de revoir enfin. C'était dans les rues l'animation paisible d'un peuple qui a de la joie plein le cœur. Point de grossiers tumultes, point de bruyantes poussées, point de manifestations furieuses. Non, c'était une gaieté expansive et spirituelle qui pétillait de toutes parts, en serrements de mains, en félicitations mutuelles, en propos railleurs.

« Et les Prussiens ? Et le siège prochain ? Eh! c'était bien des Prussiens et du siège qu'il s'agissait ! On avait fait trêve aux soucis. J'entendis en passant un ouvrier dire à l'un de ses camarades :

« — Ils n'oseront plus venir maintenant que nous l'avons!

« *Ils*, c'étaient les Prussiens : *nous l'avons*, ils voulaient parler de la République. Ne riez pas : ce fut pour une heure la folie de toute la population parisienne... »

FRANCISQUE SARCEY. *(Souvenirs du 4 septembre)*

2. Le régime républicain. — « Un homme ne peut incarner la République, non! Il peut la représenter comme fonctionnaire, il doit la défendre comme citoyen; mais ce n'est que par les efforts de tous les bons citoyens que ce gouvernement peut vivre et prospérer. Et c'est précisément dans ce caractère collectif, unanime, général, du gouvernement républicain que se trouvent son excellence et sa supériorité. Les autres gouvernements, en effet, ne peuvent vivre que par la domination d'un maître, trompeur ou despote, qui s'impose par la force ou par une sorte de privilège constitué dans une famille et qui le transmet à ses héritiers avec autant de sans-façon.

« C'est là ce qui fait que le régime républicain offre des garanties sérieuses, même contre l'incapacité, contre les hasards de la naissance, contre les infirmités, contre les passions, contre les vices d'un seul homme. Aussi faut-il bien se garder, parmi nous, de jamais faire du régime républicain l'apanage

d'un seul homme ; il faut en faire au contraire, un régime qui change de mains, qui est mobile et qui va, par l'élection, par le choix, tous les jours plus assuré, plus juste et plus moral, au plus digne. Quand celui-ci a fait son temps, on le remplace, la nation étant appelée à se donner ainsi pour premier magistrat — et non pas pour maître — le plus intelligent, le plus expérimenté, le plus digne.

« C'est pourquoi *la République est par excellence le régime de la dignité humaine, le régime de la volonté nationale.* C'est le régime qui peut seul supporter la liberté de tous ; qui seul peut faire les affaires du peuple, qui a besoin de communiquer avec lui-même, de se réunir, de s'associer, d'exiger des comptes, de critiquer, d'examiner, en un mot de diriger ses propres intérêts et de changer ses intendants quand ils ont mal agi.

GAMBETTA.

3. La Constitution de la IVe République (1946).— Préambule. — Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et les libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des droits de 1789 et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République.

Il proclame, en outre, comme particulièrement nécessaires à notre temps, les principes politiques, économiques et sociaux ci-après : la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.

Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République.

Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances.

Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix. Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent.

Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises.

Tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité.

La nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.

Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

La nation proclame la solidarité et l'égalité de tous les Français devant les charges qui résultent des calamités nationales.

La nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat.

La République française, fidèle à ses traditions, se conforme aux règles du droit public international. Elle n'entreprendra aucune guerre dans des vues de conquête et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.

Sous réserve de réciprocité, la France consent aux limitations de souveraineté nécessaires à l'organisation et à la défense de la paix.

La France forme avec les peuples d'outre-mer une union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion. L'Union française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun ou coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité.

Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ; écartant tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire, elle garantit à tous l'égal accès aux fonctions publiques et l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés proclamés ou confirmés ci-dessus.

LES RÉVOLUTIONS ET LES CONSTITUTIONS EN FRANCE DEPUIS 1789

Révolutions ou Coups d'Etat ou Referendums	Régimes.	Constitutions.
I. 14 juillet 1789 Le peuple de Paris s'empare de la Bastille.	Monarchie constitutionnelle. Louis XVI. La *Constituante*. La *Législative*. Jusqu'au 21 septembre 1792.	1re *Constitution* française : 3-14 septembre 1791, à laquelle le roi jure fidélité.
II. 21 septembre 1792. Le pouvoir législatif abolit la royauté.	Ire République. (La *Convention* Nationale du 21 sept. 1792 au 26 octobre 1795. Le *Directoire* du 27 octobre 1795 au 8 novembre 1799.)	2e *Constitution :* dite de l'An I (6 messidor, an I), ne fut jamais appliquée. 3e *Constitution :* 22 août 1795 (5 fructidor, an III, Directeurs, Conseils des Cinq Cents et des Anciens). Le drapeau tricolore.
III. 18 Brumaire an VIII (8 novembre 1799.) Le pouvoir exécutif abolit la République.	*Consulat.* Bonaparte, 8 nov. 1799 - 18 mai 1804.	4e *Constitution :* 15 décembre 1799 (24 frimaire, an VIII). Un premier Consul élu pour dix ans, un Sénat et un Tribunat remplacent les deux Chambres.
IV. Mai 1804. Par le pouvoir exécutif.	*Ier Empire.* Napoléon Ier. 18 mai 1804 - 6 avril 1814.	5e *Constitution :* 18 mai 1804 (28 floréal, an XII).
V. 6 avril 1814, par l'étranger.	*Monarchie.* 1re *Restauration.* Louis XVIII. 6 avril 1814-20 mars 1815.	6e *Constitution :* 4 juin 1814. La *Charte* constitutionnelle. Chambre des pairs nommés par le roi. Chambre des députés élus au suffrage censitaire. Le drapeau blanc.
VI. 20 mars 1815, par l'armée.	*Empire.* Napoléon Ier. Les Cent Jours. 20 mars 1815-22 juin 1815.	7e *Constitution :* 22 avril 1815. Acte additionnel.
VII. 22 juin 1815, par l'étranger.	*Monarchie.* 2e Restauration. Louis XVIII (1815-1824) et Charles X (1824-1830).	8e *Constitution :* 29 juin 1815.
VIII. 27, 28, 29 juillet 1830, par le peuple.	Louis-Philippe Ier (1830-1848).	9e *Constitution :* La *Charte constitutionnelle.* Abaissement du cens (1831).
IX. 24 février 1848, par le peuple.	*Seconde République.* Gouvernement provisoire, puis Louis-Napoléon Bonaparte, Président.	10e *Constitution :* Proclamation du *suffrage universel.*

LES RÉVOLUTIONS ET LES CONSTITUTIONS EN FRANCE DEPUIS 1789 *(suite)*

Révolutions ou Coups d'Etat ou Referendums	Régimes.	Constitutions.
X. 2 décembre 1851, par le pouvoir exécutif. Plébiscite du 31 Oct. 1851: par 7 millions 500.000 suffrages Louis-Napoléon obtient les pouvoirs nécessaires pour faire une Constitution.	Prince Napoléon Bonaparte, président pour dix ans.	11[e] *Constitution :* 14 janvier 1852. Le chef de l'Etat auquel le sénatus-consulte du 7 novembre 1852 va donner le titre d'empereur a, seul, l'initiative et la sanction des lois.
XI. 2 décembre 1852, par le pouvoir exécutif.	*Second Empire.* Napoléon III, du 2 décembre 1852 au 4 septembre 1870.	12[e] *Constitution :* 20 avril 1870. Acceptée par 8 millions de suffrages (sénatus-consulte du 8 mai 1870). L'Empire dit libéral. Rétablissement de la responsabilité ministérielle.
XII. 4 septembre 1870, par le peuple.	*III[e] République*, depuis le 4 septembre 1870 jusqu'au 10 juillet 1940.	13[e] *Constitution :* 25 février 1875. Président élu pour sept ans par les deux Chambres (Chambre des députés et Sénat) réunies en Congrès.
XIII. 10 juillet 1940, par l'étranger.	*Etat Français.* Le maréchal Pétain se fait charger par l'Assemblée nationale mutilée de préparer une constitution.	La Constitution prévue n'a jamais été promulguée.
XIV. 6 octobre 1944, par les Français libres.	*Gouvernement provisoire* (Alger-Paris) de la République.	Assemblée consultative provisoire (6 octobre 1944). Assemblée Constituante (élue le 21 octobre 1945) au suffrage universel masculin et féminin.
XV. 13 octobre 1946, par le pays tout entier.	*IV[e] République.*	14[e] *Constitution* votée par l'Assemblée Constituante et approuvée par 9.297.000 voix au referendum du 13 octobre 1946.

CHAPITRE XXXVII

L'ŒUVRE SCOLAIRE DE LA IIIe RÉPUBLIQUE

1re Leçon : JULES FERRY ET L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1° *Dans une démocratie plus que dans toute autre forme de gouvernement, l'éducation populaire est une nécessité.* — Pour que le peuple souverain gouverne le pays au mieux des intérêts de tous, il importe que le suffrage universel soit éclairé, que tous les citoyens soient instruits de leurs droits et de leurs devoirs, qu'ils sachent faire passer les intérêts de l'ensemble de la nation avant leurs intérêts particuliers, qu'ils aient au plus haut degré le sentiment de l'équité et l'amour de la justice.

Il importe aussi que le plus grand nombre d'entre eux, appelés à devenir des travailleurs manuels ou intellectuels, reçoivent l'éducation professionnelle indispensable au bon exercice de leur métier.

Enfin il faut aussi que les esprits les plus doués et les meilleurs, quel que soit le milieu auquel ils appartiennent, reçoivent la *culture* nécessaire pour former *l'élite* du pays dans toutes les branches de l'activité politique, scientifique, technique, littéraire, artistique.

2° *Jusqu'à la IIIe République, l'enseignement primaire n'eut qu'un développement très insuffisant.* — Avant 1789, il n'existait qu'un nombre très réduit de *petites écoles*, a plupart tenues par les « Frères des Ecoles chrétiennes ». La Révolution comprit la nécessité d'instruire tous les enfants du peuple et la Convention projeta de créer une instruction publique commune à tous les citoyens, gratuite pour toutes les parties de l'enseignement indispensables à tous les hommes : c'est ce que nous appelons l'*instruction primaire*. Mais son programme ne fut réalisé que par étapes, au cours du XIXe siècle.

Sous la *Restauration*, en 1827, dans le budget du Ministère de l'Instruction Publique et des affaires ecclésiastiques qui s'élevait à 32.835.000 francs, 50.000 *francs seulement allaient à l'enseignement primaire.*

La **Loi Guizot** de 1833 obligea chaque commune à avoir une école primaire et chaque département à entretenir une école normale pour la préparation des maîtres. Ces derniers devaient recevoir un traitement communal fixe auquel s'ajoutait une « rétribution scolaire » versée mensuellement par les familles.

En 1865, sous le Second Empire, 800.000 enfants ne fréquentaient aucune école primaire : 28 % des hommes et 44 % des femmes ne pouvaient signer leur acte de mariage.

Dix ans plus tard encore, la moitié des communes ne possédaient pas d'école de filles. Dans les communes étendues, beaucoup d'enfants des villages éloignés ne fréquentaient pas les classes

de l'école du chef-lieu. Un grand nombre n'allaient en classe que pendant la mauvaise saison ou n'y restaient que deux ou trois années.

Pour beaucoup de familles, la rétribution scolaire et l'obligation pour les enfants d'acheter livres et cahiers ou de contribuer en nature au chauffage de l'école constituaient une lourde charge.

Les locaux scolaires étaient souvent en mauvais état avec des salles de classe mal éclairées et pourvues d'un mobilier scolaire rudimentaire.



Cl. Harlingue.

JULES FERRY.

né à S[t] Dié (Vosges) en 1832. Mort en 1893. Grand patriote républicain, il consacra sa vie à l'organisation de l'enseignement public et à l'expansion coloniale de la France (conquête de la Tunisie et du Tonkin).

3° Un grand français, Jules Ferry, fit voter par le Parlement la gratuité, l'obligation et la laïcité de l'enseignement primaire (1881-1882). — Dès 1878, le gouvernement de la Troisième République avait fait décider par le Parlement que, désormais, des subventions seraient accordées aux communes qui feraient *construire des écoles.* A partir de ce moment, un grand nombre de communes en firent édifier au chef-lieu et même dans les hameaux éloignés pour que tout enfant d'âge scolaire en ait à sa portée. En outre, tous les départements eurent des Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices.

Puis un de nos grands hommes d'Etat, **Jules Ferry,** devenu ministre de l'Instruction publique, proposa aux chambres et fit voter, aidé par le député **Paul Bert,** les lois scolaires de 1881 et de 1882. Il s'était promis de *consacrer tout ce qu'il avait d'âme, de cœur, de puissance physique et de puissance morale, à l'éducation du peuple.* Après des débats longs et passionnés, il réussit à triompher au Parlement de l'opposition d'un grand nombre de députés et de sénateurs, la plupart royalistes.

La loi de 1881 décida qu'il ne serait plus perçu de rétribution dans les écoles primaires publiques. *L'enseignement primaire devenait* **gratuit** ; l'Etat en prenait les dépenses à sa charge : désormais était effacée à l'école toute distinction entre enfants des familles aisées et enfants des familles pauvres.

La loi de 1882 rendit l'*enseignement primaire* **obligatoire** *pour tous les enfants de* 6 *à* 13 *ans.* Tout père de famille dut faire instruire ses enfants soit dans une école publique, soit dans une école privée. Ceux qui refusaient pouvaient être condamnés à payer des amendes.

Mais pour pouvoir obliger tous les parents à envoyer leurs enfants en classe, il fallait non seulement que l'enseignement primaire soit gratuit mais que l'école respecte la liberté de conscience, que les enfants puissent la fréquenter sans être obligés de pratiquer une religion pouvant être différente de celle de leur famille. La loi de 1882 *supprima l'enseignement religieux dans les écoles primaires publiques* et décida que les écoles vaqueraient un jour par semaine (le jeudi), pour permettre aux enfants des familles qui le désireraient de recevoir cet enseignement religieux en dehors des heures de classe. Ainsi l'école publique devenait, en même

temps que gratuite et obligatoire, **laïque,** c'est-à-dire *neutre* au point de vue confessionnel.

Plus tard, en 1886, une autre loi décida que l'enseignement dans les écoles *publiques* serait confié exclusivement *à un instituteur ou à une institutrice laïque*, c'est-à-dire non membre du clergé ou d'une congrégation religieuse, comme le cas était fréquent jusque-là. Elle reconnaissait l'existence d'un *enseignement privé*, libre du choix de ses méthodes, de ses programmes et de ses livres. Mais elle exigeait des maîtres de l'enseignement primaire privé, comme de ceux de l'enseignement primaire public, les mêmes titres de *capacité* : brevet élémentaire ou brevet supérieur.

2e Leçon : L'ESSOR DE L'ENSEIGNEMENT DEPUIS LA FIN DU XIXe SIÈCLE

1o Depuis Jules Ferry, la République a poursuivi ses efforts pour développer l'enseignement primaire. — A la suite des lois dites *organiques* de 1881 et de 1882, l'enseignement primaire a pris un vif essor. Les sommes qui lui ont été consacrées sont passées de 12 millions de francs en 1868 à 100 millions en 1888 et à 500 millions en 1908.

Le *nombre des écoles* n'a cessé de s'accroître ; les plus récentes surtout sont claires, gaies, saines et munies d'un mobilier confortable et pratique. Les *programmes* qui y sont enseignés ont un caractère à la fois éducatif et utilitaire. On tend même à les rendre de plus en plus *pratiques* de manière à former non seulement l'homme et le citoyen mais le travailleur. Une large place y est faite à l'éducation physique et à l'hygiène. Grâce à une préparation professionnelle de mieux en mieux comprise, le niveau des maîtres ne cesse de s'élever.

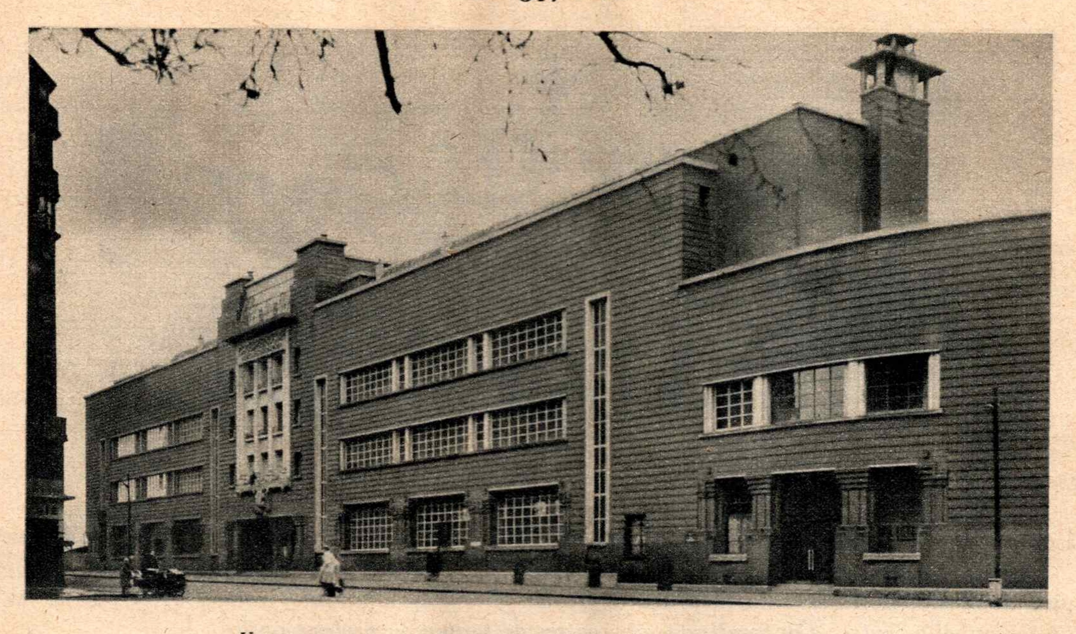
Pour les jeunes enfants de 2 à 6 ans, il a été créé dans les villes, petites et grandes, un nombre croissant d'*écoles maternelles* qui ont remplacé les anciennes *salles d'asile* et rendent de grands services aux familles des travailleurs. Dans les campagnes on a adjoint à un certain nombre d'écoles de filles des *classes enfantines* qui reçoivent également les enfants des deux sexes de 2 à 7 ans. La fréquentation des écoles maternelles et des classes enfantines est facultative.

L'âge limite de la scolarité primaire obligatoire a été porté en 1936 à 14 *ans*, âge auquel les élèves subissent l'examen du Certificat d'études primaires.

Aux écoles primaires les plus importantes ont été annexés des *Cours complémentaires* où l'on enseigne des notions plus développées qu'à l'école primaire proprement dite en faisant une place spéciale aux travaux manuels.

2o La création d'œuvres scolaires et post-scolaires, dont l'objet est de prolonger ou de compléter l'œuvre de l'école, a été encouragée. — Dans toutes les communes fonctionne une *Caisse des Ecoles* destinée à assurer une meilleure fréquentation scolaire en distribuant des secours aux parents nécessiteux. Beaucoup d'écoles ont été pourvues de *cantines* qui préparent à midi des repas chauds pour les enfants qui ne peuvent manger dans leur famille. Des *garderies*, des *colonies de vacances*, des *patronages*, des *associations d'anciens élèves*, largement aidés par l'Etat, réunissent les enfants en dehors des heures de classe ou les jeunes gens et jeunes filles qui ont quitté l'école, pour qu'ils ne soient pas abandonnés à la rue ou pour organiser sainement leurs loisirs.

Des *cours d'adultes* fonctionnent dans beaucoup d'écoles à l'usage de tous ceux qui désirent compléter leur instruction primaire.

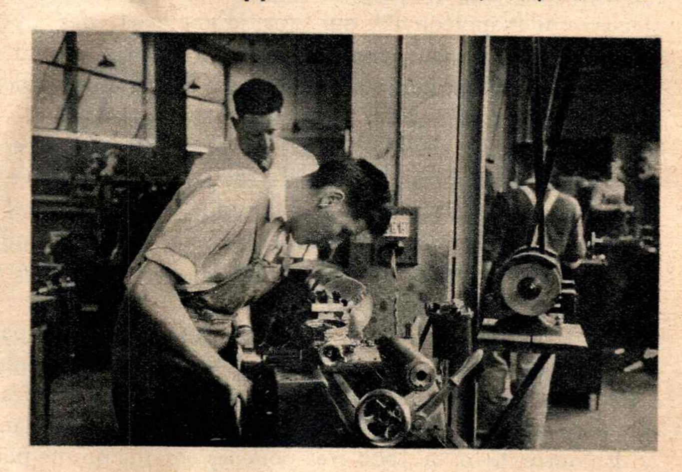


UN GROUPE SCOLAIRE MODERNE A PARIS (20e ARRONDISSEMENT).
A gauche, école de garçons, au milieu, école de filles, à droite école maternelle. Façade de briques rouges, aux lignes simples. Larges baies vitrées pour les classes. En arrière de vastes cours.

Des *assistantes* et des *médecins scolaires* sont chargés de veiller à la santé des enfants par le développement de la pratique de l'hygiène ou par une *surveillance médicale* de mieux en mieux organisée au moins dans les villes. A la campagne, beaucoup d'améliorations sont encore nécessaires.

3° *L'enseignement technique a été créé et développé.* — Des *écoles pratiques*, chargées, au sortir de l'école primaire, de préparer directement l'enfant à sa profession, existaient déjà au XIXe siècle mais en trop petit nombre. Une loi de 1919 a organisé d'une manière plus étendue *l'enseignement professionnel agricole, industriel, commercial ou ménager* pour permettre une meilleure préparation à la vie pratique et former des chefs de culture ou des contremaîtres pour les diverses industries.

Les sections professionnelles des Cours complémentaires et les Cours d'adultes à caractère professionnel ont été multipliés et spécialisés.



ATELIER D'UNE ECOLE TECHNIQUE.



ÉCOLE DE FILLES.
Classe de fin d'études dans une grande ville de province. Local clair et bien aéré. Mobilier bien adapté aux élèves.

Les écoles pratiques, de mieux en mieux outillées, ont été transformées en *collèges techniques.*

Depuis la Libération de 1944, il a été fondé un grand nombre d'établissements, d'objet plus modeste, destinés à former des *apprentis* pour l'agriculture, l'industrie ou l'artisanat : on les appelle *centres d'apprentissage* ou *centres de formation professionnelle.*

Dans toutes ces écoles, on se préoccupe de donner en même temps qu'un enseignement technique approprié, au moyen d'ateliers de toutes sortes, des compléments d'enseignement général afin de former des producteurs à la fois habiles, expérimentés et éclairés.

4° *L'enseignement du second degré et l'enseignement supérieur, longtemps réservés à la bourgeoisie, sont devenus de plus en plus accessibles aux enfants du peuple.* — L'organisation de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur d'Etat fut en partie l'œuvre de Napoléon Ier qui créa, d'une part, des **Lycées** de garçons et d'autre part des **Facultés.** Quant aux *grandes écoles,* la plupart furent instituées par la Convention. A côté des lycées de garçons entretenus par l'Etat, l'enseignement secondaire est donné dans des **Collèges** entretenus par les villes.

Victor Duruy, sous le Second Empire, créa quelques *cours secondaires* pour les jeunes filles. Mais c'est une loi républicaine de 1880, due à l'initiative de Camille Sée, qui organisa des lycées et collèges de jeunes filles. Par la suite, les programmes de l'enseignement secondaire féminin sont devenus identiques à ceux de l'enseignement secondaire masculin. Ceux de l'enseignement dit *classique* comportent l'étude des langues anciennes (latin, grec) ; ceux de l'enseignement dit *moderne* ne la comportent pas.

Tous ces établissements étaient payants et réservés par suite aux enfants des familles aisées. Mais l'Etat démocratique a institué des *bourses* qui aident les enfants bien doués et dont la famille est de situation modeste à continuer leurs études, au sortir de l'école primaire dans les établissements d'enseignement du second degré et dans les universités.

En outre, la loi de 1886 créa pour les enfants qui ne pouvaient ou ne voulaient faire des études secondaires complètes des **écoles primaires supérieures** gratuites, destinées à former les

cadres subalternes de l'industrie et du commerce ainsi que de moyens et petits fonctionnaires. Ces écoles, qui connurent un grand succès, ont été récemment transformées en *collèges modernes* en même temps que *la gratuité était étendue aux anciens lycées et collèges.*

Ajoutons que le nombre des *étudiants* dans les Facultés s'est considérablement accru. Pour permettre à celles-ci de mieux remplir leur rôle de formation des professeurs, des savants, des ingénieurs, etc., l'Etat, bien que dans des limites encore insuffisantes, a amélioré leur outillage, leurs laboratoires, leurs bibliothèques et leur a adjoint des Instituts techniques spécialisés.

Ainsi l'Etat républicain a fait, dans le sens démocratique, un gros effort en faveur de l'enseignement à tous les degrés tant en France que dans nos territoires d'Outre-Mer où des établissements des trois degrés d'enseignement ont été créés pour les populations indigènes. Il voudrait arriver à une égalité plus complète en facilitant à tous les enfants, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, l'accès de tous les ordres d'enseignement sous la seule réserve de leurs capacités.

RÉSUMÉ

I

1. Les citoyens d'une démocratie doivent être instruits de leurs droits et de leurs devoirs pour pouvoir exercer d'une manière éclairée leur souveraineté.

2. Le développement de l'enseignement primaire est resté insuffisant en France jusqu'à la fin du XIX[e] siècle, malgré les efforts du ministre Guizot. De plus, l'école était payante.

3. Sous la Troisième République, un grand ministre, Jules Ferry, fit voter la gratuité, l'obligation et la laïcité de l'enseignement primaire.

II

1. Des écoles spéciales : écoles maternelles et cours complémentaires, reçoivent les enfants avant leur entrée et à leur sortie de l'école primaire. Depuis 1936, l'âge limite de la scolarité obligatoire est 14 ans.

2. L'école d'aujourd'hui est complétée par des cantines, des garderies, des colonies de vacances, des associations d'anciens élèves, des cours d'adultes. Des assistantes et des médecins scolaires surveillent la santé des enfants.

3. Un grand nombre d'écoles techniques préparent directement les élèves à l'exercice de leur métier.

4. Les enfants du peuple peuvent maintenant accéder à l'enseignement du second degré et à l'enseignement supérieur.

DATES A RETENIR

1833 : Loi Guizot sur l'enseignement primaire.

1881-1882 : Lois Jules Ferry établissant la gratuité, l'obligation et la laïcité des écoles primaires.

1936 : L'âge limite de la scolarité obligatoire est porté à 14 ans.

1945 : Gratuité des Lycées et Collèges.

Questions et travaux personnels. — 1. *Recherchez dans le chapitre sur l'œuvre de la Révolution, ce que cette dernière a fait pour l'enseignement.* — 2. *S'il existait dans votre commune, avant les lois de 1881-1882, une école primaire, recherchez les charges que les familles avaient à supporter.* — 3. *Rédigez l'historique de l'école que vous fréquentez (date de construction, personnel, effectifs, améliorations aux bâtiments...).* — 4. *Y a-t-il encore dans votre commune des illettrés ? Pourquoi ?*

1. *Votre commune possède-t-elle une école maternelle, un cours complémentaire ? Dans l'affirmative recherchez leurs effectifs et leur organisation ?* — 2. *Quelles sont les œuvres post-scolaires qui existent dans votre école ? Quelle est leur utilité ?* — 3. *La surveillance médicale est-elle organisée dans votre école ? Comment ?* — 4. *Quelles sont les écoles techniques les plus proches de votre domicile ? Quel métier y apprend-on ?* — 5. *Quel est le lycée le plus proche ? Le collège ? L'Université ?*

LECTURES DOCUMENTAIRES

I. Nomination d'instituteurs en 1819. — *Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Régnéville (Manche) en date du 20 mai 1819 : (s'étaient joints les plus forts contribuables imposés au rôle de l'exercice 1819) :*

« ...Le Maire dit : Messieurs, il n'est aucun de vous qui ne soit parfaitement convaincu de la présente nécessité de pourvoir au remplacement de l'instituteur de notre commune, décédé, et à celui de l'institutrice, qui vient de se rendre au couvent, et je n'ai besoin, Messieurs, de faire valoir ici les grands avantages que toute la France retire et que nous retirons nous-mêmes en particulier de la sage institution des écoles primaires.

Vous savez et nous savons tous que la morale pure, les bonnes mœurs, la religion, la subordination, le bon ordre, l'obéissance aux lois, l'amour de la patrie, l'attachement et le respect pour la légitimité au Trône et la foi, le bonheur et le repos des familles et des sociétés dépendent entièrement des premiers éléments de l'éducation de la jeunesse.

Je dois seulement vous annoncer qu'il se présente un instituteur et une institutrice qui m'ont paru dignes de notre considération et de notre confiance. L'instituteur est M. Loisel (Gourgon) de cette commune, dont vous connaissez les mœurs et le talent : l'institutrice est Mlle Beaufils, native de la ville de Saint-Lô et demeurant en celle de Coutances depuis dix ans ; le certificat de bonne vie, bonnes mœurs et de talent qu'elle nous a représenté, ne laisse rien à désirer sur sa capacité à remplir honorablement les fonctions d'institutrice.

Mais je dois vous faire observer que cet instituteur et cette institutrice, demandent et exigent un supplément au payement que chacun d'eux recevra des enfants qu'ils instruiront.

L'instituteur demande une somme de cent francs par an et l'institutrice la même somme ; à ces conditions, chacun d'eux instruira gratis les enfants des pauvres.

...Le Conseil municipal, les plus forts contribuables cy-devant dénommés, tous bien pénétrés et convaincus de la nécessité et des avantages inappréciables du prompt renouvellement de l'instituteur et de l'institutrice de la commune,

...Sont d'avis à l'unanimité des membres du Conseil et des propriétaires adjoints qui ont pris part à la présente délibération qu'il y a lieu d'autoriser la commune de Régnéville à s'imposer extraordinairement eu 1819, au marc le franc de ses contributions directes, une somme de deux cents francs. »

2. Jules Ferry s'adresse aux instituteurs (1883). — « En matière d'éducation morale, vous n'avez à enseigner, à proprement parler, rien de nouveau, rien qui ne vous soit familier comme à tous les honnêtes gens.

« Vous êtes l'auxiliaire et, à certains égards, le suppléant du père de famille ; parlez donc à son enfant comme vous voudriez que l'on parlât au vôtre ; avec force et autorité, toutes les fois qu'il s'agit d'une vérité incontestée, d'un précepte de la morale commune ; avec la plus grande réserve, dès que vous risquez d'effleurer un sentiment religieux dont vous n'êtes pas juge.

« Si, parfois, vous étiez embarrassé pour savoir jusqu'où il vous est permis d'aller dans votre enseignement moral, voici une règle pratique à laquelle vous pouvez vous tenir. Avant de proposer à vos élèves un précepte, une maxime quelconque, demandez-vous s'il se trouve, à votre connaissance, un seul honnête homme qui puisse être froissé de ce que vous allez dire. Demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent à votre classe et vous écoutant, pourrait de bonne foi refuser son assentiment à ce que vous allez dire. Si oui, abstenez-vous de le dire ; sinon, parlez hardiment, car, ce que vous allez communiquer à l'enfant, ce n'est pas votre propre sagesse, c'est la sagesse du genre humain, c'est une de ces idées d'ordre universel que plusieurs siècles de civilisation ont fait entrer dans le patrimoine de l'humanité. »

3. Un instituteur de village au début de la 3e République. — « Notre maître était la conscience même. Je ne l'ai jamais vu malade ou en retard. Il aurait pu servir d'horloge au village. Il apportait aux papiers de la commune la même exactitude. Son travail fini, on le voyait dans son jardin. Dès que la pêche était ouverte, il partait avec sa gaule de noisetier et sa boîte à vers. C'est lui qui m'a initié aux mœurs du véron, du goujon et de la moutelle ; mais il pêchait aussi aux « gros » et nous ouvrions de grands yeux quand il tirait de sa poche quelque énorme chevesne, enveloppé dans son mouchoir.

Fils de paysan, il avait la vigueur et les goûts d'un paysan. Il aimait, dans la fenaison et la moisson, donner un coup de main à ses voisins, mais ses dons en auraient fait, s'il l'eût voulu, un géomètre, un architecte. Il dessinait aussi bien qu'il écrivait ; on avait recours à lui pour tous les ouvrages et il se mit en tête de refaire le cadastre des communaux.

... Ce n'était pas un méchant homme, mais nous le craignions. Robuste et trapu, la moustache en brosse et le cheveu dru, il allait d'un pas vif, les deux poings aux poches ou les mains derrière le dos. Les uns avaient leurs leçons à copier, les bavards un ou plusieurs verbes « causer » ou « se dissiper ». Les agités étaient priés de « venir au bureau ». Ils grimaçaient d'avance, sachant ce qui les attendait : une poigne solide et quelques coups de règle sur les doigts. Qui se tortillait avait double ration, et parfois les rieurs imprudents. Quant à se plaindre à la maison, mieux valait y renoncer ; on récoltait un : « Si tu avais eu M. Cottenet, tu en aurais vu d'autres ! »

... Toute sa vie d'instituteur, il l'a passée dans mon village. Il y est arrivé jeune homme, il l'a quitté avec des cheveux blancs. Ses deux fils y ont grandi et il en avait fait des instituteurs : l'un dort au cimetière, sous une colonne brisée, et l'autre, quelque part, sous la terre de Neuville Saint-Vaast.

Joseph CRESSOT. *(Le pain au lièvre)*, Stock, édit.

SIXIÈME PARTIE

LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES AUX XIXe ET XXe SIÈCLES

CHAPITRE XXXVIII

LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES (Ire partie)

1re Leçon : LA GUERRE DE 1870-1871

1° Napoléon Ier et Napoléon III ont préparé l'unité allemande qui s'est faite contre la France. — En 1800, l'Allemagne est formée de près de 400 petits Etats qui ne s'entendent pas. Ainsi, elle n'est pas dangereuse pour nous. Cependant, au XVIIIe siècle, un des Etats allemands, la Prusse, a commencé à grandir et veut dominer les autres.

Napoléon Ier remanie plusieurs fois l'Allemagne, en 1803, en 1806, en 1807. En 1806, il détruit l'Empire allemand qui datait du Xe siècle. Il ramène le nombre des Etats allemands à 39 : certains sont ses alliés, à l'ouest. Mais la Prusse, que Napoléon a vaincue à Iéna, déteste les Français et prépare contre eux la revanche. Elle prend la tête des pays allemands, en 1813 et se joint à la coalition qui abat Napoléon. Son roi entre à Paris. Le tsar empêche les diplomates prussiens de démembrer la France comme ils le voudraient au Congrès de Vienne, en 1814.

La Prusse songe toujours à unifier l'Allemagne sous sa tutelle. Elle va y être aidée par Napoléon III. Celui-ci est favorable aux peuples qui veulent être unis suivant le *principe des « nationalités »*. Il ne songe pas que des peuples puissants, sur nos frontières, peuvent devenir dangereux pour notre sécurité. Il aide les Italiens, à Magenta, à Solférino, à chasser les Autrichiens de chez eux et à former un royaume d'Italie. Il laisse le ministre prussien **Bismarck** qui veut faire du roi de Prusse un Empereur d'Allemagne, battre les Danois et annexer deux duchés danois, battre les Autrichiens et chasser leur Empereur de l'Allemagne.

Mais les Allemands n'aiment guère la Prusse. Alors Bismarck les excite contre la France pour leur faire oublier leur méfiance contre son pays. Il veut faire une guerre victorieuse contre nous. Mais il est assez habile pour laisser le rôle d'agresseur à Napoléon III.

2° Napoléon III tombe dans le piège que lui a tendu Bismarck. — Bismarck essaye de mettre un cousin du roi de Prusse sur le trône d'Espagne pour menacer la France au sud. La France proteste. L'affaire paraît s'arranger. Alors Bismarck publie une dépêche qu'il a reçue d'Ems où est le roi de Prusse : il en a modifié les termes pour la rendre insultante pour le gouvernement français. Celui-ci fait ce que Bismarck souhaite : il déclare la guerre à la Prusse. Il croit qu'il sera vainqueur et que le prestige de Napoléon III, fortement ébranlé, en sera rétabli.



CHARGE DE CUIRASSIERS A REZONVILLE (TABLEAU D'AIMÉ MOROT - MUSÉE DE VERSAILLES) Cl. Bulloz

Épisode des premiers combats en Alsace (16 août 1870).

Mais l'armée française n'est pas prête. Il y règne le plus grand désordre. Les officiers ignorent la science militaire que Moltke a si bien enseignée aux officiers allemands; ils ignorent la géographie des pays où ils vont se battre. L'artillerie française est très inférieure au canon Krupp. 200.000 soldats français vont se heurter à 500.000 soldats allemands bien entraînés et bien conduits.

3° *La guerre impériale aboutit au désastre de Sedan (2 septembre 1870).* — Les 4 et 6 août, l'armée du prince royal de Prusse chasse Mac Mahon d'Alsace. Au milieu d'août, le maréchal *Bazaine* se laisse enfermer avec cinq corps d'armée dans **Metz** : la Lorraine est perdue. Bazaine se rendra avec son armée, en octobre, sans avoir essayé de se dégager.

Au lieu de couvrir Paris, Mac Mahon avec les troupes qu'il a ramenées à Châlons, marche au secours de Bazaine. L'armée, que l'Empereur accompagne, est acculée dans le bas-fond de **Sedan,** sur la Meuse, entouré de collines occupées par les Allemands. Napoléon III hisse le drapeau blanc et se rend au roi de Prusse avec les 83.000 hommes qui formaient la dernière chance de la France (2 septembre 1870).

4° *La République essaye en vain de réparer les fautes de l'Empire.* — A la nouvelle de la capitulation de Sedan, les Parisiens, indignés, se soulèvent, renversent l'Empire que personne ne défend, et **proclament la République.** Les députés de Paris forment un gouvernement provisoire qui se consacre à la défense du pays (4 septembre 1870).

Dans la capitale, bientôt assiégée, bombardée, qui souffre de la faim et du froid, la population refuse de capituler. En province, **Gambetta** improvise des armées et tente de débloquer

Paris. Mais la capitulation de Bazaine à Metz libère deux armées allemandes qui accablent les nôtres. L'armée de la Loire combat avec acharnement sous le commandement de **Chanzy** mais doit reculer jusqu'au Mans. **Faidherbe** s'illustre à l'armée du Nord, mais doit aussi se replier. L'armée de l'Est, acculée à la frontière, se réfugie en Suisse.

Paris, ne recevant pas de secours, doit capituler (28 janvier 1871). Une Assemblée est élue, qui siège à Bordeaux ; elle accepte les conditions du **traité de Francfort** : malgré la protestation émouvante de leurs députés, l'Alsace et une partie de la Lorraine sont cédées au vainqueur. En outre, la France doit payer une indemnité de guerre de 5 milliards à l'Allemagne.

Dès le 18 janvier 1871, dans la grande Galerie des Glaces du palais de Versailles, **Bismarck,** réalisant son rêve, avait restauré l'Empire allemand et fait proclamer le roi de Prusse, Guillaume I[er], Empereur d'Allemagne.

2[e] Leçon : DU TRAITÉ DE FRANCFORT AU TRAITÉ DE VERSAILLES (1871-1919) LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE (1914-1918)

1° La France se relève rapidement et conquiert en Asie et en Afrique un vaste empire colonial. — Dirigée par Thiers, la France paie l'indemnité de cinq milliards que lui a imposée l'Allemagne, ce qui libère son territoire de l'occupation dès 1873. Bismarck, qui la surveille, ne lui permet pas de se manifester en Europe. Mais la fin du XIX[e] siècle voit la plupart des nations explorer le monde et annexer des colonies : *la France est au premier rang des puissances colonisatrices.* Un grand ministre de la Troisième République, **Jules Ferry,** devance les Italiens et met la *Tunisie* sous le protectorat français, installe la France au *Tonkin* et en *Annam.* Une pléiade d'explorateurs tels **Savorgnan de Brazza,** et d'officiers colonisateurs tels **Gallieni** et **Lyautey,** établissent la suprématie française sur *l'Afrique occidentale,* le *Tchad* et le *Congo, Madagascar,* le *Maroc.*

La France est devenue la deuxième puissance coloniale du monde. Elle a une armée bien entraînée. Sa richesse s'est accrue. Elle s'efforce de faire bénéficier ses colonies des progrès scientifiques apportés par le XIX[e] siècle, et d'améliorer le sort de leurs populations.

2° L'Allemagne, pour continuer à dominer l'Europe, forme la Triple-Alliance, contre laquelle les autres nations se rassemblent. — Bismarck a réalisé l'unité de l'Allemagne par la violence et soumis des peuples qui détestent le joug allemand : Alsaciens-Lorrains, Polonais, Danois. Pour maintenir la domination de son pays, il s'allie à l'Autriche-Hongrie, puis à l'Italie : c'est la **Triple Alliance** (1882).

Mais la *Russie,* ulcérée que l'Allemagne soutienne l'Autriche qui lui barre la route des Balkans, se rapproche de la France : c'est l'**Alliance franco-russe** (1891) qui fait cesser notre isolement en Europe.

Guillaume II devient Empereur d'Allemagne. Il veut créer une Europe allemande, la *Mitteleuropa,* de la mer du Nord à Constantinople et même à Bagdad, en dominant la Turquie. Il veut une flotte qui ravisse à l'Angleterre la maîtrise des mers.

L'Angleterre du XIX[e] siècle s'était installée dans toutes les parties du monde : Afrique du Sud et Egypte, Birmanie et Chine. Elle se heurtait en Asie aux Russes, en Afrique aux Français, et parfois la guerre faillit éclater entre elle et ses rivaux (Fachoda, 1898). Mais devant la poli-

tique agressive de *Guillaume II*, le roi d'Angleterre, *Edouard VII*, se rapprocha de la France : **Entente cordiale** (1904). La France réconcilie l'Angleterre et la Russie et l'accord des trois pays prend le nom de **Triple Entente** (1907).

L'Allemagne n'est plus maîtresse en Europe. Mécontente, elle se plaint d'être encerclée, augmente ses armements, imitée par les autres nations. En pleine paix, tous les pays entretiennent des armées considérables et coûteuses : il suffit de peu de chose pour déchaîner un conflit.

3° Dans l'Europe surarmée, la guerre éclate en 1914. — Par deux fois, menaçant notre pénétration au Maroc, Guillaume II a failli provoquer la guerre : en 1905, en débarquant à *Tanger*, en 1911, en envoyant une canonnière à *Agadir*. La modération de la France, qui lui cède une partie du Congo, et l'appui que les autres nations donnent à notre pays, empêchent le conflit.

Il va surgir à propos des Balkans. Les Allemands soutiennent les Turcs, dont ils réorganisent l'armée. Or, les pays balkaniques battent les Turcs en 1912. Les Allemands ne le leur pardonnent pas. Allemands et Autrichiens détestent surtout les *Serbes* dont le pays les sépare de la Turquie et empêche la création de la Mitteleuropa.

Le 28 juin 1914, un archiduc autrichien, héritier du trône, est assassiné à *Sarajevo* par un Serbe de Bosnie. L'Autriche envoie à la Serbie un ultimatum inacceptable. Puis, avant qu'elle ait répondu, elle envahit la Serbie, pays slave. La Russie, le grand empire slave, mobilise pour défendre la Serbie. Malgré les efforts de l'Angleterre, de la France, de l'Italie, l'Allemagne encourage l'Autriche dans son agression, puis déclare la guerre à la *Russie* (1er août) et à la *France* qui n'a pas voulu promettre de rester neutre (3 août 1914).

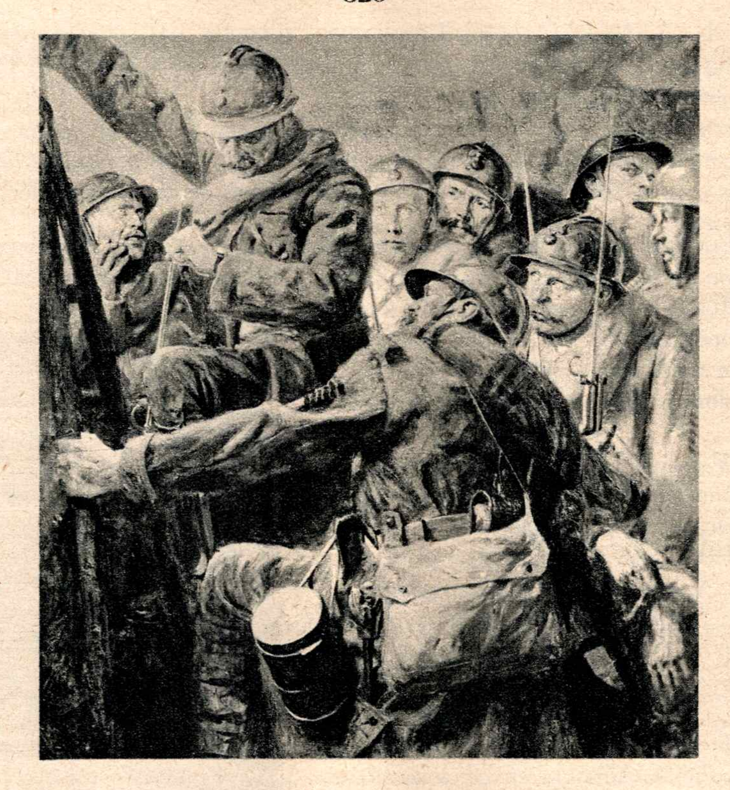


Cl. Harlingue.

LE MARÉCHAL JOFFRE
né à Rivesaltes (Pyrénées orientales) en 1852. Participe aux guerres coloniales (Tonkin, Madagascar). Commandant en chef en 1914, remporte la victoire de la Marne.

L'Angleterre hésite à entrer en guerre. Mais l'Allemagne, pour surprendre notre frontière du Nord, viole la neutralité de la *Belgique*. Garante de la neutralité belge, l'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne, l'Italie reste neutre. Les Empires centraux n'auront pour alliés que la Turquie et la Bulgarie. Peu à peu, vingt-deux nations se grouperont contre eux.

4° Pendant quatre ans, principalement sur le front français, des millions d'hommes luttèrent dans les tranchées. — Surprise à sa frontière Nord, non défendue, la France est envahie. Ses armées reculent cependant en ordre et le pays garde confiance : le 6 septembre, le généralissime **Joffre** arrête ses troupes sur la Marne et donne l'ordre d'attaquer toute la ligne



L'HEURE DE L'ATTAQUE. (d'après une peinture de Jonas)

Un officier, prêt à monter le premier, consulte sa montre. Ses hommes le regardent. Observer les diverses physionomies en cet instant.

allemande, tandis que **Gallieni,** gouverneur de Paris, envoie l'armée du camp retranché surprendre le flanc droit allemand sur l'Ourcq. Les Allemands refluent, puis hâtivement creusent des tranchées et s'accrochent au sol français. La **victoire de la Marne** sauve Paris et la France de la défaite, mais il faudra plus de quatre dures années pour chasser les Allemands du Nord de notre pays. En 1916, une terrible attaque ennemie menace de percer notre front à **Verdun** : pendant cinq mois l'héroïsme de nos «poilus» tient en échec la formidable armée allemande et fait l'admiration du monde.

En 1917, les armées russes qui avaient courageusement attaqué les Allemands et les Autrichiens, mal armées, mal dirigées et trahies par une partie de l'entourage du tsar, se désagrègent. La *Révolution de* 1917 met fin à la résistance russe (traité de Brest-Litowsk). Heureusement pour les alliés, au même moment, les **Etats-Unis** entrent en guerre à leurs côtés, à l'appel du Président **Wilson.**

En mars 1918, renforcées par les troupes du front est, les armées allemandes attaquent le front occidental à la jonction des armées française et anglaise. Une brèche est ouverte : les Alle-



Armistice du 11 novembre 1918.
Dans un wagon spécial, à Rethondes, en pleine forêt de Compiègne, le Maréchal Foch dicte les conditions de l'armistice aux plénipotentiaires allemands.

mands approchent d'Amiens. Mais à Paris, **Clemenceau** maintient la confiance et fait nommer **Foch** généralissime des armées alliées. Les Allemands sont arrêtés. En juillet, sur la Marne où ils étaient revenus, les troupes du général **Gouraud** les bloquent définitivement. Renforcée par les premiers contingents américains, l'armée franco-anglaise martèle le front allemand et rejette l'ennemi jusqu'à la frontière. Le **11 novembre 1918**, dans la forêt de *Compiègne*, les plénipotentiaires allemands acceptent l'armistice que leur dicte le général Foch.

5° ***La paix signée à Versailles, en 1919, laissait la France affaiblie et sans garantie contre une nouvelle agression allemande.*** — Le traité de Versailles nous rendait l'Alsace-Lorraine, désarmait l'Allemagne, lui imposait la démilitarisation de la rive gauche du Rhin et la réparation des dommages qu'elle avait causés. Mais les réparations ne furent payées qu'en partie. La France dont le Nord était dévasté et qui avait eu 1.400.000 tués, plus de 2 millions de blessés et de mutilés, était dépeuplée et appauvrie.

D'autre part, les Anglais et les Américains lui avaient promis de la garantir contre une attaque allemande, si elle renonçait à la rive gauche du Rhin : le Sénat américain refusa de ratifier cette garantie ; la France restait seule et affaiblie en face d'une Allemagne qui n'était pas guérie de son rêve de domination.

RÉSUMÉ

I

1. Depuis la fin du XVIIIe siècle, l'Allemagne, divisée en nombreux États, tend de plus en plus à passer sous la domination de la Prusse. Napoléon Ier et Napoléon III préparent l'unification du pays qui va s'achever contre la France.

2. Napoléon III tombe dans le piège que lui tend Bismarck et déclare la guerre à la Prusse en 1870.

3. Les armées de la France impériale sont battues et après la capitulation de l'empereur à Sedan, la République est proclamée.

4. Le gouvernement de la Défense Nationale ne peut que sauver l'honneur. Paris est pris et par le traité de Francfort, la France cède à l'Allemagne l'Alsace-Lorraine.

II

1. La France républicaine se relève rapidement et conquiert en Afrique et en Asie un vaste empire colonial.

2. Pour dominer l'Europe, l'Allemagne s'allie à l'Autriche et à l'Italie et forme la Triple-Alliance (1882). Menacées, les autres grandes puissances s'unissent à leur tour. Ainsi furent constituées l'alliance franco-russe en 1891, l'Entente cordiale franco-anglaise en 1904 et la Triple-Entente en 1907.

3. Dans l'Europe surarmée, la guerre éclate en 1914, à la suite de l'assassinat à Sarajevo de l'archiduc d'Autriche.

4. Le Nord-Est de la France fut pendant quatre ans le principal champ de bataille. Grâce aux sacrifices et à l'héroïsme de nos troupes ainsi qu'à l'aide des armées belge et anglaise d'abord, puis américaine à partir de 1917, les Allemands furent chassés du sol français. Le Traité de Versailles en 1919 nous rendit l'Alsace-Lorraine.

DATES A RETENIR

16 juillet 1870 : Guerre franco-allemande.

2 septembre 1870 : Capitulation de Napoléon III à Sedan.

17 janvier 1871 : Proclamation de l'Empire allemand à Versailles.

1871 : Traité de Francfort.

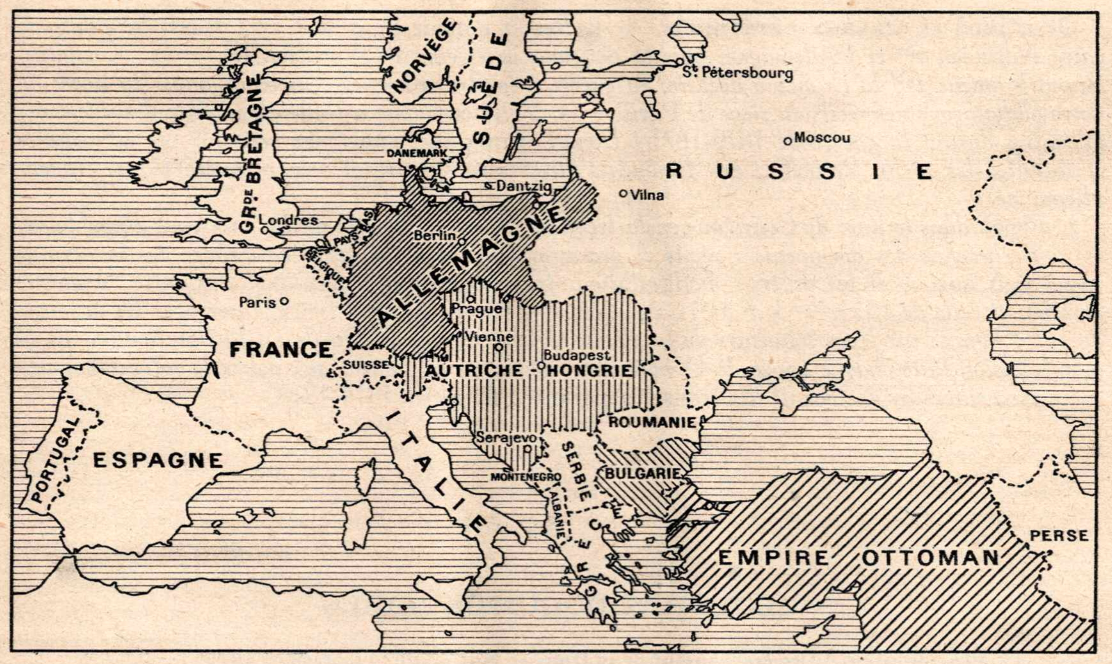
3 août 1914 : Déclaration de guerre de l'Allemagne à la France

Septembre 1914 : Victoire de la Marne.

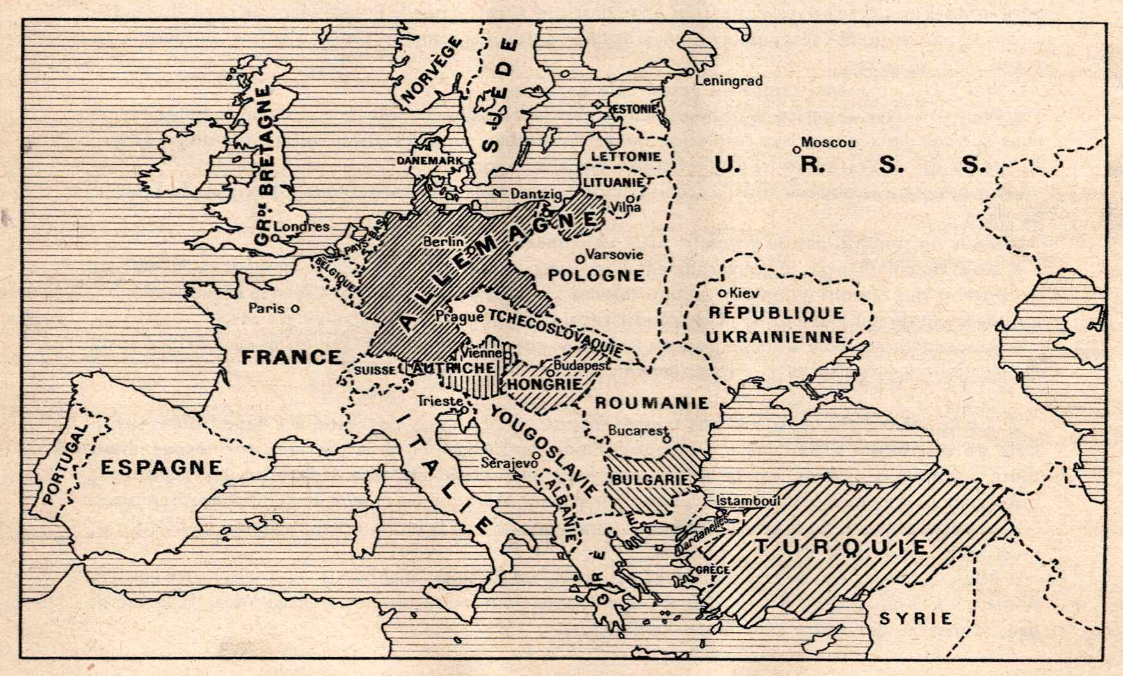
1917 : Entrée en guerre des États-Unis aux côtés des alliés.

11 novembre 1918 : L'Allemagne vaincue signe l'armistice.

1919 : Traité de Versailles.



L'Europe avant la guerre 1914-1918.



L'Europe après la guerre 1914-1918.

Questions et travaux personnels. — 1. *Revoir dans le livre du Cours moyen les relations entre Napoléon Ier et l'Allemagne, puis la politique extérieure de Napoléon III.* — 2. *Comment Bismark amena-t-il la France à déclarer la guerre à la Prusse ?* — 3. *Cherchez dans les livres de votre bibliothèque des récits du siège de Paris.* — 4. *Votre commune a-t-elle été le siège d'événements militaires durant la guerre de 1870-1871 ? Dans l'affirmative, renseignez-vous sur ces événements et racontez-les.* — 5. *Recueillez des documents illustrés se rapportant à la première guerre franco-allemande.*

1. *Revoir dans le livre du Cours moyen la leçon sur l'œuvre coloniale de la Troisième République.* — 2. *Recherchez des documents : récits et gravures concernant la visite en France des souverains russes puis anglais et les diverses manifestations franco-russes et franco-anglaises entre la guerre de 1870 et celle de 1914.* — 3. *Faites un croquis de l'Europe en 1914.* — 4. *Interrogez les membres de votre famille sur leurs souvenirs de la guerre 1914-1918.* — 5. *Quelle est la signification de la manifestation faite chaque année, le 11 novembre, devant le monument aux morts de votre commune ?* — 6. *Recueillez des documents illustrés se rapportant à la guerre 1914-1918.*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Proclamation du gouvernement de la Défense Nationale (6 septembre 1870). — « Quand un général a compromis son commandement, on le lui enlève. Quand un gouvernement a mis en péril, par ses fautes, le salut de sa patrie, on le destitue. C'est ce que la France vient de faire. En abolissant la dynastie qui est responsable de nos malheurs, elle a accompli d'abord, à la face du monde, un grand acte de justice...

« Elle a fait en même temps un grand acte de salut.

« Pour se sauver, la nation avait besoin de ne plus relever que d'elle-même et de ne compter désormais que sur deux choses : sa résolution qui est invincible, votre héroïsme qui n'a pas d'égal et qui, au milieu de revers immérités, fait l'étonnement du monde.

« En acceptant le pouvoir dans la crise formidable que nous traversons, nous n'avons pas fait œuvre de parti.

« Nous ne sommes pas au pouvoir, mais au combat.

« Nous ne sommes pas le gouvernement d'un parti, nous sommes le Gouvernement de la défense nationale. Nous n'avons qu'un but, qu'une volonté : le salut de la Patrie, par l'Armée et par la Nation, groupées autour du glorieux symbole qui fit reculer l'Europe il y a quatre-vingts ans.

« Aujourd'hui, comme alors, le nom de la République veut dire : UNION intime de l'Armée et du Peuple pour la défense de la Patrie. (*Journal officiel*, 6 septembre 1870.)

2. La suprême protestation des représentants de l'Alsace-Lorraine à l'Assemblée nationale de Bordeaux (1871). — « Les représentants de l'Alsace et de la Lorraine ont déposé, avant toute négociation de paix, sur le bureau de l'Assemblée Nationale, une déclaration affirmant de la manière la plus formelle, au nom de ces deux provinces, leur volonté et leur droit de rester françaises.

« Livrés, au mépris de toute justice et par un odieux abus de la force, à la domination de l'étranger, nous avons un dernier devoir à remplir.

« Nous déclarons encore une fois nul et non avenu un pacte qui dispose de nous sans notre consentement. La revendication de nos droits reste à jamais ouverte à tous et à chacun dans la forme et dans la mesure que notre conscience nous dictera.

« Au moment de quitter cette enceinte où notre dignité ne nous permet plus de siéger, et malgré l'amertume de notre douleur, la pensée suprême que nous trouvons au fond de nos cœurs est une pensée de reconnaissance pour ceux qui, pendant six mois, n'ont pas cessé de nous défendre, et d'inaltérable attachement à la patrie dont nous sommes violemment arrachés.

« Nous vous suivrons de nos vœux et nous attendrons, avec une confiance entière dans l'avenir, que la France régénérée reprenne le cours de sa grande destinée.

« Vos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés en ce moment de la famille commune, conserveront à la France, absente de leurs foyers, une affection filiale, jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place. »

3. Message du président de la République à la Chambre des Députés (4 août 1914).

Messieurs les Députés,

La France vient d'être l'objet d'une agression brutale et préméditée qui est un insolent défi au droit des gens. Avant qu'une déclaration de guerre nous eût encore été adressée, avant même que l'Ambassadeur d'Allemagne nous eût demandé ses passeports, notre territoire a été violé. L'Empire d'Allemagne n'a fait hier soir que donner tardivement le nom véritable à un état de fait qu'il avait déjà créé.

Depuis plus de quarante ans, les Français, dans un sincère amour de la paix, ont refoulé au fond de leur cœur les désirs des réparations légitimes.

Ils ont donné au monde l'exemple d'une grande nation qui, définitivement relevée de la défaite par la volonté, la patience et le travail, n'a usé de sa force renouvelée et rajeunie que dans l'intérêt du progrès et pour le bien de l'humanité.

Depuis que l'ultimatum de l'Autriche a ouvert une crise menaçante pour l'Europe entière, la France s'est attachée à suivre et à recommander une politique de prudence, de sagesse et de modération.

On ne peut lui imputer aucun acte, aucun geste, aucun mot qui n'ait été pacifique et conciliant.

A l'heure des premiers combats, elle a le droit de se rendre solennellement cette justice, qu'elle a fait, jusqu'au dernier moment, des efforts suprêmes pour conjurer la guerre qui vient d'éclater et dont l'Empire d'Allemagne supportera devant l'histoire, l'écrasante responsabilité.

. . . .

Dans la guerre qui s'engage, la France aura pour elle le Droit, dont les peuples, non plus que les individus, ne sauraient impunément méconnaître l'éternelle puissance morale.

Elle sera héroïquement défendue par tous ses fils, dont rien ne brisera devant l'ennemi l'union sacrée et qui sont aujourd'hui fraternellement assemblés dans une même indignation contre l'agresseur et dans une même foi patriotique. Elle est fidèlement secondée par la Russie, son alliée; elle est soutenue par la loyale amitié de l'Angleterre.

Et déjà, de tous les points du monde civilisé viennent à elle les sympathies et les vœux. Car elle représente aujourd'hui, une fois de plus, devant l'univers, la liberté, la justice et la raison.

Haut les cœurs et vive la France!

RAYMOND POINCARÉ.

4. Ordre du jour du général Joffre à la veille de la Bataille de la Marne (1914).

Grand Quartier Général, Châtillon-sur-Seine, 6 septembre, 7 h. 30.
Télégramme n° 3.948.

Au moment où s'engage une bataille dont dépend le salut du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière.

Tous les efforts doivent être employés à attaquer et à refouler l'ennemi.

Toute troupe qui ne peut plus avancer devra coûte que coûte garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer.

Dans les circonstances actuelles, aucune défaillance ne peut être tolérée.

5. Les tranchées. — « Cocon explique à son voisin la disposition et l'enchevêtrement des tranchées. Il a vu un plan directeur et il a fait des calculs. Il y a dans le secteur du régiment quinze lignes de tranchées françaises, les unes abandonnées, envahies par l'herbe et quasi-nivelées, les autres entretenues à vif et hérissées d'hommes. Ces parallèles sont réunies par des boyaux innombrables qui tournent et font des crochets comme de vieilles rues. Le réseau est plus compact encore que nous le croyons, nous qui vivons dedans. Sur les vingt-cinq kilomètres de largeur qui forment le front de l'armée, il faut compter mille kilomètres de lignes creuses : tranchées, boyaux, sapes. Et l'armée française a dix armées. Il y a donc, du côté français, environ dix mille kilomètres de tranchées et autant du côté allemand... Et le front français n'est à peu près que la huitième partie du front de la guerre sur la surface du monde.

« Ainsi parle Cocon, qui conclut en s'adressant à son voisin :

« — Dans tout ça, tu vois ce qu'on est, nous autres...

« ...C'est vrai, quand on y pense, qu'un soldat — ou même plusieurs soldats — ce n'est rien, c'est moins que rien dans la multitude, et alors on se trouve tout perdu, noyé, comme quelques gouttes de sang qu'on est, parmi ce déluge d'hommes et de choses... »

HENRI BARBUSSE (*Le Feu*, Flammarion, édit.)

6. Extraits du discours du président Wilson au Congrès (2 avril 1917). — « ...La guerre sous-marine actuelle de l'Allemagne contre le commerce est une guerre contre l'humanité.

« C'est une guerre contre tous les peuples... L'Allemagne n'a établi de distinction entre personne. Elle a jeté un défi à l'humanité tout entière...

« Nous sommes prêts, maintenant, à nous mesurer avec cet ennemi naturel de la liberté et nous emploierons toutes les forces de la nation pour mettre en échec et anéantir ses prétentions et sa puissance. Nous sommes heureux, maintenant que nous envisageons les faits en les dépouillant de leurs apparences trompeuses, de combattre pour la paix suprême du monde et pour la libération de ses peuples, celui de l'Allemagne elle-même ; pour les droits des nations grandes et petites ; pour la liberté des hommes de choisir leur ligne de conduite et leur obédience. La sécurité doit régner dans le monde pour la démocratie. La paix doit être établie sur les assises éprouvées de la liberté politique. Nous n'avons aucun but égoïste en vue. Nous ne désirons ni conquête ni domination. Nous ne réclamons aucune indemnité pour nous-mêmes, aucune compensation pour les sacrifices que nous consentirons librement. Nous ne sommes qu'un des champions des droits de l'humanité... »

7. Déclaration des députés d'Alsace-Lorraine (8 décembre 1919). — « Grâce à tous ces généreux concours l'Alsace et la Lorraine sont rentrées dans l'unité nationale française, le droit a triomphé de la force brutale.

« Reconnaissantes de ce qu'elles doivent et de ce qu'elles devront à la grande patrie française, elles seront fières de pouvoir contribuer avec leurs provinces sœurs à l'enrichissement de sa vie, au libre essor et à l'équilibre vivant de toutes ses énergies.

« Nous n'avions jamais désespéré de cette justice immanente qu'invoquait déjà Gambetta au lendemain de nos communs désastres. Notre confiance a été récompensée.

« A la France, champion de toutes les nobles causes, nous apportons avec l'affection que nous lui avions toujours gardée, notre inébranlable fidélité et notre entier dévouement.

« L'Alsace et la Lorraine reprennent la garde le long de la frontière du Rhin. Elles ne failliront pas à leur mission de sentinelles avancées de la pensée française. »



Carte des occupations allemandes successives.
au cours des trois guerres de 1870-71, 1914-18, 1939-45.
A partir de novembre 1942 le territoire français fut occupé en totalité.

CHAPITRE XXXIX

LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES (2e partie)

1re Leçon : ENTRE LES DEUX GUERRES MONDIALES (1919-1939)

1o Après le traité de Versailles, différents traités réorganisent l'Europe, suivant le principe des nationalités. — Les Alliés signèrent des traités avec les vaincus : Autriche, Hongrie, Bulgarie, Turquie. Ils leur enlevèrent les pays qu'ils opprimaient et voulurent donner à chaque peuple qui la désirait son indépendance ; ils créèrent ou restaurèrent ainsi de nombreux petits pays : Yougoslavie, Pologne, Tchécoslovaquie, agrandirent la Roumanie et la Grèce, donnèrent mandat à la France et surtout à l'Angleterre d'administrer les provinces du Moyen-Orient enlevées à la Turquie : Syrie, Irak, Transjordanie, Palestine. Ils croyaient que tous ces pays les aideraient à surveiller l'Allemagne. Mais ceux-ci n'auraient été assez forts qu'en s'entendant entre eux et ils ne le firent pas toujours.

De plus, la Russie avait été tenue en dehors des traités, car elle était sortie de la guerre en 1917. Elle était absorbée par sa Révolution : en octobre 1917, les bolcheviks avaient pris le pouvoir. Son chef, **Lénine** avait instauré le régime communiste. Il avait dû lutter contre les « armées blanches » des Russes partisans du régime tsariste, soutenues par les Alliés qu'inquiétait le communisme. Il les avait vaincues ; mais aux prises avec d'énormes difficultés, il devait laisser s'émanciper des pays que les tsars avaient soumis et opprimés : la Finlande, les provinces baltes, la Pologne.



Cl. Harlingue.

WILSON (1856-1924)
Président des États-Unis à partir de 1912. Il décida son pays à participer à la première guerre mondiale, en 1917, aux côtés des Alliés.

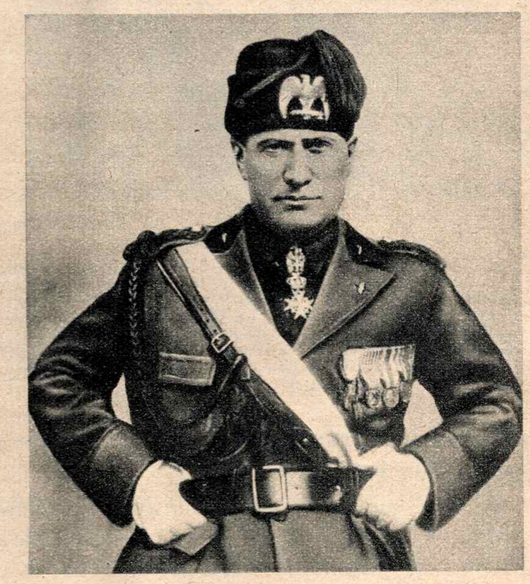
2o Les pays meurtris par la guerre essayèrent d'en prévenir le retour en créant la Société des Nations. — Le président des Etats-Unis, **Woodrow Wilson** voulait empêcher le retour d'une guerre mondiale. Il fit inscrire, dans le traité de Versailles, la création d'une *Société des Nations*, dont le siège fut fixé à Genève. Les membres de la S.D.N. s'engageraient à ne pas recourir à la guerre et à soumettre leurs différends à l'arbitrage.

Mais, malgré la France, la Société des Nations ne fut pas dotée d'une armée internationale pour faire appliquer ses décisions. D'autre part, les Etats-Unis, craignant d'être mêlés malgré eux à la politique mondiale, ne ratifièrent pas le traité fait par leur Président et restèrent en dehors de la Société des Nations. Celle-ci, dès lors, n'avait plus d'autorité.

Bientôt, le Japon, attaquant la Chine, déclara se retirer de la Société des Nations. L'Allemagne, l'Italie la quittèrent également. La S.D.N. ne pouvait plus défendre la paix.

3° Bientôt, de grandes transformations en Europe mettent la paix en péril. — En 1929, une dangereuse **crise économique,** née en Amérique, bouleversa la plupart des pays : le nombre des chômeurs atteignit le chiffre de 25 millions en 1931. Tous les peuples connurent alors un grand malaise.

Dès 1919, l'*Italie* avait éprouvé des troubles sociaux. **Mussolini** groupa les anciens combattants déçus et avec eux marcha sur Rome. Il se fit nommer *Duce* — le Chef — et créa un régime dictatorial : les opposants furent exécutés ou déportés, le peuple asservi, l'Italie gouvernée par les partisans de Mussolini, les fascistes, les enfants élevés dès leur jeune âge dans le culte du Duce.



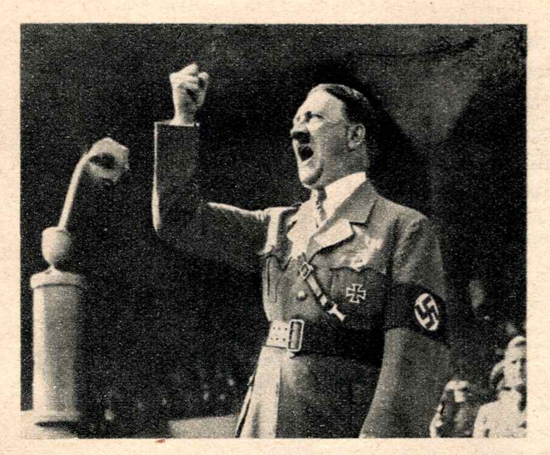
Cl. Manuel.

MUSSOLINI (1883-1945)
Devenu chef du parti fasciste italien, s'empare du pouvoir en 1922. Entre en guerre contre la France en juin 1940. Exécuté par des Italiens en avril 1945.

Les succès de Mussolini encouragèrent un autre ambitieux exalté : **Hitler.** Il réussit parce que l'Allemagne, humiliée de sa défaite, souffrant de la crise économique de 1929, incapable de se gouverner elle-même et de devenir une démocratie, attendait un Sauveur qui lui redonne gloire, prospérité, prépondérance en Europe. Hitler, par des mensonges, réussit à escamoter le pouvoir. Comme Mussolini, il établit, à l'aide de ses compagnons « les Chemises brunes », aventuriers capables de tout, un régime totalitaire, qui asservit l'homme corps et âme, l'oblige non seulement à obéir à la force, mais à penser comme le chef de l'Etat à renoncer à juger et à s'en remettre au dictateur de penser pour tous.

Hitler prit le titre de *Führer*. Terrorisée par les exécutions ou fanatisée par les proclamations du Führer, l'Allemagne devint nationale-socialiste ou « nazie » et s'abandonna de nouveau à son rêve de domination.

4° L'arrivée d'Hitler au pouvoir sonne le glas de la paix. — Hitler tente audacieusement de violer tour à tour les clauses du traité de paix. Les démocraties le laissent faire. Il rétablit le service militaire obligatoire, développe l'armée, fabrique des armements. Il remilitarise la rive gauche du Rhin : l'Angleterre qui veut le relèvement de l'Allemagne pour commercer avec elle



Cl. Roger-Viollet.

HITLER (1889-1945 ?)

Autrichien d'origine, Hitler, après la guerre de 1914-1918, réussit, par sa parole, à conquérir les masses allemandes. Il s'empara du pouvoir en 1933 et institua par la terreur, une dictature de la force. Sa politique de domination européenne amena la seconde guerre mondiale (1939-1945). Hitler disparut en mai 1945, lors de la destruction de Berlin par l'aviation alliée et de son occupation par l'armée russe.

ne dit rien et la France n'ose agir seule. Encouragé, Hitler s'associe à Mussolini pour soutenir *Franco*, un futur dictateur à qui leur aide permet de renverser la République espagnole et de prendre le pouvoir. Les démocraties restent inertes.

Alors Hitler occupe l'Autriche, réalise l'*Anschluss*, la réunion de l'Autriche, peuplée de populations de race germanique à la grande Allemagne (mars 1938). Puis il réclame à la Tchécoslovaquie ses provinces frontières où vivent beaucoup d'Allemands. Comptant sur son alliance avec la France, la Tchécoslovaquie veut résister. Mais le peuple français, encore affaibli, répugne à la guerre ; une minorité assez faible d'ailleurs, n'est pas hostile à Hitler. L'Angleterre aussi lui est indulgente. A Munich (septembre 1938), les démocraties occidentales permettent à Hitler de s'emparer d'une partie de la Tchécoslovaquie : la région des *Sudètes*. Au mois de mars suivant, malgré ses promesses solennelles, il achevait d'asservir la Tchécoslovaquie tout entière.

Appuyé sur Hitler, *Mussolini* avait lui-même auparavant (1935) attaqué et conquis l'Ethiopie malgré la S.D.N. Il revendique la maîtrise de la Méditerranée, la Tunisie, la Corse, Nice et la Savoie. Le *Japon*, de son côté, en 1937, avait commencé la conquête de la Chine.

Les puissances d'agression ne rencontraient pas d'obstacle dans la réalisation de leurs conquêtes et les dictateurs croyaient pouvoir asservir le monde.

2e Leçon : LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE (1939-1945) ET LA LIBÉRATION

1° Les démocraties se dressent tardivement contre Hitler. — Le honteux abandon de la Tchécoslovaquie à Munich a fait croire à Hitler que l'Angleterre et la France consentiraient à tout plutôt que de faire la guerre. Il entreprend de vassaliser la Pologne. Cependant les démocraties, atterrées par la disparition de la Tchécoslovaquie ont compris qu'elles ne peuvent plus laisser le Führer continuer ses conquêtes si elles veulent sauver leur indépendance. Quand Hitler, ayant signé un traité d'alliance avec la Russie (23 août 1939) pour n'avoir pas à la combattre, envahit la Pologne, l'Angleterre et la France veulent négocier. Hitler passe outre : le 2 septembre, l'Angleterre et la France qui avaient promis à la Pologne de la défendre, déclarent la guerre à l'Allemagne.

2° La « drôle de guerre » dure de septembre 1939 au 10 mai 1940. — Tandis

qu'Hitler, en quelques semaines, anéantit la résistance polonaise, les armées franco-anglaises restent passives. Nul n'a voulu entendre les avertissements du **colonel de Gaulle,** qui recommandait de multiplier les divisions blindées faites de chars cuirassés et fortement armés. Des officiers routiniers s'en tiennent aux méthodes de 1918. L'armée manque de matériel moderne. Elle manque d'élan aussi. Trop de gens croient encore qu'Hitler se contentera de soumettre la Pologne et ne tentera pas de combattre à l'ouest. Enfin, dans l'armée, dans les conseils du gouvernement parfois, des gens gagnés à Hitler, les futurs « collaborateurs », paralysent la riposte française.

3° Le 10 mai 1940, Hitler déclenche à l'ouest une offensive-éclair qui réussit au-delà de ses espérances. — Il a passé l'hiver à compléter ses armements. Par surprise, il envahit le Danemark et la Norvège ; puis il attaque soudain la Hollande et la Belgique. Tandis que nos meilleures troupes se portent au secours de ces derniers pays, les blindés allemands, aidés d'une puissante aviation, percent notre front dans l'Ardenne, se répandent sur nos routes, sèment la panique et enveloppent nos armées du Nord. Le roi des Belges capitule. Les troupes franco-anglaises réussissent à gagner Dunkerque et à s'embarquer sous un bombardement effroyable.

Mais le front hâtivement constitué sur la *Somme* cède, tandis que l'*Italie*, profitant de notre défaite, nous déclare la guerre et attaque la frontière des Alpes. Le 14 juin, les Allemands sont à Paris. L'armée désorganisée, sans cesse harcelée par les avions, s'écoule vers le Sud tandis que sur le front des Alpes nos troupes contiennent partout les Italiens. Le maréchal **Pétain** devenu chef du gouvernement demande l'armistice, et accepte (25 juin) des conditions qui livrent la France à Hitler victorieux. L'Assemblée nationale, paralysée par le foudroyant succès du Reich et par le voisinage des troupes hitlériennes triomphantes, donne le pouvoir au maréchal.

Cependant, le 18 juin, à Londres, le **général de Gaulle** a lancé un appel à tous les Français qui ne veulent pas abandonner la lutte : « *La flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.* »

4° La Résistance s'organise dans la France occupée. — Le maréchal Pétain, Chef de l'Etat Français, s'installe à Vichy en zone non occupée par les Allemands, et dissout les Chambres. *Cet acte met fin à la 3e République.*

Une sorte de gouvernement dictatorial administre la France. Poussé par son ministre, Laval, le maréchal Pétain rencontre Hitler à



Cl. Roger Viollet.

LE GÉNÉRAL DE GAULLE DESCENDANT DE SON AVION
Né à Lille en 1890. Premier Résistant français à l'occupation allemande. Chef du gouvernement provisoire de la 4e République en 1944-45.

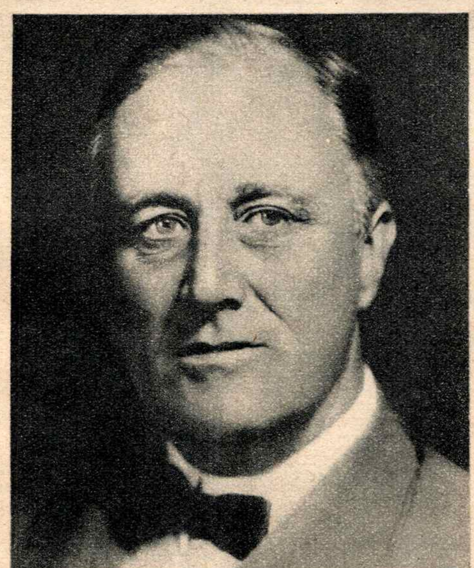
Montoire (Loir-et-Cher) et accepte le principe de la collaboration avec l'Allemagne.

Beaucoup de Français, trompés, se résignent à la défaite ; mais d'autres rejettent la servitude. Certains rejoignent à Londres les Forces Françaises Libres du général de Gaulle. Dans les colonies, des chefs patriotes, rompant avec le maréchal, rallient à la cause alliée le Tchad, le Congo. **Leclerc** prépare l'épopée qui le mènera, à travers le désert de Libye, à Tripoli.

En France, les patriotes entreprennent de lutter contre l'oppresseur, organisent des réseaux de renseignements en liaison avec l'Angleterre, multiplient les sabotages, publient des journaux clandestins. Bientôt les jeunes gens réfractaires au service du travail en Allemagne gagnent les maquis. Les résistants essayent de désorganiser la machine de guerre nazie. Les Allemands se vengent cruellement : la *Gestapo* arrête, torture, fusille, déporte les Résistants, mais ne peut venir à bout des patriotes français.

5° *Jusqu'en 1942, l'Allemagne inflige de terribles épreuves à ses adversaires.* — La Grande-Bretagne dirigée par un chef énergique, **Churchill**, a refusé de capituler. Les Allemands bombardent furieusement ses villes pour tenter de briser son moral. L'aviation anglaise (R.A.F., *Royal Air Force*) réussit toutefois à détruire peu à peu une grande partie des avions nazis et Hitler n'ose pas débarquer. Mais sur mer les *sous-marins* allemands font subir des pertes effroyables à la marine britannique.

En Afrique, le maréchal allemand Rommel repousse les Anglais sur l'Egypte (1941). Dans les Balkans, les divisions hitlériennes écrasent les Yougoslaves qui refusaient de leur ouvrir la route du sud et occupent la Grèce et la Crète.



Cl. Harlingue.

FRANKLIN ROOSEVELT (1882-1945)

Président des États-Unis à partir de 1933. Très populaire, il fut plusieurs fois réélu. Décida l'intervention victorieuse de son pays dans la seconde guerre mondiale.

Le 21 juin 1941, Hitler attaque la Russie qu'il veut abattre pour se retourner ensuite vers l'ouest. Ses armées bousculent les forces soviétiques, conquièrent l'Ukraine, bloquent Léningrad et arrivent devant Moscou (novembre 1941).

Quelques jours plus tard, l'*aviation japonaise*, sans déclaration de guerre, détruit la flotte américaine stationnée à *Pearl Harbour*, aux îles Hawaï, dans l'Océan Pacifique. Puis en quelques semaines l'armée et la marine nippones s'emparent de la grande base britannique de *Singapour*, des îles de la Sonde et menacent l'*Australie*.

6° *L'année 1942 marque le tournant de la guerre et partout ensuite les Alliés reprennent l'initiative des opérations.* — A la suite des attaques japonaises, les Etats-Unis entrent dans la guerre avec toutes leurs forces. Le 8 novembre 1942, des troupes anglo-américaines débarquent



Cl Keystone

UN ASPECT DU DÉBARQUEMENT EN NORMANDIE (Juin-Juillet 1944)
Des milliers de navires, traversant la Manche, débarquèrent sur les plages du Calvados et du Cotentin oriental des troupes et du matériel. Photo prise plusieurs jours après l'attaque, la côte étant déjà occupée.

en Afrique du Nord et l'armée française qui s'y trouve se rallie à eux. Pour se venger, les Allemands occupent toute la France mais ne peuvent empêcher la flotte française de se saborder à Toulon. Sur le front oriental l'avance allemande, après de violents combats, est bloquée à **Stalingrad** sur la Volga. Après des alternatives d'avance et de recul au cours desquelles les Français du général Kœnig se distinguèrent à Bir-Hakeim, les forces anglo-françaises chassent les germano-italiens de Tripolitaine. La Tunisie est reconquise par l'ensemble des forces alliées d'Afrique du Nord et, après elle, la Sicile, l'Italie du Sud, la Corse. Pendant ce temps la puissante armée russe, réorganisée sous le commandement en chef du maréchal **Staline,** refoule partout les envahisseurs allemands au prix de rudes batailles, tandis que l'aviation anglo-américaine écrase sous ses bombes les usines et les villes allemandes.

Enfin, en **1944,** le **6 Juin,** les alliés débarquent en Normandie sous les ordres des généraux *Eisenhower* et *Montgomery*. Les renforts allemands sont harcelés sur toutes les routes de France par les maquisards et par les Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) qui ont entrepris ouvertement la lutte. A Caen, les Anglais se heurtent à une résistance opiniâtre, mais les Américains du général *Patton* percent le front allemand à Avranches et obligent les nazis à battre



Arrivée, le 25 aout 1944, des chars blindés du général Leclerc a Paris.
Les chars, qui eurent à combattre les Allemands demeurés dans la capitale, descendent ici les Champs-Élysées, au acclamations enthousiastes des Parisiens libérés.

en retraite. Après de durs combats, autour de Falaise en particulier, les troupes alliées avancent vers la capitale qui se soulève à l'appel du Comité National de la Résistance. C'est la division blindée française du général Leclerc qui vient aider les patriotes à libérer Paris. Elle arrive à l'Hôtel-de-Ville le 24 août au soir au milieu de l'enthousiasme général. Le 25 août, le gouverneur allemand capitule et le lendemain une foule immense de Parisiens acclame le général de Gaulle.

L'armée d'Afrique débarquée en Provence, le 15 août 1944, avec **de Lattre de Tassigny** libère à son tour le sud-est de la France. Puis toutes les forces anglo-franco-américaines convergent vers l'Allemagne.

Il fallut toutefois attendre mai 1945 pour que le Reich succombe, alors que, venues de l'ouest puis de l'est, les forces alliées s'étaient emparées de la totalité de son territoire. Après la prise de Berlin par les Russes, la disparition d'Hitler considéré comme mort, et la jonction américano-russe, **l'Allemagne capitula sans conditions, le 8 mai, à Reims.** Quelques mois plus tard, en 1946, un Tribunal International réuni à *Nuremberg* (Bavière) jugea les grands chefs nazis coupables de crimes contre l'humanité et les condamna à mort.

A son tour, le Japon à la suite de la destruction de la plus grande partie de sa marine au cours de violentes batailles aéro-navales et aussi de l'emploi des fameuses *bombes atomiques*, capitula le 15 août 1945.



Cl. Keystone.

LES TROIS GRANDS : Churchill (Angleterre), Roosevelt (Etats-Unis), Staline (U. R. S. S.) en conférence à Yalta (Crimée) en février 1945.

7º Affaiblis et en partie ruinés, les pays européens se relèvent lentement. — La victoire les a laissés couverts de ruines, vidés de la plus grande partie de leurs richesses, appauvris en hommes. La *France* a fait un gros effort pour se relever, reconstituer son agriculture et son industrie, mais il lui a fallu, en outre, accepter l'aide des Etats-Unis et le plan Marshall.

Pour éviter le retour de guerres dévastatrices, les alliés, comme après la guerre de 1914-1918, ont institué une organisation mondiale, l'*O.N.U.* (Organisation des Nations Unies). Celle-ci, bien que groupant actuellement 60 nations, ne semble pas capable encore d'imposer sa paix au monde. Aussi essaie-t-on de divers côtés, de créer une *Union européenne*, moins vaste que l'O.N.U., qui maintiendrait la paix en Europe.

La France, trois fois attaquée et envahie par l'Allemagne en moins de cent ans est, pour sa part, disposée à accepter toutes dispositions internationales de nature à assurer cette paix comme à garantir ses frontières et son indépendance.

RÉSUMÉ

I

1. La victoire des Alliés en 1918 permit à de nombreux petits pays européens de devenir indépendants : Yougoslavie, Tchéco-Slovaquie, Pologne, Finlande, Pays Baltes...

2. La Société des Nations fut créée pour essayer de prévenir le retour des guerres, mais sa tâche fut rendue impossible par l'indifférence ou la mauvaise volonté de certains pays.

3. Mussolini en Italie et Hitler en Allemagne établirent un régime totalitaire et rêvèrent de dominer le monde.

4. Hitler, après avoir réorganisé l'armée allemande, asservit l'Autriche en 1938 et la Tchéco-Slovaquie en 1939, tandis que Mussolini part à la conquête de l'Afrique et que le Japon s'empare de la Chine.

II

1. Après avoir laissé grandir la puissance d'Hitler, les démocraties durent lui déclarer la guerre quand il entreprit, en septembre 1939 la conquête de la Pologne.

2 et **3.** En 1940, faute de matériel moderne, l'armée franco-anglaise est écrasée sur le front occidental. La France est vaincue. Le maréchal Pétain, devenu chef du gouvernement, signe l'armistice du 24 juin. A Londres le général de Gaulle appelle tous les Français à la résistance.

4. Le gouvernement de Vichy accepte de collaborer avec l'Allemagne, tandis qu'en France d'héroïques patriotes, bravant tortures et fusillades, et, en Afrique, de vaillants soldats entreprennent de lutter contre l'oppresseur.

5. Tandis que l'Angleterre résiste héroïquement aux bombardements aériens des avions du Reich, en 1941, l'Allemagne attaque la Russie et le Japon les États-Unis.

6. A partir de 1942, les armées anglaises, américaines et russes, de plus en plus puissamment organisées, remportent des victoires qui s'achèvent, en 1945, par l'écrasement et l'occupation totale de l'Allemagne.

7. L'*Organisation des Nations Unies* s'efforce d'éviter le retour de guerres dévastatrices et de faire régner la paix dans le monde.

DATES A RETENIR

Mars 1938 : Hitler occupe l'Autriche.

Mars 1939 : Hitler annexe la Tchéco-Slovaquie.

2 septembre 1939 : La France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne qui a envahi la Pologne.

24 juin 1940 : la France vaincue accepte l'Armistice.

21 juin 1941 : Hitler attaque la Russie.

8 novembre 1942 : Débarquement des troupes anglo-américaines en Afrique du Nord.

6 juin 1944 : Débarquement des troupes alliées en Normandie.

Mai 1945 : L'Allemagne capitule sans conditions.

Questions et travaux personnels. — 1. *Faites la carte de l'Europe après les traités de paix qui mettent fin à la guerre 1914-1918.* — 2. *Recherchez, dans des livres d'histoire de votre bibliothèque, les principales clauses du traité de Versailles concernant la France.* — 3. *Rassemblez des documents concernant la montée au pouvoir d'Hitler et des gravures représentant des manifestations nazies en consultant des collections de vieux journaux ou de revues illustrées de l'entre deux guerres.* — 4. *Essayez de retracer d'après les mêmes sources, les étapes des conquêtes mussoliniennes en Afrique.* — 5. *Faites une liste chronologique des principaux événements européens des années 1938 et 1939.*

1. *Faites, après enquête autour de vous, une brève histoire de votre village ou de votre ville durant la guerre 1939-1945 : mobilisation, et selon les cas, opérations militaires, exode, occupation, épisodes de la Résistance, bombardements aériens, libération, rationnement et ravitaillement, livre d'or des victimes de la guerre, etc. Ce travail peut aussi être fait par équipes.* — 2. *Recherchez des documents concernant cette période : ordre de mobilisation, affiches allemandes, journaux clandestins, tracts jetés par les avions anglo-américains, photographies, dessins, etc., et classez-les pour en faire une section du musée scolaire.* — 3. *Faites une carte d'Europe en guerre sur laquelle vous porterez les pays et les villes dont il est question dans la leçon, un croquis de l'avance des armées alliées en France après les deux débarquements de Normandie et de Provence.* — 4. *Recueillez, dans les journaux, des principales informations concernant le règlement de la guerre, le fonctionnement de l'O. N. U.*

LECTURES DOCUMENTAIRES

1. Le culte de la force (Pensées d'Hitler, extraites de ses discours) :

— « Le monde ne peut être gouverné que par l'exploitation de la peur. »

— « Ceux qui commandent doivent savoir qu'ils ont le droit de commander parce qu'ils appartiennent à une race supérieure. »

— « Il faut savoir mentir, trahir, assassiner même, quand la politique le requiert. »

— « Avec la sûreté du somnambule, je suis tout droit la voie qui m'a été tracée par Dieu. »

— « La race nordique a droit de dominer le monde. »

— « L'Allemagne sera l'Europe ou elle ne sera rien. »

— « C'est seulement quand on rassemblera toute notre énergie pour une explication définitive avec la France... qu'on pourra mettre un terme à la lutte interminable et essentiellement stérile qui nous oppose à la France; mais à la condition que l'Allemagne ne voie dans l'anéantissement de la France qu'un moyen de donner enfin à notre peuple sur un autre théâtre toute l'extension dont il est capable. »

— « Nous gratterons le vernis chrétien et nous retrouverons la religion de notre race. Pour notre peuple, la religion est affaire capitale. Tout dépend de savoir s'il restera fidèle à la religion judéo-chrétienne et à la morale servile de la pitié ou s'il aura une foi nouvelle, forte, héroïque en un Dieu immanent, dans la nature même, en un Dieu indiscernable de son destin et de son sang. »

— « Eh bien! oui, nous sommes des Barbares et nous voulons être des Barbares. C'est un titre d'honneur! »

— « Quel aspect prendra le nouvel ordre social, mes camarades, je vais vous le dire : il y aura une classe de seigneurs, provenant des éléments les plus divers, qui se sera recrutée dans le combat et trouvera ainsi sa justification historique. Il y aura la foule des divers membres du Parti classés hiérarchiquement. Il y aura aussi la grande masse des anonymes, la collectivité des serviteurs, des mineurs « ad æternum ». Au-dessous encore, nous verrons la classe des étrangers conquis, de ceux que nous appellerons froidement les esclaves modernes. »

2. **La France libre reste dans la guerre.** — 18 juin 1940. —

« Les Chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement.

« Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

« Certes, nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

« Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

« Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

« Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et qui vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

« Car la France n'est pas seule. Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis.

« Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a dans l'univers tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

« Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes, ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

« Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

« Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres. »

18 juin 1940. — *Proclamation du Général de Gaulle, affichée à Londres.*

« A TOUS LES FRANÇAIS.

« La France a perdu une bataille !

« Mais la France n'a pas perdu la guerre !

« Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu !

« Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but !

« Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

« Notre patrie est en péril de mort.

« Luttons tous pour la sauver !

« VIVE LA FRANCE. »

18 juin 1940 — *Appel du Général de Gaulle à la radio de Londres.*

3. **Texte d'une affiche en langue allemande et en langue française apposée sur les murs de Paris en 1941.**

AVIS. — De lâches criminels, à la solde de l'Angleterre et de Moscou, ont tué, à coups de feu tirés dans le dos, le Feldkommandant de Nantes (Loire-Inférieure) au matin du 20 octobre 1941. Jusqu'ici, les assassins n'ont pas été arrêtés.

En expiation de ce crime, j'ai ordonné préalablement de faire fusiller 50 otages.

ÉTANT DONNÉ LA GRAVITÉ DU CRIME, 50 AUTRES OTAGES SERONT FUSILLÉS AU CAS OU LES COUPABLES NE SERAIENT PAS ARRÊTÉS D'ICI LE 23 OCTOBRE 1941 A MINUIT.

J'offre une récompense d'une somme totale de

15 MILLIONS DE FRANCS

aux habitants du pays qui contribueraient à la découverte des coupables.

Des informations utiles pourront être déposées à chaque service de police allemand ou français. Sur demande, ces informations seront traitées confidentiellement.

Paris, le 21 octobre 1941.

VON STULPNAGEL
General der Infanterie.

4. Dernière lettre d'un Français fusillé le 6 octobre 1943 au Mont-Valérien à ses enfants

Prison de Fresnes, le 6 octobre 1943.

Mes chers petits enfants,

Votre papa vous envoie cette dernière lettre en priant votre chère maman de vous la lire quand vous serez plus grands.

Votre papa va être fusillé parce qu'il a voulu que notre chère France soit libre et heureuse. Je vous abandonne alors que vous connaissez à peine cette terre, mais je vous laisse la meilleure et la plus aimante des mamans. Elle saura vous donner tout l'amour auquel vous avez droit et elle vous guidera pour que vous soyez de vrais Français dont votre papa aurait été fier.

Sachez que donner sa vie pour son pays n'est pas seulement un sacrifice, mais qu'il est aussi la meilleure preuve de l'espoir que notre pays sera un jour parfaitement libre et heureux.

Ma chère petite Anne-Marie, je te connais bien : je sais que tu n'es pas seulement une jolie petite fille, mais que tu aimais aussi beaucoup ton papa. Il te le rendait bien, ma petite chérie. Je te demande de bien aimer ta maman, et de l'aider de toutes tes petites forces, car sa tâche sera rude.

Mon cher petit François, je t'ai quitté quand tu ne marchais pas encore, mais tu montrais déjà que tu m'aimais bien. Je sais que tu es intelligent et courageux et que tu seras bientôt digne d'être le chef de notre chère petite famille.

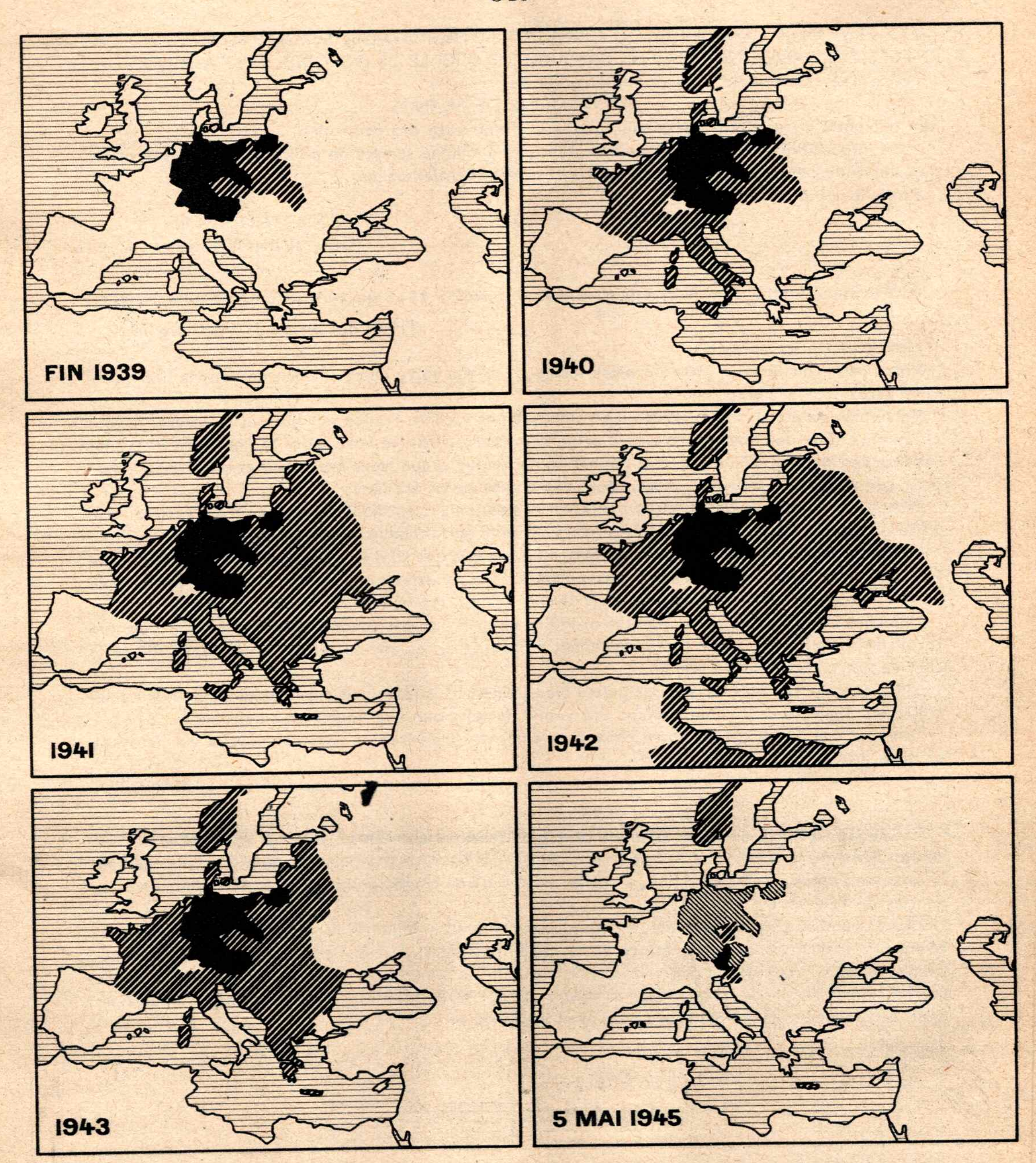
...Mes chers petits enfants, je vous quitte bien jeunes, mais je vous laisse le meilleur devoir : celui d'être les dignes enfants d'un homme qui voulut lutter pour que vous soyez heureux.

Courage, mes chers petits, votre papa vous embrasse bien fort et vous souhaite la vie heureuse et libre qu'il a voulu vous donner.

Papa (PIERRE LAMANDÉ).

5. Citation à l'ordre de la Nation du bourg d'Oradour-sur-Glane, détruit en 1944 et décoré de la Croix de la Légion d'honneur en 1949. — « Bourg martyr que l'ennemi a voulu rayer de la carte de France le 10 juin 1944, a été le théâtre d'une tragédie unique en son horreur dans les annales de la guerre.

« Le rassemblement méthodique, en vue de leur massacre délibéré, de ces 700 hommes, femmes et enfants ; la destruction systématique de ces 328 immeubles, en font l'exemple-type d'une communauté française victime de la barbarie. Crime vain, inutile cruauté qui n'ont fait qu'exalter encore le patriotisme du peuple de France, raidir sa volonté de libération et ajouter, s'il était possible, au déshonneur de l'Allemand et à l'opprobre qu'il avait encouru. »



Les étapes successives de l'avance et de la retraite allemandes en Europe et en Afrique au cours de la deuxième guerre mondiale (1939-1945).



Cl. O. N. U.

Une Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies à New York.

CHAPITRE XL

LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Texte intégral, adopté le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue à Paris.

ARTICLE PREMIER. — *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.*

ART. 2. — *Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, administratif ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce territoire soit indépendant, sous tutelle ou non autonome, ou subisse toute autre limitation de souveraineté.*

ART. 3. — *Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.*

ART. 4. — *Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.*

ART. 5. — *Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.*

ART. 6. — *Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.*

ART. 7. — *Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.*

ART. 8. — *Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la Constitution ou par la loi.*

ART. 9. — *Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé.*

ART. 10. — *Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.*

ART. 11. — 1° *Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées;*

2° *Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.*

ART. 12. — *Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.*

ART. 13. — 1° *Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État;*

2° *Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.*

ART. 14. — 1° *Devant la persécution toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays;*

2° *Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux principes et aux buts des Nations Unies.*

ART. 15. — 1° *Tout individu a droit à une nationalité;*

2° *Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité ni du droit de changer de nationalité.*

ART. 16. — 1° *A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution;*

2° *Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux;*

3° *La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'État.*

ART. 17. — 1° *Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété;*

2° *Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.*

ART. 18. — *Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.*

ART. 19. — *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.*

ART. 20. — 1° *Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifique;*

2° *Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.*

ART. 21. — 1° *Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis;*

2° Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays ;

3° La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes, qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

ART. 22. — *Toute personne en tant que membre de la société a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.*

ART. 23. — *1° Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage ;*

2° Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal ;

3° Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante, lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale ;

4° Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

ART. 24. — *Toute personne a droit au repos et aux loisirs, et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.*

ART. 25. — *1° Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux, ainsi que pour les services sociaux nécessaires : elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse, ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté ;*

2° La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors du mariage, jouissent de la même protection sociale.

ART. 26. — *1° Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite ;*

2° L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix ;

3° Les parents ont par priorité le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

ART. 27. — *1° Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent ;*

2° Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

ART. 28. — *1° Toute personne a droit à ce que règne sur le plan social et sur le plan international un ordre tel que les droits et les libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.*

ART. 29. — *1° L'individu a des devoirs envers la communauté, dans laquelle seule le libre et plein développement de sa personnalité est possible ;*

2° Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et des libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique ;

3° Ces droits et libertés ne pourront en aucun cas s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.

ART. 30. — *Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un Etat, un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et des libertés qui y sont énoncés.*

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DATES ESSENTIELLES

(Les faits de civilisation sont indiqués en italique)

L'ANTIQUITÉ

Avant J.-C.	
4000 av. J.-C. à 500 ap. J.-C.	*Civilisation égyptienne.*
vers 1200 av. J.-C.	*Invention de l'alphabet phénicien.*
600 av. J.-C.	Fondation de Marseille par des Grecs.
500 à 400 av. J.-C.	*« Siècle de Périclès. » Apogée de la civilisation grecque.*
753 av. J.-C.	Fondation de Rome.
509 av. J.-C.	Etablissement de la République romaine.
Ier siècle av. J.-C.	*« Siècle d'Auguste. » Apogée de la civilisation romaine.*
58-50 av. J.-C.	Conquête de la Gaule par Jules César.

LA GAULE ET LE MOYEN AGE

Après J.-C.	
Ier au Ve siècle.	*Civilisation gallo-romaine.*
IIe siècle.	*Introduction du Christianisme en Gaule.*
406.	Début des grandes invasions germaniques.
732.	L'invasion arabe arrêtée par Charles Martel à Poitiers.
800.	Charlemagne couronné empereur. — *Civilisation carolingienne.*
843.	Traité de Verdun. Partage de l'Empire de Charlemagne.
987.	Hugues Capet élu roi. Avènement des Capétiens.
1066.	Conquête de l'Angleterre par les Normands (Guillaume le Conquérant).
1095.	Première Croisade.
XIe et XIIe siècles.	*Cathédrales romanes.*
XIIe au XVe siècle.	*Cathédrales gothiques.*
1214.	Philippe Auguste remporte la victoire de Bouvines.
1302.	Premiers Etats Généraux (sous Philippe le Bel).
1337-1453.	Guerre de Cent Ans.
1346.	Défaite de Crécy.
1420.	Traité de Troyes, livrant la France au roi d'Angleterre.
1431.	Supplice de Jeanne d'Arc à Rouen.

LA RENAISSANCE ET LES TEMPS MODERNES

1450.	*Invention de l'imprimerie par Gutenberg.*
1492.	*Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.*
1515.	Victoire de François Ier à Marignan (guerres d'Italie).
XVIe siècle.	*Renaissance française. Châteaux de la Loire.*
XVIe siècle (1re moitié).	Réforme de Luther et Calvin.
XVIe siècle (2e moitié).	Guerres de religion.
1572.	Massacre de la Saint-Barthélemy.
1598.	Edit de Nantes accordé par Henri IV aux Protestants.
1603.	*Exploration du Canada par Champlain.*
1610.	Assassinat d'Henri IV.
1624-1642	Ministère de Richelieu sous Louis XIII.
1648.	Traités de Westphalie (Fin de la guerre de Trente Ans).
1661-1715.	*Le « Siècle de Louis XIV ».* Règne de Louis XIV.
1670-1700.	*Construction du château de Versailles.*
1685.	Révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV.
1763.	Traité de Paris. Perte de l'Inde et du Canada.
1751-1772.	*Parution de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.*
1769.	*Première machine à vapeur.*
1783.	*Premières Montgolfières.*

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LE PREMIER EMPIRE

5 mai 1789.	Réunion des Etats Généraux à Versailles.
14 juillet 1789.	Prise de la Bastille.
4 août 1789.	Nuit du 4 août. Abolition des privilèges.
14 juillet 1790.	Fête de la Fédération.
1791.	*Suppression des Corporations (Loi le Chapelier).*
21 septembre 1792.	Proclamation de la Ire République.
21 janvier 1793.	Exécution du roi Louis XVI.
1793.	*Etablissement du système métrique.*
1804-1814.	Napoléon Ier empereur.
1805.	Victoire d'Austerlitz.
1807.	*Premiers bateaux à vapeur (Fulton en Amérique).*
1808.	*Invention du métier à tisser (Jacquard).*
1810.	*Culture de la betterave à sucre.*
1815.	Défaite de Waterloo.

L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

1815.	Seconde Restauration (Louis XVIII).
1816.	*Premières locomotives (Stephenson en Angleterre).*
1820-1830.	*Découverte des lois de l'électricité (Ampère, Arago).*
1830.	Révolution de Juillet : Les Trois Glorieuses. Avènement de Louis-Philippe.

1832.	*Premier chemin de fer en France (de Lyon à Saint-Etienne).*
1833.	*Loi Guizot organisant l'enseignement primaire.*
1835.	*Invention du télégraphe Morse (Amérique).*
1840.	*Invention de l'hélice (Sauvage).*
1842.	*Loi organisant les grandes companies de chemin de fer.*
1848.	Proclamation de la Seconde République. Etablissement du suffrage Universel.
1851-1852.	Coup d'Etat du 2 décembre. Napoléon III empereur.
Vers 1860.	*Création des grandes Banques (Crédit Lyonnais, Société Générale).*
1864.	*Droit de grève accordé aux ouvriers (Napoléon III).*
1869.	*Invention de la dynamo (Machine de Gramme).*
1870-1871.	Guerre franco-allemande.
4 septembre 1870.	Proclamation de la IIIe République.
1871.	Traité de Francfort : perte de l'Alsace et de la Lorraine.
1875.	Vote des lois constitutionnelles de la IIIe République.
1881-1882.	*Lois Jules Ferry organisant l'enseignement primaire.*
1884.	*Droit syndical (Loi Waldeck-Rousseau).*
1885.	*Guérison de la rage (Pasteur).*
1889.	*Invention du moteur à explosion (Fernand Forest).*
1890.	*Découverte des ondes électriques (Hertz, Branly).*
1891.	*Premières automobiles à essence.*
1893.	*Invention du cinématographe (les frères Lumière).*
1896.	*Invention de la télégraphie sans fil (Marconi).*
1897.	*Premiers avions (Ader).*

LE XXe SIÈCLE

1900.	*Exposition Universelle à Paris.*
	Découverte du radium par Pierre et Marie Curie.
1909.	*Première traversée de la Manche en avion (Blériot).*
1912.	Protectorat du Maroc.
1914-1918.	Première guerre mondiale.
Septembre 1914.	Victoire de la Marne (Joffre).
11 novembre 1918.	L'Allemagne signe l'armistice.
1919.	Traité de Versailles : retour de l'Alsace-Lorraine à la France.
	Loi de 8 heures accordée aux ouvriers.
1927.	*Première traversée de l'Atlantique en avion (Lindbergh).*
1939-1945.	Deuxième guerre mondiale.
Juin 1940.	Le maréchal Pétain signe l'armistice. Fin de la 3e République.
6 juin 1944.	Débarquement des Alliés en France.
24 août 1944.	Libération de Paris.
8 mai 1945.	Capitulation de l'Allemagne.
1946.	Vote de la Constitution de la IVe République.
	Organisation de la Sécurité sociale.
1948.	*Première « pile atomique » française.*
1949.	*Tour du monde en avion sans escale (Américains).*

QUESTIONS D'HISTOIRE POSÉES AU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

Arrêté du 28 octobre 1947. — L'examen du certificat d'études comprend une seule série d'épreuves :

— 4° ... Une interrogation écrite comportant :

Une question d'histoire...

Instructions du 30 octobre 1947. — 6° Interrogation écrite. — a) **Histoire :** Dans les limites du peu de temps accordé (dix minutes environ), il conviendra de choisir des questions qui exigent à la fois la connaissance des faits, celle des dates essentielles et l'intelligence des événements.

I. Les civilisations de l'antiquité.

1. *Citez les monuments de l'Egypte antique. Quel est le principal caractère de ces monuments?*
2. *Que savez-vous des Pyramides ? Vers quelle époque les Egyptiens les ont-ils construites ? Quels soins les Egyptiens donnaient-ils à leurs morts ? Pourquoi ?*
3. *Quelles furent les principales cités grecques ? Dites ce que vous en savez.*
4. *En quel siècle et sous quel gouvernement la civilisation athénienne brilla-t-elle d'un vif éclat ? Dites brièvement ce que vous savez des monuments, des artistes, des écrivains.*
5. *Citez deux villes et deux grands hommes de la Grèce antique.*
6. *Citez quelques monuments célèbres de l'ancienne Grèce. Quels sont les traits caractéristiques de leur architecture ? Faites le croquis sommaire d'une façade.*
7. *Pourquoi les Grecs ont-ils été de bons marins ? Citez des pays qu'ils fréquentaient pour leur commerce et une ville qu'ils fondèrent en Gaule.*
8. *Connaissez-vous une œuvre d'art célèbre de l'antiquité grecque ? Décrivez-la.*
9. *Comment les Grecs imaginaient-ils leurs dieux ? Quels furent les principaux dieux Grecs ? Leurs attributions ?*
10. *Comment la société romaine était-elle composée sous la République ? Qui gouvernait cette République ?*
11. *Citez les noms de deux empereurs romains et dites ce que vous en savez.*
12. *Par qui étaient faits les gros travaux, aussi bien en Egypte qu'en Grèce et qu'à Rome ? Quelle était la condition de ces travailleurs ?*
13. *Citez quatre monuments célèbres de l'antiquité (un en Egypte, un en Grèce, un à Rome, un en Gaule romaine) et dites ce que vous en savez.*
14. *La conquête de la Gaule par les Romains. A quelle époque fut-elle achevée et par qui ? Donnez les conséquences de ce fait sur la vie et la civilisation.*
15. *Pendant combien de siècles les Romains furent-ils maîtres de la Gaule ? De quelle date à quelle date ? Citez quatre faits montrant que la Gaule profita de la civilisation romaine.*

II. Le moyen âge.

1. *Citez quelques grands faits du règne de Charlemagne. Comment gouvernait-il ?*
2. *En quelle année Charlemagne fut-il couronné empereur ? Quels pays son empire comprenait-il ? Que fit Charlemagne pour assurer l'ordre dans son empire ? Que fit-il pour développer l'instruction ?*
3. *Qu'a-t-on appelé Croisades ? A quelle époque se placent-elles ? Citez un roi de France qui est parti en Croisade. Quelles furent les conséquences des Croisades ?*
4. *Qu'appelle-t-on Croisade ? Comment se termina la première Croisade et en quelle année ? Citez deux conséquences des Croisades.*
5. *Quelles sont les inventions, quelles sont les cultures que les croisés apprirent à connaître en Orient au cours des Croisades ? Quels furent ceux que les Croisades enrichirent ? Quels furent ceux que les Croisades appauvrirent ou ruinèrent ?*
6. *Précisez le sens des mots suivants : suzerain, vassal, serf, hommage, trêve de Dieu.*
7. *Qu'appelait-on, au moyen âge, une corporation ? Dites qui en faisait partie. Nommez-en quelques-unes. Leur rôle a-t-il été bienfaisant ?*

8. *Qu'est-ce que les foires du moyen âge ? Etaient-elles semblables à nos marchés d'aujourd'hui ? Connaissez-vous des foires célèbres du moyen âge ?*
9. *Faites le croquis d'une ouverture d'une église romane et d'une église gothique. Citez une église romane et une église gothique.*
10. *Que comprenait le territoire royal à l'avènement de Hugues Capet ? Sous quels rois y ont été annexées : la Normandie, la Champagne, la Bourgogne ?*
11. *Saint Louis fut un bon roi. Que savez-vous de lui ?*
12. *La guerre de Cent Ans. Citez deux Français qui s'y sont illustrés. Que vous rappellent les dates suivantes : 1346, 1356, 1429 ?*
13. *Dites, en six ou sept lignes, ce que vous savez de la Guerre de Cent Ans.*
14. *Que vous rappellent ces dates : 843, 1099, 1420 ?*
15. *Que vous rappellent les dates : 987, 1453 ?*
16. *Quand ont vécu : Philippe IV le Bel, Gutenberg, Périclès, Racine, Rabelais ? Pourquoi en parle-t-on dans l'histoire ?*

III. Les temps modernes.

1. *A quelle époque l'imprimerie fut-elle inventée ? Où ? Comment ? Par qui ? Quelles furent ses conséquences ?*
2. *Quelle fut l'invention qui rendit possibles les grandes découvertes maritimes du XVe et du XVIe siècles ? Citez un grand navigateur de cette époque et dites ce qu'il découvrit. En quelle année ? Citez deux conséquences des grandes découvertes.*
3. *Qu'appelle-t-on Renaissance ? Citez les châteaux de la Renaissance que vous connaissez. En quoi se distinguent-ils des châteaux féodaux ? Donnez deux exemples précis.*
4. *Citez trois grands artistes de la Renaissance, italiens ou français, et une œuvre pour chacun d'eux. Comment appelait-on les princes qui les aidaient ?*
5. *Château-fort, château Renaissance. Différences ? Comment s'expliquent ces différences ? Citez des exemples de ces deux types de châteaux.*
6. *La Réforme au XVIe siècle. Quel en fut le prédicateur en Allemagne ? Qui l'a introduite en France ? Dites-en les principales conséquences ?*
7. *Citez quatre grands écrivains du siècle de Louis XIV et indiquez une œuvre pour chacun d'eux. Nommez deux artistes de cette même époque.*
8. *Citez cinq contemporains célèbres de Louis XIV. Dites dans quel domaine chacun d'eux s'est illustré.*
9. *Le château de Versailles. Citez un architecte, un sculpteur et un peintre qui y ont travaillé.*
10. *Aux environs de quel siècle la colonisation française débuta-t-elle ? Citez un grand explorateur français de l'époque de François Ier. Quelle région a-t-il explorée ? Indiquez deux colonies françaises conquises sous Louis XIV.*
11. *Il existe au Canada plus de 3 millions de citoyens parlant français. Pourquoi ? Sous quel roi et à quelle date avons-nous quitté ce pays ? Citez le nom du grand Français qui s'est illustré à cette occasion.*
12. *Par quel traité se termina la rivalité coloniale franco-anglaise au XVIIIe siècle ? En quelle année ? Que perdait la France ?*
13. *Citez trois personnages qui ont joué un rôle important dans le développement de notre empire colonial avant 1789. A quelle époque vivaient-ils ? Quel nom de pays est associé au leur ?*
14. *Comment était composée la Société sous l'ancien régime ? Quelles étaient les occupations, les droits et les charges de chaque classe ?*
15. *Au moment de la Révolution de 1789 de quoi les paysans se plaignaient-ils à propos des impôts ?*
16. *Citez quatre grands écrivains au XVIIIe siècle ; quelles sont les principales idées qu'ils répandirent par leurs écrits ? Dites comment on a appelé ces grands écrivains.*
17. *Qu'est-ce que l'Encyclopédie ? A quelle époque se place-t-elle ? Nommez trois Encyclopédistes.*

IV. La Révolution française.

1. *Qu'appelait-on « cahiers de doléances » ? Que demandaient-ils ?*
2. *Qu'est-ce que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ?*
3. *Quels furent les principes essentiels de la Déclaration des Droits de l'Homme rédigée par l'Assemblée Constituante de 1789 ?*
4. *Citez les principales réformes de la Constituante et précisez ce qui reste de son œuvre au point de vue de l'organisation territoriale de notre pays.*
5. *Quels changements la Révolution française apporta-t-elle dans la Société ? Quelle est la classe sociale (ouvriers, paysans, bourgeois) qui a profité le plus de ces changements ?*
6. *Que reste-t-il aujourd'hui de l'œuvre de la Convention ?*

V. La civilisation contemporaine.

1. *Que savez-vous de Pasteur et de son œuvre ?*
2. *Citez trois grands savants du XIXe siècle et dites, pour chacun d'eux, quelle découverte l'a rendu célèbre ?*
3. *Que vous rappellent les noms suivants : James Watt, Jacquard, Pasteur, Calmette, Lindbergh ?*
4. *Qu'est-ce que le machinisme ? Vers quelle époque est-il apparu ? Citez trois de ses principales conséquences ?*
5. *Qu'est-ce que la grande industrie ? Comment s'est-elle développée ? A quelle époque ? Sous quel gouvernement ?*
6. *Citez les grandes inventions qui, au XIXe siècle, ont transformé la manière de vivre.*
7. *Par quels moyens faisait-on les grands voyages sous Louis XVI ? Sous Louis-Philippe ? Quelles sont les dates qui marquent la conquête de l'espace par les moyens modernes de communication ?*
8. *Citez quelques-uns des progrès agricoles réalisés dans votre région depuis un demi-siècle.*
9. *Faites un tableau des principales lois votées sous la IIIe République en faveur de la population ouvrière. Donnez des dates ?*
10. *A quelle date et par qui le droit de grève a-t-il été reconnu aux ouvriers? Pourquoi les ouvriers réclamaient-ils ce droit?*
11. *A quelle date le droit de former des syndicats fut-il reconnu ? Quel fut l'auteur de cette loi? Quels avantages a-t-elle apportés aux ouvriers ?*
12. *Quelles améliorations ont été apportées à la condition des ouvriers entre 1789 et 1900. Par quels gouvernements ?*
13. *Quand fut proclamée en France la Ire République ? La IIe République ? Dites le siècle et si possible la date exacte. Sous quel mode de gouvernement vivons-nous actuellement ?*
14. *Qu'est-ce que le suffrage universel ? Quand et dans quelles circonstances fut-il appliqué pour la première fois en France ?*
15. *Quel est le ministre qui a organisé l'enseignement primaire en France sous la IIIe République ? A quelle date ? Quels sont les trois caractères essentiels de cet enseignement ?*

VI. Les relations franco-allemandes aux XIXe et XXe siècles.

1. *La guerre de 1870-1871. Citez quatre principaux faits de cette guerre. Par quel traité se termina-t-elle ? Quelles en étaient les deux principales conditions ?*
2. *A la veille de la guerre de 1914-1918, il existait en Europe une Triple-Alliance et une Triple-Entente. Quels Etats comprenait chacune d'elles ?*
3. *Que vous rappelle la période 1914-1918 ?*
4. *Citez trois grands chefs français, militaires ou civils, qui commandèrent pendant la guerre de 1914-1918. Dites brièvement ce qu'a fait chacun d'eux.*
5. *Date de l'armistice qui mit fin à la guerre de 1914-1918. Quel traité fut signé avec l'Allemagne ? En quelle année? Quelles conditions principales lui imposa-t-il ?*
6. *Qu'était-ce que la Société des Nations après 1918 ? Son but ? Comment s'appelle l'organisation semblable créée après la guerre de 1939-1945?*

TABLE DES MATIÈRES

I. LES CIVILISATIONS DE L'ANTIQUITÉ

II. LE MOYEN AGE

III. LES TEMPS MODERNES

IV. LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

V. LA CIVILISATION CONTEMPORAINE

VI. LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES AU XIXe ET AU XXe SIÈCLE

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN JUIN 1957
POUR LE COMPTE DE LA LIBRAIRIE BELIN N° 2674 DÉPOT LÉGAL 1950 2e TRIMESTRE PAR IMPRIMERIE GEORGES LANG, 11, RUE CURIAL, PARIS.

